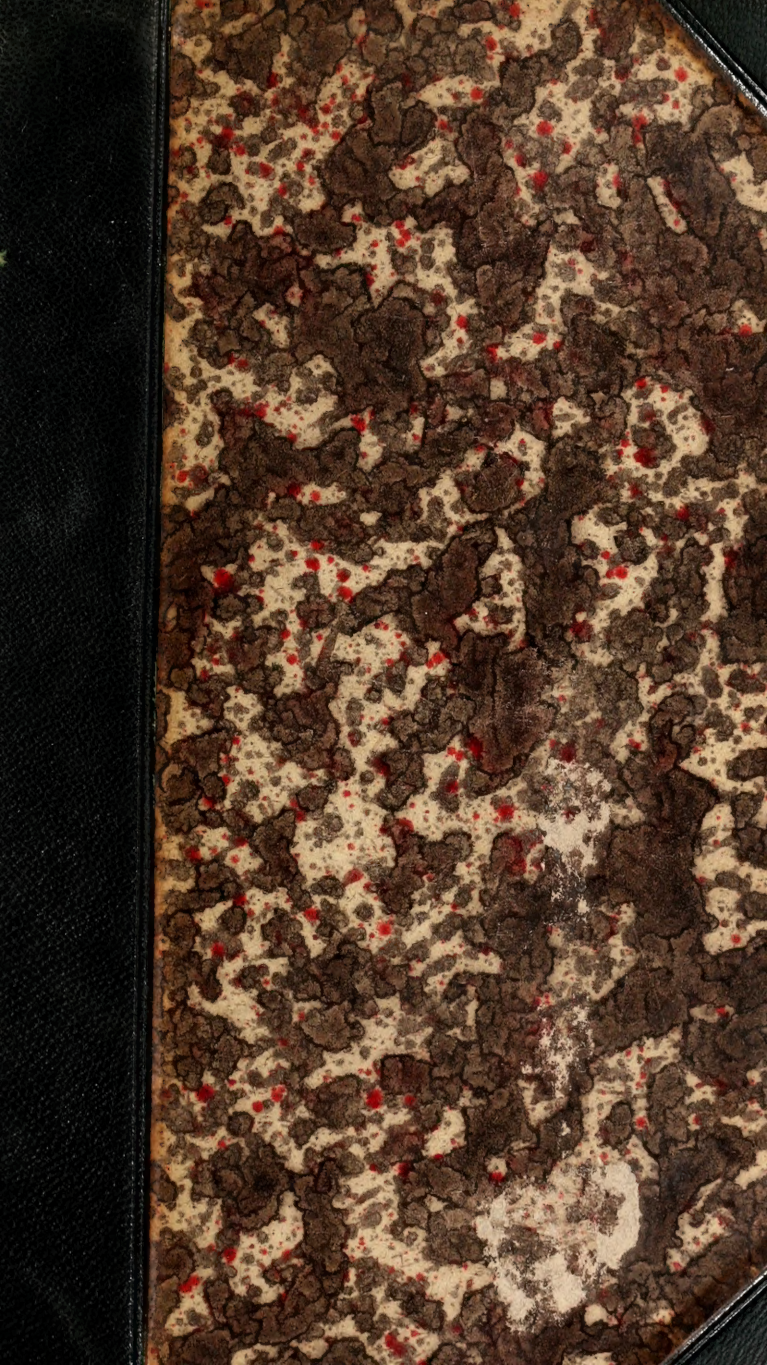


Années 1827, 30, 34, 37, 39 et 43.

HISTOIRE ET MÉMOIRES

DE

L'ACADÉMIE ROYALE

DES SCIENCES,

INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES

DE TOULOUSE,

DEPUIS SON RÉTABLISSEMENT EN 1807,

POUR FAIRE SUITE A L'HISTOIRE ET AUX MÉMOIRES DE L'ANCIENNE ACADÉMIE.

TOME PREMIER.

TOULOUSE,

IMPRIMERIE DE JEAN-MATTHIEU DOULADOURE,

RUE SAINT-ROME, N.° 41.

1827.

HISTOIRE ET MÉMOIRES

DE

L'ACADÉMIE ROYALE

DES SCIENCES,

INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES

DE TOULOUSE.

HISTOIRE ET MÉMOIRES

DE

L'ACADÉMIE ROYALE

DES SCIENCES,

INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES

DE TOULOUSE,

DEPUIS SON RÉTABLISSEMENT EN 1807,

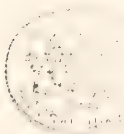
POUR FAIRE SUITE A L'HISTOIRE ET AUX MÉMOIRES DE L'ANCIENNE ACADÉMIE.

TOME PREMIER.

I.re PARTIE.

TOULOUSE,
IMPRIMERIE DE JEAN-MATTHIEU DOULADOURE,
RUE SAINT-ROME, N.o 41.

1827.



INTRODUCTION.

La ville de Toulouse se glorifie d'avoir donné naissance à l'une des plus anciennes Sociétés littéraires de l'Europe. Dès le 14.me siècle, et lorsque d'épaisses ténèbres couvraient l'Europe entière, le Collége du *Gai savoir*, qui existait déjà depuis long-temps, établissait un corps de doctrine poétique (1), appelait les troubadours dans la lice, et leur distribuait des récompenses. Ce Collége, qui n'a fait que changer de nom en prenant, vers la fin du 17.me siècle, le titre d'Académie des Jeux Floraux, a toujours entretenu dans nos murs le goût de la bonne littérature et le désir de s'y distinguer.

Cependant, quoique les sciences n'aient pas

(1) *Lois d'amors*, rédigées par Guillaume Molinier, Chancelier du Collége de la Gaie science, et publiées en 1356. *Voyez*, sur ce monument précieux du moyen âge, un rapport de M. le Marquis d'Aguilar dans le Recueil des Jeux Floraux de 1811.

été cultivées à Toulouse avec moins d'ardeur et d'éclat que la poésie et l'éloquence, et que cette cité puisse proclamer avec orgueil les noms d'un grand nombre d'hommes célèbres dans tous les genres, et même celui d'un homme de génie dans les sciences exactes (1), elle fut l'une des dernières à posséder dans son sein une Académie des Sciences. A la vérité, il s'y était formé, vers le milieu du 17.me siècle, sous le nom de Société académique des *Lanternistes*, une réunion dans laquelle on lisait quelquefois des mémoires scientifiques; mais il y avait loin de là, sans doute, à une Académie des Sciences proprement dite.

Ce fut seulement en 1729 que trois citoyens zélés pour la gloire de leur patrie (2), et distingués eux-mêmes dans les sciences, fondèrent une Société qui, dix-sept ans après (3), fut érigée par lettres patentes en Académie des Sciences, Inscriptions et Belles-lettres.

(1) Fermat.

(2) MM. Gouazé, Sage et Carrière.

(3) En juin 1746.

Cette Compagnie, se montrant digne de la faveur qu'elle venait d'obtenir, se livra avec zèle à la culture des sciences et de l'archæologie, et ne tarda point à réaliser les espérances de ses fondateurs. Tous les ans, elle fit connaître le résultat de ses travaux par la lecture, en séance publique, d'une analyse raisonnée ou *Résumption* des mémoires lus dans ses séances particulières; mais elle sentit bientôt que l'impression fugitive qui résultait de cette lecture, était loin d'imprimer à ces ouvrages le degré d'utilité qui devait les caractériser, et, en 1782, elle commença à publier en entier les mémoires qui lui parurent mériter cet honneur, et par extrait ceux dont l'importance était moindre (1).

Il avait déjà paru 4 volumes in-4.° de cette collection, sous le titre d'Histoire et Mémoires de l'Académie royale des Sciences, Inscriptions et Belles-lettres de Toulouse, lorsque

(1) Cette publication fut extrêmement favorisée par la générosité d'un Académicien recommandable, M. l'abbé d'Héliot, qui, par son testament, mit l'Académie en état de subvenir aux frais de l'impression.

les niveleurs de 1793, ne voulant pas même reconnaître la supériorité du talent et de l'instruction, détruisirent les Académies, et proscrivirent plusieurs de leurs membres les plus illustres.

Après que la France fut sortie de cette terrible anarchie, les amis des sciences, des lettres et des arts, qui ont toujours été nombreux à Toulouse, se réunirent pour former une Société connue d'abord sous le nom de *Lycée*, et ensuite sous celui d'*Athénée*. Cette Société ranima le feu sacré prêt à s'éteindre, tint des assemblées publiques, distribua des prix, et rendit les plus grands services pendant tout le cours de son existence. Son seul défaut, qu'il était impossible d'éviter à l'époque de sa fondation, était d'avoir été formée sur un plan trop vaste. Elle le sentit et songeait à se partager en sections séparées, réunies seulement sous un titre commun, lorsque, en 1806, l'Académie des Jeux Floraux fut rétablie par un arrêté du Préfet de la Haute-Garonne.

L'année suivante, l'Administrateur éclairé qui venait d'être mis à la tête du département

(M. Desmousseaux) fit, pour les sciences, ce que son prédécesseur avait fait pour les lettres; par un arrêté sanctionné par le Gouvernement, il rétablit l'Académie des Sciences, qui tint sa première séance le 22 novembre 1807.

Depuis cette époque, notre Société ayant toujours eu le dessein de continuer la collection qui avait valu l'estime des savans à l'ancienne Académie, s'est bornée à faire connaître annuellement ses travaux par des Résumptions lues en séance publique.

Des obstacles de plus d'un genre ont empêché jusqu'ici de réaliser ce projet; ils sont enfin levés, et on l'exécute en ce moment. La nouvelle collection fera suite à l'ancienne; mais comme le format in-8.° est plus commode que l'in-4.°, et qu'il est aujourd'hui assez généralement adopté, on lui a donné la préférence.

Le premier volume, celui qui paraît actuellement, est uniquement consacré à l'histoire; il contient l'analyse des travaux de l'Académie depuis 1807 jusqu'à 1822. Le temps ayant affaibli l'intérêt que pouvaient offrir beaucoup de ces mémoires, on a cru ne devoir donner

les Résumptions que par extrait, et deux membres ont été chargés d'exécuter ce travail, l'un pour les Sciences, l'autre pour les Inscriptions et Belles-lettres.

Le second volume, qui est sous presse, contiendra les Résumptions entières des années 1823, 1824, 1825 et 1826, ainsi que plusieurs mémoires.

Dans les volumes suivans, on fera paraître, outre les Résumptions annuelles, les mémoires les plus remarquables.

ÉTAT DE L'ACADÉMIE,

D'APRÈS L'ORGANISATION DE NOVEMBRE 1807.

D'après l'organisation provisoire donnée par l'arrêté du Préfet, l'Académie dut être composée de 45 membres ; savoir :

5 Associés honoraires,
6 Associés libres,
20 Associés ordinaires pour les Sciences,
10 Associés ordinaires pour les Inscriptions et Belles-lettres,
4 Associés étrangers.

En vertu du même arrêté, ces places furent remplies de la manière suivante :

ASSOCIÉS HONORAIRES (1).

Le Sénateur titulaire.
L'Archevêque.
Le premier Président de la Cour d'appel.
Le Maire.

Il ne fut point nommé à la cinquième place.

ASSOCIÉS LIBRES.

M. Dubernard, de l'ancienne Académie, mort en 1809.
M. Brun, *idem*, mort en 1816.

(1) Des difficultés s'étant élevées pour savoir si ces places étaient affectées aux titulaires actuels des emplois ou aux emplois eux-mêmes, l'Académie entendit l'arrêté dans ce dernier sens, mais elle classa, lors de l'expiration de leurs fonctions, M. le baron Desmousseaux et M. le baron Desazars, l'un parmi les correspondans, et l'autre parmi les associés libres.

M. Gardeil, *idem*, mort en 1808.
M. Labroquère, *idem*, mort en 1816.
M. Gouazé, *idem*, mort en 1809.
M. Legris, *idem*, mort en 1816.

ASSOCIÉS ORDINAIRES POUR LES SCIENCES.

M. Picot de Lapeyrouse, de l'ancienne Académie, devenu depuis associé libre.
M. Martin-Saint-Romain, *idem*, mort en 1809.
M. Martin (Roger), *idem*, devenu secrétaire perpétuel.
M. de Puymaurin, *idem*, devenu associé libre.
M. Laupies, devenu associé libre.
M. Clausade, devenu associé libre.
M. Rivet, mort en 1826.
M. de Saget.
M. Paulin, devenu correspondant.
M. Romieu, devenu trésorier.
M. Vidal, devenu correspondant.
M. Dessole.
M. Marqué-Victor, mort en 1825.
M. Dispan.
M. Virebent.
M. Lafont, mort en 1814.
M. Cabiran.
M. Larrey, devenu associé libre.
M. Viguerie.
M. Lussan.

ASSOCIÉS ORDINAIRES POUR LES BELLES-LETTRES.

M. Marcorelle, de l'ancienne Académie.
M. Jamme, *idem*, devenu associé libre.
M. Furgole, devenu associé libre.
M. Jouvent, mort en 1821.
M. Ruffat.
M. Hocquart, devenu secrétaire perpétuel, et, ayant donné sa démission, redevenu associé ordinaire.

M. DE VILLENEUVE-VERNON.
M. MALLIOT, mort en 1811.
M. DU MÈGE.
M. TAJAN.

ASSOCIÉS ÉTRANGERS.

L'Académie fut chargée de pourvoir elle-même à la nomination des associés étrangers.

CHANGEMENS

SURVENUS DANS LA LISTE ACADÉMIQUE, DE 1807 A 1827.

L'organisation donnée en 1807 n'était que provisoire; l'Académie y a apporté divers changemens qui ont été approuvés par le Ministre de l'intérieur.

Elle est actuellement composée de soixante-un membres, répartis de la manière suivante :

6 Associés honoraires,
1 Académicien-né,
6 Associés libres,
26 Associés ordinaires pour les Sciences,
16 Associés ordinaires pour les Inscriptions et Belles-lettres,
1 Secrétaire perpétuel,
1 Trésorier perpétuel,
4 Associés étrangers.

L'Académie nomme de plus des correspondans en nombre illimité.

ASSOCIÉS HONORAIRES.

L'Académie attribua la cinquième place d'associé honoraire au Préfet de la Haute-Garonne.

Depuis, la place affectée au sénateur titulaire s'étant éteinte d'elle-même, le Maire étant devenu Académicien-né, et le nombre des associés honoraires ayant été porté à 6, il s'ensuit que trois seulement de ces places sont affectées à des fonctions publiques.

Les trois autres ont été ainsi remplies :

1811. M. le comte Daru.
1815. M. Cuvier.
1816. M. le baron Lepin.

ACADÉMICIEN-NÉ.

Cette place est affectée au Maire de Toulouse.

ASSOCIÉS LIBRES.

M. Jamme, mort en 1818.
M. Picot de Lapeyrouse, devenu ensuite secrétaire perpétuel.
M. de Puymaurin.
M. Laupies, devenu trésorier perpétuel, puis, ayant donné sa démission, redevenu associé libre, mort en 1820.
M. le baron Desazars.
M. Clausade.
M. Furgole, mort en 1818.
M. Larrey.
M. Saint-Jean (l'Abbé).

ASSOCIÉS ORDINAIRES POUR LES SCIENCES.

Le nombre de ces associés ayant été augmenté, l'Académie nomma pour compléter cette classe :

1810. M. Magués.
M. Léon.
M. Carney.
M. de Lapeyrouse fils (Isidore).
M. Dubernard fils.
M. Cazaux, mort en 1824.

Depuis elle n'a plus nommé qu'à mesure des vacances.

1810. M. Tissié, déjà correspondant, et depuis redevenu correspondant.
M. Gantier.
M. Pailhés.
1812. M. d'Aubuisson de Voisins, devenu secrétaire perpétuel.
M. Ducasse.
1818. M. le chevalier d'Aubuisson, mort en 1822.
M. Magnes.
M. Frizac.
1820. M. Dralet.
1822. M. Vauthier, déjà correspondant.
M. Chaumont, devenu correspondant.
1824. M. de Sérigny, *idem*.
1826. M. Abadie.
M. Bellot.
1827. M. Larrouy.

ASSOCIÉS ORDINAIRES POUR LES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES.

Pour compléter la classe.

1810. M. Pagés, déjà correspondant, et redevenu depuis correspondant.
M. Jamme fils (l'Abbé).
M. Carré, mort en 1825.
M. Bastoulh.
M. Saint-Jean (l'Abbé), devenu associé libre.

Et depuis, à mesure des vacances,

1812. M. de Malaret.
1813. M. de Lamothe-Langon.
1818. M. Béguillet.
M. Dastarat, mort en 1820.
1822. M. Fleury de Lécluse.
1824. M. Duffourc.
M. Gresset.

1826. M. le marquis d'Aguilar.
1827. M. Baron de Montbel.

ASSOCIÉS ÉTRANGERS.

1808. M. Larrey, à *Paris*.
1810. M. Villars, à *Paris*, mort en 1826.
1818. M. Roemer, à *Zurich*, mort en 1818.
1821. M. le baron Cachin, à *Cherbourg*, mort en 1825.

SECRÉTAIRES PERPÉTUELS.

L'Académie nomma d'abord deux secrétaires perpétuels :

1807. M. Martin (Roger) pour les Sciences, mort en 1811.
M. Hocquart pour les Inscriptions et Belles-lettres.

M. Martin étant mort, et M. Hocquart ayant donné sa demission, il fut résolu qu'il n'y aurait plus qu'un secrétaire perpétuel.

1811. M. Picot de Lapeyrouse père, mort en 1818.
1819. M. d'Aubuisson de Voisins.

TRÉSORIERS PERPÉTUELS.

1807. M. Laupies, donne sa démission.
1818. M. Romieu.

CORRESPONDANS (1).

L'Académie commença par rétablir sur cette liste ceux des correspondans de l'ancienne Académie qui vivaient encore.

M. Barthès de Marmorières, près de *Meaux*.
M. Gouan, à *Montpellier*.
M. Pilhes.
M. Mercadier, à *Foix*.
M. Vergnies de Bouischere, à *New-Yorck*.

(1) Pour être correspondant, il faut avoir son domicile hors de Toulouse; on perd ce titre en venant résider dans cette ville.

M. de Lacépède, à *Paris*.
M. Pourret-Figeac (l'Abbé), à *Orense en Galice*.
M. Genty (l'Abbé), à *Orléans*.
M. Chaussier.
M. d'Elhuyar (Jean-Joseph), à *Santa-Fé-de-Bogota*.
M. d'Elhuyar (Fauste-Firmin), *idem*.
M. Chaptal.
M. Pastoret.
M. Parmentier.
M. Rigal, à *Gaillac*.
M. Reynalt.
M. Mazel.
M. Dodun, au *Mans*.
M. Gaussen, à *Montpellier*.
M. Boudon de Saint-Amans.
M. Amoreux, à *Montpellier*.
M. Delambre, à *Paris*.
M. Tournon, à *Bordeaux*.

Depuis, l'Académie a fait les nominations suivantes :

1809. M. Pagés, devenu associé ordinaire.
M. Lacoste (l'Abbé), à *Clermont Ferrand*.
M. Johanneau.
M. Thénard.
M. Lacour, à *Bordeaux*.
M. Cayla.
M. Tissié, devenu associé ordinaire.
M. Save.
M. Sicard (l'Abbé), à *Paris*.
1810. M. Latour.
1811. M. Astier.
M. de Roquefort.
M. de Fortia d'Urban.
M. Lenoir.
M. Francoeur.
M. Leroux.
1812. M. de Charpentier.

M. Damin.
M. Rendu.
M. Champollion-Figeac.
M. Loiseleur des Longchamps.
M. Hernandès.
1813. M. Labey, à *Paris*.
M. Babey.
M. Lefèvre-Gineau.
M. Delpech.
1814. M. Bruand, à *Besançon*.
M. Vauthier, devenu associé ordinaire.
M. Weiss.
1815. M. de Viado.
1816. M. du Trochet.
M. Andrieux.
1817. M. Caffort (l'Abbé).
M. Puiggari.
1818. M. Lermier.
M. Millin, à *Paris*.
M. Palassou.
M. Tarry.
1819. M. Chaudruc de Crazannes.
1820. M. Mosneron.
M. Dussaussoy.
1821. M. Boucharlat.
M. Sorlin.
1822. M. Davezac de Macaya.
1823. M. de Puymaurin fils.
M. de Villy.
1824. M. Sérullas.
M. Labarraque.
1825. M. Scoutetten.
1826. M. de Golbéry.
M. Delpon de Livernon.
1827. M. Forest.
M. Pierquin.

ASSOCIÉS ORDINAIRES PASSÉS DANS LA CLASSE DES CORRESPONDANS.

Lorsqu'un associé ordinaire, devenu correspondant, revient résider à Toulouse, il reprend sans nouvelle élection la première place vacante dans sa classe.

M. Lombard, de l'ancienne Académie, mort en 1814.
M. Reboul, *idem.*
M. Bordes, *idem.*
M. Vidal, mort en 1819.
M. Paulin.
M. Pagés.
M. Desmousseaux.
M. Tissié.
M. Chaumont.
M. de Sérigny.

ÉTAT ACTUEL DE L'ACADÉMIE.

1827.

ASSOCIÉS HONORAIRES.

Monseigneur l'Archevêque de Toulouse.

M. le premier Président de la cour royale de Toulouse.

M. le Préfet du département de la Haute-Garonne.

M. le Comte Daru, G. C. ✱, Pair de France, Membre de l'Académie française, à *Paris*.

M. le Baron Cuvier, C. ✱, Conseiller d'état, l'un des Secrétaires perpétuels de l'Académie royale des Sciences, à *Paris*.

M. le Baron Lepin, C. ✱, ✱, Maréchal de camp d'artillerie, en retraite, à *Salins*.

ACADÉMICIEN-NÉ.

M. le Maire de Toulouse.

ASSOCIÉS LIBRES.

M. le Baron Marcassus de Puymaurin (Jean-Pierre-Casimir), C. ✱, Membre de la chambre des députés.

M. le Baron Desazars (Guillaume-Joseph-Jean-François), O. ✱, premier Président honoraire.

M. Clausade (Jean-Pierre), Ingénieur en chef des ponts et chaussées, en retraite.

M. Larrey (Alexis), ✱, Professeur à l'Ecole de médecine.

M. l'Abbé Saint-Jean (Jean), Professeur émérite.

ASSOCIÉS ORDINAIRES.

CLASSE DES SCIENCES.

1.re SECTION.

SCIENCES MATHÉMATIQUES.

Mathématiques pures.

M. Léon (Joseph), Professeur à la Faculté des Sciences.

M. de Carney (Alphonse), ✻, Professeur à l'Ecole royale d'artillerie.

M. Vauthier (Jean-Charles-Auguste), Professeur de mathématiques au Collége royal.

M. Larrouy (Simon-Amand), ✻, Recteur de l'Académie royale de Toulouse.

Mathématiques appliquées.

M. Virebent (Jacques-Pascal), Professeur d'architecture à l'Ecole spéciale des arts.

M. Magués (Jean-Polycarpe), Ingénieur en chef des ponts et chaussées.

M. Gantier (Louis-François), Professeur à l'Ecole royale d'artillerie.

M. Abadie (Jean), mécanicien.

M. Bellot (Joseph-René), Géomètre en chef du cadastre.

Physique et Astronomie.

M. de Saget (Charles), Propriétaire.

M. Dessole (Jean-Gabriel), O. ✻, Préfet du département des Basses-Pyrénées.

2.me SECTION.

SCIENCES PHYSIQUES ET NATURELLES.

Chimie.

M. Dispan (Pierre), Professeur de chimie à la Faculté des Sciences.

M. Lussan (Guillaume), Pharmacien.

M. Pailhés (Jean-Baptiste), Pharmacien.

M. Magnes-Lahens (Jean-Pierre), Pharmacien, de l'ancien Collége de pharmacie de Paris.

Histoire naturelle.

M. le Baron Picot de Lapeyrouse (Isidore), Professeur à la Faculté des Sciences, Directeur du jardin de botanique.

M. Frizac (François), Conseiller de Préfecture.

M. Dralet (Etienne-François), ✲, Conservateur des forêts.

Médecine et Chirurgie.

M. Cabiran (Nicolas), Docteur en médecine.

M. Viguerie (Charles-Guillaume), Docteur en chirurgie, Professeur à l'Ecole de médecine.

M. Dubernard (Pierre-François-Marie), Docteur en médecine, Professeur à l'Ecole de médecine.

M. Ducasse (Jean-Marie-Augustin), Docteur en chirurgie, Professeur adjoint à l'Ecole de médecine.

CLASSE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES.

M. le Baron DE MARCORELLE (Jean-François-Joseph), ✻, Maire de Fronton.

M. RUFFAT (Jean-Dominique-François-Marie), Professeur à la Faculté de Droit.

M. HOCQUART (Matthieu-Louis), O. ✻, premier Président de la cour royale.

M. le Marquis de VILLENEUVE (François), ✻, Préfet du département de la Corrèze.

M. DU MÈGE (Alexandre-Louis-Charles-André), ex-Ingénieur militaire, Membre de la Société des Antiquaires de France, l'un des Directeurs du Musée de Toulouse.

M. TAJAN (Bernard-Antoine), Avocat à la cour royale.

M. l'Abbé JAMME (Jean-Gabriel-Xavier-Auguste), Professeur à la Faculté de Théologie.

M. DE BASTOULH (Jean-Raymond-Marc), ✻, Professeur à la Faculté de Droit.

M. le Baron DE MALARET (Joseph-François-Magdelaine), ✻, Propriétaire.

M. le Baron DE LAMOTHE-LANGON (Etienne-Léon), ancien Sous-préfet.

M. BEGUILLET (Gabriel-Délie), Directeur des contributions directes.

M. FLEURY DE LÉCLUSE (Jean-Marie), Professeur de littérature grecque et de langue hébraïque à la Faculté des Lettres.

M. DUFFOURC (Guillaume), Docteur en médecine.

M. GRESSET (Félix), Professeur de rhétorique au Collége royal.

M. le Marquis d'Aguilar (Melchior-Louis), ✲, Chef d'escadron, en retraite.

M. Baron de Montbel (Guillaume-Isidore), ✲, Maire de Toulouse.

ASSOCIÉS ÉTRANGERS.

M. le Baron Larrey, C. ✲, Chirurgien en chef de la garde royale, Chevalier de la Couronne de Fer, à *Paris*.

SECRÉTAIRE PERPÉTUEL.

M. d'Aubuisson de Voisins (Jean-François), ✲, ✲, Ingénieur en chef au corps royal des Mines.

TRÉSORIER PERPÉTUEL.

M. Romieu (Jean-François), Professeur Doyen de la Faculté des Sciences.

CORRESPONDANS.

CLASSE DES SCIENCES.

1.re SECTION.

SCIENCES MATHÉMATIQUES.

Mathématiques pures.

M. Paulin, ancien Recteur de l'Académie de Cahors, à *Paris* * (1).

---

(1) Les associés correspondans dont les noms sont suivi d'un astérisque *, sont ceux qui ont été associés ordinaires.

M. Tissié, ancien Professeur de mathématiques, à *Montpellier* *.

M. Raynalt, Professeur de mathématiques, à *Estagel* (Pyrénées-Orientales).

M. Francoeur, Professeur à la Faculté des Sciences, à *Paris*.

M. Boucharlat, Secrétaire général de l'Athénée des Arts, à *Paris*.

Mathématiques appliquées.

M. de Sérigny, Officier supérieur du génie maritime, à *Nantes* *.

M. Lermier, Commissaire des poudres et salpêtres, à *Bordeaux*.

M. Dussaussoy, ✱, ⁂, Chef de bataillon d'artillerie, à *Douai*.

Physique et Astronomie.

M. Chaumont, ✱, Officier supérieur du génie maritime, à *Cherbourg* *.

M. Babey, Professeur au Collége royal de *Besançon*.

M. le Chevalier Lefèvre-Gineau ✱, Membre de l'Institut, Professeur honoraire au Collége de France, à *Paris*.

M. Sorlin, Professeur au Collége royal de *Tournon*.

M. de Puymaurin fils, Directeur de la monnaie des médailles, à *Paris*.

2.me SECTION.

SCIENCES PHYSIQUES ET NATURELLES.

Chimie.

M. Reboul, Correspondant de l'Institut, à *Pezenas* *.

M. le Comte CHAPTAL, G. ✻, Pair de France, Membre de l'Institut, à *Paris*.

M. le Baron THÉNARD ✻, Professeur au Collége de France, Membre de l'Institut, à *Paris*.

M. SAXE, Pharmacien, à *Saint-Plancard* (Haute-Garonne).

M. ASTIER ✻, Pharmacien major, à *Cintegabelle* (Haute-Garonne).

M. SÉRULLAS ✻, Professeur de chimie, à *Metz*.

M. LABARRAQUE, Pharmacien, à *Paris*.

Histoire naturelle.

M. JOHAN DE CHARPENTIER, ancien Ingénieur des Mines de S. M. le Roi de Saxe, à *Bex*, en Suisse.

M. LOISELEUR DES LONGCHAMPS, Docteur en médecine, à *Paris*.

M. DU TROCHET, Naturaliste, à *Paris*.

M. PALASSOU, Correspondant de l'Institut, à *Ogenne* (Basses-Pyrénées).

Médecine et Chirurgie.

M. PILHES, Médecin, à *Pamiers*.

M. CHAUSSIER ✻, Professeur honoraire à la Faculté de Médecine de *Paris*.

M. LATOUR, Docteur en médecine, Membre de l'Académie des Sciences et Arts d'*Orléans*.

M. LEROUX ✻, Professeur honoraire de la Faculté de Médecine de *Paris*.

M. HERNANDÈS ✻, premier Médecin retraité de la marine, à *Toulon*.

M. DELPECH ✻, Professeur à la Faculté de Médecine de *Montpellier*.

M. Tarry, Docteur en Médecine, à *Agen*.

M. Scoutetten, Docteur en Médecine, à *Metz*.

M. Pierquin, Médecin de la Charité, à *Montpellier*.

CLASSE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES.

M. Bordes, Administrateur de l'enregistrement, à *Paris* *.

M. Pagés, ancien Magistrat, à *Paris* *.

M. le Baron Desmousseaux, C. ✠, ancien Préfet, à *Dreux* *.

M. Mazel, Avocat, à *Pezenas*.

M. Boudon de Saint-Amans, à *Agen*.

M. Johanneau (Eloi), Membre de la Société royale des Antiquaires, à *Paris*.

M. le Baron Caila, Conseiller à la cour royale de *Bordeaux*.

M. de Roquefort (J. B. B.), Membre de la Société royale des Antiquaires, à *Paris*.

M. le Comte de Fortia-d'Urban, Membre de la Société royale des Antiquaires, à *Paris*.

M. Lenoir (Alexandre), ✠, Administrateur des monumens de l'Abbaye royale de Saint-Denis, à *Paris*.

M. Damin, à *Paris*.

M. Rendu, Conseiller au Conseil royal de l'instruction publique, à *Paris*.

M. Champollion-Fijeac, Officier de l'Université royale, à *Paris*.

M. Weiss, Bibliothécaire de la ville de *Besançon*.

M. Alonso de Viado, à *Madrid*.

M. Andrieux, Professeur de rhétorique au Collége royal de *Limoges*.

M. l'Abbé Caffort, Chanoine, à *Narbonne.*

M. Puiggari, Professeur de rhétorique au Collége de *Carcassonne.*

M. le Baron Chaudruc de Crazannes, ✱, Maître des requêtes, Officier de l'Université royale, Sous-préfet de *Figeac.*

M. le Baron Mosneron, ancien Député, à *Saint-Gaudens.*

M. Davezac de Macaya, à *Bagnères-de-Bigorre.*

M. de Villy, Secrétaire général de la Société des Lettres, Sciences et Arts de *Metz.*

M. de Golbéry ✱, Conseiller à la cour royale de *Colmar.*

M. Delpon de Livernon, Membre du Conseil général du Lot, à *Figeac.*

M. Forest, Avocat, à *Oloron.*

NOTICE

SUR LES TRAVAUX

DE LA CLASSE DES SCIENCES

DE L'ACADÉMIE DE TOULOUSE,

DEPUIS LE MOIS DE NOVEMBRE 1807, JUSQU'AU MOIS D'AVRIL 1822;

PAR M. ALPHONSE DE CARNEY,
ASSOCIÉ ORDINAIRE.

NOTICE

SUR LES TRAVAUX

DE LA CLASSE DES SCIENCES

DE L'ACADÉMIE DE TOULOUSE.

PREMIÈRE PARTIE.

PLAN DE CETTE NOTICE. CONSIDÉRATIONS GÉNÉRALES.

En entreprenant le travail que l'Académie a bien voulu nous confier, nous n'avons pu nous faire long-temps illusion sur les difficultés que présentait son exécution, et sur l'impossibilité de les vaincre entièrement. S'il est déjà difficile d'analyser des ouvrages scientifiques, qui, ne donnant rien à l'agrément du style, consistent en faits essentiels, dont on ne peut omettre une partie sans porter atteinte à la liaison des idées qui constitue le mérite de l'ouvrage ; ne sera-ce pas une tâche bien plus pénible encore que d'abréger une résumption, qui n'est elle-même qu'un premier abrégé ? Pourrions-nous espérer de donner, dans un aussi court espace, un précis exact et lucide de mémoires basés sur des raisonnemens, des faits ou

Plan de la Notice.

des calculs? Nous serait-il même toujours possible d'en faire connaître clairement le but, la marche et les résultats? Non, sans doute; et nous nous sommes bientôt convaincus que, même avec les secours qui plus d'une fois nous ont manqué, nous n'aurions pu exécuter notre projet sous ce point de vue, sans sortir du cadre dans lequel nous sommes circonscrits, et sans reproduire presque en entier les résumptions que nous sommes chargés d'abréger.

Ainsi, nous ne craignons point d'en faire l'aveu, cette notice sera, trop souvent peut-être, une simple nomenclature qui pourra ne pas paraître exempte d'une sorte d'aridité. Nous entrerons néanmoins dans des détails un peu plus circonstanciés sur les mémoires consacrés à des objets d'un intérêt général, et même sur ceux qui présentent un intérêt particulier à la contrée que nous habitons, en faisant mention de tous les faits dont la connaissance peut être agréable aux savans, nécessaire à l'administration, et avantageuse aux hommes qui, ayant conçu des projets utiles, sont souvent arrêtés par le manque de renseignemens indispensables, et entreprennent quelquefois à grands frais des recherches pénibles, pour se procurer des élémens déjà déterminés avec autant et plus de précision qu'ils ne pourraient en apporter dans leurs opérations (1).

---

(1) Quelques-uns des mémoires dont il est ici question ont été, à la vérité, déjà livrés à l'impression par leurs auteurs, soit

Quant aux mémoires dont le sujet est moins important, et à ceux dont le temps a affaibli l'intérêt qu'ils avaient pu inspirer à l'époque où ils furent composés, nous n'en ferons, comme nous l'avons annoncé, qu'une mention succincte, et seulement suffisante pour leur attirer la part d'estime qui leur est due, car tous attestent le zèle et la persévérance avec laquelle l'Académie s'est occupée de l'avancement et du perfectionnement des sciences que son institution l'appelle à cultiver.

Tel est le plan que nous avons suivi, ou du moins que nous avons tâché de suivre; car, il faut bien l'avouer, dans quelques occasions les matériaux nous ont manqué. Plus d'une fois, des mémoires ayant été perdus sans que les auteurs aient pu en fournir de nouvelles copies, les résumptions présentent des lacunes; plus d'une fois aussi, les résumptions, égarées elles-mêmes, n'ont pu être mises à notre disposition. Dans ce dernier cas, nous avons cherché à recourir aux mémoires originaux, ce qui malheureusement ne nous a pas toujours été possible.

Nous avons adopté, pour l'ordre suivant lequel nous passerons en revue les divers mémoi-

---

séparément, soit dans des journaux scientifiques; ainsi les résultats qu'ils contiennent doivent être regardés comme connus; mais la difficulté qu'on peut éprouver à se procurer des matériaux ainsi dispersés, nous a fait penser qu'on trouverait avec plaisir, réunis dans un même ouvrage, les principaux faits qui s'y trouvent consignés.

res, la classification la plus simple, en les rapportant aux sous-divisions qui composent la classe des sciences.

Ainsi, dans notre seconde partie, nous ferons mention des mémoires de mathématiques pures.

La troisième comprendra ceux qui sont relatifs aux mathématiques appliquées.

La quatrième, les mémoires de physique et d'astronomie.

Les mémoires de chimie formeront le sujet de la cinquième partie.

Ceux d'histoire naturelle seront classés dans la sixième.

La médecine et la chirurgie fourniront la matière de la septième.

Une huitième sera consacrée aux sujets de prix, et aux rapports qui ont été faits sur les concours.

Enfin, dans une neuvième et dernière partie, nous donnerons un extrait des éloges qui ont retracé les vertus et les talens des confrères que nous avons eu le malheur de perdre, en y joignant de courtes notices biographiques sur ceux qui, étant morts pendant la dispersion de l'Académie, n'ont pu recevoir les honneurs d'un éloge public.

En intervertissant ainsi la série chronologique des mémoires que nous devons examiner, pour adopter un ordre méthodique et par conséquent plus convenable, nous aurons soin néanmoins de faire connaître la date de chaque ouvrage. Outre

l'avantage de constater la priorité de certains travaux, leur date peut expliquer quelquefois le motif qui les a fait entreprendre.

Mais, avant de nous livrer à cet examen, qu'il nous soit permis de nous arrêter un instant sur quelques considérations générales relatives à la marche des sciences, à leur but et à leur utilité. Les considérations de ce genre forment ordinairement le sujet des discours d'ouverture prononcés dans les séances publiques (1), et servent quelquefois d'exorde aux résumptions, productions estimables que nous nous reprocherions de passer sous silence.

I. De tout temps, les sciences ont trouvé des détracteurs, même parmi les écrivains distingués: les uns, moralistes rigides, les ont regardées comme inutiles et même comme dangereuses; les autres, sceptiques outrés, ont osé contester jusqu'à leur certitude. M. Cabiran a attaqué ces deux classes d'adversaires avec les armes du raisonnement et de l'expérience (2). Après avoir répondu aux premiers par des faits nombreux et des raisons solides, il ajoute : « La science contient un prin-

Considérations générales.

(1) Plusieurs de ces discours, appartenant à des membres de la classe des Inscriptions et Belles-lettres, seront mentionnés dans la notice des travaux de cette classe.

(2) Discours d'ouverture de la séance publique du 18 avril 1822.

» cipe de vie sociale qui embrasse les destins de » l'humanité, et lie de siècle en siècle les travaux » de l'esprit humain; elle est amie de l'ordre et de » la paix; elle se place au-dessus du théâtre ora- » geux des passions; elle contient les élémens les » plus propres à lier les cœurs généreux qui cher- » chent la vérité et les moyens de cimenter le » bonheur des nations. »

Quant aux seconds, il dévoile leurs sophismes, mais il leur porte un coup plus sensible, en leur disputant, en leur arrachant même, un écrivain illustre qu'ils citent avec orgueil comme un des principaux chefs de leur école. « Montaigne, dit- » il, n'était ni pyrrhonien, ni sceptique; mais les » sciences morales et physiques de son temps le » plaçaient entre les innombrables systèmes des » sophistes grecs, et l'école dominante et impé- » rieuse des qualités occultes et de la nature qui » avait horreur du vide.

» Il n'y trouvait que futilité ou erreur, il ac- » cabla cette fausse science du poids de sa grande » raison, et des ressources infinies d'un style spi- » rituel, vif et piquant; il appelait la philosophie » une poésie sophistiquée.

» L'intelligence et la rectitude de jugement » dont la nature l'avait doué, devançait les siècles, » et appelait la vraie philosophie, qui, repoussant » les systèmes, n'établit les lois que sur l'harmonie » des faits. C'était aussi la science des faits qu'il » avait cultivée, et la masse de ses connaissances » était prodigieuse; on est surpris, là où l'on ne

» suppose qu'un moraliste profond, de trouver
» une si grande instruction dans le seizième siècle.
» Il commente Ptolémée et Copernic, lorsque l'é-
» cole se bornait à faire tourner le soleil autour de
» la terre; il étonne par la variété de ses connais-
» sances dans les sciences physiques et naturelles,
» et saisit jusqu'au moyen de propagation de l'ac-
» tion des animaux électriques. »

Après plusieurs citations des Essais de Montaigne, qui viennent à l'appui de l'opinion de M. Cabiran, il conclut de la manière suivante :

« Effaçons donc le nom de notre célèbre com-
» patriote du nombre des sceptiques; il doutait
» parce qu'il était entouré de nuages; mais c'était
» le doute philosophique que Descartes appelle
» avec raison le premier degré de la sagesse.

» Effaçons ce nom illustre du nombre des dé-
» tracteurs de la science véritable; il l'appelait de
» ses vœux, en combattant le faux savoir de son
» siècle. Plaçons-le, au contraire, à la tête de ceux
» qui ont combattu l'erreur avec persévérance et
» succès. »

II. Les hommes qui consacrent leur vie et la puissance de leur esprit à la recherche de la vérité, éprouvent des sensations plus nobles et plus vives que les jouissances vulgaires au-dessus desquelles ils se sont élevés. M. Ducasse s'est plu à en tracer le portrait suivant (1) :

(1) Résumption de 1820.

« Si le spectacle de l'homme de bien aux prises
» avec l'infortune, est digne des regards du ciel,
» le sage, absorbé dans ses méditations, placé au-
» dessus des petites passions qui tourmentent ses
» semblables, et s'élevant à des hauteurs où elles
» ne peuvent atteindre, par la force de ses pensées
» et l'étendue de ses lumières, n'offre pas un spec-
» tacle moins imposant et moins digne de l'atten-
» tion du philosophe. En vain les désordres et les
» cris de la multitude se font entendre près de sa
» demeure paisible; dans le calme de la solitude,
» dans le silence du cabinet, il mesure le vaste
» champ des connaissances humaines; il voit s'a-
» grandir à ses yeux l'immense domaine des scien-
» ces, et n'a pas une pensée qui ne soit entière-
» ment consacrée à leur culte. Etranger à tout ce
» qui l'environne, que lui font et les vains plaisirs
» et les ambitions de la terre? Seul avec son génie
» et l'espoir d'une longue mémoire, un zèle ardent
» enflamme son courage, comme on voit l'abeille
» industrieuse puiser dans le calice des fleurs les
» matériaux qu'elle met en œuvre, et préparer,
» au milieu même des orages, les fruits précieux
» d'une abondante récolte. »

Mais quelle sera la récompense d'un aussi généreux dévouement? La publicité donnée à des travaux qui doivent éclairer le genre humain, et quelques rayons de cette gloire, objet des vœux de presque tous les hommes, et à laquelle on n'aspira jamais par des moyens plus légitimes. « C'est
» cet amour de la publicité, continue M. Ducasse,

» c'est ce désir ardent de la gloire, qui faisaient » braver à Galilée les cachots de l'inquisition, » qui isolaient Archimède au milieu des horreurs » d'un siége, et donnaient au poète cette inspiration » prophétique : Je ne mourrai pas tout entier. La » publicité est au génie ce que la lumière est aux » êtres organisés. La plante croît sans doute et se » développe dans l'ombre ; mais sa fibre lâche et » décolorée ne produit que des fruits insipides, et » n'atteint jamais à cette vigueur de végétation » que lui impriment les rayons du soleil. »

III. Si nous ne pouvons sans injustice refuser aux génies qui ont éclairé le monde, la gloire qu'ils ont achetée au prix de tant de veilles, sachons aussi distribuer cette gloire avec équité, et en admirant les progrès immenses des sciences exactes et naturelles dans les temps modernes, rendons à nos devanciers la justice qui leur est due, honorons les découvertes de l'antiquité, et restituons-lui plusieurs de celles qui passent pour modernes, soit qu'on les ait puisées chez elle sans lui en faire honneur, soit qu'on ait ignoré qu'elle en était en possession : tel est le sujet qui a fourni la matière d'un autre discours de M. Cabiran (1).

« Les sciences, dit l'orateur, n'ont jamais été » cultivées avec plus d'ardeur, de persévérance et

---

(1) Discours d'ouverture de la séance publique du 22 août 1822.

» de succès, que par la génération actuelle. Riches
» de l'héritage des siècles précédens, elles ont ac-
» quis une marche plus rapide et plus assurée; elles
» y sont parvenues par l'observation et l'expé-
» rience, par la sévérité dans l'examen des faits,
» par la règle qui les a coordonnés, par la supé-
» riorité des méthodes, et par une tendance opi-
» niâtre à rapprocher la marche des sciences na-
» turelles de celle des sciences exactes. Ainsi
» tombent les systèmes des romans de la science,
» et l'édifice des connaissances humaines s'élève
» sur des fondemens solides; ainsi, d'un côté,
» l'instruction se répand et vivifie le corps social,
» et de l'autre, l'homme acquiert une extension
» illimitée dans la disposition des agens physiques;
» sa puissance, ses moyens s'augmentent par les
» découvertes qui se succèdent, et par son empire
» toujours croissant sur les divers agens de la
» création.

» Mais tandis que la science moderne brille
» d'un si grand éclat, l'antiquité revendique son
» domaine dans les sciences qu'elle a cultivées
» avec succès, et préparées au développement
» qu'elles ont reçu dans le cours de tant de siècles;
» elle réclame sa supériorité dans ce qui ne lui
» a pas encore été arraché, ou dans ce qui lui a
» été emprunté sans en avouer l'origine. » M. Ca-
biran entre ici dans quelques détails parmi les-
quels nous ne citerons que l'exemple suivant :
« L'art télégraphique moderne était connu des
» anciens, et la connaissance de cet art remonte à

» une haute antiquité ; on la trouve dans l'Agamemnon d'Eschyle qui vivait il y a plus de 23 siècles. Dans cette tragédie, Clytemnestre, à Argos, annonce au chœur qu'elle a reçu la nouvelle de la prise de Troie, la nuit même où cette ville a succombé sous les armes des Grecs. Elle lui a été transmise, dit-elle, par des feux allumés sur le mont Ida, et par correspondance à l'île de Lemnos, sur le mont de Jupiter de l'Athos, sur le Pélion, le Messape, le Cithéron, l'Égiplancte et l'Arachné, jusqu'au palais des Atrides. Ainsi, par la correspondance de huit stations, cette nouvelle traversa, dans une nuit des plus courtes de l'année (1), un intervalle de 120 lieues, sur mer et par terre. La géographie moderne prouve que, même dans l'état actuel de la science, on ne saurait faire, dans les positions, un choix plus judicieux pour ce moyen de correspondance.

» Ce n'est pas seulement le principe de l'art télégraphique que l'antiquité peut réclamer; elle en a fourni aussi les développemens. On les trouve entre autres dans les institutions militaires dédiées à l'empereur Valentinien, par Végèce, il y a 15 siècles. A cette époque, l'on pratiquait déjà l'art de correspondre par le mouvement combiné de plusieurs madriers longs et à grande surface. »

(1) « Suivant l'abbé Barthélemy, cette prise eut lieu 17 jours avant le solstice d'été. »

Laissant ensuite de côté la discussion des faits particuliers, notre confrère s'abandonne à l'enthousiasme qu'excitent en lui les trésors scientifiques, les richesses littéraires, et les chefs-d'œuvre des arts dont nous sommes redevables à l'antiquité. Il jette même un coup d'œil sur l'état des sciences et des lettres chez les peuples que les Grecs et les Romains appelaient barbares, et chez les nations orientales. Nous ne le suivrons point dans cette digression, et nous terminerons cet article en transcrivant la fin de son discours, qui a un rapport direct à l'organisation de l'Académie.

« Une étroite alliance doit exister entre les » sciences positives et les productions du génie ; » entre les recherches de celui qui travaille à » arracher à la nature quelques-uns de ses secrets, » et celles qui consultent dans le passé la marche » de l'esprit humain pour l'instruction du présent » et de l'avenir. Pausanias nous apprend qu'Etéo- » cle, roi d'Orchomène en Béotie, fut le premier » qui y consacra un temple et des autels aux » Grâces. Près de ce sanctuaire, s'éleva celui des » Muses. Bientôt la déesse des Sciences y obtint » un culte particulier, et cette alliance heureuse » adoucit rapidement les mœurs sauvages du peu- » ple, et répandit la civilisation dans cette belle » contrée. C'est une semblable alliance qui pro- » duisit des siècles resplendissans de la lumière » des sciences et des arts, sous Périclès dans la » Grèce, sous Auguste à Rome, sous Léon X en » Italie, sous Louis XIV en France.

» Tels sont, Messieurs, les motifs qui, dans » l'organisation de notre Académie, ont allié l'é- » tude des monumens et de la littérature ancienne » à la culture des sciences.

» Félicitons le savant laborieux qui se voue à » la recherche de tout ce qui peut éclairer par les » momumens les vieux temps de la contrée qui l'a » vu naître. Si quelquefois sa gloire ne s'étend pas » au loin, il aura du moins fait une chose utile, » il aura fourni des matériaux à l'histoire. Félici- » tons celui qui, placé dans une sphère plus élevée, » discute avec intelligence les anciens titres des » nations, et rectifie leur histoire. Applaudissons » au zèle persévérant de ces Français (1), amis de » l'antiquité jusqu'à l'enthousiasme, qui, sans » crédit et sans appui, et par leurs seuls sacrifices, » sont parvenus à transporter en France un des » monumens les plus importans de l'antique astro- » nomie des Égyptiens. Applaudissons et accom- » pagnons de nos vœux cet autre généreux et » intrépide Français (2) qui, depuis plus de deux » ans, explore les monumens de la haute Nubie, au » milieu des armées de féroces Musulmans, exposé » à tous les périls de la guerre et d'un supersti- » tieux et sanguinaire fanatisme. Honneur aux » savans modestes de l'ancien Institut d'Égypte! » Au milieu des fatigues et des plus grands dan- » gers, ils ont visité et décrit, avec une étonnante » exactitude, les ruines colossales de cette con-

(1) MM. *Jollois* et *Devilliers*.

(2) M. *Frédéric Caillaud*.

» trée, dont les anciens habitans tenaient de si
» près au berceau du monde; ils ont doté la France
» d'un monument envié des autres nations, et qui
» traversera les siècles avec gloire. »

IV. Le mouvement qui a entraîné les esprits vers la culture des sciences dans le dix-huitième siècle, et la rapidité des découvertes qui en a été la suite, ont attiré l'attention de M. Ducasse (1); il en recherche la cause, et la trouve dans cette marche rigoureuse qui, toujours appuyée sur l'observation et l'expérience, conduit à des résultats positifs, faits pour attirer vers cette étude les esprits justes et solides, dégoûtés avec raison des vagues théories et des vaines subtilités de l'ancienne école.
« L'ancienne étude de la philosophie, nous dit-il,
» était loin sans doute d'avoir ce degré de force et
» de simplicité. Les faits n'en formaient que la
» partie la moins essentielle, et l'esprit, entraîné
» dans tous les sens par les écarts continuels de
» l'imagination, errait sans guide et sans boussole
» au milieu des préceptes absurdes, des systèmes
» trompeurs, et des hypothèses mensongères qu'en-
» fantaient tour à tour l'ignorance des choses, le
» désir du merveilleux et les secrètes inspirations
» de l'orgueil; mais rien ne ressemblait moins à
» la science, rien n'avait moins de solidité que
» l'échafaudage gigantesque sur lequel on ap-
» puyait les principes. C'était le colosse aux pieds

(1) Résumption de 1817

» d'argile ; une pierre s'est détachée, et le colosse
» s'est évanoui. »

M. Ducasse examine ensuite l'influence des sociétés savantes sur ce mouvement, et la régularité qu'elles lui ont imprimée. « Les Académies, qui sont
» les vrais dépositaires de la science, ne pouvaient
» pas rester étrangères au mouvement général qui
» emportait les esprits. Spécialement chargées
» d'entretenir l'émulation en flattant l'amour-pro-
» pre, de soutenir le talent en couronnant ses
» efforts, c'est sur-tout vers l'étude des faits que
» leurs institutions furent dirigées. L'observation
» remplaça les théories inutiles ; le langage de la
» vérité fut substitué au vain jargon des écoles ;
» et, le flambeau de l'analyse à la main, on vit
» s'élever ces grands monumens de la pensée, où
» le sage, au milieu de ses méditations profondes,
» vient puiser à la fois de si utiles et de si fortes
» leçons. »

Au milieu de tant de recherches dirigées sur tous les points, au milieu de tant de résultats de tous les genres, il en est auxquels on n'aperçoit pas d'application directe, et que des esprits chagrins regardent comme des amusemens futiles, et bons seulement à surcharger nos vastes collections académiques. On peut leur répondre, qu'une vérité démontrée n'est jamais inutile ; qu'elle détruit ordinairement une erreur, ce qui est toujours un résultat positif, et que ces vastes collections qu'ils affectent de mépriser, renferment, outre des travaux dont l'utilité ne fut jamais contestée, des

matériaux immenses qu'un homme de génie peut à chaque instant mettre en œuvre pour élever un édifice solide et brillant. Ainsi, pour nous servir d'une comparaison de l'orateur que nous venons de citer ; « ainsi l'illustre Riquet, creusant dans » sa pensée le fameux canal des deux mers, rassemblait des sources jusqu'alors inutiles, et forçait les ruisseaux voisins à verser le tribut de » leurs ondes dans le vaste réservoir que leur » préparait son génie. »

V. Tous les hommes qui s'adonnent à la science sont-ils placés dans des positions également favorables pour prendre une part active à ses progrès? Toutes les Académies peuvent-elles également concourir à ce but? Telles sont les questions sur lesquelles M. d'Aubuisson nous paraît avoir fait des réflexions pleines de sagesse (1).

« Toute Académie, et en général toute réunion » scientifique, a pour objet, ou de cultiver les » sciences et de chercher à en reculer les limites, » ou bien d'appliquer ceux de leurs principes ou » de leurs résultats qui en sont susceptibles, aux » arts, soit libéraux, soit mécaniques, et de les » faire ainsi servir au bien-être du citoyen et à » l'avantage de la société : *invention* ou *application*, tel est le résultat réel de tout travail scientifique. Le second des deux, l'application, est » celui auquel la nature même des choses conduit

(1) Résumption de 1813.

» plus particulièrement les diverses Académies ré-
» pandues dans les provinces d'un grand empire.

» L'homme indépendant qui est possédé du génie de la science, se rendra au point central de l'état : là, il trouvera de quoi satisfaire le besoin impérieux qu'il a de s'instruire; il vivra avec des personnes qui, attirées par les mêmes goûts, et parcourant la même carrière, exciteront sans cesse son émulation : livré tout entier à ses méditations scientifiques, il pourra produire ces théories brillantes, ces vues générales qui créent ou réforment les sciences; il pourra entreprendre ces grands ouvrages ou ces grands travaux qui exigent le concours de plusieurs savans, et qu'on ne peut faire qu'au milieu des livres, des collections et des laboratoires. Mais pour celui qui, initié même fort avant dans les sciences, est en quelque sorte fixé au sol qui l'a vu naître, à qui les devoirs de son état imposent des obligations particulières, qui n'a point les mêmes ressources, il n'est point dans le même cas, et l'on ne peut guères espérer de lui que des applications à l'art qu'il cultive, ou la connaissance des faits de physique et d'histoire naturelle qui sont pour ainsi dire à sa portée. »

Après avoir posé cette règle générale, M. d'Aubuisson avoue qu'elle admet des exceptions, et qu'il s'élève quelquefois des génies qui, trouvant en eux-mêmes toutes les ressources que leur position leur refuse, triomphent par leurs propres forces de tous les obstacles. « Ce n'est pas, s'écrie-

» t-il, dans la ville qui a produit et nourri l'illustre » Fermat, que l'on viendra contester cette vérité. » Les deux plus brillans génies dont les annales des » sciences fassent mention, Newton et Leibnitz, » se sont vivement disputé l'honneur de la plus » belle découverte que les mathématiques moder- » nes aient encore faite; ils la regardaient, avec » raison, comme leur titre principal à l'admiration » du monde savant; c'est cependant moins à eux » qu'à notre illustre compatriote que cet honneur » est dû; la postérité l'a ainsi jugé, et les plus » célèbres géomètres regardent aujourd'hui Fermat » comme le véritable inventeur du calcul diffé- » rentiel (1), commencement de ce calcul des in- » finis qui a doublé en quelque sorte les forces de » l'esprit humain, l'a mis à même de pénétrer dans » des régions de la physique et de l'astronomie » jusqu'alors inaccessibles, et lui a fait, pour ainsi » dire, découvrir le secret de la structure des cieux. » Fermat ne l'a pas exposé d'une manière expli- » cite il est vrai, mais le germe n'en existe pas » moins dans ses écrits. Newton, en faveur duquel » on a fait pencher la balance, n'avait guères de » titres plus positifs, et Fermat avait près d'un » demi-siècle d'antériorité. »

Tels sont les morceaux d'un intérêt général que nous avons cru devoir extraire des discours d'ou-

(1) Laplace. *Exposition du Système du monde*, liv. v, chap. IV.

verture et des résumptions. Dans les sections suivantes, nous pourrons encore leur emprunter quelques considérations relatives à diverses sciences particulières (1).

---

(1) Les résumptions ont été prononcées :

Le 17 août 1809	par M. Picot de Lapeyrouse ;
16 août 1810	Carney ;
26 août 1811	Dubernard ;
18 août 1812	Cabiran ;
29 avril 1813	d'Aubuisson ;
25 avril 1816	Ducasse ;
17 avril 1817	Ducasse ;
2 avril 1818	Carney ;
22 avril 1819	Dispan ;
13 avril 1820	d'Aubuisson, Ducasse ;
10 mai 1821	Dispan ;
18 avril 1822	d'Aubuisson.

Les événemens politiques et militaires de 1814 et 1815 ayant empêché la tenue des séances publiques du mois d'avril, il n'y eut point de résumption dans ces deux années, quoique l'Académie n'eût point suspendu ses travaux. Les résumptions postérieures à 1822 seront imprimées en entier.

SECONDE PARTIE.

MÉMOIRES DE MATHÉMATIQUES PURES.

Nous ferons précéder l'examen des mémoires de cette partie par quelques réflexions de M. Carney, qui nous ont paru propres à leur servir d'introduction (1).

« La connaissance des sciences mathématiques » ne s'est généralement répandue en France que » depuis un petit nombre d'années. Exclues autre» fois d'un système d'éducation qui, fondé dans » un temps où elles étaient presque inconnues, » s'était perpétué sans altération jusqu'à nos jours, » elles étaient regardées comme un objet d'étude » à part, nécessaire seulement à quelques hommes » destinés à exercer des fonctions particulières : » aussi n'étaient-elles enseignées avec quelque » étendue que dans certains établissemens spé» ciaux. Dans les colléges ordinaires, il n'en était » fait mention que dans le cours de philosophie, » par lequel un petit nombre d'élèves couronnaient » leurs études, et les idées surperficielles qu'ils y » avaient puisées, s'effaçaient bientôt de leur mé» moire. Ainsi, il n'était pas rare des rencontrer » des hommes qui avaient fait des études brillan» tes, d'excellens littérateurs, et même des savans

(1) Résumption de 1810.

» distingués dans d'autres parties, et qui étaient » cependant restés totalement étrangers à la con- » naissance des mathématiques, ou même qui en » avaient des idées tout-à-fait fausses.

» Quant aux hommes à qui leur profession fai- » sait un devoir de s'en occuper, ceux d'entr'eux » qui n'étaient point excités par ce vif attrait » pour la science, qui en fait braver les épines et » surmonter les difficultés, ils avaient com- » munément que des idées assez rétrécies, ce qui » leur arrivait probablement pour avoir étudié » dans des traités particuliers destinés à l'usage » de la profession qu'ils voulaient exercer. Quoi- » que ces traités fussent souvent l'ouvrage de » savans recommandables, leurs auteurs n'expo- » sant ordinairement que la portion des théories » nécessaire à leur but, enlevaient ainsi à ces » théories le caractère de généralité qu'elles doi- » vent toujours conserver. En outre, presque » tous les auteurs de traités élémentaires, dans » le dessein d'aplanir les difficultés, s'étaient » relâchés de la sévérité des démonstrations, et » de la rigueur qui doit en former le caractère » essentiel (1).

---

(1) « On ne peut, ce nous semble, se relâcher de la rigueur » géométrique qu'en faveur des hommes qui, se destinant à » pratiquer un art, n'entreprennent l'étude des mathématiques » que dans un âge où ils ont perdu, faute de les avoir exercées, » cette flexibilité de l'esprit qui fait saisir la finesse des preuves, » et cette force capable de suivre l'enchaînement d'une longue » suite de propositions. »

» Ainsi la science semblait s'être divisée en deux » parties, l'une vulgaire, destinée aux hommes » adonnés à la pratique (1), l'autre transcendante » et réservée aux seuls savans qui, n'écrivant que » pour des hommes de leur trempe, et sûrs d'être » entendus par eux, omettaient souvent les cal- » culs et les développemens nécessaires: ainsi » les écrits des inventeurs demeuraient ordinai- » rement inaccessibles au commun des mathéma- » ticiens, car le génie qui a pénétré dans les » principes les plus cachés de la science, franchit » les espaces intermédiaires, passe sur les diffi- » cultés sans les aplanir, et dédaigne les objec- » tions, au lieu d'employer à les combattre un feu » qu'il réserve à de nouvelles créations. La mé- » thode des fluxions et celle des infiniment petits » donnèrent lieu, dans leur naissance, à des ob- » jections spécieuses que les disciples des inven- » teurs ont solidement réfutées. Mais Newton et » Leibnitz ne cherchèrent d'autre réponse que » celle de Diogène au sophiste qui lui démontrait

(1) « Les livres de coupe des pierres, de charpente, de pers- » pective, etc., n'étaient pour la plupart que des recueils de » méthodes particulières qu'aucune théorie générale n'unissait » entr'elles. Monge, en réunissant les procédés épars dans ces » livres, en les dépouillant de ce qu'ils avaient de relatif à tel » ou tel art, et en les réunissant en corps de doctrine, a rendu » un service éminent à la science. Maintenant celui qui possède à » fond les principes de sa Géométrie descriptive, est capable, » non-seulement de les appliquer à tous les procédés connus des » arts, mais encore de résoudre avec facilité une foule de ques- » tions nouvelles qui peuvent se présenter. »

» l'impossibilité du mouvement : ils marchèrent, » et leurs pas ne furent point perdus pour la » science. »

» Tel était l'état de l'enseignement des mathé- » matiques en France, lorsque la révolution y » renversa le système entier de l'instruction pu- » blique. Au retour de l'ordre, un nouveau sys- » tème y fut établi sur un plan plus vaste, et » non-seulement l'étude des mathématiques fut » introduite dans les colléges, mais une école, » jusqu'alors sans modèle (1), et dans laquelle les » savans du premier ordre furent appelés à pro- » fesser, fut créée pour les élèves destinés aux » services publics. Dès-lors les traités élémentaires » en usage devinrent insuffisans pour former des » élèves capables de suivre les leçons de pareils » maîtres. Un seul mot, mais il est d'un homme » de génie, fit à cet égard la révolution la plus » heureuse : Préférez dans l'enseignement les mé- » thodes les plus générales ; présentez-les de la » façon la plus simple, et vous verrez en même » temps qu'elles sont presque toujours les plus » faciles... (2). Alors, tandis que Legendre, des- » cendant des hauteurs de la science pour com- » poser des élémens de géométrie, ramenait parmi » nous la rigueur des démonstrations, et la sévérité » du raisonnement, il parut sur toutes les bran- » ches, d'excellens livres élémentaires, dans les-

(1) L'école polytechnique.

(2) Laplace. *Écoles normales*, tom. IV, pag. 49.

» quels vinrent se fondre sans efforts, des théories
» détachées des traités les plus difficiles ; et ces
» élémens se perfectionnant de jour en jour, les
» élèves qui les ont étudiés à fond, ont l'esprit
» préparé à suivre les leçons les plus relevées, et à
» comprendre les ouvrages les plus abstraits. »

ARITHMÉTIQUE.
Manière de l'enseigner.
M. LÉON. 1811.

L'arithmétique a beaucoup gagné en rigueur et en développemens dans les ouvrages modernes; mais, tant parce qu'elle se présente la première dans l'ordre de l'enseignement, que par les difficultés qui lui sont propres, elle oppose aux efforts des élèves des obstacles assez difficiles à vaincre, et qui méritent toute l'attention des maîtres. Ce sujet a donné lieu à des *Observations* de M. LÉON *sur la manière d'étudier l'arithmétique.*

Ce professeur observe d'abord que la géométrie et l'algèbre, quoique plus difficiles en apparence que l'arithmétique, fatiguent cependant moins l'esprit de l'élève. Dans la première, la figure qu'il a sous les yeux soutient ses idées, et l'aide à reprendre le fil de la proposition, s'il l'a laissé échapper par défaut d'attention ; dans l'algèbre, il est guidé par le mécanisme d'un calcul assez simple qui laisse reposer son intelligence.

L'arithmétique, au contraire, ne présente qu'une suite de raisonnemens abstraits dont on ne peut perdre un chaînon sans être obligé de recommencer, et une exécution de calculs assez difficile. Si l'élève est trop jeune, comment fixer la mobilité de son imagination, sujette à des distractions con-

tinuelles, et captiver son attention sur des sujets arides? S'il est trop avancé en âge, comment donner à son esprit l'habitude des abstractions, et la souplesse nécessaire?

Quelque grandes que soient ces difficultés, un instituteur particulier peut les vaincre, en proportionnant sa marche à l'intelligence de son élève; mais dans les grands établissemens d'instruction publique, où la quantité des matières à voir dans l'année est déterminée d'avance, où le temps de la leçon est fixé avec une précision qui oblige de renvoyer au lendemain une démonstration inachevée, où chaque élève passe au tableau, souvent sans succès pour lui et sans fruit pour ses camarades, ces inconvéniens, quoique nécessaires, n'en sont pas moins grands.

Pour les atténuer, puisqu'on ne peut les détruire entièrement, M. Léon voudrait que les élèves ne commençassent ce qu'on appelle le cours d'arithmétique, qu'après avoir acquis la pratique des quatre règles; que pendant qu'un élève opère au tableau, les autres, ayant en main un crayon et du papier, fussent obligés d'exécuter la même opération, et qu'enfin tous eussent un cahier contenant les réponses aux questions qui se font habituellement dans les examens, leur esprit n'étant point encore assez fort pour détacher d'une théorie ce qui a rapport à la question qu'on leur adresse.

ALGÈBRE. Comparée aux langues. M. VAUTHIER 1818.

L'algèbre, en faisant abstraction des nombres, et se bornant à indiquer la marche à suivre dans les calculs numériques, devient la science de la grandeur en général, et dès-lors elle peut écrire les questions sous une expression réduite à son plus grand degré de simplicité, et marcher à leur solution sans s'écarter du but. Cette propriété a conduit plusieurs auteurs estimables, et en particulier Condillac, qui à la vérité était plus métaphysicien que géomètre, à la comparer à une langue bien faite. M. VAUTHIER, dans un mémoire intitulé : *De l'algèbre considérée comme langue, et des expressions imaginaires*, trouve que cette comparaison, quoique ingénieuse, a été poussée trop loin, et que ces auteurs n'ont pas su préciser le point où elle cesse d'exister, défaut essentiel dans toute espèce de comparaison, et qu'il faut sur-tout éviter dans celles qui regardent les mathématiques. Il fait observer que, quoique les langues aient une syntaxe qui enseigne à coordonner les parties du discours, l'expression d'une pensée prend une foule de formes différentes, suivant l'imagination, la tournure d'esprit et la sensibilité de celui qui est chargé de l'exprimer; qu'en un mot, les langues sont soumises à ceux qui les emploient, tandis que, lorsqu'une question est écrite algébriquement, la marche de sa solution est tracée; l'algèbre agit le plus souvent sans notre coopération, et tout l'art de l'analyste consiste à savoir la questionner et à interpréter ses réponses.

Les imaginaires arrachent à Condillac l'exclamation suivante : « Il y a donc, jusque dans » l'algèbre, des expressions qui ne signifient » rien (1). » M. Vauthier répond qu'en admettant qu'il y ait dans les langues des expressions qui ne signifient rien, ce dont il est permis de douter, l'algèbre n'est point dans ce cas, et que les cinq espèces de solutions qu'elle obtient, positives, négatives, indéterminées, infinies et imaginaires, répondent toutes parfaitement à la nature des questions qui lui sont adressées; ce qu'il prouve par le raisonnement et par quelques exemples bien choisis, pris dans la théorie des courbes du second degré.

Si la signification des symboles imaginaires, obtenus pour réponse à une question proposée, ne présente aucune obscurité à l'esprit, leur emploi dans le calcul n'offre pas une aussi grande clarté. M. Romieu, dans un *Mémoire sur la transformation des quantités dans lesquelles il entre des imaginaires*, examine en détail toutes les circonstances qui peuvent se présenter, lorsque, par une suite de la généralité de l'algèbre, on applique des règles faites pour des quantités réelles aux symboles imaginaires, et il éclaircit pleinement les paradoxes et les ambiguités qui paraissent en résulter.

Imaginaires. M. Romieu. 1810.

---

(1) *Langue des Calculs*, liv. II, ch. XIII. Du reste, Condillac, au même endroit, fait remarquer avec raison l'impropriété de la dénomination de *quantités imaginaires*.

Racines égales.
M. Tissié.
1813.

Ce n'est point assez de déterminer les différentes racines d'une équation, c'est-à-dire, les valeurs qui, substituées à la place de l'inconnue, rendent le premier membre de l'équation égal à zéro, il faut encore, pour compléter le nombre des racines déterminé par le degré de l'équation, savoir combien de fois le facteur binome qui contient une racine, est répété dans la proposée. M. Tissié a eu pour but de faciliter cette recherche, dans un mémoire qu'il a communiqué à l'Académie, sous le titre de *Théorie des racines égales*.

La méthode de M. Tissié, dont nous ne pouvons donner qu'une idée fort incomplète, parce que son mémoire n'est pas sous nos yeux, ne repose point sur la formation de l'équation aux différences des racines. « Elle donne les moyens » de trouver, non-seulement les racines multiples » les unes après les autres, mais encore elle pré» sente des règles sûres pour les partager en fac» teurs, dans lesquels se trouvent séparément les » racines qui entrent dans la proposée, une fois, » deux fois, trois fois, etc. »

Géométrie.
Manière de l'enseigner.
M. Léon.
1810.

En faisant hommage à l'Académie d'un Traité de géométrie par demandes et par réponses, à l'usage des élèves qui se destinent à subir des examens, M. Léon y a joint des *Réflexions sur l'enseignement des mathématiques dans les établissemens d'instruction publique*. Comme ces réflexions regardent principalement l'enseignement de la géométrie, c'est ici que nous croyons devoir en parler.

L'auteur signale les obstacles qui s'opposaient aux progrès des élèves, à l'époque où il écrivait. Ces obstacles provenaient, 1.° de la réunion des élèves dans les salles d'étude où ils ne peuvent jouir du silence nécessaire à la méditation; 2.° de la variété de leurs travaux, et par suite du peu de temps qu'ils peuvent consacrer aux mathématiques. M. Léon voudrait qu'il y eût pour les écoles un texte consacré, qui fût toujours entre les mains des élèves, et qu'au lieu de professer, le maître fit lire ce texte, le développât, et répondît aux objections que les élèves seraient invités à faire; 3.° enfin, de la rédaction des livres élémentaires dont la concision est trop grande et où sont omises beaucoup d'idées intermédiaires; vide qu'il est difficile à un élève qui a peu de temps à donner à l'étude, de remplir entièrement par ses propres forces (1). La méthode employée par M. Léon, pour remédier à cet inconvénient, consiste à développer une proposition au tableau, à faire ensuite copier la figure par les élèves, et enfin à leur dicter la démonstration dans le même ordre qu'on la leur a exposée.

---

(1) M. Léon fait remarquer aussi un défaut qui, léger en apparence, est cependant réel dans les livres destinés à être mis entre les mains des élèves; c'est de faire servir une même figure à plusieurs démonstrations. L'élève, s'égarant dans la foule des lignes inutiles à l'objet qu'il a en vue, a beaucoup de peine à suivre le fil de sa proposition, et à le retrouver lorsqu'il l'a perdu.

Cercle et corps ronds. M. Romieu. 1808.

Tous ceux qui ont étudié la géométrie se rappellent l'embarras qu'ils ont éprouvé lorsque, pour la première fois, ils sont arrivés à la démonstration de l'aire du cercle; effectivement, tous les principes sur lesquels ils s'étaient appuyés jusqu'alors leur manquent à la fois, et de quelque manière qu'on leur présente ce passage des droites aux courbes, il laisse pendant long-temps de l'obscurité dans leur esprit. M. Romieu, dans un *Mémoire sur le cercle et les corps ronds*, examine tous ces modes de démonstration, qui sont assez nombreux; il cherche à en apprécier la rigueur et l'élégance, et finit par donner la préférence à la méthode des anciens.

M. Carney. 1810.

Le même sujet nous offre aussi un mémoire de M. Carney, également intitulé *Du cercle et des corps ronds*. Il discute d'abord, comme M. Romieu, le mérite des divers genres de démonstration, et finit par proposer un nouveau moyen d'appliquer les limites à ce genre de questions, qu'il se propose sous forme de problèmes; ainsi, en prenant pour exemple l'aire du cercle, il la suppose égale au produit du demi-rayon par un facteur inconnu. Observant ensuite que l'aire du cercle est plus petite que celle d'un polygone régulier circonscrit d'un nombre quelconque de côtés, et plus grande que celle du polygone inscrit d'un nombre de côtés double, il fait voir, par une double inégalité dans laquelle le demi-rayon facteur constant disparait, que le facteur inconnu est plus petit que le périmètre d'un polygone régulier circonscrit d'un

nombre de côtés quelconque, et plus grand que celui du polygone régulier inscrit du même nombre de côtés; il est donc égal à la circonférence. Le même moyen s'applique aux corps ronds.

Quoique les anciens fussent parvenus par la synthèse à de très-belles propositions sur les sections coniques, ce n'est que depuis qu'on a su appliquer l'algèbre à la géométrie qu'on peut considérer ces courbes comme parfaitement connues, et tous les jours on leur découvre des propriétés qu'on ne soupçonnait pas; telle est celle de la parabole, par laquelle les deux tangentes, menées par les extrémités d'une corde passant par le foyer de la courbe, sont rectangulaires entr'elles. Dès que M. Léon eut connaissance de l'énoncé de cette proposition, il en trouva une démonstration, qu'il nous communiqua sous le titre de *Démonstration d'un théorème sur la parabole, nouvellement découvert*. Il fait voir que si deux droites tournent en demeurant constamment rectangulaires entr'elles et tangentes à la parabole, le sommet de l'angle droit décrit la directrice de la courbe; cherchant ensuite l'équation de la droite qui joint les points de contact, il trouve que l'abscisse de son point d'intersection avec l'axe est égale au quart du paramètre, ce qui est la propriété cherchée.

Géométrie analytique.
Tangentes à la parabole.
M. Léon.
1814.

On sait mener une tangente à une courbe du second ordre, soit par un point pris sur la courbe, soit par un point extérieur; et, la tangente une

Normales.
M. Vauthier
1814.

fois connue, on peut lui mener une normale. M. VAUTHIER, dans un *Essai sur les normales*, s'est proposé le problème inverse, c'est-à-dire, de mener, par un point donné, une normale à la courbe, question pour ainsi dire plus générale, puisque le point peut être pris intérieurement. Pour éviter la complication des calculs, l'auteur a traité ce sujet pour chaque courbe en particulier.

Prenant donc l'équation d'une droite assujettie à passer par le point donné, et y introduisant les conditions nécessaires pour que cette droite soit normale à une ellipse, il combine son équation avec celle de l'ellipse rapportée à son centre et à ses axes, et cherche l'abscisse du point où la normale coupe le grand axe, ce qui le conduit à une équation du quatrième degré, dont le dernier terme, essentiellement négatif, suppose l'existence au moins de deux racines réelles. Passant ensuite à la discussion des cas particuliers, il détermine les points par lesquels on peut effectivement mener quatre normales à la courbe.

En introduisant dans cette équation les changemens convenables, M. Vauthier trouve des résultats analogues pour l'hyperbole ; et quant à la parabole, en la traitant directement, il est conduit à une équation du troisième degré dont le dernier terme est négatif, ce qui prouve l'existence au moins d'une racine positive. Il finit en trouvant les points pour lesquels il existe trois normales.

L'analyse aux trois dimensions, sujet vaste, fécond en résultats, et qui, par l'extension qui lui a été donnée dans ces derniers temps, a fait découvrir tant de belles propriétés des surfaces courbes et des lignes à double courbure, nous fournit un mémoire considérable de M. Tissié, intitulé : *Essai sur les surfaces de révolution décrites par la ligne droite et les courbes du second degré.*

ANALYSE AUX TROIS DIMENSIONS.
Surfaces de révolution.
M. TISSIÉ.
1809.

Après avoir exposé toutes les formules relatives au changement des coordonnées qui doivent lui servir dans le cours de son travail, il cherche l'équation de la surface engendrée par le mouvement d'une droite située d'une manière quelconque par rapport à son axe de révolution. Cette équation lui donne ensuite, comme cas particulier, celle du cône droit lorsque la génératrice coupe l'axe de révolution, et celle du cylindre droit lorsqu'elle lui est parallèle. Son équation générale montre l'identité de la surface ainsi engendrée, avec celle qui le serait par la révolution d'une hyperbole tournant autour de son second axe, ou hyperboloïde à une nappe.

Il trouve de même les équations des surfaces engendrées par le cercle, l'ellipse, l'hyperbole et la parabole tournant autour de leurs axes.

M. Tissié discute, l'une après l'autre, toutes ces surfaces, reconnaît leurs courbures, détermine leurs intersections par des plans quelconques, et trouve les équations du plan tangent et de la nor-

male, passant par un point donné sur la surface (1).

Prenant ensuite un point extérieur à la surface, l'auteur détermine la série des points de contact de tous les plans tangens à la surface qu'on peut faire passer par ce point, c'est-à-dire, la courbe de contact d'une surface conique qui aurait ce point pour sommet, avec la surface proposée.

Pour compléter ce travail, il se propose de faire passer un plan tangent à ces surfaces par deux points donnés, ou, ce qui est la même chose, par une droite donnée. Le problème, qui était indéterminé dans le cas précédent, devient déterminé par la condition que le plan passe par un second point, ce qui permet de trouver les équations du plan tangent et de la normale.

L'auteur finit son mémoire en exposant la méthode à suivre pour déterminer les intersections des surfaces courbes entr'elles, et en appliquant cette méthode à deux cas particuliers, l'intersection de deux sphères et celle de deux ellipsoïdes de révolution.

JAUGEAGE.

Parmi les applications de la doctrine, il en est de si simples qu'elles ne doivent pas sortir du corps des mathématiques pures. Tels sont les pro-

---

(1) M. PAULIN, auteur d'un rapport sur ce mémoire, observe, relativement au plan tangent à l'hyperboloïde à une nappe, que quoique ce plan satisfasse à la définition la plus générale des plans tangens, il s'éloigne de l'idée qu'on se fait ordinairement de ces plans. On pourrait, sinon changer, du moins modifier cette expression appliquée aux surfaces gauches

blèmes du jaugeage, dans lesquels il s'agit d'évaluer la cubature de la totalité ou d'une portion déterminée d'un corps défini géométriquement.

L'on a souvent demandé aux géomètres une méthode exacte pour arriver à cette évaluation, et l'on a paru étonné qu'ils n'aient pu y répondre avec la rigueur qui leur est ordinaire; mais ceux qui leur adressent ce reproche ne font pas attention qu'ici la question est renversée, et que c'est d'abord sur la figure à donner aux corps qu'on doit soumettre au jaugeage, que la géométrie eût dû être consultée, et que si l'on eût suivi ses conseils, elle eût fourni des méthodes de pratique aussi simples que rigoureuses.

On a beaucoup varié les hypothèses sur la forme des tonneaux, et il n'est pas impossible que les auteurs de ces hypothèses n'eussent tous raison, puisque la fabrication de ces vaisseaux n'est soumise à aucune loi positive. Aussi Képler ayant trouvé, dans une certaine contrée de l'Allemagne, des tonneaux assez réguliers pour être jaugés avec facilité, aurait voulu qu'il fût rendu une ordonnance pour les construire tous d'après des dimensions semblables. Mais si la courbure des tonneaux varie dans chaque pays, si de plus, dans un même lieu, elle est pour ainsi dire abandonnée au caprice de l'ouvrier, cette recherche locale et presque individuelle perd une grande partie de son intérêt.

Tonneaux.

Cependant, comme dans chaque localité les ouvriers s'éloignent peu d'une courbure consacrée par l'usage, on peut rechercher la nature de la

courbe qui tient le milieu entre toutes ces variations. L'ancienne Académie voulut avoir sur cet objet des notions exactes, et chargea, en 1754, une commission de s'en occuper. Les commissaires remplirent leur mission avec beaucoup de soin et de succès, et reconnurent que la courbure moyenne des douves n'était ni celle d'une parabole, comme auraient pu le faire supposer les procédés qu'employaient les jaugeurs à cette époque, ni celle d'une ellipse, comme on le pensait plus généralement, mais celle d'une courbe intermédiaire. Cherchant alors, d'un côté, à se tenir entre ces deux limites, et de l'autre, à fournir un procédé simple aux jaugeurs, ils prescrivirent, pour obtenir la capacité d'un tonneau, d'ajouter le triple du cercle au bondon, au double du cercle d'un des bouts (1), de prendre le cinquième de cette somme, et de le multiplier par la longueur.

Dans la pratique, les jaugeurs se servaient de deux échelles pithométriques, l'une dont les divisions étaient constantes et égales à la hauteur du péga, mesure locale, remplacée aujourd'hui par le litre (2), l'autre dont la graduation variable offrait les diamètres d'une suite de cercles multiples de la base du péga ; de manière que le produit des nombres observés sur les deux échelles, aurait donné sur-le-champ le nombre de pégas

---

(1) Si les cercles des bouts sont égaux ; s'ils ne le sont point, on prend leur somme.

(2) Le péga est équivalent à 3 litres 168 millièmes.

contenus dans un des cinq cylindres mentionnés ci-dessus.

L'introduction en France du nouveau système des poids et mesures ayant ramené l'attention sur le jaugeage, plusieurs instrumens proposés furent soumis à l'Académie par des particuliers, ou renvoyés à son examen par l'autorité. Les uns avaient pour objet de ramener la graduation au nouveau système, les autres de prendre plus facilement les dimensions nécessaires; car ce dernier objet n'est pas sans difficulté, sur-tout relativement à la longueur des tonneaux qu'on mesure extérieurement, et dont il faut retrancher l'épaisseur des fonds qui n'est pas toujours la même. L'une des jauges présentées avait pour but de mesurer la longueur intérieurement; mais malheureusement elle ne fut pas trouvée d'un usage assez sûr ni assez commode.

Tous ces essais donnèrent lieu à des travaux de plusieurs membres de la société. MM. LÉON *, ROMIEU ** et CARNEY *** firent à ce sujet des rapports fort étendus, dans lesquels ils examinèrent plusieurs questions relatives au jaugeage. * 1808. ** 1809. *** 1810.

Enfin, M. ROMIEU reprit la question dans un *Mémoire sur la mesure des tonneaux*. Il y examine d'abord l'hypothèse des anciens commissaires, et pense qu'il faut la respecter tant qu'on n'en aura pas proposé de notoirement meilleure; il décrit ensuite les précautions à prendre pour mesurer le plus rigoureusement possible les dimensions des tonneaux. M. ROMIEU. 1818.

Il pense que les erreurs fréquentes, commises dans l'évaluation de la quantité de liquide, proviennent principalement de la manière de graduer l'échelle pithométrique des diamètres.

Quoiqu'il soit facile d'obtenir les divisions de cette échelle, soit par le calcul, soit par une construction graphique, M. Romieu remarque que les échelles à divisions inégales sont rarement exactes, à moins qu'elles ne soient exécutées par de très-habiles ouvriers, et que les divisions de celle-ci devenant de plus en plus petites, de légers défauts dans la construction de la jauge, joints à ceux qui sont inévitables dans l'observation, peuvent donner lieu à des erreurs considérables.

M. Romieu voudrait donc que l'échelle des diamètres fût divisée en parties égales, dont l'unité serait le diamètre de la base du litre; alors, au lieu de multiplier la longueur par le nombre inscrit au point de l'observation sur l'échelle des diamètres, il faudrait la multiplier par le carré de ce nombre; mais aussi, au moyen de ce calcul facile, les erreurs seraient bien moins à craindre. On pourrait d'ailleurs mettre entre les mains des jaugeurs une table de carrés pour leur en éviter la peine.

Et, comme il ne faut pas multiplier les échelles sans nécessité, M. Romieu voudrait encore, au lieu de la hauteur du litre, prendre pour unité de la mesure des longueurs le décimètre, ce qui permettrait de se servir pour cette opération des mesures ordinaires. L'unité de l'échelle des dia-

mètres devrait être alors le diamètre du cercle équivalent à un décimètre carré.

Le jaugeage des navires, dans lequel il s'agit d'évaluer la capacité du segment que le poids des marchandises fait enfoncer sous l'eau, est un problème encore plus difficile, et au sujet duquel Fontenelle, après avoir exposé, avec sa clarté ordinaire, toutes les recherches auquel il a donné lieu, conclut que, « il faut que la pure géométrie se » récuse elle-même, et qu'elle en laisse le soin à » la géométrie incertaine et tâtonneuse. »

Barques. M.Clausade. 1808.

Les difficultés qui se présentent souvent sur le canal de Languedoc, pour l'évaluation des droits à percevoir, et les fraudes que les patrons se permettent, ont motivé la disposition de l'article 135 du décret du 12 août 1807, en vertu duquel les barques de commerce naviguant sur les canaux du midi, devront être jaugées et échantillonnées, de manière à rendre reconnaissable à l'œil le poids de leur chargement.

Ce sujet attira l'attention de M. Clausade, qui nous communiqua le fruit de ses méditations dans un *Mémoire sur un sas à jauge, proposé pour reconnaître le poids des cargaisons, quels que soient d'ailleurs le gabarit et le tirant d'eau des barques, et pour les échantillonner.*

Comme mesure préalable, M. Clausade voudrait que chaque barque portât quatre échelles, dont la position serait déterminée par les intersections de la barque avec deux plans verticaux rectangulaires entr'eux, et passant par le centre

de gravité de la carène, l'un dans le sens de la longueur, et l'autre de la largeur. Les barques devraient aussi être arrimées de manière à ce que les divisions correspondantes des quatre échelles fussent toujours dans un même plan de flottaison.

Après avoir montré l'insuffisance des procédés employés jusqu'à ce jour, les inconvéniens de ceux qu'on a proposés, et l'impossibilité d'employer les moyens stéréométriques, M. Clausade en propose un, fondé uniquement sur la propriété qu'a tout corps flottant de déplacer un volume d'eau d'un poids égal au sien.

Ce procédé consiste dans l'établissement d'un *sas* ou bassin dont l'eau pourrait s'écouler dans un autre bassin qu'il appelle *récipient métrique*, destiné à mesurer avec une grande exactitude les volumes d'eau qui lui seraient fournis par le sas. Ce récipient aurait une échelle qui ferait connaître le nombre de mètres cubes qu'il contient sous chaque plan de flottaison. Au moyen de cette graduation, on en établirait de semblables dans le sas à jauge.

Une barque ayant été introduite dans celui-ci, et toute communication avec le canal étant fermée, la graduation du sas fait connaître sa capacité sous ce plan de flottaison. On fait ensuite écouler l'eau dans le récipient qui en donne le volume. En le retranchant du précédent, le reste est le volume d'eau déplacé par la barque, et en multipliant ce volume par la pesanteur spécifique de

l'eau, on obtient le poids de la barque et de son chargement. Retranchant enfin de ce poids celui de la barque et de ses agrés déterminés par une opération semblable, on aura le poids du chargement.

Les poids ainsi déterminés pour les divers plans de flottaison, pourraient être rapportés sur les échelles appliquées à la barque, et faire reconnaître à vue son chargement, ce qui est la condition demandée.

L'auteur de ce mémoire entre dans tous les détails relatifs aux précautions à prendre, tant pour assurer l'exactitude des opérations, que pour que les barques n'en souffrent point.

TROISIÈME PARTIE.

MÉMOIRES DE MATHÉMATIQUES APPLIQUÉES.

Nous comprendrons ici, sous le nom de mathématiques appliquées, la géodésie, la mécanique, et toutes les attributions de l'art de l'ingénieur.

GÉODÉSIE. Inégalités du globe. M. MAGUÉS. 1820.

M. MAGUÉS s'est occupé d'un des problèmes les plus importans de la géodésie, dans ses *Observations sur la détermination des hauteurs et des inégalités de la surface du globe terrestre, et sur les instrumens qui peuvent être employés à cette détermination.*

Il remarque d'abord que les géographes, satisfaits d'avoir fixé la position des lieux par leur distance au cercle de l'équateur et à un méridien convenu, ont fait abstraction des inégalités de la surface de la terre, en raison de la petitesse de ces hauteurs comparées au diamètre du globe terrestre; mais que, malgré cette petitesse, leur détermination est devenue de la plus grande importance, aux yeux des physiciens et des naturalistes qui ont pris l'écorce du globe pour sujet de leurs études. Ils ont choisi pour point de départ le niveau de la mer, ce qui est sans inconvénient pour une contrée peu étendue; mais lorsque la mesure des hauteurs embrassera toute la terre, si, comme il

le paraît, les différentes mers n'ont pas toutes le même niveau, il deviendra indispensable de fixer une surface horizontale intellectuelle au-dessus de laquelle on comptera les hauteurs.

Les instrumens au moyen desquels on détermine les hauteurs sont de trois genres, que M. Magués discute tour à tour : 1.° les niveaux par lesquels la différence des hauteurs de deux points est déterminée par une observation directe, au moyen d'un rayon visuel dirigé suivant une horizontale ; 2.° les instrumens géodésiques, qui font trouver cette différence par la résolution d'un triangle rectangle ; 3.° enfin, le baromètre, au moyen duquel on déduit la différence cherchée de celle des hauteurs du mercure dans deux baromètres comparés, observés en même temps, par une formule dans laquelle on introduit des corrections relatives à la latitude, à la température, etc.

M. Magués fait voir que les niveaux sont les seuls instrumens qui puissent donner des résultats rigoureusement exacts, par la faculté qu'on a de les placer à égale distance des points à niveler, et de détruire ainsi les erreurs provenant de la différence du niveau vrai au niveau apparent, des effets de la réfraction terrestre, et des vices inséparables de leur construction. Leur seul inconvénient est d'obliger à multiplier excessivement les opérations, sur-tout dans les pays montueux, à cause du peu de hauteur qu'on peut donner aux mires.

Les opérations ont sur-tout acquis une grande précision par l'invention des niveaux à bulle d'air. Jusqu'à cette époque, on ne s'était servi que du niveau d'eau et du niveau à perpendicule; et même avant les améliorations faites à ce dernier instrument par Picard, et le traité du nivellement dans lequel ce savant a développé les vrais principes de l'art, les opérations d'une grande étendue présentaient souvent des erreurs considérables. L'auteur en cite des exemples remarquables. Lorsque, sous François I.er, on conçut la première idée du canal de Languedoc, il fut fait, en 1539, un nivellement entre le col de Naurouse et la Garonne, près du moulin de Braqueville; la différence entre ces deux points fut évaluée à environ 9 mètres, tandis qu'elle est réellement de plus de 50. Plus d'un siècle après, à l'occasion du projet présenté par Riquet, en 1664, un nouveau nivellement, ordonné par Louis XIV, et exécuté par des personnes fort habiles, ne donna, entre le même col de Naurouse et l'embouchure actuelle du canal dans la Garonne, qu'une différence de 50 mètres au lieu d'environ 67. De pareilles erreurs, commises lorsqu'on exécuta la branche occidentale du canal, occasionnèrent d'assez graves inconvéniens.

Les instrumens géodésiques et le baromètre ne donnent, d'après M. Magués, que des nivellemens approximatifs, mais dans lesquels, par la perfection des méthodes, on peut singulièrement atténuer les erreurs.

L'auteur entre ici dans quelques détails pour prouver combien on peut approcher de la vérité dans les nivellemens barométriques. Il cite, à cette occasion, les observations comparatives, faites du 19 au 23 août 1816, à Toulouse, par M. Marqué-Victor, et à Naurouse, sommet du canal du Languedoc, et distant de Toulouse d'environ 50,000 mètres, par M. Lafore jeune, ingénieur des ponts et chaussées.

La différence de niveau entre Naurouse et Toulouse, déduite de ces observations, est de $50,^{m}07$. Cette même différence, déterminée géométriquement par M. Magués, avec la plus scrupuleuse exactitude, est de $50,^{m}17$. Ainsi, les résultats des deux méthodes n'ont différé que de $0^{m},10$.

Ce mémoire contient encore un tableau que nous ferons connaître à la suite de cet article; c'est celui de la hauteur de 13 points, déterminée géométriquement et barométriquement; on y verra que les différences des résultats obtenus par les deux méthodes, ne sont jamais que des fractions de mètre.

Nous croyons qu'à la suite de ce tableau, on verra encore ici, avec plaisir, la hauteur au-dessus du niveau de la mer, d'un assez grand nombre de points, déterminée par l'une ou l'autre méthode, dans un travail entrepris par MM. Magués et Marqué-Victor, pour reconnaître la configuration générale du sol du département de la Haute-Garonne et des contrées limitrophes.

Nous croyons nécessaire de faire observer que

dans ces deux tableaux, pour déterminer les hauteurs au-dessus du niveau de la mer, on a adopté la cote 189,^{m}08, pour la hauteur au-dessus du niveau moyen de la Méditerranée, de la surface du biez de partage du canal de Languedoc, à laquelle tous les points nivelés ont été attachés. Cette cote est le résultat de la mesure des chutes des écluses, dans le versant oriental de ce canal.

L'auteur termine son mémoire en ces termes :

« Les trois espèces d'instrumens peuvent être » employées concurremment à la détermination » des hauteurs et des inégalités de la terre.

» Mais, pour mettre de l'exactitude dans l'en- » semble et les détails de cette opération, il faut » d'abord établir, avec les niveaux, de grandes » bases au travers des pays dont on veut avoir la » configuration, et lier à ces bases tous les points » nivelés avec d'autres instrumens. »

Nous allons maintenant donner les deux tableaux dont il vient d'être question.

TABLEAU N.° 1.

Comparaison des hauteurs au-dessus du niveau de la mer de plusieurs points, prises au moyen de nivellemens géométriques et barométriques.

INDICATION DES POINTS.	HAUTEURS PRISES		DIFFÉRENCE.
	Géométriquement.	Barométriquement.	
POINTS AUX ENVIRONS DE TOULOUSE.			
Extrémité de l'allée du faubourg Saint-Michel (route de poste).	m. 148, 78	m. 147, 99	m. 0, 79
Porte d'entrée du château de Castel-Girofle, sous le Pech-David.	148, 67	149, 48	0, 81
Parapet du pont du ruisseau de la Pierre (*idem*).	152, 00	152, 11	0, 11
Parapet du pont de Croix-Falgarde (*id.*)	153, 00	152, 65	0, 35
Fontaine de la Béarnaise.	160, 38	160, 30	0, 08
Pont sur le ruisseau de Ramonville-Saint-Agne (route de poste).	164, 36	164, 94	0, 58
Canal de Languedoc.			
Couronnement de l'écluse de Castanet. .	150, 17	150, 68	0, 51
Idem *idem* de Montgiscard.	156, 52	156, 27	0, 25
Idem *idem* de Négra. . . .	168, 82	168, 00	0, 82
Plaine de Revel.			
Couronn.t de la demi-écluse du Laudot.	219, 04	219, 26	0, 22
Marchepied d'une croix dans Sorèze. .	272, 36	272, 59	0, 23
Montagne Noire.			
Pied de l'échelle de la rigole du Canal, à Lampy.	629, 40	630, 14	0, 74
Ariége.			
Parapet du pont de Bolbonne, au confluent de l'Ariége et du grand Lers.	198, 93	199, 82	0, 89

TABLEAU N.° 2.

Hauteurs au-dessus du niveau de la Méditerranée, de divers points pris dans le Département de la Haute-Garonne, et les Départemens circonvoisins.

INDICATION DES POINTS NIVELÉS.	HAUTEURS DÉTERMINÉES par des	
	nivellemens géométriques.	observations barométriques.
VILLE DE TOULOUSE.	m.	m.
Place Rouaix.	146, 02	//
Place Royale.	142, 73	//
Place Saint-Georges.	144, 64	//
Place Saint-Étienne.	143, 99	//
Place Bourbon ou des Carmes.	145, 52	//
Place de la Monnaie ou du Palais.	144, 54	//
Place Saint-Sernin.	143, 28	//
Place Riquet, faubourg Saint-Étienne.	146, 87	//
Plafond du bassin de l'Esplanade.	143, 55	//
Seuil de la porte d'entrée principale du Capitole.	142, 16	//
Seuil de la porte à colonnes du Jardin des Plantes.	143, 58	//
Sommet de la chaussée du milieu du pont sur la Garonne.	147, 00	//
Place du Chairedon, faubourg Saint-Cyprien. .	136, 55	//
Place neuve de Saint-Cyprien, ou seuil de la porte grillée.	136, 45	//
Milieu de la Patte-d'Oie du faubourg S.t-Cyprien.	138, 88	//
AUTRES VILLES ET ENDROITS REMARQUABLES.		
Muret (Haute-Garonne).	//	170
Carbonne (*idem*).	//	210
Martres (*idem*).	//	261
Saint-Martory (*idem*).	//	288
Saint-Gaudens (*idem*).	//	397
Montréjeau (*idem*).	//	464
Lannemezan (Hautes-Pyrénées).	//	585
Léguevin (Haute-Garonne).	//	182

INDICATION DES POINTS NIVELÉS.	HAUTEURS DÉTERMINÉES par des	
	nivellemens géométriques.	observations barométriques.
	m.	m.
Lisle-en-Jourdain (Gers)	"	142
Lévignac (Haute-Garonne)	"	128
Blagnac (*idem*)	"	141
Grenade (*idem*)	"	112
Saint-Sulpice du Tarn (Tarn)	"	118
Lavaur (*idem*)	"	140
Puylaurens (*idem*)	"	348
Revel (Haute-Garonne)	"	209
Sorèze (Tarn)	"	273
Labruyère du Lac (*idem*)	182, 48	
Mazamet (*idem*)	254, 31	
Montferrand-Riquet (Aude)	"	288
Saint-Félix de Caraman (Haute-Garonne)	"	333
Caraman (*idem*)	"	300
Villefranche (*idem*)	"	182
Castelnaudary (Aude)	"	206
Fanjeaux (*idem*)	"	367
Mazères (Ariége)	"	222
Cintegabelle (Haute-Garonne)	"	208
Saverdun (Ariége)	"	230
Pamiers (*idem*)	"	287
Nailloux (Haute-Garonne)	"	281
Vieille-Toulouse (*idem*)	"	275
Environs de Toulouse.		
Sommet du coteau de Guilheméry (H.e-Garonne)	"	204
Sommet du coteau du Pech-David (*idem*)	"	252
Patte-d'Oie de la Régine, plateau de Saint-Simon (*idem*)	"	152
Plateau de Saint-Martin (*idem*)	"	150
Plateau de Colomiers (*idem*)	"	180
Montagne Noire.		
Pic de Montaut (Tarn)	"	1041
Col du Cap du Rieux (*idem*)	"	919
Pic d'Arfons (*idem*)	"	813

INDICATION DES POINTS NIVELÉS.	HAUTEURS DÉTERMINÉES par des	
	nivellemens géométriques.	observations barométriques.
	m.	m.
Col de la Prune (*idem*).	″	756
Col de la Jasse (limite des départemens du Tarn et de l'Aude).	″	600
Pic du faux Moulinier (Aude).	″	623
Roc de Bruniquel (Tarn).	″	557
Surface du réservoir de Lampy (Tarn). . . .	″	613
Surface du réservoir de Saint-Ferriol (Haute-Garonne, Tarn et Aude).	″	360
NIVEAUX DES EAUX ORDINAIRES DE PLUSIEURS RIVIÈRES.		
Rivière de Garonne.		
A l'embouchure du Tarn au-dessous de Moissac.	″	60
A l'embouchure de la Save sous Grenade. . . .	″	97
A l'embouchure du canal du Midi au-dessous de Toulouse.	125, 72	″
Sous le pont de Toulouse.	131, 96	″
A l'embouchure de l'Ariége, vis-à-vis Portet. .	142, 10	″
Au pont de Pinsaguel.	145, 49	″
A l'embouchure de la Louge.	154, 47	″
Sous le village de Noé.	″	177
Sous le pont de Carbonne.	″	190
Au port de Cazères.	″	225
A l'embouchure du Salat.	″	256
A Saint-Martory.	″	274
Sous le pont de Montréjeau.	″	410
A l'embouchure de la Neste.	″	413
Rivière de Neste.		
A son embouchure dans la Garonne.	″	413
Sous le village d'Heches.	″	568
A Sarrancolin.	″	587
Rivière d'Ariége.		
A son embouchure dans la Garonne.	142, 10	″
A l'embouchure de la Lèze.	153, 02	″

INDICATION DES POINTS NIVELÉS.	HAUTEURS DÉTERMINÉES par des nivellemens géométriques.	HAUTEURS DÉTERMINÉES par des observations barométriques.
	m.	m.
A l'embouchure de la Hize sous Venerque. . .	160, 77	"
Vis-à-vis Auterrive.	178, 97	"
Sous le pont de Cintegabelle.	193, 50	"
A l'embouchure du grand Lers près de Bolbonne.	196, 41	"
A Saverdun.	"	209
A Pamiers.	"	286
A Varilhes.	"	323
A Saint-Jean de Vergnes.	"	351
Rivière du Tarn.		
A son embouchure dans la Garonne.	"	60
A Moissac.	"	64
A Labastide, près Montauban..	"	85
A Villemur.	"	88
A Bessières.	"	95
A l'embouchure de l'Agout.	"	97
Rivière d'Agout.		
A son embouchure dans le Tarn.	"	97
Sous le pont de Lavaur.	"	117
A l'embouchure du Sor, au-dessus de Vielmur..	143, 26	"
Sous le pont de Saix.	150, 48	"
A l'embouchure du Thoré, au-dessous de Castres.	155, 02	"
Rivière du Thoré.		
A son embouchure dans l'Agout.	155, 02	"
Sous le pont de Navès.	156, 43	"
Sous le pont de Labruyère.	172, 93	"
A Caucalières..	186, 29	"
Au pont de Riautort.	203, 61	"
A l'embouchure de l'Arnette, près Mazamet. .	216, 46	"
A Saint-Amans-Labastide.	257, 41	"

MÉCANIQUE. Passons maintenant à l'examen des mémoires de mécanique.

De même que les qualités physiques du sol, la configuration et la situation d'une contrée influent souvent sur la nature de ses institutions, les mêmes causes dirigent le goût de ses habitans, et les recherches de ceux d'entr'eux qui s'adonnent à l'étude, vers la culture de quelque science ou de quelque art en particulier. Ainsi les Anglais, renfermés dans une île, ont fait faire des progrès immenses à la navigation; les Saxons, possesseurs d'un terrain riche en produits minéralogiques, se sont particulièrement adonnés à l'exploitation des mines; et les habitans de la haute Italie, pays traversé par un grand nombre de torrens dévastateurs, se sont appliqués à les resserrer dans leurs limites, et à diriger les eaux sur les terroirs, pour les fertiliser au lieu de les ravager. Des raisons semblables semblent avoir décidé le goût que montrent les Toulousains pour l'étude de l'hydraulique.

Effectivement, le territoire de Toulouse est traversé par un grand fleuve sujet à changer de lit, et dont l'action érosive dégrade et détruit les propriétés des riverains, et exercerait même son action sur la ville, s'il n'était maintenu par des quais. Deux moulins importans qui broient les grains destinés à la consommation des habitans, ont nécessité la construction de barrages considérables. Celui du moulin du Bazacle barre la rivière dans un endroit où sa largeur est d'environ 240

mètres (1). Le moulin du Château Narbonnais n'offre pas un barrage aussi imposant; mais aussi son établissement en a nécessité plusieurs, à cause des îles qui existent dans cet endroit du fleuve.

Les canaux de fuite des deux moulins fournissent un moteur à des usines dont le nombre augmente tous les jours.

Enfin la ville est entourée, dans une grande partie de sa circonférence, par le canal de Languedoc qui, descendant par plusieurs écluses, vient se réunir à la Garonne au-dessous du moulin du Bazacle, et communique avec la partie du fleuve supérieure au barrage par un canal particulier.

Toutes ces circonstances expliquent l'importance que l'ancienne Académie attachait au perfectionnement de l'hydraulique; aussi, outre des mémoires très-intéressans lus dans son sein, et parmi lesquels il en est plusieurs qui, malgré les progrès de la science depuis cette époque, attirent encore l'attention des savans (2), les sujets de prix qu'elle mit au concours sont presque tous relatifs au mouvement et à la conduite des eaux.

---

(1) Le moulin du Bazacle, célèbre en Europe depuis longtemps, était construit en bois, et devint la proie des flammes en 1814. Il a été reconstruit en briques, avec tous les perfectionnemens modernes, par notre confrère M. Rivet. Le même ingénieur a aussi reconstruit, d'après les mêmes principes, le moulin du Château Narbonnais.

(2) En particulier, le mémoire concernant les dépenses des grands réservoirs par des orifices considérables; par M. Lespinasse. Tom. II des Mémoires de l'Académie.

La nouvelle Académie a suivi les traces de l'ancienne, tant à l'égard des sujets de prix, que par ses travaux particuliers, car tous les mémoires de mécanique, soit rationnelle, soit appliquée, composés par ses membres, sont relatifs à des questions d'hydraulique.

Hydraulique. Si les travaux des mathématiciens modernes ont fait faire des progrès immenses à la mécanique des corps solides, celle des fluides est bien loin d'être aussi avancée, par l'ignorance où nous sommes de la forme et de la disposition mutuelle des particules qui les composent : « Les plus grands géo- » mètres des deux derniers siècles, dit M. Magués, » ont exercé leur génie à la recherche des lois » de leur mouvement. Leurs efforts n'ont abouti » qu'à nous donner des formules générales, dont » l'application est impossible, même aux cas les » plus simples.

» Cependant, parmi les questions qui appar- » tiennent à cette science, il en est plusieurs dont » la solution était de la plus haute importance » pour guider l'homme de l'art dans la construc- » tion des canaux, des usines et des autres ou- » vrages qui ont pour but d'employer l'eau en » mouvement; telles sont les questions de l'écou- » lement des eaux par les orifices, de leur mouve- » ment dans les canaux et dans les lits naturels, » de leur percussion sur les corps solides, etc.

» La théorie ne pouvant donner des lumières à » cet égard, on a cherché à les tirer de l'expé- » rience. On a ainsi créé une espèce de théorie

» qu'on a appelée physico-mathématique, dont les
» formules empiriques ne peuvent être employées
» qu'avec discernement, mais dont les résultats
» deviendront d'autant plus sûrs, que les expé-
» riences sur lesquelles ces formules sont établies,
» seront plus multipliées et plus exactes. »

Usines. M. Lermier. 1818.

C'est ainsi que s'exprimait M. Magués, en rendant compte d'un *Mémoire* de M. Lermier, correspondant, *sur l'hydraulique.*

Ce mémoire est divisé en deux parties :

Dans la première, intitulée *Considérations générales sur l'établissement d'une usine hydraulique quelconque;* l'auteur, s'appuyant à la fois sur l'expérience et le calcul, examine successivement les questions dont vient de parler M. Magués; il discute leur solution, et se livre à des considérations détaillées sur un point très-essentiel, la fixation de la hauteur du seuil des vannes, soit qu'on ait à sa disposition une chute d'eau déjà existante, soit qu'il faille construire une digue pour se la procurer. Il évalue ensuite la dépense d'eau nécessaire pour les vannes, et le nombre qu'il est permis d'en établir sur un cours d'eau donné.

Dans la seconde partie, l'auteur applique ces principes à un *Projet d'établissement d'une grande poudrerie aux environs de Toulouse.*

La position centrale de la ville de Toulouse, par rapport à la frontière des Pyrénées, la facilité de ses communications avec tous les points de cette frontière et avec les deux mers; enfin, les ressources de toute espèce que présente une grande

ville, ont engagé le gouvernement à y réunir les grands établissemens d'artillerie nécessaires dans le midi de la France. L'existence d'une poudrerie y est donc avantageuse, et depuis long-temps il en existait une dans l'île d'Angoulême, située au-dessus du moulin du Château Narbonnais. Cet établissement avait quelquefois éprouvé des accidens partiels, inévitables dans ce genre de fabrication; mais, le 16 avril 1816, trois des principaux bâtimens, parmi lesquels un magasin contenant plus de 1200 quintaux de poudre (1), sautèrent, à quelques secondes de distance, avec un fracas épouvantable qui répandit la terreur et la consternation dans la ville et les faubourgs les plus rapprochés de l'île. Des réclamations s'élevèrent alors pour éloigner de la ville un établissement que cet accident faisait regarder comme très-dangereux.

Cette circonstance excita le zèle de MM. les commissaires des poudres; ils recherchèrent sur les rives de la Garonne des locaux favorables, et ils en trouvèrent deux, l'un situé dans une île supérieure à celle d'Angoulême, pour lequel M. Royer-Desgranges, commissaire en chef, fit un projet très-détaillé.

Le second est situé au-dessous de l'embouchure du canal dans la Garonne. C'est pour ce local

(1) Les événemens militaires de 1815 ayant fait refluer dans l'intérieur une immense quantité de poudre qui encombrait tous les magasins, celles qui existaient alors à la poudrerie n'avaient pu être évacuées, à mesure de la fabrication, comme cela se pratique.

que M. Lermier, commissaire adjoint, fit le projet contenu dans son mémoire. L'eau motrice lui serait fournie par une prise du canal du midi, dans le biez qui, communiquant au canal Saint-Pierre, peut toujours être alimenté par les eaux de la rivière.

Quoique l'état des choses ne soit plus le même, et que le gouvernement, convaincu qu'il n'y a point de danger pour la ville, ait fait reconstruire les bâtimens détruits sur le lieu qu'ils occupaient précédemment, les projets de MM. les commissaires n'en ont pas moins leur utilité. Si, à l'avenir, des motifs quelconques décidaient à abandonner le local actuel, il est utile de savoir qu'il existe, dans les environs de Toulouse, des emplacemens faciles à isoler, où l'on peut se procurer la quantité d'eau nécessaire, et pour lesquels il existe des projets déjà faits.

Moulins à poudre. M. Lermier. 1819.

M. Lermier, toujours occupé de son état, nous communiqua, peu de temps après, un *Mémoire sur l'hydraulique et la mécanique appliquées au perfectionnement des moulins à poudre*, aussi divisé en deux parties.

Le but de l'auteur, dans la première, est de compléter la théorie des moulins à poudre, en traitant la partie hydraulique qui n'était point entrée dans le plan des auteurs du traité le plus complet que nous ayons sur cette matière (1).

Dans cette vue, il traite en détail des prises

(1) Traité de l'art de fabriquer la poudre à canon; par MM. Bottée et Riffault; 1811, in-4.°

d'eau, des vannes, de la forme du canal immédiatement avant la vanne, de celle à donner au coursier pour prévenir la perte du fluide, et de la forme qu'il doit conserver dans sa partie postérieure; de l'inclinaison des aubes et de leurs dimensions comparatives. Toutes ces questions, traitées par le calcul, fournissent à l'auteur des formules applicables à la pratique.

Dans la seconde partie, il traite des mécanismes intérieurs d'un moulin à poudre; il fait sentir la nécessité de donner aux dents qui conduisent les lanternes, la forme prescrite par la théorie des engrenages, et de substituer aux *levées* ordinaires, des *cames* qui soulèvent régulièrement les pilons; il veut aussi que les arbres soient toujours également chargés, et que les pilons soient soulevés suivant leur axe. Le calcul lui fournit le moyen d'arriver à ces divers résultats.

Trompes. M. DE CHARPENTIER. 1811.

M. DE CHARPENTIER, de Freyberg en Saxe, jeune minéralogiste qui a employé plusieurs années à parcourir et à étudier les Pyrénées, s'est livré à un grand travail sur la manière dont on traite le fer dans les forges du département de l'Ariége, connues sous le nom de forges à la catalane. Correspondant de l'Académie, M. de Charpentier lui a communiqué un fragment de ce travail; c'est l'*Analyse du chapitre des trompes,* à laquelle il a joint un *Essai sur la manière de déterminer par le calcul la quantité d'eau employée par une trompe.*

Dans cette analyse qui, malgré sa concision est

assez considérable, l'auteur décrit avec la plus scrupuleuse exactitude toutes les parties qui composent les trompes actuelles, et il les compare à celles qui sont décrites par M. le baron de Lapeyrouse, dans son *Traité des Forges du comté de Foix*. Il résulte de cette comparaison, que les trompes ont éprouvé des améliorations importantes depuis l'époque où écrivait M. de Lapeyrouse.

L'auteur donne ensuite des formules pour déterminer la quantité d'eau dépensée par les trompes, et la quantité d'air qu'elles fournissent.

Il finit par comparer les trompes aux autres machines soufflantes.

Les trompes lui paraissent mériter la préférence sous beaucoup de points de vue; leur construction est plus facile, leur entretien moins dispendieux, et les accidens moins fréquens que dans les autres machines. De plus, le vent qu'elles donnent est plus uniforme et plus continu, avantage précieux dans la fabrication; et enfin on peut augmenter ou diminuer sa force d'une manière plus prompte et plus facile.

Mais, d'un autre côté, les trompes ont l'inconvénient d'exiger une chute plus considérable, et une quantité d'eau beaucoup plus grande que les autres machines soufflantes, pour produire le même effet (1).

---

(1) Depuis, MM. Thibaud, ingénieur des mines, et Tardy, officier d'artillerie, ont fait, sur les trompes, une suite de belles expériences, qui se trouvent consignées dans les Annales des mines, tom. VIII

Machines à élever l'eau. M. Astier. 1811.

Le besoin où l'on est sans cesse d'élever l'eau à des hauteurs plus ou moins considérables, a donné lieu à une grande variété de machines proposées pour cet objet. Loin d'être un mal, cette variété peut être regardée comme précieuse, puisque chaque espèce de ces machines se recommande par quelque avantage particulier, qui, dans certains cas, peut lui faire accorder la préférence.

M. Astier, correspondant, nous a lu la *Description d'une nouvelle machine hydraulique* de son invention, destinée à élever les eaux (1).

Cette machine, à laquelle son auteur donne le nom de *roue-fontaine*, repose en partie sur le même principe que la vis d'Archimède, mais le tuyau, au lieu d'être roulé en hélice cylindrique, est replié sur lui-même en forme de spirale, de manière à former une roue verticale. L'extrémité extérieure du tuyau, terminée en entonnoir, puise l'eau dans un bassin, ou dans un courant, qui, dans ce dernier cas, peut servir lui-même de moteur à la machine. L'eau, après avoir parcouru toutes les spires, est versée par l'extrémité intérieure du tuyau dans un arbre creux qui sert d'axe à la roue.

Jusqu'ici l'eau ne serait élevée qu'à la hauteur

(1) M. Astier nous apprend qu'on lui a dit qu'une machine, à peu près pareille, a été trouvée dans le dernier siècle par un habitant de Zurich, appelé Wirtz, et qu'elle est décrite dans un ouvrage allemand. Il regrette de n'avoir pas été à portée de vérifier l'exactitude de cette assertion.

du demi-diamètre de la roue; mais l'auteur a adapté à l'arbre un réservoir clos, surmonté d'un tube vertical. L'air qui s'introduit dans le tuyau, pendant que son entonnoir est hors de l'eau, se trouvant refoulé par l'eau nouvelle, et forcé de suivre la même route, fait, en vertu de sa force élastique, élever l'eau dans le tube à une hauteur assez considérable.

Dans un modèle en petit, présenté par l'auteur à l'Académie, l'eau s'est élevée à cinq fois et demie la hauteur du demi-diamètre, ce qui, d'après les dimensions du modèle, représente à très-peu près la somme de ce qu'on peut appeler les demi-diamètres des spires.

Fontaines de Toulouse.

Comme toutes les cités vastes et populeuses, Toulouse a senti de tout temps, sous le double rapport de l'utilité et de l'agrément, le besoin de voir de nombreuses fontaines fournir à ses habitans une boisson pure et salubre, entretenir par leur écoulement la propreté des rues, et rafraîchir un air embrasé pendant une partie de l'année. La tradition, les historiens, et des vestiges retrouvés dans les fouilles, prouvent qu'elle n'a pas toujours été privée de cet avantage, et qu'un aqueduc y amenait, dans des temps très-reculés, les eaux qui sourcillent sur les coteaux de la rive gauche de la Garonne. Beaucoup plus tard, il y a existé quelques fontaines alimentées par des sources dont quelques-unes paraissent entièrement perdues; mais, depuis plus d'un siècle, il n'y en a pas d'autre dans la ville que celle de la place Saint-

Etienne. L'eau qu'elle fournit, et qui provient des coteaux qui dominent la ville du côté de l'est, outre qu'elle n'est pas très-saine (1), diminue tous les jours, et dans le temps où elle coulait avec le plus d'abondance, pouvait à peine suffire aux besoins d'un seul quartier.

Cependant les vœux des habitans et les vues de l'administration se sont toujours dirigés vers cet objet important, et depuis sa création, l'ancienne Académie, qui n'a jamais laissé échapper une occasion d'être utile, n'a point cessé de prendre une part active à tous les travaux qui pouvaient se rapporter à ce but. L'examen d'un projet de machine propre à élever les eaux de la Garonne, dont elle fut chargée en 1750, enflamma ses membres d'une noble émulation. M. de Garipuy nivela entièrement le sol de la ville, et fit une étude approfondie des terrains qui l'environnent; M. de Saget retrouva tous les anciens aqueducs dont on pouvait tirer parti pour la distribution des eaux. Les résultats des recherches de ces deux savans ingénieurs furent consignés dans des mémoires qui malheureusement ont disparu, et dont nous avons eu souvent occasion de déplorer la perte. D'un autre côté, l'Académie appelait, dans ses concours, les géomètres et les ingénieurs à traiter des questions relatives à la marche des eaux dans les tuyaux de conduite, et à indiquer

(1) Nous en ferons connaître l'analyse dans l'examen des mémoires de chimie.

les moyens d'amener dans la ville une quantité d'eau suffisante pour ses besoins.

La révolution fit oublier tous ces projets; mais, peu après sa restauration, l'Académie tourna ses regards vers cet objet, devenu d'autant plus important qu'il offrait un but plus fixe, le décret du 27 juillet 1808 ayant ordonné que des fontaines seraient établies dans la ville de Toulouse. MM. Laupies, Virebent et Magués se livrèrent à des travaux considérables. En examinant en détail le mémoire de ce dernier, comme le plus étendu et le plus récent, nous aurons occasion de nous occuper des deux autres.

Moyens d'amener l'eau. M. Magués. 1819.

Dans cet ouvrage, intitulé : *Mémoire sur les moyens de conduire dans la ville de Toulouse une quantité d'eau suffisante pour servir aux besoins domestiques, à l'arrosement de ses rues, places, quais, promenades, et aux incendies*, M. Magués, après s'être livré à des considérations générales sur les aqueducs des anciens, et avoir donné l'histoire abrégée des moyens qui ont été tentés jusqu'à ce jour pour fournir de l'eau à la ville de Toulouse, passe à une description détaillée du pays qui entoure cette ville, sur un rayon moyen d'environ quinze lieues. Cette description, fruit d'un travail opiniâtre et de nivellemens immenses, exécutés et vérifiés avec la plus scrupuleuse exactitude, pourra toujours être consultée avec fruit.

Tous les cours d'eau qui traversent le cercle dont nous venons de parler, convergent vers une

même ligne qui se dirige du sud-est au nord-ouest, et qui peut être représentée d'abord par le cours de l'Ariége, et ensuite par celui de la Garonne après le confluent des deux rivières; de sorte qu'en faisant abstraction des éminences qui séparent les vallons, le pays ne présente plus qu'une plaine concave, et que si au contraire on les suppose comblés, il offre une autre plaine parallèle à la première dont elle est très-peu distante. L'on voit ainsi que la pente générale descend du sud-est au nord-ouest.

La nature de ce terrain appartient à une formation marneuse, composée d'un mélange de chaux, d'argile et de sable. A l'ouest de Toulouse le terrain est tendre, et se décompose facilement par l'action de l'air et de la pluie, mais en se dirigeant vers l'est il se durcit, et, lorsque la chaux y domine, il finit par former les grés qui ont servi à bâtir Castelnaudary et les villes voisines. La formation marneuse est recouverte d'une couche végétale dont elle est séparée, dans les principales vallées, par des couches de terrain de transport, composées de cailloux et de graviers, appartenant par leur nature aux roches primitives, et dans lesquelles sont situées les sources des rivières qui arrosent ces vallées. Quant à la formation marneuse, elle n'offre pas de sources abondantes; celles qui y existent sont situées dans des bancs de graviers d'où elles sortent dans les endroits où ces bancs sont tranchés.

L'auteur passe ensuite au nivellement de la ville

de Toulouse, dans les détails duquel nous ne le suivrons pas. Nous nous contenterons de dire que cette ville est partagée par la Garonne en deux parties très-inégales.

La partie située sur la rive droite, et qui est de beaucoup la plus considérable, a une pente générale dans le sens de la rivière; de plus, elle est traversée longitudinalement par une arête dont un des versans est dirigé vers la rivière, à laquelle l'arête est à peu près parallèle, et l'autre en sens opposé. Le point culminant de cette arête, la place Rouaix, située dans la partie centrale de la ville, en est aussi le point le plus élevé (1), ce qui est cause que dans tous les projets c'est le point où il est question de conduire les eaux; sa hauteur au-dessus des eaux moyennes de la Garonne est de 14,06 mètres.

La rive gauche est beaucoup moins élevée que l'autre; elle n'a de hauteur moyenne que 8 mètres au-dessus de la rivière, et serait souvent inondée dans ses parties basses, sans le quai connu sous le nom de cours Dillon.

Les deux rives sont réunies par un pont dont le point culminant surpasse la place Rouaix de $0^{m},98$; mais, par une circonstance qui paraît tenir à d'anciens projets, il existe sous les trottoirs des

(1) Il existe à la vérité, dans la rue des Fleurs, un point élevé de $0^{m},21$ au-dessus de la place Rouaix; mais ce point, situé à une extrémité de la ville, est isolé et purement accidentel. Pour la hauteur de la place Rouaix, voyez *ci-dessus*, pag. 50.

galeries voûtées dont le fond ne s'élève pas au-dessus du niveau de la place.

Maintenant, M. Magués imagine une ligne horizontale qui s'appuie sur la place Rouaix, et la faisant tourner de manière à engendrer une surface aussi horizontale, il détermine l'intersection de cette surface avec tous les terrains compris dans le cercle dont il s'est occupé. Tous les cours d'eau qu'elle rencontre étant au niveau de la place Rouaix, peuvent y être conduits en les dérivant assez haut pour se procurer la pente nécessaire à l'écoulement des eaux. Il en est de même de toutes les sources assez élevées au-dessus de la surface, pour obtenir une pareille pente (1).

Cette surface coupe des cours d'eau très-considérables, mais trop éloignés de Toulouse pour y pouvoir être amenés, à moins qu'on ne voulût sacrifier des sommes énormes, tels sont l'Agout, la Save, etc. ; elle en rencontre d'autres moins éloignés, mais qui seraient insuffisans pendant l'été, tels que le Touch, le Lers, etc. En les éliminant, il ne reste plus que quatre prises d'eau capables d'alimenter les fontaines de Toulouse.

Prise du canal.

I. Le canal du Midi dérivé sur sa rive gauche.

On pourrait exécuter cette dérivation à l'écluse de Vic, élevée de $6^{m},33$ au-dessus de la place

---

(1) Cette pente ne peut être supposée de moins d'un dix-millième de la longueur ; c'est celle qui a été donnée au canal de l'Ourcq.

Rouaix, élévation suffisante pour la distance à parcourir, qui serait de 12000 mètres; mais le sol sablonneux que les eaux devraient traverser exigerait qu'on les conduisît par un aqueduc en maçonnerie.

Mais il existe deux fortes raisons qui s'opposent à l'adoption de ce projet, 1.° les qualités insalubres que les eaux, d'ailleurs très-pures, de la montagne Noire contractent dans le lit du canal; 2.° la mise à sec du canal, dans les mois d'août et de septembre, pour le curage et les réparations.

II. L'Ariége dérivée sur sa rive droite.

Prise de l'Ariége.
M. LAUPIES. 1809.

Sous le village de Clermont, l'Ariége a une élévation de 8 mètres au-dessus de la place Rouaix. C'est en ce point que M. LAUPIES propose de dériver l'Ariége, dans son *Mémoire sur le choix du meilleur projet à adopter pour la construction des fontaines dans la ville de Toulouse.* Cette prise paraît d'abord le moyen le plus simple d'amener des eaux dans la ville, mais malheureusement l'Ariége et ensuite la Garonne longent des coteaux dont le flanc est dans un état habituel d'éboulemens de terrains marneux, sur lesquels les ingénieurs ont reconnu l'impossibilité d'asseoir une conduite d'eau. Il serait donc nécessaire d'exécuter une percée dans le coteau. L'auteur propose pour cela deux projets. Dans l'un, le canal souterrain suivrait le développement du coteau sur une longueur de 13000 mètres, sauf

quelques traversées de vallons; dans l'autre, il le couperait suivant une ligne droite de 9000 mètres, viendrait sortir près de Saint-Agne, et serait ensuite remplacé par un canal extérieur de 6000 mètres, qui se terminerait au *Pech-David* au même point que la première percée. Les canaux souterrains devraient être revêtus en maçonnerie, et la partie extérieure portée par aqueduc. L'auteur du projet préférerait le second emplacement, parce qu'on pourrait faire servir les eaux à l'arrosage de la plaine du Lers.

M. Laupies évalue la dépense totale, tant des aqueducs que des fontaines, à la somme totale de quatre millions, et le temps nécessaire à leur achèvement à près d'un siècle : espace de temps plus capable d'effrayer une génération qui cherche à jouir promptement, que la dépense quelque forte qu'elle soit.

M. MAGUÉS. M. Magués fait observer, relativement au projet de M. Laupies, qu'en dérivant l'Ariége à Auterrive, et remontant la vallée de la Hize sur un remblai, on n'aurait à effectuer qu'une percée de 4000 mètres, à une profondeur moindre que celle des deux autres, et qu'enfin, quoique alors la distance à parcourir fût de 31000 mètres, la dépense serait beaucoup moins forte.

Sources de l'Ardenne.

III. Sources de l'Ardenne.

La plaine peu large qui longe la rive gauche de la Garonne est terminée par un rideau dans lequel on aperçoit la tranche du banc de gravier

qui recouvre le plateau supérieur. De ce banc, incliné dans le sens de la vallée, découlent plusieurs sources, parmi lesquelles il n'y en a pas de très-considérables, mais dont la réunion pourrait alimenter un certain nombre de fontaines, dont les eaux jouiraient de l'avantage de n'avoir pas besoin d'être filtrées.

M. VIREBENT. 1810.

M. Virebent ayant reconnu 60 pouces d'eau dans un certain nombre de ces sources, proposait d'en laisser la moitié aux propriétaires actuels, et de réunir l'autre dans un aqueduc en maçonnerie où elle coulerait par pente libre jusqu'à la Régine; de là, elle franchirait le vallon, qui a 3500 mètres de large, dans un tuyau de fer. M. Virebent estime la dépense totale à sept cent cinquante mille francs.

M. LAUPIES.

Cette quantité d'eau serait insuffisante et ne fournirait pas d'eau jaillissante. Aussi M. Laupies qui, dans le mémoire déjà cité, s'était également occupé d'un pareil projet, avait cru devoir pousser ses recherches plus loin; ce qui lui avait fait reconnaître environ 69 pouces d'eau, qu'il voulait amener à Toulouse au moyen d'un aqueduc ponté, dont l'exécution aurait monté à deux millions huit cent mille francs.

M. Laupies donnant à cette occasion le jaugeage de diverses sources, et leur hauteur au-dessus du niveau ordinaire des eaux de la Garonne, nous avons cru ces élémens dignes d'être conservés.

	POUCES D'EAU.	ÉLÉVATION.
		m.
Perpan.	4	10, 70
Colomés.	10	12, 02
Dufas.	22	12, 02
Fontettes.	24	13, 89
La Régine.	2	13, 92
La Cipière.	8	14, 71
Ader.	12	15, 22
Monlon (cinq sources réunies à la grande fontaine de).	49	17, 81
	131	

Les trois dernières forment les 69 pouces qui pourraient être conduits à la place Rouaix. M. Laupies remarque qu'en remontant plus haut on s'en procurerait un plus grand nombre.

Prise de la Garonne. M. Magués.

IV. La Garonne dérivée sur sa rive gauche.

Une prise d'eau exécutée dans la Garonne, à Muret, au-dessous de l'embouchure de la Louge, pourrait être amenée à la Patte-d'Oie de la Régine, sur une longueur de 15000 mètres; de là, par une conduite en fer de 3500 mètres, comme dans le projet de M. Virebent, on fournirait à Toulouse une quantité d'eau suffisante pour tous les besoins. M. Magués, sans s'être livré aux détails de ce projet, pense que de toutes les manières d'amener l'eau à Toulouse, celle-ci est la plus avantageuse. Elle aurait de plus l'avantage de fournir à l'irrigation de la longue plaine comprise entre le village de Roques et l'embouchure du Touch.

MM. Laupies et Magués ont aussi parlé dans leurs mémoires de l'élévation de l'eau de la Garonne par des machines : tous les deux, en reconnaissant la possibilité de se procurer de cette manière l'eau demandée, ont donné la préférence à des aqueducs, en considérant que les machines les plus parfaites, n'étant pas exemptes de dérangement, sont par conséquent sujettes à de fréquentes réparations, pendant lesquelles l'eau peut manquer. Ils ont cependant indiqué les emplacemens les plus favorables pour les établir, dans le cas où les fonds dont la commune pourrait disposer ne seraient pas suffisans pour subvenir à la dépense des grandes constructions qu'ils ont proposées. Machines.

Pendant que ces académiciens s'occupaient ainsi de l'établissement des fontaines, la mairie, qui, de son côté, ne perdait pas ce projet de vue, avait, en 1817, ouvert un concours pour le projet d'une machine propre à élever les eaux de la Garonne, au-dessous du moulin du Château Narbonnais, dont la chute devait fournir l'eau motrice. Les projets et les plans qui les accompagnaient ayant été renvoyés à l'examen de l'Académie, MM. Magués et Carney *, qui furent chargés du rapport, discutèrent tous ces projets; ils trouvèrent que la plupart étaient incomplets; et, malgré le mérite de quelques autres, comme leurs auteurs, pressés par le temps, n'avaient pu remplir toutes les conditions exigées, ou n'avaient pas joint à leur envoi toutes les pièces qu'on leur de

* 1818.

mandait, l'Académie se vit à regret forcée de déclarer qu'aux termes du programme, aucun de ces projets ne pouvait être adopté.

Depuis, le conseil municipal, à la suite d'une discussion longue et approfondie, à laquelle plusieurs membres de l'Académie ont été appelés à prendre part (1), en partant des fonds dont il pouvait disposer, et du désir de faire jouir promptement la ville des avantages qu'elle réclame depuis si long-temps, a décidé l'établissement d'une machine hydraulique sur la rive gauche de la Garonne. Elle s'exécute dans ce moment sous la direction d'un habile mécanicien, M. Abadie, qui, par les nombreuses et belles usines qu'il a établies dans ce pays, a fait faire un pas considérable à l'industrie dans les départemens méridionaux. Un château d'eau qui doit offrir un aspect monumental, et dont la cuvette de distribution sera élevée de 7,75 mètres au-dessus de la place Rouaix, s'élève dans le faubourg Saint-Cyprien, et doit fournir deux cents pouces d'eau qui se distribueront entre des fontaines élégantes établies sur les places publiques, et des bornes placées dans les rues principales sur les points culminans, de manière que l'eau puisse courir dans tous les ruisseaux. La machine consiste en deux systèmes de pompe à double équipage, mues par une prise faite sur la Garonne, et dont le canal de fuite va se rejoindre à la rivière, au-dessous de la chute du Bazacle.

---

(1) MM. Clausade, Magués, d'Aubuisson, Chaumont.

Avant d'abandonner ce sujet, nous avons encore à faire mention de deux ouvrages.

Fontaine de la Daurade. M. LAUPIES. 1811.

L'un appartient à M. LAUPIES, qui, prévoyant le cas où des obstacles éloigneraient encore l'exécution d'un grand projet, s'est occupé, dans un *Mémoire concernant le projet de construction d'une fontaine sur le port de la Daurade*, d'utiliser une source d'eau vive fort abondante qui, coulant dans d'anciens aqueducs, se jette dans la Garonne vers le milieu du port de la Daurade. et sous l'une des assises de pierre de taille qui terminent le port. Cette source, à la vérité, n'aurait pu fournir une fontaine au niveau de la ville, mais elle aurait été du moins au-dessus des plus hautes eaux de la Garonne. Jaugée au mois de mars 1807, par M. Laupies, elle a fourni 102,97 litres par minute, ou en langage de fontainier 7,4 pouces (1).

Filtres. M. MAGUÉS. 1818.

Le second ouvrage est un *Rapport* de M. MAGUÉS *sur un filtre pour clarifier les eaux de la Garonne, destiné aux fontaines à établir dans la ville de Toulouse, proposé par M. Virebent, architecte de cette ville, et soumis par M. le Maire à l'examen de l'Académie* (2).

Ce n'est point assez de fournir aux habitans d'une ville des eaux abondantes et salubres, il

---

(1) Ce mémoire contenant des recherches curieuses sur les aqueducs, sera analysé sous ce point de vue dans la notice relative aux Inscriptions et Belles-lettres.

(2) C'était dans le moment où l'administration voulait établir une machine sous le moulin du Château.

faut encore qu'elles soient claires, et les rivières ne jouissent pas constamment de cet avantage. D'après une moyenne prise entre les observations de neuf années (1), faites par ordre de l'administration du canal du Midi, les eaux de la Garonne ne sont claires que 194 jours de l'année; il y en a donc 171 pendant lesquels elles sont troubles. Aussi, tous ceux qui font le commerce de l'eau, ont-ils dans leurs établissemens une clarification, dans laquelle l'eau passe successivement à travers des masses de sable sur lequel elle laisse son limon.

Quoique le projet de M. Virebent présentât des améliorations très-importantes au système des filtres actuels, la commission dont M. Magués était l'organe, s'étant convaincue qu'il existe, sur la rive droite du canal de fuite du moulin du Château, et dans toute l'île de Tounis, des puits pour ainsi dire inépuisables, dont le niveau suit constamment celui de la rivière, et dont l'eau est toujours limpide, considéra ces terrains comme des filtres naturels, et proposa de construire, dans l'île de Tounis, un vaste puisard dont la machine élèverait l'eau, ce qui dispenserait de la nécessité de la clarifier.

Lors de l'établissement de la machine actuelle, le système proposé par l'Académie a été suivi; la prairie qui est située sous le cours Dillon étant aussi un filtre naturel, un immense bassin y a

(1) De 1809 à 1817.

été creusé, et fournira des eaux filtrées naturellement.

Nous n'avons à rendre compte d'aucun mémoire qui se rapporte aux constructions proprement dites, plusieurs ouvrages, relatifs à cet objet, que M. le baron Cachin, associé étranger, a présentés à l'Académie, n'entrant point dans le plan de notre travail, parce qu'ils étaient déjà imprimés. Constructions.

QUATRIÈME PARTIE.

MÉMOIRES DE PHYSIQUE ET D'ASTRONOMIE.

Nous commencerons l'examen des mémoires de cette partie, par ceux d'astronomie, comme se rapprochant davantage de la section précédente.

ASTRONOMIE. Si de tous les spectacles qui peuvent s'offrir à nos regards, il n'en est pas de plus imposant que celui de ces globes innombrables qui semblent rouler sur nos têtes leurs feux étincelans, il n'est pas non plus de science qui élève plus l'esprit de l'homme que celle des lois qui régissent leur cours; il n'en est pas non plus qui lui présente une aussi riche moisson de découvertes aussi sublimes qu'inattendues. M. le chevalier d'AUBUISSON, dans des *Considérations sur les avantages de l'astronomie*, a tracé le tableau rapide des bienfaits dont nous sommes redevables à cette science.

Ses avantages. M. le Ch.er d'AUBUISSON. 1819.

La connaissance des véritables lois du système de l'univers a fait disparaître peu à peu, parmi les nations civilisées, l'effroi momentané qu'inspiraient les éclipses, et les longues terreurs que faisait naître l'apparition des comètes; elle a banni les rêves de l'astrologie judiciaire, qui dirigeaient souvent les Souverains de l'Europe dans leurs ré-

solutions les plus importantes, comme ils le font encore chez les nations orientales.

Après avoir montré l'heureuse influence des connaissances astronomiques sur le moral de l'homme, et par conséquent sur son bonheur, l'auteur de ces considérations expose les avantages que nous en retirons pour notre instruction, notre sûreté et nos besoins.

La chronologie et ses différentes ères étaient enveloppées de ténèbres, que l'astronomie seule a pu dissiper, en vérifiant l'exactitude des dates par leur concordance avec les phénomènes célestes; elle a déterminé la division du temps, si nécessaire à l'homme, en fixant la vraie longueur de l'année, indispensable pour établir les règles du calendrier.

On lui doit le calcul des marées, si utiles à prévoir pour les habitans des côtes et les navigateurs. Ceux-ci, par les procédés qu'elle leur fournit, peuvent fixer à chaque instant leur position sur le globe, et diriger leur route. Les géographes lui doivent aussi la connaissance de la véritable forme de la terre, que l'astronomie va chercher jusque dans les cieux.

Avant de nous entretenir des avantages de la science qui faisait ses délices, M. le chevalier d'Aubuisson nous avait déjà communiqué une *Notice sur l'astronomie*, dans laquelle il expose, d'une manière abrégée mais lucide, les progrès de cette science, depuis les premières observations faites par les bergers de la Chaldée, jusqu'aux temps modernes.

Son histoire. M. le Ch.er d'Aubuisson. 1810.

Arrivé à cette époque, l'auteur donne un peu plus de détails sur l'histoire de l'astronomie à Toulouse. Si cette ville est entrée tard dans la carrière, du moins elle s'y est distinguée; le premier observatoire y fut établi en 1733, par les soins de l'Académie; bientôt plusieurs astronomes en firent construire d'autres dans leurs habitations, et les travaux de Garipuy, de Darquier et de Vidal ne sont pas restés sans gloire.

M. le chevalier D'AUBUISSON, héritier de leur zèle, nous a lu divers mémoires sur les principaux problèmes d'astronomie pratique.

Angle horaire.
M. le Ch.er D'AUBUISSON.
1820.

Le premier a pour titre : *Des moyens les plus avantageux de calculer l'angle horaire par la hauteur des astres.* La nécessité où l'on se trouve dans une foule de circonstances de connaître avec exactitude l'heure vraie, fait souvent recourir à ce moyen, soit en mer, soit dans les observatoires où l'on est dépourvu d'une bonne lunette méridienne.

M. d'Aubuisson examine les procédés en usage, et donne la préférence à une suite d'observations faites de manière à ce que les hauteurs observées soient en progression par différence, ce qui permet, en faisant le calcul pour une observation moyenne, de trouver les autres résultats avec une approximation satisfaisante par des parties proportionnelles.

Quant au calcul en lui-même, qui consiste à déterminer un angle d'un triangle sphérique par la connaissance des trois côtés, il existe pour cela

plusieurs formules, que l'auteur examine sous le rapport de l'économie du temps, élément si précieux pour les astronomes. Il donne la préférence à une formule fort en usage en Angleterre, et dont l'emploi est très-facilité par une table des logarithmes des doubles carrés des sinus des demi-angles horaires, calculés de dix secondes en dix secondes (1) : on trouve cette table dans les livres de navigation anglais.

L'auteur termine son mémoire en parlant d'une méthode indirecte proposée par M. le baron de Zach, et que cet astronome annonce comme devant exiger trois ou quatre fois moins de temps que toutes les autres (2). Elle admet aussi l'emploi d'une table auxiliaire; mais malgré le soin que M. d'Aubuisson a eu de réduire cette table à la latitude de Toulouse, ce qui en rend l'usage plus facile, il a trouvé le calcul plus long par la formule de M. de Zach que par la précédente. » Ce » savant, dit-il, qui mérite un des premiers rangs » parmi les astronomes, par l'étendue de ses con- » naissances, et ses nombreux travaux, rempli » d'un zèle sans égal pour propager toutes les dé- » couvertes utiles à l'astronomie, aura trouvé,

---

(1) L'usage de cette formule, qui n'est point décomposable en facteurs, exige l'emploi des sinus naturels. M. d'Aubuisson se plaint à cette occasion de ce que, dans les éditions modernes des tables de logarithmes, on a supprimé les sinus naturels, dont la connaissance est nécessaire dans beaucoup d'occasions.

(2) Journal astronomique, septembre 1819, pag. 261.

» par un premier essai de sa méthode, presque
» sans calcul, la hauteur correspondante à un
» angle horaire supposé, et il aura considéré le
» problème comme résolu, n'estimant rien le
» calcul d'une proportion pour ramener l'angle
» horaire supposé à celui qui correspond à la
» hauteur observée; et dans la solution par les
» autres méthodes, il n'aura point fait usage de
» la table des logarithmes citée ci-dessus, qui
» donne de suite l'angle horaire correspondant,
» mais il aura déterminé cet angle par le cal-
» cul. »

Latitude. M. le Ch.er d'Aubuisson. 1821.

Parmi les différens moyens de déterminer la latitude, quels sont ceux qui méritent la préférence? Tel est le titre d'un autre mémoire de M. le chevalier d'Aubuisson.

Après avoir discuté l'importance et l'exactitude des moyens employés pour prendre la hauteur du pôle, l'auteur établit que les instrumens à réflexion, si utiles sur mer, peuvent aussi être employés avantageusement sur terre pour prendre la latitude; ces instrumens, plus portatifs, étant aussi en général mieux construits, et d'un prix moins élevé que les grands instrumens. Le sextant, par la simplicité des opérations, et en ce qu'il n'exige point le secours d'un chronomètre, peut être d'un grand secours. Le cercle répétiteur de Borda, plus compliqué, a aussi un plus grand degré de précision. L'auteur cite à ce sujet le fait suivant: « Un de mes amis ayant fait construire
» à Paris un cercle de Borda, voulut en faire

» l'essai chez l'artiste (1). Il m'envoya la position » du lieu qu'il avait rapportée à celle de l'Obser- » vatoire royal, avec trois séries de hauteurs cir- » cumméridiennes du soleil, formant ensemble » trente observations, qu'il me pria de lui calculer, » n'ayant pas le temps de le faire lui-même. J'ai » trouvé les trois séries d'accord à une fraction de » seconde près, et le résultat était le même que » celui de la position trigonométrique. » M. d'Aubuisson s'étonne ensuite de ce que « cet instrument » si précieux, qui devrait faire tant d'honneur au » Français qui l'a imaginé, et qui sera peut-être » un jour un titre de gloire nationale, est si peu » répandu, ce qui provient peut-être, ajoute-t-il, » de ce qu'il ne conserve pas ses avantages sur » mer. »

Les instrumens à réflexion exigeant des horizons artificiels, l'auteur se livre à une digression sur cette matière; il préfère les horizons liquides aux solides, qui ont besoin d'être nivelés soigneusement. Parmi les liquides, les meilleurs lui paraissent être le mercure et l'huile, mais le premier est si mobile, que le simple bruit d'un coup de marteau, à une grande distance, occasionne à sa surface un frémissement long à se calmer. L'huile clarifiée lui paraît préférable (2); il est vrai qu'elle produit souvent une double image. Pour éviter

(1) M. Jeckert.

(2) Il suffit pour cela de l'exposer à l'air et au soleil, pendant 24 heures, dans un plat, avec un peu d'eau.

6.

cet inconvénient, après de nombreuses expériences dans lesquelles il a souvent fait varier la forme et la couleur du récipient, il a reconnu qu'il fallait lui donner une forme rectangulaire et l'incliner à l'horizon. Nous n'avons pu retrouver dans les papiers de M. d'Aubuisson l'angle d'inclinaison qu'il avait déterminé par ses expériences.

Dans un *Supplément* à ce mémoire, M. d'Aubuisson fait connaître une nouvelle méthode de M. Littrow, astronome de Vienne, qui détermine la hauteur du pôle par la distance zénithale de l'étoile polaire à un instant quelconque. Son cercle répétiteur est garni d'une lunette de 20 pouces, qui lui fait apercevoir l'étoile polaire même en plein midi. Notre confrère déplore à cette occasion le dépérissement des observatoires de France, tandis que ceux d'Allemagne, de Russie, etc., s'enrichissent tous les jours, et que partout il s'en établit de nouveaux.

Longitude. M. le Ch.er d'Aubuisson. 1822.

La latitude d'un lieu étant connue, il faut, pour achever de fixer sa position sur le globe terrestre, déterminer sa longitude : ce sujet a aussi occupé M. le chevalier d'Aubuisson, dans un *Examen des moyens les plus avantageux de se procurer la longitude d'un lieu.*

Le nom de bureau des longitudes, donné en Angleterre et en France, aux corps chargés de perfectionner l'astronomie et la navigation ; l'immensité des prix proposés à ceux qui contribueraient à la résolution exacte ou du moins approchée de ce problème, prouvent assez son importance

et sa difficulté. Cependant, en apparence, rien de plus simple; il ne s'agit que de trouver la différence des heures comptées au même instant dans deux lieux différens; ainsi une montre parfaite, et qu'aucune cause ne pût déranger, résoudrait le problème, en marquant dans tous les lieux où on la transporterait l'heure du point de départ; mais où trouver un pareil instrument? Les efforts des plus habiles artistes y ont échoué. M. d'Aubuisson ayant eu à sa disposition trois excellens chronomètres, réunis dans le même boitier, qu'il plaça dans une voiture bien suspendue : au bout d'un voyage de trente lieues, ils présentaient tous trois des indications différentes (1). Quelles variations n'auraient-ils pas éprouvées dans un voyage de long cours? « Il est un terme, remarque notre » auteur, fixé par la nature, que nos sens et notre » adresse ne peuvent dépasser, et le degré de per- » fection, nécessaire aux garde-temps ou montres » marines, est au delà de ce terme. »

On est donc obligé de recourir aux phénomènes célestes visibles instantanément dans les divers lieux du globe, ou à ceux qu'on peut réduire à cette instantanéité, en rapportant par le calcul le lieu de l'observation au centre de la terre. Les distances lunaires paraissent à M. d'Aubuisson devoir obtenir la préférence sur toutes les autres

(1) Deux de ces chronomètres étaient anglais, le troisième avait été construit par M. Breguet; c'était le seul qui marquât encore assez exactement l'heure du point de départ.

méthodes. Il présente dans un tableau les solutions les plus simples de ce problème de trigonométrie sphérique, accompagnées des types du calcul.

Interpolations. M. le Ch.er d'Aubuisson. 1821.

Lorsqu'entre les termes d'une série, on veut insérer d'autres termes soumis à la même loi, ce qui arrive toutes les fois qu'on veut faire usage des tables dressées, soit par l'observation, soit par le calcul, et qu'on ne peut se servir des parties proportionnelles, parce que les termes de la série ne marchent pas uniformément, les physiciens et les astronomes font usage d'une méthode fondée sur le calcul des différences finies, et qui a été le sujet d'un *Mémoire* de M. le chevalier d'Aubuisson *sur les interpolations*.

Il y expose les principes d'après lesquels on peut résoudre le problème de la manière la plus générale, mais il se borne à examiner le cas où l'on peut regarder les différences du troisième ordre comme constantes, supposition suffisante pour les besoins de la pratique, puisque dans les usages ordinaires de l'astronomie on se borne à supposer constantes les différences du second ordre. Pour faciliter les calculs, l'auteur a dressé des tables numériques des coëfficiens qui entrent dans ses formules, et qui sont les mêmes que ceux du troisième et du quatrième terme du développement d'un binome. Ces tables, rapportées à la suite du mémoire, sont calculées à sept décimales, et de centième en centième, depuis l'exposant 0,01 jusqu'à 3,00.

Le même astronome nous a lu deux disserta-

tions relatives aux instrumens dont on fait le plus d'usage.

Une rigueur extraordinaire dans la manière d'observer est le caractère distinctif de ce siècle, et en même temps les artistes mettent dans leurs opérations une telle perfection, que des instrumens de très-petite dimension donnent aujourd'hui une précision égale et peut-être supérieure à celle de ces machines colossales, dont les unes ne pouvaient être transportées qu'avec de grandes difficultés, et dont les autres étaient établies à jamais sur d'énormes massifs de maçonnerie. Aujourd'hui un cercle répétiteur de la plus petite dimension donne un angle à deux secondes près.

Cercle répétiteur. M. le Ch.er d'Aubuisson. 1812.

Nous avons vu le cas que M. le chevalier d'Aubuisson faisait de cet instrument. Dès qu'il put se consacrer entièrement aux observations astronomiques, il sentit la nécessité de s'en procurer un; et, sans consulter l'état de sa fortune qui était alors très-modique, il parvint à posséder un cercle répétiteur, ouvrage de l'habile mécanicien allemand Reichenbach, sorti lui-même des ateliers du célèbre Ramsden.

Dans un *Mémoire sur le cercle répétiteur*, il décrit cet instrument dans tous ses détails, ainsi que les nombreuses précautions que force à prendre son excessive sensibilité.

C'est à l'aide de cet instrument que M. d'Aubuisson a cru pouvoir fixer définitivement la latitude de l'observatoire royal de Toulouse à 43° 35′ 39″,6. Du reste, il s'empresse d'avouer qu'en

appliquant des méthodes de calcul reconnues aujourd'hui plus exactes que celles dont on faisait usage autrefois, à d'anciennes observations de M. Darquier, on obtiendrait, à très-peu près, le même résultat (1).

Sextant. M. le Ch.er D'Aubuisson. 1818.

Dans une *Notice sur le sextant*, M. le chevalier d'Aubuisson fait une description exacte de cet instrument, qui, par la perfection que lui donnent maintenant les artistes du premier ordre, mérite la préférence sur beaucoup d'autres auxquels il est très-inférieur par le prix, circonstance qui le rend précieux pour beaucoup d'astronomes qui n'ont pas les moyens de se procurer des instrumens dispendieux. L'auteur prouve sa proposition par la comparaison d'un grand nombre d'observations faites avec le sextant, le quart de cercle et la lunette méridienne. Il se proposait d'en faire de plus détaillées avec des sextans et des cercles entiers de différentes grandeurs, mais nous n'avons aucune connaissance de ce nouveau travail, que la mort ne lui a pas probablement permis d'achever.

Gnomonique. M. Sorlin. 1821.

La gnomonique ne doit pas être séparée de l'astronomie, puisqu'elle nous indique à chaque

(1) La latitude de Toulouse avait été trouvée, en 1700, par Cassini, de 43° 37'. En 1736, les observations de Garipuy la réduisirent à 43° 35' 54". C'est cette évaluation, qui est encore portée dans l'annuaire publié par le Bureau des longitudes.

Sa longitude est de 0° 53' 47" ouest, et sa plus courte distance à Paris de 58,626 myriamètres.

instant du jour la position de l'astre qui nous éclaire.

Les traités de gnomonique sont extrêmement nombreux, et l'on a excessivement varié les manières de faire marquer les heures sur des plans ou des surfaces courbes, mais presque toutes les méthodes employées sont fondées sur la considération des rayons directs. Quelques auteurs ont cependant montré qu'on pouvait faire servir au même usage les rayons réfléchis, et M. Thuillier avait même construit à Versailles une méridienne réfléchie; mais personne n'avait encore traité la question d'une manière aussi complète que M. Sorlin, correspondant, dans son *Mémoire sur la gnomonique catoptrique*, travail qui peut passer pour absolument neuf.

L'auteur commence par déterminer la position d'un miroir plan, par rapport à un plan quelconque, sur lequel, à une heure également quelconque et connue, on a marqué l'image du soleil réfléchie par ce miroir, ce qui lui fournit le moyen de trouver sur ce même plan le cadran demandé.

Il emploie, pour parvenir à cette solution, des formules de trigonométrie sphérique, science sur laquelle il a fait de nouvelles recherches, qui lui ont valu les suffrages de l'Institut.

La généralité de cette analyse lui permet de traiter la question dans toute son étendue, et d'entrer dans des détails où nous voudrions pouvoir le suivre. Elle le conduit même à des résultats généraux de gnomonique, tels que la ma-

nière de tracer un cadran plan quelconque, par le moyen d'un cadran horizontal, ou d'un cadran équatorial.

Il ne manque plus à M. Sorlin, pour compléter entièrement cet intéressant et beau travail, sur lequel nous regrettons de ne pouvoir nous étendre davantage, que de donner la solution graphique des divers problèmes qu'il a traités par l'analyse. Ce géomètre nous annonce qu'il s'en est occupé, et qu'il nous communiquera ces solutions dans un supplément à son mémoire.

Optique. Perspective aérienne. M. Gantier. 1813.

Nous rangerons l'optique immédiatement après l'astronomie, comme étant une science physico-mathématique, qui nous fait connaître la marche et les lois des rayons lumineux qui nous sont envoyés par les corps célestes.

La perspective, l'une des branches les plus importantes de l'optique, se divise en deux parties; la perspective linéaire et la perspective aérienne.

La perspective linéaire, fondée sur les principes de la géométrie descriptive, nous apprend à déterminer, sur le plan d'un tableau, les contours aperçus d'un point de vue donné; mais ce résultat suffisant pour le géomètre, n'est cependant qu'une partie des conditions exigées de l'artiste. Le peintre doit, en effet, pour produire aux yeux du spectateur une illusion complète, représenter les objets semblables aux images qui arrivent à notre œil, c'est-à-dire, avec toutes les modifications que fait subir l'interposition de l'atmosphère aux rayons

qui, partis de l'objet, ou réfléchis par lui, viennent se peindre sur notre rétine.

C'est là l'objet de la perspective aérienne, science fertile en aperçus délicats et en résultats intéressans; elle a été le sujet d'un travail de M. Gantier, intitulé *Essai sur la perspective aérienne*.

L'auteur, après avoir établi les lois de la réflexion, des ombres et des couleurs, et rappelé que ces dernières proviennent de la décomposition de la lumière blanche par les corps qui en absorbent une partie et nous renvoient des rayons colorés, considère l'atmosphère sous deux points de vue, 1.° comme un corps réfléchissant qui, par la lumière qu'il renvoie, éclaire les objets qui ne sont point en vue du soleil, et change en pénombre les ombres qui sans cela devraient nous paraître entièrement noires; 2.° comme un milieu transparent qui affaiblit graduellement les objets à mesure qu'ils s'éloignent, et diminue l'intensité de leur couleur pour y substituer la sienne; c'est ainsi que les montagnes, vues à de grandes distances, nous paraissent bleues et ne nous présentent que des masses informes.

Telles sont les raisons qui doivent porter les peintres à éteindre les objets éclairés et même ceux qui sont situés dans l'ombre, par des teintes bleuâtres, d'autant plus fortes que ces objets sont plus éloignés; mais l'auteur remarque qu'on a abusé de cette règle dans les lavis d'architecture, où l'objet représenté est situé trop près du spectateur, et où les faces sont trop rapprochées les

unes des autres, pour qu'il y ait une différence sensible dans l'intensité et la couleur de la lumière réfléchie par les différentes parties du bâtiment. Dans ce cas, c'est au moyen des ombres portées, et des arêtes noires et brillantes que l'on doit indiquer la disposition respective de ces parties.

M. Gantier, après avoir remarqué que la lumière blanche réfléchie par les corps est le principal instrument de la vision, considère le jugement que nous portons sur les objets placés dans un appartement éclairé par des verres ou des rideaux de couleur. Il remarque que les objets véritablement blancs, et ceux qui sont de même couleur que les rideaux, paraissent également blancs, parce qu'alors la lumière de couleur qui éclaire l'appartement fait fonction de lumière blanche. Il fait observer aussi qu'un rayon solaire, passant par un trou fait dans un rideau rouge, paraît de couleur verdâtre, et que généralement la couleur du spectre est toujours complémentaire de celle des rideaux de l'appartement; de sorte que la couleur des rideaux doit influer non-seulement sur celle des corps éclairés de cette manière, mais aussi sur les ombres qu'ils portent. Les peintres doivent se familiariser avec ces sortes de considérations, pour ne pas tomber dans des erreurs contraires aux effets de la nature, comme, par exemple, lorsque représentant un ciel bleu d'été, ils font les ombres brunes, tandis qu'elles doivent être fortement bleuâtres.

L'auteur termine son mémoire en traitant de

l'organe de la vue, et montre l'influence de cet organe sur le jugement que nous portons des corps; ainsi, il examine l'insensibilité de l'œil par les impressions faibles lorsqu'il en a éprouvé de fortes, l'impression produite sur la rétine par laquelle nous jugeons les parties éclairées plus larges qu'elles ne le sont réellement, et cette durée de l'impression, qui se prolonge dans l'œil, même lorsque l'objet aperçu a changé de place, comme dans le cas où nous apercevons un cercle de feu lorsqu'un charbon allumé tourne rapidement.

Passons maintenant à l'examen des mémoires relatifs à la physique proprement dite. PHYSIQUE.

La plupart des mémoires de physique qui ont été lus dans nos séances, se rapportant aux modifications de l'atmosphère, qui donnent lieu à des observations journalières, telles que la pression de l'air, la température, etc., nous croyons convenable de commencer cet article par les mémoires qui ont pour objet les observations météorologiques. Météorologie.

L'Académie a eu le bonheur de rencontrer dans M. MARQUÉ-VICTOR un observateur judicieux et infatigable, qui s'est constamment occupé de cette branche importante de la physique. Outre un *Mémoire sur quelques considérations météorologiques* *, et un autre *Mémoire sur les meilleures méthodes à suivre pour faire des observations météorologiques* **, il n'a guère laissé passer d'année sans nous communiquer le résultat de ses travaux, M. MARQUÉ-VICTOR.

* 1809.

** 1810.

accompagné de réflexions nouvelles. Nous croyons en conséquence devoir nous écarter ici de notre marche habituelle, pour ne pas être obligé de revenir sur le même objet, à l'occasion de chacun de ces mémoires, et nous rapporterons à chaque genre d'observations les faits pris dans ces divers ouvrages.

BAROMÈTRE. M. MARQUÉ-VICTOR.

Parmi les instrumens destinés à faire les observations météorologiques, le baromètre tient sans doute le premier rang. Fruit de la belle expérience de Torricelli qui, en bannissant la chimère de l'horreur du vide, a ouvert la route aux plus belles découvertes de la physique moderne; il n'a été, pour ainsi dire pendant long-temps, qu'un instrument de pure curiosité, dont on ne se servait guères que pour prédire, d'une manière assez vague, le beau ou le mauvais temps. C'est seulement depuis l'époque où la nature a été interrogée avec plus de méthode et de précision, qu'on est parvenu à découvrir, à travers les oscillations irrégulières, une variation diurne, produite par une marée atmosphérique digne d'attirer toute l'attention des géomètres et des physiciens.

M. MARQUÉ-VICTOR est parvenu, par une longue suite d'observations barométriques, à des résultats dont l'Académie a cru devoir publier le compte qui lui en a été rendu par M. d'Aubuisson (1), ainsi que les tableaux qui y sont relatifs,

(1) Résumption du 18 avril 1822.

pour les années 1817 et suivantes, jusqu'à 1821 inclusivement. Quoique ce compte rendu, imprimé sur une feuille volante, ait été envoyé aux sociétés savantes, nous croyons, vu son importance, devoir le reproduire en entier, en y ajoutant, pour le rendre encore plus digne d'attirer les regards des physiciens, les observations faites en 1822, 1823 et 1824 (1).

Depuis, l'Académie ayant jugé avantageux pour la science, de faire lithographier le tracé graphique de ces observations poussées jusqu'en 1822, nous nous proposons de joindre à notre notice ce tableau augmenté des observations faites en 1823 et 1824.

... « Passons à la longue suite d'observations ba-
» rométriques faites par M. Marqué-Victor.

» Avant de les exposer, nous nous permettrons
» une remarque sur les observations météorologi-
» ques en général. Depuis un demi-siècle, elles
» ont été extrêmement multipliées : dans les pays
» où l'on cultive plus particulièrement les scien-
» ces, il n'y a guère de petite ville où il n'en ait
» été fait, il n'y a guère de professeur et même
» d'amateur de physique qui n'en ait tenu registre.
» Mais tout ce travail a été peu utile à la météo-
» rologie; et il serait complètement inutile, s'il
» était continué de la même manière. Dans les

---

(1) Cette addition complète la série des observations de M. Marqué-Victor, que la mort nous a enlevé au commencement de 1825.

» commencemens, il peut avoir fourni quelques
» aperçus, il peut avoir servi à esquisser quelques
» parties de la science, et à former le plan à suivre
» pour observer utilement : mais aujourd'hui que
» l'esquisse est faite et que le plan est arrêté, au-
» jourd'hui qu'on ne peut plus avancer les diverses
» branches de la physique qu'à l'aide d'observa-
» tions très-exactes, aujourd'hui que l'on prend
» les hauteurs du baromètre, en ayant égard aux
» vingtièmes, cinquantièmes et même aux cen-
» tièmes de ligne, à quoi serviraient des hauteurs
» qui ne seraient exactes qu'à une, deux et même
» trois lignes près ? A quoi serviraient des obser-
» vations faites avec un thermomètre dont les in-
» dications sont en erreur d'un ou deux degrés,
» qui est tantôt frappé par les rayons du soleil,
» tantôt influencé par leur réverbération, et qui,
» après tout, ne donne que la température de la
» fenêtre ou du mur contre lequel il est placé ;
» tandis que c'est la vraie température de la couche
» de l'atmosphère dans laquelle on se trouve que
» le physicien est intéressé à connaître ?

» Pour que des observations météorologiques
» puissent être maintenant utiles, il faut qu'elles
» soient faites avec d'excellens instrumens, avec
» autant de soin que d'intelligence, et durant
» quelques années consécutives, à des époques
» rapprochées les unes des autres. Ces trois con-
» ditions sont parfaitement remplies dans les tra-
» vaux barométriques de M. Marqué-Victor.

» Il a construit lui-même ses baromètres, et il

» est presqu'impossible d'en avoir de meilleurs et » de plus exacts : on sait quelle est son habileté et » son expérience dans la confection de ces sortes » d'instrumens, et dans le soin qu'il faut en avoir, » ainsi que dans le soin des instrumens de mathé- » matiques et de physique en général. Ces baro- » mètres sont à siphon, et ce sont les plus conve- » nables pour les observations de cabinet : le tube » a 9 millimètres de diamètre intérieur ; le mer- » cure qui le remplit a été distillé à plusieurs re- » prises, et on l'y a fait bien bouillir : ce tube est » monté sur un bois de noyer, et comme isolé dans » une entaille à jour, afin qu'il puisse être bien » observé par transparence. L'échelle, faite partie » en laiton partie en verre, est mobile : le zéro » ou index inférieur est mené, à l'aide d'une vis » de rappel, à la hauteur du niveau inférieur de » la colonne mercurielle ; puis, l'échelle est arrêtée » par une vis de pression ; et l'index supérieur, » portant un vernier, et garni d'une seconde vis » de rappel, est mis au niveau de la tête de la » colonne : ce mécanisme a été exécuté par le cé- » lèbre artiste Maigné (1). Une comparaison de

(1) Maigné (Pierre), né dans les environs de Paris, annonça de bonne heure d'heureuses dispositions pour les arts. S'étant attaché à l'illustre Lavoisier, il exécuta tous les appareils destinés aux expériences par lesquelles ce grand homme changea la face de la chimie. Craignant, à l'époque de la terreur, de partager le sort funeste de son protecteur, il se retira en Espagne, où il fut accueilli avec distinction, et chargé d'établir l'observatoire royal de Madrid. Après avoir terminé cette grande

» l'échelle avec le mètre étalon, envoyé à Toulouse par la commission des poids et mesures, » indiquerait qu'elle est trop longue de 0.0003 » mèt. Le thermomètre, qui est enchâssé dans le » bois de la monture, outre son échelle ordinaire, » porte une échelle de correction indiquant la » quantité à retrancher de la hauteur observée » pour la réduire à ce qu'elle serait, si le mercure » et l'échelle du baromètre étaient à zéro de tem» pérature.

» M. Marqué-Victor a deux baromètres pareils, » placés, l'un près de l'autre, devant une fenêtre, » et dans un châssis fait exprès. Ils sont inclinés, » et on ne les tient verticaux qu'au moment de » l'observation : de cette manière, les parois inté» rieures de la petite branche du tube, étant pres» que toujours recouvertes de mercure, ne se sa-

---

entreprise, il rentra dans sa patrie ; mais il fut, malheureusement pour lui, rappelé à Madrid pendant l'occupation de l'Espagne par les Français. Obligé, par suite des événemens de 1813, de fuir précipitamment, chargé de ce qu'il avait de plus précieux, il fut dépouillé à Valladolid, eut la douleur de voir massacrer un de ses enfans sous ses yeux, et courut lui-même les plus grands dangers. Échappé à cette scène d'horreur, il parvint à rentrer en France, et fixa son domicile à Toulouse, où il est mort en 1820, à l'âge d'environ 65 ans, et dans un état très-approchant de l'indigence. Sa famille, qui depuis est retournée en Espagne, y a recueilli quelques débris de la fortune qu'il y avait laissée. On doit à cet artiste recommandable plusieurs inventions ingénieuses, entr'autres un nouveau système de balances d'essai, et un baromètre décrit dans les Annales de chimie, tom. XLVII (an XI).

» lissent pas, et le verre conserve mieux la même » force capillaire.

» Depuis cinq ans, ces instrumens ont été ob- » servés avec une assiduité et un scrupule dont » peu d'observateurs sont capables. En 1817 et » 1818, ils l'ont été exactement tous les jours, » d'heure en heure, depuis six heures du matin » jusqu'à minuit : dans les trois années suivantes, » ils n'ont plus été observés que de trois en trois » heures, ainsi que cela se pratique à l'observa- » toire royal de Paris, qui fournit un terme de » comparaison. En tout nous avons plus de vingt » et un mille observations.

» Par leur nombre, leur exactitude et leurs » conséquences, elles forment un fort beau travail » scientifique. M. Arago, en en présentant la pre- » mière partie à l'Institut, l'a regardé comme d'un » grand intérêt (1). C'est le plus beau travail que » l'Académie ait eu à offrir au public depuis sa » restauration, c'est-à-dire, depuis vingt ans : c'est » un de ceux qu'il importe de conserver dans les » archives de la science; peu, dans ce genre, l'y » surpasseront en utilité.

» Les résultats généraux en sont consignés dans » le petit tableau ci-joint, n.° I. Nous allons en » indiquer succinctement les principales consé- » quences.

» 1.° La moyenne entre toutes les hauteurs ba-

---

(1) Annales de chimie et de physique, tom. XII, pag. 333 (1819).

» rométriques de la journée, abstraction faite des » mouvemens extraordinaires, est assez exactement représentée par celle de midi. Résultat » intéressant pour la détermination des hauteurs » à l'aide du baromètre, et on sait que cette détermination est le plus important usage de cet instrument.

» 2.° La moyenne générale, pour le lieu où le » baromètre de M. Victor est placé à Toulouse (7 » mètres au-dessus de la place Rouaix, et 153 » mètres au-dessus de la mer), est de $0^{m}74901$, » ou $0^{m}74871$ d'après le mètre étalon de Toulouse (2).

» Le mercure, comme l'on sait, oscille continuellement autour du terme moyen ; et de ces » oscillations, les unes sont régulières et les autres » irrégulières. Quoique celles-ci par leur nombre, » leur fréquence et leur grandeur masquent les » premières, cependant on vient à bout de les » éliminer, en prenant les moyennes d'un grand » nombre d'observations faites à la même heure » pendant plusieurs jours consécutifs : plus ce » nombre est grand, et plus l'élimination est complète. C'est par ce procédé que les physiciens » sont venus à bout de reconnaître une oscillation régulière très-remarquable, la *variation* » *diurne*.

---

(1) Nous avons ramené les nouvelles observations à cette hauteur de 7 mètres au-dessus de la place Rouaix, afin de les rendre comparables aux anciennes.

» 3.° Elle ressort, d'une manière très-marquée, » des moyennes des mois et des années que pré- » sentent les observations de M. Marqué-Victor. » (Voyez les tableaux n.° 1 et 2). On y voit, » chaque jour, le mercure à sa plus grande hau- » teur vers neuf heures du matin, il descend en- » suite jusque vers quatre heures du soir, puis il » remonte jusqu'à onze heures, redescend dans la » nuit, et remonte jusqu'à neuf heures, point de » départ. La grandeur de ce mouvement, ou la » différence entre le *maximum* et le *minimum*, » n'a varié, à Toulouse, que de 1,1 à 1,3 milli- » mètres dans nos cinq années d'observations. » M. de Humboldt l'a trouvée de 2 millim. sous » l'équateur; M. Ramond de 1 millim. à Clermont; » et M. Arago de 0,8 mill. seulement à Paris : on » dirait qu'elle va en diminuant de l'équateur aux » pôles; ce qui serait le contraire des oscillations » irrégulières, lesquelles sont nulles à l'équateur, » et vont jusqu'à 50 millim. dans nos latitudes » moyennes.

» 4.° D'après les observations de M. Marqué- » Victor, il ne paraît pas qu'il y ait de rapport » entre la grandeur de la variation diurne et les » diverses saisons de l'année. Mais il n'en est pas » de même entre ces mêmes saisons et les heures » des *maxima* et *minima*; en été, le *maximum* » a lieu de huit à neuf heures, et le *minimum* de » cinq à six; en hiver, le *maximum* n'a lieu qu'à » dix heures, et le *minimum* à deux ou trois : dans » la première des deux saisons, la durée de l'os-

» cillation est ainsi d'environ neuf heures; et dans
» la seconde, elle n'est que de cinq, comme on
» peut le voir dans le tableau n.° 2 (1). Cette re-
» marque n'avait pas encore été faite, du moins
» que nous sachions; sans nous faire connaître la
» cause de la variation diurne, ou de la *marée*
» *atmosphérique* qui l'occasionne, elle semble in-
» diquer que cette cause est en quelque rapport
» avec l'action du soleil. La variation diurne de
» l'aiguille aimantée paraît également tenir à cette
» action.

» 5.° Quant aux oscillations irrégulières du ba-
» romètre, elles sont à Toulouse de 40 à 50 mil-
» limètres dans l'année. Ainsi, en 1821, M. Mar-
» qué-Victor a vu cet instrument à 0,7689 et à
» 0,7189 mètres.

» 6.° Ces oscillations, dont la cause n'est pas
» même entrevue, semblent livrées aux caprices
» des vents; elles en ont toute la mobilité et l'in-
» constance. On sait seulement, et les observations
» de M. Marqué-Victor le constatent pour notre
» contrée, 1.° qu'elles sont plus considérables,
» doubles et au delà, dans l'hiver et le printemps
» que dans l'été; 2.° que durant les deux mois
» qui suivent les équinoxes, le baromètre se tient
» en général au-dessous de la hauteur moyenne;

(1) « M. Marqué-Victor a donné un pareil tableau pour
» chacune des cinq années d'observations; et il a joint à chacun
» d'eux un second tableau présentant encore le *maximum*
» et le *minimum* qui a eu lieu dans chacun des douze mois de
» l'année. »

» tandis qu'il se tient au-dessus dans les mois après » les solstices; 3.° que le vent du sud fait descendre cet instrument (environ de 1 millimètre) » au-dessous de la moyenne, que le vent du nord » le fait monter (à près de 4 millimèt.), et que les » vents d'est et d'ouest le rapprochent de son élévation moyenne : les vents dominans à Toulouse » sont le S. E., le N. O. et le N. N. O., et cela » dans le rapport de 80 à 66 à 32.

» Au reste, le travail de notre confrère, sur les » oscillations irrégulières du baromètre, n'est » qu'ébauché; il est l'objet de ses recherches actuelles : et dans cette partie encore, nous pouvons espérer d'arriver à des résultats aussi satisfaisans que le comporte la nature du sujet, et » qu'on peut les attendre du zèle, de l'exactitude » et de l'expérience d'un observateur tel que » M. Marqué-Victor. »

Nous allons maintenant présenter les deux tableaux que nous avons annoncés. On verra que les additions faites au tableau n.° 1 confirment toutes les conséquences tirées du tableau primitif. La moyenne générale des huit années n'excède que d'un tiers de millimètre celle des cinq premières. Quant à l'expression de la variation diurne, on peut dire qu'elle n'a pas changé.

N.° 1.

RÉSULTAT DES OBSERVATIONS

AUGMENTÉ DES ANNÉES

ANNÉES.	HEU								
	6	7	8	9	10	11	midi.	1	2
	mèt.	mèt.	mèt.	mèt.	mèt.	mèt.	mèt.	mèt.	mèt.
1817....	0,74947	0,74962	0,74973	0,74983	0,74987	0,74968	0,74942	0,74920	0,74895
1818....	74961	74958	74978	74987	74981	74966	74900	74913	74892
1819....	74863	»	»	74900	»	»	74851	»	»
1820....	74872	»	»	74925	»	»	74865	»	»
1821....	74916	»	»	74994	»	»	74935	»	»
1822....	75084	»	»	75125	»	»	75058	»	»
1823....	74880	»	»	74917	»	»	74877	»	»
1824....	75026	»	»	75067	»	»	75018	»	»

RÉSUMÉ

MOYENNES.	1817	1818	1819
	mèt.	mèt.	mèt.
Moyenne générale..	0,74933	0,74921	0,74851
Moyenne générale, minuit non compris.	74933	74920	74849
Moyenne de trois en trois heures..	74930	74919	74849
Moyenne de midi..	74942	74900	74851
Moyenne entre les moyennes extrêmes du tableau ci-dessus.	74930	74921	74846
Différence entre ces deux moyennes, ou variation diurne. .	00114	00132	00108

OBSERVATION : Les hauteurs ont été réduites à zéro de

BAROMÉTRIQUES FAITES DE 1817 À 1821, 1822, 1823 ET 1824.

RES.

3	4	5	6	7	8	9	10	11	minuit.
mèt.	mèt.	mèt.	mèt.	mèt.	mèt.	mèt.	mèt.	mèt.	mèt.
0,74883	0,74881	0,74873	0,74887	0,74906	0,74924	0,74939	0,74952	0,74985	»
74868	74855	74859	74866	74879	74902	74922	74934	74931	74932
74792	»	»	74818	»	»	74870	»	»	74867
74817	»	»	74841	»	»	74898	»	»	74900
74865	»	»	»	»	»	74955	»	»	74949
74986	»	»	»	»	»	»	75077	»	»
74824	»	»	»	»	»	»	74891	»	»
74970	»	»	»	»	»	»	75049	»	»

GÉNÉRAL.

1820	1821	1817-1821	1822	1823	1824	1817-1824
mèt.	mèt.	mèt.	mèt.	mèt.	mèt.	mèt.
0,74874	0,74925	0,74901	0,75066	0,74877	0,75026	0,74934
74870	74935	74900	75066	74877	75026	74933
74870	74935	74901	75063	74874	75020	74933
74865	75016	74916	75058	74874	75018	74941
74871	74929	74899	75055	74870	75018	74930
00108	00129	00118	00139	00093	00097	00115

empérature, et corrigées de la dilatation de l'échelle.

N.° 2. MOYENNE DES OBSERVATIONS

MOIS.	HEU								
	6	7	8	9	10	11	midi.	1	2
	mèt.	mèt.	mèt.	mèt.	mèt.	mèt.	mèt.	mèt.	mèt.
Janvier..	0,75444	0,75454	0,75476	0,75481	0,75505*	0,75477	0,75426	0,75383	0,75367
Février..	74966	74988	75005	74999	75026*	75025	74985	74962	74936
Mars.....	75129	75153	75178	75201*	75201*	75190	75149	75118	75084
Avril.....	74317	74328	74333	74344	74345*	74339	74296	74282	74270
Mai......	74516	74519	74529	74544*	74541	74534	74514	74493	74480
Juin......	75140	75155	75164	75166*	75155	75133	75104	75081	75056
Juillet....	75092	75106	75116*	75114	75096	75083	75054	75036	75018
Août.....	74986	74994	75005	75033*	75012	74993	74951	74933	74900
Septemb	74808	74807	74815	74830	74836*	74823	74797	74780	74760
Octobre..	74869	74807	74886	74919	74921*	74914	74886	74872	74854
Novemb.	74876	74882	74906	74906	74951*	74942	74901	74881	74864
Décemb.	75039	75061	75066	75121	75131*	75094	75047	75031	75029
Moyenne	0,74961	0,74968	0,74978	0,74987*	0,74981	0,74966	0,74900	0,74913	0,74892

OBSERVATIONS : Les hauteurs ont été réduites à zéro de
Les astérisques indiquent le *maximum* de

IORAIRES POUR CHAQUE MOIS DE 1818.

ES.

3	4	5	6	7	8	9	10	11	minuit.
èt.	mèt.	mèt.	mèt.	mèt.	mèt.	mèt.	mèt.	mèt.	mèt.
5369	0,75374	0,75380	0,75387	0,75400	0,75408	0,75431	0,75446	0,75454	0,75449
4885*	74961	74950	74962	74980	74993	75014	75023	75030	74890
5060	75056*	75063	75070	75115	75113	75125	75138	75136	75131
4251*	74259	74269	74287	74315	74340	74369	74376	74380	74371
4464	74460	74458*	74462	74484	74510	74533	74545	74537	74539
5039	75025	75009*	75024	75049	75071	75104	75132	75130	75130
4986	74976	74963	74960*	74984	75025	75057	75080	75078	75076
4879	74862	74857*	74868	74888	74904	74932	74943	74941	74940
4739	74729	74728*	74743	74757	74774	74777	74777	74783	74781
4839*	74840	74854	74871	74858	74888	74898	74909	74915	74916
4850*	74850	74852	74861	74854	74880	74888	74889	74862	74828
5024*	75030	75045	75062	75075	75087	75063	75090	75113	75082
4868	0,74855*	0,74859	0,74866	0,74879	0,74902	0,74922	0,74934	0,74931	0,74932

npérature, et corrigées de la dilatation de l'échelle.

que ligne horizontale; les astérisques renversés indiquent le *minimum*.

M. le Ch.er d'Aubuisson. 1819.

Nous devons à M. le chevalier d'Aubuisson des *Considérations sur le baromètre*, dans lesquelles il décrit avec beaucoup de détail la construction de cet instrument, et toutes les précautions nécessaires pour faire les observations avec une précision qui ne laisse rien à désirer.

M. Delcros, dans un mémoire inséré dans la Bibliothèque universelle, dit que les baromètres à syphon ne donnent des résultats comparables qu'en ayant égard à la hauteur des ménisques qui terminent les colonnes de mercure, et que cette hauteur varie dans le même baromètre par l'effet de plusieurs causes. M. d'Aubuisson ayant voulu vérifier cette assertion, a fait des séries d'observations, desquelles il résulte que la hauteur des ménisques est sensiblement la même. Il est vrai qu'il faut pour cela que le baromètre demeure dans une situation inclinée, hors le temps des observations, et M. Delcros n'avait probablement pas pris cette précaution.

Atmosphère du 24 décembre 1821.

M. Marqué-Victor. 1822.

Quelquefois des causes perturbatrices, dont la nature nous est inconnue, agissent avec une énergie surprenante : il faut alors recueillir soigneusement des faits qui pourront peut-être un jour servir de preuve à de nouvelles théories ou en prouver la fausseté : tel est le mouvement extraordinaire, et dont on n'avait encore pas d'exemple depuis que l'on tient des registres d'observations, qui a donné lieu à une *Notice* particulière de M. Marqué-Victor *sur l'état météorologique de l'atmosphère, le 24 décembre* 1821.

Le 22 décembre, le baromètre était encore au-dessus de son terme moyen, 749 millimètres; il prit alors une marche descendante, de sorte que le 24 au matin il avait baissé de 14,8 millim. et dans le cours de la journée, de 15,9 au-dessous de ce terme; enfin, à 9 heures 1/4 du soir, il n'était plus qu'à 719 : à 10 heures, il commença à remonter.

Cet abaissement remarquable se fit ressentir depuis l'Angleterre jusqu'au fond de l'Italie; mais son *maximum* n'a pas eu lieu partout à la même heure; on l'a observé à Genève à 1 heure 1/2 après minuit, à Paris un peu plus tard : la grandeur de ce *maximum* a aussi varié dans les divers pays.

Tous les autres instrumens météorologiques ont aussi éprouvé l'effet de cette crise atmosphérique; le thermomètre, qui s'était tenu dans la journée de 6 à 8 degrés, s'est élevé à 9° et même à 10. L'hygromètre s'est abaissé de 97° à 80, mouvement en sens inverse de celui qui a lieu ordinairement en temps de pluie, et aux approches de la nuit; l'électromètre indiquait une très-forte dose d'électricité; aussi, quoiqu'au solstice d'hiver, a-t-on aperçu des éclairs, et entendu dans le lointain des roulemens de tonnerre. Le temps était nuageux, et même à onze heures il tomba de la pluie; mais bientôt la sérénité du ciel reparut, exception remarquable, car, tandis que dans cette nuit on a éprouvé, sur les côtes de l'Océan et de la Méditerranée, sur les Alpes et sur les Pyré-

nées, et même dans les villes voisines de Toulouse, des tempêtes, des ouragans ou des torrens de pluie et de grêle, nous avons joui d'une atmosphère en apparence tranquille, et dont les désordres ne nous ont été manifestés que par l'observation des instrumens.

Application aux changemens de temps.
M. Marqué-Victor.

Les élévations et les abaissemens de la colonne de mercure, dans le baromètre, annonçant une variation dans les pressions qu'elle éprouve, et par suite un changement de densité dans les couches inférieures de l'atmosphère, on a cru pouvoir lire, dans les hauteurs moyennes de la colonne, l'indication du temps qui doit suivre; mais il faut convenir aussi que cette manière de présager le beau ou le mauvais temps est encore sujette à bien des difficultés.

Cependant, comme beaucoup de personnes ont l'habitude de consulter journalièrement leur baromètre dans ce but, M. Marqué-Victor a composé en leur faveur un *Essai d'application usuelle du baromètre aux changemens de temps*, dans lequel il a rassemblé les pronostics qu'une longue habitude des observations météorologiques lui a fait regarder comme offrant un assez grand degré de probabilité dans la contrée que nous habitons. Nous pensons qu'on nous saura gré d'en donner l'extrait suivant :

« Ordinairement le baromètre monte, plus ou » moins, le matin jusqu'à 9 ou 10 heures.

» Il descend jusqu'à trois ou quatre heures du » soir, pour remonter ensuite.

» Les mouvemens contraires à cette marche, » sont un indice probable de changement de » temps.

» Lorsque le baromètre, étant déjà au variable » ou au-dessous, descend avant 9 heures du ma- » tin, il annonce *ordinairement* la pluie ou le *sud-* » *est (vent d'autan).*

» Les changemens de temps s'annoncent pres- » que toujours la veille, au moins.

» Le *sud-est* dispose à la pluie : l'*ouest* ou le » *ouest-nord-ouest* la donnent. Quand la pluie » cesse, le vent passe au *nord-ouest.* Le vent » d'*ouest* donne quelquefois de petites pluies, » quoique le baromètre soit fort haut.

» Les orages se forment *ordinairement* au *sud-* » *ouest.* Les agitations du baromètre sont alors » plus marquées : quand l'orage est près de finir, » le baromètre remonte précipitamment.

» Dans les jours d'orage, plusieurs vents rè- » gnent ensemble dans les hautes régions de l'at- » mosphère.

» Les vents du *nord* ou du *nord-ouest* tiennent » *ordinairement* le baromètre au-dessus de la hau- » teur moyenne : ceux du *sud-est* et du *sud-ouest,* » le tiennent au-dessous. Le vent d'*est (autan* » *blanc)* n'exerce pas d'influence sensible.

» Dans les saisons chaudes, la hauteur vraie » est toujours moindre que la hauteur donnée par » le baromètre; c'est-à-dire, que pendant les trois » mois d'été on peut, dans l'observation, retran- » cher deux ou trois millimètres *(environ une*

» *ligne)* de la hauteur du mercure, pour corriger
» l'effet d'une température élevée.

» L'échelle du baromètre en pouces, ne dispense
» pas de placer en regard l'échelle en millimètres,
» beaucoup plus commode, à cause de ses petites
» divisions, pour apprécier les petits mouvemens
» du mercure. Avec un peu d'habitude, on dis-
» tingue aisément à l'œil nu non-seulement les
» demi-millimètres, mais encore des fractions
» plus petites.

» La hauteur moyenne du mercure *(le variable)*
» varie comme la hauteur des lieux d'observations
» au-dessus du niveau de la mer. Il faut donc que
» l'échelle d'indication soit toujours placée rela-
» tivement à la situation du baromètre. Nous
» donnerons successivement la hauteur des prin-
» cipaux lieux à un certain rayon de la ville de
» Toulouse.

» *Hauteur moyenne (variable du Baromètre).*

	mèt. millim.		pouc.	lign.	
» Toulouse.	0, 7500	Environ	27	8	1/6
» Lavaur.	0, 7494		27	8	1/4
» Muret.	0, 7420		27	7	
» Saverdun et Mazères. .	0, 7402		27	4	
» Villefranche.	0, 7367		27	3	
» Pamiers et Mirepoix.	0, 7353		27	2	
» Foix.	0, 7264		26	10	
» Saint-Girons.	0, 7257		26	10	
» Tarascon.	0, 7205		26	7	
» Ax.	0, 7063		26	2	

Les amateurs de ces sortes de considérations pourront comparer les pronostics de M. Marqué-Victor, pour Toulouse, avec les aphorismes barométriques de M. l'ingénieur Chevallier, pour Paris (1).

Application à la mesure des hauteurs.

La plus belle application du baromètre, celle qui lui a donné un degré d'utilité capable de le faire regarder comme l'instrument le plus précieux, c'est de pouvoir faire connaître, d'une manière extrêmement approchée, la différence de niveau de deux points situés à la surface du globe. Au moyen des indications qu'il nous fournit, on pourra compléter entièrement la topographie de nos régions, dont les mieux connues ne sont représentées sur nos cartes que par leurs projections horizontales. Maintenant, les voyageurs qui parcourent des régions sauvages ou peu civilisées, dans lesquelles ils n'auraient ni le temps, ni même la possibilité d'exécuter des nivellemens, pourront nous rapporter ces hauteurs au-dessus du niveau de la mer, si nécessaires aux progrès de la géographie, et à la connaissance du globe terrestre.

L'utilité d'une formule, pour déduire des observations barométriques la hauteur des lieux, est si évidente, que les plus grands géomètres n'ont pas dédaigné de s'en occuper; et M. de Laplace, par une méthode dont le plan était tracé par la

---

(1) Essai sur l'art de l'Ingénieur en instrumens de physique expérimentale en verre. Paris, 1819, pag. 470.

théorie elle-même, nous a donné la formule la plus exacte qui existe, formule qui, lorsque la différence de niveau n'est pas très-grande, se réduit à une forme très-simple, qui est la plus fréquemment employée (1).

Démonstration de la formule.
M. d'Aubuisson.
1814.

M. d'Aubuisson, qui avait déjà donné une solution analytique qui lui était propre, de ce problème important, et dans laquelle il s'était servi du calcul infinitésimal, n'a pas voulu que ceux des physiciens qui ignorent les règles et la métaphysique de ce calcul, pussent concevoir des doutes sur la légitimité de la formule, ou qu'ils fussent réduits à l'employer d'une manière aveugle. Il a repris la question dans un *Mémoire sur la formule employée à mesurer les hauteurs d'après les observations barométriques*, en n'employant que les notions les plus élémentaires d'arithmétique et d'algèbre, sans rien ôter à la rigueur du raisonnement.

Ces deux démonstrations étant exposées en détail dans le traité de Géognosie du même auteur, nous y renverrons nos lecteurs (2). L'auteur voulant faciliter l'usage de la formule qui repose sur l'emploi des logarithmes, a dressé une table à l'aide de laquelle on peut éviter cet emploi.

Nous remarquerons encore que M. d'Aubuisson a cru devoir adopter pour coefficient barométrique

---

(1) Voyez la Mécanique céleste, tom. IV, pag. 193, et le Traité de Mécanique de M. Poisson, tom. II, pag. 129.

(2) Tom. 1.er, pag. 452.

le nombre 18365, immédiatement déduit des expériences les plus exactes que l'on ait en physique sur les poids de l'air et du mercure, et qui de plus est le terme moyen entre les trois principaux résultats des observations publiées jusqu'ici (1).

Nous sommes aussi redevables à M. le chevalier d'Aubuisson d'un *Mémoire sur la détermination des hauteurs par le baromètre*, dans lequel il discute le degré d'exactitude des formules employées à cette détermination. M. le Ch.er d'Aubuisson. 1820.

M. d'Aubuisson a remarqué, en s'occupant des recherches précédentes, que deux baromètres, placés à des hauteurs très-différentes, quoique dans la même contrée, ne présentaient pas dans leur mouvement une marche parallèle; c'est-à-dire que, tandis que l'un des baromètres venait à baisser, par exemple, l'autre, non-seulement ne baissait point d'une égale quantité, mais montait même quelquefois. Il a cru pouvoir attribuer ces effets aux variations de la température de la masse d'air comprise entre les deux instrumens, en considérant que la chaleur venant à dilater cette masse, en fait passer une portion au-dessus du baromètre supérieur, qui, se trouvant dès-lors plus chargé, est obligé de monter, tandis que l'inférieur reste stationnaire. Variations produites par la température. M. d'Aubuisson. 1820.

« L'auteur a entrepris de ramener l'indication » du baromètre supérieur à ce qu'elle serait si la

(1) Le coefficient dont on se sert ordinairement est 18393.

» chaleur, après s'être distribuée dans l'atmos-
» phère, suivant la loi qui lui convient, y restait
» constante. L'établissement des règles qu'il donne
» à ce sujet, l'examen circonstancié des causes,
» et celui des conséquences qu'on peut en dé-
» duire, sont l'objet d'un *Mémoire concernant*
» *l'effet des variations dans la température sur*
» *la marche du baromètre, et par suite sur la*
» *mesure des hauteurs, à l'aide de cet instru-*
» *ment.*

» L'auteur, après avoir établi une formule ex-
» primant la quantité à retrancher ou à ajouter à
» l'indication du baromètre supérieur, pour la ra-
» mener à ce qu'elle eût été s'il n'y eût point eu
» d'augmentation de température, en fait l'appli-
» cation aux baromètres observés à Genève et au
» Saint-Bernard, et il donne un tableau graphique
» de leur marche respective, où l'on voit qu'elle
» est presque parallèle après la réduction faite.

» M. d'Aubuisson fait observer, 1.° que la for-
» mule est de même nature que celle par laquelle
» on détermine les hauteurs à l'aide du baromètre,
» et qu'elle donne en conséquence lieu à des er-
» reurs de même nature et de même espèce ; 2.°
» qu'en suivant les résultats de la formule qui
» donne les hauteurs du Saint-Bernard au-dessus
» de Genève, depuis le lever du soleil jusqu'à deux
» heures, ces résultats croissent comme la tem-
» pérature thermométrique, bien que la hauteur
» soit toujours la même ; mais que lorsqu'on in-
» troduit dans le calcul des observations faites d'un

» jour à l'autre, on obtient plus d'identité dans
» les résultats. La cause en est que les changemens
» qui ont lieu, d'un moment à l'autre à la surface
» de la terre, ne se transmettent qu'en partie et
» lentement aux couches supérieures. Enfin l'au-
» teur remarque que si la plupart des observations
» indiquent que les variations dans la température
» de l'atmosphère, prennent leur origine à la sur-
» face de la terre, et se propagent ensuite gra-
» duellement dans les couches supérieures, il en
» est cependant quelques-unes qui indiquent une
» marche contraire; c'est ainsi que le grand froid
» qui a eu lieu le 8 janvier 1820 (froid qui a porté
» M. d'Aubuisson à entreprendre le travail dont
» nous venons de rendre compte), paraît avoir
» affecté en premier lieu les régions supérieures
» de l'atmosphère, d'où il s'est ensuite transmis
» aux régions inférieures. »

Nouveau baromètre. M. DISPAN 1808.

Avant d'abandonner ce qui regarde le baromètre, ce serait ici le cas de parler d'un *Mémoire* de M. DISPAN *sur un nouveau baromètre;* mais l'auteur se proposant de revenir sur son idée, nous nous contenterons de cette simple mention.

THERMOMÈTRE. M. MARQUÉ-VICTOR.

M. MARQUÉ-VICTOR avait fait aussi de nombreuses observations thermométriques qu'il n'avait pas encore mises en ordre; elles comprennent un espace de sept années, de 1818 à 1824, et la personne entre les mains de qui elles sont restées ayant eu la complaisance de nous les communiquer, nous avons cru faire une chose agréable à

l'Académie et au public, en déduisant de ces matériaux quelques tableaux qui puissent être utiles aux physiciens qui se livrent à des recherches sur la température (1).

M. Marqué-Victor tenait des observations journalières, et pendant l'année 1818 il avait eu la patience de les faire, heure par heure, depuis six heures du matin jusqu'à minuit. Les années suivantes, il se borna à observer de trois en trois heures, comme on le pratique dans les observatoires. Ainsi, nous avons ses observations à 6 et 9 heures du matin, midi et 3 heures du soir : il y avait même joint, jusqu'en 1821, les observations de 6 et 9 heures du soir, et de minuit. Alors il les supprima pour y substituer celle de 10 heures du soir.

Le tableau n.° 1, que nous en avons tiré, offre les moyennes horaires estimées par an et par mois; on y voit que la température de 9 à 10 heures du soir est égale à Toulouse à celle de 9 heures du matin, l'accumulation de la chaleur compensant l'absence du soleil. Ce résultat, qui n'a point lieu à Paris où la température de 9 à 10 heures du soir est plus faible, mériterait d'être vérifié.

Nous n'avons pu trouver, dans les papiers de M. Victor, les observations des *maxima* et des *minima* journaliers que pour les années 1823 et 1824.

---

(1) Dans cet article, comme dans tout le reste de cette notice, c'est toujours du thermomètre centigrade que nous entendons parler, à moins que nous ne disions expressément le contraire.

Le tableau n.° 2 présente ces résultats mois par mois, ainsi que la plus grande variation journalière. En les comparant avec les observations tenues à l'observatoire de Paris, on voit que les variations journalières sont moins fortes à Toulouse qu'à Paris, ces dernières ayant été de 19° en 1823, et de 16°,4 en 1824, tandis qu'elles n'ont été à Toulouse que de 14°,2 et 14°,3, résultat qui rentre dans la loi générale que les variations diminuent en se rapprochant de l'équateur.

Le tableau n.° 3 donne les *maxima* et les *minima* moyens pour chaque mois des deux mêmes années, et par suite, la température moyenne; on y a joint la température de 9 heures du matin, afin de pouvoir les comparer. La différence dans les deux années n'est que d'environ un demi-degré, de même qu'à Paris; mais tandis qu'à Paris la température moyenne est inférieure à celle de 9 heures, elle serait plus forte à Toulouse; et cela, non-seulement dans le résultat annuel, mais encore dans celui de chaque mois, à deux légères exceptions près, ainsi qu'on peut le voir dans la colonne des différences, tandis qu'à Paris les différences sont tantôt en plus et tantôt en moins.

Nous ne pouvons nous dissimuler que ce résultat contredit le principe admis généralement par les physiciens, que la température moyenne est représentée par celle de 8 à 9 (1).

---

(1) Si ce résultat se trouvait inexact, nous devrions remarquer, pour être justes, que cette inexactitude pourrait tenir, soit

Ce même tableau présente aussi la température d'un puits de 18 mètres de profondeur, nouvellement creusé, observée le premier de chaque mois. La température à peu près constante de ce puits est de 13°,8.

Enfin, le tableau n.° 4 donne, par an et par mois, la température moyenne de Toulouse prise à 9 heures du matin, celle de l'hiver et de l'été prise en comptant pour mois d'hiver ceux de décembre de l'année précédente, janvier et février de l'année actuelle, et pour mois d'été ceux de juin, juillet et août. Nous observerons, au sujet de ce dernier article, qu'à Toulouse le mois de septembre est généralement plus chaud que celui de juin.

On y trouve aussi la température d'octobre comparée à celle de l'année : elle en diffère généralement très-peu : cependant pour en conclure la température annuelle, il faut l'avoir pour plusieurs années, car en 1824 la différence a été de 2°,3.

On remarquera aussi dans ce tableau la température extraordinaire du mois de juin 1822, qui a surpassé celle de juillet et d'août.

La conclusion la plus intéressante à déduire de ces observations, serait de déterminer la température moyenne de Toulouse. Fixée d'après celle de 9 heures du matin, qui ne doit pas s'en éloi-

---

à la position des instrumens particuliers destinés à donner les températures extrêmes, soit même à quelque correction à faire à la graduation de ces instrumens ; circonstance dont M. Marqué-Victor aurait eu seul le secret, et dont il aurait tenu compte, s'il avait eu le temps de rédiger ses observations.

gner de beaucoup, elle serait d'environ 12°,4; mais cette estimation, d'après la loi adoptée, doit être un peu trop forte, tandis que, d'après les observations consignées dans le tableau n.° 3, elle serait un peu trop faible.

Dans ce doute, nous avons cherché à nous procurer d'autres élémens, et nous avons su que des observations faites pendant huit années, de 1814 à 1822, à l'Observatoire royal de cette ville, soit par M. le chevalier d'Aubuisson, soit par M. Assiot, professeur de physique à la faculté des sciences, et observateur exact et judicieux, ont donné pour température moyenne 12°,12, ce qui s'accorderait assez avec la théorie générale.

Mais d'un autre côté les observations faites au port Saint-Étienne, par ordre de l'administration du Canal du Midi, de 1813 à 1824, donnent une température moyenne de 13°,9 (11°,15 de Réaum.), et ce résultat présente une assez grande conformité avec cinq années d'observations de M. Gounon, membre de l'ancienne Académie, de 1784 à 1788, dont la moyenne est de 14°,1 (11°,28 R.)

Ces différences proviennent-elles du plus ou moins grand degré d'exactitude des observations, les années étant à peu près les mêmes, ou proviendraient-elles plutôt de la différence des lieux d'observation? C'est ce que nous n'entreprendrons point de décider d'une manière affirmative. Il nous suffit d'avoir exposé les faits (1).

---

(1) Les observations faites à l'Observatoire royal l'ont été

Si l'on voulait déduire la température de Toulouse de celle de Paris, qui est 10°,6, en introduisant dans cette dernière (abstraction faite de toute circonstance locale, et Toulouse semble ne rien offrir de particulier à cet égard), les corrections dues à la latitude et à l'élévation au-dessus du niveau de la mer (1), on trouve à très-peu près une augmentation de 2°, ce qui porterait la température de Toulouse à 12°,6.

Si l'on fait la même opération sur la température des caves de l'observatoire de Paris, qui est de 11°,7, celle des souterrains de Toulouse devrait être de 13°,7, et nous avons vu, dans le tableau n.° 3, qu'elle est en effet de 13°,8.

D'après toutes ces considérations, il nous semble que, dans l'état actuel des observations, la température moyenne de Toulouse peut être estimée à 12°,6, sans crainte de s'éloigner sensiblement de la vérité.

---

au quatrième étage, lieu fort élevé et à l'abri de l'influence des murs voisins. Celles de M. Marqué-Victor l'ont été à de seconds étages de maisons situées dans le quartier de l'Observatoire. Enfin, le thermomètre du port Saint-Étienne est placé sur une fenêtre, dans une embrasure qui regarde le nord; mais le mur lui-même est exposé au soleil pendant la partie la plus chaude de la journée. De plus, ce thermomètre est appliqué contre le mur, tandis que celui de M. Victor était suspendu à un pied du mur et parfaitement isolé.

(1) Voy. le Traité de Géognosie de M. d'Aubuisson, tom. 1.er, pag. 430.

TABLEAU N.° 1.

MOYENNES HORAIRES.

PAR AN.

ANNÉES.	6 h. m.	9 h. m.	midi.	3 h. s.	6 h. s.	9 h. s.	10 h. s.	minuit
1818...	11,2	13,6	16,4	17,1	15,5	14,0	//	//
1819...	10,7	12,6	15,3	16,3	14,9	13,1	//	12,6
1820...	9,9	12,4	15,1	16,3	14,2	13,0	//	12,1
1821...	10,8	12,7	15,3	16,0	//	12,9	//	//
1822...	11,0	13,3	16,1	17,0	//	//	12,9	//
1823...	9,2	11,3	14,0	14,9	//	//	11,2	//
1824...	9,2	11,1	13,4	14,3	//	//	10,6	//
Moyenne horaire.....	10,3	12,4	15,1	16,0	14,9	13,2	11,6	12,3

PAR MOIS.

MOIS.	6 h. m.	9 h. m.	midi.	3 h. s.	de 9 à 10 s.
Janvier..........	2,8	3,3	5,5	6,0	3,9
Février..........	4,2	5,5	7,9	8,8	5,8
Mars............	5,4	7,7	10,5	11,4	7,7
Avril............	8,8	12,1	14,9	15,7	11,1
Mai..............	12,1	15,2	19,4	19,2	14,5
Juin.............	14,9	17,5	20,6	21,7	17,6
Juillet...........	17,6	20,6	23,9	25,3	20,7
Août.............	18,5	21,6	24,7	26,0	21,6
Septembre.......	15,6	18,3	21,2	22,3	18,3
Octobre..........	11,3	13,0	14,9	16,4	13,3
Novembre.......	8,3	9,3	11,7	12,0	9,5
Décembre........	4,3	4,9	6,8	5,8	5,3
Moy. annuelle..	10,3	12,4	15,1	15,9	12,4

TABLEAU N.° 2.

VARIATIONS EXTRÊMES DU THERMOMÈTRE PAR MOIS.

Mois.	Maximum.	Minimum.	Différence.	Plus grande variation en un jour.
1823.				
Janvier.....	15, 4	— 6, 0	21, 4	8, 0
Février......	14, 2	— 0, 5	14, 7	9, 0
Mars........	18, 0	— 0, 5	18, 5	11, 5
Avril........	20, 5	+ 3, 2	17, 3	13, 0
Mai.........	25, 6	+ 9, 3	16, 3	14, 2
Juin.........	22, 7	+ 7, 3	15, 4	11, 6
Juillet.......	26, 2	+ 8, 7	17, 5	11, 8
Août.........	30, 0	+ 12, 4	17, 6	12, 7
Septembre..	28, 4	+ 10, 7	17, 7	12, 8
Octobre.....	20, 0	+ 5, 0	15, 0	10, 0
Novembre..	20, 0	— 0, 6	20, 6	10, 0
Décembre...	14, 5	— 3, 4	17, 9	8, 7
Année....	30, 0	— 6, 0	36, 0	14, 2
1824.				
Janvier.....	11, 2	— 6, 0	17, 2	7, 0
Février......	14, 4	0, 0	14, 4	11, 2
Mars........	12, 7	— 1, 3	14, 0	10, 8
Avril........	17, 2	— 1, 0	18, 2	10, 0
Mai..........	19, 7	+ 4, 4	15, 3	12, 1
Juin.........	21, 2	+ 5, 0	16, 2	10, 0
Juillet.......	35, 5	+ 11, 0	24, 5	14, 3
Août.........	31, 3	+ 14, 2	17, 1	12, 0
Septembre..	25, 5	+ 6, 0	19, 5	12, 0
Octobre.....	22, 0	+ 3, 3	18, 7	11, 1
Novembre..	18, 0	+ 2, 0	16, 0	10, 0
Décembre...	16, 0	+ 1, 0	15, 0	8, 1
Année....	35, 5	— 6, 0	41, 5	14, 3

TABLEAU N.° 3.

MAXIMA ET MINIMA MOYENS,

ET TEMPÉRATURE MOYENNE COMPARÉE A CELLE DE 9 HEURES.

MOIS.	Maximum moyen.	Minimum moyen.	Temp.re moyenne.	Moyenne de 9 h.	Différence.	Temp.re d'un puits.
1823.						
Janvier....	6, 2	2, 3	4, 2	3, 3	+ 0, 9	13, 7
Février....	9, 6	4, 8	7, 2	6, 1	+ 1, 1	13, 8
Mars.......	10, 3	3, 9	7, 1	6, 3	+ 0, 8	14, 5
Avril.......	15, 8	7, 7	11, 7	10, 8	+ 0, 9	14, 0
Mai........	20, 9	12, 3	16, 6	16, 4	+ 0, 2	14, 0
Juin........	18, 0	11, 4	14, 7	13, 9	+ 0, 8	14, 0
Juillet......	19, 4	13, 3	16, 3	15, 4	+ 0, 9	13, 7
Août........	23, 0	15, 7	19, 3	19, 6	— 0, 3	13, 7
Septembre.	22, 3	15, 6	18, 9	18, 7	+ 0, 2	14, 0
Octobre....	16, 1	11, 0	13, 5	12, 9	+ 0, 6	13, 7
Novembre.	11, 6	6, 0	8, 8	7, 3	+ 1, 5	13, 7
Décembre..	7, 8	3, 7	5, 7	4, 9	+ 0, 8	13, 6
Moy. de l'ann.	15, 1	9, 0	12, 0	11, 4	+ 0, 6	13, 9
1824.						
Janvier....	3, 9	0, 3	2, 1	1, 1	+ 1, 0	13, 6
Février....	8, 6	3, 8	6, 2	5, 5	+ 0, 7	13, 7
Mars.......	7, 7	2, 7	5, 2	5, 3	— 0, 1	13, 7
Avril.......	10, 1	5, 0	7, 5	7, 2	+ 0, 5	13, 7
Mai.........	14, 7	7, 3	11, 0	10, 6	+ 0, 4	13, 7
Juin........	15, 4	9, 5	12, 4	11, 7	+ 0, 7	13, 7
Juillet......	27, 8	18, 6	23, 2	22, 1	+ 1, 1	13, 8
Août........	24, 0	17, 5	20, 7	20, 2	+ 0, 5	13, 8
Septembre.	21, 5	15, 4	18, 4	17, 6	+ 0, 8	14, 0
Octobre....	16, 7	10, 8	13, 7	13, 4	+ 0, 3	14, 0
Novembre.	13, 6	8, 9	11, 2	10, 6	+ 0, 6	13, 7
Décembre..	10, 9	6, 7	8, 8	8, 0	+ 0, 8	13, 6
Année.....	14, 6	8, 9	11, 7	11, 1	+ 0, 6	13, 7
Les 2 ann.	14, 8	8, 9	11, 9	11, 2	+ 0, 6	13, 8

TABLEAU N.° 4.

TEMPÉRATURE DES ANNÉES ET DES MOIS,

EN PRENANT CELLE DE 9 HEURES POUR MOYENNE.

Mois.	1818.	1819.	1820.	1821.	1822.	1823.	1824.	Moy. des mois.
Janvier..	4,9	4,0	2,3	4,8	2,9	3,3	1,1	3,3
Février..	8,2	5,4	5,8	3,1	4,4	6,1	5,5	5,5
Mars....	9,5	7,2	5,6	9,3	11,0	6,3	5,3	7,7
Avril....	14,9	13,6	12,8	11,8	13,4	10,8	7,2	12,1
Mai......	15,9	16,6	15,9	13,9	17,4	16,4	10,6	15,2
Juin.....	20,7	17,8	17,8	16,9	23,9	13,9	11,7	17,5
Juillet...	22,8	20,5	21,8	20,0	21,6	15,4	22,1	20,6
Août.....	21,7	21,5	23,6	23,1	21,2	19,6	20,2	21,6
Septemb.	17,1	19,1	16,8	20,0	18,9	18,7	17,6	18,3
Octobre.	14,2	12,7	12,4	11,2	14,3	12,9	13,4	13,0
Novemb.	11,0	7,1	8,1	11,1	10,2	7,3	10,6	9,3
Décemb.	2,6	5,8	6,1	7,1	0,0	4,9	8,0	4,9
Moyenne annuelle...	13,6	12,6	12,4	12,7	13,3	11,3	11,1	12,4
Hiver....	5,6	4,0	4,6	4,6	4,8	3,1	3,8	4,3
Été......	21,7	19,9	21,0	20,0	22,2	16,3	18,0	19,9
Moyenn.	13,6	11,9	12,8	12,3	13,5	9,7	10,9	12,1
Différence de la moy. d'Octobre à celle de l'année...	+0,6	+0,1	0,0	−1,5	+1,0	+1,6	+2,3	+0,6

Nous avons encore à mentionner ici deux *Mémoires sur le froid éprouvé dans le mois de janvier* 1820, l'un de M. le chevalier D'AUBUISSON, l'autre de M. MARQUÉ-VICTOR. Ces deux Académiciens ont recueilli les faits avec soin, dans le dessein de les comparer avec ceux qui ont eu lieu dans les années les plus remarquables par des froids extraordinaires.

Froid de Janvier 1820.
M. le Ch.er D'AUBUISSON.
M. MARQUÉ-VICTOR.

La température des premiers jours de janvier 1820 avait été élevée pour la saison, le thermomètre étant monté jusqu'à 9 degrés; il descendit ensuite; le 8, il était à zéro; le 9, il descendit à – 6°; dans la matinée du 10, il fut à – 9°,5; se soutint vers – 10° dans la journée du 11; et le 12, à 6 heures du matin, il était descendu à – 13°,8; le soir il n'était plus qu'à – 7°; le 13 au matin, il marquait – 12°,6; il remonta, le soir, à – 4°; enfin, le 14 au matin, il était à – 9°,8; revint le soir à 0, et reprit dès-lors une marche ascendante.

Ainsi le *maximum* de froid a été – 13°,8, comme en 1788.

Les changemens brusques de température ayant lieu ordinairement sous la prédominance de quelques courans particuliers, nous consignerons ici que, pendant que le nord-nord-ouest dominait dans les régions supérieures, le sud-est soufflait à Toulouse dans les régions inférieures le 12 janvier, le jour le plus froid. Il continua de souffler jusqu'au 15 à 6 heures du matin, moment où le thermomètre marquait + 5°. Il soufflait fortement, du moins dans les hautes régions, lorsque

le vent d'ouest et la pluie lui succédèrent après midi, le thermomètre étant descendu à + 3°.

La végétation souffrit, quoique la terre fût sèche, parce que la haute température des premiers jours du mois avait mis en mouvement les fluides, et fait monter la sève. Ainsi les jardins ont été totalement dépouillés; mais les arbres forestiers et fruitiers n'ont pas éprouvé de dommages sensibles. Les vignes n'ont pas souffert, quoiqu'elles aient été souvent maltraitées par un froid moindre.

HYGROMÈTRE. M. MARQUÉ-VICTOR.

Nous insérerons également ici le tableau des observations hygrométriques tenues par M. MARQUÉ-VICTOR pendant cinq ans, de 1820 à 1824, à 6 heures du matin, et à 3 heures du soir, heure de la plus grande sécheresse. On y voit que juillet et août sont les mois les plus secs de l'année, et décembre et janvier les plus humides.

L'hygromètre présente quelquefois des anomalies difficiles à expliquer. C'est ainsi que M. Marqué-Victor a vu souvent cet instrument presque immobile, de 80° à 85°, dans des jours de brouillards très-épais et très-humides en apparence.

Malgré la chaleur du climat, la sécheresse est moins forte à Toulouse qu'à Paris : c'est ce dont on peut s'assurer en comparant le tableau suivant avec ceux des Annales de physique et de chimie.

Quant aux observations journalières, nous remarquerons que l'hygromètre de M. Victor n'est jamais descendu au-dessous de 50, tandis que celui de Paris descend jusqu'à 40.

TABLEAU

DE LA MARCHE DE L'HYGROMÈTRE PENDANT LES ANNÉES 1820-1824.

Mois.	1820.		1821.		1822.		1823.		1824.		Moyennes.		
	6 h. m.	3 h. s.	6 h. m.	3 h. s.	6 h. m.	3 h. s.	6 h. m.	3 h. s.	6 h. m.	3 h. s.	6 h. m.	3 h. s.	Génér.
Janvier.........	95	88	97	94	97	86	97	93	96	91	96	90	93
Février.........	95	84	94	84	94	86	96	90	96	89	95	87	91
Mars...........	90	77	97	87	95	81	95	85	93	83	94	83	88
Avril...........	90	77	97	85	84	73	94	81	93	83	92	81	86
Mai.............	90	73	94	84	92	78	93	73	91	79	92	77	85
Juin............	90	70	93	80	87	74	94	83	93	80	91	77	84
Juillet..........	88	68	93	79	88	74	92	79	89	71	90	74	82
Août............	89	71	92	78	89	77	93	77	91	76	91	76	83
Septembre.......	91	74	94	81	84	77	93	80	94	82	91	77	85
Octobre.........	94	87	93	84	91	85	96	87	96	85	94	86	90
Novembre.......	97	91	96	84	95	88	97	87	95	90	96	88	92
Décembre.......	96	93	95	84	96	94	97	93	96	92	96	91	94
Moyennes.....	92	79	95	84	91	81	95	84	94	83	93	82	88

Jours de pluie.

Pour compléter le tableau des élémens physiques de la ville de Toulouse, nous rapporterons ici quelques observations tenues journellement, par ordre de l'administration du Canal du Midi, et que M. Magués, ingénieur en chef, s'est fait un plaisir de nous communiquer.

Ces observations comprennent :

1.° Le nombre des jours de pluie et de neige.

La moyenne est de 118 jours, c'est-à-dire, à peu près le tiers de l'année. Les jours de neige y entrent dans une proportion très-faible ; il y a même beaucoup d'années où il ne neige point.

2.° La quantité de pluie tombée.

La moyenne est de 60 centimètres (22 pouces); c'est plus qu'à Paris, où il n'en tombe que 53.

Dans les plus grands orages, il ne tombe jamais au delà de deux pouces d'eau, tandis que sur la côte de la Méditerranée la plus rapprochée de Toulouse, il en tombe beaucoup plus à la fois, quoique le nombre des jours de pluie y soit bien moindre.

La quantité de pluie tombée est mesurée au moyen d'un *udomètre* inventé par notre confrère M. Clausade, alors ingénieur en chef du Canal du Midi. L'eau, reçue dans un bassin circulaire, se rend par un entonnoir assez étroit dans un cylindre en verre où l'évaporation est presque nulle, et dont la section est sous-décuple de celle de la bouche de l'entonnoir; de sorte qu'un centimètre de la graduation du cylindre, représente un millimètre d'eau tombée. On voit que cette graduation

fait ainsi l'office d'un *nonius*, ce qui permet d'observer avec une très-grande exactitude (1).

3.° L'évaporation.

Évaporation.

Il existe à Toulouse, dans un jardin des bâtimens du canal, un bassin évaporatoire dans lequel on observe avec beaucoup de soin la hauteur de l'eau. La moyenne est de 70 centimètres (26 pouces). Elle excède la quantité d'eau tombée.

4.° La hauteur de la Garonne.

Il existe à Toulouse trois échelles pour mesurer cette hauteur; l'une à la dernière arche du pont, la seconde à l'écluse de tête du canal Saint-Pierre, la troisième aux piles de l'Embouchure du Canal du Midi dans la Garonne. Les deux premières étant au-dessus du barrage du Bazacle, qui fait regonfler les eaux, nous donnons ici de préférence les observations faites à la troisième, comme faisant connaître la hauteur naturelle des eaux de la Garonne, dont l'élévation moyenne en cet endroit est de $1^m,40$.

Le zéro de l'échelle est le radier des piles de l'Embouchure. Ce radier est élevé de $0^m,29$ au-dessus du point le plus profond de la rivière en face des piles, d'après une mesure prise le 12 avril 1822.

5.° Le nombre des jours d'eau claire et d'eau trouble.

(1) De crainte que le cylindre ne soit pas exactement calibré, on gradue l'échelle d'après des expériences faites avec soin.

Ces deux nombres sont à très-peu près comme 5 est à 4. Nous en avons donné ci-dessus, pag. 76, un rapport moins exact, puisqu'il avait été pris sur un moindre nombre d'années.

Vents. M. MARQUÉ-VICTOR, ainsi que tous les météorologistes, a aussi tenu compte des vents. Voyez pour leur direction, ci-dessus, pag. 103, et pour leur influence sur le baromètre, pag. 111.

En terminant cet article, nous remarquerons que, d'après une opinion assez répandue, le déboisement opéré en France, depuis la révolution, principalement dans les montagnes, aurait occasionné dans la température, la pluie, la quantité d'eau fournie par les sources et les rivières, etc., un changement considérable. Cette assertion ne pouvant être vérifiée que par l'expérience, le Gouvernement adressa, il y a quelques années, des questions sur ce sujet aux Sociétés d'agriculture. Celle de Toulouse, après avoir soigneusement comparé les anciennes observations aux nouvelles, a conclu que cette comparaison semble prouver que le déboisement opéré dans les montagnes n'a eu aucune influence sensible sur le système météorologique du département de la Haute-Garonne (1).

---

(1) Journal des Propriétaires ruraux pour le midi de la France. Novembre 1822, tom. XVIII.

TABLEAU

DE LA QUANTITÉ DE PLUIE TOMBÉE,

ET DE QUELQUES OBSERVATIONS DU MÊME GENRE.

ANNÉES.	Évaporation.	Jours de pluie.	Quantité d'eau tombée.	État des Eaux de la Garonne.		Hauteur des Eaux de la Garonne à l'échelle de l'Embouch.		
				Jours d'eau claire.	Jours d'eau trouble	La plus grande.	La plus const.e	La plus petite.
	mèt.		mèt.			mèt.	mèt.	mèt.
1809..	//	135	0,6014	229	136	3,60	1,90	1,20
1810..	//	126	0,6375	268	97	6,63	1,40	1,20
1811..	//	120	0,5715	214	151	3,95	1,40	1,20
1812..	//	113	0,7094	161	205	3,80	1,40	1,15
1813..	//	116	0,7859	176	189	5,44	1,65	1,25
1814..	//	122	0,8014	135	230	3,95	2,20	1,30
1815..	0,7598	115	0,5958	160	205	5,35	2,00	1,20
1816..	0,6848	141	0,6134	169	197	5,10	1,60	1,20
1817..	0,6398	102	0,4982	236	129	5,10	1,49	1,10
1818..	0,7164	115	0,5344	209	156	4,00	1,61	1,04
1819..	0,7410	127	0,5680	188	177	3,22	1,59	0,99
1820..	0,7907	121	0,5997	207	159	4,40	1,68	1,08
1821..	0,7433	102	0,4563	249	116	4,70	1,50	0,83
1822..	0,7729	91	0,3892	262	103	3,15	1,21	0,96
1823..	0,5454	119	0,7017	204	161	4,70	1,27	1,08
1824..	0,6009	130	0,6087	222	144	5,00	1,42	1,09
Moy.es	0,6995	118	0,6045	205	160	6,63	1,40	0,83

AIGUILLE AIMANTÉE.

M. MARQUÉ-VICTOR s'est aussi occupé de l'aiguille aimantée. Il nous avait même lu, en 1816, un *Mémoire sur l'aimant*, qui a été perdu ou égaré. Nous n'avons pu trouver aucune de ses observations sur l'inclinaison de l'aiguille, et pour la declinaison, nous n'avons que celles de 1824 et des premiers mois de 1825. L'aiguille s'est tenue de 22°8 à 22°18.

M. VIDAL. 1819.

M. VIDAL, qui, toute sa vie, s'était occupé des forces magnétiques, avait consigné le résultat de ses recherches et des opinions qu'il s'était faites sur cet objet dans un *Mémoire sur une manière d'observer exactement la déclinaison de l'aimant, en tenant compte de la variation diurne*, ouvrage qui n'a été connu qu'après la mort de l'auteur.

N'ayant pu, malgré nos recherches, retrouver ce mémoire, et désirant néanmoins faire connaître les idées de ce savant astronome sur l'aimant, nous emprunterons à l'auteur de l'article VIDAL (1), dans la Biographie Toulousaine, qui a eu connaissance de ce travail, le fragment suivant : « Les grands » progrès qu'avaient fait, dans le dix-huitième » siècle, presque toutes les branches de la phy- » sique, ne s'étaient point étendues jusqu'à la » théorie de l'aimant ; on avait seulement ajouté » à la perfection des boussoles marines, et l'on » était parvenu à augmenter considérablement » l'intensité des forces magnétiques dans les ai-

(1) Notre confrère M. DU MÈGE, membre de la classe des Belles-lettres.

» mans artificiels. Halley, Bernouilli, Euler, Buffon, n'avaient pas résolu les questions importantes qui naissent de la théorie de cette force, qui est l'âme de la direction que prennent, dans toutes les régions, les aiguilles aimantées. M. Vidal fit, à ce sujet, des recherches prolongées pendant vingt-huit ans; l'examen attentif des déclinaisons observées à Paris, presqu'année par année, depuis près de deux siècles, lui fit trouver une hypothèse géométrique simple, qui a cela de remarquable, dit-il, que si on l'eût imaginée dans le principe, on aurait pu annoncer ces déclinaisons comme on annonce les éclipses de soleil et de lune. Ces succès donnant plus d'essor à ses travaux, il porta ses regards vers la cause générale de la direction que prend l'aimant sur tous les points de la surface du globe terrestre. La boussole d'inclinaison, à laquelle on reprochait de n'être point comparable à elle-même, selon qu'elle était d'une petite ou d'une grande dimension, obtint ce perfectionnement dans les mains de M. Vidal, qui procura à son aiguille une mobilité beaucoup plus grande que celle qu'on lui donnait. Ayant ainsi rendu comparable cet instrument, il s'en servit pour faire des expériences sur la situation que prend l'aiguille transportée successivement sur les divers degrés d'un cercle, au centre duquel un aimant est placé, ce qui lui donna une série de résultats différens, selon que les expériences étaient faites à des distances plus ou moins grandes de cet

» aimant. Il a cherché celles de ces séries dont les
» résultats s'accordaient le mieux avec les obser-
» vations que les navigateurs physiciens ont faites
» en divers lieux du globe, et il conclut de cette
» comparaison, que l'on pourrait supposer, pour
» expliquer la théorie des variations de l'aiguille,
» qu'il existe dans le sein de la terre un aimant
» soixante-quatre fois moins gros qu'elle, presqu'à
» son centre, mais sensiblement à côté, et doué
» d'un mouvement par lequel ses pôles décrivent
» uniformément des cercles, dont ils parcourent
» la circonférence entière dans quatre siècles et
» demi. On ne peut nier que ces conjectures ne
» soient très-ingénieuses, et, bien qu'elles n'aient
» pas été adoptées, nous croyons qu'elles doivent
» honorer leur auteur. Dans les expériences qui
» conduisirent M. Vidal à exposer son système, il
» rencontra, dit-il, une difficulté très-grande;
» elle consistait à rendre une aiguille aimantée
» très-grande, comme indépendante de l'aimant
» souterrain dont il supposait l'existence, pour
» que la situation qu'elle prend ne fût que l'effet du
» petit aimant qu'on lui présente, et il crut avoir
» trouvé le moyen d'obtenir cette sorte d'indé-
» pendance. »

FOUDRE. Paratonnerre. M. MARQUÉ-VICTOR. 1813.

Il nous reste à examiner quelques phénomènes météorologiques qui ne suivent aucune marche régulière.

On a vu, de tous les temps, des hommes qui affectent de regarder les recherches scientifiques

comme de vaines spéculations, propres seulement à satisfaire la curiosité humaine, et qui prétendent que toutes les découvertes utiles ont été dues au hasard. Il devrait leur suffire, pour se désabuser, de contempler ces pointes qui soutirent du sein des nuages le fluide électrique qu'ils recèlent, et qui mettent ainsi nos habitations et notre existence à l'abri des effets destructeurs de la foudre. Cette découverte, qui doit immortaliser le génie de Franklin, est due en entier à la théorie, et sans elle ne nous eût jamais été dévoilée. Toutes les nations éclairées de l'Europe ont adopté ce moyen de préserver leurs édifices; mais nous sommes obligés de convenir que le midi de la France est resté un peu en arrière à cet égard. Cette négligence affligeait vivement M. MARQUÉ-VICTOR, qui, dans des *Observations sur les paratonnerres*, insiste vivement pour que l'usage de ces instrumens soit généralement adopté.

M. Victor, après avoir exposé tout ce que la théorie apprend sur le pouvoir des pointes, fait connaître le mode qu'il propose pour mettre une maison à l'abri de tout accident. Il consiste à placer, sur le pourtour du toit et sur toutes ses arêtes, des tringles de fer, d'où partent, aux quatre coins (et de points intermédiaires si le bâtiment est considérable), d'autres tringles verticales qui s'enfoncent sous terre à une certaine profondeur. Tout cet appareil est isolé du bâtiment, à l'aide de supports en bois résineux enduits de goudron. Sur les parties élevées de cette cage

de fer, s'élèvent, à vingt mètres de distance les unes des autres, les tiges armées de pointes. Pour un bâtiment de dix mètres de longueur, sur autant de largeur, cette armature ne coûterait pas au delà de 200 francs.

M. Marqué-Victor ayant remarqué qu'un nombre considérable de meules de gerbes avaient été incendiées par la foudre, propose de les armer d'un petit paratonnerre portatif, qui ne coûterait que 26 fr.

Grêle. M. Cazaux. 1818.

Un météore encore plus destructeur, et qui dans nos contrées détruit souvent les espérances du propriétaire au moment même où il est sur le point de les voir se réaliser, et de jouir du fruit de ses travaux, a attiré l'attention de M. Cazaux, qui en a été souvent victime.

Dans son *Mémoire sur la grêle*, il fait d'abord l'historique des grêles les plus célèbres, parmi lesquelles il remarque celle du 17 juillet 1788, dans laquelle deux énormes nuages traversèrent la France en huit heures, en se mouvant parallèlement entr'eux du sud-ouest au nord-est, sur une longueur de deux cents lieues, et dévastèrent chacun une bande de deux à quatre lieues de large, tandis que la bande intermédiaire n'éprouva aucun dommage.

M. Cazaux a étudié avec beaucoup de soin toutes les circonstances qui, dans notre contrée, précèdent la grêle et paraissent l'annoncer. La principale est un vent du midi suffocant, par une chaleur de 24° et au-dessus, remplacé subitement par un vent d'ouest. Notre confrère avait acquis

une telle habitude de ce genre d'observations, que rarement ses prédictions étaient en défaut; il en raconte lui-même un exemple assez remarquable. En 1814, des officiers anglais se trouvant chez lui à la campagne, à Vigniaux, il aperçut, pendant qu'un orage s'apprêtait, un nuage blanchâtre qui grossissait à vue d'œil, et se portait avec rapidité vers une éminence sur laquelle est situé le village de Brignemont. M. Cazaux n'hésita point à annoncer que dans quelques minutes la grêle aurait détruit toute végétation sur cette éminence. Sa prédiction fut malheureusement, mais strictement accomplie, et les officiers étrangers qui l'avaient regardé d'abord comme un visionnaire, demeurèrent convaincus de sa sagacité.

En attendant qu'on puisse détourner, si pourtant la chose est possible, ce fléau destructeur, M. Cazaux s'est occupé avec beaucoup de soin des moyens de tirer parti des débris qu'il nous laisse. Loin de se livrer à un désespoir inutile, comme le font la plupart des cultivateurs, il mettait en œuvre sur-le-champ les moyens que son expérience lui avait suggérés, et dont les résultats sont faits pour prouver qu'il n'y a point de situation, si désespérée qu'elle puisse paraître, dont on ne puisse retirer quelque avantage; mais ces détails étant proprement du ressort de l'agriculture, nous ne nous y arrêterons point ici.

A la suite de ce mémoire, M. Cazaux en promettait un autre sur la théorie de la grêle; mais il ne l'a point lu à l'Académie.

Aérolithes.
M. DE SAGET.
1812.

Parmi les phénomènes qui n'ont lieu que très-rarement et à des époques indéterminées, il n'en est pas sans doute de plus extraordinaire et de plus effrayant que les chutes d'*uranolithes* ou pierres tombées du ciel, connues aujourd'hui sous le nom d'*aérolithes* ou de *météorites*. Malgré les récits des historiens, et l'assertion de personnages graves et éclairés, qui affirmaient en avoir été témoins oculaires, les savans modernes se sont long-temps obstinés à reléguer la chute des pierres au rang des fables, par la seule raison qu'ils ne pouvaient la comprendre ; et, en effet, il paraissait facile d'en démontrer l'impossibilité. Mais de nouveaux faits ont répondu à toutes les objections; il a bien fallu se rendre à l'évidence, et les physiciens de nos jours, qui interrogent soigneusement la nature avant d'établir des théories auxquelles ils appliquent la puissance du calcul, ont essayé de découvrir la cause de ce phénomène; les géomètres de leur côté ont démontré à cet égard des possibilités qu'on n'aurait pas même osé soupçonner. Malgré tous ces travaux, la théorie des aérolithes est encore très-peu avancée, ce qui doit engager à recueillir soigneusement toutes les circonstances qui y sont relatives. Ce phénomène avait déjà été observé plusieurs fois en France, lorsque les environs de Toulouse l'ont vu se renouveler dans la soirée du 10 avril 1812. A huit heures et un quart du soir, la nuit étant très-obscure, on aperçut de cette ville un météore lumineux suivi de fortes détonations. Plusieurs personnes

pensèrent dès-lors, et leur conjecture fut vérifiée le lendemain, qu'une chute d'aérolithes avait eu lieu. Les cantons de Grenade et de Verdun en avaient été le théâtre.

Notre Société ne pouvait être indifférente à un événement de cette nature. MM. le baron de Puymaurin et Cabiran se hâtèrent de lui communiquer tous les renseignemens qu'ils avaient pu se procurer; mais il devenait essentiel d'en constater avec soin tous les détails, et une commission, prise dans le sein de l'Académie, se transporta sur les lieux (1), accompagnée de M. le docteur Filhol, de Grenade, qui connaissait les localités, et qui lui communiqua avec beaucoup de complaisance le résultat des recherches qu'il avait déjà faites. La commission interrogea les habitans, compara leurs récits, et reconnut tous les points où les pierres étaient tombées. Lorsqu'elle eut terminé son travail, M. de Saget fit, en son nom, un rapport à M. Préfet, qui a été imprimé dans quelques journaux du temps.

Le phénomène commença par une lueur semblable à un éclair très-fort, qui paraissait venir du nord-ouest et fut se perdre au sud-est; sa durée fut de dix à quinze secondes. Il ne paraît pas que le *bolide* ait été aperçu; le ciel était couvert de nuages; la lueur fut suivie de trois grands éclats, à peu près égaux entr'eux, qui se succé-

(1) MM. Marqué-Victor, de Saget, Carney, d'Aubuisson.

dèrent presque immédiatement, et furent pris, par plusieurs personnes, pour des détonations de canons de fort calibre. A ces éclats succédèrent d'abord un roulement semblable à celui d'un grand nombre de voitures roulant sur une chaussée pavée, et enfin des sifflemens ou bruissemens qui se terminèrent par la chute des pierres. Entre le premier éclat et la chute, il s'écoula un espace de 75 à 78 secondes.

« Les deux points extrêmes dans lesquels on a » observé des chutes d'aérolithes sont, au nord-» ouest, la métairie de la Pradère, commune de » Verdun, et au sud-est, la Bordette, commune » d'Aucanville : ces deux lieux sont éloignés de » 3600 mètres(1). Le polygone formé en unissant » par des lignes les points où il est tombé des aé-» rolithes, a dans sa plus grande largeur 1000 » mètres, et offre une surface de 1519500 mètres » carrés. »

On n'a recueilli que sept pierres, dont la plus forte pesait un kilogramme; cinq autres, dont on a entendu la chute, n'avaient pu être retrouvées, parce qu'elles étaient tombées dans des terres ensemencées; mais, à en juger par le grand nombre de sifflemens qui ont été entendus, il doit en être tombé une plus grande quantité.

A l'exception de la pierre du poids d'un kilogramme, qui, ayant une pointe aiguë, s'était enfoncée d'environ dix centimètres dans une terre

(1) Voyez la carte de Cassini, n.° 37.

battue, les autres n'ont que légèrement pisé la terre. L'une d'elles, tombée sur le toit de la métairie de Péméjean, avait brisé une tuile, et s'était reposée sur la latte sans y laisser aucune marque de dépression ni de brûlure.

Il eût été curieux de pouvoir déterminer la hauteur où la détonation s'était faite. L'intervalle entre l'éclat et le bruit a été estimé, à Toulouse, par deux personnes habituées à ce genre d'observation, de 3′ 17″ par l'une, et de 2′ 15″ par l'autre. Outre la différence entre ces deux évaluations d'un même élément, il faudrait généralement trois observations pour pouvoir déterminer le point cherché par l'intersection de trois sphères. Cependant, comme les pierres sont tombées obliquement à la Pradère en venant du nord-ouest, il s'ensuit que la perpendiculaire élevée sur le plan horizontal de la Pradère, jusqu'à la rencontre de la sphère dont Toulouse est le centre, sera une quantité plus grande que la perpendiculaire correspondante au point cherché. En cherchant donc par la vitesse du son le rayon de la sphère, on trouve que la perpendiculaire, ou le *maximum* de hauteur, est d'environ 29000 toises en vertu de la première observation, et d'environ 15600 en vertu de la seconde.

Les pierres tombées consistent en une pâte pierreuse homogène, renfermant un grand nombre de petits points de fer, à l'état métallique et très-malléable. La surface présente l'aspect d'une croûte mince semblable à un enduit superficiel;

elle paraît être le produit de la fusion, et présente quelques indices de vitrification; elle est d'un noir un peu brunâtre. La cassure est grenue à gros grains et d'un gris cendré clair, qui, au bout de quelques jours se fonce, et prend un grand nombre de taches d'ocre jaune.

Ces aérolithes sont demi-durs, faciles à casser; la pesanteur spécifique des échantillons varie de 3,656 à 3,709. Ils ont, à cause du fer qu'ils contiennent, une action très-marquée sur le barreau aimanté; mais ils n'ont point de polarité, et tous les échantillons ramassés, présentés par divers points aux deux pôles du barreau, les ont toujours attirés et jamais repoussés.

M. Dispan a soumis à l'analyse chimique un petit échantillon de ces pierres; il y a reconnu la présence des substances qu'on y trouve habituellement. Il est fâcheux qu'on n'en ait pas eu une plus grande quantité à mettre à sa disposition, et qu'il n'ait pu vérifier des conjectures particulières que lui avaient fait naître certaines circonstances de son opération.

CINQUIÈME PARTIE.

MÉMOIRES DE CHIMIE.

La physique, faisant abstraction de la composition des corps, laisse à la chimie le soin de rechercher leurs principes constituans, d'examiner les propriétés des élémens, leurs combinaisons et leur action réciproque. C'est par elle seulement que nous pouvons deviner les secrets de la nature, concevoir la manière dont elle opère dans ses vastes laboratoires, et devenir ses rivaux, en créant, soit pour l'agrément, soit pour la conservation de notre vie, des compositions artificielles dont nous puisons les principes dans les substances les plus différentes. Chimie.

Les bienfaits que nous devons à la science qu'il cultive, ont vivement frappé M. Dispan, qui, dans un *Discours sur les utilités de la chimie*, a tracé le tableau de son influence sur les arts et sur la médecine, ce qui lui fournit les deux grandes divisions de son discours. Ses utilités. M. Dispan. 1812.

Dans la première, après avoir rappelé les nombreuses tentatives de ces insensés qui, en courant après la pierre philosophale, firent faire néanmoins quelques progrès à la chimie, il montre combien cette science a jeté de jour sur les procédés de certains arts qui existaient à la vérité

avant sa naissance, mais soumis à une routine aveugle, n'employant que des procédés dus au hasard, et n'étant parvenus à un certain degré de fixité que par d'immenses tâtonnemens. Depuis que la science a pris son essor, non-seulement ces arts se sont perfectionnés, mais il en a été inventé une foule d'autres qui donnent des produits jusqu'alors inconnus, et augmentent la richesse des nations. Ces nouvelles découvertes font prévoir à M. Dispan des résultats plus importans encore, et dont plusieurs ont eu lieu en effet depuis l'époque où il écrivait.

Dans sa seconde partie, il fait voir que les travaux de ces hommes qui, dans un but plus estimable, mais non moins insensé que celui des chercheurs de la pierre philosophale, voulaient trouver la panacée universelle, ont fait découvrir quelques remèdes utiles, mais que c'est seulement depuis les progrès de la chimie qu'on a su faire un emploi raisonné des médicamens, et reconnaître la manière dont ils agissent sur nos organes, mieux connus à leur tour dans leur composition. Il peint enfin la chimie éclairant l'humanité sur ces spécifiques dont les charlatans qui les débitent voudraient en vain lui dérober les principes, presque toujours inutiles et trop souvent dangereux.

Nouveaux métaux.
M. Babey. 1813.

Depuis la naissance de la chimie pneumatique, il n'y avait pas eu de découverte plus belle et plus inattendue que celle qui a fait reconnaître, dans les alcalis et les terres, de vrais oxides métalliques, et révélé l'existence de ces substances

métalloïdes qui ne peuvent exister au contact de l'air.

Cette doctrine était encore toute nouvelle lorsque M. Babey, correspondant, nous lut un *Mémoire sur le potassium et ses oxides,* dans lequel il exposait avec détail, non-seulement l'histoire et la théorie de cette découverte, mais encore la manière de faire les expériences très-délicates par lesquelles on obtient les nouveaux métaux.

Dans une *Notice sur l'electrum,* que la critique littéraire pourrait disputer à la chimie, M. Dispan recherche quelle est la substance que les anciens nommaient *electrum.* Alliages. *Electrum.* M. Dispan. 1813.

On sait que ce mot avait chez eux deux significations différentes; par l'une, qui est la plus commune, il s'entendait de l'ambre jaune, qui, par la vertu qu'il acquiert par le frottement d'attirer les corps légers, a fait donner le nom de fluide électrique à l'un des agens les plus puissans de la nature. Par l'autre, on désignait, au rapport de Pausanias et de Pline, un alliage d'or et d'argent que le dernier dit même se trouver à l'état natif, et dont on se servait pour faire quelques ouvrages précieux.

Cette double signification a jeté les traducteurs dans une étrange méprise; ainsi, au lieu de dire avec Pausanias qu'il y a un autre *electrum* composé d'or et d'argent, ils lui font dire que l'ambre n'est autre chose qu'un composé d'or et d'argent, ce qui leur donne occasion de remarquer que la physique des anciens était très-*courte.* M. Dispan,

10.

en relevant cette bévue, remarque avec raison qu'on accuse souvent les anciens d'ignorance parce qu'on ne les entend pas.

Il réfute ensuite l'opinion du P. Cortinovis, qui a soutenu que l'*electrum* était le platine; il fait voir que l'or vert des bijoutiers, dans lequel M. Vauquelin a reconnu vingt parties d'or et quatre d'argent, proportions indiquées par Pline, est le véritable *electrum* des anciens. La couleur de cet alliage, qui est un vert d'eau fort doux et très-agréable à la vue, se prête aux divers passages des anciens auteurs, dans lesquels il est question de l'*electrum* métallique. Ainsi, le poète qui a décrit les effets de la nature aussi fidèlement qu'il a peint les sentimens du cœur, a-t-il pu dire :

> .... *Non qui per saxa volutus*
> *Purior electro campum petit amnis.*
>
> GÉORG., liv. III, v. 521.

passage que Delille rend ainsi :

> Et roule une eau d'argent sur un sable doré.

Ce vers ne manque pas sans doute d'une certaine élégance, mais on voit trop que le traducteur a totalement détruit la fidélité de l'image pour y substituer une antithèse que Virgile ne se fût point permise.

Pour ne laisser aucun doute sur ce point de critique, M. Dispan fit exécuter, par ordre et aux frais de l'Académie, des alliages d'or et d'argent en diverses proportions, et les fit passer au laminoir. Celui dont le reflet rend le mieux la couleur

d'eau est dans les proportions indiquées par Pline. Ces échantillons sont déposés aux archives de la Société.

Ce n'est que par l'ardeur infatigable que les chimistes mettent à soumettre aux procédés de l'analyse les substances que la nature leur présente, qu'ils sont parvenus à classer les corps sous un point de vue scientifique, et à fixer le degré d'utilité dont ils peuvent être dans les procédés des arts. Analyses.

La rareté du combustible végétal, qui se fait sentir de plus en plus dans le département de l'Ariége, dont les nombreuses usines en consomment des quantités considérables, fait désirer depuis long-temps d'y voir substituer la houille dans les circonstances où son emploi est possible. M. le vicomte de Solages, propriétaire des mines de Cramaux, ayant offert de fournir du coak aux maîtres de forges qui voudraient en adopter l'usage, MM. Magnes et d'Aubuisson furent chargés de faire un rapport sur la nature de ce combustible. Ils trouvèrent que le coak préparé par M. de Solages est très-léger et spongieux, qu'il attire un peu l'humidité de l'air et s'y effleurit légèrement, ce qui exige la précaution de le conserver dans des lieux secs, et qu'il brûle très-lentement, sans flamme ni fumée, tout en dégageant beaucoup de calorique. Des échantillons, placés dans une capsule de grès, qui a été soumise à l'action du feu pendant quinze heures, ont donné un résidu d'environ cinq pour cent, com- Houille. M. Magnes. 1820.

posé de substances terreuses mêlées de quelques traces d'oxide de fer.

Cette circonstance engagea M. MAGNES à entreprendre l'analyse de la houille de Cramaux, pour la comparer à celle que M. DUSSAUSSOY, correspondant, avait faite de la houille de Rive de Gier, près de Saint-Étienne, dont on fait un grand usage à Toulouse. Il nous communiqua son *Examen chimique du charbon de terre de Cramaux*, d'où nous tirerons le tableau suivant, où nous placerons en regard le résultat du travail de M. Dussaussoy sur celui de Rive de Gier.

	Cramaux.	Rive de Gier.
Matière charbonneuse, résultant de la distillation à vaisseaux clos, déduction faite des matières terreuses et métalliques qu'elle contient. . . .	71, 47	72, 05
Huile, eau, produites par la distillation, gaz coercibles et flegmes. . .	11, 05	11, 64
Gaz qu'on n'a pu dissoudre dans l'eau.	12, 00	11, 20
Ammoniaque.	trace.	trace.
Substances terreuses, composées d'alumine, de silice, d'un peu de fer, de magnésie et de chaux (1). . . .	4, 73	4, 55
Soufre en partie libre, et en partie combiné avec le fer à l'état de pyrite.	0, 72	0, 52
Perte.	0, 03	0, 04
	100	100

(1) La couleur des cendres obtenues à l'air libre, pendant 24 à 30 heures, était blanchâtre pour la houille de Rive de Gier, et roussâtre pour celle de Cramaux.

On voit que ces deux espèces de houille diffèrent très-peu entr'elles pour la composition.

Employées au travail du forgeron, elles se sont aussi comportées de la même manière. Quant à leur bonne qualité, et au fini des objets fabriqués, la houille de Cramaux a paru un peu plus dure au feu, ce qui permet d'en économiser un dixième.

L'analyse des eaux a aussi occupé la sagacité de nos chimistes, soit qu'elles servent à la boisson, soit qu'on les exploite pour en retirer le sel marin qu'elles contiennent, soit enfin qu'elles recèlent des principes propres à nous rendre la santé. Eaux.

Les eaux potables nous occuperont les premières, par l'usage habituel qu'on en fait, et les inconvéniens qui peuvent résulter, pour les populations, de leur insalubrité. Eaux potables.

Nous devons à M. Dispan l'*Analyse de l'eau de la fontaine de la place Saint-Étienne, à Toulouse*. Cette fontaine, la seule qui existe dans la ville, est alimentée par des sources qui prennent leur naissance dans le coteau de Guilheméry, élevé d'environ 60 mètres sur le niveau de la ville, et y sont amenées par une conduite souterraine passant sous le canal. Fontaine St.-Étienne. M. Dispan. 1821.

Une circonstance singulière a conduit M. Dispan à s'en occuper. Ce professeur voulant, dans ses leçons, faire une expérience sur les eaux séléniteuses, envoya chercher de l'eau de Saint-Étienne, qui a toujours passé pour telle et même avec excès; cependant les réactifs convenables ne

produisirent pas d'effet sensible. L'expérience répétée plusieurs fois ayant toujours donné le même résultat, M. Dispan résolut d'en entreprendre l'analyse complète. Dix kilogrammes de cette eau ont été réduits, par l'évaporation, à un résidu de cinq grammes, composé ainsi qu'il suit (1) :

	gr.
Muriate de chaux.	2, 167
Muriate de magnésie.	0, 958
Sulfate de chaux.	0, 400
Carbonate de chaux.	0, 808
Oxide de fer.	0, 425
Résidu présumé siliceux.	0, 242
	5, 000

Ainsi, il demeure prouvé que l'eau de Saint-Étienne n'est presque pas séléniteuse; mais, en lui enlevant cette propriété, M. Dispan lui en a reconnu une autre, qui peut avoir des conséquences plus fâcheuses, en lui trouvant des qualités alcalines dues à la présence du carbonate d'ammoniaque, qui y entre dans la proportion de quatre décigrammes par litre, fait singulier et digne d'attention; car on ne cite, dans aucun ouvrage de chimie, d'exemple d'une eau employée à la boisson habituelle et chargée de carbonate ammoniacal. L'auteur laisse aux hommes versés dans l'art de guérir, à déterminer l'effet que peut exercer cette boisson sur l'économie animale.

(1) Nous avons cru faire une chose agréable à nos lecteurs, en rapportant toutes les analyses d'eaux à une seule mesure; ainsi, nous supposons toujours qu'on a opéré sur 10 kilogrammes ou 10 litres d'eau.

M. Magnes s'est livré à un travail non moins intéressant et non moins utile, dans sa *Notice chimique sur l'eau des puits des prisons de Toulouse* (1). C'est principalement sur les puits de la nouvelle maison d'arrêt, établie dans le local autrefois occupé par les religieuses de Saint-Sernin, que se sont dirigées ses recherches. Puits des prisons M. Magnes. 1819.

Notre confrère fit d'abord mettre à sec et recurer les huit puits qui se trouvent dans l'établissement, afin de les dégager de toutes les matières qui avaient pu y tomber pendant les réparations qu'on a exécutées dans les bâtimens. Il fit même extraire de ces puits des fragmens de la matière terreuse ou sablonneuse qui en constitue le fond. Cette matière est en général une marne argileuse assez poreuse, en raison de la grande quantité de sable qu'elle contient, et qui appartient à la classe des tufs. Un de ces fragmens, soumis à l'analyse, a donné les proportions suivantes :

Glaise.	50
Carbonate de chaux.	5
Sable et mica.	35
Fer et perte.	10
	100

La pesanteur spécifique de l'eau varie de 1,009 à 1,026.

(1) Cette notice peut être considérée comme l'extrait d'un rapport très-étendu, fait par ordre de M. le Préfet, sur l'état sanitaire des prisons de Toulouse, et auquel ont coopéré MM. Lussan et Pailhès.

M. Magnes, après avoir soumis à l'analyse chimique l'eau du puits n.° 1, qui se trouve à côté du logement du concierge, a reconnu les substances suivantes dans dix kilogrammes d'eau.

	gr.
Acide carbonique.	0, 265
Muriate de soude.	1, 029
Matière animale extractive.	0, 399
Nitrate de chaux.	0, 664
Nitrate de magnésie.	0, 597
Nitrate de potasse.	1, 660
Sulfate de chaux.	1, 660
Carbonate de chaux.	0, 598
Silice.	0, 066
Carbonate d'ammoniaque / Sulfate d'ammoniaque. . }	0, 265
Perte.	0, 763
	7, 966

Les eaux des autres puits présentent à très-peu près la même composition; toutes contiennent des nitrates de potasse et de chaux, substances qu'on rencontre si rarement dans les eaux de puits. On en trouve aussi dans celle des puits du jardin, qui sont éloignés des anciennes latrines de la maison et de tout autre dépôt de matières animales.

Il reste à expliquer la présence des sels nitriques et du carbonate d'ammoniaque dans ces eaux. Les religieuses s'en sont servies pendant 150 ans pour leur boisson et la cuisson des alimens; or, quel que soit l'empire de l'habitude, on ne peut supposer qu'elles n'eussent dû en ressentir de graves inconvéniens; il faut donc cher-

cher une cause plus récente. M. Magnes croit pouvoir l'assigner, en remarquant que, pendant le séjour de l'armée anglaise, en 1814, ce local avait servi d'abattoir pour les bestiaux destinés aux rations de l'armée. Au mois de juin de la même année, les débris de ces animaux furent enfouis dans le jardin de la maison, par les ordres de M. le baron de Malaret, alors maire de Toulouse, afin de prévenir les exhalaisons putrides qui auraient pu occasionner des maladies contagieuses. Il est donc probable que les eaux pluviales, après avoir lavé ces débris, se sont introduites par voie de filtration dans les puits, et y ont porté ces substances dangereuses. Si cette conjecture est vraie, les puits finiront avec le temps par s'assainir, et par retourner à leur état d'innocuité. En attendant, il est nécessaire, pour la santé des prisonniers, d'employer l'eau de rivière.

Les puits de la maison de justice située dans les bâtimens du Capitole sont également chargés de nitrates de chaux et de potasse, de muriates de chaux et de soude, de carbonate d'ammoniaque et de sulfate de chaux. L'eau est de plus colorée par une matière excrémentitielle provenant d'une fosse d'aisance voisine.

L'eau des puits de la prison militaire dite des *Hauts-Murats* est très-séléniteuse, et se ressent aussi du voisinage d'une fosse d'aisance.

Toutes ces eaux sont donc impropres à la boisson.

Puits de la maison de charité. M. DISPAN. 1820.

La pompe d'un puits de la maison des sœurs de la charité, au faubourg Saint-Étienne, s'étant engorgée, on fut obligé de la faire démonter. On la trouva presque entièrement remplie d'une matière pulvérulente, noire et semblable à la suie. Cette matière rendait l'eau du puits noire, boueuse et incapable d'être employée aux usages domestiques.

M. DISPAN, qui fut chargé de l'examiner, reconnut avec étonnement, en soumettant cette substance à l'action des réactifs, que c'était de l'oxide pulvérulent de manganèse, dont il aurait été difficile, dit-il, de soupçonner l'existence dans un terrain marneux, argileux ou sablonneux, éloigné de toute montagne et de toute roche (1).

Eaux salées. M. SAYE. 1818.

Les eaux qui contiennent assez de muriate de soude pour que les habitans soient tentés de l'en extraire pour leur usage, ne sont pas très-communes dans la contrée; cependant il existe dans la commune de Salies, département de la Haute-

(1) Nous remarquerons ici, pour compléter cette histoire des puits de Toulouse, que MM. Dispan et Magnes ayant été chargés, par l'autorité administrative, d'examiner les qualités de l'eau des puits dont se servent les boulangers dans l'exercice de leur profession, trouvèrent dans toutes une quantité de carbonate d'ammoniaque suffisante pour en rendre l'usage dangereux. Ces chimistes attribuent la présence de ce carbonate au voisinage des fosses d'aisance; car, dans les faubourgs, où ces fosses sont plus rares, les eaux sont aussi moins chargées de sels ammoniacaux. L'établissement des fontaines, d'où les boulangers pourront tirer une eau saine, sera un nouveau bienfait pour la ville, sous ce point de vue.

Garonne, un puits qui contient une quantité considérable de sel. M. Save, correspondant, ayant reçu six livres de l'eau de ce puits qui lui furent envoyées par M. le directeur des contributions indirectes de Saint-Gaudens, trouva cette eau très-limpide et d'une saveur salée très-forte qui n'est pas désagréable, mais laisse un arrière-goût amer. L'aréomètre s'y tient élevé de trois degrés. L'analyse prouve que dix kilogrammes de cette eau contiennent :

	gr.
Muriate de soude.	282, 734
Sulfate de magnésie.	10, 415
Sulfate de chaux.	12, 567
Sous-carbonate de chaux.	3, 523
Acide carbonique.	2, 890
	312, 129

Le seul but de M. Save, dans son travail, ayant été de connaître la quantité de sel marin que contient l'eau de Salies, c'est la seule substance dont il ait déterminé rigoureusement la quantité ; les autres ont été calculées par analogie, ce qui, comme le fait observer M. Dispan dans un rapport sur ce mémoire, n'infirme en rien le principal résultat qui prouve que l'eau de Salies donne à peu près la même quantité de sel que l'eau de la mer, et à un plus grand degré de pureté.

Nous n'avons point fait mention d'une quantité inappréciable de gaz hydrogène sulfuré que M. Save avait portée sur son tableau, en observant néanmoins qu'elle n'y existait vraisemblablement que par accident, et qu'elle devait pro-

bablement sa naissance à des matières charbonneuses végétales ou animales qui avaient désoxigéné une partie de l'acide sulfurique (1).

Eaux médicinales.

L'analyse des eaux minérales dont les médecins ordonnent l'usage, est faite pour exercer toute la sagacité des chimistes. Ce n'est pas sans des essais multipliés et des précautions extraordinaires qu'ils parviennent à reconnaitre tous les principes existans dans ces eaux, si toutefois il n'en est pas quelques-uns qui échappent à leurs investigations.

Sainte-Marie. M. Save. 1812.

Nous sommes redevables à M. Save, correspondant, de l'*Analyse des eaux de Sainte-Marie*. Ce hameau du département des Hautes-Pyrénées dépend de la commune de Siradan. Il est situé à une lieue au sud de Saint-Bertrand, et à côté de la grande route de Bagnères-de-Luchon, au pied d'une montagne assez élevée qui borne à l'ouest une superbe vallée traversée par la Garonne. Le propriétaire a fait construire, aux sources mêmes, qui sont au nombre de quatre, un bâtiment commode pour recevoir les étrangers que l'efficacité des eaux, la pureté de l'air et l'agrément de la situation attirent à Sainte-Marie.

Ces sources fournissent toute l'année avec abon-

(1) Depuis, M. Magnes ayant été chargé, par M. le Préfet, d'examiner les eaux de Salies, dans le but d'évaluer les droits qu'on pourrait prélever sur leur exploitation, les a soumises à une nouvelle analyse qui confirme celle de M. Save. Les conjectures de ce dernier, sur le gaz hydrogène sulfuré, ont aussi été pleinement confirmées par M. Magnes.

dance une eau limpide, sans odeur, d'une saveur douceâtre qui dégénère en un léger goût d'amertume, lorsqu'on la promène quelque temps dans la bouche. Le thermomètre marquant 25° dans l'atmosphère est descendu dans l'eau à 17,5. L'aréomètre s'y élève d'un demi-degré.

Dix kilogrammes d'eau de Sainte-Marie, soumis à l'évaporation, ont donné un résidu de 24gr, 086; en y ajoutant l'acide carbonique reconnu nécessaire pour tenir en dissolution les carbonates, nous aurons la composition suivante :

	gr.
Sulfate de chaux.	14, 756
Sulfate de magnésie.	5, 426
Carbonate de magnésie.	0, 216
Carbonate de chaux.	3, 688
Acide carbonique calculé.	3, 255
	27, 341

Ces eaux s'emploient en boisson.

M. Save s'était livré avec tant de zèle à l'étude des eaux minérales des Pyrénées, qu'il méritait bien d'en recevoir une récompense; il l'obtint sans doute, lorsque, le 13 août 1803, il reconnut la présence du fer dans une source située au milieu d'un pré de la commune de Siradan, qui n'avait jamais passé pour ferrugineuse. Cette découverte parut d'autant plus précieuse à son auteur, qu'on ne connaissait pas alors d'eau ferrugineuse dans ces contrées. Depuis, il en a découvert une nouvelle dans la commune de Labarthe.

Siradan.
M. Save.
1812.

La source, située sur le penchant d'une colline, n'est éloignée que d'un quart de lieue de celle de

Sainte Marie; l'eau en est claire, inodore, et fait éprouver à la langue une saveur martiale très-prononcée; l'aréomètre n'y est pas monté d'une manière sensible, et le thermomètre, qui marquait 18°,75 dans l'atmosphère, est descendu à 12,5.

Dix kilogrammes de cette eau ont fourni un résidu de 1gr, 357; en y ajoutant l'acide carbonique, qui tient en dissolution les carbonates, et une petite quantité en sus que M. Save a cru y reconnaître, l'*Analyse des eaux de Siradan* donne :

	gr.
Muriate de magnésie	0, 025
Sulfate de magnésie	0, 296
Sulfate de chaux	0, 197
Carbonate de chaux	0, 394
Carbonate de fer	0, 420
Silice	0, 025
Acide carbonique estimé à	0, 888
	2, 245

L'expérience a déjà prouvé l'efficacité des eaux de Siradan, dans les cas où l'on ordonne l'usage des eaux ferrugineuses.

Sainte-Quiterie. M. Magnes. 1818.

Dans la commune de Tarascon, et à proximité des bains d'Ussat, sur une jolie pelouse élevée d'environ 465 mètres au-dessus du niveau de la mer, et de trois mètres au-dessus de l'Ariége, coule une fontaine connue sous le nom de Sainte-Quiterie, ou de Font-rouge; ce dernier nom lui vient de ce qu'il se forme dans le bassin de la source, et dans le canal de fuite, un dépôt rouge ocracé fort abondant. Cette fontaine est connue depuis long-temps des gens du pays pour produire

de bons effets dans des maladies graves; on pourrait même, dans plusieurs occasions, en associer l'usage à celui des bains d'Ussat.

M. Magnes, à qui on doit l'*Analyse de l'eau minérale de la fontaine de Tarascon (Ariége), connue sous le nom d'eau de la fontaine de Sainte-Quiterie* (1), fait connaître d'abord la nature du terrain. Celui qui se trouve au-dessus de la fontaine est de transition, et de nature argilo-calcaire; la chaux prédomine dans ce mélange, et le sol en est d'ailleurs assez fertile. A 630 mètres de distance, s'élève le Quié, montagne du second ordre, calcaire, fort escarpée, et élevée d'environ 962 mètres au-dessus du niveau de la mer. La montagne de Gourbit et de Rabat, éloignée d'un myriamètre, possède une mine de fer.

L'eau de Sainte-Quiterie, mise dans un verre, exhale une odeur métallique qui se dissipe promptement à l'air. Sa saveur est astringente, ferrugineuse très-prononcée. Sa température a été trouvée de 14°, 37; celle de l'atmosphère étant de 30. Sa pesanteur spécifique est de 1,001.

D'après l'analyse chimique, 10 litres de cette eau contiennent :

---

(1) Cette analyse est imprimée. Toulouse, Bellegarrigue, 1818, in-8.°

Acide carbonique libre	0, 265
Muriate de soude	0, 212
Matière grasse résineuse	0, 212
Muriate de magnésie	0, 477
Sulfate de chaux	3, 339
Sulfate de magnésie	0, 954
Sous-carbonate de fer	1, 272
Silice	0, 053
Perte	0, 371
	7, 155

Capbern. M. Save. 1808.

Nous devons encore à M. Save l'*Analyse des eaux de Capbern*. Ce village, désigné aussi par quelques auteurs sous les noms de Cabbern, Cavères et Capver, fait partie du département des Hautes-Pyrénées, et se trouve placé entre les petites villes de Lannemezan et de Tournay. La source est située à un quart de lieue du village, sur le bord d'un petit ruisseau, et au fond d'une vallée étroite formée par deux collines élevées. A quelques centaines de pas, on a bâti de belles maisons, d'où l'on découvre des sites très-pittoresques, et où les baigneurs trouvent tout ce qui est nécessaire à leurs besoins.

La source est fermée par un mur en maçonnerie qui empêche d'y pénétrer; elle s'échappe avec abondance par quatre tuyaux, qui peuvent alimenter quarante baignoires, et elle coule toujours avec la même force, quelles que soient la température et l'hygrométrie de l'atmosphère : le sable sur lequel elle coule n'offre aucun limon.

Ses caractères physiques sont les suivans : elle est parfaitement limpide, inodore, d'une saveur

fade; sa pesanteur spécifique diffère peu de celle de l'eau ordinaire; sa température a été trouvée de 25°, celle de l'atmosphère étant 11°, 25.

Dix kilogrammes de cette eau ont donné un résidu de 17^{gr}, 328; savoir :

Sulfate de chaux	9, 295
Sulfate de magnésie	6, 109
Muriate de magnésie	0, 132
Carbonate de magnésie	0, 066
Carbonate de chaux	1, 660
Perte	0, 066
	17, 328

Ces eaux étaient faussement regardées comme ferrugineuses. M. Save présume que cette opinion était fondée sur l'aspect des roches veinées de diverses couleurs qu'on remarque aux environs de la source (1).

Les eaux d'Ax, département de l'Ariége, par leur proximité de Toulouse et l'affluence des étrangers qu'elles attirent chaque année, devaient fixer particulièrement l'attention de nos chimistes. Elles ont fourni le sujet de trois mémoires, intitulés : *Analyse des eaux minérales d'Ax*, dont deux appartiennent à M. Dispan, et le troisième à M. Magnes (2). La réunion de leurs recherches présente un des travaux les plus complets que l'on puisse faire sur les eaux minérales.

Ax.
M. Dispan.
1809.
1810.
M. Magnes.
1821.

(1) M. Du Mège croit que ces eaux sont les *Aquæ Convenarum*.

(2) L'Analyse des eaux minérales d'Ax, par M. Magnes, est imprimée. Toulouse, Bellegarrigue, 1823, in-8.°

La ville d'Ax, environnée de trois ruisseaux qui viennent se réunir sous ses murs pour confondre leurs eaux avec celles de l'Ariége, est située presqu'à l'extrémité d'une vallée agréable qui forme le bassin de cette rivière; elle est élevée de 710 mètres au-dessus du niveau de la mer, et dominée de tous les côtés, à l'exception du nord est, par des montagnes granitiques, dans lesquelles on trouve aussi des schistes alumineux et du calcaire, et qui renferment quelques mines de fer, non exploitées à cause de leur pauvreté jointe au voisinage de l'inépuisable mine de Rancié.

M. Dispan, qui a étudié avec soin le terrain d'Ax et de ses environs, fait observer que quoique environné de matériaux primitifs, il n'est point primordial par lui-même, mais qu'il est au contraire un terrain de transport formé de ruines et de débris de toute espèce. M. Magnes, qui s'est occupé plus particulièrement des Bains de Breil, remarque que la terre végétale du sol qui les couronne est très-productive, que la végétation y est très-hâtive à cause de la chaleur souterraine, quoique la couche soit généralement fort mince, et que les arbres à noyau et à pepin y fleurissent plusieurs fois l'année. Il a remarqué aussi sur ce terrain quelques efflorescences de sels alumineux mêlés de sulfate de fer, quoique l'eau de Breil ne contienne aucune trace de ce métal.

Les eaux d'Ax, comme toutes les eaux thermales, sont connues de temps immémorial; un bassin, qui conserve encore le nom de *Bassin*

des Ladres, prouve que les lépreux venaient y chercher un soulagement à leurs maux; mais ce n'est que depuis une cinquantaine d'années que ces eaux sont en possession d'attirer les étrangers. Les sources très-nombreuses sont utilisées par les habitans pour leurs usages domestiques; celles qu'on a consacrées aux bains et aux douches sont partagées entre trois établissemens; le plus ancien, qui date de 1780, a été créé par les soins de M. le docteur Pilhes; il est connu sous le nom de *Bains du Couloubret*. M. Bouillé, chirurgien, en établit un autre appelé *Bains du Teix*. Enfin, M. Sicre vient de former, dans sa maison, un troisième établissement, qu'il a nommé *Bains du Breil*.

Toutes ces eaux sont limpides et incolores, mais leur transparence diminue par le refroidissement, sur-tout lorsqu'elles ont séjourné quelque temps dans les bassins; elles paraissent alors tirer au bleu clair, ce que M. Dispan attribue à une illusion d'optique, occasionnée par une disposition particulière et naturelle des bassins pratiqués dans l'ombre, et au milieu des rochers noirs dont l'image est réfléchie dans l'eau. M. Magnes pense, au contraire, que cette couleur est due à l'influence de l'ardoise ou schiste argileux qui est suspendu dans l'eau, en état de très-grande division.

Les eaux exhalent une odeur hépatique ou sulfureuse plus ou moins prononcée; il s'en dégage des bulles qui se succèdent assez rapidement:

le gaz qu'elles contiennent est composé d'acide carbonique et d'air atmosphérique, désoxigéné en partie par l'hydro-sulfure que contiennent les eaux.

Outre les matières salines et terreuses qu'on rencontre ordinairement dans les eaux minérales, on remarque dans celles d'Ax des flocons glaireux, blancs et doux au toucher, qu'on voit se former et se déposer à mesure que l'eau se refroidit. Cette matière, séparée de l'eau, répand d'abord une odeur fade, et finit par prendre un caractère de fétidité insupportable. M. Vauquelin a trouvé tous les caractères chimiques de la corne à cette matière végéto-animale, qui existe aussi dans les eaux de Plombières.

La température des eaux d'Ax est de 22 à 75°. Les propriétaires, en mêlant les sources, la font varier à leur gré.

Le nombre des sources étant très-grand, MM. Dispan et Magnes se sont bornés à analyser les principales.

Les analyses suivantes sont rapportées à dix kilogrammes d'eau, et les résultats exprimés en grammes.

Toutes ces eaux contiennent de plus du gaz hydrogène sulfuré dont on n'a pu apprécier la quantité.

BAINS DU COULOUBRET, PAR M. DISPAN. 1809.

A, eau du bain fort; B, source n.° 4.

	A.	B.
Muriate de soude.	0, 221	0, 177
Matière végéto-animale.	0, 221	0, 221
Carbonate de soude desséché. . .	0, 708	0, 619
Oxide de fer au maximum. . . .	″	0, 089
Oxide de manganèse.	0, 022	″
Oxide de manganèse et magnésie.	″	0, 044
Alumine.	0, 044	″
Silice.	0, 354	0, 354
Perte.	0, 288	0, 266
	1, 858	1, 770

BAINS DU TEIX, PAR M. DISPAN. 1810.

A, eau bleue, temp. 42,5; B, source n.° 4, temp. 43,75; 1820.
C, petit robinet, temp. 51,25; D, grande pyramide, temp. de 66,87 à 69,74.

	A.	B.	C.	D.
Muriate de soude.	0,163	″	0,044	″
Muriate de soude et matière végéto-animale, avec trace de soude.	″	0,775	″	1,292
Matière végéto-animale. . . .	0,052	″	0,142	″
Carbonate de soude.	1,090	″	0,885	trace.
Carbonate de chaux.	0,066	trace.	″	0,083
Carbonate de fer.	″	trace.	″	″
Silice indissoluble.	0,509	0,667	0,531*	0,792
Silice dissoluble.	0,066	″	″	″
Silice en gelée.	″	0,167	″	″
Soude silicée.	″	0,292	0,127	0,175
Fer et alumine.	0,044	″	″	″
Magnésie.	trace.	″	″	″
Perte.	0,510	0,183	0,352	0,075
	2,500	2,084	2,081	2,417

* Ce produit, qui n'a pas été examiné, est présumé siliceux.

1821. BAINS DU BREIL, PAR M. MAGNES.

A, source n.° 1, temp. 39,37; pesant. spécifique, 1,0045.
B, source n.° 5 servant aux douches, températ. 66,87; pesant. spécifique, 1,0044.

	A.	B,
Muriate de soude.	0, 354	0, 532
Matière végéto-animale.	0, 390	0, 426
Carbonate de soude desséché. . .	0, 815	0, 690
Silice.	0, 390	0, 412
Oxide de manganèse.	0, 036	0, 036
Alumine.	0, 018	0, 036
Perte.	0, 372	0, 283
	2, 375	2, 445

ARTS CHIMIQUES. Nous rangerons ici, sous la dénomination d'arts chimiques, non-seulement ceux qui reçoivent des applications de cette science, mais encore quelques arts qui ne s'y rapportent qu'indirectement, par la difficulté de les classer ailleurs.

Expériences. Nous placerons au premier rang l'art que les chimistes exercent dans leurs laboratoires, celui des expériences et des instrumens.

Filtres. M. DISPAN. 1808. M. DISPAN s'est occupé à perfectionner une opération aussi ennuyeuse que délicate, et nous a fait connaître un *appareil nouveau pour filtrer les liqueurs*. Au moyen de cet appareil, la filtration s'exécute d'elle-même sur une masse liquide quelconque, sans exiger de soins de la part de l'opérateur, et sans permettre au liquide de s'évaporer dans l'atmosphère, et de répandre des exhalaisons toujours incommodes et souvent pernicieuses

M. DISPAN ayant remarqué que dans les laboratoires les vases de verre ou de terre sont sujets à se rompre par l'effet de la gelée, a communiqué à l'Académie un moyen bien simple de prévenir cette rupture. Il consiste à placer dans l'eau un tube creux plein d'air, d'un diamètre proportionné à la largeur du vase. Comme l'eau qui est au centre se congèle la dernière, tout l'effort qui résulte de la congélation des bords se porte par ce moyen sur l'air du tube, qui cède avec facilité, et l'eau achève de se geler sans que le vase casse.

Moyen de prévenir la rupture des vaisseaux. M. DISPAN. 1814.

Parmi les applications des sciences aux arts, il en est peu d'aussi importantes, et qui présentent une utilité plus directe aux gouvernemens, que la bonne fabrication des bouches à feu. De leur qualité, de leur durée peuvent résulter des économies considérables dans les dépenses, et peut-être dépendre le succès d'une campagne ou d'un siége. Cependant, il est peu d'arts qui aient été abandonnés si long-temps aux procédés d'une routine aveugle, mise en œuvre par des entrepreneurs empiriques, qui, ne connaissant ni l'art de graduer la chaleur, ni la manière dont les métaux se comportent dans les alliages, ni l'exactitude de la fusion, fournissaient des produits différens, non-seulement dans les diverses coulées, mais souvent dans la même.

Fonderies. M. DUSSAUSSOY. 1820.

Ce n'est que vers la fin du dix-huitième siècle qu'on a senti la nécessité d'établir une théorie fondée sur des expériences bien faites. Mais, quoiqu'on soit déjà arrivé à des résultats assez impor-

tans, la difficulté de la matière est telle, qu'on est loin d'avoir résolu totalement le problème.

M. Dussaussoy, chef de bataillon au corps royal de l'artillerie, et correspondant de l'Académie, s'est beaucoup occupé de cet objet, lorsqu'il était employé à la fonderie de Toulouse, sous les ordres de M. le colonel Pédéarros, à qui cet établissement doit des améliorations très-importantes. Il nous a fait part du fruit de ses recherches, dans un *Mémoire sur la fabrication des bouches à feu*; mémoire sur lequel M. Dispan a fait un rapport détaillé, qui a été lu en séance publique, et qui peut être aussi considéré comme un mémoire.

M. Dussaussoy s'occupe d'abord du moulage, dont il fait sentir l'influence sur l'homogénéité des pièces. Appuyé sur des expériences directes, qui prouvent que l'affinité du cuivre pour l'étain varie en raison de la température, et que par conséquent les parties qui se refroidissent les dernières sont les plus chargées d'étain, circonstance qui aura lieu dans l'axe de la pièce, il fait voir que si le moule est très-résistant, la solidification s'opèrera tranquillement comme dans une cristallisation; mais que si le moule n'est point assez résistant, et qu'il éprouve par suite des fractures ou seulement des infiltrations, le bronze des environs de l'axe affluera pour remplir les vides, et portera l'étain sur la circonférence. De là, dit l'auteur, les taches d'étain qui se manifestent principalement sur les tourillons et dans le prolongement des anses, taches qui ne sont point

dues, comme on le croit communément, à une mauvaise fusion, mais à un mauvais moulage, et qui annoncent le peu d'homogénéité du métal, et par suite son peu de résistance.

L'auteur traite ensuite des fourneaux à reverbère, et donne la préférence aux grands sur les petits. Un fourneau a consumé les trois quarts de combustible employé par un fourneau double, qui, par conséquent, a fondu une quantité de matière double. Il est fait mention, dans cet article, d'une amélioration introduite à Toulouse par M. Pédéarros, qui, par un simple exhaussement du tuyau d'aspiration, a doublé l'activité d'un fourneau.

M. Dussaussoy s'occupe ensuite de l'alliage et des meilleures proportions à établir entre le cuivre et l'étain, qu'on allie maintenant de manière à ce que le bronze soit composé de 100 de cuivre pour 11 d'étain. Il pense qu'il serait nécessaire de recommencer les expériences qui ont amené à ce résultat, et de les faire pour chaque genre de bouche à feu, et pour chaque calibre, car des expériences faites en Espagne, semblent prouver que la proportion de 8 d'étain est suffisante pour les mortiers de 8, 10 et 12 pouces.

L'auteur traite aussi de la manière d'exécuter l'alliage des métaux, soit en faisant fondre d'abord le cuivre dans le grand fourneau, et y jetant ensuite l'étain, soit en alliant d'abord à la coupelle le cuivre et l'étain, et formant des saumons d'alliage destinés aux fontes. Le premier procédé

est plus économique; le second paraît devoir donner un alliage plus parfait.

Il expose ensuite les moyens d'utiliser les vieux bronzes, et la conduite à tenir pour ceux qui sont chargés de métaux étrangers, tels que le zinc, etc.

Le moyen d'avoir une bonne artillerie, est de couler constamment au même degré de chaleur; or, les fondeurs n'ont point pour cela de méthode sûre, de sorte que, même en admettant que l'habitude puisse mettre chacun d'eux en état de donner le même degré de chaleur à chaque coulée, les produits des différentes fonderies ne sont point comparables. Il faut faire cesser cet état d'incertitude, en adoptant une méthode constante. Celle que propose M. Dussaussoy est fondée sur le principe de la capacité des corps pour le calorique, et a été employée par Coulomb pour connaître le degré de chaleur qu'il convient de donner à la trempe des barreaux aimantés. Voici en quoi elle consiste : connaissant d'avance le degré auquel un boulet de fer forgé, chauffé à 100°, élève une masse d'eau, si l'on plonge le même boulet dans le bain métallique jusqu'à ce qu'il en ait pris la température, et qu'on l'en retire alors pour le plonger dans la masse d'eau qu'il élèvera d'un certain nombre de degrés, une simple proportion donnera la température du bain d'une manière suffisante pour la pratique des fonderies.

L'auteur finit par traiter de la manière de faire l'analyse des bronzes, et donne pour cela des procédés simples et des tables d'un usage commode.

Les analyses multipliées auxquelles il s'est livré, l'ont conduit à reconnaître que, dans une bouche à feu, la quantité d'étain augmente en allant de la surface à l'axe, et de la bouche à la culasse; que les différences existant dans la composition de l'alliage pris sur les divers points d'une pièce, sont d'autant plus grandes, que la pièce est d'un plus fort calibre, et qu'elle a été coulée à un plus haut degré de chaleur; qu'enfin les points dont le titre approche le plus de celui de la coulée d'où la pièce provient, sont ceux qui se trouvent à la surface du premier renfort, dans la section passant par le fond de l'*ame*.

M. Dussaussoy, qui s'occupait aussi à cette époque de l'alliage du cuivre et du fer, a ouvert une nouvelle carrière aux fondeurs, et si ces recherches sont continuées, elles pourront conduire à une amélioration très-sensible dans les produits.

L'art de faire la brique est très-essentiel dans une ville où la pierre manque, et où tous les édifices, tant publics que particuliers, sont construits en briques. Il semble que dès-lors cet art devrait être arrivé à un certain degré de perfection; cependant M. Dispan s'est aperçu de plusieurs défauts essentiels qu'il a signalés dans un *Mémoire sur les fours à brique*. Le principal consiste dans le manque d'une fermeture, ce qui occasionne une déperdition considérable de calorique. L'auteur estime que le quart du combustible employé se consomme inutilement; il croit qu'une porte de tôle, qu'on pourrait élever ou abaisser alternative-

Briqueteries. Fours à brique. M. Dispan. 1808.

ment, remédierait en grande partie à cet inconvénient.

Taille des briques. M. Dispan. 1810.

Les briques dont on se sert pour la construction des murs sont employées telles qu'elles sortent du four, mais pour les ouvrages qui demandent de la délicatesse, tels que les cintres, les plate-bandes, le carrelage, on est obligé de les tailler avec un couteau tranchant, à l'aide duquel on exécute aussi les moulures et les ornemens d'architecture. Outre que ce procédé est long et dispendieux, il en résulte de graves inconvéniens; les ouvriers, pour s'épargner de la peine, choisissant les briques les moins dures, et par conséquent aussi les moins durables. Par là, les ouvrages les plus importans se dégradent les premiers, et les carreaux remplissent les appartemens de poussière.

M. Dispan, dans un *Mémoire sur la taille des briques,* propose, pour prévenir ces inconvéniens, de tailler la brique avant sa cuisson et lorsqu'elle n'est que demi-sèche, ce qu'on peut exécuter en fixant les briques dans des châssis de dimensions voulues, et faisant sauter ce qui déborde au moyen d'un ciseau. Il propose de même de planer les briques avec un couteau à deux manches, et d'exécuter les moulures avec un rabot de menuisier.

Efflorescences des murs en briques. M. Dispan. 1808.

Les murs en brique sont sujets à être attaqués par des sels qui les détruisent. Lorsque l'on considère les murs des quais de Toulouse, sur-tout ceux du port de la Daurade, et les divers ponts

établis sur le canal, on s'aperçoit qu'ils sont recouverts en plusieurs endroits, et quelquefois sur un espace très-considérable, d'une efflorescence très-blanche, qui, portée à la bouche, donne une saveur tantôt fraîche, tantôt chaude, mais toujours âcre, piquante et saline; les briques qui en sont recouvertes s'écaillent et se brisent sous les doigts. Cet état de choses qui pourrait avoir des conséquences très-fâcheuses si l'on ne s'efforce d'y remédier, a donné lieu à un *Mémoire* de M. Dispan *sur les efflorescences salines qui dévorent les murailles des quais et des ponts de la ville de Toulouse.*

L'auteur recherche d'abord la nature et l'origine de ces efflorescences; il les a reconnues pour être du carbonate de soude pur, et attribue leur origine à la décomposition du sel marin ou muriate de soude, provenant, soit des terres de remblai contre lesquelles les murs sont appuyés, soit des eaux sales des rues qui croupissent au-dessus, et dans des égouts qui ont peu de pente, soit enfin des cimens formés de tuileaux pulvérisés et retirés de décombres de toute espèce. Ce sel marin, amené par les eaux sur le revêtement extérieur, est décomposé par la chaux des mortiers; il se forme du carbonate de soude, et les efforts que font ses molécules pour cristalliser, détruisent l'aggrégation des parties de la brique. Toutes les fois que par l'humidité le sel se redissout, il est pompé par la brique; et lorsqu'il cristallise de nouveau, le même effet se reproduit, et la brique se détruit

ainsi jusqu'à plusieurs centimètres de profondeur. Cette dégradation allant toujours en croissant, il est à craindre que, si l'on n'y porte remède, elle n'entraîne un jour la ruine totale de ces beaux ouvrages.

M. Dispan croit qu'on ne saurait arrêter le mal en recrépissant les murs dégradés, à moins qu'on n'enlevât la partie des matériaux déjà altérée pour la remplacer par des briques neuves, ce qui occasionnerait une dépense beaucoup trop considérable. Il pense que le lavage en grand, exécuté par des pompes, et en commençant l'opération par le bas, afin que lorsque le sel des parties supérieures serait dissous, il trouvât de suite un écoulement, est le meilleur procédé à suivre, et il insiste en même temps sur ce que le mal, une fois extirpé, il faudrait s'attacher à prévenir son renouvellement, en empêchant les infiltrations d'eaux chargées de matières animales, de se porter sur ces murs.

Poteries. M. Cazaux. 1815.

M. Cazaux, dans un *Mémoire sur les poteries communes de Cox*, département de la Haute-Garonne, nous a communiqué des détails statistiques assez intéressans sur ce petit village presque ignoré, et situé à l'extrémité d'une contrée considérable, naturellement impropre à la culture des céréales, mais remplie de mines inépuisables d'argile, et couverte de brandes, d'épines et de genets. Ses habitans languiraient dans une misère profonde, si leur industrie n'avait su mettre à profit les ressources que la nature a placées à leur

portée. Trente poteries, établies à Cox de temps immémorial, exploitent l'argile et le combustible qui les environnent, et fabriquent annuellement 1208800 pièces de vaisselle commune de toute espèce (1), qui, répandues dans les départemens du midi et de l'ouest de la France, s'y vendent à peine neuf centimes l'une dans l'autre. Cependant la somme de 106,800 francs qu'elles amènent à Cox y fait subsister la population, car elle y demeure presque entière, les fabricans n'ayant à tirer du dehors que l'oxide de plomb qui entre dans la *couverte*. Les cinq sixièmes de cette somme sont employés à l'achat des matières et à la main-d'œuvre; le sixième restant est le profit net des maîtres potiers, et fournirait à peine à les faire subsister, s'ils n'étaient en même temps ouvriers eux-mêmes ainsi que leurs familles.

Une particularité remarquable, c'est que les champs, à mesure qu'on les débarrasse de l'argile qui les recouvre, deviennent propres à la culture, ce qui promet à ce pays une nouvelle source de prospérité à l'avenir, et un revenu certain aux propriétaires actuellement payés pour laisser délivrer leurs terres des principes qui les rendent infertiles.

L'argile blanche dont on se sert pour fabriquer la *couverte* est très-pure; malheureusement la veine qui la fournit suffit à peine aux besoins des poteries. Cette argile contient, d'après les expériences de M. Cazaux,

(1) Parmi lesquelles les creusets dont on se sert à Toulouse.

Alumine.	60
Silice.	28
Eau.	12
Chaux.	quelques atomes.
	100

Les procédés employés par les potiers sont simples et même grossiers; ils seraient aisément susceptibles de quelques améliorations: les produits eux-mêmes pourraient être perfectionnés, quant à l'élégance des formes et au fini de l'exécution: cependant, comme le fait judicieusement observer notre confrère, il serait à craindre que l'augmentation de prix qu'entraînerait nécessairement ce perfectionnement ne nuisît au débit de ces objets, débit assuré jusqu'ici par le bon marché auquel on les livre.

Le village de Cox fait partie du canton de Cadours; il est situé à l'extrémité nord-ouest du département, et sa population est de 717 âmes.

Faïence anglaise. M. de Puymaurin. 1808.

M. le baron de Puymaurin nous a fait connaître quelques *Anecdotes historiques sur la fabrication de la faïence en Angleterre.*

Jusque vers le milieu du dix-septième siècle, l'Angleterre avait été tributaire de la Hollande pour la poterie fine. Un matelot hollandais, naufragé sur les côtes de Sussex, et entré au service d'un propriétaire, trouva, en cultivant les champs de son maître, une terre semblable à celle que ses compatriotes tiraient d'Allemagne pour fabriquer leur faïence, et dès ce moment les Anglais s'affranchirent du tribut qu'ils payaient à leurs voi-

sins; mais leur faïence n'avait pas encore la blancheur et la solidité qu'elle devait acquérir.

En 1697, un hasard assez bizarre leur fit connaître l'utilité du silex calciné dans la pâte de faïence. Un valet d'écurie s'étant engagé à guérir d'une tache sur l'œil le cheval d'un potier du Stafford-Shire, lui soufflait sur cet œil une poudre de silex calciné et broyé. Le remède n'agissant pas assez vîte, le valet donna sa poudre au potier pour continuer le traitement. Celui-ci imagina d'en jeter le reste dans la pâte de sa faïence, qui en devint plus blanche et plus dure. Ce fait fut bientôt divulgué, les moulins à broyer le silex furent inventés, et ce perfectionnement valut aux Anglais des sommes immenses.

Cependant deux Hollandais, établis en Angleterre, fabriquaient seuls une faïence revêtue d'une belle couverte, faisant corps avec elle de manière à ne pouvoir s'en détacher, et entièrement inattaquable par les acides. Le hasard fit encore découvrir leur secret. Des voisins, alarmés par la fumée épaisse qui sortait de leurs fourneaux, et craignant un incendie, enfoncèrent les portes, et trouvèrent les fabricans occupés à projeter, sur la partie supérieure du fourneau, du sel marin décrépité, qui, sublimé par la violence du feu, et s'introduisant sur la faïence par les trous des *gazettes*, en vitrifiait la surface, et lui donnait ses belles propriétés. Cette dernière découverte a porté la faïence anglaise au point de perfection où elle est aujourd'hui.

12.

Ces anecdotes étaient curieuses à recueillir ; elles prouvent que presque toutes les découvertes utiles ont été dues au hasard, jusqu'à l'époque récente où les sciences perfectionnées, en jetant sur les arts un coup d'œil investigateur, leur ont fait prendre une marche à laquelle il serait difficile d'assigner une limite.

Salines. M. Dispan. 1819. 1820.

Le combustible végétal devenant de jour en jour plus rare, et nos forêts étant menacées d'une destruction totale, il est digne des savans de porter leurs méditations sur les moyens d'en économiser l'emploi. M. Dispan ayant été conduit à s'occuper de l'exploitation des sources salées, a pensé qu'on pourrait parvenir à opérer l'évaporation des eaux salées en substituant l'action de l'air à celle du feu. Il nous a lu deux *Mémoires sur le travail des salines*, dans lesquels il expose les procédés qu'il faudrait mettre en usage pour arriver à ce but. Mais comme l'auteur se propose de revenir sur cet objet, nous n'entrerons dans aucun détail sur cet objet.

Éclairage. Lampes à courant d'air. M. Frizac. 1820.

La lumière qui se dégage dans la combustion, et qui est si nécessaire à nos travaux, a aussi occupé nos confrères. M. Frizac nous a lu un *Mémoire sur les lampes à double courant d'air*, dans lequel, après avoir exposé la théorie de ces lampes et les procédés qu'elles exigent, il fait connaître les essais qu'il a faits lui-même, et les appareils qu'il a employés pour appliquer aux combustibles concrets, tels que la cire et le suif, la méthode trouvée par Argant et Quinquet pour

les combustibles liquides. Ces expériences n'étant point achevées, et M. Frizac se proposant de les continuer, elles deviendront le sujet d'un second mémoire dont on fera connaître les résultats.

Nous mentionnerons encore ici une *Notice* de M. d'Aubuisson, *sur l'éclairage de l'Hôtel-Dieu de Paris par le gaz hydrogène.* Il y considère l'emploi de ce mode d'éclairage principalement sous le point de vue économique.

Gaz hydrogène. M. d'Aubuisson. 1821.

L'une des compositions que l'on a encore le moins perfectionnée, quoiqu'elle soit d'un usage journalier et indispensable, c'est l'encre à écrire. Nous devons à M. Tarry, correspondant, une *Dissertation sur les encres à écrire* (1), dans laquelle l'auteur examine l'action chimique des substances qui entrent dans la composition de l'encre les unes sur les autres, et recherche les proportions qu'il convient de leur donner, pour rendre l'encre belle, pure et durable. Voici celles qui lui ont paru les meilleures.

Fabrication de l'encre. M. Tarry. 1818.

	Kil.
Noix de galle pulvérisée.	0, 125
Gomme arabique en poudre.	0, 048
Proto-sulfate de fer calciné.	0, 036
Eau de pluie ou de rivière.	1, 750 (2)
	1, 959

(1) Cette Dissertation est imprimée à la suite d'un mémoire sur la culture du prunier, par le même auteur. Voy. *ci-dessous*, article Botanique.

(2) M. Tarry proscrit absolument l'usage de la bière, du vin ou du vinaigre pur, quoique de bonne qualité. Il n'admet que l'eau pour faire de bonne encre.

Il faut faire infuser la noix de galle dans l'eau pendant vingt-quatre heures (1), filtrer ensuite à travers un papier non collé, faire dissoudre la gomme, et après son entière dissolution, ajouter le sulfate de fer calciné.

L'encre reste alors composée de la manière suivante :

	Kil.
Eau	1, 499
Tannin et acide gallique	0, 069
Gomme	0, 048
Sulfate de protoxide et de tritoxide de fer	0, 036
	1, 652

Cette quantité, équivalente à 54 onces, ne coûte qu'un franc.

L'encre se conserve bien pendant six mois, terme passé lequel toutes les encres à la noix de galle commencent à se décomposer. On peut à la vérité la faire dessécher (2), et la conserver sous cette forme autant qu'on voudra; mais ensuite, lorsqu'on la fait dissoudre, elle se moisit plus vîte que lorsqu'on l'a conservée sous forme liquide; d'ailleurs, l'écriture n'est ni vive ni éclatante.

Quant aux encres indélébiles, dont l'emploi serait si nécessaire dans les actes publics ou privés, pour prévenir la criminelle audace des faussaires,

(1) La noix de galle n'est pas entièrement épuisée par cette infusion; elle peut encore servir à d'autres usages dans la teinture.

(2) Pour la rendre susceptible de dessèchement, il suffit d'employer, dans la formule, un tiers en sus de proto-sulfate de fer, et de ne pas le faire calciner.

M. Tarry annonce qu'il en a soumis une à l'examen de l'Institut de France.

L'épaississement et la moisissure de l'encre, qui font le désespoir de tous les hommes qui ont fréquemment la plume à la main, ont excité l'attention de M. Dispan, qui a imaginé un moyen bien simple de prévenir ces inconvéniens. Il consiste dans la forme à donner à l'encrier, sur la surface supérieure duquel on pratiquera une rainure destinée à recevoir un couvercle; cette rainure serait remplie à demi de mercure, ce qui mettrait l'encre à l'abri du contact de l'air. On peut de même remplir à demi de mercure les trous cylindriques où l'on place les plumes, ce qui prévient leur dessèchement. Encrier. M. Dispan. 1808.

Dans le temps où le blocus continental avait élevé le prix des denrées coloniales à un point où le pauvre ne pouvait atteindre, l'emploi du sirop de raisin fut substitué à celui du sucre dans beaucoup de ménages, et dans les hôpitaux, pour les préparations dans lesquelles le sucre raffiné n'est point indispensable. M. Astier, correspondant, ayant été chargé de faire des expériences en grand, en consigna le résultat dans une *Dissertation sur le sirop de raisin.* Il y décrit en détail tous les procédés qu'il y a suivis, et par lesquels les produits qu'il obtint n'avaient point ce mauvais goût de manne qu'on reprochait à ceux du commerce. Sirop de raisin. M. Astier. 1811.

A commencer par Olivier de Serres, presque tous les auteurs qui ont écrit sur l'art de faire le vin, ont recommandé de couvrir la vendange dans Œnologie. Appareil Gervais. M. Dispan.

les cuves, afin de prévenir l'évaporation qui faisait perdre une partie du vin; mais, comme cela arrive fort souvent, quoique personne n'eût contesté l'utilité de ce procédé, il était resté enseveli dans les livres jusqu'au moment où un appareil inventé par M.lle Gervais, et pour lequel elle a obtenu un brevet d'invention, a ramené l'attention publique sur cet objet.

Cet appareil consiste en un couvercle de bois, auquel on adapte un chapiteau d'alambic, garni de son réfrigérant, et portant un tube recourbé plongeant dans une eau que les gaz sont obligés de traverser, et dans laquelle ils se dissolvent.

Les cessionnaires de M.lle Gervais ayant soumis cet appareil à l'examen de l'Académie, en lui demandant un rapport, une commission fut nommée, et s'occupa d'abord du plan des expériences
1820. à faire pour apprécier l'utilité du procédé. M. DISPAN en ayant fait le rapport, et l'Académie ayant définitivement arrêté le programme, la commission se réunit à une autre nommée par la Société royale d'Agriculture, qui de son côté s'occupait du même objet; les expériences commencèrent sous la direction de MM. Dispan et Magnes, sur le domaine de Fonbeauzard, appartenant à M. le baron de Malaret, membre des deux sociétés, qui, toujours prêt à coopérer aux travaux qui ont pour objet l'avancement de la science, voulut bien mettre à la disposition des commissaires tous les moyens d'arriver à leur but.

1821. Le rapport de M. Dispan, au nom des deux

commissions réunies, ayant été livré à l'impression, et de plus inséré dans le Journal des propriétaires ruraux (novembre 1821), nous y renvoyons pour le détail des expériences; nous nous contenterons de dire que ses conclusions ne sont point favorables aux prétentions de M.lle Gervais.

Perte du vin dans les cuves. M. d'Aubuisson. 1822.

Pendant que la commission se livrait à ces expériences, M. d'Aubuisson appliquait la théorie aux questions de ce genre, dans une *Notice sur la perte que le vin mis dans les cuves éprouve par l'effet de l'évaporation.*

En partant des principes posés par les célèbres physiciens-chimistes Gay-Lussac et Dalton, l'auteur détermine, à l'aide de la théorie et du calcul, non la perte due à l'évaporation du fluide mis dans les cuves ouvertes, mais les limites entre lesquelles cette perte doit se trouver.

Pour se procurer ces limites, M. d'Aubuisson suppose d'abord que le fluide est entièrement aqueux, et en admettant que la fermentation dure douze jours, que la température de l'air soit de 12°,5, et que l'hygromètre marque 89°. Supposant de plus que la température du moût en travail soit à 22°,5, il trouve que l'épaisseur de la tranche évaporée doit être d'un décimètre : c'est la limite inférieure de la perte.

Pour en trouver le maximum, il suppose que le vin est entièrement fait; or, d'après des expériences de M. Marqué-Victor, l'évaporation du vin est à peu près double de celle de l'eau placée dans les mêmes circonstances. Ainsi, dans ce dernier

cas, la tranche évaporée serait de deux décimètres.

La perte éprouvée par le fluide semble donc devoir être placée entre ces deux limites, mais M. d'Aubuisson, considérant les circonstances dans lesquelles se trouve la vendange placée dans des celliers clos, où l'air est presque stagnant, pense que la véritable perte se rapproche excessivement du minimum, et qu'ainsi la tranche évaporée ne s'élève pas au delà d'un décimètre d'épaisseur.

Il remarque ensuite que, d'après les principes et les expériences de M. Gay-Lussac, le vin devrait aussi perdre en qualité, les parties spiritueuses étant les plus volatiles, et par conséquent s'évaporant plus facilement. Cependant, la commission dont nous venons de citer le rapport, n'a pas trouvé de différence sensible entre les vins tirés des diverses cuves, soit couvertes, soit découvertes; M. d'Aubuisson émet le vœu qu'il soit fait sur cet objet des expériences spéciales.

Eaux-de-vie. Distillation. M. Dispan. 1816.

La fabrication des eaux-de-vie est un objet si essentiel dans le midi de la France, où les vins manquent souvent de débouché, qu'on doit savoir gré à tous ceux qui s'occupent à perfectionner les appareils distillatoires. M. Dispan a présenté à l'Académie un serpentin « au moyen duquel on » obtient, dans une même opération et simultané- » ment, l'eau-de-vie et la repasse séparées, avec ces » avantages qu'il n'y a presque point de cette der- » nière, que le temps de la distillation est abrégé

» de moitié, et le combustible épargné à peu près » dans le même rapport.

» Toutes ces améliorations reposent sur une » observation qui, toute simple qu'elle est, a » échappé jusqu'ici au grand nombre des réfor- » mateurs de l'ancien appareil. C'est que, dans le » serpentin le plus ordinaire, il se fait réelle- » ment, quoiqu'invisiblement, une séparation du » phlegme et de l'esprit, dont l'un se condense dans » le premier ou le second tour, et l'autre dans les » tours suivans, par le seul effet de la température; » l'alcohol ne pouvant se condenser, ni la vapeur » d'eau subsister de 80° à 95° R., chaleur que prend » l'eau du réfrigérant depuis sa surface supérieure » jusque vers le second tour, lorsqu'une fois l'appa- » reil est en train, et qu'on renouvelle l'eau avec » une juste mesure dont celui qui opère est parfai- » tement le maître, et qui doit être telle que la » température demeure constante aux mêmes hau- » teurs du réfrigérant.

» Dans l'usage on ne s'aperçoit point de cette » séparation; n'ayant qu'une issue, les produits » qui s'étaient séparés se confondent; mais en in- » terceptant ce qui se condense dans chaque tour, » on découvre bientôt la réalité de la chose.

» M. Dispan n'en étant encore qu'aux premiers » essais de son serpentin, l'a présenté à l'Académie » avec quatre interceptions de demi-tour en demi- » tour, se réservant de déterminer, d'après l'ex- » périence, le point le plus avantageux pour opérer » le fractionnement; il croit, au surplus, être

» fondé à espérer de son procédé une augmentation » sensible dans la qualité de l'eau-de-vie, à quoi il » faut ajouter, et même regarder comme certain, » que les vins aigres traités dans cet appareil don- » nent d'aussi bons produits que les autres, le » vinaigre s'en allant avec le phlegme. »

Fabrication du beurre. M. Dispan. 1820.

Frappé de la mauvaise qualité de la plupart des beurres que les montagnards des Pyrénées apportent aux marchés de Toulouse, M. Dispan a voulu connaître les causes du mal, et s'est transporté dans un village où l'on se livre à cette fabrication. Justement étonné de voir que le beurre qu'on lui offrait au moment même de sa confection était déjà rance, il lui suffit de flairer la baratte et la batte-beurre, pour reconnaître que la cause de cette rancidité provenait des ustensiles mêmes, faits en bois de sapin, dont la porosité suffisait pour mettre obstacle à leur parfait nettoiement, même lorsque les montagnards seraient aussi soigneux sur cet article, qu'ils le sont peu.

M. Dispan, dans son *Mémoire sur la fabrication du beurre*, croit qu'il faut couper le mal dans sa racine, et substituer des barattes de faïence ou d'étain bien pur, à celles de sapin. L'étain présente même une supériorité sur la faïence, c'est d'être moins fragile, et de pouvoir soutenir l'action du feu qui hâte l'opération.

Un essai qu'a fait M. Dispan lui a parfaitement réussi; son mémoire a été inséré dans le Journal des propriétaires ruraux (juin 1822).

SIXIÈME PARTIE.

MÉMOIRES D'HISTOIRE NATURELLE.

Si le premier besoin de l'homme, sortant des mains de la nature, a été de connaître les objets qui l'environnent, sous le rapport de l'utilité directe qu'il en pouvait retirer, ses premières recherches, lorsqu'il est devenu observateur, ont dû se porter vers la connaissance des formes et des propriétés des êtres animés qui se meuvent sur le globe qu'il habite, ou qui végètent à sa surface, et d'étudier la nature même de ce globe et des divers élémens qui le composent. Aussi l'histoire naturelle a-t-elle été cultivée de tous les temps; et de toutes les sciences, c'est sans doute celle qui présente par sa nature le plus d'attraits, et par son immensité le plus vaste champ aux découvertes.

Géognosie et minéralogie

En nous occupant successivement des différentes branches qui la composent, nos premiers regards devront se diriger vers la constitution du globe terrestre, la nature, l'épaisseur et l'ancienneté des couches qui le composent, la direction et la forme des masses minérales, et les modifications qu'il éprouve par divers phénomènes.

Cette science a été long-temps mal étudiée; les géologues voulurent remonter par leur imagination à l'origine des choses, deviner la manière dont la terre avait été formée, et en déduire son organisation. Il en résulte que leurs systèmes, quoique brillans, ne purent soutenir un examen solide, et qu'ils jetèrent même une légère teinte de ridicule sur la géologie. De nos jours, sous le nom plus modeste de géognosie, s'est formée une science d'observations et de faits, dont l'ensemble bien étudié peut, outre le mérite de fournir une description fidèle, faire remonter aux causes sur plusieurs points, et finira par conduire à des systèmes qui auront la vérité pour base.

Discours sur la géognosie. M. d'Aubuisson. 1819.

C'est ce que M. d'Aubuisson fait sentir avec beaucoup de clarté, dans son *Discours préliminaire d'un traité de géognosie.* Après avoir jeté un coup d'œil rapide sur les romans de la science, il en expose le véritable but, marqué par Werner, des travaux de qui doit dater véritablement la science géognostique. M. d'Aubuisson se plaît à rendre à ce savant illustre, dont il a eu l'avantage de suivre les leçons, un hommage basé autant sur la vérité que sur la reconnaissance.

Ce traité de géognosie (1) ayant paru la même année, et se trouvant dans les mains de tous les hommes qui cultivent cette science, nous renver-

---

(1) Traité de Géognosie, par M. d'Aubuisson des Voisins; Levrault, 1819; 2 vol in-8.° Il existe deux traductions allemandes et une traduction anglaise de ce traité.

vons à l'ouvrage même ceux qui voudraient connaître ce discours plus en détail.

Mais, avant de le mettre au jour, l'auteur nous avait lu plusieurs mémoires par lesquels il préludait à ce grand ouvrage, et qui en sont devenus des parties essentielles.

Structure des montagnes. M. d'Aubuisson. 1819.

Tel est un *Mémoire sur la structure des montagnes*, dans lequel il décrit avec beaucoup d'exactitude les différentes parties qui composent les chaînes de montagnes et leurs rameaux, les faîtes, les versans, les vallées, la direction des chaînes, et leurs liaisons entr'elles.

Formation des grès. M. d'Aubuisson. 1815.

Tel est encore un *Mémoire sur la formation des grès*, où il fait voir comment ces roches fragmentaires, débris de roches préexistantes, ont été transportées dans les lieux qu'elles occupent, et agglutinées par un ciment de nature différente et de formation postérieure.

Roches primitives. M. d'Aubuisson. 1812.

Telles sont aussi des *Considérations sur les roches primitives homogènes en apparence*, dans lesquelles il expose avec clarté la nature de ces roches qui étaient encore peu connues, établit les caractères qui peuvent les faire reconnaître d'une manière certaine, et propose de bannir ces noms vagues et incertains qui entretiennent la confusion, et de les remplacer par des dénominations qui indiquent le principal caractère de l'espèce.

Oolithes. M. d'Aubuisson. 1815.

Tel est enfin un *Mémoire sur les oolithes*, formations globuleuses de différentes natures qui existent en grande abondance dans quelques terrains secondaires, et dont on a des exemples

jusque dans les dernières époques des formations minérales.

Lherzolite. M. DE CHARPENTIER. 1812.

Une roche, trouvée pour la première fois dans les Pyrénées (1), a attiré l'attention de M. DE CHARPENTIER, correspondant, qui nous a communiqué le résultat de ses recherches dans un *Mémoire sur la nature et le gissement du pyroxène en roche, connu sous le nom de lherzolite.*

L'auteur établit d'abord que la lherzolite est un véritable pyroxène qui prédomine dans des roches composées de talc, d'amphibole, d'asbeste et d'un minéral qui lui a paru d'une espèce nouvelle. Se croyant dès-lors en droit de lui imposer un nom, M. de Charpentier a voulu montrer sa reconnaissance pour un de nos membres les plus illustres, à qui nous pouvons rendre une entière justice puisque la mort nous l'a enlevé, en donnant à ce minéral un nom qui consacrât le souvenir de ce savant. « Comme cette substance me » paraît nouvelle, dit-il, je proposerai de la » nommer *Picotite.* C'est un faible hommage que » j'offre à M. Picot de Lapeyrouse, dont les sa- » vantes observations sur l'histoire naturelle des » Pyrénées ont réuni les suffrages de tous les sa- » vans, et pour lequel ma vénération et mon » attachement égalent la vive reconnaissance que

(1) Près de l'étang de Lherz, dans la vallée de Viedessos, département de l'Ariége, ce qui lui a fait donner, par M. Delametherie, le nom de lherzolite. On a depuis trouvé ce minéral en Norwége et dans les Alpes piémontaises.

» m'ont inspirée les nombreux témoignages de » ses bontés à mon égard, et de l'amitié dont il » m'honora. »

Le mémoire de M. de Charpentier a été imprimé dans le Journal des Mines, tom. XXXII (novembre 1812), et de plus fondu dans la description géognostique des Pyrénées que cet auteur vient de donner au public (1).

Cette belle chaîne de montagnes, qui s'élève comme un mur de séparation entre la France et l'Espagne, et dont les extrémités plongent dans les eaux de l'Océan et de la Méditerranée, ne pouvait manquer d'être l'objet d'une étude particulière de la part des membres de l'Académie. Quelque riche moisson d'observations de toute espèce que présentent les Pyrénées aux scrutateurs de la nature, elles ont été long-temps négligées; et tandis que les Alpes et d'autres chaînes avaient trouvé des historiens, nos montagnes semblaient encore frappées d'un oubli dédaigneux. Ce n'est guères que vers la fin du 18.me siècle qu'elles ont commencé à être explorées d'une manière suivie et raisonnée, et c'est principalement à MM. PALASSOU (2) et le baron PICOT DE LAPEYROUSE, qui Pyrénées.

(1) Essai sur la constitution géognostique des Pyrénées, par M. Johann de Charpentier. Paris, Levrault, 1823, in-8.°

(2) Ce Nestor de la Minéralogie des Pyrénées a reçu, en 1818, une honorable récompense de ses travaux. Le conseil général du département des Basses-Pyrénées a voté en sa faveur une pension annuelle, par une délibération provoquée par notre confrère M. DESSOLE, préfet de ce département.

ont consacré le cours d'une longue et laborieuse vie à étudier et à décrire les Pyrénées, qu'elles doivent l'illustration dont elles jouissent maintenant.

Les travaux des Académiciens de Toulouse peuvent servir à faire connaître les Pyrénées sous tous leurs points de vue.

M. DRALET en a donné une description générale, dans laquelle il examine l'ensemble de ces montagnes, considérées principalement sous le point de vue de la géologie, de l'économie politique, rurale et forestière, de l'industrie et du commerce (1).

On peut étudier leur minéralogie dans un traité spécial de M. PALASSOU (2), et les nombreux mémoires qu'il a publiés sur cette matière, et auxquels il se propose encore, quoique octogénaire, d'en ajouter de nouveaux (3). Il faut y joindre la description géognostique des Pyrénées, par M. DE CHARPENTIER, dont nous avons déjà fait mention.

M. le baron DE LAPEYROUSE, dans son Histoire des Plantes des Pyrénées (4), a déroulé l'immense

(1) Description des Pyrénées, par M. Dralet. Paris, Arthus Bertrand, 1813, 2 vol. iu-8.°

(2) Essai sur la Minéralogie des Pyrénées, par M. Palassou. Paris, Didot jeune, 1781, in-4.°

(3) Mémoires pour servir à l'histoire naturelle des Pyrénées et des pays adjacens, par M. Palassou. Pau, Vignancour, 4 vol in-8.° (1815-1824).

(4) Histoire abrégée des plantes des Pyrénées, et itinéraire des botanistes dans ces montagnes; par M. le baron Picot de Lapeyrouse. Toulouse, in-8.°, 1813. — Supplément à l'histoire abrégée des plantes des Pyrénées; in-8.°, 1818.

tableau de leurs richesses végétales, qu'il a eu l'art de resserrer dans un seul volume, au moyen d'une phraséologie dans laquelle la concision n'enlève rien à la clarté. Une *Notice des auteurs qui ont voyagé dans les Pyrénées, et qui ont écrit sur la botanique de ces montagnes*, qui avait été lue dans nos séances particulières, est insérée dans cet ouvrage, et nous y renvoyons ceux qui voudraient connaître ce morceau curieux.

Une Zoologie des Pyrénées, par le même académicien, en aurait complété l'histoire naturelle; malheureusement cet ouvrage précieux n'a vu le jour que par un extrait, qui fait vivement regretter que le public soit privé de ce beau travail (1).

MM. Reboul et Vidal ont déterminé, soit par des opérations géodésiques, soit par des nivellemens, la hauteur des pics les plus remarquables (2).

Enfin, pour qu'il n'y ait aucun point de vue sous lequel les Pyrénées n'aient été envisagées par nos confrères, M. Du Mège en prépare une archæologie complète (3).

(1) Tableau méthodique des mammifères et des oiseaux du département de la Haute-Garonne. Toulouse, 1799, in-8.°

(2) Mémoires de l'Académie de Toulouse, tom. IV; Annales de chimie, tom. XIII (1792), et Annales de chimie et de physique, tom. V (1817).

(3) On souscrit, pour l'*Archæologie pyrénéenne*, 5 vol. in-8.° de texte, et 2 in-fol. de planches, chez Treuttel et Wurtz, libraires, à Paris. Les premières parties de cet ouvrage ont été couronnées par l'Institut royal de France en 1820.

Mont St.-Vallier. M. Pagés. 1809.

A ces ouvrages sur l'ensemble des Pyrénées, on peut joindre une foule de descriptions qui font connaître avec le plus grand détail des localités particulières. C'est ici que nous devons classer un *Mémoire sur la description du mont Saint-Vallier,* par M. Pagés, membre de la classe des Belles-lettres, dont l'ouvrage réunit l'exactitude d'une description à l'intérêt d'un voyage, forme sous laquelle l'auteur a présenté son travail.

Parti de Saint-Girons pour remonter les rives du Salat (1), il trouve d'abord une carrière de plâtre exploitée depuis peu de temps, puis un rocher calcaire, d'où, par deux ouvertures de six centimètres de diamètre, suinte du soufre presqu'à l'état de pureté, et qui tapisse la surface du rocher. Des bergers ayant mis le feu au bas du rocher, une flamme bleuâtre monta jusqu'aux ouvertures, où elle devint d'un blanc éclatant; il se fit alors une petite détonnation, à la suite de laquelle il resta sur le rocher quelques lamelles conchoïdes de soufre jaune citron.

A Carcabona se présente une montagne de gneiss dans le dernier état de dégradation; à Soueilh commence l'ardoise, qui fait ensuite place au grès.

Parvenu à Seix, l'auteur y cherche en vain les mines de cuivre annoncées par M. Mercadier; mais, dans la gorge du Riufrech, il trouve, dans

(1) Rivière qui se jette dans la Garonne; les habitans la nomment Salach.

une immense carrière de roche polissable, argilo-ferrifère, une grande variété de marbres précieux par la finesse de leur grain et la variété de leur couleur; cette carrière est traversée par un torrent qui, sorti du lac de Betmale par une ouverture souterraine, parcourt un espace de six mille mètres sous terre, et en sort en formant une cascade de plus de six cents mètres.

L'auteur continue à remonter le Salat entre les montagnes de Mirabach et de Cos, l'une calcaire et l'autre de schiste argileux, dont les saillans et les rentrans ne se correspondent point, ce qui lui fait penser que cette théorie ne s'applique point aux montagnes primitives, et même rarement aux secondaires.

Près du hameau de Coumecaude, où le calcaire remplace tout-à-fait le schiste, l'auteur trouve une fontaine, *la hount delh Boutas*, dont l'histoire mérite d'être rapportée.

Sa marche était jadis uniforme, mais le tremblement de terre de 1755 ayant ouvert aux eaux qui l'alimentent une autre issue vers le bas de la colline, l'ancienne fontaine devint intermittente.

Observée en 1760, la période était d'une heure, le flux durait 24′, et l'intermission 36′.

En 1786, elle était de plus intercalaire; la période n'était plus que de 50′; le flux augmentait pendant 10′, et diminuait pendant les 10′ suivantes pour faire place à une intermission de 30′.

Enfin, depuis 1791, elle est continue, intermittente et intercalaire. La période s'est réduite

à 31′; elle débute par un grand écoulement qui dure 3′, et diminue successivement pendant les 9′ suivantes, à la suite desquelles a lieu une intermission de 19′.

L'auteur décrit ensuite les montagnes *delh Boutas,* de Mimorte, de *las Margoulères,* et du pont de la Taule : sur cette dernière il trouve la pierre à aiguiser adossée à une montagne de schiste tabulaire et tégulaire, entre les feuillets desquels sont d'autres feuillets de schiste graphique et de schiste novaculaire; il y trouve aussi la pierre de touche, qu'il pense n'être point une roche cornéenne, comme le dit Haüy, ni même un trapp primordial, mais un aggrégat argilo-schisteux et secondaire.

A la montagne de la Fonta commence la grande chaîne des Pyrénées. Celle de Soulas, qui la suit, moitié calcaire et moitié schisteuse, offre deux talus immenses, dont l'un, à sa base, est coupé à pic, ce qui donne lieu à l'auteur d'exposer ses idées sur les terrains de transport.

Il arrive ensuite au pic du Pas, une des bases du Saint-Vallier; il gravit la montagne, voit disparaître toute végétation, et ne trouve plus que le granit simple mêlé de loin en loin à quelques tourmalines, ou schorls, et à de nombreux grenats. Le granit s'offrait à lui par bancs épais, parmi lesquels il reconnut une bande calcaire.

« Non loin de là, dit-il, je rencontrai dans le » granit une substance en rognons: elle était en- » tourée de lames de mica qui avait tous ses carac-

» tères ordinaires : seulement, vers la partie qui » touchait à l'autre substance, le mica se pulvé» risait, contractait une couleur verte, et s'aggło» mérait avec l'autre minéral, qui était une véri» table chlorite. C'était la seconde fois que la na» ture m'offrait cette curieuse transformation. Sur » les montagnes de Carcabona, j'avais vu, sur un » morceau de gneiss, le mica se changer en chlo» rite lamelleuse. » M. Pagés, examinant ensuite les caractères extérieurs, physiques, chimiques, et de cristallisation du mica et de la chlorite, ainsi que les gissemens de ces deux substances, conclut que la chlorite est due à la décomposition du mica, et ne doit être regardée que comme une variété de ce dernier.

Près d'arriver au sommet, il retrouve le schiste, et avec lui quelques plantes.

Parvenu enfin au terme de son voyage, il est bien dédommagé de ses fatigues par le magnifique spectacle qui s'offre à ses regards, et qu'essaieraient en vain de se représenter ceux qui n'ont pas gravi sur les hautes montagnes. Il se livre à l'enthousiasme que lui inspire cet imposant tableau. « Les plaines, que je ne distinguais plus, » semblaient remonter, au bout de l'horizon, vers » les cieux, qui se recourbait sur elles, et me » plaçaient au centre d'un globe éthéré. Les rayons » du soleil n'avaient point la couleur dorée dont » ils embellissent les beaux lieux, mais leur lu» mière, que rien ne réfléchissait, sans scintilla» tion, tranquille et pâle, augmentait encore la

» majesté du lointain, et l'attitude magnifique
» des monts qui l'entouraient. »

Ces sensations qu'on éprouve sur les hautes montagnes sont encore augmentées, sur le Saint-Vallier, par un monument qui élève l'âme aux idées religieuses. C'est une croix qu'y fit élever, dans le cinquième siècle, l'apôtre des *Consoranni*, dont la montagne a conservé le nom.

L'auteur décrit ensuite le glacier du Saint-Vallier, qui offre, dans sa partie basse, l'aspect d'une muraille qui s'élève par couches de glace superposées, parmi lesquelles il en est plusieurs de pierres. Une des branches du glacier forme une voûte imposante dans laquelle on peut pénétrer. C'est de cette salle de glace que sort le Salat.

L'auteur est témoin, sur le Saint-Vallier, d'un de ces orages si communs dans les hautes régions. Enveloppé par un nuage, il en est mouillé jusqu'aux os, sans qu'il fût tombé une goutte de pluie autour de lui ; cette tempête se termina par un vent glacé.

M. Pagés, dans ce mémoire rempli de considérations minéralogiques, s'occupe aussi de physique, de botanique et de zoologie. L'animal le plus remarquable qu'il ait trouvé est une espèce de râle qui vit sur les étangs et dans les herbes qui les entourent, timide, solitaire, comme les animaux stériles. M. Pagés pense que cet animal, qui n'est ni la marouette, ni le râle d'eau, pourrait être un mulet de ces deux espèces.

Il a aussi, par des observations barométriques,

évalué la hauteur du Saint-Vallier à 2816 mètres au-dessus du niveau de la mer (1).

Les ossemens fossiles qu'on retrouve à toutes les profondeurs de l'écorce du globe appartiennent encore à la géognosie. Pendant très-long-temps les connaissances oryctologiques ne se sont composées que d'observations nombreuses, mais isolées. C'est seulement de nos jours qu'on a vu jusqu'à quel point une sagacité profonde, une patience infatigable, et le génie des rapprochemens, pouvaient élever cette science. M. le baron Cuvier, que l'Académie compte avec orgueil au nombre de ses associés honoraires, a fouillé dans ces immenses débris, interrogé leur organisation, reconstitué les êtres dont ils formaient la charpente, et rétabli des espèces et des genres pour la plupart perdus. S'élevant plus haut encore, et remontant des couches où ces ossemens étaient ensevelis, à l'époque où les animaux à qui ils appartenaient étaient encore vivans, il a pu assigner plusieurs des révolutions que ce globe a subies. L'ouvrage dans lequel il a consigné ces étonnantes découvertes n'est pas seulement un des plus beaux titres de gloire de notre époque, il est encore un des plus riches monumens qu'on ait jamais élevé à la science (2). Fossiles.

(1) Ce mémoire sera aussi mentionné dans la notice des travaux de la classe des Belles-lettres.

(2) Recherches sur les ossemens fossiles. Paris, Dufour et d'Ocagne, 1822, 7 vol. in-4.°

Dent fossile. M. Isidore DE LAPEYROUSE.

M. Isidore DE LAPEYROUSE, dans un *Mémoire sur une dent fossile*, a décrit cette dent, trouvée à Fabas, département de la Haute-Garonne, par notre confrère M. Du Mège. Par une analyse exacte de tous les caractères qu'elle présente, il est parvenu à reconnaître l'animal qui en était porteur. C'est un mammifère appartenant au genre mastodonte, aujourd'hui totalement perdu, et à l'espèce à dents étroites.

De cette analyse, l'auteur conclut encore qu'elle était attachée à la mâchoire supérieure du côté droit, entre la dent de lait et la dent postérieure, et que l'individu qui en était possesseur était déjà avancé en âge.

Il finit en faisant remarquer que cette espèce est la même que celle dont on a déjà retrouvé des débris dans le midi de la France, à Dax et à Simorre, et même dans les plaines du Pérou.

Après avoir étudié la nature inorganique dans son état de repos, il nous reste à la considérer lorsqu'elle est mise en mouvement dans les phénomènes destructeurs, tels que les éruptions volcaniques et les tremblemens de terre.

Volcans. M. MARQUÉ-VICTOR. 1814.

Quelque intrépide que soit la curiosité des savans, la nature des volcans met de tels obstacles aux observations, que nous n'aurons probablement jamais sur leur cause que des conjectures plus ou moins vraisemblables; aussi M. MARQUÉ-VICTOR, dans son *Mémoire sur les volcans*, recherche-t-il moins ce qui est que ce qui peut être. Il discute les diverses hypothèses faites sur la cause des

volcans, et fait voir le jour que peut jeter sur cette question la découverte des nouvelles substances métalloïdes.

Il traite ensuite de leur force de projection, et montre, par des calculs fondés sur les effets de la force produite par l'explosion de l'eau réduite en vapeur, que ce liquide vaporisé sous une pression suffisante, est capable de soulever les colonnes de lave et les masses énormes réunies dans les éruptions des volcans.

M. d'Aubuisson, dans ses *Recherches sur la force de projection des volcans*, s'est proposé un but plus positif. Laissant de côté toute hypothèse sur les agens volcaniques, il cherche seulement à évaluer l'intensité de cette force par les effets qu'on lui voit produire. M. d'Aubuisson. 1814.

Effectivement, les blocs lancés par les volcans peuvent être considérés comme des projectiles dont on connaît la masse. Si l'on connaissait en même temps la densité de l'air aux environs du cratère, le point de départ du projectile, qui ferait connaître l'amplitude horizontale (ou la hauteur à laquelle il parvient s'il est lancé verticalement) et l'angle de projection; on pourrait, en se servant des formules de la balistique, déterminer la vitesse initiale du projectile, et de là revenir à la force qui l'a mis en mouvement.

Or, quoique ces données nous soient inconnues, on peut faire à leur sujet les hypothèses les plus vraisemblables, et par conséquent obtenir une vitesse probable. On peut même, si l'on veut,

pousser ces hypothèses au delà des limites de la vraisemblance, d'où l'on déduira une vitesse et une force plus grandes que celles qui ont eu lieu réellement.

M. d'Aubuisson, appliquant ces considérations aux faits les mieux constatés, recueillis par les historiens des volcans, n'a trouvé aucune masse volcanique qui ait dû avoir une vitesse initiale égale à celle que prennent les boulets de vingt-quatre lancés avec de fortes charges.

Nous ne citerons qu'un exemple, qui est un de ceux où il a poussé les suppositions au delà de la vraisemblance : c'est une bombe volcanique ovale, de 0,95 mètres cubes, lancée par l'Etna à 5000 mètres de distance (1).

D'après le calcul, sa vitesse initiale aurait dû être de 539 mètres, et la force 18,500 fois plus grande que celle d'un boulet de 24.

Tremblemens de terre. M. Dispan. 1815.

Nous avons le bonheur de vivre dans une contrée où, si l'on ne peut pas dire que les tremblemens de terre soient entièrement inconnus, ils ne se font du moins ressentir que par de légères secousses, qui ne produisent aucun effet destructeur. Plus ces secousses sont rares, plus il est intéressant de recueillir toutes les circonstances auxquelles elles donnent lieu. C'est ce qu'a fait M. Dispan, dans un *Mémoire sur le tremblement de terre qui a eu lieu à Toulouse le 9 avril* 1815.

---

(1) Gioenni : Description de l'éruption de l'Etna, en 1787, imprimée dans la description des îles Ponces, par Dolomieu.

Il a recueilli avec beaucoup de soin tous les faits attestés par des personnes éclairées et dignes de foi, même quand au premier coup d'œil ils sembleraient contradictoires, convaincu que ce n'est qu'à force de rassembler des faits qu'on peut déterminer s'ils ne sont pas possibles en même temps, et hasarder des conjectures sur leur cause.

Cette secousse de tremblement de terre n'eut pas lieu seulement à Toulouse, elle se fit aussi sentir dans les villes voisines et jusqu'à Barcelone; elle eut lieu à Toulouse à une heure 27′ après midi, suivant l'observation de M. Assiot (1).

Son effet le plus manifeste a été de faire frapper cinq coups à la cloche d'une horloge qui était dérangée depuis long-temps.

Sous le rapport de la continuité, les observations présentent des différences sensibles; tantôt c'est un choc sec, unique, ou réitéré; tantôt un mouvement doux à une, deux ou trois reprises.

Sous le rapport de l'intensité, c'est une secousse brusque et très-violente, ou un balancement lent et très-doux, ou un craquement de vitres qui suppose un trémoussement, ou une fluctuation uniforme et douce, ou enfin une secousse tantôt

(1) A Mirepoix, M. Vidal la ressentit à 1 heure 29′, mais comme cette ville est à l'orient de Toulouse, et que leurs méridiens diffèrent de 1′ 44″, la différence n'est effectivement que de 16″ : elle est trop petite pour ne pas l'attribuer, soit à l'observation, soit aux instrumens, et l'on peut regarder la secousse comme ayant été instantanée dans les divers lieux où on l'a éprouvée.

faible et puis forte, et tantôt brusque et puis lente.

Sous le rapport de la direction, le mouvement s'est fait sentir, ou horizontalement, ou de bas en haut, ou incliné du nord au sud, ou enfin dans tous les sens à la fois.

Une seule observation fait mention de chaleur accompagnant ou précédant la secousse, et une autre, d'un bruit souterrain.

M. Dispan doit reprendre la discussion de ces faits, et en déduire des conséquences relatives à la théorie des tremblemens de terre.

BOTANIQUE.

Si des corps inertes, incapables de prendre du mouvement par eux-mêmes, obéissant d'une manière aveugle aux lois de l'attraction, et changeant seulement de forme et de grandeur par la juxtaposition ou la désunion des parties qui les composent, nous passons à la matière organisée, qui nous offre le phénomène d'une force intérieure qui résiste à la destruction jusqu'à ce qu'elle vienne à s'éteindre, nous aurons tous les êtres qui jouissent de la *vie*.

Facultés vitales des végétaux. M. Isidore DE LAPEYROUSE. 1814.

Cependant, un auteur a cherché à prouver que les végétaux ne sont que de la matière organisée, et leur refuse tout principe vital. M. Isidore DE LAPEYROUSE, dans un *Mémoire sur les facultés vitales des végétaux*, réfute cette opinion; il examine en détail et définit avec soin toutes les facultés des végétaux, leur développement d'une semence, leur faculté de prendre une nourriture

et de se l'assimiler, leur reproduction par laquelle ils forment de nouveaux êtres qui leur sont semblables, et constituent les idées comprises dans la définition des mots *vie* et *principe vital*, qu'on ne peut par conséquent refuser d'appliquer aux végétaux.

Système fibreux. M. Isidore DE LAPEYROUSE.

Dans un autre *Mémoire sur le système fibreux des végétaux*, M. Isidore DE LAPEYROUSE, pénétré des idées de l'illustre Bichat, sur la division des tissus animaux, et de la clarté qu'elle a jetée sur l'anatomie, a conçu la pensée d'appliquer cette idée à la physiologie végétale.

En faisant l'application de cette doctrine à des êtres dont l'organisation est plus simple, et les lois vitales moins compliquées que celle des animaux, ce qui ne lui a pas permis de retrouver dans les tissus végétaux toutes les divisions de son original, l'auteur n'en a pas moins établi entre les différens tissus des caractères assez tranchés, et une ligne de démarcation assez nette pour les empêcher d'être confondus.

C'est principalement sur le tissu fibreux, qu'il regarde comme la véritable charpente, comme le squelette des végétaux, que l'auteur du mémoire a dirigé ses recherches. Il le considère, à l'exemple de Bichat, dans ses rapports extérieurs et dans ses propriétés physiques, remplissant une fonction particulière qui lui est propre, celle de fournir aux végétaux dans lesquels il existe, une base solide ou un support, et affectant dans ses distributions nombreuses des formes constamment va-

riées, et manquant même totalement dans certaines classes.

Après avoir ainsi décrit les caractères du corps fibreux, l'auteur fait voir en quoi il diffère des autres tissus, sur-tout des vaisseaux lymphatiques auxquels on l'a si long-temps assimilé.

Il examine ensuite les changemens qu'il éprouve dans les différens âges de l'individu, les modifications qu'il subit, l'existence des propriétés vitales qu'il a en partage, et celles des vaisseaux dont les variations de sa composition supposent nécessairement la présence.

Ce mémoire important n'est que le fragment d'un grand ouvrage dont M. de Lapeyrouse s'occupe depuis long-temps.

Enveloppe florale. M. Isidore DE LAPEYROUSE. 1816.

Si, dans les végétaux, la partie la plus importante est la fleur, puisqu'elle est destinée à la conservation de l'espèce, c'est aussi celle qui affecte nos sens le plus agréablement, tantôt par la richesse et la variété de ses couleurs, tantôt par l'élégance de ses formes, et tantôt par les parfums qu'elle exhale.

M. Isidore DE LAPEYROUSE nous a lu un *Mémoire sur les fleurs à enveloppe unique*, dans lequel il se propose de déterminer la nature de l'enveloppe florale dans le cas où elle est constamment simple, circonstance qui a toujours lieu dans l'une des deux grandes divisions des phanérogames, et quelquefois dans l'autre.

Malheureusement les botanistes sont loin d'être d'accord sur la nature de cette enveloppe, et la

divergence de leurs opinions jette beaucoup d'incertitude sur ce point important, et laisse dans le vague les élèves qui aiment à acquérir des notions positives.

Ne pouvant donc trouver dans les auteurs des principes fixes sur cette matière, M. de Lapeyrouse s'est livré à ses propres observations sur l'origine de cette enveloppe, sa structure, ses caractères, et sur-tout sur ses rapports avec les étamines. Aidé des principes qu'il a ainsi établis, l'auteur concilie les diverses opinions, en faisant voir que l'enveloppe florale ne doit pas être considérée sous un point de vue uniforme; mais que, dans les différentes espèces de plantes dicotylédones, elle joue des rôles différens.

C'est ainsi que l'enveloppe florale lui paraît un vrai calice dans l'alchimille, l'oseille, les arroches, etc.

Dans quelques autres, telles que les anémones, les nigèles, les clématites, etc., elle lui paraît devoir être considérée comme une corolle.

Enfin, elle joue à la fois les deux rôles dans les chalefs, les tétragones, la lauréole, etc. Dans toutes ces plantes, l'enveloppe paraît être formée par la réunion de la corolle et du calice soudés ensemble.

Quant aux plantes monocotylédones, l'auteur fait voir que l'enveloppe florale ne doit pas être confondue avec celle de la classe précédente; qu'ici elle ne peut être confondue avec le calice, puisque l'organe d'où il tire son origine manque ab-

solument, et que si elle a de grands rapports avec la corolle, elle offre néanmoins des caractères qui lui sont propres. D'après ces raisons, il pense que dans les monocotylédons l'expression de *périgone*, déjà employée par quelques auteurs, est celle qui convient le mieux.

Flore de Toulouse.

La ville de Toulouse, comme toutes celles où la botanique est en honneur, ne pouvait manquer d'avoir sa flore. M. TOURNON, correspondant de l'ancienne Académie, a effectivement fait paraître une Flore toulousaine, dans laquelle nos végétaux sont classés d'après la méthode de Linné; elle est accompagnée de deux tables fort utiles à ceux qui herborisent dans nos environs, l'une des plantes rangées suivant l'époque de leur floraison, l'autre du nom patois ou vulgaire sous lesquels les paysans les connaissent (1).

M. Isidore DE LAPEYROUSE. 1813.

Quelque loin qu'aient été poussées les recherches de ce genre, on peut toujours y ajouter. M. Isidore DE LAPEYROUSE, dans ses promenades aux environs de Toulouse, et sur un très-petit rayon, a reconnu 119 espèces ou variétés non mentionnées dans la Flore. Il les a décrites dans une *Notice sur les plantes des environs de Toulouse*, et se propose, si les circonstances le lui permettent, d'en augmenter encore le nombre.

Orobes. M. DE LAPEYROUSE. 1815.

En passant maintenant aux familles et aux genres, nous trouvons deux ouvrages de l'auteur

(1) Flore de Toulouse, par M. Tournon. Toulouse, Bellegarrigue, 1811, in-8.°

de la belle monographie des saxifrages. Le premier est un *Mémoire sur quelques espèces d'orobes des Pyrénées*, dans lequel M. le baron DE LAPEYROUSE cite, en l'appliquant à la botanique, la remarque de M. Cuvier, au sujet de la zoologie, qu'il y a plus d'honneur à débrouiller les anciennes espèces qu'à en créer de nouvelles.

Cette confusion, si commune dans la synonymie, a fait tomber de grands botanistes dans des erreurs singulières sur les orobes des Pyrénées. Tournefort, qui en avait rapporté une espèce remarquable trouvée au port de Lhieris, près Bagnères-de-Bigorre, la démontra au Jardin du Roi, à Paris, et la désigna, dans ses *Institutiones rei herbariæ*, sous le nom d'*Orobus pyrenaïcus nervosus;* mais, avant la publication de cet ouvrage, le *Schola botanica* en avait donné la description, d'après les cours de Tournefort; et Pluknet, dans sa Phytographie, avait fait graver sous le même nom un orobe qu'il prétend tiré du *Schola botanica*, mais qui est dans le fait un autre orobe pyrénéen, que M. de Lapeyrouse a retrouvé au pic du Gard, près de Saint-Béat.

Linné, sous le nom spécifique d'*orobus pyrenaïcus*, rapportant la phrase de Tournefort et la figure de Pluknet, forme ainsi une espèce qui n'a jamais existé.

Après ces détails, l'auteur décrit deux nouvelles espèces d'orobes des Pyrénées qu'on ne connaissait pas avant lui.

Ainsi, à ce qu'il dit des orobes dans sa Flore

des Pyrénées, où il s'était laissé guider par des autorités trompeuses, il faut substituer la description qu'il donne dans son mémoire de quatre espèces d'orobes.

1.° *Orobus Tournefortii*. C'est celui que Tournefort rapporta des Pyrénées, et que M. de Lapeyrouse a retrouvé dans l'herbier de cet illustre botaniste.

2.° *Orobus Pluknetii*. C'est celui auquel Linné a mal à propos appliqué la phrase de Tournefort.

3.° *Orobus divaricatus*, trouvé par l'auteur à la montée du port de Bénasque, près Bagnères-de-Luchon.

4.° *Orobus ensifolius*, qui se rapproche beaucoup de l'*orobus atropurpureus* d'Afrique, décrit par M. Desfontaines, mais qui offre néanmoins des différences assez sensibles pour ne pas les confondre dans une même espèce.

Pins. M. DE LAPEYROUSE. 1818.

M. le baron DE LAPEYROUSE était déjà prêt à descendre au tombeau, lorsqu'il nous communiqua une *Monographie des pins*, par laquelle il a terminé ses travaux. Ce beau genre d'arbres, qui frappe les yeux par la beauté de son port, l'élégance de son feuillage et sa verdure permanente, n'offre cependant pas de caractères commodes pour distinguer les espèces et les circonscrire dans de justes limites; aussi plusieurs sont-elles demeurées encore incertaines, malgré les travaux de Duhamel et de sir Lambert, qui s'en sont occupés d'une manière spéciale.

C'est cette incertitude que l'auteur a voulu

faire cesser, cette lacune qu'il a voulu remplir. Plein de cette idée, depuis long-temps il avait rassemblé, dans les plantations de son beau parc de Lapeyrouse, les plus beaux individus du genre, principalement ceux qui croissent dans les Pyrénées, car son ardeur pour compléter l'histoire naturelle de ces montagnes ne pouvait se démentir un seul instant.

C'est dans les parties de la floraison que l'auteur cherche les caractères spécifiques; mais ces parties sont d'une construction si singulière et si difficile à analyser, qu'elles sont restées inconnues dans beaucoup d'espèces. M. de Lapeyrouse les analyse avec le soin le plus minutieux. La forme, la couleur, la disposition des chatons partiels, leur arrangement dans le chaton général, sa figure et sa consistance, les bractées qui les accompagnent et qui leur servent de calice, fait qui n'avait pas encore été observé, la forme de l'anthère, la crête dont elle est recouverte; tels sont les objets qui ont fourni matière à ses observations.

Les fruits ont également fixé son attention; la grosseur, la figure, la couleur, la position des cônes et celle de leurs écailles, la constitution et les accessoires de la semence, lui ont offert des particularités curieuses.

La combinaison de ces divisions présentant des caractères spéciaux, desquels il a dérivé les phrases spécifiques, et établi avec clarté, et en dissipant tous les doutes, les diverses espèces qui composent le genre pin de la famille des cônifères.

Prunier.
M. Tarry.
1821.

La nature semble avoir destiné à chaque pays certains végétaux appropriés à la nature du sol, et qui, lorsque l'industrie des habitans sait les mettre à profit, deviennent pour eux une source abondante de richesses. Telles sont, pour le département de Lot-et-Garonne, deux espèces de prunier, dont les fruits desséchés et versés dans le commerce, font entrer annuellement dans cette contrée une somme de 1,400,000 francs. L'une de ces espèces, connue sous le nom de prunier de Saint-Antoine, abandonnée à elle-même, végète dans les haies qui servent de lisière aux champs, et fournit une récolte abondante; l'autre, le prunier de robe de sergent (*prunus fructu medio, oblongo, rubro violaceo.* Juss.), cultivée avec le plus grand soin, donne des fruits moins nombreux, mais d'une délicatesse exquise; et telle est la compensation qui s'établit entre leurs produits, que chacune entre pour moitié dans la somme totale.

Un arbre aussi utile méritait qu'on s'en occupât d'une manière spéciale. C'est ce qu'a fait M. Tarry, correspondant, dans un *Mémoire sur la culture du prunier de robe de sergent, et sur la manière de dessécher ses fruits* (1), mémoire qui est un traité complet sur la culture de cet arbre. L'auteur y traite successivement du sol, de l'exposition, des engrais qui conviennent le mieux à l'arbre, de l'époque à laquelle il faut le greffer, des maladies qui l'attaquent, des animaux qui le rongent,

(1) Ce mémoire est imprimé. Agen, Noubel, 1821.

des brouillards et des gelées dont il redoute l'influence ; il décrit aussi les précautions à prendre pour conserver les fruits, la manière de les dessécher dans les fours, et le degré de cuisson qu'il convient de leur donner, détails qui appartiennent à l'économie rurale, et sur lesquels nous n'insisterons pas davantage.

Monstruosités. Pied de mauve. M. Isidore de Lapeyrouse. 1814.

Tous les êtres organisés sont sujets à des déviations de l'organisation régulière et normale de leur espèce. M. Isidore de Lapeyrouse, dans un *Mémoire sur un pied de mauve monstrueux*, a décrit avec beaucoup de soin un pied de mauve (*malva sylvestris*, Linn.), qui présente une des singularités les plus rares dans le règne végétal. Ce ne sont point ici des étamines converties en pétales, mais la corolle elle-même de presque toutes les fleurs qui s'est convertie en feuilles. L'auteur s'est livré à une comparaison suivie du caractère de l'espèce et de ceux de l'individu, qui a été mis sous les yeux de l'Académie.

M. le marquis de Villeneuve, membre de la section des Belles-lettres, a également présenté à la Compagnie un agaric (*boletus igniarius*, Linn.) d'une grosseur monstrueuse.

Zoologie. Système nerveux des invertébrés. M. Isidore de Lapeyrouse. 1811.

En remontant dans l'échelle de la vie, nous trouvons tous les êtres qui jouissent de la sensibilité et de la motilité, c'est-à-dire, les animaux qui se divisent en deux grandes classes, suivant qu'ils sont dépourvus de vertèbres ou qu'ils possèdent cette partie solide intérieure.

Les nerfs, qui jouent un si grand rôle chez les animaux vertébrés, remplissent-ils les mêmes fonctions chez les invertébrés? Telle est la question que M. Isidore DE LAPEYROUSE examine, dans ses *Considérations sur le système nerveux des animaux invertébrés*.

L'auteur recherche dans cet ouvrage si le système nerveux des animaux invertébrés doit être rapporté au système nerveux de la vie animale, ou à celui de la vie organique des animaux vertébrés; ce qui lui donne l'occasion de décrire et de déterminer, en détail, les caractères propres à chacun de ces systèmes dans les animaux vertébrés. Après avoir posé ces principes, il traite de la disposition du système nerveux dans toutes les classes d'animaux invertébrés, et après une analyse complète de ces caractères, il conclut que le système nerveux unique des animaux de cette classe se compose de celui des ganglions, ou de la vie organique, tandis que les animaux plus parfaits jouissent, en outre, du système des ganglions, du système cérébral.

Insectes des blés.
M. DISPAN.
1810.

Dans le printemps de 1810, M. DISPAN, se promenant dans un champ de blé, et examinant les épis, trouva, parmi des grains très-beaux, d'autres grains entièrement avortés, et remplacés par des paquets d'animaux ayant l'apparence de vers jaunes cylindriques, de deux millimètres de longueur, et de trois quarts d'épaisseur. Il lui fut démontré que leur développement avait eu lieu sur place, et avait empêché la floraison du grain

sur lequel ils se trouvaient. Les grains avortés contenaient chacun un ou deux de ces paquets, et chaque paquet renfermait huit à dix insectes.

Sur d'autres grains bien formés, M. Dispan a trouvé un ou deux de ces vers, collés de long du grain, la tête en bas, et occupés à en ronger la partie inférieure; de sorte qu'il paraît que ces animaux sortent du grain où ils ont pris naissance pour aller chercher leur nourriture sur ceux qui ont réussi.

Ces animaux, examinés au microscope, ont été reconnus pour de vraies larves ou chenilles, différentes de celles qu'ont décrit Réaumur et Duhamel, comme donnant le papillon du blé; peut-être est-ce la larve d'un papillon du blé qui, dans ce pays, paraît différer de celui qu'ont décrit ces deux académiciens.

Tels sont les faits contenus dans un *Mémoire sur un objet qui intéresse l'histoire naturelle et l'économie rurale.* M. Dispan fit de plus dessiner ces insectes, et déposa le dessin dans les archives de l'Académie.

Poissons. M. Dralet, 1821.

Nous devons à M. Dralet des *Considérations sur l'histoire naturelle des poissons, sur la pêche, et les lois qui la régissent* (1). Ce titre indique assez que notre confrère n'a pas eu la prétention de composer un traité complet d'ichthyologie, l'une des branches les moins avancées de l'histoire

---

(1) Cet ouvrage est imprimé. Toulouse, J.-M. Douladoure, 1821.

naturelle, mais qu'il l'a principalement considérée dans ses rapports avec l'économie politique, rapports plus nombreux qu'il ne peut le sembler au premier coup d'œil.

L'auteur ne s'est point assujetti à la classification des poissons adoptée par les naturalistes modernes, et qui, quoique ingénieuse et savante, ne se lie encore que bien imparfaitement à la méthode naturelle; il a suivi la distinction ancienne des poissons de mer, poissons d'eau douce et poissons voyageurs. Ces deux dernières classes sont les seules dont il s'occupe, et il nous fait connaître, l'une après l'autre, toutes les espèces qui habitent ou remontent nos rivières : ses descriptions sont claires et précises; l'homme du monde et même le naturaliste y trouveront à apprendre.

Ils n'y liront pas peut-être sans étonnement une vérité relative à l'époque du frai des poissons; c'est que cette époque n'est pas fixe comme on le croit communément, mais qu'elle varie suivant les lieux; qu'elle est, si l'on peut s'exprimer ainsi, une fonction de l'élévation des lieux au-dessus du niveau de la mer, ou mieux, du degré de température qui en est la suite. Ainsi, les observations de M. Dralet lui ont appris que la truite fraie, vers les sources de la Garonne, dès le mois de septembre; à Saint-Béat, élevé au-dessus du niveau de la mer, à la fin d'octobre ou au commencement de novembre, et un mois plus tard à Toulouse, qui n'est élevé que de 132 mètres. Ce

fait important peut servir à mettre d'accord les ichthyologistes, qui ont assigné à ce frai des époques très-différentes, et qui avaient tous probablement raison, suivant la nature des lieux où ils avaient observé.

Nous ne suivrons pas M. Dralet dans les détails qu'il donne sur la pêche et les instrumens qu'elle emploie. Il rapporte la nomenclature barbare des lignes, filets et engins permis ou prohibés par les ordonnances de nos Rois, depuis le treizième siècle jusqu'à nos jours, et qui prouve combien il est important de définir les termes employés par les lois, car la presque totalité de ceux qui y sont mentionnés n'a plus maintenant de signification connue.

M. Dralet se livre ensuite à une discussion savante et lumineuse de toutes les lois relatives à la pêche; il a obtenu, à cet égard, le suffrage le plus flatteur que puisse ambitionner un citoyen jaloux d'être utile à son pays : le projet de réglement qui termine son ouvrage a été adopté en entier par la commission chargée de présenter un projet de code des eaux et forêts.

Oiseaux. Coq d'Inde. M. Cazaux. 1810.

M. Cazaux, qui avait fait une étude approfondie de tous les objets qui concernent l'économie rurale, nous a lu un *Mémoire sur l'histoire naturelle du coq d'Inde.*

L'auteur envisage d'abord son sujet en naturaliste; il relève, avec tout le respect dû à la mémoire d'un grand homme, quelques erreurs de Buffon, qui, dans son vaste plan ayant embrassé

la nature entière, a dû se tromper quelquefois dans les détails. Ainsi, ce grand écrivain a dit que les mâles avaient peu d'ardeur pour leurs femelles, et que celles-ci n'avaient point la faculté de faire la *roue*, parce qu'elles manquent des muscles releveurs propres à redresser les plus grandes plumes de la queue supérieure. M. Cazaux fait voir que les femelles jouissent comme les mâles de cette faculté, mais qu'elles en font rarement usage, par la raison que faire la roue est chez ces animaux l'expression du désir; or, le mâle est du petit nombre des oiseaux qui en éprouvent constamment à la vue d'une femelle en chaleur, même lorsque par des jouissances réitérées, il a perdu momentanément le pouvoir de les satisfaire. La femelle, au contraire, n'éprouve que rarement, et dans des intervalles assez courts, le besoin du mâle.

Les rivalités de ces animaux donnent lieu à des combats sanglans; s'attaquer, se déchirer est pour eux l'affaire d'un moment : ils se portent, sur la tête et sur les yeux, de terribles coups de bec; mais lorsqu'une fois ils sont parvenus à saisir fortement le mamellon placé sur la tête de leur adversaire, le combat change de nature; chacun semblant regarder comme vaincu celui qu'il tient ainsi, ne songe plus à l'abandonner; ils demeurent ainsi accrochés et immobiles pendant des heures entières, et si, lorsqu'ils sont dans cette situation on les jette dans l'eau, quelque aversion qu'ils aient pour cet élément, ils ne se séparent

point, et se noyeraient si l'on ne se hâtait de les en retirer. Tous les moyens de leur faire lâcher prise sont inutiles, jusqu'à ce qu'ils tombent en faiblesse; alors même ils se tiennent encore, et ce n'est qu'en les tirant violemment chacun de son côté qu'on parvient à les séparer, tous les deux gardant encore dans leur bec un trophée ensanglanté : dès ce moment il n'existe plus d'espoir de réconciliation, et il faut les séparer pour toujours.

M. Cazaux s'étonne qu'un animal aussi précieux pour nos ménageries soit si peu multiplié dans nos contrées; il en trouve la cause dans les fausses idées qu'on se fait sur sa fécondité, qui est beaucoup plus grande qu'on ne le croit communément. Un bon coq d'Inde peut féconder dans l'année jusqu'à 1500 œufs.

L'auteur entre ensuite dans des détails circonstanciés sur les soins qu'il faut avoir de ces oiseaux, et sur le moyen de multiplier les pontes, en faisant couver les premiers œufs par des poules ordinaires; expédient qui lui a parfaitement réussi (1).

Le règne animal présente des monstruosités comme le végétal, et plus fortes encore en raison du plus grand degré de perfection dont jouissent les êtres qui le composent. Monstruosités.

M. Cabiran a mis sous les yeux de l'Académie 1809.

(1) Un extrait de ce mémoire a été imprimé dans le Journal des Propriétaires ruraux (septembre 1815), tom. XI.

une production singulière qui s'est trouvée dans la cavité abdominale d'une oie sans aucune adhérence aux autres parties du corps.

1816. M. Isidore de Lapeyrouse a également présenté à l'Académie une tête monstrueuse d'agneau qui n'a qu'un œil, des naseaux point ouverts, et les oreilles à la base du cou.

SEPTIÈME PARTIE.

MÉMOIRES DE MÉDECINE ET DE CHIRURGIE.

Nous ferons précéder l'examen des mémoires de cette section de quelques considérations sur la salubrité publique, et les mesures administratives tendantes à assurer la santé des citoyens.

Hygiène publique.

Si le premier soin d'un individu considéré isolément est de pourvoir à sa conservation personnelle, l'autorité, instituée pour le bien de tous, doit veiller constamment à la conservation des citoyens; elle s'efforce, par de sages réglemens, de détruire les causes de l'insalubrité de l'air, d'arrêter la communication des maladies contagieuses, de prévenir les accidens de tout genre, et d'assurer la promptitude des secours, si l'on n'a pu les empêcher d'avoir lieu. Aucun détail, quelque minutieux ou rebutant qu'il puisse paraître, ne lui semble indigne de son attention, lorsqu'il se rattache à l'utilité publique. De même, il est du devoir des sociétés savantes de porter à l'administration le tribut de leurs lumières, de lui indiquer les meilleurs moyens à employer pour arriver à l'accomplissement de ses vues, et de concourir ainsi au noble but qu'elle se propose.

Propreté des rues. M. Malliot. 1810.

Telle est l'intention dans laquelle M. Malliot, membre de la classe des Belles-lettres, nous a lu un *Mémoire sur un moyen simple et efficace de diminuer considérablement l'insalubrité de l'air dans les rues de Toulouse*. Ce savant, qui avait fait de profondes recherches sur l'histoire de notre cité, remarque d'abord que les épidémies y sont devenues moins fréquentes et moins désastreuses, depuis qu'on a multiplié et agrandi les places publiques, et élargi les rues; mais il fait observer ensuite qu'il s'exhale des ruisseaux des rues, pendant les chaleurs et même quelquefois en hiver, une odeur fétide qui, outre le désagrément qu'elle occasionne, peut devenir nuisible à la santé des habitans.

M. Malliot avait cru qu'on pouvait remédier à ces inconvéniens par un réglement de police dont il donne le projet dans son mémoire. Ses vues auraient pu être d'une exécution peu facile, par la difficulté de se procurer la quantité d'eau qu'elles exigeaient; mais les vœux de ce savant estimable, que la mort nous a enlevé, sont au moment d'être remplis d'une manière plus sûre. Grâce à la construction des nouvelles fontaines, l'eau coulera constamment dans les rues, avec une abondance assez grande pour entraîner les immondices qui en souillent trop souvent la surface.

Causes d'insalubrité. M. Magnes. 1822.

M. Magnes, dans un *Mémoire sur la salubrité de la ville de Toulouse, et sur quelques points d'hygiène publique*, traite la même question que M. Malliot, mais d'une manière beaucoup plus

générale, en indiquant toutes les causes d'insalubrité provenant, soit de l'air, soit des eaux.

Relativement au premier article, ce chimiste recherche et signale tous les foyers d'émanations putrides et délétères qui, en viciant l'air, peuvent donner lieu à des maladies, et il indique en même temps les moyens qui lui paraissent les plus propres à prévenir cet inconvénient.

Le Canal de Languedoc attire d'abord son attention. Ce magnifique ouvrage, qui longe un faubourg populeux, et tourne la ville à une petite distance, est véritablement pour elle une source de richesses; mais lorsque, dans les mois d'août et de septembre, son lit, mis à sec pour le curage et les réparations annuelles, ne contient plus qu'une vase fétide, remplie de détritus de matières animales et végétales, et que ces boues sont enlevées du lieu qu'elles occupent et déposées sur les bords pour y être desséchées, il s'en exhale alors une odeur nauséabonde qui peut même devenir pernicieuse. M. Magnes voudrait que le curage du canal fût exécuté dans une saison plus propice, et que la partie de ces boues, destinée à fumer les terres, fût transportée sans retard sur les champs qu'elle doit engraisser.

L'auteur trouve aussi que les voieries sont trop rapprochées de la ville : il fait le même reproche à un local dans lequel les matières provenant des fosses d'aisance sont entassées, pour être réduites en poudre végétative, connue sous le nom de *poudrette*, local malheureusement choisi sous tous

les rapports, car il est placé dans la direction des vents habituellement régnans qui en portent les émanations dans la ville, et situé sur la rivière, en amont des lieux où l'on puise l'eau destinée à l'usage des habitans.

Il fait remarquer aussi que les cimetières sont établis dans des terrains perméables, et laissent échapper des gaz putrides, qu'on pourrait neutraliser en entourant ces établissemens d'arbres en plein vent.

Quant aux eaux, M. Magnes applaudit à la sagesse de l'administration, qui a ordonné aux boulangers de faire usage de l'eau de la rivière; mais il fait remarquer que dans les grandes chaleurs l'eau puisée sur les bords de la Garonne présente des indices d'ammoniaque, ce qu'il attribue à la décomposition des conferves et des insectes qui se forment sur les cailloux de la rivière, et restent à sec quand les eaux viennent à baisser. Il est nécessaire dans ce cas de tirer l'eau du milieu du fleuve, ou de l'assainir au moyen du vinaigre ou de l'acide sulfurique.

L'auteur termine ce mémoire, qui offre bien des sujets de méditation, par des réflexions sur l'alliage employé dans la fabrication des cuillers d'étain, dans lequel on fait entrer jusqu'à trois quarts de plomb : il a vu une soupe, dans laquelle on avait employé des jaunes d'œuf délayés par le vinaigre avec de telles cuillers, occasionner de fortes coliques à ceux qui en mangèrent; il se propose de revenir sur cet article

Odeur des lieux d'aisance. M. DISPAN. 1808.

C'est ici le lieu de signaler une cause, sinon d'insalubrité, du moins d'émanations désagréables. M. DISPAN, dans un *Mémoire sur les moyens de prévenir l'odeur que répandent les lieux d'aisance,* propose un appareil simple, qui, sans exiger aucun soin désagréable, met à l'abri de toute odeur et de toute malpropreté.

Secours à porter aux noyés. M. DISPAN. 1818.

Un sujet éminemment philanthropique a aussi attiré l'attention de M. DISPAN; c'est le peu de soin qu'on prend pour rappeler les noyés à la vie. Nous ne sommes point à la vérité comme ces peuplades sauvages qui croient que l'homme qui se noie est la juste victime du courroux du ciel. Loin de là, lorsque nous apercevons notre semblable luttant contre les flots, tous les spectateurs s'empressent de voler à son secours; mais qu'on retire de leur sein un malheureux déjà asphyxié, on n'aperçoit plus, au lieu de cet élan pour l'humanité, qu'une indifférence coupable. Ceux qui l'ont retiré le déposent sur le rivage, en lui laissant tremper les jambes dans l'eau, jusqu'à ce que les agens de police soient arrivés pour dresser leur procès-verbal, et souvent à cette époque il n'est plus temps de rendre le noyé à la vie.

Cependant la science a fait tout ce qui était en son pouvoir; elle a prescrit tous les moyens à suivre pour rappeler une vie suspendue et prête à s'éteindre pour toujours; elle a réuni dans des boîtes fumigatoires toutes les préparations nécessaires, et rédigé les instructions les plus détaillées sur la manière de s'en servir.

Aussi M. Dispan, dans son *Project d'organisation à Toulouse des secours à porter aux noyés*, ne traite-t-il point la question scientifique, mais il déplore la fatalité par laquelle des travaux aussi utiles ne reçoivent pas d'application dans les villes de province. D'après les documens qu'il a recueillis et consignés dans son mémoire, pendant l'espace de dix-sept ans (de 1792 à 1809) sur cent quarante personnes retirées de l'eau, aucune n'a été rappelée à la vie.

Ce qui manque, c'est d'avoir un service organisé, de créer des dépôts de boîtes fumigatoires sur les points où les accidens arrivent le plus fréquemment, d'organiser des signaux pour appeler des gens de l'art, et en général de prendre toutes les précautions nécessaires, quelque minutieuses qu'elles puissent paraître.

A Marseille, où les noyés périssaient comme ailleurs faute de secours, beaucoup de ces infortunés ont été conservés à leur pays, depuis qu'une société philanthropique s'est formée pour cet objet : en 1809, sur treize asphyxiés il en a été sauvé neuf, et en 1810, cinq l'ont été sur neuf.

PHYSIOLOGIE. Avant de chercher les moyens de guérir l'homme des nombreuses maladies qui l'affligent, et de remédier aux altérations que ses organes peuvent éprouver, il faut commencer par observer son organisation, rechercher la nature des fonctions que ses organes doivent remplir, en un mot, étudier l'homme dans l'état de santé.

Parmi les phénomènes physiologiques, il en est peu d'aussi dignes d'attirer l'attention, que cette singulière propriété par laquelle tous les êtres vivans conservent, dans leur intérieur, un degré de température indépendant de celle du milieu dans lequel ils sont plongés, et qui non-seulement permet à certaines espèces de vivre dans les climats brûlans de la zone torride, et dans les frimas glacés des régions polaires, mais leur permet aussi de supporter, pendant des momens assez longs, des degrés de chaleur qu'on supposerait devoir les faire périr à l'instant. M. Lafont, dans un *Mémoire sur la chaleur animale*, examine successivement toutes les causes auxquelles on a attribué cette chaleur. C'est principalement dans l'acte de la respiration qu'il fait résider la source du calorique animal, en raison des combinaisons de l'air qui s'accomplissent dans cet acte. Il se fonde sur ce que la température propre des différentes classes d'animaux est proportionnée à l'étendue de leur respiration; les oiseaux, par exemple, dont les poumons sont très-développés, ayant une température plus élevée que les mammifères; et parmi ces derniers, les hivernaux, qui, dans leur état habituel, ont autant de chaleur que les autres espèces, la perdent de plus en plus, lorsqu'aux approches de leur sommeil leur respiration diminue. Chaleur animale. M. Lafont. 1812.

Les affections éprouvées constamment par certains organes à la suite d'altérations survenues à des organes différens, en un mot, la sympathie de deux organes, nous prouve que tout se lie, se Sympathie de la peau et du foie. M. Dubernard. 1813.

tient et s'enchaîne dans l'économie animale, suivant des lois que la nature a établies, et qui, pour nous être souvent inconnues, n'en existent pas moins par une correspondance que prouvent les faits les mieux avérés.

Ce sujet nous a valu un *Mémoire* de M. Dubernard, *sur les rapports sympathiques qui existent entre la peau et le foie, dans l'état de santé et celui de maladie.*

L'auteur, après s'être livré à des considérations générales sur les sympathies, traite plus particulièrement de celle qui existe entre le viscère qui sécrète la bile et le tissu cutané; il envisage ces rapports dans tous les états de la vie où ils se développent avec le plus d'énergie, et décrit successivement tous les états que prend la peau pendant les diverses fonctions que remplit le foie, ou les affections qu'il éprouve : c'est ainsi que, pendant la digestion, la peau se resserre, se refroidit et se crispe; qu'elle devient pâle et rugueuse dans les évacuations bilieuses trop abondantes; qu'elle s'échauffe, se colore, s'humecte, se dessèche lorsque les passions violentes de l'âme agissent avec énergie sur le foie, et qu'enfin elle devient cuivreuse, lorsque l'hypocondrie succède à ces passions violentes.

Après avoir ainsi exposé les effets que les différens états du foie produisent sur la peau, il passe à l'action que la peau exerce à son tour sur le foie. L'impression du froid sur son tissu détermine les diarrhées bilieuses, que les sueurs de même nature, soit naturelles, soit provoquées par

l'art, peuvent seules faire cesser ; la jaunisse, qui accompagne ordinairement la morsure de la vipère ; les énormes débordemens de bile qu'éprouvent les enfans, lorsqu'après leur naissance ils sont soumis pour la première fois à l'action de l'air : tous ces faits, et une foule d'autres, sont décrits par notre confrère avec beaucoup de détails, et de la manière la plus lucide.

Mécanisme de l'action de la langue. M. Ducasse. 1814.

Le mécanisme de l'action de la langue pendant la déglutition, a attiré l'attention des physiologistes. Haller et M. Richerand ont dit que dans cet acte la langue, recourbant sa pointe en haut et en arrière, en même temps qu'elle abaisse sa base, offre au bol alimentaire un plan incliné, sur lequel elle le pousse d'avant en arrière pour lui faire franchir l'isthme du gosier, et le précipiter dans le pharynx.

M. Ducasse ne croit pas que la langue exécute le mouvement que lui prêtent ces deux savans : nous allons le laisser décrire lui-même le mécanisme de la déglutition.

« Dès que la mastication est achevée, dès que » les alimens sont pénétrés d'air et de salive, la » langue promène sa pointe dans la cavité de la » bouche, en parcourt tous les recoins, ramasse » les molécules alimentaires sur sa face supérieure, » et en forme une masse à laquelle elle va bientôt » imprimer une direction nouvelle. La bouche » se ferme alors par la contraction des éléva- » teurs, et la mâchoire inférieure se rapproche » de la supérieure pour offrir aux muscles génio-

» hyoïdiens, mylo-hyoïdiens, et génio-glosses,
» le point d'appui nécessaire à leurs fonctions.
» Fortement appliquée contre la voûte palatine,
» par la contraction du plan supérieur des fibres
» du muscle lingual et du stylo-glosse, la pointe
» de la langue ferme exactement l'ouverture an-
» térieure de la bouche, par laquelle les alimens
» pourraient s'échapper, et tend à les pousser en
» arrière. Le corps de cet organe agit à son tour,
» exerce sur le bol nutritif une pression semblable
» que lui imprimera bientôt sa base, jusqu'à ce
» qu'étant arrivé à l'entrée du pharynx, il fran-
» chisse l'isthme du gosier, par un mécanisme
» qu'on appelle la déglutition gutturale. C'est donc
» par des mouvemens de pression successifs d'a-
» vant en arrière, par de véritables contractions
» ondulatoires de la pointe à la base de la langue,
» que marche la pâte alimentaire. Elle ne franchit
» pas tout d'un coup la distance qui la sépare
» du gosier, et ce n'est même qu'à la faveur des
» puissances musculaires qu'elle parvient à sa des-
» tination. »

M. Ducasse s'attache ensuite à démontrer que la marche qu'il vient de décrire est véritablement celle de la nature; que si la langue se recourbait en haut et en arrière, elle ne pourrait pas exercer de pression sur les alimens, et que la déglutition ne pourrait se faire que d'une manière longue et difficile.

Les médecins, depuis Hippocrate, ont reconnu que les maladies régnantes dépendent le plus souvent de l'ensemble des conditions atmosphériques; aussi, par des observations multipliées, cherche-t-on à saisir la liaison qui existe entr'elles.

CONSTITUTION MÉDICALE. M. DUBERNARD. 1812.

M. DUBERNARD nous a entretenus de la *Constitution médicale des six premiers mois de l'année classique* 1811-12. Il commence ses observations par l'automne, comme la plus importante des saisons de l'année médicale, puisque sa constitution s'asservit, et frappe de son caractère les maladies qui se présentent dans le reste de l'année.

« L'objet utile à suivre, dans l'histoire d'une » constitution médicale, se borne à établir quelle » est la nature d'altération, de dégénérescence » introduite dans l'économie animale, qui a pro- » duit, entretenu ou compliqué les maladies » qu'elle a vu naître. » Mais, pour bien établir la nature de cette dégénérescence, il est nécessaire de se rappeler les variations atmosphériques des saisons précédentes, afin de connaître l'état dans lequel le corps humain a été livré à l'influence de l'automne.

Les mois de mai et de juin avaient été peu chauds et humides; le thermomètre s'était tenu communément entre 10° et 14°, rarement il était monté au-dessus de 20; l'hygromètre avait varié de 80° à 97°, et le baromètre avait marqué de 0^{m},742 à 0,755; les vents du sud-est avaient régné presque constamment; la quantité de pluie tombée avait été de 0^{m},087 en mai, et de 0,036

en juin, le nombre des jours pluvieux ayant été de 22.

Les mois de juillet et d'août, au contraire, avaient été très-chauds: le thermomètre s'était tenu entre 27° et 37°, le baromètre marquait habituellement 0m,755, le vent du sud-est avait rarement soufflé quoiqu'il y eût eu dix jours d'orage : dans les deux mois, il y eut trois jours de brouillard.

L'humidité de mai et de juin ayant affaibli les viscères gastriques, altéré les fonctions digestives et assimilatrices, les chaleurs vives et prononcées de juillet et d'août, auxquelles le corps n'était pas préparé, durent exalter la bile, introduire la diathèse bilieuse, et favoriser son action sur les organes gastriques; aussi, dès la fin de juillet, le génie bilieux prit-il une supériorité marquée, et les maladies ne furent que des affections bilieuses s'exerçant sur les divers organes; maladies que M. Dubernard traitait généralement par l'émétique et les boissons acidulées. Ces maladies étaient :

1.° Les fièvres gastriques continues ou rémittentes et les dysenteries. Un émétique seul, donné dans le commencement, suffisait ordinairement pour les dissiper. Celles qui avaient résisté cédaient à un éméto-cathartique, ou à l'émétique à dose brisée, suivant que l'affection gastrique s'étendait ou non dans les intestins. L'auteur a eu plusieurs fois occasion de remarquer que les purgatifs, donnés à la place de l'émétique, loin de

produire un bon effet, rendaient la maladie plus grave et plus opiniâtre.

2.° Les érysipèles, qui furent aussi traités par les émétiques et les éméto-cathartiques.

3.° Les péripneumonies, dont plusieurs ont été graves. Après avoir fait vomir les malades, on leur administrait le tartrate antimonié de potasse, dissous dans la potion saline des Allemands, donné à cuillerées.

Tels furent les traitemens employés avec succès par M. Dubernard jusqu'au commencement de septembre, où une maladie l'ayant obligé de renoncer à toute espèce d'occupation, ce ne fut que vers le milieu du mois de décembre qu'il put reprendre le cours de ses observations et de ses travaux. A cette époque, après de longues pluies, l'humidité constante de l'atmosphère et la fréquence des vents du sud-est, relâchant le corps et arrêtant la transpiration, le génie pituiteux se montra sans abattre totalement la diathèse bilieuse, de manière que les maladies prirent un caractère pituitoso-bilieux ou bilioso-pituiteux, suivant que l'un de ces caractères dominait sur l'autre.

Alors on vit des catarrhes pulmonaires et gastriques, des diarrhées dysentériques, des catarrhes de vessie, des douleurs d'oreille, etc. De petites doses d'ipécacuanha produisirent de bons effets, et le sulfure de potasse dissipa ensuite les toux opiniâtres. Nous remarquerons ici que dans les déjections d'un homme pituiteux et avancé en

âge, M. Dubernard a reconnu la pituite vitrée des anciens.

Il se déclara aussi quelques hydropisies, qui, d'après Hippocrate, paraissent à la suite des premières pluies qui succèdent à une longue sécheresse. On les traita par les toniques et les diurétiques, après avoir toutefois commencé par détruire l'affection pituito-bilieuse dont elles étaient compliquées. Il n'est point ici question des hydropisies provenant d'autres causes.

Les fièvres intermittentes étaient toutes quotidiennes ou quartes. Elles furent aussi traitées avec succès par l'ipécacuanha. L'auteur évitait alors l'usage du quinquina, comme ne convenant point aux fièvres gastriques d'hiver.

Les rhumatismes cédèrent aussi à l'action de l'émétique et des éméto-cathartiques, qui détruisirent l'affection bilioso-pituiteuse dont ils paraissaient dépendre. Après les évacuations suffisantes, les vésicatoires ou les ventouses sèches détruisaient entièrement le reste des douleurs.

Dans les mois de janvier et de février régnèrent des fièvres gastriques pituiteuses, que leurs symptômes peu prononcés ont fait prendre souvent pour des fièvres ataxiques ou malignes. Elles furent traitées avec succès par les émétiques *per epicrasim* et les purgatifs salins.

Dans le mois d'avril, le corps reprit un peu de l'énergie que lui avaient enlevée le froid et l'humidité de l'hiver; mais, vers la fin de ce mois et les premiers jours de mai, un froid très-vif et très

humide ayant reparu, ce passage subit amena des affections catarrhales de toute espèce, qui signalèrent la fin de cette constitution.

Les fièvres catarrhales se présentant souvent, ont donné lieu à un travail de M. Ducasse, intitulé : *Mémoire et Observations sur les fièvres catarrhales qui ont régné à Toulouse pendant les mois de décembre* 1817, *janvier et février* 1818. Fièvres catarrhales. M. Ducasse. 1818.

C'est sur-tout lorsqu'une maladie se déclare avec des caractères graves, lorsque quelques mots remarquables jettent l'alarme dans une grande ville, et que le mot terrible de *contagion* s'est fait entendre; c'est alors, disons-nous, que le médecin, non content de prodiguer aux malades les soins de son art, doit encore prendre la plume, rassurer une population effrayée, et en raffermissant le moral, conserver au physique une force capable de repousser la maladie, ou de lui résister s'il en est atteint.

Telles furent les fièvres catarrhales qui régnèrent à Toulouse dans l'hiver de 1817 à 1818; elles choisirent leurs victimes dans la classe opulente ou du moins aisée, mais la maladie ne fut jamais épidémique, car elle ne se montra ni dans les hôpitaux, ni dans les casernes, ni enfin dans les quartiers habités par le peuple, où la population est resserrée. Un seul exemple d'ailleurs suffirait pour prouver la vérité de ce fait. Un jeune homme étant tombé malade fut soigné par ses amis, dont aucun ne prit la maladie; un seul qui, par crainte, n'avait point voulu coopérer à ces soins, eut la

même maladie, et périt au bout de quelques jours.

M. Ducasse ayant donné au public un volume de mémoires et d'observations très-connu des gens de l'art (1), nous y renverrons pour les détails de ce mémoire, et nous ferons une simple mention de plusieurs autres qu'il a insérés en entier dans cette collection.

Fièvres rémittentes et intermittentes. M. Ducasse. 1814.

Nous devons encore à M. Ducasse des *Observations et réflexions sur les fièvres rémittentes et intermittentes pernicieuses*, maladies remarquables et dont les médecins doivent faire une étude particulière; car telle est la rapidité des fièvres rémittentes pernicieuses, que le malade est souvent emporté avant que le médecin ait eu le temps de reconnaître le genre du mal, et d'établir les indications curatives; de manière qu'il lui devient impossible de saisir le moment favorable pour les guérir, et d'empêcher la manifestation d'un second accès qui se termine quelquefois par

(1) Mémoires et Observations de médecine et de chirurgie, par M. Ducasse fils. Toulouse, Vieusseux, 1821.

Outre les ouvrages mentionnés dans cette notice, cet ouvrage contient : — Observation d'une nécrose du tibia droit, avec formation d'un nouvel os. — Observation d'une hydropisie aiguë des ventricules du cerveau. — Observation d'un abcès froid très-volumineux à la fesse gauche. — Observation d'une fracture des os coxaux. — Observations sur une amputation de la cuisse. — Mémoire sur la dénudation des os. — Observation sur une fièvre pernicieuse intermittente, cholérique et dysentérique tierce. — Observation d'une hydrosarcocèle double, guérie par la résolution.

la mort du malade. Cependant il n'est pas permis à l'homme de l'art d'administrer le quinquina après un premier accès qui peut provenir d'une infinité de causes, et ne pas annoncer une fièvre rémittente, à moins que ces maladies ne régnassent épidémiquement. C'est dans ces circonstances délicates qu'un médecin voit souvent périr son malade sans avoir rien à se reprocher.

Quoiqu'il paraisse que les fièvres intermittentes pernicieuses n'étaient pas absolument inconnues aux anciens, cependant les modernes seuls ont su les reconnaître, et les suivre au milieu des métamorphoses nombreuses qu'elles peuvent subir. Ce phénomène de l'intermittence, ou retour périodique de certaines affections, leur paroxysme régulier, sont, suivant l'auteur, un des phénomènes les plus obscurs de l'économie animale, et les explications qu'ont essayé d'en donner des médecins célèbres, n'ont servi qu'à montrer l'impuissance de l'esprit humain à découvrir des secrets dont la nature semble avoir voulu se réserver la possession.

A la suite de ces réflexions, M. Ducasse trace la conduite que le médecin doit tenir dans ces maladies, et justifie ses préceptes par quelques observations qui lui sont propres.

Méléna. M. Ducasse. 1821.

Les maladies qui se présentent rarement sont faites pour attirer toute l'attention des praticiens, qui doivent, lorsqu'ils les rencontrent, les décrire soigneusement et en publier l'observation, soit que le traitement qu'ils ont employé ait été suivi

du succès, soit que l'issue en ait été funeste, pour éclairer leur successeur, à qui un pareil écrit peut éviter des erreurs dangereuses.

M. Ducasse nous a fourni un *Mémoire sur le méléna*, ou maladie noire. Cette maladie, ainsi nommée parce que le malade éprouve des vomissemens de matière noire, se divise en deux espèces; l'une, symptomatique, qui a pour cause la lésion de quelque organe, et qui est le plus souvent mortelle; l'autre, idiopathique, c'est-à-dire, existante par elle-même, et dont le siége est dans l'estomac ou dans les intestins. M. Ducasse en a rencontré deux exemples, dans lesquels le traitement qu'il a adopté a été suivi d'un plein succès.

Paralysie.
M. Cabiran.
1816.

Parmi les causes qui peuvent suspendre le mouvement de certains organes, il en est dont il serait souvent difficile de démêler l'origine. M. Cabiran nous a fait connaître une *Observation de paralysie provenant de la dentition*. Cette observation, peut-être unique dans l'histoire de la médecine, n'est pas relative à un seul individu, mais à quatre enfans de la même famille, qui tous, à l'époque de la sortie des dents incisives de la mâchoire supérieure, ont éprouvé les mêmes accidens; accidens bien faits pour effrayer sur leur sort, puisque c'était une paralysie complète des membres pectoraux, contre laquelle échouèrent toutes les ressources de l'art, et qui se dissipa d'elle-même par l'achèvement de l'éruption de ces dents.

Ce phénomène, constamment le même dans les

quatre enfans, pendant la sortie des mêmes dents, sans qu'ils aient éprouvé rien de semblable pendant le reste de la dentition, mérite toute l'attention des praticiens qui pourraient, dans un cas pareil, être facilement trompés sur la cause de ce singulier accident.

M. DUCASSE nous a lu un *Mémoire sur une impuissance générale des muscles, et une éruption vénérienne, précédée de réflexions sur la prétendue diminution dans l'action du virus siphilitique.* Cette affection, dont on n'avait peut-être pas vu d'exemple aussi marqué, céda comme par enchantement au traitement rationnel que notre confrère mit en usage, et disparut par l'action du sublimé et des tisanes sudorifiques. M. Ducasse, frappé de cette forme nouvelle que la siphilis semblait avoir revêtue, se livre à des considérations générales qui le conduisent à penser que ce virus n'a rien perdu de son activité en traversant les siècles, et que ses ravages s'exercent aujourd'hui avec la même énergie qu'à l'époque de son apparition. «Quelque variés, dit-il, qu'aient été » les caractères sous lesquels la maladie s'est montrée, l'observation les retrouve encore aujour- » d'hui, et chaque jour nous rend encore témoins » de ces ulcérations rapides et dévorantes, que la » négligence ou le traitement peu rationnel des » pustules entraînent après eux, et qui, confon- » dues d'abord avec les cancers cutanés, en diffè- » rent essentiellement par leur nature et par la » méthode curative qui leur convient.

Impuissance des muscles.
M. DUCASSE. 1816.

» Ces réflexions, suggérées par la lecture atten-
» tive des ouvrages, et sur-tout par l'observation
» long-temps suivie dans les hôpitaux, où les ma-
» lades, rassemblés en grand nombre, permettent
» de considérer l'affection vénérienne sous toutes
» ses faces, et dans toutes ses périodes, me por-
» teraient à croire que cette maladie, comme la
» petite vérole, n'a rien perdu de sa violence, et
» que si nous n'observons pas aujourd'hui ses
» effets dans un degré d'exaspération aussi mar-
» qué, on doit moins rapporter cette diminution
» apparente à l'adoucissement de son virus qu'à
» l'administration sage et prompte d'un moyen
» que l'on peut regarder comme infaillible. »

Dysenterie. M. Ducasse. 1816.

Dans un *Mémoire sur une diarrhée dysentérique, traitée avec succès par la lactation*, M. Ducasse montre, par son exemple, combien un médecin éclairé peut tirer parti des seules ressources de la nature. L'enfant qui fait le sujet de cette intéressante observation venait d'être sevré, à l'âge de seize mois, sous prétexte de lui procurer une nourriture animale plus forte. Tous les remèdes prescrits en pareil cas furent inutilement mis en usage, et l'enfant était sur le point de périr, lorsque M. Ducasse le mit à la diète laiteuse. La lianterie disparut aussitôt; mais les parens ayant violé ce régime, la maladie recommença avec plus de violence, et ne céda qu'à l'allaitement, qui guérit entièrement l'enfant (1).

---

(1) Ce mémoire est inséré dans la collection de M. Ducasse.

Un *Mémoire* de M. Ducasse, *sur un diabétès suivi de phthysie pulmonaire*, est fait pour être lu avec intérêt, sur-tout à Toulouse, où l'infortuné sujet de cette observation jouissait d'une estime générale. Doué d'une imagination vive et d'une sensibilité profonde, il cultivait les arts avec une ardeur ou plutôt une passion qui n'a peut-être pas été sans influence sur sa destinée : la peinture, et sur-tout la poésie, faisait ses délices, et s'il ne nous eût été enlevé jeune encore, il aurait pu se faire une réputation fondée sur des travaux solides (1). Diabétès. M. Ducasse. 1813.

Les exemples d'asphyxie occasionnée par un corps étranger qui s'introduit de la bouche dans la trachée-artère, ne sont pas extrêmement rares; mais il n'en est pas de même de la suffocation produite par des substances qui remontent par l'œsophage. M. Larrey, dans ses *Observations sur une asphyxie suivie de mort*, en cite un exemple très-intéressant, que nous allons faire connaître. Asphyxie. M. Larrey. 1814.

Le 30 janvier 1814, un jeune homme de dix-sept ans et demi, passant par Toulouse, s'était couché, après un repas assez copieux, avec un de ses camarades. Celui-ci s'étant éveillé vers minuit, et voulant repousser son ami qui le gênait, s'écrie qu'il est mort ; tout le monde se lève, et le juge tel.

Cependant ce ne fut que le lendemain à onze

(1) Ce mémoire est inséré dans la collection de M. Ducasse.

heures que M. Larrey fut appelé. « Je le trouvai,
» dit-il, dans son lit, encore chaud. Après un
» examen attentif et différens essais inutiles pour
» le rappeler à la vie, je reconnus que la mort
» n'était pas seulement apparente, mais réelle.
» Le visage était d'une couleur rouge violette,
» sur-tout le bord des lèvres; une mucosité blan-
» châtre et écumeuse aux narines, qu'on faisait
» sortir en pressant le thorax et l'abdomen: la
» mâchoire inférieure serrée contre la supérieure,
» par la contraction des muscles releveurs de cette
» mâchoire, où il y avait eu sans doute une espèce
» de *trismus;* le bas-ventre était ballonné, et les
» membres thorachiques et abdominaux roides. »

M. Larrey n'ayant aperçu aucun indice de mort violente, pensa que cet individu avait péri, soit par une apoplexie foudroyante, soit par une asphyxie. Le lendemain, il remarqua les mêmes phénomènes cadavériques, et sur-tout la chaleur du tronc, quoique le corps fût resté exposé dans un lieu froid pendant plusieurs heures; ce qui augmenta ses soupçons sur l'existence de l'asphyxie.

Il procéda ensuite à l'ouverture du cadavre.
« La mâchoire inférieure fut écartée de la supé-
» rieure avec force et par le moyen d'un levier.
» Je trouvai l'avant-bouche, l'isthme du gosier et
» le pharynx, remplis de pâte alimentaire, dont
» une partie s'était introduite, à travers la glotte,
» dans le larynx, jusqu'au quatrième ou cin-
» quième anneau cartilagineux de la trachée-

» artère. Cette pâte alimentaire était blanchâtre, » de la même nature et consistance que celle con- » tenue dans l'estomac.

» Les poumons étaient livides, gorgés de sang » noir, de même que les cavités droites du cœur. » Le cerveau était dans l'état naturel, de même » que les viscères abdominaux; mais l'estomac » était extraordinairement plein d'alimens, le tube » intestinal renfermait une grande quantité de » gaz, tel que celui qui se dégage dans le corps » des animaux submergés, tel encore que celui » qui se dégage dans les cadavres enfermés dans » des caveaux humides et chauds, ou même en- » terrés dans certains cimetières, et qui, par son » expansion, cause la séparation des planches des » bières ou cercueils, quoique cloués, et quelque- » fois même le soulèvement d'une certaine quan- » tité des terres qui les couvrent; c'est ce qui a » donné lieu de croire, quelquefois sans fonde- » ment, que certaines personnes avaient été en- » terrées vivantes. »

M. Larrey ayant observé que dans certaines asphyxies il existe une altération de la membrane muqueuse pulmonaire, disséqua, à l'amphithéâtre de médecine, la trachée-artère, sous les yeux des élèves. Cette membrane était dans un état apparent de phlogose tel, que sa couleur était d'un rouge très-foncé et presque violette dans certains points; son épaisseur était sensiblement augmentée, et cet état pathologique s'étendait plus bas que le cinquième anneau cartilagineux, quoique

la pâte alimentaire n'y eût point pénétré. Ces circonstances prouvent, selon M. Larrey, que les alimens n'étaient point remontés après la mort par un effet cadavérique, mais par un mouvement anti-péristaltique de l'estomac, qui l'a repoussée jusqu'à la glotte, et que celle-ci leur a livré passage.

Cet état de la membrane muqueuse paraît très-remarquable à notre confrère; il le regarde comme un signe pathognomonique des morts par asphyxie, lorsque les autres circonstances décrites par les auteurs l'accompagnent.

Empoisonnemens narcotiques. M. le baron Larrey. 1811.

Pendant ses campagnes, M. le baron Larrey, associé étranger, a eu à remarquer un fait très-curieux. Lors de l'occupation de Madrid, plusieurs soldats français moururent presque subitement, avec tous les symptômes d'un empoisonnement narcotique. Cet accident fut bientôt reconnu pour être dû à l'usage des vins débités dans les cabarets de Madrid, vins sophistiqués avec différens végétaux, parmi lesquels on remarque le laurier cerise (*laurus pruno-cerasus,* Lin.); mais on se convainquit en même temps que la malveillance n'entrait pour rien dans la sophistication de ces vins, et que les Espagnols en buvaient sans danger.

M. le baron Larrey, dans le mémoire qu'il nous a envoyé, après avoir rapporté l'autopsie cadavérique de quatre individus morts de cette manière, recherche le mode d'action de ces narcotiques végétaux, qui, s'ils sont très-violens, suspendent

les fonctions de la vie animale et entraînent l'extinction de la vie organique sans fièvre; tandis que si leur action est moins vive, les fonctions suspendues se rétablissent, et il se déclare une fièvre ataxique souvent accompagnée de gangrène interne. Il pense que le principe vireux des narcotiques est transmis au cerveau par les absorbans de l'estomac, et par les extrémités nerveuses de la paire vague, adoptant ainsi l'opinion du docteur Rossi, qui pense que les nerfs sont les conducteurs de tous les agens délétères, dont la volatibilité est extrême.

Il finit par l'exposé des méthodes curatives qu'il mit en usage. Elles sont décrites dans les mémoires qu'il a livrés au public (1).

Ce n'est point assez pour le chirurgien chargé du traitement des blessés de savoir panser leurs plaies, et pratiquer les opérations nécessaires, ce n'est là que la moindre partie de sa tâche; il doit encore étudier l'état intérieur du malade, prévenir, par un traitement convenable, les accidens qui le menacent, et les combattre lorsqu'il n'a pu les empêcher de se déclarer. Cette partie importante des études du chirurgien militaire a été le sujet d'un *Mémoire* de M. VIGUERIE, *sur le traitement médical des blessures*.

Traitement médical des blessures. M. VIGUERIE. 1811.

L'auteur décrit d'abord les symptômes que présentent les blessures à la tête, cas dans lequel

(1) Mémoires de Chirurgie militaire, et campagnes de D. J. Larrey. Paris, 1812, 3 vol. in-8°.

l'inflammation se déclare moins souvent que dans les blessures des autres cavités, ce qui tient, suivant lui, à ce que les principales fonctions organiques et animales languissent à cause de la percussion éprouvée par le cerveau. Il traite ensuite de l'inflammation qu'occasionnent les blessures dans la poitrine, le bas-ventre et les grandes articulations.

Après cela, il examine l'état de faiblesse qui souvent entraîne la mort du blessé, en le disposant à contracter les maladies épidémiques et contagieuses; qu'elle le rend en même temps incapable de supporter, en attaquant successivement les forces digestives, les forces musculaires, et enfin l'irritabilité et les autres propriétés vitales.

Il passe ensuite à cet horrible accident qui vient souvent, dans les pays chauds, se mêler aux blessures les plus légères et les plus graves, à toutes les époques de leur traitement, et qui se termine presque toujours d'une manière funeste : c'est le tétanos, dont on distingue plusieurs espèces, parmi lesquelles, l'auteur, d'après son plan, ne considère que le tétanos traumatique.

M. Viguerie termine son travail en déduisant de sa théorie les règles à suivre dans le traitement des blessures.

Lorsqu'un homme vient d'être blessé, il faut donner aux symptômes purement nerveux, qui se manifestent toujours, le temps de se calmer, à moins que la commotion ne soit trop forte, cas dans lequel on peut administrer les cordiaux, les

excitans et l'opium; on peut y joindre l'émétique, si l'individu a été blessé à la suite d'un repas copieux.

Si, après que la commotion nerveuse est calmée, la fièvre se développe, le chirurgien doit rester observateur, jusqu'à ce qu'elle ait pris son vrai caractère, sur lequel il serait aisé de se tromper.

Il faut réserver la saignée pour les blessures graves que l'inflammation rend très-souvent mortelles, la pratiquer avec abondance dans les plaies de la tête, du thorax, du bas-ventre et des grandes articulations; mais on ne doit point l'employer dans les plaies simples des parties charnues, qui ne sont point atteintes d'une inflammation dangereuse. Dans les fractures compliquées des extrémités, il faut épargner les forces du malade.

Dans les blessures dont la terminaison n'est pas très-prompte, et où le malade tombe dans un état de faiblesse, il faut chercher tous les moyens de soutenir ses forces, combattre les diarrhées aiguës et chroniques par l'opium, les plaies abreuvées de sérosités par le vin et l'acide sulfurique, les fièvres périodiques par le quina.

Enfin, il faut tâcher de prévenir le tétanos par un régime sévère, des pansemens émolliens, des laxatifs doux et l'opium; le combattre dès son apparition par les toniques, les révulsifs, les caustiques, les incisions et l'amputation. Il faut même recourir à ce dernier moyen, lorsqu'il est encore praticable, lorsque les accidens, déjà prononcés, ne laissent aucun espoir.

Dans tout le cours de son mémoire, M. Viguerie insiste sur la pureté de l'air et la propreté nécessaire aux malades. Il fait aussi sentir la différence que doit faire apporter, dans le traitement, la différence des individus; celle, par exemple, d'un officier bien nourri et bien vêtu, et d'un soldat affaibli par les fatigues, et appauvri par une mauvaise nourriture.

CHIRURGIE. Cicatrisation des os. M. VIGUERIE. 1812.

M. VIGUERIE nous a aussi donné lecture d'un *Essai pratique sur la cicatrisation séparée des bouts osseux fracturés.*

« L'auteur expose d'abord les idées généralement adoptées sur la formation du cal; il retrace » les causes qui s'opposent à cette opération de la » nature, et il indique la différence de la non » consolidation des fractures, et de la cicatrisation » de chacun des bouts osseux séparément. Il prouve » ensuite combien les dénominations de fausses » articulations, et d'articulations contre nature, » sont vicieuses, et il leur substitue celle de cica- » trisation séparée des bouts osseux fracturés. » Parmi les moyens curatifs, il s'arrête au procédé » du séton, qui lui sert à porter, sur les surfaces » du bout de l'os cicatrisé, les substances médi- » camenteuses capables d'y développer l'inflam- » mation, et d'en opérer la guérison. Il rapporte » ensuite deux observations qui lui sont propres, » et qui démontrent évidemment les avantages » du mode de traitement qu'il a adopté. »

Dans des *Observations sur les luxations des articulations ginglymoïdales*, M. Ducasse, après avoir remarqué que les luxations de ces articulations arrivent difficilement, réfute l'opinion du célèbre Duverney, qui a prononcé assez légèrement qu'elles étaient impossibles. Non-seulement il en rapporte des preuves tirées de divers auteurs, mais il en cite deux exemples qu'il a rencontrés dans sa pratique. Il a vu des luxations éprouvées par l'articulation anti-brachiale, et il en a opéré la réduction. Il fait aussi connaître une luxation incomplète de l'articulation fémoro-tibiale, dont il a également opéré la réduction, tandis que, si le déplacement eût été complet, il aurait fallu recourir à l'amputation (1).

Luxation des os. M. Ducasse. 1813.

M. Ducasse, dans un mémoire intitulé *Observations et réflexions sur l'usage des vésicatoires*, examine l'utilité de leur application dans les maladies indéterminées du cerveau.

Vésicatoires. M. Ducasse. 1820.

Il remarque d'abord, que dans l'enveloppe de cet organe, qui joue le premier rôle dans l'économie animale, la nature a tout sacrifié à la solidité. Le cerveau n'est point environné, comme les viscères pectoraux, d'un système osseux dont la mobilité est nécessaire aux fonctious qu'ils remplissent, mais d'une calotte fixe, dont la résistance le préserve des lésions qui seraient toujours funestes dans un organe aussi délicat. Le fœtus lui-même, dans lequel cette ossification n'est pas

---

(1) Ce mémoire est imprimé dans la collection de M. Ducasse.

encore assez complète, afin de faciliter la compression qu'il éprouve dans l'accouchement, ne tarde-t-il pas à l'acquérir dès qu'il a vu le jour.

Mais cette conformation, qui protége le cerveau contre l'action des corps extérieurs, le dérobe en même temps aux recherches de la science, qui n'a pu se former que des idées très-vagues sur le mécanisme de ses fonctions, le principe de sa vitalité morale et l'intelligence qui y réside. Mais ce n'est point seulement à la curiosité du physiologiste que la boîte osseuse du cerveau met une barrière insurmontable; elle arrête aussi les recherches du médecin qui voudrait connaître le caractere des maladies dont il est le siége. Le témoignage de ses sens, la vue, l'ouïe, le toucher, qui lui est si utile dans les maladies thorachiques et abdominales, ne lui est ici d'aucune ressource. Obligé d'établir son diagnostic sur des symptômes généraux qui peuvent le tromper, ce n'est souvent qu'après la mort du malade et son autopsie qu'il reconnaît avec certitude la nature du mal qu'il avait à combattre.

Quel plan de guérison doit donc se proposer l'homme de l'art dans une si pénible incertitude? « Son but, dit l'auteur, doit être alors de déplacer » la cause des accidens quelle qu'elle soit, de la » faire refluer, si l'on peut le dire, sur des organes » moins importans, et de dégager ainsi celui dont » l'intégrité est indispensable au maintien de la » vie. C'est sur-tout dans cette intention que l'on » a si long-temps préconisé les remèdes qui agis-

» sent sur les voies digestives. Les rapports nom-
» breux et sympathiques établis entre l'estomac,
» les intestins et le cerveau, les relations intimes
» qu'ils conservent, soit dans l'état physiologique,
» soit dans l'état pathologique, expliquent assez
» les raisons de leur emploi, et les bons effets
» qu'on a obtenus de cette espèce de vésicatoire
» intestinal. »

Mais l'auteur fait observer que les lésions profondes de la tête échappent quelquefois à ce moyen; qu'il faut alors rapprocher le centre de la médication de celui du mal, et placer sur la tête elle-même des médicamens énergiques, en employant les vésicatoires sur toute l'étendue du cuir chevelu. Il croit que si ce moyen réussit rarement, c'est qu'on l'emploie trop tard, ou dans des situations trop graves qui ne laissent aucun espoir. C'est au praticien éclairé à saisir le moment convenable. Trois guérisons complètes, opérées par M. Ducasse, justifient la confiance qu'il a dans ces principes.

Abcès. M. Ducasse 1812.

Parmi les différens accidens auxquels l'économie animale est sujette, il en est peu d'aussi remarquables que la formation d'un nouveau fluide qui s'infiltre d'abord dans ses tissus, et finit par se former une cavité souvent très-volumineuse, dans laquelle il se loge; fluide contre nature, dont la présence nous constitue en état de maladie, et dont l'expulsion seule peut nous rendre la santé. Ce sujet a fourni matière à deux *Mémoires* très-étendus de M. Ducasse, *sur les abcès.* Comme il

ne se propose que de s'occuper de la maladie en elle-même, il annonce d'abord qu'il ne traitera que des abcès idiopathiques, dont on reconnaît deux espèces désignées sous les noms de chauds et de froids; et qu'il ne s'occupera point, du moins d'une manière spéciale, mais seulement lorsqu'ils auraient un rapport direct à son sujet, des abcès symptomatiques, qui sont en quelque sorte une autre espèce de maladie dont l'abcès n'est que le symptôme, et qui par suite demandent un traitement particulier.

Le premier de ces mémoires est consacré à la théorie. L'auteur s'occupe d'abord de la puogénie; il expose les systèmes de Sydenham, de Pringle et de l'élégant commentateur de Boërhaave, et après une mûre discussion, arrive aux conclusions suivantes : 1.° que le travail intérieur et le mécanisme secret de la formation du pus ont échappé jusqu'ici, et probablement échapperont toujours à nos recherches; 2.° que le tissu cellulaire devient alors un nouvel organe chargé de fonctions nouvelles; 3.° que les qualités du pus ne peuvent être déterminées d'une manière générale, mais qu'elles sont relatives à la structure de l'organe affecté, à la somme des propriétés vitales dont il est doué, et à la violence de l'inflammation.

Passant à l'étiologie des abcès, l'auteur remarque que la présence du pus suppose toujours une inflammation antécédente, soit qu'elle se montre d'une manière très-prononcée comme dans le phlegmon, soit que, s'établissant lentement, elle

arrive plus lentement encore à son dernier période, comme dans certains tempéramens scrofuleux, soit enfin qu'elle se concentre dans le milieu d'un organe, comme on le voit souvent dans les glandes qui arrivent à suppuration sans que l'inflammation ait jusqu'alors dénoté sa présence. Les causes des abcès doivent être les mêmes que celles de l'inflammation dont ils sont la suite, c'est-à-dire, toutes les causes qui tendent à exalter les propriétés vitales.

La symptomatologie offre peu de difficultés, lorsque l'abcès, placé superficiellement, n'est recouvert que par les tégumens, et que la fluctuation, l'indice le plus sûr de la présence de la matière purulente, est pour ainsi dire en évidence. Mais lorsque l'abcès, profondément situé, est recouvert par une grande épaisseur de parties molles, le diagnostic devient très-obscur. Les signes commémoratifs, la vue et le toucher, sont alors à peine suffisans pour mettre un praticien habile en état de prononcer avec certitude sur la présence d'un abcès. L'auteur entre dans de grands détails sur ce sujet où la moindre erreur peut conduire, et a plusieurs fois conduit des hommes d'un grand mérite, aux conséquences les plus funestes.

Le second mémoire est consacré à la pratique, et finit par l'exposition des dangers, tant généraux que locaux, auxquels on peut exposer le malade en retardant l'ouverture d'un abcès.

Érysipèle phlegmoneux. M. Ducasse. 1815.

Une circonstance, tirée de sa pratique, a fourni à M. Ducasse une nouvelle occasion de nous entretenir des abcès dans une *Observation sur un érysipèle phlegmoneux suivi de gangrène et d'abcès*. Elle contient la description intéressante de l'état vraiment extraordinaire d'un individu âgé de trente-quatre ans, qui, après avoir mené une vie active et laborieuse jusqu'alors, se livra à un repos presque absolu qui le fit arriver à une corpulence énorme. Il se forma bientôt chez lui un abcès, dont le foyer s'étendait de l'aisselle à la région des lombes. Cet abcès, dont il sortit, au moment de l'incision, plus de deux pintes de pus, fut bientôt remplacé par quatorze autres foyers, de manière que, suivant l'expression de l'auteur, l'économie entière du malade ne semblait occupée qu'à une seule fonction, celle de *faire du pus*. Cet individu, dont les gens de l'art n'espéraient plus rien, quoiqu'ils ne pussent s'empêcher de remarquer avec étonnement qu'il avait cependant l'œil très-bon, guérit au bout de huit mois et recouvra une santé parfaite (1).

Fistules. M. Ducasse.

Nous avons déjà eu occasion de remarquer les effets singuliers produits par les dents sur l'économie animale. Par des rapports qui nous sont inconnus, et qu'il est même assez difficile de concevoir, les dents cariées exercent souvent une action sur les parties molles qui recouvrent ou avoisinent la mâchoire inférieure, en y produisant

(1) Ce mémoire est imprimé dans la collection de M. Ducasse.

des ulcères qui présentent un aspect fistuleux, et sont pris quelquefois pour des fistules produites par un vice interne, méprise dangereuse qui fait regarder une affection locale et facile à guérir, comme une de ces plaies, pour ainsi dire éternelles, produites par une constitution viciée, et presque toujours de nature scrofuleuse, contre lesquelles l'art échoue presque toujours.

M. le baron Larrey, associé étranger, a signalé trois exemples de ces prétendues fistules dues à la carie des dents. M. Ducasse, dans son *Mémoire*, en rapporte trois autres, dans lesquelles il n'eut pas plutôt aperçu le siége du mal, qu'il en soupçonna la cause. Pour s'en assurer, il sonda les plaies et vit qu'elles se dirigeaient vers la bouche, et précisément dans la direction des dents cariées. Il n'hésita plus dès-lors dans son opinion sur la cause de ces maladies, fit arracher les dents gâtées, et en peu de jours les plaies furent entièrement guéries d'elles-mêmes.

Ces trois observations l'engagent à conseiller un examen attentif de la bouche, dans toutes les plaies qui se déclarent vers la base de la mâchoire inférieure.

Engorgement des mamelles. M. Ducasse. 1814.

M. Ducasse a lu aussi un *Mémoire sur cette question : La succion doit-elle être mise en usage dans l'engorgement des mamelles qui survient pendant la lactation ?*

L'auteur commence par distinguer deux sortes d'engorgemens, qui peuvent survenir dans cet organe pendant qu'il remplit les fonctions que la

nature lui a confiées. La première espèce est connue sous le nom d'engorgement indolent; produit par l'atonie, il cède le plus souvent à la succion ou à des moyens analogues. Mais lorsque l'engorgement est de la seconde espèce, c'est-à-dire, lorsqu'il est produit par l'inflammation, il est des médecins qui conseillent l'allaitement, pratique que M. Ducasse proscrit comme vicieuse et tendant, outre les souffrances qu'il occasionne, à prolonger la durée du mal au lieu de l'abréger. Dans ce cas, l'auteur établit que le repos est absolument nécessaire à l'organe enflammé (1).

Inflammation de la prostate. M. Ducasse. 1813.

Nous devons au même Académicien un *Mémoire sur l'inflammation de la prostate et du col de la vessie.*

Après avoir décrit les importantes fonctions que remplit la glande prostate dans l'économie animale, M. Ducasse trace le tableau des désordres locaux que fait naître l'inflammation prostatique, et ensuite l'altération générale qui ne tarde pas à les accompagner. Il veut que le médecin, après avoir pris tous les renseignemens propres à l'éclairer sur les causes du mal, le combatte par un traitement rapidement agissant. Il détaille les moyens qu'il a lui-même mis en œuvre dans deux exemples de cette maladie, et qui lui ont parfaitement réussi (2).

---

(1) Ce mémoire est imprimé dans la collection de M. Ducasse.

(2) *Idem.*

Tumeurs lacrymales. M. Ducasse. 1816.

Dans des *Réflexions et Observations sur les tumeurs lacrymales*, M. Ducasse remarque que les progrès de la chirurgie française, à l'égard de cette maladie, sont retardés, et que si le traitement de la tumeur lacrymale n'est presque jamais suivi de succès, c'est qu'on a méconnu la nature de ces affections, qui ne reconnaissent pas toujours, comme le pensent la plupart des praticiens, pour cause essentielle et primitive, le rétrécissement du canal nasal, mais bien, la plupart du temps, l'inflammation chronique de la membrane interne des paupières et des glandes de Meibomius. Il démontre, tant par le raisonnement que par des observations qui lui sont propres, que les vrais principes auxquels il faut principalement s'attacher, sont ceux de l'école italienne, et en particulier du célèbre Scarpa, dont le procédé mérite presque toujours la préférence, et peut être appliqué non-seulement au flux palpébral puriforme, mais encore à la tumeur lacrymale, lors même que, dans quelques cas, elle est déjà réduite à l'état de fistule simple (1).

Pharmacie. Nomenclature. M. Saye. 1808.

La pharmacie, qui doit suivre naturellement l'art de guérir, auquel elle fournit ses agens les plus précieux, nous offre un mémoire dans lequel elle est envisagée d'une manière générale, ses travaux particuliers ayant déjà trouvé place dans l'article de la chimie, science avec laquelle elle a tant de rapports.

(1) Ce mémoire est imprimé dans la collection de M. Ducasse.

En effet, la chimie pharmacologique a puissamment influé sur les progrès de la chimie philosophique, dont elle peut, en quelque sorte, être considérée comme le berceau; et, à son tour, elle a tiré les plus grands avantages des progrès de cette dernière; mais, moins heureuse sous d'autres rapports, elle n'a pas su, comme elle, se créer une langue appropriée à ses besoins et à son état présent, quoique les vices de son langage actuel rendent pénible l'accès de la science, et puissent même en retarder la marche. Telle est du moins l'opinion émise dans un *Mémoire sur une nouvelle nomenclature pharmaceutique*, par un correspondant dont nous avons eu plusieurs fois l'occation de mentionner les utiles travaux.

M. Save, car c'est de lui qu'il s'agit, convaincu de l'influence que la rigueur et la clarté du langage exercent sur la justesse et la filiation des idées, s'étonne d'abord de ce que l'on s'obstine à conserver des classifications inexactes, et des formules compliquées, sans aucun avantage. Il voudrait changer les unes et simplifier les autres; il voudrait sur-tout, et c'est là le principal objet de son mémoire, bannir sans retour de nos pharmacopées tous ces termes obscurs, mystérieux ou équivoques, dont les moins vicieux ne sont peut-être pas ceux qui ne présentent aucune idée à l'esprit, et leur substituer des dénominations qui fassent connaître la nature des compositions, leurs propriétés, ou la manière dont elles ont été formées.

On ne peut qu'applaudir à de pareilles vues : cependant M. Lafont, dans un rapport sur ce mémoire, tout en leur rendant justice, a néanmoins pensé que le moment n'est pas arrivé où l'on puisse tenter avec succès une pareille entreprise, et qu'il faudrait d'abord soumettre tous les médicamens à des expériences rigoureuses pour constater leurs propriétés, et le rôle qu'y jouent les substances qui les composent, expériences qui en feraient probablement rejeter un grand nombre comme inutiles, et permettraient de simplifier considérablement la composition de ceux qui seraient conservés. Il croit qu'alors seulement, et lorsque les faits seront parfaitement connus, on pourra disposer les substances pharmaceutiques dans des classes méthodiquement formées, et qu'au moyen de quelques radicaux bien choisis, et susceptibles de se prêter à toutes les modifications nécessaires, il sera possible de former des dénominations claires, précises, et capables de se fixer aisément dans la mémoire ; condition essentielle, sans laquelle le but qu'on se propose serait entièrement manqué.

Ce serait ici la place d'exposer le système de nomenclature proposé par M. Save, mais ce détail nous mènerait beaucoup trop loin.

Médecine vétérinaire. Claveau. M. le baron de Lapeyrouse. 1811.

L'art vétérinaire peut encore se ranger à la suite de la médecine, comme partant des mêmes principes, et s'exerçant seulement sur des êtres différens.

Dans un *Mémoire sur le claveau et sur son inoculation*, M. le baron de Lapeyrouse fait connaître cette maladie désastreuse des bêtes à laine, qui lui enleva le tiers du superbe troupeau de mérinos qu'il avait élevé à grands frais, malgré l'inoculation qu'il avait pratiquée sur ce troupeau, déjà attaqué du claveau spontané.

Il résulte des essais faits par l'auteur, que l'inoculation du claveau, par piqûre profonde ou sous cuir, est presque toujours mortelle, et que l'inoculation superficielle, par incision de l'épiderme, que notre confrère, M. Viguerie, a pratiquée sur son propre troupeau, ne garantit point ces animaux du claveau spontané; d'où M. de Lapeyrouse est obligé de tirer cette conclusion fâcheuse, que l'inoculation du claveau doit être rejetée.

Ce n'est donc que par des précautions suivies, des mesures sagement combinées, et la stricte exécution des réglemens, qu'on pourra renfermer cette cruelle épizootie dans les lieux où elle s'est déclarée spontanément, et l'empêcher de s'étendre et de porter ses ravages dans les environs et même au loin.

En finissant cette notice, nous ferons observer qu'il n'est pas de société savante dans laquelle on ne lise quelquefois des productions qui n'ont pas un rapport direct avec le but de son institution. On en a pu remarquer quelques-unes que nous avons fait entrer, d'une manière un peu forcée, dans le cadre que nous avions adopté. Il en est

d'autres qui n'ont pu absolument se prêter à cette classification, mais que nous ne pouvons néanmoins nous résoudre à passer entièrement sous silence pour ne pas refuser à leurs auteurs le tribut d'estime qu'ils méritent, soit par l'intérêt que présentent leurs recherches, soit par les vues utiles que renferment leurs écrits.

Tel est un *Mémoire* de M. Cazaux *sur le commerce de l'Inde*, dans lequel il traite des com- 1812.
munications avec l'Inde, décrit les anciennes routes du commerce que l'on faisait avec cette contrée, et cherche même à prouver que celle par le cap de Bonne-Espérance était connue des anciens. Traitant ensuite du commerce actuel avec l'Inde, il s'attache à prouver que ce commerce est plus nuisible qu'utile à l'Europe.

Telles sont encore des *Observations* de M. le 1820
baron Mosneron, correspondant, *sur le commerce, l'agriculture, les manufactures et les colonies, relativement à la France, en janvier* 1820. Cet ouvrage prouve combien l'auteur est versé dans l'économie politique et l'histoire. Il montre jusqu'à quel point la France, avec les avantages naturels qu'elle possède, peut élever la masse de ses richesses. Il finit en réfutant l'opinion, émise par certaines personnes, que les colonies sont nuisibles, et que leur abandon rendrait le royaume plus puissant; il pense, au contraire, que la France devrait se livrer à un système de colonisation plus étendu.

HUITIÈME PARTIE.

CONCOURS ET SUJETS DE PRIX.

Depuis la création de l'Académie de Toulouse, les prix qu'elle a proposés ont été, par l'importance des sujets, en possession d'exciter l'ambition de savans dont la réputation était déjà faite, soit en France, soit dans l'étranger, et nous retrouvons avec orgueil sur la liste des vainqueurs, parmi une foule de noms recommandables, ceux de Clairaut, de Bossut, de Lecat, de Sauvages et de Camper.

La nouvelle Académie s'est de même occupée d'appeler l'attention des savans, sur des questions dont la solution manque à l'avancement ou au complément des diverses branches de la science. Nous suivons l'ordre anciennement établi pour le choix des questions; elles sont prises alternativement dans les Sciences mathématiques, les Sciences naturelles et les Inscriptions et Belles-lettres. Par ce moyen, les sujets proposés peuvent être annoncés trois ans à l'avance, espace de temps suffisant pour que les concurrens puissent se livrer aux recherches théoriques, expérimentales ou critiques que peut exiger la composition demandée.

Nous allons rappeler ici les questions relatives aux deux premiers genres, celles qui ont rapport aux Inscriptions et Belles-lettres devant être mentionnées dans la notice des travaux de cette classe.

Le prix consiste en une médaille de la valeur de cinq cents francs.

Nous avons déjà eu l'occasion de rappeler l'importance que l'ancienne Académie attachait aux questions relatives à l'hydraulique; nous n'y en attachons pas moins, par l'utilité dont la solution de ces problèmes peut être dans une foule de circonstances. Sciences mathématiques.

Le premier que nous proposâmes nous parut mériter l'attention des savans.

On ne peut construire un barrage dans une rivière, qu'aussitôt les riverains ne fassent entendre des plaintes; ils prétendent que le regonflement des eaux détruit ou dégrade leurs propriétés. Jusqu'à quel point ces plaintes sont-elles fondées? A quelle distance, en amont du barrage, l'effet destructeur cesse-t-il de se faire sentir? Une méthode exacte pour répondre à ces questions serait d'un grand prix pour l'administration, les tribunaux et les particuliers.

Guidée par ces considérations, l'Académie proposa, en 1812, pour le concours de 1813, la question suivante :

« Déterminer les effets produits sur un cours » d'eau par la construction d'un barrage moins Barrages.

» élevé que les bords de son lit, et donner des
» formules qui expriment ses effets, et desquelles
» on puisse déduire, 1.° la longueur du regon-
» flement produit par la digue dans la partie su-
» périeure du cours; 2.° la courbure longitudinale
» de la surface de l'eau dans ce regonflement;
» 3.° la section de la tranche d'eau passant sur la
» digue, et celle de toute autre tranche trans-
» versale prise entre la digue et la partie supé-
» rieure du regonflement.

» On peut, pour simplifier la question, sup-
» poser, 1.° que la longueur du cours est indé-
» finie; 2.° que les sections transversales de son
» lit sont constantes; 3.° que l'axe de ce lit est
» une ligne droite, et par conséquent que sa pente
» est uniforme. »

En donnant un si court délai pour traiter une question aussi difficile, l'Académie n'avait compté sur aucun mémoire : son but était seulement d'attirer l'attention sur un sujet qu'on saurait bien devoir être remis au concours.

Effectivement, il fut proposé de nouveau, en 1813, pour le concours de 1816; mais aucun concurrent ne s'étant présenté, le prix fut doublé, et la question remise pour le concours de 1819.

A cette époque, aucun mémoire n'étant arrivé ni même annoncé, l'Académie ne conservant plus d'espoir, se vit à regret obligée de retirer définitivement ce sujet.

Pompes. L'effet utile des machines à élever l'eau correspondant rarement aux espérances qu'on en a

conçues, l'Académie a proposé, pour sujet du prix à donner en 1823 :

« Une théorie physico-mathématique des pompes aspirantes et foulantes, faisant connaître le » rapport entre la force motrice employée et la » quantité d'eau réellement élevée, en ayant égard » à tous les obstacles que la force peut avoir à » vaincre, tels que le poids et l'inertie de la colonne d'eau élevée, son frottement contre les » parois des tuyaux, son étranglement en passant » par les ouvertures des soupapes, le poids et le » frottement des pistons, le poids des clapets ou » soupapes, l'inégalité entre la surface supérieure » et la surface inférieure de ces clapets au moment » où la pression va les ouvrir, etc. Cette théorie » doit être basée sur des expériences positives, et » les formules qui en seront déduites doivent être » faciles à être employées dans la pratique. »

L'Académie a été un peu plus heureuse dans les concours relatifs aux sciences naturelles, non que ses vues aient été totalement remplies, mais du moins elle a reçu des mémoires auxquels elle a pu donner des marques d'estime et de distinction. SCIENCES NATURELLES.

Lorsque la découverte du fluide électrique eut ouvert aux physiciens une nouvelle route pour découvrir les secrets de la nature, la vivacité de l'action de ce nouvel agent sur l'économie animale fit penser qu'il pourrait être employé avec avantage dans le traitement de certaines maladies: Électricité médicale.

mais le succès n'ayant pas répondu aux espérances qu'on avait conçues, ce genre de recherches, poussé d'abord avec beaucoup d'ardeur, finit par être presque totalement abandonné : il en a été à peu près de même à l'époque de la découverte de l'électricité galvanique. Cependant, un agent qui produit des effets si énergiques sur le corps humain, doit sans doute, convenablement employé, produire des effets salutaires dont l'art de guérir pourrait tirer un grand parti.

L'Académie, convaincue de cette vérité, demanda, en 1809, pour le concours de 1810 :

« L'histoire abrégée des effets produits par le » fluide électrique dans le traitement des mala- » dies, confirmée par de nouvelles expériences, » avec indication des manières d'appliquer le » fluide, les plus utiles; et des appareils connus, » soit galvaniques ou autres, les mieux appro- » priés aux différentes espèces de maladies. »

Aucun mémoire n'ayant été présenté, vu la brièveté du délai accordé, le prix fut doublé, et la question remise pour le concours de 1812.

Plusieurs ouvrages concoururent, et furent examinés avec soin par la classe. M. Cabiran fut chargé d'en faire le rapport à l'Académie, et ses conclusions furent adoptées.

Il résulte de ce rapport, qu'aucun des mémoires présentés n'a parfaitement traité le sujet demandé, et fourni des résultats qui puissent faire regarder la science comme avancée à cet égard :

Que cependant le mémoire inscrit sous le n° 2

se distingue par une bonne méthode, une marche rapide, et une connaissance profonde du sujet.

L'Académie, en se décidant à retirer le sujet de prix, accorda au mémoire n.º 2 une médaille d'or de la valeur de trois cents francs.

M. Hernandès, second médecin en chef de la marine au port de Toulon, se déclara l'auteur du mémoire, et fut à cette occasion nommé correspondant de l'Académie.

Diabétès et flux cœliaque.

Deux maladies, heureusement aussi rares qu'elles sont cruelles, et qui attaquent l'homme dans des fonctions nécessaires au maintien de la vie, ont-elles entr'elles quelque rapport? Peut-on tirer des cas d'observation qui se présentent rarement des moyens généraux de les guérir? Voilà des questions dignes d'attirer l'attention des théoriciens et des praticiens. L'Académie leur fit un appel en proposant, en 1812, pour le concours de 1815, la question suivante :

« Assigner, d'après des caractères physiques et » chimiques, la nature du *diabétès* et du *flux* » *cœliaque*, et rechercher s'il existe quelque ana- » logie entre ces deux maladies; indiquer les » signes qui annoncent leur imminence, les » moyens de les prévenir, et les remèdes propres » à les combattre. »

Aucun mémoire n'étant arrivé en 1815, la question fut remise pour 1818, et le prix fut doublé.

Un seul mémoire fut mis au concours. M. Ducasse fut chargé du rapport.

Il résulte de ce rapport, que le mémoire présenté est excellent dans la partie qui traite de la description du diabétès et des accidens qui se présentent dans cette maladie, et que cette description suppose une érudition immense; mais que l'auteur a été moins heureux dans la partie qui traite des moyens proposés pour combattre cette maladie, et que ces moyens n'y sont pas discutés avec assez de soin; que le tableau du flux cœliaque n'est qu'ébauché, et qu'enfin la conclusion prise par l'auteur que ces deux maladies ne peuvent avoir aucune analogie, ne saurait être admise, du moins par les raisons qu'il en apporte.

L'Académie se décida à retirer le sujet de prix; mais, voulant donner une marque de son estime à l'auteur du mémoire, elle lui adjugea une médaille d'or de la valeur de trois cents francs.

M. Hernandès s'en est déclaré l'auteur.

Stratification des roches.

L'Académie proposa, en 1818, pour le concours de 1821, une des questions les plus intéressantes que puisse offrir la géognosie. C'est la division des couches des masses minérales dont l'ensemble constitue la partie solide de l'écorce du globe terrestre qui peut être soumise à nos observations.

La question fut ainsi posée:

« 1.° Faire connaître les circonstances particu-
» lières que la stratification de chaque sorte de
» masses minérales peut présenter, tant sous le
» rapport de la forme des couches, que sous celui
» de leur direction et de leur inclinaison.

» 2.° Déterminer les lois, soit générales, soit

» particulières, auxquelles la stratification des
» masses minérales peut être soumise. Cette dé-
» termination doit être basée sur des faits positifs
» et bien constatés.

» 3.° Indiquer, d'après les principes générale-
» ment admis en physique et en histoire naturelle,
» la cause de la stratification et de ses lois. »

Aucun mémoire n'ayant été ni envoyé ni même annoncé, ce sujet fut retiré.

La découverte récente de l'alcali contenu dans le fébrifuge dont la médecine faisait le plus d'usage, ayant attiré l'attention sur cette substance précieuse, l'Académie proposa, en 1821, pour le concours de 1824, les questions suivantes : Quinine.

« 1.° Déterminer, par des observations compa-
» ratives, les cas où l'emploi des sels à base de
» quinine est aussi avantageux que celui du quin-
» quina;

» 2.° Désigner les cas où il mérite la préfé-
» rence. »

NEUVIÈME PARTIE.

ÉLOGES ET NOTICES BIOGRAPHIQUES.

Nous terminerons cette notice en rendant compte des éloges par lesquels, en vertu d'un usage sacré, les Académies rendent un hommage public à la mémoire des membres que la mort leur enlève. Nous y joindrons de courtes notices biographiques sur ceux dont l'éloge n'a pas encore été prononcé.

Lorsque l'Académie se reconstitua, en 1807, ceux de ses anciens membres qui existaient encore étaient pour la plupart si avancés en âge, qu'on ne pouvait espérer de jouir long-temps de leur présence; et, en effet, les premières années académiques furent toutes marquées par quelques pertes.

M. Gardeil. Le premier que la mort nous enleva fut M. Gardeil (Jean-Baptiste), né à Toulouse en 1726, d'une famille honorée du capitoulat.

Il est de ces hommes heureusement organisés dont l'esprit embrasse la presque totalité des connaissances humaines, et qu'on serait tenté de regarder comme nécessairement superficiels dans quelque partie, si l'on ne savait ce que peuvent une ardeur opiniâtre pour l'étude, une juste dis-

tribution du temps, et la facilité qu'un esprit, déjà meublé d'une foule de connaissances, trouve à y en faire entrer de nouvelles, qui ont déjà une place marquée parmi les anciennes.

M. Gardeil fut du petit nombre de ces hommes destinés à réussir en tout. Après avoir fait dans sa patrie des études couronnées par une thèse de philosophie qui fit présager ses succès futurs, il suivit avec distinction les cours de la faculté de droit, mais en s'adonnant de préférence aux sciences et à la littérature ancienne.

Il entra dans la congrégation de l'Oratoire, dans laquelle il trouva de bons maîtres et d'excellens modèles; mais ayant été envoyé au noviciat de Paris, il se lia avec les hommes qui tenaient alors le premier rang dans les lettres; ils apprécièrent ses talens, et cherchèrent à en faire un adepte de leur philosophie. L'ami de Diderot et de d'Alembert ne pouvait rester décemment dans une congrégation religieuse; il en sortit, et ne tarda pas à se répandre dans le monde, sans cesser de se livrer à l'étude avec une activité étonnante; il apprenait à la fois l'hébreu, l'anglais, l'italien et l'espagnol; en même temps il dévoilait à d'Alembert, encore peu avancé dans la connaissance de la langue grecque, les finesses et les beautés des anciens auteurs, tandis que, par un échange honorable, le géomètre initiait son ami dans les mystères les plus profonds de l'analyse mathématique. Tous les deux suivaient les cours de chimie du célèbre Rouelle; enfin, M. Gardeil

s'adonna à la botanique avec tant de succès, que l'Académie des sciences de Paris se l'attacha en 1755, en le donnant pour correspondant à Bernard de Jussieu, dont il était l'élève; il suivit même les cours de l'école de médecine, et prit ses inscriptions, mais sans se faire recevoir docteur, malgré les conseils de Jussieu, qui voulait lui faire conférer ce grade pour l'attacher à son école d'une manière spéciale.

Entraîné par son amour pour la botanique, M. Gardeil parcourut plusieurs provinces de la France*, explora une partie des Pyrénées, et ne rentra à Paris, après une longue absence, qu'après avoir considérablement augmenté ses connaissances en histoire naturelle.

Cependant, après tant de travaux, M. Gardeil n'avait encore rien fait pour sa fortune, si ce n'est ce qu'avait pu lui procurer la rédaction de la Gazette de France, dont il avait été chargé pendant quelque temps; il sentit enfin la nécessité de prendre un état, et, guidé par l'amour de la patrie, c'est à Toulouse qu'il voulut l'exercer. La médecine fixa son choix; au moyen des inscriptions qu'il avait prises à Paris, il put obtenir le grade de docteur à la faculté de Toulouse, et se livra dès-lors à la pratique, jouissant dès son début d'une haute estime, et bientôt en possession entière de la confiance publique.

Lors de la suppression des Jésuites, la chaire de mathématiques qu'ils occupaient à l'université de Toulouse ayant été mise au concours, on vit

avec étonnement un médecin, dont tous les momens semblaient occupés par la pratique de son art, se présenter, et l'emporter sur des hommes qui s'étaient uniquement occupés de cette science. Une chaire de médecine étant venue à vaquer, M. Gardeil concourut et l'emporta de même. Le revenu de ces deux places, et le produit de ses économies, lui assurant une fortune indépendante, il renonça à la pratique pour se livrer à un travail qu'il méditait depuis long-temps; c'était une traduction complète des œuvres du père de la médecine. Il y travailla pendant trente ans, ne se lassant jamais de la revoir, et d'éclaircir les difficultés nombreuses du texte.

La révolution, en supprimant les établissemens d'instruction publique, priva M. Gardeil de ses deux chaires, et d'une grande partie de sa fortune. Il vécut dès-lors dans une retraite profonde.

Nous avons dit qu'il avait partagé les opinions des philosophes du dix-huitième siècle; mais il revint bientôt aux principes les plus purs de la Religion, dont il pratiqua les devoirs avec exactitude et la morale avec rigueur. Un seul trait pourra le faire juger à cet égard. Lors de l'organisation des écoles centrales, on lui offrit une chaire; mais il aurait fallu, pour l'occuper, prêter serment de haine à la royauté, et ce serment, que son cœur désavouait, sa bouche n'eût jamais pu le prononcer; il refusa cette place, qui aurait cependant amélioré sa situation.

Dans sa vieillesse, il partageait son temps entre

18.

sa traduction d'Hippocrate, la lecture des Pères, et la culture de quelques plantes qu'il avait réunies dans son jardin. Il mourut dans les sentimens de la plus vive piété, le 19 avril 1808, dans sa quatre-vingt-troisième année.

Outre sa traduction d'Hippocrate, publiée en 1801 en 4 volumes in-8.°, on lui doit des élémens de physiologie, de pathologie et de thérapeutique, in-8.°, ouvrage clair et précis qu'il avait publié pour l'instruction de ses élèves en médecine, et quelques mémoires sur des sujets d'érudition.

M. Gardeil était depuis très-long-temps membre de l'Académie. Lors de sa réorganisation, il y fut appelé comme associé libre.

M. Roger Martin a prononcé son éloge dans la séance publique du 17 août 1809.

L'année 1809 fut encore plus fatale; elle nous enleva deux de nos vétérans.

M. Martin-St.-Romain.

Le premier fut M. l'abbé Martin-Saint-Romain (Pierre), qui, né au village de Plancherennes, en Auvergne, aujourd'hui département du Cantal, était venu de bonne heure à Toulouse pour y faire ses études. Ses succès dans les langues anciennes et les sciences exactes furent tels, qu'il devint bientôt répétiteur dans un des colléges de cette ville. Il se voua dès-lors à la carrière de l'instruction, et embrassa l'état ecclésiastique. Sa réputation s'étant augmentée, il fut appelé à occuper une chaire de philosophie à Bordeaux; mais bientôt M. de Brienne, archevêque de Toulouse, qui

avait la haute direction des études dans cette ville, rappela M. Martin dans sa patrie de prédilection, en le plaçant, dans la même qualité, au collége royal de Toulouse. Quelque temps après, la chantrerie du chapitre de Montauban étant venue à vaquer, les protecteurs de M. Martin la lui firent obtenir; mais l'abbé Dommingon, chanoine de la même ville, prétendant avoir des droits à cet emploi, il s'ensuivit un procès qui obligea notre confrère de se rendre à Paris. A peine arrivé dans la capitale, il rencontra dans une société un ecclésiastique fort aimable, et, comme cela arrive quelquefois, ils se sentirent dès cette première entrevue de l'affection l'un pour l'autre, avant de savoir qui ils étaient : cet individu était l'abbé Dommingon lui-même. Dès qu'ils se furent reconnus, il ne fut plus question de procès; M. Martin renonça à la chantrerie en faveur de M. Dommingon, et celui-ci céda à son nouvel ami le canonicat qu'il laissait vacant. La possession de ce bénéfice n'empêcha pas M. Martin de continuer à résider à Toulouse, et d'y occuper sa chaire de philosophie jusqu'au moment de la destruction de l'instruction publique en France.

Quoique M. l'abbé Martin se fût conformé, en qualité de professeur, aux lois de l'assemblée constituante, cependant sa qualité de prêtre et ses principes qui contrastaient trop fortement avec ceux des anarchistes pour ne pas le faire remarquer, lui firent sentir la nécessité de se faire oublier; il se retira dans une campagne où il mena

une vie très-obscure pendant le temps de la terreur, et ne revint à la ville qu'après la chute de cet affreux système. Il fut alors nommé conservateur de la bibliothèque dite du Clergé, et après le décès de M. Castilhon passa, en la même qualité, à la grande bibliothèque de la ville, place qu'il a occupée jusqu'à sa mort, arrivée le 23 juin 1809, à la suite d'une maladie longue et douloureuse; il était alors âgé de 70 ans.

M. Martin-Saint-Romain avait été appelé à l'Académie à la place de M. Garipuy le fils, pour la section d'astronomie, science qu'il cultivait avec prédilection, et dont il a publié des élémens en latin; il a donné dans la même langue des élémens de logique (1); ces deux ouvrages sont encore estimés : il avait lu à l'Académie plusieurs mémoires sur la physique générale. A son rétablissement, il y fut rappelé en qualité d'associé libre.

Son éloge a été prononcé par M. Marqué-Victor, dans la séance publique du 17 août 1809.

M. Dubernard.

M. Dubernard (Louis-Guillaume), naquit à Saint-Girons, le 9 septembre 1728, du receveur des tailles de cette ville. On l'envoya faire ses études à Toulouse, où il obtint le grade de docteur en médecine, et s'appliqua fort jeune à la pratique de cet art, et à toutes les sciences qui

(1) *Logicæ elementa in usum collegii Tolosani regii.* Toulouse, 1788, in-12.

y ont rapport. Ses progrès furent tels, qu'une chaire étant venue à vaquer à l'école de médecine, M. Dubernard, n'ayant pas encore l'âge requis, se présenta dans la lice, et l'emporta sur ses concurrens; mais comme il avait négligé de se pourvoir d'une dispense, il ne put recueillir le prix de ses efforts. L'année suivante, un nouveau concours ayant eu lieu, et la même raison ne subsistant plus (il avait alors trente ans), M. Dubernard se présenta avec une confiance en ses forces qui ne fut point trompée, et obtint la place de professeur de matière médicale, de chimie et de botanique. La faculté ne possédant point de laboratoire, il en fit construire un à ses frais; il suivit constamment, dans ses cours, la marche de la science, sacrifiant ses anciennes opinions à la nouvelle théorie, dans laquelle il apercevait l'expression de la vérité. De même, dans l'enseignement de la botanique, il abandonna la méthode de Tournefort pour adopter celle de Linné, qui lui parut plus parfaite.

En 1770, M. Dubernard fut nommé médecin de l'hospice civil, place dans l'exercice de laquelle il se fit remarquer, non-seulement par ses talens, mais encore par ses soins et sa bienveillance envers les malades. L'estime universelle qu'il s'était acquise, le fit élever aux honneurs du capitoulat en 1782. Il prouva qu'on ne s'était point trompé dans ce choix; l'équité, la bienfaisance et l'amour du bien public marquèrent tous les pas de son administration.

A peine venait-il d'être chargé de l'enseignement de la botanique, que l'Académie lui confia son jardin, et lui permit d'y faire ses démonstrations. Il en eut bientôt augmenté les richesses, et peu de temps après la Compagnie voulut le compter au nombre de ses membres. Il y fut appelé en 1761, et prit une part active à ses travaux jusqu'au moment où il eut la douleur de la voir disperser par l'orage révolutionnaire, dans un âge où il ne pouvait guère espérer d'assister à son rétablissement. Cependant, lors de sa restauration, la Compagnie eut le bonheur de le voir rentrer dans son sein comme associé libre. L'année précédente, il avait été nommé professeur de clinique interne à l'école de médecine.

Parvenu à l'âge de 82 ans, ce vieillard vénérable jouissait encore de toute la force de son jugement, et d'une vigueur qui lui permettait de faire ses leçons de clinique à l'hospice, et de visiter les nombreux malades qui réclamaient ses secours. Il termina son utile carrière le 3 novembre 1809.

Le nom de M. Dubernard n'a pas cessé de figurer sur la liste académique. Dans l'année qui suivit sa mort, un de ses fils, qui suit la même carrière, fut appelé par nos suffrages à remplir une place d'associé ordinaire.

M. le baron DE LAPEYROUSE a prononcé l'éloge de M. Dubernard, dans la séance publique du 26 août 1811. M. Lafont, notre confrère, lui a

aussi payé un tribut d'estime au nom de l'école de médecine (1).

L'année suivante, l'Académie perdit son secrétaire perpétuel.

M. MARTIN (Roger) était né en 1741, au village d'Estadens, près d'Aspet. Après avoir fait ses premières études à Saint-Gaudens, il vint les terminer à Toulouse par son cours de philosophie; ce fut d'une manière si brillante, que ses camarades le regardaient comme un second maître, et qu'il emporta tout d'une voix le prix d'une thèse générale de métaphysique, fondé à cette époque par M. de Brienne. M. MARTIN (Roger).

Ce prélat, voulant récompenser un mérite si extraordinaire, confia à M. Martin, qui n'avait pas encore vingt ans, une chaire de philosophie au collége royal. Le nouveau professeur, nourri de la lecture de Bacon, de Clarke et de Locke, ne put s'astreindre aux subtilités de l'ancienne école; il leur substitua des définitions claires et des raisonnemens solides, et se livra à une étude approfondie des mathématiques et de la physique. Ses succès dans la première de ces sciences furent marqués par un ouvrage qui mérita le suffrage de d'Alembert, et qui a été réimprimé (2), et il

(1) Cet éloge est imprimé dans la Séance publique et extraordinaire de l'École de médecine et de chirurgie de Toulouse, du 9 août 1810.

(2) Élémens de mathématiques, nouvelle édition. Paris, Firmin Didot, an x, 1 vol. in-8.°

parvint à communiquer le goût de la seconde à M. de Brienne, qu'il décida à établir à grands frais un cabinet de physique expérimentale à Toulouse. M. Martin quitta alors sa chaire de philosophie pour professer la physique dans ce nouvel établissement. Il porta dans ses cours l'ardeur et la clarté qui le caractérisaient; aussi furent-ils suivis avec autant d'empressement que de fruit, et, grâces à ses soins, le goût d'une physique fondée sur les principes rigoureux de l'expérience et du calcul, se répandit parmi les nombreux élèves qui venaient chercher l'instruction dans cette cité.

Une révolution qui bouleversait tout vint le détourner de ses paisibles travaux; il en avait embrassé les principes avec la modération d'un homme de bien, et exerça même quelque temps les fonctions paternelles de juge de paix; mais après la fatale révolution du 31 mai 1793, à laquelle il avait tenté de s'opposer, cette modération lui fut reprochée comme un crime, et sa perte fut résolue. Obligé de fuir pour se soustraire à une mort inévitable, il se retira dans un village écarté, où, à l'aide d'un faux nom et de la qualification de marchand de bestiaux qu'il avait prise, il eut le bonheur de vivre inconnu jusqu'à la chute de Robespierre. Il reparut alors, et fut, quelque temps après, élevé au poste de procureur général syndic, alors le plus important du département: il montra dans l'exercice de ces fonctions un esprit d'équité et de modération, chercha à prévenir les

excès de la réaction, et parvint à sauver la tête de ceux même qui avaient demandé la sienne avec acharnement : vengeance digne d'une âme telle que la sienne, et dont il se rappelait toujours le souvenir avec délices.

En 1795, M. Martin fut élu par le département de la Haute-Garonne membre du nouveau corps législatif, et classé par le sort dans le conseil des cinq cents. Il y fit quelques rapports sur les contributions, et d'autres sur l'instruction publique, qui lui valurent l'estime des savans de la capitale. Ses fonctions étant expirées en 1799, il fut, peu de temps après, appelé par le sénat à faire partie du corps législatif, organisé en vertu de la constitution de l'an 8. Il en sortit définitivement en 1803, par l'effet du renouvellement quinquennal, et revint chercher à Toulouse des occupations plus analogues à ses goûts, en reprenant les fonctions de professeur de physique qu'il remplit avec toute l'ardeur d'un jeune homme, en se tenant toujours au courant des progrès de la science. Il mourut le 18 mai 1811, à l'âge de 70 ans, et comptant 50 années de professorat.

M. Martin était l'un des plus anciens membres de l'Académie; lorsqu'il y fut admis, il portait l'habit ecclésiastique, et se trouve même inscrit sur les anciennes listes sous le nom d'Abbé Martin, mais il n'était point engagé dans les ordres. A la restauration de l'Académie, il en fut nommé secrétaire perpétuel. On trouve dans le recueil de nos travaux plusieurs mémoires de lui, parmi les-

quels il en est deux sur les principes du calcul différentiel.

M. Cazaux a prononcé son éloge, dans la séance publique du 29 avril 1813.

M. Lafont. La première victime que moissonna la mort, parmi les nouveaux Académiciens, fut M. Lafont (Anne). Né à Fos, diocèse de Comminges, aujourd'hui département de la Haute-Garonne, il se destina de bonne heure à l'exercice de la médecine. Après avoir fait d'excellentes études à Toulouse, il fut prendre le grade de docteur à Montpellier; de là il se rendit dans la capitale, où, par un assez long séjour, il acheva de se perfectionner dans la théorie de son art. Parmi les villes où il pouvait s'établir pour se livrer à la pratique, il choisit celle de Toulouse, et ne tarda pas à s'y faire remarquer par ses succès, qui l'enhardirent, très-jeune encore, à disputer une chaire vacante à l'école de médecine. S'il ne fut pas assez heureux dans cette lice pour l'emporter sur des concurrens, hommes du premier mérite et beaucoup plus anciens que lui dans l'exercice de leur profession, il sut du moins balancer les suffrages, et retira de cet essai une gloire qui mit le sceau à sa réputation.

A une théorie profonde de la médecine, à une pratique éclairée, M. Lafont joignait de vastes connaissances; la physique, la chimie, les mathématiques même lui étaient familières; aussi, à l'organisation des écoles centrales, fut-il nommé

professeur adjoint de physique et de chimie, et remplit-il avec distinction les fonctions de professeur de physique, pendant toute la durée des fonctions législatives de M. Roger Martin. Lors de l'organisation de l'école de médecine, il fut appelé à la chaire de physiologie et d'hygiène, qu'il occupa jusqu'à sa mort d'une manière très-remarquable.

M. Lafont avait embrassé, avec le plus vif enthousiasme, les espérances de bonheur que la révolution semblait promettre à la France; mais il en détesta toujours les excès. Plus tard, il vit avec une sorte d'horreur un guerrier dont il avait admiré les exploits s'emparer du trône. Ses sentimens, déposés dans le secret d'une correspondance amicale que le hasard fit tomber, en 1813, entre les mains des autorités, lui attirèrent de leur part des reproches et même des menaces, qui affectèrent vivement notre malheureux confrère, qui déjà touchait à la vieillesse. Ce fut inutilement que les soins assidus et éclairés de ses confrères le firent échapper à la maladie grave qu'il essuya à cette époque; le coup était porté : l'esprit vif, l'imagination enjouée de M. Lafont avaient fait place à une humeur sombre et inquiète, et depuis ce moment il ne fit plus que languir jusqu'à sa mort, arrivée le 17 mai 1814.

Entièrement absorbé par la pratique de son art, et par l'ardeur qu'il mettait à suivre les progrès des sciences qu'il aimait, M. Lafont écrivait peu, mais sa manière d'apprécier les mémoires

lus dans nos séances, prouvaient la profondeur et la variété de ses connaissances. Nous ne connaissons de lui qu'un mémoire sur la chaleur animale, dont il a été question dans cette notice, et une topographie médicale de Toulouse.

M. Ducasse a prononcé son éloge dans la séance publique du 24 août 1823.

L'année 1816 nous enleva encore deux de nos vétérans.

M. Brun. Le premier fut M. Brun (Jacques-Claude), doyen de l'Académie.

Il était né à Montpellier, et trouvant dans sa ville natale tous les secours nécessaires pour approfondir les sciences médicales, vers lesquelles son goût se dirigeait, il y fit d'excellentes études, et obtint le titre de maître ès arts et en chirurgie. Il vint ensuite exercer sa profession à Toulouse, où il ne tarda pas à se faire connaître d'une manière si avantageuse, que les portes de l'Académie s'ouvrirent pour lui. Il occupa même pendant quelque temps une chaire d'anatomie à l'école royale de chirurgie. Il dut la quitter d'assez bonne heure, puisque, dans la liste académique de 1782, il est déjà qualifié d'ancien professeur.

M. Brun prenait le plus vif intérêt à tout ce qui concerne la chirurgie, et s'occupa beaucoup d'une question qui, vers 1780, partageait les hommes de l'art. Il s'agissait de la formation des os nouveaux autour des os morts, que David, célèbre chirurgien de Rouen, soutenait dans son

ouvrage sur la nécrose. M. Brun ne voulut point reconnaître cette formation, et dans plusieurs mémoires *sur la prétendue régénération des os*, combattit l'opinion de David avec beaucoup de véhémence. Notre confrère avait de la vivacité dans les idées et de la causticité dans l'esprit; mais il manquait, dans la discussion, il faut bien l'avouer, de cette modération et de cette mesure qui ajoutent au mérite de celui qui a raison, et qui excusent celui qui, en dernière analyse, a le malheur d'avoir eu tort. Ce caractère occasionna à M. Brun des démêlés assez vifs avec plusieurs de ses confrères, et même avec l'Académie.

Cependant ces petites altercations n'altérèrent point l'estime que l'on portait aux talens et aux qualités morales de M. Brun; aussi, au rétablissement de l'Académie, en 1807, fut-il placé le premier sur la liste, en tête des associés libres. Malheureusement à cette époque il était déjà presque octogénaire, et avait même depuis quelque temps totalement abandonné l'exercice de sa profession, de sorte que nous ne pûmes profiter du fruit de ses lumières.

M. Brun est mort le 25 mars 1816.

M. l'abbé LEGRIS.

La seconde perte fut celle de M. l'abbé LEGRIS (Nicolas-Antoine). On n'a pu se procurer des renseignemens sur sa famille; on sait seulement que, né à Paris vers 1740, il y reçut l'ordre de la prêtrise, et qu'il était conférencier de philosophie dans l'un des séminaires de Paris, lorsque M. de

Brienne le nomma à la place de professeur de philosophie au collége royal de Toulouse, sur la réputation qu'il avait déjà acquise et le témoignage de ses chefs. La bonne méthode du nouveau professeur, son zèle, et le nombre d'excellens élèves qu'il forma, justifièrent le choix de M. de Brienne, qui, juste appréciateur du mérite, lui confia la place de principal du collége. Dans l'exercice de ses nouvelles fonctions, M. Legris développa les qualités de l'administrateur, et sut diriger et surveiller les études avec autant de succès qu'il en avait eu comme professeur.

Cependant ces occupations assidues minant peu à peu sa santé, lui firent vivement sentir le besoin du repos. Il se décida à quitter la place de principal, et M. de Brienne ne voulant pas que de si honorables travaux restassent sans récompense, lui conféra une prébende dans le chapitre de l'église métropolitaine Saint-Étienne.

Cette retraite semblait promettre à M. Legris une vieillesse tranquille, qu'il se proposait de consacrer à la culture des sciences et des lettres; mais le sort en avait décidé autrement. Un orage terrible vint fondre sur les hommes comme sur les institutions, et la persécution s'étant particulièrement appesantie sur les prêtres à qui leur conscience n'avait pas permis de se soumettre au serment qu'on exigeait d'eux, M. Legris fut obligé de se soustraire à une mort infaillible. Lorsqu'il put reparaître sans danger, il se vit obligé de chercher de nouveaux moyens d'existence. Il se dévoua

alors à l'éducation de quelques enfans, que les familles les plus honorables s'empressèrent de mettre sous sa conduite. La confiance publique dont il était investi aurait pu lui permettre de former un grand établissement, utile à sa fortune, et qui aurait pu lui assurer un sort pour l'avenir; mais comme il ne voulait s'en reposer sur personne, il ne reçut qu'un petit nombre d'élèves.

M. Legris avait fait une étude approfondie des sciences exactes, et peu de temps après son arrivée à Toulouse, il fut appelé à l'Académie, et attaché à la section d'astronomie. Il fut assidu aux séances, et lut plusieurs mémoires que nous n'avons pu retrouver. En 1807, il y rentra comme associé libre; mais nous ne jouîmes pas de sa présence autant que nous l'aurions désiré, car son élocution facile, sa conversation instructive et ses manières douces et bienveillantes, le faisaient chérir de tous ceux qui le connaissaient.

M. Legris est mort le 11 mai 1816, à la suite d'une longue et douloureuse maladie, regretté de ses amis, et béni des pauvres, auxquels il a légué le léger fruit de ses économies.

Une des plus grandes pertes que pût éprouver l'Académie fut celle de M. Picot (Philippe), baron de Lapeyrouse, né à Toulouse le 20 octobre 1744, de Jacques Picot de Buissaizon, négociant estimé, ennobli par le capitoulat. M. le baron de Lapeyrouse.

Après des études brillantes, M. Picot fut reçu avocat, et bientôt pourvu d'une charge d'avocat

général à la chambre des eaux et forêts du parlement de Toulouse. L'exactitude et les lumières qu'il déploya dans l'exercice de ses fonctions auraient pu faire croire qu'il suivait sa vocation, et que tous ses momens étaient consacrés à l'étude de la jurisprudence. Il n'en était cependant pas ainsi ; le seul respect pour les volontés d'un père, qui voyait dans la magistrature un moyen de fortune pour son fils, l'avait jeté dans une carrière contraire à ses inclinations : le goût le plus irrésistible l'entraînait, depuis sa plus tendre enfance, vers la contemplation de la nature, et tous les momens qu'un autre aurait employés à de frivoles délassemens étaient consacrés par lui à l'étude de l'histoire naturelle. Le renvoi des parlemens, en 1771, lui laissa la liberté de se livrer à ses goûts favoris, et d'agrandir le champ de ses connaissances ; aussi vit-il avec regret la nécessité de reprendre ses fonctions lors de leur rappel. Heureusement pour la science, le baron de Lapeyrouse, son oncle, lui laissa, en mourant, une fortune assez considérable pour lui permettre de quitter sa charge d'avocat général, et de se livrer tout entier à l'histoire naturelle.

Libre alors, à l'âge de trente ans, de se livrer aux travaux pour lesquels la nature semblait l'avoir formé, il embrassa dans ses vastes recherches toutes les parties de la science de la nature, et s'appliqua particulièrement à explorer les Pyrénées, étudiant à la fois la structure des montagnes, les végétaux qui les recouvrent, et les

animaux qui les habitent. Plusieurs ouvrages qu'il mit au jour lui acquirent une réputation qui n'a cessé de s'accroître. Son traité des mines et des forges du comté de Foix, traduit en plusieurs langues, se répandit en Saxe et en Suède, et fit autorité dans ces terres classiques de la minéralogie.

M. de Lapeyrouse se préparait à faire jouir le public du fruit de ses immenses travaux. Non content d'avoir décrit, avec une scrupuleuse exactitude et une élégante simplicité, les animaux et les plantes des Pyrénées, il les avait fait dessiner sous ses yeux, et allait publier une zoologie et une flore de ces montagnes, dans lesquelles l'élégance du burin devait ajouter un nouveau charme à la vérité des descriptions, lorsqu'arriva cette révolution qui devait jeter tous les Français hors de leur sphère. Les premiers choix populaires se portèrent en général sur des hommes entourés de la considération publique; M. de Lapeyrouse ne fut point oublié; il fut élevé à la présidence de l'administration du district de Toulouse, et développa, dans l'exercice de cet emploi, des talens et des principes de justice qui devinrent plus tard contre lui un motif de proscription. Jeté dans les cachots à une époque fatale, il n'échappa à la mort que par la révolution du 9 thermidor. Rendu alors à la liberté, il fut nommé inspecteur des mines, place analogue à ses goûts et à ses connaissances, mais à laquelle il préféra bientôt la chaire d'histoire naturelle à l'école centrale de

Toulouse. C'est alors qu'il put communiquer à de nombreux élèves, attirés par le charme de son élocution, et la clarté de ses descriptions, l'enthousiasme dont il était pénétré pour la science de la nature, et qu'il en répandit le goût dans sa patrie. En même temps, il publiait les premières livraisons de cette magnifique Flore des Pyrénées, dont les amis de la science et des arts déplorent vivement la discontinuation.

Cependant de nouveaux devoirs vinrent arracher une seconde fois M. de Lapeyrouse aux jouissances paisibles de l'étude. Au retour de l'ordre, il fut appelé à remplir les fonctions de maire, et l'on vit alors ce que peut une volonté ferme unie à de grandes lumières. Il réorganisa entièrement l'administration, dont les véritables principes avaient été oubliés, rétablit les revenus de la ville, lui en créa de nouveaux, dota les hospices dépouillés, enrichit le jardin de botanique, les bibliothèques et le musée, fit établir une école des sciences et des arts, et commença pour la ville un système d'embellissement qui a été suivi par ses successeurs.

Après tant de travaux, il était permis à M. de Lapeyrouse de désirer le repos, qui était pour lui, non l'inactivité, mais la culture des sciences. Il se démit de ses fonctions de maire, et devint professeur d'histoire naturelle à l'école des sciences qu'il avait fait créer, et lors de l'organisation de l'université, il remplit les mêmes fonctions à la faculté des sciences, dont il fut aussi nommé doyen.

Rien ne manquait alors à sa gloire : officier de l'université, chevalier de la légion d'honneur, correspondant de l'Institut, secrétaire perpétuel de notre Académie depuis la mort de M. Roger Martin, mainteneur de celle des Jeux Floraux, associé à une foule d'Académies étrangères, il jouissait, dans une vieillesse vigoureuse, d'un repos que rien désormais ne semblait pouvoir troubler, lorsque les événemens de 1815 l'amenèrent à la chambre des représentans, où le désir de faire le bien dans des circonstances difficiles lui fit accepter une place.

M. de Lapeyrouse est mort le 18 octobre 1818, laissant une réputation européenne. Il était l'un des membres les plus anciens de l'Académie, où son nom se conserve; huit ans avant sa mort, il avait eu le plaisir de voir l'un de ses fils, qui a hérité des goûts de son père, appelé à siéger parmi nous. M. Du Mège a acquitté la dette de l'Académie à son égard, dans la séance publique du 31 août 1819 (1). M. Decampe lui a payé un pareil tribut au nom de l'Académie des Jeux Floraux (2).

L'année suivante vit disparaître un homme également célèbre, mais dans un genre différent.

M. Vidal (Jean) était né à Mirepoix, le 30 mars 1747, de parens pauvres mais honnêtes. Un M. Vidal.

(1) Notice sur la vie et les écrits de M. Philippe Picot, baron de Lapeyrouse. Toulouse, 1822, in-8.°

(2) Recueil de l'Académie des Jeux Floraux, année 1819.

de ses oncles, bénéficier au chapitre de cette ville, soigna sa première éducation. Un autre oncle, qui habitait Toulouse, où il était également bénéficier, l'attira près de lui et lui fit faire ses études. Dès que le jeune Vidal sut ce que c'était que l'astronomie, il prit pour cette science une passion telle, que, dépourvu des moyens de se procurer des instrumens, il en construisit lui-même d'après les descriptions qu'il en trouvait dans les livres. De tels instrumens devaient sans doute être bien imparfaits, mais ce zèle annonçait ce que M. Vidal devait être un jour; il lui valut l'amitié de Garipuy, qui l'admit à partager ses travaux : ils observèrent ensemble la comète de 1769. Enfin, M. de Bonrepos, ancien procureur général au parlement de Toulouse, consacrant ses loisirs à l'étude de l'astronomie, fit construire, dans une des tours du château dont il portait le nom, un observatoire qu'il pourvut des meilleurs instrumens; mais ne pouvant se livrer entièrement aux observations, il en confia la direction à M. Vidal, dont la réputation croissait de jour en jour. Le digne descendant de Riquet fut si satisfait de son astronome, qu'en descendant dans la tombe il lui laissa une pension viagère de deux mille livres, et la propriété de ces instrumens. M. Vidal les fit transporter à Mirepoix, où il établit, dans sa maison, un observatoire qu'il a rendu célèbre, et qui devint l'objet de ses plus chères affections. Il s'en sépara cependant pendant quelques années; l'observatoire de Toulouse, abandonné pendant la

revolution, étant sorti de ses ruines, M. Vidal en fut nommé directeur, et chargé en même temps d'y professer l'astronomie; mais des affaires de famille, et sur-tout l'amour de sa patrie et de son observatoire, le ramenèrent à Mirepoix, où il résida jusqu'à sa mort.

On a dit que l'histoire des gens de lettres était toute dans leurs ouvrages; celle de M. Vidal est dans ses observations : elles sont immenses. On lui doit entr'autres un catalogue de 888 étoiles australes, visibles à Mirepoix sans l'être à Paris, et inconnues avant lui. « Ce catalogue n'indique » que des étoiles, depuis la cinquième jusqu'à la » septième grandeur inclusivement, qui toutes » ont été observées jusqu'à trois fois, toutes ré- » duites à un lieu moyen, ayant égard à l'effet » de la réfraction, de l'aberration de la lumière, » et de l'axe de la terre. La position de toutes » ces étoiles fut ramenée à une époque commune » (celle du 30 décembre 1798), après y avoir ap- » pliqué l'équation de la précession des équinoxes. » Pour rendre son travail plus parfait, M. Vidal » voulut corriger les tables de réfraction dont on » s'est servi jusqu'ici, et le résultat de son travail, » le plus délicat possible en ce genre, lui fit » trouver qu'à 2° 15′ de hauteur, la réfraction est » de 15′ 37″; qu'à 4° 45′ elle est de 9′ 41″; à 8° » de 6′ 18″, et à 10° 15′ de 5′ 2″ (1). »

(1) Biographie toulousaine, article VIDAL, rédigé par M. Du Mège.

Ses travaux sur Mercure lui méritent une place à part dans l'histoire de l'astronomie. On sait combien cette planète est difficile à observer, parce qu'elle est presque toujours plongée dans les rayons du soleil. M. Vidal s'était fait une méthode particulière pour ses observations (1); elles lui attirèrent l'admiration de Lalande, qui remarque, dans la connaissance des temps, que l'astronome de Mirepoix a fait à lui seul plus d'observations de Mercure que tous les astronomes de l'univers ensemble. Le même Lalande lui avait aussi donné le surnom de *Trismégiste*.

A tous ces travaux il faut joindre ceux qu'il avait faits sur l'aimant, et dont nous avons parlé dans l'examen des mémoires de physique.

M. Vidal était tout entier à ses observations; ses goûts l'éloignaient de la société; il ne se livrait à aucune espèce de plaisir : le seul délassement qu'il se permît était la musique, dans laquelle il était fort versé. Quand il se sentait trop fatigué par le travail, il prenait son violon, et jouait de cet instrument pour lui seul, jusqu'à ce qu'il se sentît en état de reprendre le travail dont il était

---

(1) Cette manière d'observer exigeait le concours de deux personnes. Pendant le séjour de M. Vidal à Toulouse, il se faisait aider par feu M. Castex, mécanicien habile. Lorsqu'il se fut retiré à Mirepoix, il eut le bonheur de rencontrer, dans son ami M. l'abbé de Vidalat-Tornier, homme aussi recommandable par son instruction que par ses qualités sociales, un amateur d'astronomie qui se fit un plaisir de lui rendre le même service, et de coopérer à toutes ses observations.

occupé. Minutieux et irritable comme tous les hommes qui vivent dans la solitude, il était cependant bon et prompt à obliger, lorsqu'il en trouvait l'occasion.

Il ne manquait à celui qui avait consacré sa vie entière à l'astronomie que d'en être le martyr. Quoique avancé en âge et souffrant depuis quelque temps, il voulut suivre la marche d'une comète qui venait de paraître. On eut beau l'engager à prendre du repos, il n'écouta rien, et le 2 janvier 1819, étant au bout de sa lunette à observer, par un temps glacial, la comète qui était sur l'horizon, il tomba sans connaissance, frappé d'une apoplexie foudroyante. Les gens de l'art, appelés sur-le-champ, le trouvèrent sans vie.

M. Vidal était correspondant de l'ancienne Académie. En 1807, il y fut appelé comme associé ordinaire ; mais lorsqu'il abandonna Toulouse pour retourner à Mirepoix, il donna sa démission, et fut replacé sur la liste des correspondans. Il était depuis long-temps correspondant de l'Institut.

Deux ans après, nous perdîmes M. LAUPIES (Pierre), né à Toulouse en 1746. Pour suivre les intentions de son père, procureur au parlement, il se fit recevoir avocat, mais ses goûts l'appelaient vers des travaux d'un genre différent. Dès sa plus tendre jeunesse il avait eu un goût décidé pour les études sérieuses, et il n'accordait pas un moment à la dissipation si naturelle à son âge. Il ne M. LAUPIES.

pouvait passer devant un chantier ou un édifice en construction sans y porter un coup d'œil scrutateur, et chercher à pénétrer la raison des travaux qu'il voyait faire; et lorsqu'il ne pouvait y parvenir de lui-même, ses questions aux ouvriers prouvaient qu'il savait déjà où résidait le point de la difficulté. Son assiduité fut remarquée par l'habile ingénieur Garipuy qui interrogea le jeune homme, reconnut son mérite, et engagea son père à lui permettre de suivre la carrière vers laquelle l'entraînait son goût et la nature de son talent.

Ce fut sous les auspices de cet habile maître, qui, s'attachant à lui de plus en plus, finit par l'admettre dans son intimité, que le jeune Laupies apprit, en le pratiquant, l'art des constructions de toute espèce. M. de Brienne, qui avait conçu les projets les plus vastes pour l'embellissement de la ville de Toulouse, sentant le besoin de s'entourer de bons ingénieurs, donna à M. Laupies la place d'inspecteur des travaux de la sénéchaussée de Toulouse, qu'il occupa successivement sous les deux MM. de Saget. A la mort du dernier de ces deux frères, il occupa la première place, et lorsque la révolution, amenant une nouvelle division territoriale, eut mis fin à l'existence des provinces, il fut nommé ingénieur en chef du département de la Haute-Garonne.

Timide, réservé, aimant la solitude, et tout entier aux travaux de sa place et à l'éducation de ses enfans, il ne connut pas d'ennemis, et

jouit du bonheur bien rare de traverser paisiblement les temps orageux de la révolution. En 1807, il fut compris dans le noyau de la nouvelle Académie, et bientôt nommé associé libre; mais, quoique ce titre le dispensât des devoirs que nous imposons à nos membres, il ne se montra pas moins assidu à nos séances, qu'il remplit quelquefois par d'utiles lectures.

Cependant, les infirmités de la vieillesse s'appesantissaient sur lui, et, en 1813, il fut admis à la retraite, qui lui fut accordée dans les termes les plus honorables et proportionnés à la longueur de ses services; mais le repos fut plus préjudiciable à sa santé qu'un travail actif auquel il était rompu depuis long-temps; son caractère sérieux dégénéra en une mélancolie profonde, augmentée par des peines et des chagrins de toute espèce, et il cessa de vivre le 16 janvier 1820, regretté de tous ceux qui l'avaient connu.

Jamais peut-être carrière aussi longue n'a été aussi complètement, aussi utilement remplie; le nom de M. Laupies se lie à toutes les constructions exécutées, à tous les projets formés dans cette contrée pendant un demi-siècle; ainsi il avait concouru à la construction des quais, du cours Dillon, du canal Saint-Pierre, et à la plantation des belles avenues du faubourg Saint-Cyprien, qu'il ne s'attendait guère à voir dans sa vieillesse devenir victimes des ravages de la guerre. Parmi les vastes projets que son imagination, toujours ardente pour le bien public, lui avait fait

enfanter, nous avons mentionné dans cette notice ceux qui avaient pour objet d'amener les eaux de l'Ariége à Toulouse. Il avait aussi démontré la possibilité de mettre Toulouse et Bayonne en communication par un canal de navigation, dont il avait fixé le point de partage sur le plateau de Lannemezan, où une dérivation de la Neste lui aurait fourni l'eau nécessaire aux deux branches de son canal. Celle qui eût été dirigée vers la Garonne aurait rejoint ce fleuve à Muret, en descendant le cours de la Louge.

Tant de travaux, et les soins journaliers et minutieux qu'il était obligé de donner à l'entretien et à la réparation des routes, lui laissaient encore des momens de loisir qu'il consacrait à la culture des sciences.

M. d'Aubuisson, secrétaire perpétuel, a prononcé l'éloge de M. Laupies dans la séance publique du 26 août 1820.

M. le Ch.er d'Aubuisson.

La dernière perte que nous ayons eu à déplorer nous a été d'autant plus sensible, que l'accident funeste qui l'a causée nous a enlevé M. le chevalier d'Aubuisson, dans un âge où il pouvait encore nous rendre de nombreux services (1).

M. le chevalier d'Aubuisson de Voisins (Jean-Pierre-Marguerite), était né à Toulouse en mai

(1) Il s'est noyé en se baignant dans la Garonne, le 23 juin 1822.

1770, d'une famille ancienne et considérée. Il venait d'être admis en qualité d'élève dans le corps royal de l'artillerie, lorsqu'il courut se ranger sous les drapeaux des Princes frères du Roi, sur les bords du Rhin; il fit alors la campagne de 1792, et passa ensuite à l'armée de Condé, dans laquelle il servit activement jusqu'à l'époque où elle fut licenciée.

Rentré en France après la révolution du 18 brumaire, il se consacra entièrement à l'étude des sciences exactes, dont il n'avait jamais cessé de s'occuper par goût dans ses campagnes les plus pénibles. Choisi pour professer les mathématiques au lycée de Marseille, il employa tous les momens de loisir que lui laissaient l'exercice de ses fonctions à l'étude de l'astronomie théorique et pratique. Ses nombreux travaux en ce genre lui valurent l'estime et l'amitié de plusieurs hommes célèbres, au nombre desquels étaient M. Delambre, M. le baron de Zach, et M. Vidal. Plus tard, sur la proposition du bureau des longitudes, il fut nommé directeur de l'observatoire de Toulouse, à l'époque où M. Vidal se retira à Mirepoix, et chargé en même temps de professer les mathématiques appliquées à la faculté des sciences.

En l'appelant dans notre sein, nous nous donnâmes un confrère des plus zélés. Non content de payer le tribut annuel que nos réglemens imposent à tous nos membres, il nous entretenait fréquemment de ses observations, tant astronomiques que météorologiques, et de ses méditations

sur tous les objets qui ont rapport à l'astronomie; et il était toujours prêt à se livrer avec zèle à tous les travaux qui pouvaient être de quelque utilité à l'Académie.

M. le chevalier d'Aubuisson était un homme d'une grande simplicité de mœurs, sévère pour lui-même et indulgent pour les autres, d'une piété douce et d'un dévouement sans bornes à la dynastie légitime. Il était chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis.

M. Carney s'est rendu l'interprète des regrets de l'Académie à son égard, dans la séance publique du 22 août 1822.

Membres morts avant le rétablissement de l'Académie.

Après avoir extrait des éloges des membres que nous avons vu disparaître de notre sein, les traits qui nous ont paru les plus propres à faire apprécier leur mérite et leurs vertus, nous aurions voulu consacrer également quelques lignes à la mémoire de ceux des membres de l'ancienne Académie, qui, n'ayant pas eu le bonheur de voir son rétablissement, n'ont pas reçu les honneurs d'un éloge public; mais n'ayant pu nous procurer encore tous les renseignemens qui nous étaient nécessaires, nous ne nous acquitterons pour le moment de ce devoir qu'envers quelques-uns d'entr'eux.

M. Darquier.

M. Darquier (Antoine) (1) naquit à Toulouse,

---

(1) Et non Augustin, comme le disent par erreur les Biographies qui ont parlé de cet astronome.

le 23 novembre 1718, d'une famille honorable de cette ville. Son grand père avait été capitoul, et son père était receveur général du clergé dans le midi de la France.

Le jeune Darquier reçut sa première éducation dans la maison paternelle. Une nuit, son précepteur étant entré par hasard dans la chambre de son élève, fut étonné au dernier point de ne pas le trouver dans son lit. Effrayé, il donne l'alarme; en un moment, maîtres et domestiques sont sur pied; mais quoique la porte de la maison fût fermée, toutes les recherches sont infructueuses; enfin, aux premières lueurs du crépuscule, on aperçut l'enfant sur un toit, appuyé contre une cheminée, et absorbé dans la contemplation des astres. Il avoua que depuis un mois il quittait son lit toutes les nuits, et grimpait sur les toits par une lucarne pour observer les étoiles. Une vocation si vive et si décidée, dans un âge si tendre, ne pouvait être contrariée; et le père de M. Darquier l'envoya au collége des Jésuites à Paris, où il s'adonna particulièrement à l'étude de la physique et de l'astronomie.

De retour dans sa patrie, il fut obligé de travailler dans les bureaux de son père, qui voulait l'avoir pour successeur dans son emploi; mais il consacrait à l'étude des sciences tous les momens de loisir qui lui étaient accordés, et bientôt elles n'eurent plus de mystères pour lui. Cependant les connaissances théoriques ne le satisfaisaient pas entièrement, et il se sentait entraîné vers les

observations astronomiques par un charme irrésistible; mais il fallait monter un observatoire, et il craignait un refus de la part de son père. Un voyage de quatre mois, qu'entreprit celui-ci, offrit au fils une tentation à laquelle il ne put résister. Le père, à son retour, est étonné de ne pas trouver son fils dans son bureau. Il est obligé de l'aller chercher dans une vieille tour qui faisait partie de sa maison, et qui, pendant son absence, s'était transformée en un observatoire déjà garni d'instrumens précieux.

C'est dans cet observatoire improvisé que M. Darquier a fait, presque sans interruption, pendant 64 ans, des observations précieuses, et consultées encore avec fruit par les astronomes. On distingue sur-tout celles de Mercure, de l'anneau de Saturne, des satellites de Jupiter, etc.

Dès l'âge de trente ans, M. Darquier était connu et estimé des premiers astronomes de l'Europe, et dans le cours de sa longue carrière il entretint une correspondance suivie avec les hommes que dominait, comme lui, la passion de l'astronomie, Cassini, la Condamine, Lacaille, Messier, Méchain, Delambre, Lalande, Maskeline, Bode, Don Juan d'Ulloa, Piazzi, etc.

Il fut de bonne heure nommé correspondant de l'Académie des sciences; depuis il l'a été de l'Institut.

Non content d'observer lui-même avec une rare exactitude, il avait des calculateurs à ses gages,

et formait des élèves, dont plusieurs se sont fait depuis une réputation, entr'autres M. Duc-la-Chapelle, de Montauban.

M. Darquier était receveur des impositions de la généralité d'Auch, et receveur provincial du clergé. Sa facilité pour le travail lui permettait de suffire aux devoirs de sa place, et à ses travaux de prédilection.

La révolution le priva de ses emplois, lui enleva une partie de sa fortune personnelle, et lui fit courir des dangers de plus d'une espèce. Une correspondance avec Méchain, alors en Catalogne occupé à la mesure d'un arc du méridien, correspondance dans laquelle il était question de chiffres, de signaux, de feux à allumer sur des montagnes, étant tombée entre les mains du comité révolutionnaire, on crut avoir saisi une conspiration flagrante, et l'existence de M. Darquier fut un instant menacée. Ce ne fut pas sans peine qu'un ancien ami de notre astronome vint à bout, sinon de faire comprendre, au moins de persuader aux membres du comité que ce travail était utile à la république.

Ainsi maltraité par la révolution, M. Darquier ne pouvait l'aimer, et il poussait cette aversion au point, que lorsque Lalande lui demanda, au nom du comité d'instruction publique, la suite de ses observations pour les faire imprimer aux frais du Gouvernement, il ne consentit à les livrer que sous la condition expresse qu'elles conserveraient la date du calendrier grégorien, aimant mieux les

brûler que si elles portaient la marque du calendrier républicain sans-culottisé.

On doit à cet astronome illustre une *Uranographie*, 1771, in-16, et des *Lettres sur l'astronomie pratique*, 1786, in-8.° Ses *Observations astronomiques* ont été publiées en 2 vol. in-4.° La suite a paru dans les Mémoires de l'Académie de Toulouse et l'Histoire céleste française de Lalande. On lui doit aussi la traduction des *Élémens de géométrie* de Simpson, 1756, in-8.°, et des *Lettres cosmologiques sur la construction de l'univers*, de Lambert, 1801.

M. Darquier est mort dans sa terre de Beaumont-de-Lezat, le 18 janvier 1802.

M. Viguerie. M. Viguerie (Jean) naquit en 1746, dans la vallée d'Aure, au village d'Hechettes, aujourd'hui département des Hautes-Pyrénées. Dans cette contrée reculée, les études étaient à peu près inconnues; aussi, à l'âge de treize ans, le jeune Viguerie n'en avait fait d'aucune espèce. A cette époque, son génie se développa; il travailla avec opiniâtreté, et son goût se portant vers la chirurgie, il se rendit à Montpellier, où il étudia et pratiqua son art pendant dix ans. Les plus célèbres chirurgiens de cette ville ayant apprécié la sagacité de son jugement, et l'adresse avec laquelle il maniait les instrumens dans les cas les plus difficiles, lui accordèrent leur estime et leur amitié. « C'est à lui, dit l'auteur de son éloge, que » l'école de chirurgie de Montpellier doit la pre-

» mière idée d'une école pratique ; il en fut le » créateur, et il en jeta les premiers fondemens : » belle et salutaire institution, qui est devenue la » pépinière de ces chirurgiens instruits qui sont » l'honneur de cette école, et les bienfaiteurs de » la société, à qui ils rendent de si importans » services. »

M. Viguerie sentant la nécessité de se faire un établissement fixe, disputa la place de chirurgien en chef de l'hospice civil d'Aix. Il ne put l'emporter ; mais ce concours ne lui fut pas inutile, il lui valut les éloges les plus flatteurs de la part des juges, et l'avantage immense de vaincre une timidité extraordinaire. Il en recueillit bientôt le fruit, lorsqu'en 1776 un concours fut ouvert pour la place de chirurgien en chef de l'Hôtel-Dieu Saint-Jacques de Toulouse. Au milieu de nombreux rivaux d'une réputation déjà faite et d'un grand mérite, auquel l'un d'eux joignait de hautes protections, « M. Viguerie, dit encore son panégyriste, paraît inopinément au milieu de cette » effervescence : sans parens, sans amis, sans » patrons, inconnu à tout le monde, étranger à » toutes ces agitations, il ne peut leur opposer » que son talent et son savoir. Il étonne ses juges, » déconcerte ses rivaux ; il se montre supérieur à » lui-même, et d'une main assurée il leur arrache » la palme jusqu'alors incertaine. » Il fut nommé chirurgien en chef, le 20 juillet 1776. Les soins qu'il donna aux militaires, qui étaient alors traités à l'hôpital Saint-Jacques, lui valurent, en 1782,

d'être nommé, par le Roi, chirurgien militaire L'année précédente, il avait été élu membre de l'Académie.

Tous les mémoires qu'il a composés sont remarquables par des vues nouvelles. Ceux qui ont pour objet les fractures compliquées des extrémités, lui valurent, en 1783, le prix d'émulation de l'Académie royale de chirurgie de Paris. Le premier, il fit connaître la nature et le traitement des hydrocèles congénitales; il inventa une nouvelle manière de faire l'opération de la fistule lacrymale, et sa méthode a été depuis généralement adoptée. C'est lui qui a mis hors de doute la réductibilité du sac herniaire. On lui doit l'usage du vin miellé dans le traitement des plaies et des ulcères; et c'est lui qui, le premier, à Toulouse, a employé la sonde de gomme élastique, enfoncée dans le larynx pour prévenir la suffocation imminente dans les angines violentes.

Ses travaux sur la nécrose lui firent aussi le plus grand honneur; il trouva des moyens plus doux et moins effrayans que ceux qu'employait David, chirurgien de Rouen, pour extraire des os nouveaux qui s'étaient formés autour des anciens, les séquestres de ces derniers. Le mémoire dans lequel il détaille les opérations qu'il avait pratiquées, est inséré dans le 3.me volume des Mémoires de l'anciénne Académie.

Nous ne pouvons, dans une simple notice, rapporter tous les travaux de cet Académicien. A de grands talens, il joignait une probité anti-

que, des mœurs douces, et une vivacité d'imagination remarquable. Il fut enlevé par une fluxion de poitrine, le 28 janvier 1802. Ce fut l'une des grandes pertes que l'Académie eut à déplorer, lorsqu'elle reprit le cours de ses travaux cinq ans après. Mais le nom de M. Viguerie n'a pas cessé de figurer sur notre liste; un fils, déjà célèbre à cette époque, malgré sa jeunesse, l'a fait revivre à nos yeux.

C'est le seul des membres morts pendant la dispersion de l'Académie dont on ait publiquement honoré la mémoire, M. le baron de Lapeyrouse, secrétaire perpétuel, ayant, par un exemple qui mériterait d'être suivi, prononcé son éloge, le 29 avril 1813 (1).

M. Lahens (Etienne), né à Plaisance, petite ville d'Armagnac, comprise aujourd'hui dans le département du Gers, fut, jeune encore, envoyé à Tarbes pour y faire ses études en pharmacie. De là, il se rendit à Paris dans le dessein de se perfectionner dans son art, et tels furent ses progrès, qu'au bout de peu de temps il fut jugé digne d'être chargé de la préparation des médicamens destinés aux embarcations de la Compagnie des Indes, emploi qu'il exerça pendant dix ans sous la direction d'Etienne Sage, pharmacien privilégié de l'artillerie de France. Ce savant ayant M. Lahens.

(1) Notice historique sur Jean Viguerie. Toulouse, Bellegarrigue, 1813, in-8.°

reconnu que les qualités morales du jeune homme égalaient son savoir, n'hésita point à lui confier le bonheur de sa fille. C'est à cette alliance que la ville de Toulouse dut l'avantage de posséder M. Lahens.

Antoine Sage, frère d'Etienne, exerçait alors dans cette ville la pharmacie avec distinction, et cultivait avec la même ardeur la chimie, la botanique et la médecine. Plein de zèle pour l'avancement des sciences, il avait le premier conçu l'idée de l'établissement d'une Académie à Toulouse, et nous le comptons au nombre des trois fondateurs de notre société. Ne pouvant plus suffire sur ses vieux jours à la multitude de ses occupations, il sentit la nécessité de s'adjoindre un collaborateur éclairé et capable de le remplacer. Dans cette idée, il engagea son neveu à venir le joindre, et l'associa à son commerce et à ses travaux.

M. Lahens s'attira bientôt la confiance et l'estime publique; et lorsque l'Académie eut perdu M. Sage, elle crut rendre hommage à sa mémoire, en le remplaçant par le successeur qu'il s'était donné lui-même. Le nouvel Académicien fit voir combien il était digne de cette préférence, en prenant une part active aux travaux de la compagnie, et en lui communiquant le fruit des recherches auxquelles il se livrait dans son laboratoire.

Quelque recommandable que fût M. Lahens comme savant, il le fut encore plus comme homme de bien. La piété la plus vive et la plus pure

dirigeait toutes ses actions, aussi fut-il bon père, bon époux et charitable à l'excès; il ne se contentait pas de fournir gratuitement des médicamens aux infortunés, mais il les aidait encore de sa bourse, et cela même lorsque les désastreux effets du papier monnaie lui eurent fait perdre une fortune qu'il ne devait qu'à son travail.

Aux occupations toujours croissantes de son établissement, se joignirent celles que lui donnèrent l'intendance de la pharmacie des hôpitaux et des maisons de charité, qu'il remplit pendant vingt ans. Ces devoirs multipliés l'occupèrent tout entier, et l'éloignèrent peu à peu de l'Académie. Il finit même par n'y plus paraître, et telle était sa sévérité sur l'article des devoirs, qu'il donna sa démission malgré les efforts qu'on employa pour le retenir. Mais l'estime et l'amitié des Académiciens le suivirent dans sa retraite, et ils le regardèrent toujours comme leur confrère. Ce motif nous a engagé à ne point le passer sous silence dans cette notice.

Cet homme estimable est mort le 3 novembre 1803, à l'âge de 72 ans. L'Académie a cru se rattacher une seconde fois à M. Sage, en appelant dans son sein M. Magnes, gendre et successeur de M. Lahens.

M. Bennet (Jean-Baptiste) naquit, en 1733, à Rodome, petite ville du pays de Sault, aujourd'hui département de l'Aude, d'une famille bourgeoise considérée dans le pays. Son père ayant M. Bennet.

beaucoup d'enfans, le confia à un oncle, curé de village, qui se chargea de son éducation. L'Eglise de France était alors troublée par de malheureuses querelles. Cet ecclésiastique ayant cru pouvoir opposer quelque résistance à l'évêque d'Aleth, encourut la disgrace du prélat, et fut exilé à Saint-Séver. Le jeune homme n'ayant point voulu se séparer de son père adoptif, le suivit au lieu de son exil, et fit de brillantes études au collége de cette ville tenu par les Bénédictins. Se sentant du goût pour la médecine, il fut étudier à Montpellier, où il obtint le bonnet de docteur. Il vint ensuite se fixer à Toulouse pour y exercer son honorable profession, s'y distingua bientôt, et fut nommé médecin de la paroisse Saint-Etienne. Un concours ayant eu lieu à l'université pour une chaire de philosophie, M. Bennet l'emporta sur ses adversaires. La facilité et l'éloquence avec laquelle il écrivait et parlait la langue latine, lui valurent l'honneur de prononcer, à peu près chaque année, le discours d'ouverture. Ses connaissances dans la médecine, la chimie et les sciences exactes, lui ouvrirent les portes de l'Académie. Tant de succès, et une alliance honorable qui en fut la suite, le fixèrent pour toujours à Toulouse; il y remplit même, dans les momens les plus difficiles, les fonctions d'officier municipal, et s'en acquitta en homme de bien, empêchant tout le mal qu'il pouvait, et rendant des services en s'exposant lui-même aux plus grands dangers.

Lorsque la vieillesse lui fit sentir ses premières

atteintes, M. Bennet, éprouvant le besoin du repos, se retira dans un petit bien, mince débris d'une grande fortune qui lui était substituée, et que la loi du 17 nivôse lui avait enlevée. En vain son oncle, qui sentait que cette fortune lui était due, puisqu'elle lui avait été promise en dédommagement de ses droits légitimaires qu'il avait abandonnés à ses frères, voulait la lui conserver au moyen d'une vente simulée; notre confrère avait trop de délicatesse pour consentir à cet arrangement, et il préféra la pauvreté, accompagnée d'une probité sans tache, à tous les avantages de la fortune.

Cependant ses infirmités devinrent telles, que, malgré le courage stoïque avec lequel il les supportait, il fut obligé de venir chercher à la ville des soins nécessaires auprès de sa fille. Il ne fut point trompé dans son attente, et si les soins les plus tendres ne purent prolonger long-temps sa carrière, ils en adoucirent du moins les derniers momens.

M. Bennet est mort le 18 octobre 1805.

Nous aurions voulu donner également des notices sur quelques autres membres de l'ancienne Académie morts avant l'établissement de la nouvelle; mais les notes que nous avons pu recueillir sur ces estimables confrères n'étant point assez complètes, nous préférons de renvoyer leur article à l'un des volumes suivans.

En terminant, nous croyons devoir faire mention de deux membres qui, après avoir siégé dans

l'ancienne Académie comme associés ordinaires, en étaient devenus correspondans.

Le premier, M. Bonnefous, l'un des membres les plus distingués d'une congrégation célèbre en France par les services qu'elle a rendus à l'instruction publique, mérita, par ses grands talens, d'être porté à la place de supérieur général des prêtres de la doctrine chrétienne. Il s'y fit remarquer par la sagesse de son administration, et la fondation d'un grand nombre d'établissemens de son ordre. Après que cette institution eut disparu dans les tempêtes politiques, le zèle et les talens de M. Bonnefous ne furent point perdus pour sa patrie. Il devint administrateur des établissemens de bienfaisance de la ville de Paris, et fut associé aux utiles travaux de l'abbé Sicard. Cet homme recommandable a fini sa carrière en 1805.

Le second, M. Lombard, appartenait, lors de son entrée à l'Académie, à la même congrégation qu'il quitta depuis pour professer la rhétorique au collége de Montauban. A l'époque de la révolution, il se retira à Villefranche (Aveyron) où il occupa même quelques fonctions publiques. Mais rendu ensuite à des occupations plus analogues à ses goûts, il devint principal du collége de la même ville, place dans laquelle il rétablit et fit fleurir les bonnes études, jusqu'à sa mort arrivée en 1814. Il avait remporté plusieurs prix à l'Académie des Jeux Floraux.

OUVRAGES IMPRIMÉS

PRÉSENTÉS A L'ACADÉMIE

Par les Membres et les Correspondans de la Classe des Sciences (1).

Réponse à la lettre de M. le docteur Valli, médecin militaire, sur la propriété anti-fermentescible et anti-putrescible de l'oxide rouge de mercure et du camphre; par M. Astier, correspondant. Toulouse, Caunes, 1815, in-8.° (2).

---

(1) Plusieurs de ces ouvrages ayant été lus dans les séances de l'Académie, et se trouvant ainsi mentionnés dans les Résumptions, nous en reproduirons néanmoins ici, pour compléter cette bibliographie académique, les titres précédés d'un astérisque.

Quant à ceux qui ont été insérés dans des journaux scientifiques, quoiqu'ils aient été tirés à part, nous indiquerons la collection dans laquelle on peut les trouver.

(2) Dans cet ouvrage, l'auteur expose son système sur la fermentation, système qui se rapporte en partie à celui de Buffon. Ce grand homme regardait les molécules organiques comme les instrumens immédiats de la fermentation, tandis que M. Astier, en admettant l'existence de ces molécules, pense qu'elles ne contribuent à la fermentation que lorsqu'elles sont déjà organisées en animalcules ou en plantules, et que ces animalcules ou plantules sont la cause efficiente des maladies contagieuses.

Quoique cette opinion soit encore dans le domaine des conjectures, elle ne doit pas être repoussée dans l'état actuel de la science, suivant le célèbre professeur M. Foderé, *Traité des Épidémies*.

Méditations sur la fièvre jaune, et moyens de s'en garantir; par *le même*. Toulouse, J.n-M.eu Douladoure, 1821, in-8.°

De la transmutation du sirop de raisin en vin; par *le même*. (Journal des Propriét. ruraux pour le midi de la France, tom. XVII, 1821.) In-8.°

Lettre sur la nutrition des végétaux; par *le même*. (Journal des Propriét. ruraux, tom. XXII, 1826.)

Nouvelle théorie de la formation des filons, traduite de l'allemand de Werner, par M. D'AUBUISSON. Paris, 1802, 1 vol. in-8.°

Traité sur l'exploitation des mines, et principalement sur celles de Freyberg en Saxe; par *le même*. Leipsick, 1802, 3 vol. in-8.°

Mémoire sur les basaltes de la Saxe; par *le même*. Paris, 1803, 1 vol. in-8.° (1).

Mémoire sur la mesure des hauteurs par le baromètre, suivi d'un mémoire sur la quantité de vapeur aqueuse contenue dans l'atmosphère; par *le même*. Paris, 1810, in-4.°

* Traité de géognosie; par *le même*. Paris, Levrault, 1819, 2 vol. in-8.°

Lettre à M.***, sur quelques objets de minéralogie; par *le même*. (Annales de chimie, tom. LVII, 1806.)

---

(1) Cet ouvrage a été traduit en anglais par le docteur Neill. Edimbourg, 1814.

Du fer hydraté, considéré comme espèce minéralogique; par *le même.* (Annales de chimie, tom. LXXV, 1810.)

Description raisonnée de la préparation des minérais en Saxe, notamment de la mine de Beschert-Glück; par *le même.* (Journal des mines, tom. XII et XIII, an 10.)

Notice sur la fonderie de fer de Gleiwitz, dans la haute Silésie; par *le même.* (Journal des mines, tom. XIV, an 11.)

Notice sur les machines à vapeur de Tarnowitz en Silésie; par *le même.* (Journal des mines, tom. XIV, an 13.)

Nouvelle méthode d'assigner la direction des percemens dans les mines, et de tracer les plans des ouvrages souterrains; par *le même.* (Journal des mines, tom. XV, an 12.)

Notice sur l'exploitation des houillères de Waldemburg en Silésie; par *le même.* (Journal des mines, tom. XV, an 12.)

Du gisement et de l'exploitation d'une couche de galène, près de Tarnowitz en Silésie; par *le même.* (Journal des mines, tom. XVII, an 13.)

Exposé des travaux en usage à la fonderie de plomb de Frédérichshütte, près Tarnowitz; par *le même.* (Journal des mines, tom. XVII, an 13.).

Description des houillères d'Anzin, département du Nord; par *le même.* (Journal des mines, tom. XVIII, an 13.)

De la mine de plomb de Poullaouen en Bretagne, et de son exploitation; par *le même*. (Journal des mines, tom. XX et XXI, 1806 et 1807.)

Description succincte de la mine de plomb de Huelgoat en Bretagne; par *le même*. (Journal des mines, tom. XXI, 1807.)

Observations sur la chaleur souterraine, faites aux mines de Poullaouen et de Huelgoat en Bretagne; par *le même*. (Journal des mines, tom. XXI, 1807.)

Statistique minéralogique du département de la Doire (Piémont); par *le même*. (Journal des mines, tom. XXIX, 1812.)

* Description et examen d'une machine soufflante à tonneaux; par *le même*. (Annales des mines, tom. IX, 1824.)

Observations sur les machines soufflantes à piston des usines à four, dans le sud-ouest de la France; par *le même*. (Annales des mines, t. XI, 1825.)

Formules relatives à la force de la fonte et des matériaux de construction en général; par *le même*. (Annales des mines, tom. XIII, 1826.)

Expériences faites sur les machines hydrauliques des mines de Poullaouen, ayant pour objet de déterminer, à l'aide d'un dynamomètre, la charge de ces machines, et de faire connaître le rapport entre l'effet produit et l'eau dépensée; par MM. D'AUBUISSON et Blavon-Duchesne. (Journal des mines, tom. XXI, 1807.)

Sur la mesure des hauteurs par le baromètre; par M. le chevalier D'AUBUISSON. (Journal des Propriétaires ruraux, tom. XV, 1819.)

Thèse de chimie, présentée et soutenue à la faculté des sciences de Toulouse, le 23 juin 1813; par M. BABEY, correspondant (1). Toulouse, Bellegarrigue, in-4.°

Discours sur les chenilles qui dévorent les plantes; par M. BÉGUILLET. (Journal des Propriétaires ruraux, tom. XVIII, 1822.)

Élémens de calcul différentiel et intégral, 2.e édition; par M. BOUCHARLAT, correspondant. Paris, V.e Courcier, 1820, 1 vol. in-8.°

Cours de littérature, pour faire suite à celui de Laharpe; par *le même*. 2 vol. in-8.°

Notice nécrologique sur MM. Ayral et Vidailhan; par M. CABIRAN. (Journal des Propriétaires ruraux, tom. XXII, 1826.)

* Considérations sur le phosphore; par *le même*. (Journal de la Société de médecine de Toulouse, tom. 1.er, 1826.)

Mémoire sur la digue de Cherbourg, comparée au *breakwater* ou jetée de Plymouth; par M. le baron CACHIN, associé étranger. In-4.°

Observations sur la formation et sur l'emploi du fumier; par M. CAZAUX. (Journal des Propriétaire ruraux, tom. XIII, 1817.)

(1) Cette thèse a pour objet le calorique.

Mémoire sur la marne : par *le même.* (Journal des Propriétaires ruraux, tom. xv, 1819.)

Observations sur la plantation, la taille et les soins à donner à la vigne, et le choix des cépages; par *le même.* (Journal des Propriétaires ruraux, tom. xvi, 1820.)

Essai sur la constitution géognostique des Pyrénées; par M. de Charpentier, correspondant. Paris, Levrault, 1823, in-8.°

* Mémoire sur la nature et le gisement du pyroxène en roche, connu sous le nom de lherzolite; par *le même.* (Journ. des mines, t. xxxii, 1812.)

Mémoire sur le terrain granitique des Pyrénées; par *le même.* (Journal des mines. Février 1813.)

Réflexions et observations anatomico-chirurgicales sur l'anévrisme, traduites de l'italien de Scarpa; par M. Delpech, correspondant. Paris, Migneret, 1809, 1 vol. in-8.°

Précis élémentaire des maladies réputées chirurgicales; par *le même.* Paris, 1816, 3 vol. in-8.°

Mémoire sur la complication des plaies et des ulcères connus sous le nom de pourriture d'hôpital; par *le même.*

Rapport sur une manière très-avantageuse de réduire en farine les pommes de terre; par M. Dispan. (Journal des Propriétaires ruraux, tom. xiv, 1818.)

Mémoire sur le climat de Toulouse, et l'influence des points lunaires en général; par *le même.* (Journal des Propriét. ruraux, tom. XV, 1819.)

Sur la température de l'année 1819; par *le même.* (Journal des Propriét. ruraux, tom. XVI, 1820.)

* Rapport des commissions réunies de la Société d'Agriculture et de l'Académie des Sciences, chargées des expériences comparatives sur l'appareil vinificateur de M.lle Gervais; par *le même.* (Journal des Propriétaires ruraux, tom. XVIII, 1822.)

Rapport faisant suite au précédent; par *le même.* (Journal des Propriét. ruraux, tom. XVIII, 1822.)

Sur les inégalités de la surface du globe terrestre; par *le même.* (Journal des Propriétaires ruraux, tom. XVIII, 1822.)

* Sur la fabrication de l'eau-de-vie; par *le même.* (Journal des Propriét. ruraux, tom. XIX, 1823.)

Sur la culture du coton; par *le même.* (Journal des propriétaires ruraux, tom. XIX, 1823.)

* Mémoire sur la fabrication du beurre; par *le même.* (Journal des Propriétaires ruraux, tom. XIX, 1823.)

Rapport sur le procédé de vinification de M. Lavigne; par *le même.* (Journal des Propriétaires ruraux, tom. XIX, 1823.)

Notice sur MM. Cazaux et Espinasse de Saune ; par *le même.* (Journal des Propriétaires ruraux, tom. XX, 1824.)

* Notice sur les chaux hydrauliques; par *le même.* (Journal de la Société de médecine de Toulouse, tom. 1.er, 1826.)

Plan détaillé de topographie, suivi de la topographie du département du Gers, *ouvrage qui a remporté le prix, au jugement de la Société d'Agriculture du département de la Seine;* par M. Dralet. 1801, in-8.°

Traité de l'aménagement des bois et forêts; par *le même.* Nouvelle édition, in-12, 1812. (La 1.re édition est de 1807.)

Traité des délits, des peines et des procédures en matière d'eaux et forêts; par *le même.* In-12, 3.e édition, 1818. (La 1.re édition est de 1807.)

Traité du régime forestier; par *le même.* 2 vol in-8.°, 1812.

Description des Pyrénées; par *le même.* Paris, 1813, 2 vol. in-8.°

* Considérations sur l'histoire naturelle des poissons, sur la pêche et les lois qui la régissent; par *le même.* Toulouse, in-8.°, 1823.

Traité du hètre et de son aménagement, comparé à celui du chêne et des arbres résineux; par *le même.* Toulouse, Douladoure, 1826, in-12.

L'art du Taupier, ouvrage publié par ordre du gouvernement; par *le même.* 14.e édit., 1825, in-12

* Mémoires et observations de médecine et de chirurgie; par M. DUCASSE fils. Toulouse, Vieusseux, 1801, in-8.° (1).

Exposé des travaux de la Société royale de médecine, chirurgie et pharmacie de Toulouse, par *le même* (de 1820 à 1286).

* Réflexions sur les hernies étranglées avec inflammation; par *le même.* (Journal de la Société de médecine, tom. I.er, 1826.)

Éloge de M. Gaugiran, membre de la Société de médecine; par M. DUFFOURC. (Séance publique de la Société de médecine de Toulouse, du 15 mai 1823.)

Résultat des expériences faites sur les alliages de cuivre, d'étain, de zinc et de fer, considérés sous le rapport de la fabrication des bouches à feu et autres objets semblables; par M. DUSSAUSSOY, correspondant. (Annales de physique et de chimie, tom. V, 1817.)

Considérations sur les prisons de Toulouse; par un conseiller de préfecture (M. FRIZAC) (2). Toulouse, J.n-M.eu Douladoure, 1816, in-8.°

L'art du Boyaudier, mémoire qui a obtenu le prix fondé par M. le Préfet de police, et pro-

(1) *Voyez*, pour le détail des mémoires contenus dans ce recueil, *ci-dessus*, pag. 238.

(2) *Voyez* aussi la liste des ouvrages présentés à la classe des Belles-lettres.

posé par la Société d'encouragement pour l'industrie nationale; par M. LABARRAQUE. Paris, M.me Huzard, 1822, in-8.°

De l'emploi des chlorures d'oxide de sodium et de chaux; par *le même*. Paris, M.me Huzard, 1825.

Note sur une asphyxie produite par les émanations d'une fosse d'aisance, suivie d'expériences sur les moyens de désinfection propres à prévenir de pareils accidens; par *le même*. Paris, Fournier, 1825, in-8.°

Traité de statique; par M. LABEY, correspondant. 1 vol. in-8.°

Lettres minéralogiques et géologiques sur les volcans d'Auvergne; par M. LACOSTE (de Plaisance), correspondant. 1805, in-8.°

Annotations concernant deux erreurs qui se trouvent dans les lettres minéralogiques, etc.; par *le même*. 1810, in-8.°

Annotations sur une note qui se trouve à la fin d'un mémoire de M. Ramond, sur le nivellement des plaines; par *le même*. 1808, in-8.°

Lettre aux Amis de la Science du département du Puy-de-Dôme et des autres pays, pour leur recommander le cabinet de minéralogie de la ville de Clermont, et le jardin des plantes de la même ville; par *le même*. Clermont, 1823, in-8.°

Analyse de l'eau minérale d'Audinac, et observations sur ses propriétés médicales; par MM. LA-

FONT et MAGNES. Toulouse, Vieusseux, 1807, in-4.° (1).

Topographie rurale du canton de Montastruc, département de la Haute-Garonne, et tableau des améliorations qui ont été introduites dans son agriculture depuis environ cinquante ans; par M. le baron DE LAPEYROUSE : ouvrage auquel la Société d'Agriculture du département de la Seine a accordé le prix de cette année. (Journal des Propriétaires ruraux, tom. x, 1814.)

* Histoire abrégée des plantes des Pyrénées, et itinéraire des botanistes dans ces montagnes; par *le même.* Toulouse, in-8.°, 1813.

Supplément à l'histoire abrégée des plantes des Pyrénées; par *le même.* In-8.°, 1818.

* Mémoires sur quelques espèces d'orobes des Pyrénées; par *le même.* In-4.° (Mémoires du muséum d'histoire naturelle, tom. II.)

---

(1) D'après cette analyse, l'eau minérale d'Audinac (Ariége) contient, sur 10 kilogrammes, les principes suivans :

	gr.
Sulfate de chaux	7, 232
Sulfate de magnésie	6, 508
Muriate de magnésie	3, 629
Carbonate de chaux	5, 266
Carbonate de fer	0, 737
Bitume	0, 368
Acide carbonique	0, 191
Perte	0, 479
	24, 410

Relation historique et chirurgicale de l'expédition de l'armée d'Orient; par M. le baron LARREY, associé étranger. Paris, 1804.

Mémoires de chirurgie militaire, et campagnes *du même*. Paris, 1812, 3 vol. in-8.°

Mémoire sur les moulins à pilons; par M. LERMIER, correspondant. Bordeaux, 1823, in-8.°

Mémoire sur l'hydraulique. — Considérations sur les moyens de faire produire à l'eau un effet *maximum* dans les coursiers, par son choc sur les aubes des roues hydrauliques, et calcul de la dépense d'eau d'une vanne; par *le même*. Bordeaux, 1826, in-8.°

* Considérations sur l'établissement d'une usine hydraulique quelconque; par *le même*. Bordeaux, 1826, in-8.°

Flora gallica, seu enumeratio plantarum in Gallia sponte nascentium; par M. LOISELEUR DES LONGCHAMPS, correspondant. Paris, 1806, 2 vol. in-8.°

Notice sur les plantes à ajouter à la Flore de France (*Flora gallica*); par *le même*. Paris, 1810, in-8.°

Mémoire sur les narcisses indigènes; par *le même*.

De l'acide retiré de l'écorce du mûrier, et de l'influence de cet acide sur le sirop de mûres; par M. MAGNES-LAHENS. (Bulletin de pharmacie, 1809.)

Considérations sur les sirops acides végétaux et

les oximels, comparés au sucre de raisin; par *le même.* (Bulletin de pharmacie, 1809.)

Observations sur la purification de l'air dans les salles des hôpitaux, des prisons, etc., par les vapeurs de l'acide muriatique oxigéné, dégagées seulement dans les proportions des gaz méphitiques à neutraliser; par *le même.* (Bulletin de pharmacie, 1810.)

Réflexions critiques sur l'éther acétique, formé spontanément dans les liqueurs aqueuses contenant de l'alcohol et des nitrates; par *le même.* (Bulletin de pharmacie, 1810.)

Examen chimique du sucre de betterave, dont la cristallisation a été altérée par les différens sels que cette racine avait absorbés pendant la végétation, soit de la terre, soit des matières dont on l'avait engraissée; par *le même.* (Bulletin de pharmacie, 1811.)

De l'emploi du charbon d'os, appliqué *pour la première fois, en France,* au raffinage prompt et économique du sucre brut, dont la quantité cristalline se trouve ainsi augmentée d'une manière très-sensible; par *le même.* (Bulletin de pharmacie, 1813.)

Moyen de se procurer de l'encre noire plus belle et plus durable, en substituant, dans les recettes familières, au vitriol vert (couperose ou sulfate de fer du commerce), ce même sel calciné jusqu'au gris-blanc seulement; par *le même.* 1814.

* Analyse de l'eau minérale de la fontaine de Tarascon (Ariége), connue sous le nom de la fontaine de Sainte-Quiterie; par *le même*. Toulouse, Bellegarrigue, 1818, in-8.°

* Analyse des eaux minérales d'Ax; par *le même*. Toulouse, Bellegarrigue, 1823, in-8.°

Rapport sur l'huile d'arachide; par *le même*. (Journal des Propriét. ruraux, tom. XIX, 1823.)

De quelques maladies ou dégénérations des vins; par *le même*. (Journal des Propriétaires ruraux, tom. XX, 1824.)

Quelques mots sur les vins des récoltes de 1823 et 1824; par *le même*. (Journal des Propriétaires ruraux, tom. XXII, 1826.)

Observations sur les eaux distillées en général, et sur celles de menthe en particulier; par *le même*. (Journal de la Société de médecine de Toulouse, tom. I.er, 1826.)

Notice des travaux de la Société royale d'Agriculture du département de la Haute-Garonne; par M. Marqué-Victor. (Journal des Propriétaires ruraux, tom. XVI, 1820.)

Le Paradis perdu de Jean Milton, traduit par M. Mosneron, correspondant. Paris, Leroi, 1811.

Mémoires pour servir à l'histoire naturelle des Pyrénées et des pays adjacens; par M. Palassou, correspondant. Pau, 1815, in-8.°

Suite des mémoires pour servir à l'histoire na-

turelle des Pyrénées et des pays adjacens; par *le même*. Pau, 1819, in-8.°

Supplément aux mémoires pour servir à l'histoire naturelle des Pyrénées et des pays adjacens, suivi de recherches relatives aux anciens camps de la Novempopulanie; par *le même* (1). Pau, 1821, in-8.°

Mémoires sur différens sujets relatifs aux sciences et aux arts; par M. le baron DE PUYMAURIN. Toulouse, J.n-M.eu Douladoure, 1811, in-8.° (2).

Instruction sur l'art d'extraire l'indigo contenu dans la feuille du pastel; par *le même*. Paris, 1810.

De la pourriture sèche (*Dry-rot*) qui détruit les bois employés pour la construction des vaisseaux, moulins, etc., extrait et traduit de l'an-

(1) *Voyez* aussi les ouvrages présentés à la classe des Belles-lettres.

(2) L'auteur a réuni dans ce recueil divers mémoires qu'il avait déjà publiés à différentes époques, savoir : De la fabrication des vins en Angleterre, et du préjudice qu'elle porte à la fabrication des vins de France. — * Notice historique sur la fabrication de la faïence en Angleterre. — Notice sur le pastel (*Isatis tinctoria*). — Détails chimiques et observations sur la conservation des corps qui sont déposés aux couvens des Cordeliers et des Jacobins de Toulouse. — Recherches sur le ver blanc qui détruit l'écorce des arbres. — De l'acide fluorique, de son action sur la terre siliceuse, et de l'application de cette propriété à la peinture sur verre. — Nouvelle méthode pour faire les cimens pour les terrasses, en employant du goudron liquide pour les rendre imperméables à l'eau, et inattaquables à la gelée.

glais de Bowden ; par *le même*. Paris, Égron, 1819, in-8.º

Mémoire sur les procédés les plus convenables pour remplacer le cuivre par le bronze dans la fabrication des médailles ; par M. DE PUYMAURIN fils, correspondant. Paris, Egron, 1813, in-8.º

Lettre à M. le baron de Cazes, préfet du département du Tarn ; par M. RIGAL, correspondant. Albi, 1818, in-8.º (1).

Rapports annuels sur la vaccine, adressés à M. le préfet du département du Tarn (de l'an 12 à 1814) ; par *le même*. Albi, in-4.º

Note sur la distillation, et description de nouveaux appareils de distillation ; par M. DE SAGET. (Bulletin de la Société d'Agriculture du département du Gers, 1804.)

Description d'une machine pour élever d'une manière continue l'eau d'une mare dans un appareil de condensation ; par *le même*. (Bulletin de la Société d'Agriculture du Gers, 1806.)

Culture du châtaignier dans le département de la Gironde ; par *le même*. (Journal des Propriétaires ruraux, tom. II, 1806.)

Description d'auges à lunettes pour remplacer les râteliers dans les bergeries ; par *le même*. (Journal des Propriétaires ruraux, tom. III, 1806.)

---

(1) Cette lettre a pour objet le traitement des personnes mordues par des animaux enragés ; elle est terminée par le catalogue des mémoires de M. Rigal.

Rapport sur la carte et le mémoire présentés par M. Magués sur les systèmes d'irrigation à créer dans les vallées du département de la Haute-Garonne, et des terrains qui l'environnent; par *le même*. (Journal des Propriét. ruraux, tom. XVI, 1820.)

Note sur les irrigations; par *le même*. (Journal des Propriétaires ruraux, tom. XIX, 1823.)

Observations sur le prolongement du Canal du midi; par *le même*. Toulouse, Douladoure, 1826.

Mémoire sur les eaux de Bagnères-de-Luchon; par M. SAVE, correspondant (1). (Annales de chimie, tom. LVII, 1806.)

Analyse des eaux minérales d'Encausse; par *le même* (2). (Bulletin de pharmacie, tom. I.er, 1809.)

---

(1) Ce travail a pour objet de prouver que l'eau de Bagnères-de-Luchon est minéralisée par le gaz hydrogène sulfuré, et non par le sulfure de soude comme l'avait cru Bayen.

(2) L'eau minérale d'Encausse (Haute-Garonne) contient, sur 10 kilogrammes :

	gr.
Sulfate de chaux.	16, 264
Sulfate de magnésie / Sulfate de soude.	5, 855
Muriate de magnésie.	3, 577
Carbonate de magnésie.	0, 433
Carbonate de chaux.	2, 169
Acide carbonique calculé.	0, 216
Perte.	0, 325
	28, 839

* Analyse des eaux minérales de Capbern ; par *le même.* In-4.°

* Mémoire sur l'analyse et les propriétés des eaux minérales de Sainte-Marie et de Siradan ; par *le même.* Saint-Gaudens, Tajan, 1813, in-4.°

Mémoire sur l'analyse des eaux minérales de Labarthe-Rivière; par *le même.* Saint-Gaudens, Tajan, 1817, in-4.° (1).

Mémoire sur plusieurs sujets d'agriculture ; par *le même.* 1821.

Mémoire et observations sur plusieurs opérations nouvelles; par M. Scoutetten, correspondant. (Archives médicales.)

Observations physico-chimiques sur les alliages de potassium et de sodium avec d'autres métaux. — Propriétés nouvelles de cet alliage, servant à

(1) L'eau minérale de la Barthe-Rivière (Haute-Garonne) contient, sur 10 kilogrammes :

	gr.
Sulfate de chaux.	2, 894
Sous-carbonate de chaux.	1, 673
Matières étrangères contenant une petite quantité de fer.	0, 136
Matière grasse.	trace.
Acide carbonique calculé.	1, 357
	6, 060

Cette analyse complète les travaux de M. Save sur les eaux minérales du département de la Haute-Garonne.

expliquer le phénomène de l'inflammation spontanée du phosphore, et les causes des mouvemens du camphre sur l'eau; par M. Sérullas, correspondant. Metz, Antoine, 1820, in-8.°

Second mémoire sur les alliages de potassium et de sodium, et sur l'existence de l'arsenic dans les préparations antimoniales usitées en médecine; par *le même.* Metz, Antoine, 1822, in-8.°

Moyen d'enflammer la poudre sous l'eau, à toutes les profondeurs, sans feu, par le seul contact de l'air. — Préparation des matières nécessaires pour obtenir le même résultat; par *le même.* Metz, Antoine, 1822.

Note sur l'hydriodate de potasse et l'acide hydriodique. — Hydriodure de carbone; moyen d'obtenir à l'instant ce composé triple; par *le même.* Metz, Antoine, 1822, in-8.°

Nouveau composé d'iode, d'hydrogène et de carbone, ou proto-hydriodure de carbone; par *le même.* (Annales de chimie et de physique, tom. XXV, 1824.)

* Mémoire sur la culture du prunier de robe de sergent, et sur la manière de dessécher ses fruits. — Dissertation sur les encres à écrire; composition d'une bonne et très-belle encre; par M. Tarry, correspondant. Agen, Noubel, 1821, in-8.°

Flore de Toulouse; par M. Tournon, correspondant. Toulouse, Bellegarrigue, 1811, in-8.°

Mémoire sur les rotifères; par M. DU TROCHET, correspondant.

Nouveau mémoire sur le mécanisme de la rotation des rotifères; par *le même*.

FIN.

TABLE ALPHABÉTIQUE
DES AUTEURS ET DES MATIÈRES.

ABADIE (M.). Ses travaux en mécanique. 74.

Abcès. Mémoires de M. Ducasse sur les abcès. 253.

Académies. Leur influence sur le mouvement qui dirige les esprits vers la culture des sciences. M. Ducasse. 17.

Aérolithes. Rapport de M. de Saget sur une chute d'aérolithes qui a eu lieu près de Toulouse, le 10 avril 1812. 140.

Agaric monstrueux présenté à l'Académie, par M. le marquis de Villeneuve. 215.

Agneau. Tête monstrueuse d'agneau présentée à l'Académie, par M. Isidore de Lapeyrouse. 222.

Agout. Nivellement d'une partie du cours de cette rivière, par M. Magués. 53.

Aiguille aimantée. Sa déclinaison, à Toulouse, d'après M. Marqué-Victor. 134.

Aimant. Mémoire de M. Marqué-Victor sur l'aimant. 134. — Idées de M. Vidal sur l'aimant. 134.

Aisance (Fosses d'). Moyens de prévenir l'odeur qui s'en exhale, par M. Dispan. 227.

Algèbre. Mémoire de M. Vauthier sur l'algèbre comparée aux langues. 28.

Ammoniacaux (Sels). Se trouvent dans l'eau de la fontaine de la place Saint-Etienne, à Toulouse. M. Dispan. 152. — Dans celle des puits des prisons. M. Magnes. 154. — Dans les puits particuliers. MM. Dispan et Magnes 156.

Angle horaire. Mémoire de M. le chevalier d'Aubuisson sur les moyens les plus sûrs de le calculer. 80.

Antiquité, était en possession de plusieurs découvertes regardées comme modernes. M. Cabiran. 15.

Archœologues. Hommage aux hommes qui se livrent à l'étude des monumens antiques. M. Cabiran. 15.

Ardenne (Sources de l'). Projet de M. Virebent pour les amener à Toulouse. 71. — Projet de M. Laupies pour le même objet. 71. — Jaugeage de ces sources par M. Laupies. 72.

Ariége. Nivellement d'une partie du cours de cette rivière, par M. Magués. 52. — Projet de M. Laupies pour amener ses eaux à Toulouse. 69. — Remarque de M. Magués sur ce projet. 70.

Arithmétique. Réflexions de M. Léon sur la manière de l'enseigner. 26.

Articulations. Mémoire de M. Ducasse sur les luxations des articulations ginglymoïdales. 251.

Asphyxie. Mémoire de M. Larrey sur une asphyxie suivie de mort. 243.

Assiot (M.). Ses observations sur la température de Toulouse. 121.

ASTIER (M.), correspondant. Description d'une nouvelle machine hydraulique à élever les eaux. 62. — Dissertation sur le sirop de raisin. 183. — Ses ouvrages imprimés. 315. — Ses idées sur la fermentation. *Id.*

Astronomie. 78. — Considération sur les avantages de l'astronomie, par M. le chevalier d'Aubuisson. 78. — Notice sur l'astronomie, par *le même*. 79.

AUBUISSON (M. D'). 74. — Résumption de 1813. 21. — Résump-

tion de 1820. *Id.* — Résumption de 1822. *Id.* — Réflexion sur la destination des Académies de province. 18. — Compte rendu des observations barométriques de M. Marqué-Victor. 94. — Mémoire sur la formule à employer à mesurer les hauteurs, d'après les observations barométriques. 113. — Mémoire contenant les effets des variations dans la température sur la marche du baromètre, et par suite sur la mesure des hauteurs à l'aide de cet instrument. 116. — Notice sur l'éclairage par le gaz hydrogène. 181. — Notice sur la perte que le vin, mis dans les cuves, éprouve par l'effet de l'évaporation. 185. — Discours préliminaire d'un traité de géognosie. 190. — Mémoire sur la structure des montagnes. 191. — Mémoire sur la formation des grès. *Id.* — Considération sur les roches primitives homogènes en apparence. *Id.* — Mémoire sur les oolithes. *Id.* — Recherches sur la force de projection des volcans. 203. — Ses ouvrages imprimés. 316.

Aubuisson (M. le chevalier d'). 121. — Considérations sur les avantages de l'astronomie. 78. — Notice sur l'astronomie. 79. — Des moyens les plus avantageux de calculer l'angle horaire par la hauteur des astres. 80. — Parmi les différens moyens de déterminer la latitude, quels sont ceux qui méritent la préférence? 82. — Supplément à ce mémoire. 84. — Examen des moyens les plus avantageux de se procurer la longitude d'un lieu. *Id.* — Mémoire sur les interpolations. 86. — Mémoire sur le cercle répétiteur. 87. — Notice sur le sextant. 88. — Considérations sur le baromètre. 108. — Mémoire sur la détermination des hauteurs par le baromètre. 115. — Mémoire sur le froid éprouvé dans le mois de janvier 1820. 127. — Son éloge par M. Carney. 300. Ouvrages imprimés. 319.

Audinac. Analyse de l'eau minérale d'Audinac, par MM. Lafont et Magnes. 325.

Ax. Analyse des eaux d'Ax, par MM. Dispan et Magnes. 163. — Hauteur de cette ville au-dessus du niveau de la mer. 164. — Description du terrain des environs. *Id.*

Barey (M.), correspondant. Mémoire sur le potassium et ses oxides. 146. Ses ouvrages imprimés. 319.

Bagnères-de-Luchon. Travail de M. Save sur le principe minéralisateur de ces eaux. 331.

Baromètre. 94. — Observations barométriques de M. Marqué-Victor. *Id.* — Compte qui en est rendu par M. d'Aubuisson. 95. — Description des baromètres de M. Marqué-Victor. 97. — Variation diurne du baromètre à Toulouse. 101. — Ses oscillations irrégulières. 102. — Résultats des observations de 1817 à 1821. 104. — Moyenne des observations horaires pour chaque mois de 1818. 106. — Considérations sur le baromètre, par M. le chevalier d'Aubuisson. 110. — Essai d'application usuelle du baromètre aux changemens de temps, par M. Marqué-Victor. 110. — Hauteur moyenne du baromètre dans les villes voisines de Toulouse. 112. — Mémoire sur la formule employée à mesurer les hauteurs d'après les observations barométriques, par M. d'Aubuisson. 113. — Mémoire sur la détermination des hauteurs par le baromètre, par M. le chevalier d'Aubuisson. 115. — Mémoire contenant l'effet des variations dans la température sur la marche du baromètre, et par suite sur la mesure des hauteurs à l'aide de cet instrument, par M. d'Aubuisson. 116. — Mémoire sur un nouveau baromètre, par M. Dispan. 117.

Barrages. Prix proposé par l'Académie sur les effets que produit la construction d'un barrage sur les cours d'eau. 265.

Béguillet (M.), membre de la classe des belles-lettres. Ouvrages présentés. 319.

Bennet (M.), membre de l'ancienne Académie. Notice historique sur cet Académicien. 312.

Beurre. Mémoire sur la fabrication du beurre, par M. Dispan. 188.
Blagnac. Hauteur au-dessus du niveau de la mer. M. Magués. 51.
Blessures. Mémoire sur le traitement médical des blessures, par M. Viguerie. 247.
Bonnefous (M.), membre de l'ancienne Académie. 314.
Bonrepos (M. de). Son zèle pour l'astronomie. 294.
Borda (Cercle répétiteur de). Utilité de cet instrument. 82.
BOUCHARLAT (M.), correspondant. Ouvrages présentés. 319.
Bouches à feu. Mémoire sur la fabrication des bouches à feu, par M. Dussaussoy. 169. — Moyen de les fondre au même degré de chaleur. 172.
Breguet (M.). Supériorité de ses chronomètres. 85.
Brienne (M. de), archevêque de Toulouse. 276, 281, 288, 298.
Briques. Mémoire sur les fours à brique, par M. Dispan. 173. — Mémoire sur la taille des briques, par *le même*. 176.
BRUN (M.). Notice biographique sur cet Académicien. 286.
Buffon. Erreurs qui lui sont échappées relativement à l'histoire naturelle du coq d'Inde. M. Cazaux. 219.

CABIRAN (M.). 141. — Résumption de 1812. 21. — Discours d'ouverture de la séance publique du 18 avril 1822. 7. — Prouve que Montaigne n'était point un détracteur de la science. 8. — Discours d'ouverture de la séance publique du 23 août 1822. 11. — Sur les découvertes des anciens attribuées aux modernes. *Id.* — Hommage à ceux qui se livrent à l'étude des monumens. 15. — Fait connaître un produit singulier trouvé dans le corps d'une oie. 221. — Observation de paralysie provenant de la dentition. 241. — Rapport sur le concours de 1812. 268. Ouvrages imprimés. 319.
CACHIN (M. le baron), associé étranger. Ses mémoires, cités. 77, 319.
Calorique. Déperdition du calorique dans les briqueteries. M. Dispan. 173.
Canal du midi. Pourrait servir à alimenter les fontaines de Toulouse. M. Magués. 68.
Capbern. Analyse des eaux minérales de Capbern, par M. Save. 162.
Caraman. Hauteur au-dessus du niveau de la mer. M. Magués. 51.
Carbonne. Hauteur au-dessus du niveau de la mer. M. Magués. 50.
CARNEY (M.). 141. — Résumption de 1810. 21. — Résumption de 1818. *Id.* — Réflexions sur l'enseignement des mathématiques. 22. — Mémoire sur le cercle et les corps ronds. 32. — Rapport sur le jaugeage des tonneaux. 39. — Rapport sur les machines proposées pour élever l'eau de la Garonne. 73. — Eloge de M. le chevalier d'Aubuisson. 300.
Castelnaudary. Hauteur au-dessus du niveau de la mer. M. Magués. 51.
Custex (M.). 276.
CAZAUX (M.). Mémoire sur la grêle. 138. — Mémoire sur les poteries de Cox. 176. — Mémoire sur l'histoire naturelle du coq d'Inde. 219. — Mémoire sur le commerce de l'Inde. 263. — Ses ouvrages imprimés. 319.
Cercle. Mémoire sur le cercle et les corps ronds, par M. Romieu. 32. — Mémoire sur le même sujet, par M. Carney. *Id.*
Cercle répétiteur. Mémoire sur le cercle répétiteur, par M. le chevalier d'Aubuisson. 87.
Cerveau. Traitement à suivre dans les maladies du cerveau. M. Ducasse. 251.
Chaleur animale. Mémoire sur la chaleur animale, par M. Lafont. 229.
Changemens de temps. Essai d'application usuelle du baromètre aux changemens de temps, par M. Marqué-Victor. 110.
CHARPENTIER (M. DE), corres-

pondant. Mémoire sur les trompes. 60. — Mémoire sur le pyroxène en roche, connu sous le nom de lherzolite. 192. — Ses ouvrages imprimés. 320.

Chaumont (M.). 74.

Chimie. 145. — Discours de M. Dispan sur les utilités de la chimie. *Id.*

Chlorite. Changement du mica en chlorite. M. Pagés. 198.

Chronomètres. Leurs variations. M. le chevalier d'Aubuisson. 85.

Cimetières. Causes d'insalubrité à Toulouse. M. Magnes. 226.

Cintegabelle. Hauteur au-dessus du niveau de la mer. M. Magnés. 51.

Clausade (M.). 74. — Mémoire sur un sas à jauge proposé pour reconnaître le poids des cargaisons, quel que soient d'ailleurs le gabarit et le tirant d'eau des barques et pour les échantillonner. 41. — *Udomètre* de son invention. 150.

Claveau. Mémoire sur le claveau et sur son inoculation, par M. le baron de Lapeyrouse. 261.

Condillac a eu de fausses idées sur les imaginaires. M. Vauthier. 29.

Constitution médicale des six premiers mois de l'année classique 1811-12, par M. Dubernard. 237.

Coq d'Inde. Mémoire sur l'histoire naturelle du coq d'Inde, par M. Cazaux. 217.

Corps ronds. Mémoires sur le cercle et les corps ronds. MM. Romieu et Carney. 32.

Coulomb. Application d'une de ses méthodes à la manière de trouver la température du bain dans les fonderies. M. Dussaussoy. 172.

Cox. Mémoire sur les poteries de Cox, par M. Cazaux. 176.

Cramaux. Analyse de la houille de Cramaux, par M. Magnes. 150.

Cuillers d'étain. Il est dangereux de faire entrer du plomb dans leur composition. M. Magnes. 256.

Cuvier (M. le baron), associé honoraire. Ses ouvrages, cités. 201.

Darquier (M.), membre de l'ancienne Académie. Notice biographique sur cet astronome. 302.

Daurade (Port de la). Projet de M. Laupies pour y construire une fontaine. 75.

Déboisement des montagnes, n'a pas exercé d'influence sensible sur le système météorologique du département de la Haute-Garonne. 132.

Decampe (M.). Eloge de M. le baron de Lapeyrouse. 293.

Déglutition. Mémoire sur le mécanisme de l'action de la langue pendant la déglutition, par M. Ducasse. 231.

Delcros (M.). 108.

Delpech (M.), correspondant. Ouvrages présentés. 320.

Dent fossile. Mémoire de M. Isidore de Lapeyrouse, sur une dent fossile trouvée à Fabas. 202.

Dents cariées. Mémoire de M. Ducasse sur les fistules produites par la carie des dents. 256.

Dentition. Observation de paralysie provenant de la dentition. M. Cabiran. 240.

Dessole (M.). 193.

Diabètès. Mémoire sur un diabètès suivi de phthysie pulmonaire, par M. Ducasse. 243. — Prix proposé sur cette maladie et son analogie avec le flux cœliaque. 269. — Mémoire présenté par M. Hernandès. 270.

Diarrhée dysentérique traitée avec succès par la lactation. M. Ducasse. 242.

Dispan (M.). 144. — Résumption de 1819. 21. — Résumption de 1821. *Id.* — Mémoire sur un nouveau baromètre. 145. — Notice sur l'*electrum*. 147. — Analyse de l'eau de la fontaine de la place Saint-Etienne, à Toulouse. 151. — Trouve de l'oxide de manganèse dans le puits de la maison des Sœurs de la charité du faubourg Saint-Etienne, à Toulouse. 156. — Examine l'eau des puits de Toulouse. 156. — Rapport sur un mémoire de M. Save, sur l'eau de Salies. 157. — Analyse des eaux d'Ax. 163. — Propose un appareil nouveau pour filtrer les liqueurs. 168. — Donne un moyen de pré-

venir la rupture des vaisseaux de verre. 169. — Rapport sur un mémoire de M. Dussaussoy, sur la fabrication des bouches à feu. 170. — Mémoire sur les fours à brique. 173. — Mémoire sur la taille des briques. 174. — Mémoire sur les efflorescences salines qui dévorent les murailles des quais et des ponts de Toulouse. 175. — Mémoire sur le travail des salines. 180. — Moyen pour empêcher la moisissure de l'encre. 183. — Rapport sur l'appareil vinificateur de M.lle Gervais. *Id.* — Appareil distillatoire pour les eaux-de-vie. 186. — Mémoire sur la fabrication du beurre. 188. — Mémoire sur le tremblement de terre qui a eu lieu à Toulouse le 9 avril 1815. 204. — Mémoire sur un objet qui intéresse l'histoire naturelle et l'économie rurale. 216. — Projet d'organisation, à Toulouse, des secours à porter aux noyés. 227. — Mémoire sur les moyens de prévenir l'odeur que répandent les lieux d'aisance. *Id.* — Ses ouvrages imprimés. 320.

Distillation. Appareil distillatoire proposé par M. Dispan. 186.

Dommingon (M. l'abbé). 277.

Dralet (M.). Description des Pyrénées. 194. — Considérations sur l'histoire naturelle des poissons, la pêche et les lois qui la régissent. 217. — Ses ouvrages imprimés. 322.

Dubernard (M.) père. — Son éloge par M. le baron de Lapeyrouse. 278.

Dubernard (M.) fils. — Résumption de 1811. 21. — Mémoire sur les rapports sympathiques de la peau et du foie. 230. — Constitution médicale des six premiers mois de l'année classique 1811-12. 233.

Ducasse (M.). Résumption de 1816. 21. — Résumption de 1807. *Id.* — Résumption de 1820. *Id.* — Sur les jouissances nobles qu'éprouvent les savans. 9. — Sur la marche des sciences dans le dix-huitième siècle. 16. — Mémoire sur le mécanisme de l'action de la langue pendant la déglutition. 231. — Mémoire sur les fièvres catarrhales qui ont régné à Toulouse en décembre 1817, janvier et février 1818. 237. — Observations et réflexions sur les fièvres rémittentes et intermittentes pernicieuses. 238. — Mémoire sur le méléna. 239. — Mémoire sur une impuissance des muscles et une éruption vénérienne. 241. — Mémoire sur une diarrhée dysentérique, traitée avec succès par la lactation. 242. — Mémoire sur un diabètès suivi de phthysie pulmonaire. 243. — Observations sur les luxations des articulations ginglymoïdales. 251. — Observations et réflexions sur l'usage des vésicatoires. *Id.* — Mémoires sur les abcès. 253. — Observation sur un érysipèle phlegmoneux suivi de gangrène et d'abcès. 256. — Sur les fistules produites par la carie des dents. *Id.* — Mémoire sur l'emploi de la succion dans l'engorgement des mamelles. 257. — Mémoire sur l'inflammation de la prostate et du col de la vessie. 258. — Réflexions et observations sur les tumeurs lacrymales. 259. — Rapport sur le concours de 1815. 263. — Eloge de M. Lafont. 284. Ouvrages imprimés. 323.

Duffourc (M.), membre de la classe des belles-lettres. Ouvrages imprimés. 323.

Dussaussoy (M.), correspondant. — Analyse de la houille de Rive de Gier. 150. — Mémoire sur la fabrication des bouches à feu. 169. Ouvrages présentés. 323.

Eaux. 151.

Eaux minérales. 158. — Analyse des eaux minérales de Sainte-Marie, par M. Save. 158. — *Idem* de Siradan, par M. Save. 159. — *Idem* de Sainte-Quiterie, par M. Magnes. 160. — *Idem* de Capbern, par M. Save. 162. — *Idem* d'Ax, par MM. Dispan et Magnes. 163. — *Idem* d'Audinac, par MM. Lafont et Magnes. 325. — *Idem* d'Encausse, par M. Save. 331. — *Idem* de la Barthe-Rivière, par M. Save. 332.

Eaux potables. Analyse de l'eau

de la fontaine de la place Saint-Étienne, à Toulouse, par M. Dispan. 151. — *Idem* des puits des prisons de Toulouse, par M. Magnes. 153. — Sur l'eau des puits de la ville, par MM. Dispan et Magnes. 156. — Sur l'eau de la Garonne, par M. Magnes. 226.

Eaux salées. Analyse des eaux de Salies, par M. Save. 156.

Eaux-de-vie. Appareil distillatoire proposé par M. Dispan. 186.

Eclairage par le gaz hydrogène (Notice sur l'), par M. d'Aubuisson. 181.

Efflorescences salines qui dévorent les murs des quais et des ponts de Toulouse. Mémoire de M. Dispan. 174.

Electricité médicale. Sujet d'un prix proposé par l'Académie. 267. — Mémoire de M. Hernandès à ce sujet. 267.

Electrum. Mémoire de M. Dispan sur la substance que les anciens nommaient électrum. 148.

Empoisonnemens narcotiques. Mémoire de M. le baron Larrey. 246.

Encausse. Analyse des eaux minérales d'Encausse, par M. Save. 331.

Encre. Dissertation sur les encres à écrire; composition d'une bonne et très-belle encre. M. Tarry. 181.

Encrier. Forme à lui donner pour empêcher la moisissure de l'encre. M. Dispan. 183.

Erysipèle phlegmoneux suivi de gangrène et d'abcès. Mémoire de M. Ducasse. 256.

Eté. Température moyenne de l'été à Toulouse. 126.

Etoiles. Catalogue de 888 étoiles observées par M. Vidal. 295.

Evaporation. Evaporation moyenne à Toulouse. 131. — Tableau de l'évaporation annuelle. 131. — Evaporation du vin comparée à celle de l'eau. M. Marqué-Victor. 185. — Mémoire sur la perte que le vin éprouve dans les cuves par l'effet de l'évaporation. M. d'Aubuisson. 185.

Fabas. Dent fossile trouvée à Fabas, par M. du Mège. 202.

Facultés vitales des végétaux (Mémoire de M. Isidore de Lapeyrouse sur les). 206.

Fanjeaux. Hauteur au-dessus du niveau de la mer. M. Magués. 51.

Faïence anglaise. Anecdotes historiques sur la faïence anglaise, par M. le baron de Puymaurin. 178.

Fermat. Premier inventeur du calcul différentiel. M. d'Aubuisson. 178.

Fermentation. Idées de M. Astier à ce sujet. 315.

Fièvres. Mémoires et observations sur les fièvres catarrhales qui ont régné à Toulouse en décembre 1817, janvier et février 1818, par M. Ducasse. 237 — Mémoire sur les fièvres rémittentes et intermittentes pernicieuses, par M. Ducasse. 238.

Filhol (M.). 141.

Filtres. Appareil à filtrer les liqueurs, proposé par M. Dispan. 168.

Filtres à clarifier l'eau. Les eaux de la Garonne ont besoin d'être filtrées pendant la moitié de l'année. 75. — Rapport de M. Magués, sur un nouveau filtre proposé par M. Virebent. 75. — Plusieurs terrains situés sur les bords de la Garonne sont des filtres naturels. 76.

Fistules produites par la carie des dents. Mémoire de M. Ducasse. 256. — Observées par M. le baron Larrey. 257.

Fleurs. Mémoire sur les fleurs à enveloppe unique, par M. Isidore de Lapeyrouse. 208.

Flore de Toulouse. M. Tournon. 210.

Flux cœliaque. Prix proposé sur cette maladie et son analogie avec le diabétès. 269. — Rapport de M. Ducasse. 269. — Mémoire de M. Hernandès. 270.

Fodéré (M.). Son opinion sur les idées de M. Astier relatives à la fermentation. 315.

Foie. Mémoire sur les rapports sympathiques de la peau et du foie, par M. Dubernard. 230.

Fontaine continue, intermittente et intercalaire. M. Pagès. 197.

Fontaines de Toulouse. Il en a existé anciennement dans cette ville.

64. — Il n'y existe maintenant que celle de la place Saint-Etienne. *Id.* — Mémoire sur les moyens d'amener à Toulouse une quantité d'eau suffisante pour servir aux besoins domestiques et à l'arrosement des rues. M. Magués. 65. — Projet d'une dérivation du Canal du midi. M. Magués. 68. — Projet d'une dérivation de l'Ariége. M. Laupies. 69. — Projet d'amener à Toulouse les sources de l'Ardenne. MM. Virebent et Laupies. 70. — Projet d'une dérivation de l'eau de la Garonne. M. Magués. 72. — Projet pour élever l'eau de la Garonne par des machines. 73. — Projet adopté. 74. — Mémoire concernant le projet de construction d'une fontaine sur le port de la Daurade. M. Laupies. 75. — Analyse de l'eau de la fontaine de la place de Saint-Etienne. M. Dispan. 151.

Frai des poissons. Son époque n'est pas la même dans les divers lieux. M. Dralet. 218.

Frizac (M.). Mémoire sur les lampes à double courant d'air. 180. — Ses ouvrages imprimés. 323.

Froid de janvier 1820. — Mémoires de MM. Marqué-Victor et le chevalier d'Aubuisson. 127.

Gantier (M.). Essai sur la perspective aérienne. 91.

Gardeil (M.). Son éloge, par M. Roger Martin. 272.

Garipuy (M. de) père, membre de l'ancienne Académie. 64, 80.

Garonne. Nivellement d'une partie du cours de ce fleuve. 52. — Projet d'une dérivation de la Garonne pour alimenter les fontaines de Toulouse. 72. — Hauteur moyenne de ses eaux à l'échelle de l'Embouchure. 131. — Tableau annuel de ces hauteurs. 135. — Nombre moyen des jours d'eau claire et d'eau trouble. 131. — Tableau annuel de ces jours. 133. — L'eau de ses bords insalubre dans l'été. M. Magnes. 226.

Géodésie. 44.

Géognosie. 189. — Discours préliminaire d'un traité de géognosie. M. d'Aubuisson. 190.

Géométrie. Réflexions sur la manière de l'enseigner. M. Léon. 30.

Gervais (M.lle). Rapport sur l'appareil vinificateur de M.lle Gervais, par M. Dispan. 183.

Glacier du mont Saint-Vallier. M. Pagés. 200.

Grêle. Mémoire de M. Cazaux, sur la grêle. 138.

Gneis (Montagne de). M. Pagés. 196.

Grenade. Hauteur au-dessus du niveau de la mer. M. Magués. 51.

Grès (Mémoire sur la formation des). M. d'Aubuisson. 191.

Hauteur au-dessus du niveau de la mer de plusieurs points pris à Toulouse et dans les environs. M. Magués. 49.

Hernandès (M.), correspondant. — Mémoire sur l'électricité médicale. 269. — Mémoire sur le diabétès et le flux cœliaque. 270.

Histoire naturelle. 189.

Hiver. Température moyenne de l'hiver à Toulouse. 126.

Horizons artificiels. Les horizons liquides sont préférables aux solides. M. le chevalier d'Aubuisson. 83.

Houille. Analyse de la houille de Cramaux, par M. Magnes. 150. — Analyse de la houille de Rive de Gier, par M. Dussaussoy. *Id.*

Hydraulique. Raisons qui ont porté les Toulousains vers l'étude de cette science. 54. — Réflexions sur l'hydraulique. M. Magués. 56. — Mémoire sur l'hydraulique. M. Lermier. 57. — Application de cette science au perfectionnement des moulins à poudre. M. Lermier. 59.

Hygromètre. Tableau des observations hygrométriques de M. Marqué-Victor, de 1820 à 1824. 129.

Imaginaires. Répondent aux questions adressées à l'algèbre. M. Vauthier. 27. — Mémoire sur la transformation des quantités dans lesquelles il entre des imaginaires. M. Romieu. 30.

Impuissance des muscles produite par une cause vénérienne. M. Ducasse. 241.

Inde. Mémoire sur le commerce de l'Inde, par M. Cazaux. 263.

Inflammation de la prostate et du col de la vessie. Mémoire de M. Ducasse. 258.

Inoculation du claveau. Mémoire de M. le baron de Lapeyrouse. 262. — Pratiquée par M. Viguerie. *Id.*

Insalubrité. Mémoire de M. Magnes, sur les causes d'insalubrité qui existent à Toulouse. 225.

Insectes des blés. Mémoire de M. Dispan. 216.

Interpolations. Mémoire de M. le chevalier d'Aubuisson. 86.

Invertébrés. Mémoire de M. Isidore de Lapeyrouse, sur le système nerveux des invertébrés. 215.

Jaugeage. 35. — Rapports sur le jaugeage des tonneaux. 39. — Mémoire de M. Romieu, sur la mesure des tonneaux. *Id.* — Mémoire sur un sas à jauge, pour échantillonner les barques, par M. Clausade. 41.

Jeckert (M.). 83.

Képler aurait voulu que les dimensions des tonneaux fussent réglées par des ordonnances. 37.

Labarraque (M.), correspondant. Ouvrages présentés. 324.

Labarthe-Rivière. Analyse des eaux minérales de ce lieu, par M. Save. 332.

Labey (M.), correspondant. Ouvrages présentés. 323.

Labruyère du Lac. Hauteur au-dessus du niveau de la mer. M. Magués. 51.

Lacoste, de Plaisance (M. l'abbé), correspondant. Ouvrages présentés. 324.

Lactation. Employée avec succès contre une diarrhée dysentérique. M. Ducasse. 242.

Lafont (M.). Mémoire sur la chaleur animale. 229. — Rapport sur un projet de nomenclature pharmaceutique. 261. — Analyse des eaux d'Audinac. 331. — Son éloge, par M. Ducasse. 284.

Lafore (M). 47.

Lahens (M.), membre de l'ancienne Académie. Notice biographique sur cet Académicien. 309.

Lampes à double courant d'air. Mémoire de M. Frizac. 180.

Langue. Mémoire sur le mécanisme de la langue pendant la déglutition. 231.

Lannemezan. Hauteur au-dessus du niveau de la mer. M. Magués. 50.

Lapeyrouse (M. le baron Picot de) père. Résumption de 1809. 21. — Ses ouvrages sur l'histoire naturelle des Pyrénées. 193. — Notice des auteurs qui ont voyagé dans les Pyrénées, et qui ont écrit sur la botanique de ces montagnes. *Id.* — Mémoire sur quelques espèces d'orobes des Pyrénées. 211. — Monographie des pins. 212. — Eloge de M. Viguerie père. 306. — Son éloge, par M. du Mège. 289. — Ouvrages présentés. 325.

Lapeyrouse (M. Isidore Picot, baron de), fils. Mémoire sur une dent fossile trouvée à Fabas. 202. — Mémoire sur les facultés vitales des végétaux. 206. — Mémoire sur le système fibreux des végétaux. 207. — Mémoire sur les fleurs à enveloppe unique. 208. — Notice sur les plantes des environs de Toulouse. 210. — Mémoire sur un pied de mauve monstrueux. 215. — Mémoire sur le système nerveux des invertébrés. 215. — Sur une tête monstrueuse d'agneau. 222.

Laplace (M. le marquis de) a produit une révolution dans les livres élémentaires de mathématiques. 25. — Sa mécanique céleste citée. 113.

Larrey (M. le baron), associé étranger. Mémoire sur des empoisonnemens par les narcotiques. 246. — Observe des fistules produites par la carie des dents. 257.

Larrey (M.). Observations sur une asphyxie suivie de mort. 243.

Latitude. Mémoire sur les meilleurs moyens de déterminer la latitude, par M. le chevalier d'Aubuisson. 82. — Latitude de Toulouse déterminée par le même. 87.

Laupies (M.). Mémoire sur le

choix du meilleur projet à adopter pour la construction des fontaines dans la ville de Toulouse. 69. — Ses deux projets pour amener l'eau de l'Ariége à Toulouse. 70. — Son projet pour y amener les sources de l'Ardenne. 71. — Mémoire concernant le projet de construction d'une fontaine sur le port de la Daurade. 75. — Son éloge, par M. d'Aubuisson. 297.

Lavaur. Hauteur au-dessus du niveau de la mer. M. Magués. 51.

Legendre (M.) a ramené parmi nous le goût de la rigueur géométrique. 25.

Legris (M. l'abbé). Notice biographique sur cet Académicien. 287.

Léguevin. Hauteur au-dessus du niveau de la mer. M. Magués. 50.

Léon (M.). Observations sur la manière d'étudier l'arithmétique. 26. — Réflexions sur l'enseignement des mathématiques dans les établissemens d'instruction publique. 30. — Démonstration d'un théorème sur la parabole. 33. — Rapport sur le jaugeage des tonneaux. 39.

Lermier (M.), correspondant. Considérations générales sur l'établissement d'une usine hydraulique quelconque. 57. — Projet d'une grande poudrerie aux environs de Toulouse. *Id.* — Mémoire sur l'hydraulique et la mécanique appliquées au perfectionnement des moulins à poudre. 59. — Ouvrages présentés. 326.

Lévignac. Hauteur au-dessus du niveau de la mer. M. Magués. 51.

Lherzolite. Mémoire sur le pyroxène en roche connu sous le nom de l'herzolite. M. Charpentier. 192.

Linné forme une fausse espèce d'orobe pyrénéen. M. le baron de Lapeyrouse. 211.

Lisle-en-Jourdain. Hauteur au-dessus du niveau de la mer. M. Magués. 51.

Littrow (M.). 84.

Loiseleur des Longchamps (M.), correspondant. Ouvrages présentés. 326.

Lombard (M.), membre de l'ancienne Académie. 314.

Longitude. Examen des moyens les plus avantageux de se procurer la longitude d'un lieu, par M. le chevalier d'Aubuisson. 84. — Longitude de Toulouse. 88.

Lussan (M.). 153.

Luxation des articulations ginglymoïdales. M. Ducasse. 251.

Magnes-Lahens (M.). Examen chimique du charbon de terre de Cramaux. 150. — Notice chimique sur l'eau des puits des prisons de Toulouse. 153. — Confirme l'analyse de M. Save sur les eaux de Salies. 158. — Analyse de l'eau minérale de Tarascon, connue sous le nom d'eau de la fontaine de Sainte-Quitterie. 161. — Analyse des eaux minérales d'Ax. 163. — Mémoire sur la salubrité de la ville de Toulouse, et sur quelques points d'hygiène publique. 224. — Analyse de l'eau d'Audinac. 325. — Ses ouvrages imprimés. 326.

Magués (M.). 74. — Mémoire sur la détermination des hauteurs et des inégalités du globe terrestre. 46. — Hauteur d'un grand nombre de points déterminés géométriquement et barométriquement. 50. — Rapport sur un mémoire de M. Lermier, sur l'hydraulique. 56. — Mémoire sur les moyens de conduire dans la ville de Toulouse une quantité d'eau suffisante pour servir aux besoins domestiques, à l'arrosement de ses rues, places, quais, promenades, et aux incendies. 65. — Rapport sur les machines destinées à élever l'eau de la Garonne. 73. — Rapport sur un filtre pour clarifier les eaux de la Garonne, proposé par M. Virebent. 75.

Maigné (M.). Notice sur cet artiste. 97.

Malliot (M.), membre de la classe des Belles-lettres. Mémoire sur un moyen simple et efficace de diminuer considérablement l'insalubrité de l'air dans les rues de Toulouse. 224.

Manganèse (Oxide de). Se trouve en abondance dans l'eau des puits de la maison des Sœurs de la cha-

rité, au faubourg Saint-Etienne, à Toulouse. M. Dispan. 156.

Mamelles. La succion doit-elle être mise en usage dans l'engorgement des mamelles survenu pendant la lactation? Mémoire de M. Ducasse. 257.

Marqué-Victor (M.). 141. — Nivellemens barométriques. 47. — Divers mémoires sur la météorologie. 93. — Compte rendu de ses observations barométriques. 96. — Tableau de ces observations. 104-106. — Notice sur l'état météorologique de l'atmosphère, le 24 décembre 1821. 108. — Essai d'application usuelle du baromètre aux changemens de temps. 110. — Ses observations thermométriques. 117. — Tableaux de ces observations. 123-126. — Mémoire sur le froid éprouvé dans le mois de janvier 1820. 127. — Ses observations hygrométriques. 128. — Tableau de ces observations. 127. — Mémoire sur l'aimant. 134. — Observations sur les paratonnerres. 136. — Ses expériences sur l'évaporation du vin. 185. — Mémoire sur les volcans. 202. Ouvrages imprimés. 328.

Martin (M. Roger). Son éloge, par M. Cazaux. 281.

Martin-Saint-Romain (M.). Son éloge, par M. Marqué-Victor. 276.

Martres. Hauteur au-dessus du niveau de la mer. M. Magués. 50.

Mathématiques. 22. — Réflexions sur la révolution qui s'est opérée dans l'enseignement des mathématiques. M. Carney. 22. — Réflexions sur l'enseignement des mathématiques dans les établissemens d'instruction publique. M. Léon. 30.

Mathématiques appliquées. (Mémoires de). 44.

Mauve. Mémoire sur un pied de mauve monstrueux, par M. Isidore de Lapeyrouse. 215.

Mazamet. Hauteur au-dessus du niveau de la mer. M. Magués. 51.

Mazères. Hauteur au-dessus du niveau de la mer. M. Magués. 51.

Médecine (Mémoires de). 223.

Médecine vétérinaire (Mémoires de). 261.

Mège (M. du), membre de la classe des Belles-lettres. Sur les travaux de M. Vidal relatifs à l'aimant. 134. — Prépare une Archæologie pyrénéenne. 195. — Trouve une dent fossile à Fabas. 202. — Son éloge de M. le baron de Lapeyrouse. 289. — Sur les travaux astronomiques de M. Vidal. 295.

Méléna ou maladie noire. Mémoire de M. Ducasse. 239.

Ménisques. Leur hauteur ne varie pas sensiblement dans le baromètre. M. le chevalier d'Aubuisson. 108.

Météorologie. Divers mémoires de M. Marqué-Victor. 93. — Le système météorologique du département n'a pas varié sensiblement par le déboisement des montagnes. 132.

Mica. Sa transformation en chlorite. M. Pagés. 198.

Minéralogie (Mémoires de). 189.

Monge. Utilité de sa géométrie descriptive. 24.

Monstruosités. Pied de mauve. M. Isidore de Lapeyrouse. 215. — Agaric. M. le marquis de Villeneuve. *Id.* — Tête d'agneau. M. Isidore de Lapeyrouse. 222. — Produit trouvé dans le corps d'une oie. M. Cabiran. 231.

Mont Saint-Vallier. Mémoire sur la description de cette montagne. M. Pagés. 196. — Sa hauteur au-dessus du niveau de la mer. 201.

Montagne-Noire. Nivellement de quelques points de cette montagne. M. Magués. 51.

Montferrand-Riquet. Hauteur au-dessus du niveau de la mer. M. Magués. 51.

Montréjeau. Hauteur au-dessus du niveau de la mer. M. Magués. 50.

Mosneron (M. le baron), correspondant. Observations sur le commerce, l'agriculture, les manufactures et les colonies, relativement à la France, en janvier 1820. 263. — Ouvrages imprimés. 328.

Moulage. Son importance dans les fonderies de canons. M. Dussaussoy. 170.

Moulins à poudre. Application de l'hydraulique et de la mécanique à leur perfectionnement. M. Lermier. 59.

Muret. Hauteur au-dessus du niveau de la mer. M. Magués. 50.

Muscles. Mémoire sur une impuissance des muscles produite par une cause vénérienne. M. Ducasse. 241.

Nailloux. Hauteur au-dessus du niveau de la mer. M. Magués. 51.

Naurouse, point de partage du Canal du midi. Expériences faites par MM. Marqué-Victor, Lafore et Magués, pour déterminer sa différence de niveau avec Toulouse. 47. — Sa hauteur au-dessus du niveau de la Méditerranée. M. Magués. 48.

Nerfs. Mémoire sur le système nerveux des animaux invertébrés, par M. Isidore de Lapeyrouse. 215.

Neste. Nivellement d'une partie du cours de cette rivière. M. Magués. 50.

Nitrates. Leur présence dans l'eau des puits des prisons de Toulouse. M. Magnes. 154.

Niveaux. Sont les meilleurs instrumens pour déterminer la différence des hauteurs. M. Magués. 45.

Nivellemens. Erreurs remarquables commises dans d'anciens nivellemens. M. Magués. 46.

Nomenclature pharmaceutique (Projet de), par M. Save. 259. — Rapport sur ce projet. M. Lafont. 261.

Normales aux courbes du second ordre. M. Vauthier. 34.

Noyés. Projet d'organisation des secours à porter aux noyés. M. Dispan. 227.

Octobre. Température d'octobre comparée à celle de l'année. 120, 126.

Oie. Produit singulier trouvé dans le corps d'une oie, par M. Cabiran. 220.

Oolithes (Mémoire sur les), par M. d'Aubuisson. 191.

Optique (Mémoires d'). 90.

Orage sur le sommet du mont Saint-Vallier. M. Pagés. 200.

Orobes. Mémoires sur quelques espèces d'orobes des Pyrénées, par M. le baron de Lapeyrouse. 221.

Os. Essai sur la cicatrisation séparée des bouts osseux fracturés, par M. Viguerie. 250.

Ossemens fossiles. Travaux de M. le baron Cuvier sur ce sujet. 201. — Description d'une dent fossile, par M. Isidore de Lapeyrouse. 202.

Pagés (M.), membre de la classa des Belles-lettres. Mémoire sur la description du mont Saint-Vallier. 196.

Pailhés (M.). 158.

Palassou (M.), correspondant. Ses travaux sur la minéralogie des Pyrénées. 173. — Ouvrages imprimés. 328.

Pamiers. Hauteur au-dessus du niveau de la mer. M. Magués. 51.

Parabole. Démonstration d'un théorème sur la parabole. M. Léon. 33.

Paralysie des membres pectoraux produite par la dentition. M. Cabiran. 241.

Paratonnerres (Observations sur les). M. Marqué-Victor. 136.

Paulin (M.). Rapport sur un mémoire de M. Tissié, sur les surfaces de révolution. 36.

Peau. Mémoire sur les rapports sympathiques de la peau et du foie. M. Dubernard. 230.

Pêche. Considérations sur la pêche et les lois qui la régissent. M. Dralet. 217.

Pédéarros (M.), colonel d'artillerie. Améliorations introduites par lui à la fonderie de Toulouse. 170, 171.

Perspective aérienne (Essai sur la), par M. Gantier. 90.

Pharmacie. 259. — Projet de nomenclature pharmaceutique, par M. Save. 260. — Rapport de M. Lafont sur ce projet. 261.

Phthysie pulmonaire à suite d'un diabétès. M. Ducasse. 243.

Physiologie (Mémoires de). 228.

Picotite. Nom donné, par M. de Charpentier, à une espèce nouvelle

en minéralogie, en l'honneur de M. le baron de Lapeyrouse. 192.

Pins. Monographie des pins, par M. le baron de Lapeyrouse. 212.

Pituite vitrée des anciens, trouvée par M. Dubernard dans les déjections d'un homme avancé en âge. 235.

Plans tangens aux surfaces gauches. Remarque de M. Paulin sur cette dénomination. 36.

Plomb. Son introduction dans les cuillers d'étain est d'un usage dangereux. M. Magnes. 226.

Pluknet. A fait graver, dans sa phytographie, un orobe des Pyrénées. 211.

Pluie. Quantité moyenne de pluie qui tombe à Toulouse. 130. — Tableau annuel. 133. — Nombre moyen des jours de pluie. 130. — Tableau annuel. 133.

Poisson (M.). Sa mécanique, citée. 114.

Poissons. Considérations sur l'histoire naturelle des poissons, la pêche et les lois qui la régissent, par M. Dralet. 217.

Pompes. Théorie physico-mathématique des pompes, proposée pour sujet de prix. 266.

Ponts. Efflorescences salines qui dévorent les murs des ponts de Toulouse. M. Dispan. 175.

Potassium. Mémoire sur le potassium et ses oxides, par M. Babey. 246.

Poudreries. Project d'établissement d'une grande poudrerie aux environs de Toulouse. M. Lermier. 57. — Explosion de la poudrerie de Toulouse, le 16 avril 1816. 58. — Application de l'hydraulique et de la mécanique au perfectionnement des moulins à poudre. M. Lermier. 59.

Poudrette. Le local où on la prépare est mal situé pour la salubrité de la ville. M. Magnes. 225.

Prostate. Mémoire de M. Ducasse, sur l'inflammation de la glande prostate. 258.

Prunier. Mémoire de M. Tarry, sur la culture du prunier robe de sergent. 214.

Puits de Toulouse. Température d'un puits de 18 mètres de profondeur. M. Marqué-Victor. 120, 125. — Analyse de l'eau des puits des prisons. M. Magnes. 153. — Le puits de la maison des Sœurs de la charité, au faubourg Saint-Etienne, contient de l'oxide de manganèse. M. Dispan. 156. — Ceux des maisons particulières contiennent des sels ammoniacaux. MM. Magnes et Dispan. *Id.*

Puogénie. Mémoire de M. Ducasse, sur les abcès. 254. — Exemple extraordinaire de formation de pus. M. Ducasse. 256.

Puylaurens. Hauteur au-dessus du niveau de la mer. M. Magués. 51.

Puymaurin (M. le baron de). 141. — Anecdotes historiques sur la faïence anglaise. 178. — Ses ouvrages imprimés. 329.

Puymaurin fils (M. de), correspondant. Ouvrages présentés. 330.

Pyrénées. Ouvrages composés sur les Pyrénées, par les membres de l'Académie de Toulouse. 193.

Pyroxène. Mémoire sur le pyroxène en roche, connu sous le nom de lherzolite, par M. de Charpentier. 191.

Quais de Toulouse. Efflorescences salines qui dévorent les murs des quais de Toulouse. M. Dispan. 175.

Quié, montagne. Sa hauteur au-dessus du niveau de la mer. 161.

Quinine. Prix proposé par l'Académie sur les sels à base de quinine. 270.

Racines égales. Théorie des racines égales, par M. Tissié. 30.

Rale. Espèce de rale solitaire qui habite sur le mont Saint-Vallier. M. Pagés. 200.

Reboul (M.), correspondant. Ses nivellemens dans les Pyrénées, cités. 195.

Réfraction. Travaux de M. Vidal sur cet objet. 295.

Reichenbach (M.). 87.

Revel. Hauteur au-dessus du niveau de la mer. M. Magués. 51.

Rigal (M.), correspondant. Ouvrages présentés. 330.
Rive de Gier. Analyse de la houille de Rive de Gier. M. Dussaussoy. 150.
Rivet (M.). Ses travaux hydrauliques. 55.
Roches. Considérations sur les roches primitives homogènes en apparence, par M. d'Aubuisson. 190. — Prix proposé par l'Académie sur la stratification des roches. 270.
Romieu (M.). Mémoire sur la transformation des quantités où il entre des imaginaires. 29. — Mémoire sur le cercle et les corps ronds. 32. — Rapport sur le jaugeage des tonneaux. 39. — Mémoire sur la mesure des tonneaux. *Id.*
Rouaix (place). Point culminant de Toulouse; sa hauteur au-dessus du niveau de la mer. 50. — Sa hauteur au-dessus des eaux moyennes de la Garonne. 67.

Sage (M.), l'un des fondateurs de l'ancienne Académie. 310.
Saget (M. de), membre de l'ancienne Académie. 64.
Saget (M. de). Rapport sur une chute d'aérolithes qui a eu lieu dans les environs de Toulouse, le 20 avril 1812. 140. — Ses ouvrages imprimés. 330.
Saint-Félix de Caraman. Hauteur au-dessus du niveau de la mer. M. Magués. 51.
Saint-Gaudens. Hauteur au-dessus du niveau de la mer. M. Magués. 50.
Saint-Martory. Hauteur au-dessus du niveau de la mer. M. Magués. 50.
Saint-Sulpice du Tarn. Hauteur au-dessus du niveau de la mer. M. Magués. 51.
Sainte-Marie. Analyse des eaux de Sainte-Marie, par M. Save. 158.
Sainte-Quiterie. Analyse de l'eau minérale de la fontaine de Tarascon, connue sous le nom de Sainte-Quiterie, par M. Magnes. 160.
Salat, rivière. 196. — Sa source dans un glacier du mont Saint-Vallier. M. Pagés. 200.
Salies (Haute-Garonne). Analyse de l'eau de Salies. M. Save. 156. Confirmation de cette analyse. M. Magnes. 160.
Salines. Mémoires de M. Dispan sur le travail des salines. 158.
Sas à jauge. Mémoire sur un sas à jauge proposé pour reconnaître le poids des cargaisons, quel que soient d'ailleurs le gabarit et le tirant d'eau des barques, et pour les échantillonner, par M. Clausade. 41.
Save (M.), correspondant. Analyse des eaux de Salies. 156. — Analyse des eaux de Sainte-Marie. 158. — Analyse des eaux de Siradan. 159. — Analyse des eaux de Capbern. 162. — Mémoire sur une nouvelle nomenclature pharmaceutique. 259. — Ses ouvrages imprimés. 331. — Son travail sur le principe minéralisateur de l'eau de Bagnères-de-Luchon. *Id.* — Analyse des eaux minérales d'Encausse. *Id.* — Analyse des eaux minérales de Labarthe-Rivière. 332.
Saverdun. Hauteur au-dessus du niveau de la mer. M. Magués. 51.
Scarpa. Son procédé pour les tumeurs lacrymales mérite la préférence. M. Ducasse. 259.
Sciences. Réponse à ceux qui les regardent comme inutiles. M. Cabiran. 7. — Jouissances nobles qu'elles procurent à ceux qui les cultivent. M. Ducasse. 9. — Alliance entre les sciences proprement dites et l'archæologie. M. Cabiran. 14. — Causes du mouvement qui a entraîné les esprits vers la culture des sciences dans le dix-huitième siècle. M. Ducasse. 16. — Quels sont les hommes destinés à inventer, et ceux qui doivent se livrer à l'application. M. d'Aubuisson. 18.
Scoutetten (M.), correspondant. Ouvrages présentés. 332.
Sérullas (M.), correspondant. Ouvrages présentés. 333.
Sextant. Notice sur cet instrument, par M. le chevalier d'Aubuisson. 88.
Siphilis. Cette maladie n'a rien perdu de son activité. M. Ducasse. 241.

Siradan. Analyse des eaux minérales de Siradan. M. Save. 159.

Sirop de raisin. (Dissertation de M. Astier sur le). 183.

Société royale d'agriculture du département de la Haute-Garonne. Ses recherches sur le système météorologique du département. 132.

Sorèze. Hauteur au-dessus du niveau de la mer. M. Magués. 51.

Sorlin (M.), correspondant. Mémoire sur la gnomonique cataptrique. 88. — Ses recherches sur la trigonométrie sphérique, citées. 89.

Soufre. Roche calcaire d'où suinte du soufre. M. Pagés. 196.

Stratification des roches. Prix proposé par l'Académie sur ce sujet. 270.

Succion. La succion doit-elle être mise en usage dans l'engorgement des mamelles survenu pendant la lactation? M. Ducasse. 257.

Surfaces de révolution décrites par la ligne droite et les courbes du second degré. Essai de M. Tissié. 35.

Sympathies. Mémoire sur les rapports sympathiques de la peau et du foie. M. Dubernard. 229.

Système fibreux. Mémoire sur le système fibreux des végétaux, par M. Isidore de Lapeyrouse. 207.

Système nerveux. Considérations sur le système nerveux des animaux invertébrés, par M. Isidore de Lapeyrouse. 216.

Tarascon. Analyse de l'eau minérale de la fontaine de Tarascon, connue sous le nom de Sainte-Quiterie, par M. Magnes. 160.

Tarn. Nivellement d'une partie du cours de cette rivière, par M. Magués. 53.

Tarry (M.), correspondant. Dissertation sur les encres à écrire. 181. — Mémoire sur la culture du prunier de robe de sergent. 214.

Télégraphe. L'art télégraphique était connu des anciens. M. Cabiran. 12.

Température. Observations thermométriques faites à Toulouse par M. Marqué-Victor. 117. — Moyennes horaires par an et par mois. 118, 123. — Moyenne des *maxima* et des *minima* pour 1823 et 1824. 119, 124. — Variations journalières extrêmes. 119, 125. — Température d'un puits de 18 mètres de profondeur. 120, 125. — Température moyenne de Toulouse. 122. — Par an et par mois, de 1818 à 1823. 126. — De l'hiver. *Id.* — De l'été. *Id.* — Différence de la moyenne d'octobre à celle de l'année. *Id.* — Froid de janvier 1820. M. Marqué-Victor et M. le chevalier d'Aubuisson. 127.

Tempête atmosphérique du 24 décembre 1821. M. Marqué-Victor. 108.

Tétanos traumatique. Mémoire sur le traitement médical des blessures, par M. Viguerie. 248.

Thermomètre. Observations thermométriques de M. Marqué-Victor. 117. Voy. *Température*.

Thoré. Nivellement d'une partie du cours de cette rivière, par M. Magués. 53.

Tissié (M.). Théorie des racines égales. 30. — Essai sur les surfaces de révolution décrites par la ligne droite et les courbes du second degré. 35.

Toulouse. Hauteur au-dessus du niveau de la mer de plusieurs points pris à Toulouse et dans ses environs. M. Magués. 49 et suiv. — Arrosée par la Garonne et le Canal du midi. 54. — Sa position centrale, par rapport aux Pyrénées, y a fait réunir les grands établissemens d'artillerie. 57. — Explosion de sa poudrerie en 1816. 58. — Projet pour établir une grande poudrerie dans les environs. M. Lermier. 57. — Il existait, dans les temps anciens, des fontaines à Toulouse. 63. — Travaux de l'ancienne Académie pour en établir. 64. — Configuration générale du sol de la ville et des environs. M. Magués. 65, 66. — Nouveaux projets pour y amener des eaux. 65 et suiv. — Projet adopté et exécuté. 74. — Filtres pour clarifier les eaux. 75. — Un observatoire y est établi en 1733. 80. — Sa

latitude déterminée par M. le chevalier d'Aubuisson. 87. — Sa longitude. 88. — Observations barométriques faites à Toulouse par M. Marqué-Victor. 94 et suiv. — Variations diurnes du baromètre. 101. — Vents régnans. 103. — Observations thermométriques de M. Marqué-Victor. 117 et suiv. — Température annuelle. 122 et 126. — De l'été. 126. — De l'hiver. *Id.* — Observations hygrométriques de M. Marqué-Victor. 128, 129. — Nombre des jours de pluie. 130, 133. — Quantité de pluie tombant annuellement à Toulouse. 130, 133. — Evaporation. 131, 133. — Hauteur de la Garonne. 131, 133. — Nombre des jours d'eau claire et d'eau trouble. 131, 133. — Déclinaison de l'aiguille aimantée, observée par M. Marqué-Victor. 134. — Analyse de l'eau de la fontaine de la place Saint-Etienne, par M. Dispan. 151. — Analyse de l'eau des puits des prisons, par M. Magnes. 153. — L'eau du puits de la maison des Sœurs de la charité, au faubourg Saint-Etienne, contient de l'oxide de manganèse. M. Dispan. 156. — L'eau des puits des maisons particulières contient des sels ammoniacaux. MM. Magnes et Dispan. *Id.* — Efflorescences salines qui dévorent les murs des quais et des ponts de Toulouse. M. Dispan. 174. — Moyens proposés par M. Malliot pour entretenir la propreté des rues. 224. — Mémoire sur la salubrité de la ville de Toulouse, par M. Magnes. 224. — Projet d'organisation des secours à porter aux noyés. M. Dispan. 227. — Constitution médicale de Toulouse en 1811-12, par M. Dubernard. 233. — Fièvres catarrhales qui ont régné à Toulouse en 1817 et 1818. M. Ducasse. 237.

Tournefort a démontré dans ses cours un orobe des Pyrénées. M. le baron de Lapeyrouse. 211.

TOURNON (M.), correspondant. Flore de Toulouse. 210.

Tremblement de terre qui a eu lieu à Toulouse le 9 avril 1815. Mémoire de M. Dispan. 206.

TROCHET (M. DU), correspondant. Ouvrages présentés. 334.

Trompes (Mémoire de M. de Charpentier sur les). 60.

Truite. Epoque du frai de la truite à diverses élévations. M. Dralet. 218.

Tumeurs lacrymales (Réflexions et observations sur les), par M. Ducasse. 259

Udomètre établi par M. Clausade. 130.

Usines hydrauliques. Considérations sur l'établissement d'une usine hydraulique quelconque, par M. Lermier. 57.

VAUTHIER (M.). De l'algèbre considérée comme langue, et des expressions imaginaires. 28. — Essai sur les normales aux courbes du second ordre. 34.

Vents dominans à Toulouse. M. Marqué-Victor. 103. — Leur influence sur les changemens de temps. *Le même*. 111.

Verre. Moyen de prévenir la rupture des vaisseaux de verre. M. Dispan. 169.

Vésicatoires. Observations et réflexions sur leur usage, par M. Ducasse. 251.

Vessie. Mémoire sur l'inflammation de la prostate et du col de la vessie, par M. Ducasse. 258.

VIDAL (M.). Ses idées sur l'aimant. 134. — Notice biographique sur cet Académicien. 293. — Son catalogue de 888 étoiles australes. 295. — Ses travaux sur la réfraction. *Id.*

Vidalat-Tornier (M. l'abbé de). 296.

Vieille Toulouse. Hauteur au-dessus du niveau de la mer. M. Magués. 51.

Viguerie père (M.), membre de l'ancienne Académie. Son éloge par M. le baron de Lapeyrouse. 306.

VIGUERIE fils (M.). Mémoire sur le traitement médical des blessures. 247. — Essai pratique sur la cicatrisation des bouts osseux frac-

turés. 250. — Pratique sur les troupeaux l'inoculation du claveau. 262.

Villefranche de Lauraguais. Hauteur au-dessus du niveau de la mer. M. Magués. 51.

VILLENEUVE (M. le marquis de), membre de la classe des Belles-lettres, offre à l'Académie un agaric monstrueux. 215.

Vin. Rapport sur l'appareil vinificateur de M.lle Gervais, par M. Dispan. 183. — Notice sur la perte que le vin, mis dans les cuves, éprouve par l'effet de l'évaporation. M. d'Aubuisson. 185.

Vins sophistiqués par des narcotiques végétaux. Mémoire de M. le baron Larrey. 246.

VIREBENT (M.). Projet pour amener à Toulouse les sources de l'Ardenne. 71. — Projet d'un nouveau filtre pour clarifier les eaux de la Garonne. 75.

Voieries. Cause d'insalubrité à Toulouse. M. Magnes. 226.

Volcans. Mémoire sur les volcans, par M. Marqué-Victor. 202. — Recherches sur la force de projection des volcans. M. d'Aubuisson. 203.

Wirtz, inventeur d'une machine hydraulique à élever l'eau. 62.

Zach (M. le baron de). Sa méthode pour calculer l'angle horaire. 81.

FIN DE LA TABLE DES AUTEURS ET DES MATIÈRES.

ADDITIONS ET CORRECTIONS.

Page 23, *ligne* 9, *supprimez* ils.

Page 98, *ligne* 10, *ajoutez :*

M. Arago, à son passage à Toulouse en septembre 1816, a comparé son baromètre avec celui qui a servi aux observations faites par M. Marqué-Victor à l'hôtel de Bonrepos.

Le baromètre de M. Arago marquant $0^m,7569$ à la température de 21°, celui de M. Marqué-Victor ne marquait que $0^m,7566$. Il suit de là que l'indication du baromètre de M. Marqué-Victor est de 0,3 de millimètre au-dessous de celle du baromètre de M. Arago, et par suite de 0,3 de millimètre au-dessus de celle du baromètre de l'observatoire royal de Paris.

Page 162, *au commencement.* Ces résultats sont exprimés en grammes.

Page 188, *ligne* 17, suffisait, *lisez* suffirait.

Page 202, *à la marge,* dent fossile, *ajoutez* 1816.

Page 207, *à la marge, ajoutez* 1817.

Page 213, *ligne* 27, présentant, *lisez* présente.

Page 216, *ligne* 21, en outre, du, *lisez* en outre du.

Page 218, *ligne* 28, élevé au-dessus du niveau de la mer, *lisez* élevé de 502 mètres au-dessus, etc.

Page 252, *ligne* 3, ne tarde-t-il pas, *lisez* ne tarde pas.

Page 278, *lignes* 18 *et* 19, associé libre, *lisez* associé ordinaire.

HISTOIRE ET MÉMOIRES

DE

L'ACADÉMIE ROYALE

DES SCIENCES,

INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES

DE TOULOUSE.

HISTOIRE ET MÉMOIRES

DE

L'ACADÉMIE ROYALE

DES SCIENCES,

INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES

DE TOULOUSE,

DEPUIS SON RÉTABLISSEMENT EN 1807,

POUR FAIRE SUITE A L'HISTOIRE ET AUX MÉMOIRES DE L'ANCIENNE ACADÉMIE.

TOME PREMIER.

2.e PARTIE.

TOULOUSE,
IMPRIMERIE DE JEAN-MATTHIEU DOULADOURE,
RUE SAINT-ROME, N.o 41.

1827.

NOTICE

SUR LES TRAVAUX

DE LA CLASSE

DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES

DE L'ACADÉMIE DE TOULOUSE,

DEPUIS LE MOIS DE NOVEMBRE 1807, JUSQU'AU MOIS D'AOUT 1822;

PAR M. DU MÈGE,
DE LA HAYE.

NOTICE

SUR LES TRAVAUX

DE LA CLASSE

DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES

DE L'ACADÉMIE DE TOULOUSE.

La classe des belles-lettres de l'Académie de Toulouse est un heureux complément de cette noble institution. La géométrie, l'astronomie, la physique, la chimie, l'anatomie et la botanique étaient d'abord les seuls objets des travaux de cette société. Ce domaine était assez vaste, sans doute, pour exercer l'émulation des membres de l'Académie et offrir au génie des sources fécondes de méditations; mais il était impossible que, dans une ville riche de souvenirs honorables, un corps entièrement consacré à observer la marche de l'esprit humain, et à étendre les conquêtes de la science, ne recherchât pas, autour de lui, les causes de l'illustration de cette cité que *Martial*, *Ausone* et *Sidonius* avaient saluée du nom de *Palladienne*(1). Toulouse fut la capitale de l'empire

---

(1) *Marcus* PALLADIÆ *non inficienda* TOLOSÆ
Gloria, quam genuit pacis alumna quies.
. . . .
Te sibi PALLADIÆ *ante tulit toga docta* TOLOSÆ.....
PALLADIÆ *primum toga te venerata* TOLOSÆ.
. . . .
PALLADIAM *implicitis manibus petiere* TOLOSAM.

des *Volcæ-Tectosages*, du royaume des Visigots et de celui d'Aquitaine; mais, déchue de sa puissance, n'ayant conservé qu'un petit nombre de monumens de son antique splendeur, elle demandait que des hommes, accoutumés à lire dans ses vestiges, fussent appelés à interroger les précieux débris qui lui restaient encore, pour reconnaître les causes de tant d'élévation et d'une si étrange décadence. Ce fut principalement dans cette vue que la classe des inscriptions et belles-lettres fut créée dans le sein de l'Académie; et, pour nous servir des expressions du savant auteur de son histoire, on s'y prêta d'autant plus volontiers, « que l'union des sciences et des lettres, en » tempérant l'austérité des unes par l'aménité des » autres, ne pouvait que tourner à leur commun » avantage. » Les magistrats municipaux demandèrent à la classe la continuation des *Annales* de la ville, depuis l'an 1610, où s'arrêtent celles que *Lafaille* a composées : MM. Turle, Bousquet et Raynal remplirent cette lacune. Par leurs soins, et par ceux de M. de Saget, l'enceinte romaine de *Tolosa* fut dessinée de nouveau, et tandis que M. de Saint-Amans formait un médailler précieux (1), que M. d'Orbessan étendait ses recherches sur toutes les branches de la littérature ancienne et du moyen âge, et retrouvait quelques

(1) L'Académie possède encore cette riche collection; trois de ses membres, MM. Beguillet, Frizac et Du Mège, sont actuellement chargés de la mettre en ordre. Elle est formée de près de 7000 médailles en grand et moyen bronze, en or et en argent.

monumens des peuples auxquels nous avons succédé (1), la classe appelait dans son sein D. Pont, savant helléniste. Par ses soins, des cours de littérature grecque et d'hébreu étaient ouverts dans l'hôtel de l'Académie, et, pendant plusieurs années, on vit une jeunesse studieuse se presser autour des membres de la classe, pour obtenir l'avantage d'être admise dans les doctes réunions, où quelques-uns de nos devanciers expliquaient les ouvrages immortels du Roi-prophète et du chantre d'Achille. Les recherches historiques prirent une grande extension lorsque M. de Montégut fut nommé membre de l'Académie. Rappeler ses travaux, ses ouvrages, c'est retracer un des titres de gloire de la compagnie. Une heureuse émulation animait ses confrères, et MM. Sermet, Magi, Labroquère et Gez apportèrent souvent dans nos assemblées le fruit de leurs profondes méditations. Les sujets de prix avaient toujours pour but l'éclaircissement de quelques parties, trop négligées, de l'histoire de la province dont Toulouse était la capitale. Ainsi l'Académie proposa : *De fixer le temps où les sciences et les arts ont commencé à être cultivés chez les Volces, et de marquer les changemens qu'occasionnèrent leur introduction, dans les mœurs, les coutumes et la religion de ces peuples* (2); *D'indiquer l'état des*

(1) Voy. *Mélanges historiques*, etc....., et *Variétés littéraires*, par le président d'Orbessan.

(2) M. l'abbé *de Guasco* traita cette question, et reçut le prix en 1749.

sciences et des arts à Toulouse sous les Rois Visigots, et quelles étaient les lois et les mœurs de cette ville sous le gouvernement de ces princes (1); *De déterminer l'origine et le caractère des Tectosages, l'étendue et la partie de la Celtique qu'ils occupèrent jusqu'à l'entrée des Romains dans leur pays, et les excursions qu'ils firent avant cette époque* (2). L'énoncé de ces questions atteste tout le zèle de la classe pour la gloire nationale. Depuis long-temps elle aussi aurait pu prendre pour devise les mots *Gloriæ majorum :* mais à l'époque fatale pour les institutions scientifiques et littéraires, elle fut bannie de l'enceinte paisible où, pendant plus d'un demi-siècle, ses recherches avaient été constamment dirigées par le désir de répandre le goût des lettres, et de rappeler les vertus et la gloire de nos aïeux. Lorsque, dans des jours plus prospères, l'Académie fut instituée de nouveau, un seul membre de l'ancienne classe des inscriptions parut dans nos assemblées. C'était à lui qu'aurait été réservée la mission de nous instruire des traditions de nos prédécesseurs, si leurs travaux ne nous avaient déjà fait connaître que, pour les imiter dignement, il fallait ajouter à l'illustration de la patrie, conserver le goût de la littérature classique, retirer de l'oubli les mo-

(1) Cette question fut présentée quatre fois aux concours de 1752, 1755, 1758 et 1761. M. *Lagane* obtint le prix.

(2) Ce sujet, offert dans deux concours, fut traité avec beaucoup de talent par M. *Roudil de Berriac,* auquel le prix fut adjugé en 1767.

numens de nos pères, et augmenter le faisceau des connaissances historiques. Cette *Notice sur les travaux de la classe* montrera peut-être qu'elle a su atteindre le but vers lequel tous ses efforts ont dû se diriger.

Une pensée principale a présidé à ses recherches. L'histoire ne doit se composer que de faits incontestables, de documens à l'abri de la critique, de renseignemens exacts sur les mœurs, les lois et les coutumes des peuples : la classe a donc senti que l'*Archœologie* devait sur-tout l'occuper. Cette science comprend l'étude des monumens antiques, et celle des anciens usages dont le souvenir est parvenu jusqu'à nous.

Des divisions ont été établies entre les divers objets qu'elle considère : ainsi, la classe a partagé ses recherches en deux sections; elle a fait entrer dans la première les Mémoires relatifs aux *Monumens antiques*, c'est-à-dire à ceux dont l'origine remonte à une époque antérieure à l'anéantissement de la puissance romaine dans les Gaules et dans l'Espagne; la seconde a été formée des Dissertations composées sur les *Monumens du moyen âge*, c'est-à-dire sur ceux qui furent élevés, depuis l'établissement des Visigots et des Francs dans nos provinces, jusqu'à la fin du seizième siècle.

La classe a jugé que des subdivisions devaient aussi s'établir dans les travaux sur ces deux grandes parties.

La première de ces subdivisions est consacrée aux *Antiquités religieuses des peuples gaulois.*

La seconde renferme les *Antiquités religieuses romaines.*

La troisième, les *Monumens historiques.*

La quatrième, les *Monumens sépulcraux.*

Les Dissertations relatives à la législation des anciens peuples, à leurs usages et à leurs mœurs, viennent ensuite.

Les Mémoires sur les *Monumens du moyen âge* ont été partagés en deux sections.

La première comprend nos travaux sur les églises, les monastères, et tous les *Monumens pieux.*

La seconde est consacrée aux *Monumens historiques,* à des recherches sur des villes, sur des châteaux célèbres, soit par les événemens qui y ont eu lieu, soit par les personnages qui les ont habités.

La *Description des anciens Manuscrits,* et des divers monumens littéraires du moyen âge, appartient à cette section.

Une troisième division est formée de *Mémoires* généraux ou particuliers *sur l'histoire,* résultat et but de tous les travaux archœologiques. On a dû y comprendre diverses Dissertations sur les devoirs de l'historien, et sur la philosophie de l'histoire.

Enfin, la *Biographie* des personnages qui ont acquis quelque célébrité termine cette division.

On a réuni, sous le titre de *Mélanges littéraires,* les opuscules qui, sans se rattacher d'une manière spéciale aux divisions que nous

avons établies, ont cependant occupé quelquefois la classe, et qui d'ailleurs sont remarquables par le charme de la composition, l'élégance du style, et la profondeur des pensées.

On a dû rappeler ensuite les travaux communs à toute la classe, et les sujets de prix qu'elle a proposés, et qui ont tous été dictés par le désir de contribuer à l'accroissement des sciences historiques.

La classe des inscriptions donne, chaque année, ainsi que celle des sciences, une analyse de ses travaux. Ces diverses *Notices*, qui comprennent en cet instant un intervalle de dix-sept années, forment une histoire suivie de nos recherches et de nos ouvrages, et nous ne pouvions sans injustice en oublier les auteurs.

Il fallait aussi remplir un devoir sacré.

L'administration a réuni l'Académie en 1807; depuis, la classe a fait des pertes multipliées. Pouvait-elle rendre compte des travaux de ceux de ses membres qui ne sont plus, sans donner une larme à leur souvenir, sans jeter une fleur sur leur tombe? Pouvait-elle oublier ceux qui cessèrent de vivre avant sa réunion, ou qui, par erreur, ne furent pas compris dans sa nouvelle formation? Des orateurs ont déjà offert à la mémoire d'une partie de ces savans collègues un tribut mérité; mais ces éloges ne pouvant être tous insérés dans les premiers volumes de nos Mémoires, nous avons voulu consacrer dans cette *Notice* l'expression particulière de notre estime et de nos regrets.

Depuis la renaissance des lettres, l'étude des monumens antiques a presque toujours été honorée. Des savans illustres ont consacré leur vie presque entière à l'explication de ces vénérables restes qui servent de supplément à l'histoire, qui lui restituent des pages depuis long-temps perdues, et qui mettent sous nos yeux les progrès et la décadence des arts. Les dangers les plus imminens n'ont pu effrayer les archœologues ni diminuer leur zèle, et tandis que Mongez et Millin se livraient aux plus intéressans travaux, que Lenoir recueillait religieusement les tombeaux des rois, que Cambry retrouvait les *Dolmens*, les *Cromlech* et les *Menhirs* des vieux Celtes, l'infatigable Denon, placé à l'avant-garde des bataillons de *Desaix*, mesurait les ruines de Thèbes, et dessinait les monumens des *Pharaons* et des *Ptolémées*. Après la campagne de 1807, il fut décidé que les Pyrénées seraient parcourues dans toute leur étendue, que les monumens qu'elles pouvaient recéler encore seraient observés, et que les recherches s'étendraient dans toutes les parties de la péninsule hispanique où des colonies gauloises ont pénétré. Ce travail était immense. Les Pyrénées ne forment pas, comme on le croit généralement, une seule chaîne qui, paraissant surgir du sein des eaux, près du cap de Figueroa, s'élevant graduellement jusque vers les cimes qui dominent le *Marboré*, s'abaisse vers la Méditerranée et disparaît près du cap de Creux, ou de *Port-Vendre*; un grand nombre de chaînons, perpen-

diculaires au grand système, et en qui sont les contre-forts, s'étendent dans les provinces espagnoles, dans la Gaule narbonnaise et dans l'Aquitaine. C'était entreprendre une tâche difficile que de s'engager à visiter toutes les parties de ces régions escarpées, et la guerre vint bientôt apporter aux recherches de la science des obstacles qui, heureusement, ne furent pas toujours invincibles. Des bords du Douero et du Guadiana jusqu'à ceux de la Nive, de la Garonne et du Tet, l'un des membres de la classe retrouva une foule de monumens inconnus, et l'Académie a entendu la lecture de presque tous les mémoires dans lesquels ces objets ont été expliqués.

Nous nous occuperons d'abord des Monumens religieux.

Mémoire sur les théogonies.

Dans un *Mémoire sur les anciennes théogonies*, M. Pagés, de Seix, a recherché l'origine des dieux Pyrénéens. Il a rassemblé, en corps, tout ce que les *théogonies* des Egyptiens, des Perses, des Grecs, des Romains et des nations du Nord de l'Europe, pouvaient lui fournir de points de contact avec les antiques croyances des peuples de l'Aquitaine et de la Gaule narbonnaise. Son examen des divers systèmes théogoniques est rempli de rapprochemens ingénieux, d'idées neuves, et même de découvertes importantes. On apprend, non sans surprise, que, malgré l'empire qu'exerce la religion chrétienne sur les habitans des Pyrénées, ils conservent des traditions relatives à la naissance ou à l'origine des dieux; ainsi

l'hymne des *Borouch*, encore chanté par les vieillards de nos montagnes, célèbre la création des dieux, l'origine des choses, les astres naissans, et les hommes sortant du sein des eaux.

ANTIQUITÉS RELIGIEUSES DES GAULOIS.

Les Pyrénées et les régions voisines possèdent des monumens précieux, mais généralement inconnus. On y trouve beaucoup d'autels consacrés à des divinités dont les noms n'avaient pas été recueillis par les mythologues. L'origine de ces déités est encore un problème. On ne sait si elles appartiennent primitivement à la Gaule, ou si leur culte a été introduit dans les Pyrénées par des colonies Ibériennes, qui auraient pénétré dans les vallées du revers septentrional de ces montagnes. Quoi qu'il en soit, les inscriptions gravées sur ces autels sont toutes latines, ce qui prouve, invinciblement, que ces monumens furent élevés pendant que les Romains étaient maîtres des Gaules. *Scaliger* et le P. *Sirmond* avaient donné les inscriptions qui ont révélé l'existence des dieux *Abellion*, *Leherennus* et *Boccus* (1). Le savant

Mémoire sur des monumens religieux découverts dans les Pyrénées françaises.

MILLIN a publié celles qui furent dédiées à *Arardus* et à *Astoilunnus* (2). M. DU MÈGE a lu à l'Académie un Mémoire, dans lequel il rapporte les inscriptions inédites qui attestent le culte rendu autrefois aux dieux *Aherbelste, Armastoni, Bascejandossus*, *Baicorix*, *Dunsioni*, *Eteioi*, *Expercenius*, *Garri*, *Garunius*, *Heliougmouni*, *Iscitus*, *Ilixoni*, *Sex-arboribus*, *Alcassi*, etc., etc.

---

(1) Gruter. *Inscrip. Romanor.*

(2) *Magasin encyclopédique.*

Les déesses *Andli* et *Barça* furent adorées par les *Convenæ*, et M. Du Mège a rapporté les inscriptions qui rappellent ce culte. L'auteur recherche dans diverses langues anciennes les étymologies des noms de ces déités; mais il ne présente le résultat de ses découvertes que sous la forme du doute. Son mémoire est accompagné de plusieurs dessins qui représentent dix-huit autels votifs.

Dans un autre opuscule, le même académicien s'est occupé des monumens qui ont fait connaître les dieux *Abellion*, *Astoilunnus*, *Boccus* et *Leherennus*, et il a ajouté à la série des monumens qui appartiennent à ces dieux quelques autels qui leur furent consacrés. Dans le nombre on en trouve cinq dédiés à *Abellion*, un à *Boccus* et deux à *Leherennus*. Dans ce mémoire, M. Du Mège donne de nouvelles leçons de quelques inscriptions copiées avec peu d'exactitude par *Scaliger*, et il prouve que *Leherennus* était le surnom gaulois ou celtibérien du dieu *Mars*. Mémoire sur le culte rendu aux dieux Abellion, Astoilunnus, etc.

Une *Notice sur trois autels votifs*, consacrés à des dieux dont les noms étaient inconnus, fournit à M. Du Mège l'occasion de disserter sur les *déités locales* ou *topiques* dont le culte ne passait point dans d'autres régions. L'un de ces monumens fut élevé au dieu *Teotani* (1), par *Antonius Saxanus*; on en fit la découverte, en 1807, près de *Lugdunum-Convenarum*. Le second, trouvé à Siradan, est dédié, par un particulier nommé *Cucurus*, au Notice sur des autels votifs.

(1) M. Du Mège, *Monumens religieux des Volces-Tectosages*, etc., pag. 210.

dieu *Aereda* (1). Enfin, le troisième fut élevé, pour l'accomplissement d'un vœu, au dieu *Bæsert* (2) : un sanglier et une amphore ornent les faces latérales de ce monument.

Mémoire sur quelques inscriptions.

Le dieu *Aeræda* a encore occupé M. Du Mège, et dans un *Mémoire sur quelques inscriptions trouvées dans le Comminges*, il donne l'étymologie celtique du nom de cet immortel. La déesse *Lahe*, que M. Millin a confondue avec le dieu *Leherennus* (3), et avec le dieu *Lahran*, adoré dans la Thuringe, est mentionnée aussi dans ce mémoire; et l'auteur, après avoir présenté l'ensemble de ses recherches sur le nom et les attributs de cette déesse, qui était encore inconnue aux mythologues, rapporte les inscriptions qui lui furent consacrées. Il décrit ensuite un autel que *Julia Paulina*, fille de *Sergius*, avait élevé au dieu *Averan*. Ce nom est celui d'une montagne qui existe près du village de Melles, et c'est dans le lit d'un torrent qui en sillonne les pentes rapides que l'autel a été découvert. M. Du Mège croit, d'après cette circonstance, et d'après l'identité d'appellation, que le dieu *Averan* n'est autre chose que la montagne de ce nom, qui fut sans doute déifiée par les *Convenæ*. L'auteur termine son mémoire en rapportant deux inscriptions en

---

(1) M. Du Mège, *Monumens religieux des Volces-Tectosages*, etc., pag. 207 et 208.

(2) *Ibid.*, pag. 348, 349.

(3) *Ibid.*, pag. 353 et suiv. — M. Millin, *Voyage dans les départemens du Midi*, IV.

l'honneur d'une *Julia Paulina*, fille de *Sergius*, à laquelle son époux et son fils élevèrent chacun un monument, et qui ne diffère peut-être pas de celle qui consacra un autel au dieu *Averan*.

Le revers méridional des Pyrénées conserve aussi beaucoup de monumens, presque tous inconnus. Ces restes précieux ont été recueillis par M. Du Mège, qui les a décrits et expliqués dans un *Mémoire sur les monumens antiques existans encore dans les Pyrénées espagnoles*. L'auteur s'est principalement occupé des autels consacrés par les peuples de ces régions aux déités locales ou topiques : plusieurs dessins, joints au mémoire, représentent ces autels. Mémoire sur les monumens antiques des Pyrénées espagnoles.

On sait que les Tectosages jetaient dans un *lac sacré* les métaux les plus précieux, et qu'à l'époque où *Cépion* s'empara de Toulouse, il retira de ce lac des trésors immenses. Selon *Possidonius*, cité par *Strabon*, *lorsque les Romains devinrent maîtres de la Gaule, ils vendirent à l'encan ce lac ou marais, et ceux qui l'achetèrent y découvrirent, après l'avoir desséché, beaucoup de masses d'argent.* Ce témoignage authentique prouve que le lac de Toulouse cessa d'exister lorsque les Romains furent maîtres des Gaules, c'est-à-dire, si on ne voulait fixer cette époque qu'au temps de l'entière conquête par *César*, vers l'an 703, ou à peu près à l'année 650, si on s'arrête à l'époque de la défaite des Tectosages par *Sylla*, alors lieutenant de *Marius*. Mais quelle que soit la date qu'on choisisse, il sera toujours constant que *le lac fut* Recherches sur l'ancien lac de Toulouse.

desséché par les Romains. Comment donc pouvoir le retrouver de nos jours? Cependant quelques écrivains, et entre autres *Bertrand* (1) et *Chabanel* (2), ont prétendu que l'église de Saint-Saturnin a été bâtie sur le fameux lac de Toulouse. *Catel* a combattu fortement cette opinion, qui cependant est encore accréditée. M. DE MONTÉGUT a lui-même pensé que l'on pourrait retrouver ce *lac* ou *marais sacré* sous la nef de l'église de Saint-Saturnin. Cet archœologue, dont les travaux ont mérité toute l'estime de l'Académie, raconte qu'une personne digne de foi lui avait assuré avoir vu le lac, qui est, dit-il, sous la nef de Saint-Saturnin. « Un chanoine mena cette personne, par une petite » porte, qui était à côté de celle qui conduit aux » cryptes, à main droite, et que les chanoines ont » depuis fait murer; ils descendirent avec des » flambeaux un petit escalier tournant, qui les » conduisit dans une vaste galerie soutenue par » de gros piliers, qui sont la continuation de ceux » qui soutiennent la voûte de la grande nef. Cette » galerie entoure un lac dans lequel on jeta des » pierres qui firent des ondulations. La fraîcheur » du lieu et un frémissement involontaire ne leur » permit point de faire le tour de cette enceinte, » qui leur parut avoir la même étendue que la » grande nef. » Cette assertion, bien qu'un peu suspecte, engagea M. LAUPIES à s'assurer de l'exis-

---

(1) *De gest. Tol.*

(2) *Antiquités de la Daurade*, pag. 54.

tence de ce prétendu lac; et, dans un *Mémoire sur les recherches à faire dans l'église de Saint-Saturnin, pour constater jusqu'à quel point sont fondées les idées populaires qui placent un lac sous cette église,* après avoir rapporté un passage de l'opuscule de M. de Montégut sur les antiquités de Toulouse, il présente plusieurs faits presque entièrement inconnus jusqu'à présent, et qui tendent à prouver que ce que l'on avait pris souvent pour le lac n'était autre chose qu'un puits dont le col s'élevait jusqu'auprès du pilier auquel la chaire était adossée; néanmoins M. Laupies proposa de faire de nouvelles recherches, et il indiqua les moyens de les diriger avec succès. L'Académie nomma une commission qui dut, sous la protection de l'autorité, se livrer à des recherches suivies dans l'église de Saint-Saturnin. Cette commission (1) s'appliqua pendant plusieurs jours à faire sonder dans diverses parties de l'édifice, et ne retrouva que le puits dont on a déjà parlé, et deux issues voûtées qui y conduisaient, l'une par la *Chapelle des Sept Dormans,* l'autre par l'ancien cloître.

Mémoire sur le temple de la Daurade.

Selon D. *Martin,* savant auteur du *Traité de la religion des Gaulois,* le lac de Toulouse aurait été renfermé dans l'enceinte du temple célèbre bâti dans le lieu où existe maintenant l'église de la Daurade. « Ce lac, qui fut mis à l'encan, et » dans lequel seul consistait, dit-il, le temple

(1) Elle était composée de MM. Laupies et Du Mège.

» d'*Apollon*, à qui les Tectosages firent, par ordre » des Druides, un sacrifice de leurs trésors, n'était » qu'un regorgement de la Garonne. » M. MALLIOT a essayé de réfuter cette opinion, dans un *Mémoire sur le temple de la Daurade*. Il y propose des conjectures relativement à la place que devait occuper le lac, et il fixe cette position dans la partie de la ville où l'on voit l'église de Saint-Saturnin. L'auteur fait ensuite une description du temple, et cherche à prouver l'inexactitude des mémoires d'après lesquels D. *Martin* a écrit celle qu'il a publiée.

Recherches sur les monumens druidiques.

En nous écartant momentanément des Pyrénées et de la Gaule narbonnaise, nous verrons l'un des correspondans de l'Académie, M. ÉLOI JOHANNEAU, s'appliquer aux recherches les plus exactes sur les antiquités druidiques. Une *Notice* (1) sur ces découvertes a été transmise à l'Académie, qui en a entendu la lecture avec intérêt. M. JOHANNEAU a retrouvé, dans les contrées qu'il a visitées, les mêmes idées, les mêmes superstitions qu'on remarque dans nos campagnes, et dans les monts qui nous séparent de la Péninsule. On y respecte les sources, les rivières : les amas d'eau, les marais y inspirent encore une vénération qui rappelle le culte rendu au lac de Toulouse par les *Tectosages*.

Mémoire sur les monumens religieux de la ville d'Ancyre.

On sait que ce peuple célèbre envoya de nombreuses colonies hors des Gaules. Uni aux *Trocmi* et aux *Tolistoboï*, il fonda, dans l'Asie mineure,

(1) *Notice sur les Voyages d'antiquités celtiques et druidiques de M. ÉLOI JOHANNEAU.*

un empire qui prit le nom de *Galatie.* L'an 241 avant notre ère, les Tectosages s'établirent à Ancyre, ville bâtie depuis plus de quatre siècles par un roi de Phrygie. Éloignés des champs Gaulois, ils conservèrent néanmoins le culte druidique, en y ajoutant l'adoration des dieux étrangers. De nombreuses inscriptions et des médailles grecques fournissent de précieux documens sur l'ancien état de la *Galatie :* l'abbé *Belley* s'en est servi pour retracer l'histoire d'Ancyre; M. Du Mège a trouvé dans ces divers objets les élémens d'un *Mémoire sur les antiquités religieuses des Volcæ-Tectosages établis dans l'Asie mineure.*

L'auteur présente d'abord l'histoire de l'arrivée des Gaulois sur les bords du fleuve Halys. Il réfute ensuite l'opinion d'un écrivain qui a prétendu que ces peuples ne portèrent pas la religion druidique dans les lieux dont ils firent la conquête. Il prouve, au contraire, que les chefs de la nation galate se rassemblaient dans un temple nommé *Drynemeton,* mot qui signifie *Temple des Druides,* et c'est par ce rapprochement qu'il établit que l'ancien culte fut porté dans la Galatie, puisque les ministres de ce culte y possédèrent un temple qui servait et aux cérémonies religieuses et à la réunion des chefs des trois peuples celtes. En nous conservant le nom de ce lieu sacré, l'histoire nous apprend que des Druides avaient accompagné les *Trocmi,* les *Tolistoboï* et les *Tectosages.* M. Du Mège rapporte et traduit toutes les inscriptions grecques trouvées à Ancyre, et relatives aux

croyances des habitans de cette ville illustre; il donne, d'après les médailles, le dessin des monumens qui furent élevés aux déités qui y étaient adorées; il fait connaître les prêtres galates dont les inscriptions nous ont conservé les noms; il décrit enfin le temple que les habitans d'Ancyre avaient consacré à *Auguste*, et dont on voit encore quelques restes.

La Galatie avait été réduite en province par *Auguste*. Ce prince orna et augmenta la ville d'Ancyre. Il l'éleva à la dignité de métropole de la province. La ville, par reconnaissance, demanda la permission de prendre le nom de l'empereur; et en effet, dans les médailles et les inscriptions, elle porte celui de *Sébaste*. Elle fit bâtir, en l'honneur d'*Auguste*, un temple, dont une médaille, très-rare, a conservé l'image. Ancyre suivit en cela l'exemple de Pergame et de quelques autres villes de l'Asie. Elle fit représenter l'empereur avec les attributs du dieu *Lunus;* et *Auguste* ayant ordonné de dresser une histoire de sa vie, et de la graver sur une table de bronze qui serait placée devant son tombeau, les habitans d'Ancyre firent copier cette histoire sur des dalles de marbre, et les placèrent dans le temple d'*Auguste*, où on les voit encore.

Monumens religieux des Romains.

Tandis que les Tectosages de l'Asie mineure consacraient des monumens aux divinités étrangères à la Celtique, les Gaulois, demeurés dans leur patrie, adoptaient le culte des Hellènes et des Latins. M. Puigarri a fait connaître un autel

dédié à *Apollon* et à *Diane*, et qui existe encore à Pesilla, bourgade du département des Pyrénées-Orientales. Ce savant, que l'Académie compte au nombre de ses correspondans, a exploré, avec beaucoup de succès, les antiquités des *Consuarani*, des *Ceretani* et des *Sardones*. Les villes de *Ruscino*, *Illiberris*, *Caucoliberris*, ont tour à tour occupé M. Puigarri, et il a rendu compte de ses découvertes dans une suite de *Lettres* adressées à M. Du Mège.

Douze divinités présidaient aux divisions du zodiaque. Des savans l'ont considéré comme la source des symboles de la religion égyptienne, et lui ont attribué une haute antiquité; d'autres ont cru qu'il ne fut d'abord qu'un calendrier symbolique, tracé dans les cieux par un peuple primitif, dont la civilisation remontait à une époque antérieure à tous les temps historiques. M. Dispan a, dans un *Mémoire sur l'explication du zodiaque*, examiné les divers systèmes des auteurs qui ont fait de cette peinture emblématique l'objet de leurs études, et il s'occupe en même temps des sentimens nés des remarques faites sur la position primitive et la figure de chaque signe. Il s'attache particulièrement à réfuter les opinions de M. *Dupuis*, et celles de quelques autres écrivains qui ont cru pouvoir marcher sur ses traces.

Mémoire sur le zodiaque.

Selon plusieurs auteurs, la figure de *la Balance*, placée dans le zodiaque, est une invention moderne et l'ouvrage des flatteurs d'*Auguste*. En s'appuyant sur l'autorité de quelques monumens,

Mémoire sur le signe de la Balance.

dont on ne pouvait cependant assigner la date d'une manière certaine, M. *Dupuis* avait accordé à ce signe quinze mille ans d'antiquité. Il citait en sa faveur *Varron*, qui a dit que les signes du zodiaque sont significatifs, et qu'entre autres *la Balance* avait été placée dans les cieux pour désigner l'équinoxe. Il invoquait aussi le témoignage de Cicéron, qui, traduisant à l'âge de dix-huit ans le poëme d'*Aratus*, appelait la Balance *Jugum*, traduction de ζυγὸς. Dans le dessein d'éclaircir cette question, M. Dispan a présenté à l'Académie un *Mémoire sur le signe de la Balance :* cet opuscule est la suite et le complément de la dissertation qu'il avait déjà donnée sur le zodiaque en général. Il y rapporte toutes les autorités citées par M. *Dupuis,* et il entre dans des discussions grammaticales et philologiques avec toute l'étendue qu'exigeait l'importance de ce sujet. Après avoir exposé le résultat de ses élucubrations, il croit pouvoir affirmer que le signe de la Balance n'a point la prodigieuse antiquité qu'on a voulu lui assigner, et qu'ainsi que l'attestent plusieurs autorités respectables, ce signe n'a été introduit dans le zodiaque que sous le règne d'*Auguste*.

Autel consacré au soleil et à la lune.

Le sabéisme, ou le culte des astres, a principalement occupé M. Du Mège dans un *Mémoire sur un autel consacré au Soleil et à la Lune, à Isis victorieuse et céleste.* Ce monument fut trouvé chez les *Convenæ*. L'auteur rapporte, d'après *Sanchoniaton,* que les premiers habitans de la Phénicie élevèrent leurs mains vers le soleil, qu'ils

regardèrent comme l'unique maître du firmament, et auquel ils donnèrent le nom de *Beel-samin*, ou de *Seigneur des cieux*. Il montre les Arabes, les Perses, les Indiens, les Africains, les Égyptiens, les habitans de Palmyre implorant cet astre, et quelques-uns de ces peuples offrant aussi des hommages à la Lune. Il donne la traduction des hymnes adressés au Soleil par *Nonnus*, de Panopolis, et par *Martianus Capella*, poètes suivant lesquels l'univers entier adorait cet astre sous des noms différens. Il pense que l'on ne peut fixer l'époque où le culte d'*Isis* fut introduit dans les Gaules et dans la Germanie; il montre l'extension rapide de ce culte, et il en recherche les causes.

Les monumens des *Consoranni* ont spécialement occupé M. Pagès, de Seix.

Dans un *Mémoire sur quelques antiquités du Conserans*, il recherche les origines du peuple qui occupa, aux époques les plus reculées, cette partie du département de l'Ariége que baigne le Salat et que domine le mont Saint-Valier. L'auteur fixe les limites de cette contrée, et explique deux médailles en argent sur lesquelles on voit le nom des *Consoranni*(1). Les monumens religieux l'occupent ensuite. Un autel consacré à *Minerve-*

Antiquités religieuses des Consoranni.

---

(1) 1.º Tête juvenile casquée, tournée vers la droite, ayant un collier. Revers : CONΣORAN..... hache gauloise et quelques ornemens inconnus.

2.º CONSORANI, tête diadémée. Revers... CATVRIX, un sanglier.

Belisama (1), autel qui est encastré dans la maçonnerie du pont de Saint-Lizier, lui fournit l'occasion de rechercher les épithètes qui furent données à *Minerve*. Suivant l'auteur, celle de *Belisama* ou de *Belisana* signifie *Reine du ciel*, et elle fut commune à cette déesse, à *Junon*, à la Lune et à *Vénus*.

Les *Consoranni* adoraient *Minerve Fatidique*. Une inscription, rapportée par M. Pagès (2), prouve qu'on éleva des monumens à cette déité dans les lieux voisins de la petite ville de Saint-Lizier. Après avoir présenté sur *Minerve Fatidique* des recherches aussi savantes que curieuses, il passe à la description d'un autre monument. C'est un autel en marbre, orné d'une patère et d'un préféricule; sur sa face principale on remarque une inscription qui nous apprend que l'autel fut élevé à la *Fortune Auguste*, en accomplissement d'un vœu, par *Marcus Valerius Justus*.

Mémoire sur les monumens religieux des Garumni, etc.

Des autels votifs à la mère des dieux, à *Jupiter*, à *Hercule*, à *Diane*, à *Apollon*, à *Mercure* et aux Nymphes des eaux, sont décrits et expliqués dans un *Mémoire sur les monumens religieux des Garumni et des Convenæ pendant la domination romaine*. Ces monumens, au nombre de quatorze, étaient encore inédits. Plusieurs d'entr'eux furent

(1) L'inscription gravée sur cet autel a été donnée par *Gruter*, pag. 1067, n.° 2.

(2) *Papire Masson* a publié cette inscription (*Notit. Episc. Gal.*, pag. 59), et *Renesius* l'a donnée de nouveau (*Inscrip.*, pag. 165.)

trouvés dans les ruines de *Lugdunum Convenarum,* antique cité où, selon saint *Hyeronime,* *Pompée* rassembla, vers l'an 682 de Rome, les restes fugitifs des légions de *Sertorius*. M. Du Mège a rappelé dans ce mémoire l'histoire de *Lugdunum,* ville, ou *oppida,* dont il attribue la fondation aux *Garumni.* Ses habitans jouissaient d'une paix profonde, lorsqu'une révolution sanglante vint déchirer le sein de la France. *Gondevald,* qui se disait fils de *Clotaire* I.er, avait été reconnu roi dans toutes les contrées qui formèrent les provinces de Dauphiné, de Provence, d'Auvergne, de Poitou et de Languedoc. Il se préparait, à la fin de l'an 584, à s'avancer vers Paris; déjà il était à Poitiers, dont il voulait faire sa place d'armes; mais il apprit alors que les troupes du roi *Gontran,* son ennemi, s'avançaient pour l'attaquer, et que *Didier,* duc de Toulouse, abandonnait son parti. Ces événemens forcèrent *Gondevald* à repasser la Dordogne, et à se retirer à Bordeaux; mais l'armée de *Gontran* l'ayant suivi de près, il fut obligé d'aller chercher un asile dans les Pyrénées..... Les troupes qu'il avait laissées pour défendre le passage de la Garonne n'ayant pu résister aux ennemis, vinrent le rejoindre à *Lugdunum Convenarum.*

On sait que *Gondevald* fut trahi par les chefs de son armée. Les soldats de *Gontran* étant entrés ensuite dans la ville, y portèrent la flamme et le ravage. Les habitans furent tous, sans distinction d'âge ou de sexe, passés au fil de l'épée; les ecclé-

siastiques même reçurent la mort au pied des autels. Les monumens que les Romains avaient élevés dans l'enceinte de *Lugdunum*, détruits à cette époque fatale, ont laissé en tombant de vastes ruines, et l'agriculteur trouve encore, en traçant des sillons dans les champs où existait jadis cette antique cité, des autels votifs, des statues, des mosaïques et des tombeaux.

Antiquités religieuses d'Auch et de Lectoure.

La ville d'Auch portait autrefois le nom de *Climberris*. On ne connaît point son origine; mais elle était, au rapport de *Pline* et de *Strabon*, une des plus considérables cités des peuples Auscitains, et la capitale de la première des neuf nations confédérées qui, du temps de *César*, se rendirent volontairement à *Crassus*, et lui envoyèrent des otages. L'empereur *Auguste*, à son retour d'Espagne, lui donna son nom. On l'appela depuis *Augusta Ausciorum*; c'est sous ce nom qu'elle est connue dans les anciens itinéraires et dans la géographie de *Ptolémée*.

Augusta était comprise dans l'Aquitaine, province des Gaules primitivement resserrée entre la Garonne, les Pyrénées et l'Océan (1) : *A Pyrenæo ad Garumnam Aquitani*, dit *Pomponius Mela* (2). *César* (3), décrivant cette province, s'exprime ainsi : *Gallo ab Aquitanis Garumna flumen..... dividit, Aquitania à Garumna flumine*

(1) *Strab., lib. IV.*
(2) *Lib. III, col. 2.*
(3) *Commen., lib. III.*

ad Pyrenœos montes, et eam partem Oceani quæ ad Hispaniam pertinet.

Sous la domination des Césars, *Augusta* jouissait du droit latin et se régissait par ses propres lois : *Dederunt jus latii Romani Ausciis et Convenis*, dit *Strabon* (1). *Auguste* ayant étendu jusqu'à la Loire les bornes de l'Aquitaine, les anciens Aquitains reçurent le nom de *Novempopuli*, des neuf peuples différens qui habitaient cette contrée. Leur province prit alors celui de *Novempopulania* ou *Novempopulana*. On la distingua par le titre d'*Aquitania tertia*, quand l'Aquitaine agrandie fut divisée par les empereurs en trois provinces diverses, ayant chacune ses magistrats particuliers. *Elusa* ou *Elusaberris* (nommée actuellement *Euse*), devint capitale de la troisième Aquitaine.

Climberris ou *Augusta Ausciorum* fut tour à tour ravagée par les Vandales, les Vascons et les Normands. Après avoir été si souvent en proie aux barbares, cette ville ne peut plus sans doute offrir aux regards de l'archœologue ces grands monumens que les Romains élevèrent dans les provinces soumises à leur empire; mais elle conserve cependant encore quelques restes précieux qui attestent son ancienne magnificence. La tradition nous apprend que l'église de Saint-Orens fut originairement un temple consacré aux divinités du paganisme. Saint *Orens*, évêque d'Auch

(1) *Strab., lib. IV.*

dans le commencement du 5.me siècle, fit détruire un autre temple dédié à *Apollon*, situé sur le mont *Nerveva*, près d'*Augusta*, et à la place de ce monument il éleva une chapelle en l'honneur des martyrs *Quirice* et *Julitte*. On retrouve encore dans la plaine, sur les bords du Gers, un grand nombre de débris qui annoncent qu'il existait autrefois dans ces champs une cité considérable. M. Du Mège a fait connaître, dans la *Première partie d'un Mémoire sur les monumens religieux des villes d'Auch et de Lectoure*, une foule d'objets relatifs au culte des Auscitains et des *Lactoratenses*. On distingue dans le nombre une tête en marbre blanc qui offre les traits que les statuaires donnent à *Jupiter*. Le style de cette figure est remarquable par sa noblesse et sa simplicité. Le maître des dieux est représenté la tête ceinte du *strophium*, ou large bandelette, attribut que l'on retrouve sur quelques autres monumens. Une statue d'*Apollon*, une tête du même dieu, un buste d'*Hercule*, une tête de *Diane*, un masque de *Bacchus*, objets formés soit en bronze, soit en marbre, sont rapportés par l'auteur, et attestent, suivant lui, que toutes ces divinités furent adorées dans *Climberris*. Un autel dédié au dieu *Tutèle* a été aussi trouvé dans cette ville, et l'inscription gravée sur ce monument est expliquée par M. Du Mège. Il s'occupe ensuite des autels tauroboliques consacrés à la *Mère des Dieux* par les habitans de Lectoure. *Gruter* avait publié les inscriptions que l'on y remarque, mais

toutes les leçons qu'il en a données sont fautives. L'auteur du mémoire rétablit le texte de chacune d'elles, et après les avoir traduites, il décrit la cérémonie des Tauroboles. Suivant lui, ils ne consistaient pas seulement dans l'immolation d'un ou de plusieurs taureaux, mais particulièrement dans un rite et des cérémonies extraordinaires. Les écrivains attachés au polythéisme ne nous apprennent rien sur ce sujet intéressant; mais quelques auteurs chrétiens en ont parlé, et l'on doit distinguer parmi eux *Prudentius*, poète du 4.[me] siècle. Son hymne sur saint *Romain* offre la description des principales cérémonies du Taurobole, et c'est d'après lui que M. Du Mège les rapporte.

« On creuse, dit le poète, une fosse profonde, et le souverain pontife s'enferme dans l'intérieur. Son front est pompeusement voilé, ses cheveux noués sont ornés de bandelettes sacrées; sa tête porte une couronne d'or, et sa toge de soie est pressée par une ceinture à la manière des Sabins. Un couvercle en bois est placé sur la fosse : ce couvercle est percé d'un grand nombre de petites ouvertures formées avec un fer aigu. On traîne vers l'autel un superbe taureau; son regard est farouche; sa tête est couverte d'un poil hérissé et ornée de guirlandes de fleurs. Le front de la victime brille de la splendeur de l'or, et sa crinière s'embellit par l'éclatante couleur des feuillages dont elle est ombragée. Dès que le taureau est arrivé dans le lieu où il doit être immolé, on plonge dans ses flancs un épieu sacré. De sa large

blessure coulent avec impétuosité des flots de sang embrasé, qui bouillonnent au loin. Alors, s'échappant comme une pluie abondante à travers mille ouvertures, il tombe sur le prêtre qui est dans la fosse une rosée infecte à laquelle il expose sa tête et sa bouche et ses vêtemens. Lorsque les flamines ont emporté la victime, on voit reparaître le pontife; il montre sa tête humide, sa barbe vénérable, ses bandelettes et ses vêtemens ensanglantés....... mais par cette cérémonie il est purgé de tous ses crimes et régénéré pour l'éternité. »

MONUMENS HISTORIQUES.

« L'antiquité, dit un auteur (1), a pour nous » quelque chose de mystérieux que nous aimons » à pénétrer. Placé entre le passé et l'avenir, notre » esprit trouve à les soumettre à ses conjectures » un plaisir d'autant plus vif, qu'il a sa source » dans l'imagination, et il erre au milieu des sou- » venirs... Contemporain des temps dont il cherche » les traces, il a déserté son siècle pour remonter » le cours des âges : emporté par le torrent, il » vogue au milieu des débris de la nature et des » hommes; et, guidé par le fil de l'histoire dans ce » vaste labyrinthe, il s'élève jusqu'au berceau des » sociétés, et ramasse sur cette terre déserte les » pierres de l'antique Deucalion; comme lui, il » voit naître des héros sous ses pas, et, à leur » tête, il marche à la conquête de la vérité. C'est

(1) M. AUGUIS, *Mémoires de la Société royale des Antiquaires de France*, tom. II, pag. 59 et suiv.

» *Ajax* combattant au milieu des ténèbres; mais » bientôt elles sont remplacées par l'éclat du jour. » Ces ruines séculaires que la mort enveloppait » de ses ombres lui apparaissent tout à coup; la » terre a rompu le silence; de son sein jaillissent » de nombreux débris. Le cadavre du passé gît » au loin sur la poussière; il l'aborde avec respect; » il l'interroge, et semblable aux disciples de » *Podalire* et de *Machaon*, qui cherchent les se» crets de la vie dans le sein même de la mort, il en » rassemble les membres épars, et de leurs vastes » débris compose les archives du monde. » Les autels qu'il a retrouvés lui rappellent les cultes antiques : il sait que ces marbres, aujourd'hui dédaignés, furent ornés de guirlandes, teints du sang des victimes, environnés d'une foule pieuse. Il aime à retrouver les traces du peuple sorti de l'enceinte immense de la ville éternelle. Il contemple les restes des voies que parcouraient avec rapidité des légions, long-temps invincibles. L'Italie, la Gaule et l'Espagne lui offrent de toutes parts des sujets d'étude, et il s'étonne de retrouver, après quinze siècles, d'aussi nombreux vestiges d'un empire détruit par l'ignorance et la barbarie.

Mémoires sur des monumens historiques.

Dans une suite de *Mémoires sur des monumens historiques découverts dans les Pyrénées et en Espagne*, M. Du Mège décrit d'abord quelques enceintes, environnées de larges fossés, qui sont désignées dans le département des Basses-Pyrénées sous le nom de *Turons des Maures*. Il indique ensuite les voies romaines qui, de la Gaule, s'éten-

daient jusqu'aux extrémités de l'Espagne, et il rapporte les inscriptions gravées sur quelques colonnes milliaires qui existent encore près de ces voies. A cette partie de son travail, M. Du Mège a joint une carte qui offre en entier le système des routes militaires tracées dans la Péninsule. Les monumens de *Caurium* (1) et les antiquités d'*Augusta Emerita* (2) ont aussi occupé l'auteur. Des dessins faits par lui, ou sous sa direction, représentent, dans le plus grand détail, ces restes de la magnificence romaine, et une foule de fragmens et d'inscriptions que l'on ne connaissait point encore, ou qui avaient été négligés par les archœologues et les voyageurs.

Antiquités de Caurium et d'Emerita.

Monumens des Pyrénées espagnoles.

Dans un autre *Mémoire sur les monumens antiques existans dans les Pyrénées espagnoles*, le même académicien explique quelques inscriptions historiques d'un haut intérêt. Nous avons déjà parlé de ce mémoire (3), consacré presque en entier à la mythologie.

Médailles celtibériennes.

Les monumens numismatiques que l'on retrouve dans la Péninsule pourraient sans doute en illustrer les annales; mais on ignore le sens des caractères dont ils sont chargés. Ils ont exercé la critique d'un grand nombre de savans espagnols, ainsi que de plusieurs étrangers. M. Du Mège, lors de ses recherches sur les monumens ibériens, crut devoir s'attacher à l'explication des médailles de la pro-

---

(1) *Coria.*
(2) *Merida.*
(3) *Suprà*, pag. 15.

vince tarragonaise, médailles dont *Lastanoza* a publié une longue série. *Olaus Wormius* a pensé que les médailles bilingues de *Celsa*, *Emporia*, et autres, étaient chargées de *Runes* : *Rudbeck* embrassa aussi cette opinion, et l'un et l'autre ont dit que les Goths, qui occupèrent les provinces espagnoles après les Romains, firent fabriquer ces médailles. Ainsi les Goths auraient, quoique chrétiens, chargé leurs monnaies des images de *Minerve*, de *Diane* et d'*Hercule* !..... *Spanheim*, que ses profondes connaissances devaient préserver d'une erreur si grossière, attribue cependant aussi ces monumens aux Goths. *Lastanoza*, *Rajas*, *Uztarroz*, prétendent que les caractères dont ces médailles sont couvertes étaient ceux des anciens Espagnols. *Huerta* (1) est du même avis. F. *Fabro* a vu dans ces caractères ceux des Celtes, et croit que l'on tenterait en vain de découvrir leur signification. *Mahudel* (2) s'est occupé de ces monumens, mais il a fait peu de chose pour leur interprétation. *Manuel Marti* n'a laissé qu'une lettre sur ce sujet. *Antonio Agustino* s'est contenté de dire des caractères inconnus d'une médaille d'*Obulco*, qu'ils ont quelque analogie avec les caractères latins, spécialement le B et le V. *Aldrette* (3) a seulement indiqué les monumens avec lesquels on peut comparer les médailles de Cadix. *Rhenferd*,

(1) *España primitiva.*

(2) *Dissertation historique sur les Monnaies antiques d'Espagne.*

(3) *Antiquités d'Espagne et d'Afrique.*

professeur de l'université d'Oxford, a laissé des observations sur les médailles phéniciennes du cabinet de *Bary*. *Juan de Erro y aspiroz* a examiné ces médailles dans son ouvrage intitulé : *Alphabet de la langue primitive de l'Espagne, et explication de ses plus anciens monumens* (1). L'auteur retrouve toute l'histoire de l'Espagne dans la langue basque, qui, selon lui, fut parlée par les anciens Celtibères : si on l'en croyait, cette langue serait celle des inscriptions que contiennent les médailles de la province tarragonaise. Il va jusqu'à vouloir établir que l'alphabet grec est d'origine espagnole. *Zuñiga,* curé d'Escalonilla, est d'une opinion semblable, et croit aussi avoir découvert dans la langue basque le moyen d'expliquer tous les monumens de la péninsule. Ces derniers auteurs ont été réfutés avec beaucoup de force par D. J. A. C., curé de Montuenga, dans sa *Critique de l'alphabet primitif de l'Espagne, et des prétendus monumens de la langue basque* (2). Cet auteur s'attache principalement à combattre les opinions de M. *De Erro*, qui voyait l'explication de toutes les antiquités de sa patrie dans la langue des Vascons, comme *Le Brigant* faisait dériver toutes les langues du bas-breton. Les observations du curé de Montuenga paraissent assez

---

(1) *Alfabeto de la lengua primitiva de España, y explicacion de sus mas antiguos monumentos de inscripciones y medallas.*

(2) *Censura critica de l'Alfabeto primitivo de España, y pretendidos monumentos litterarios del Vascuense.*

fortes pour détruire entièrement le système de *Erro;* mais elles ne substituent rien à sa place, et beaucoup de savans ont pensé qu'un autre écrivain, D. *Joseph Velasquez*, avait, plus que tout autre, approché de la vérité dans cette longue discussion archœologique. Son *Essai sur les alphabets des caractères inconnus qui se trouvent sur les médailles et les monumens les plus anciens d'Espagne* (1), annonce de grandes recherches et une vaste érudition. Suivant lui, les caractères que l'on trouve sur les médailles de la Péninsule sont les premiers dont se servirent les anciens Espagnols, depuis les temps les plus reculés jusqu'à l'arrivée des Romains. Il pense que les langues en usage dans cette contrée étaient les langues grecque et phénicienne, ou, pour parler plus exactement, des dialectes de ces deux langues. D'après ses observations sur les étymologies des anciens mots espagnols, c'est-à-dire sur les noms primitifs des peuples, des villes, des régions, des rivières, des promontoires, des héros et des princes de l'Espagne, et sur les autres mots espagnols que les anciens auteurs nous ont conservés, il croit, avec beaucoup d'apparence de raison, que tous ces mots ont leur étymologie dans le phénicien et dans le grec, et il en tire cette conclusion, que les lettres inconnues des monumens espagnols appartiennent aux Phéniciens et aux Grecs, et que, pour

(1) *Ensajo sobre los Alfabetos de las lettras desconocidas que se encuentran en las mas antiguas medallas y monumentos de España.*

en connaître la valeur, il faut les comparer avec les lettres phéniciennes et grecques les plus anciennes, et avec les autres alphabets qui en dérivent. M. Du Mège a présenté à l'Académie une traduction de l'ouvrage de *Velasquez*, traduction à laquelle il a joint des notes et une préface; dans celle-ci, il cherche à démontrer l'utilité des recherches sur les antiquités de l'Hispanie. Dans ses notes, il rapporte et combat les opinions des écrivains qui ont adopté un système d'explication différent de celui de *Velasquez*, et il fortifie celui-ci par de nouvelles preuves. Il donne enfin les copies figuratives, faites par lui, de plusieurs monumens où l'on voit des inscriptions en caractères espagnols inconnus, et il prouve que la plupart de ces monumens avaient jusqu'à présent été dessinés avec peu de soin.

Mémoire présenté à S. E. le ministre de l'intérieur, sur une inscription en caractères celtibériens.

Les monumens chargés de caractères inconnus, et que l'on retrouve en Espagne, ont encore été l'objet des recherches de M. Du Mège, dans un *Mémoire présenté à S. E. le ministre de l'intérieur, sur un monument celtibérien*. L'Académie royale des inscriptions et belles-lettres, à laquelle cet opuscule fut remis, s'en est occupée spécialement, et nous donnerons ici un extrait du rapport présenté à ce corps illustre, par M. Petit-Radel, au nom de la Commission des antiquités de la France, le 14 mai 1819 (1).

(1) Cette commission est composée de MM. Valckenaër, Comte de Laborde, et Petit-Radel.

« Votre rapporteur, dit M. Petit-Radel, ayant
» séjourné quelques mois, il y a trente ans, dans
» ce même pays (le midi de la France), peut vous
» assurer, de souvenir, qu'il y existe beaucoup
» d'antiquités, principalement en inscriptions et
» en médailles, et que ce pays était absolument
» neuf pour les recherches de ce genre. *Beaumenil*
» n'y a point pénétré. Il est remarquable que la
» seule pièce adressée par M. le préfet de la Haute-
» Garonne, a très-bien satisfait aux principaux
» points généraux que le ministre et l'Académie
» ont en vue..................

» Cet ouvrage nous apprend que M. *de Remuzat*,
» préfet, avait commencé un Musée dans son dé-
» partement, et choisi aussi pour Inspecteur une
» personne fort au courant des matières d'érudi-
» tion académique. Les citations multipliées,
» fidèles et bien choisies qui accompagnent le
» rapport de M. Du Mège, en sont la preuve;
» elles promettent un excellent correspondant......

» Ce rapport roule presque uniquement sur
» trois inscriptions celtibériennes; il combat l'in-
» terprétation déjà donnée à la première par M. le
» marquis *de la Aula*, et prétend qu'au lieu de
» LIÆI ET CORVPHÆI, cette inscription si-
» gnifie : VAS RENOVANDIS MANIVM EPVLIS.
» Elle est gravée sur un vase d'argent, trouvé en
» 1718 sous les ruines de l'ancienne Castulo.

» Il appartient à ceux de nos confrères qui s'oc-
» cupent plus particulièrement de la paléographie,
» de juger jusqu'à quel point l'interprétation de

» M. Du Mège peut être heureuse. Ils pourront » porter de même leur jugement sur celle d'une » autre inscription trouvée aussi en Espagne, et » dont M. Du Mège donne une copie plus fidèle » que celle qui est connue, la sienne ayant été » prise sur le manuscrit même de *Lastanoza*, qui » lui a fourni les moyens de restituer quelques » lettres omises dans la copie de *Gaspard Esco-* » *lano*, dans son histoire de Valence.

» M. Du Mège fait ensuite une excursion contre » l'opinion de *Freret*, sur les causes et l'origine » du séjour des Ibères dans les Gaules.

. . . .

. . . .

» Après avoir fait considérer judicieusement, » comme relatifs à la plus ancienne paléographie » grecque, les caractères d'une inscription pro- » duite comme celtibérienne, et dont un savant » archœologue avait admis la découverte, supposée » faite à Montesquieu-Volvestre, M. Du Mège » s'applique à discuter cette inscription lettre par » lettre. N'y ayant trouvé aucun sens, il a em- » ployé quelques jours à la recherche du monument » même. Ne l'ayant point trouvé, il en conclut » que le savant déjà mentionné a été trompé : » c'est le résultat qui termine son rapport. M. Du » Mège a donc joint à la sagacité et à l'érudition » nécessaire en de pareilles recherches, toute l'ac- » tivité et l'attention qu'il faut pour ne pas se » laisser surprendre par des descriptions de monu- » mens supposés. »

Une question importante, et qui se rattache à nos origines, aux époques les plus reculées de notre histoire, aux premiers monumens de notre gloire antique, et aussi à l'histoire des peuples de l'Hispanie, a encore occupé M. Du Mège. Dissertation sur les premiers habitans de la Gaule méridionale.

Des auteurs bien connus par leurs talens dans la critique, le célèbre *Freret*, et *Menard*, historien de Nîmes, ont avancé que des colonies ibériennes avaient traversé les Pyrénées, peuplé une partie des régions où nous sommes placés, fondé la plupart de nos villes, et entre autres *Tolosa*, dont, suivant eux, le nom est ibérien. Cette opinion a été combattue par M. Du Mège, dans une *Dissertation sur cette question : Les Ibères peuvent-ils être considérés comme les premiers habitans de la Celtique et de l'Aquitaine?* M. Du Mège examine d'abord les passages tirés de *Scylax* et de *Festus Avienus*, et sur lesquels repose presque tout le système de *Freret* et de *Menard*. Suivant lui, ces passages, lus avec attention, sont bien loin de démontrer ce que l'on a cru y voir. Il en est de même de ce que *Marcien* d'Heraclée a dit à ce sujet, et de ce que *Strabon* rapporte sur l'étendue et les limites de l'Ibérie. Ces autorités, examinées grammaticalement et rapprochées l'une de l'autre, semblent annoncer, en effet, que les Ibères ne sont point les premiers habitans de nos contrées, sur lesquels une nation celtique, désignée par le nom de *Volces*, et divisée en deux tribus, les *Arécomiques* et les *Tectosages*, aurait conquis le midi de la Gaule et la ville de *Tolosa*. Il paraît

que *Freret* et *Menard* avaient adopté une opinion contraire, parce qu'ils croyaient, d'après des textes, sans doute examinés avec trop de légèreté, que l'Ibérie s'étendait en deçà des Pyrénées. M. Du Mège s'attache à prouver que, bien qu'il y ait eu quelques Ibériens sur les plages gauloises, et qu'ils aient même formé de faibles établissemens dans les terres, loin de la mère patrie, ils ne furent pas cependant les premiers habitans de la contrée, et les fondateurs de *Tolosa*. Il rapporte l'opinion d'*Artémidore*, géographe grec, qui florissait pendant la cent soixante-neuvième olympiade, et qui place l'Ibérie, par rapport à nous, *au delà* des Pyrénées; celle de *Polybe*, exact et savant historien, qui donne les Pyrénées pour bornes à l'Ibérie, et enfin l'autorité de *Strabon*, qui dit, en termes exprès, que les Pyrénées séparent la Gaule de l'Ibérie. L'auteur du mémoire demande ensuite dans quels ouvrages *Freret* a découvert ce qu'il avance sur les conquètes lointaines des Ibères, tandis que *Strabon* nous apprend que « *ces peu-*
» *ples*, quoique portés naturellement aux ruses
» et à l'astuce, *n'acquirent que l'habilité et la*
» *hardiesse nécessaires aux petites entreprises*,
» *et n'osèrent jamais former de grands projets*,
» précisément parce qu'ils n'avaient su ni faire des
» ligues, ni rassembler des forces considérables;
» car, s'ils avaient voulu se soutenir mutuelle-
» ment, dit *Strabon*, on n'aurait vu ni les Car-
» thaginois réussir à s'emparer, sans coup férir,
» de la meilleure partie de leur pays, ni dès au-

» paravant, les Tyriens et ensuite les Celtes, con-
» nus aujourd'hui sous le nom de Celtibères et de
» Berons, s'établir chez eux. » Ne paraît-il pas, d'après ces paroles de *Strabon*, dit M. Du Mège, que les Ibères, au lieu d'avoir fait des conquêtes éloignées, et d'avoir franchi les Pyrénées, le Rhône et les Alpes, comme l'avance *Freret*, ont, au contraire, été la proie des différens peuples qui les ont attaqués? Quant au nom de *Tolosa* imposé à plusieurs lieux de l'Espagne, « c'est qu'ils ont eu pour fondateurs, selon le savant D. *Martin*, des colonies de ces mêmes *Celtes-Tectosages*, qui se rendirent, avec les *Trocmes* et les *Tolistoboï*, maîtres d'une partie de l'Asie mineure. » M. Du Mège remarque qu'en effet les positions qui, en Espagne, sont désignées par le nom de *Tolosa*, sont enclavées dans la Celtibérie, contrée où les Celtes s'établirent en vainqueurs. On trouve d'ailleurs le nom de Toulouse dans d'autres contrées, et un bourg du département du Jura porte cette appellation, qui doit être celtique et non ibérienne.

Notice sur un monument consacré à l'empereur Gordien III.

Le territoire possédé par les Tectosages s'étendait jusqu'aux Pyrénées orientales et à la mer, suivant les géographes les plus estimés. Cependant on trouve dans cette partie de la Gaule les *Consuarani* et les *Sardones*, mais on considère ces petits peuples comme des tribus particulières des Volces-Tectosages. Les monumens des contrées qu'ils possédaient ont, comme nous l'avons déjà dit, été l'objet des recherches de M. Puigarri;

c'est là qu'il a retrouvé un monument consacré par les *Décumans de Narbonne*, à l'empereur *Gordien*. Dans une *Notice* sur ce monument, il prouve qu'il fut élevé à *Gordien III*, entre l'an 241 et l'an 244. Un fragment de l'inscription gravée sur ce marbre était connu depuis 1681; mais le marbre lui-même était enterré à moitié dans l'église de Saint-André de Sureda, et *Marca* n'en avait publié que les six dernières lignes, les seules qui fussent visibles. Nous devons à M. Puigarri la connaissance entière de ce beau monument.

Recherches sur les anciens aqueducs de Toulouse.

Si de l'extrémité du territoire possédé par les Volces-Tectosages nous portons nos regards vers leur antique capitale, nous gémirons sans doute de la longue incurie qui a privé cette ville d'une foule de monumens d'une haute importance; mais nous remarquerons aussi que, depuis l'établissement de la classe des inscriptions et belles-lettres, une heureuse émulation a porté à rechercher, à décrire avec soin tout ce qui peut servir à constater l'antique état de cette cité. M. Bousquet en avait autrefois retrouvé l'enceinte; M. Laupies a voulu connaître le système des eaux vives conduites dans cette ville, ou qui coulaient sous sa surface. Dans un *Mémoire relatif au projet de construction d'une fontaine sur le port de la Daurade, à Toulouse*, cet académicien a présenté le résultat de recherches étendues sur les anciens aqueducs de la ville, et sur les cours d'eau qui en traversent le sol à une assez grande profondeur.

Les renseignemens contenus dans ce mémoire sont très-importans; ils offrent à peu près la réunion de tout ce que l'on savait à cet égard, et M. Laupies a pu y joindre, d'après ses observations, des particularités importantes : mais ces particularités échappent à l'analyse, et c'est dans le mémoire même qu'il faut les chercher. Une carte devrait d'ailleurs être placée en regard du texte, pour mieux faire comprendre les détails des localités. Ce mémoire rappelle le souvenir d'un beau travail que M. De Saget avait terminé sur le même sujet, et qui n'a pas été retrouvé dans les archives de l'Académie (1).

Notice sur l'amphithéâtre de Toulouse.

Les Romains, en s'établissant à Toulouse, paraissent avoir affectionné particulièrement la partie de cette ville qui est placée sur la rive gauche de la Garonne; c'est de ce côté en effet que paraissent les traces des bains et des aqueducs qu'ils avaient construits. C'est aussi de ce côté que subsistent encore les ruines d'un amphithéâtre. L'Académie ayant appris que ce monument, déjà abattu en grande partie, il y a plusieurs siècles, par les ordres des capitouls, allait être entièrement renversé, sollicita de l'autorité supérieure des ordres pour la conservation de ce qui en subsiste encore. Elle demanda aussi à l'un de ses membres un mémoire sur ce reste intéressant de la splendeur de cette ville, et M. Du Mège lut, dans une de nos séances,

(1) Ce mémoire était intitulé : *Toulouse souterraine*. M. de Saget, fils de l'auteur, et comme lui membre de l'Académie, a cherché en vain la copie de ce mémoire.

une *Notice sur l'amphithéâtre de Toulouse, et sur les autres monumens romains dont on retrouve des traces sur la rive gauche de la Garonne.* L'auteur décrit d'abord l'amphithéâtre qui subsistait encore presqu'en entier lors du passage de Charles IX à Toulouse, en 1563. Ce prince ayant visité le château de Saint-Michel du Touch, qui en était voisin, ordonna de le mettre en défense, et pour le réparer, les capitouls se servirent des revêtemens de la maconnerie de l'amphithéâtre. On pratiqua ensuite des mines dans le massif de cette maçonnerie qui fut presque entièrement renversée. On a trouvé des tombeaux en marbre dans les champs voisins, et le plateau sur lequel cet édifice fut construit offre de distance en distance des ruines romaines. C'est sans doute près de ce monument que passait la route qui de *Tolosa* conduisait vers *Lactora*, et dont on trouve quelques indications. La voie de *Tolosa* à *Auscius* traversait la colline. Des restes de bains existent encore au delà. Plus loin, s'élevait l'aqueduc qui conduisait les eaux dans l'intérieur de la ville, en passant sur un pont nommé, pendant le moyen âge, le *Pont de Regine Pédauque*. On retrouvait encore, il n'y a pas plus de vingt ans, des ruines près de chacune des fontaines qui sourdent du côteau que traverse la voie d'*Auscius*. Douze de ces sources fournissent ensemble cent trente-un pouces d'eau, et sous les Romains, à l'époque où le sol de Toulouse était moins exhaussé qu'à présent, la partie de ces eaux, qui n'était pas employée pour les

bains dont on voit encore les restes dans le faubourg de Saint-Cyprien, devait se répandre dans toute la ville, peut-être à l'aide des aqueducs dont M. Laupies a donné la description.

Mémoire sur sur la voie militaire de Toulouse à Beneharnum.

Nous avons nommé les voies qui de Toulouse conduisaient à Lectoure et à Auch. Une autre se dirigeait vers *Lugdunum Convenarum*, et elle a été l'objet d'un mémoire lu par M. Du Mège (1). Cette route commençait à l'extrémité de la partie méridionale de la ville, et passait à *Aquas Siccas* (2), à *Vernosolem* (3), à *Calagorris*, *Lugdunum Convenarum*, *Aquæ Convenarum*, *Oppidum novum*, et aboutissait à *Beneharnum*. L'auteur décrit toutes les mutations qui existaient sur cette route; il corrige le texte de l'itinéraire; il rapporte et traduit l'inscription gravée sur une colonne milliaire découverte près de *Lugdunum*, et qui fut placée sur la voie pendant le règne de l'empereur *Philippe*. Dans ce mémoire, M. Du Mège fixe à Cap-Vern les *Aquæ Convenarum*, et il avance que les *Thermes Onésiens*, nommés par *Strabon*, doivent se retrouver à Bagnères-de-Luchon. Enfin, il prouve, par des calculs itinéraires et géographiques, que ces thermes diffèrent entièrement des *Aquæ Convenarum*.

Mémoire sur quatre colonnes milliaires.

Une autre voie militaire, partant de Toulouse, se dirigeait vers l'Espagne et l'Italie. La partie qui est enclavée dans le département de la Haute-

(1) *Mémoire sur la Voie militaire de Toulouse à Beneharnum.*
(2) Seysses.
(3) Lavernose.

Garonne a été décrite avec soin par le même auteur, dans un *Mémoire sur quatre colonnes milliaires*. La voie commençait vers cette extrémité de la ville où l'on voyait la forteresse romaine nommée le *Château Narbonnais*. La première mutation marquée sur cette route, dans l'itinéraire de Bordeaux à Jérusalem, est située à neuf milles de Tolosa, et porte en effet le nom d'*Ad Nonum* : selon les calculs itinéraires de M. Du Mège, cette distance, qui est de 6804 toises, aboutit entre Pechabou et Pontpertuzat, et très-près de ce dernier village.

La seconde position était distinguée par le nom de *Badera*. Elle était située à 15 milles romains de *Tolosa*, et cette distance, estimée en toises (1), et comptée du centre de la métropole des Tectosages, formait à peu près 11,350 toises, ce qui, à l'ouverture du compas, marque la distance exacte de Toulouse à Basiège. La troisième mutation prenait son nom de l'intervalle qui la séparait de *Tolosa*, dont elle était éloignée de 20 milles. L'auteur pense que cette mutation existait dans le territoire du village de Saint-Rome. Expliquant ensuite les inscriptions gravées sur les quatre colonnes milliaires trouvées sur cette voie, il montre que l'une, placée actuellement dans l'église de Basiège, ou de *Badera*, porte le chiffre XV, qui indique la distance de cette position au centre de

---

(1) Selon la détermination adoptée par *Danville*, qui donne 756 toises au mille romain.

Tolosa. En examinant les caractères gravés sur cette colonne, on voit qu'elle fut érigée sous *Galerius Valerius Maximus*, alors *très-noble César*. On sait qu'il fut associé à l'empire par *Dioclétien*, le 1.er mars de l'an 292. Après l'abdication volontaire de ce prince et de *Maximien*, le 1.er mai 305, *Galerius* partagea l'empire avec *Constance Chlore*, et prit aussi le titre d'*Auguste*; et comme l'inscription ne lui donne que celui de *très-noble César*, et que le nom de *Dioclétien* paraît dans une autre inscription gravée aussi sur la colonne, on peut penser que ce monument fut élevé avant l'abdication de celui-ci, c'est-à-dire entre le 1.er mars 292 et le 1.er mai 305. La seconde colonne porte la note numérale XVIIII; elle fut, d'après l'inscription qui y est gravée, érigée après la mort de *Constance Chlore*, sous *Constantin-le-Grand*, son fils, qui ne prend sur le monument que le titre de *très-noble César*. *Constance Chlore* mourut vers la fin de l'an 306, ou au commencement de l'an 307; *Constantin* ne fut déclaré *Auguste* que cette année; c'est donc entre l'époque de la mort de son père et celle où il prit le titre d'*Auguste* que cette colonne fut élevée. La note numérale XVIIII annonce qu'elle fut placée à 19 milles de *Tolosa*, et le troisième monument de ce genre décrit par M. Du Mège porte une note semblable. Cette colonne est chargée de deux inscriptions, qui nous apprennent qu'elle fut élevée pendant que *Flavius Constantinus*, fils de *Fausta*, était prince des Gaules et *très-noble César*. Une de ces inscriptions nous

annonce que *Flavius Constantinus* rétablit le commerce, et que son avénement aux dignités qui lui avaient été accordées par son père fut le gage assuré de la paix et de la félicité publique. La note numérale est accompagnée des sigles C. T., et M. Du Mège croit pouvoir les expliquer par les mots *Civitatis Tolosæ.* Alors cette colonne aurait marqué l'extrémité du territoire particulier de Toulouse, et il en serait de même de celle qui avait été érigée sous le grand *Constantin*, après la mort de *Constance Chlore.* Cette explication des sigles C. T. est confirmée par l'itinéraire, qui place la note XVIIII et le nom de *Fines* après celui de *Badera.* Le mot *Fines* exprimait la fin, l'extrémité d'un territoire; et puisque nous trouvons ici, dit M. Du Mège, ce mot accompagné du chiffre XVIIII, qui correspond à celui marqué sur la colonne avec les sigles C. T., on doit en conclure que ces lettres sont réellement les initiales des mots *Civitatis Tolosæ*, qui indiquent parfaitement le territoire particulier de la cité de Toulouse.

La quatrième colonne, conservée dans le village d'Aiguesvives, a été érigée, selon l'inscription que l'on y voit encore, sous l'empire de *Valentinien.*

Mémoire sur la voie romaine dans le département de l'Aude.

La prolongation de la route sur laquelle ces quatre colonnes milliaires étaient placées a été l'objet d'un *Mémoire sur la voie qui traversait les contrées formant actuellement le département de l'Aude.* M. Du Mège commence ses recherches

au delà du village de Saint-Rome. Il fixe d'une manière nouvelle la position d'*Elusio*. Il trouve, à son entrée dans le département de l'Aude, à l'*Estrade*, dans le territoire de Saint-Michel-de-Lanès, un lieu nommé *Peyre-Longue*, où il y avait, dit-on, autrefois un monument druidique; de là, cette voie se dirigeait vers *Recaudum* (1) et *Sostomagus* (2), elle passait ensuite à *Hebromagus* (3), et traversait le lieu nommé *Ad-Cedros* (4), où une autre voie était tracée vers Beziers, en passant par Pezens, Pennautier, Villemoustassou et Azille. On ne connaissait pas encore cette route comme antique. La voie principale allait de *Sulminis* (5) à Carcassonne, en traversant la ville basse dans la direction du pont construit sur l'Aude; de là elle continuait par Montirat, Fontiés, Floure, Barbeira, Moux et Narbonne. Une carte routière accompagne ce mémoire.

Mémoire sur la voirie des anciens.

Tandis que l'un des membres de la classe recherchait dans l'Aquitaine et dans la Province Narbonnaise les restes des routes établies par les Romains, M. Frizac présentait à l'Académie un *Mémoire sur la voirie des anciens, et sur le système d'administration qui présidait à la confection et à la conservation des routes*. Suivant l'auteur, « les chemins publics sont une consé-

(1) Mas Saintes-Puelles.
(2) Près de Castelnaudary.
(3) Aujourd'hui Bram.
(4) Villesèque-Basse.
(5) Salvasa.

quence de l'établissement des grandes sociétés politiques. » Il recherche dans les monumens de l'antiquité, et dans les ouvrages qui ont passé jusqu'à nous, tout ce que l'on sait sur ces monumens, qui contribuent si puissamment à la félicité des peuples. M. Frizac s'occupe successivement des grandes routes des Phéniciens, des Egyptiens, des Perses et des Hébreux, et il remarque que les auteurs qui en parlent ne font mention ni de la structure de ces voies, ni des moyens mis en usage pour leur conservation. Il nous rappelle ensuite que, sous le nom générique de *Dii viales*, les anciens adorèrent des dieux protecteurs des routes et des voyageurs. Le sénat d'Athènes portait son attention sur les routes publiques. Lacédémone et d'autres villes grecques en avaient confié le soin à leurs personnages les plus importans, et ceux-ci étaient aidés dans leurs fonctions par des officiers subalternes. Les Carthaginois se distinguèrent par le soin qu'ils apportèrent au tracé et à la conservation des routes. Ils ouvrirent de grandes voies dans l'Utique, vers l'Egypte et vers la Numidie. Selon *Isidore* (1), « c'est chez les » Carthaginois qu'ont été trouvés les premiers » chemins pavés, d'où les Romains auraient pris » cet exemple pour en faire l'application dans » presque toutes les parties du monde alors connu. » Dès le retour de la première guerre punique, » dit l'auteur, on commença à tracer quelques

(1) Isid., *lib. xv.*

» plans de chemins pavés chez les Romains, et
» dès cette époque, on a pu recueillir chez eux
» des indices certains d'une administration relative
» à la construction et à l'entretien des routes. Il
» semble qu'avant, leur système de voirie n'avait
» presque pas dépassé l'enceinte de leur ville. »
L'auteur rappelle ensuite la création du corps de magistrats nommés *Curatores Viarum*, magistrats pris parmi les personnages les plus distingués de l'état. Par leurs soins, neuf grandes voies, parmi lesquelles on admirait sur-tout les voies *Appia*, *Aurelia* et *Flaminia*, se dirigèrent de Rome vers toutes les parties où la ville éternelle avait étendu sa domination. M. Frizac décrit, d'après ses propres observations, plusieurs restes de la voie *Aurelia*, et il donne des détails sur les matériaux dont elle a été formée, sur le ciment qui les unit, et sur la solidité du massif dont elle est composée. C'est sur les bords de ces voies qu'étaient placés les tombeaux. Des monumens somptueux les décoraient à l'entrée des villes. Les fonctions de *Curator* de ces voies étaient mises au nombre des plus honorables, et Dion (1) nous apprend que le peuple crut donner à *César* un témoignage de son admiration en lui décernant ce titre. M. Frizac trace l'histoire des Curateurs des voies, et celle des chemins publics. Il montre *Auguste* ajoutant encore à l'éclat du collége des *Curatores Viarum*, en y faisant entrer *Agrippa*. Il trace de nouveau

(1) *Lib.* LIV.

les routes qui, du Milliaire doré, s'étendirent jusqu'aux extrémités de l'empire, et dont nous retrouvons tant de traces dans nos provinces. Passant ensuite à l'ordre administratif de la voirie chez les Romains, il rappelle que les routes furent d'abord désignées par des noms « relatifs à leur » étendue et à leur degré d'utilité. Ainsi, *Via*, » *Iter*, *Callis*, *Trames*, *Divortia*, *Ambitus*, » *Semita* furent leurs premières qualifications; » mais les divisions principales et postérieures que » l'histoire et la législation nous aient fait con- » naître, sont les *Viæ Publicæ* ou *Viæ Consulares*, » *Prætoriæ*, *Regiæ*, *Militares*; les *Viæ Vicinales*, » et les *Viæ Privatæ* ou *Agrariæ*. » M. Frizac rapporte ensuite que, pour augmenter et maintenir le bon état des routes, on adjoignit aux *Curatores Viarum* des commissaires connus sous le nom de *Mancipes*. Il entre dans tous les détails relatifs aux voies : il croit que leur administration, centralisée à Rome, fut divisée en deux parties distinctes; que l'une, s'occupant des rues, des monumens publics, des aqueducs, etc., fut la *Voirie Urbaine*, et que l'autre, se consacrant seulement aux routes, fut la *Voirie* proprement dite, qui veillait à cette importante partie du service public, depuis le Milliaire placé au centre de Rome, jusqu'aux confins de la Gaule, de l'Écosse et de l'Espagne, jusqu'à l'Euphrate, et jusqu'à la partie la plus méridionale de l'Égypte.

A la suite de son *Mémoire sur la voie qui traversait les contrées qui forment actuellement*

le département de l'Aude, M. Du Mège a placé des *Notes sur l'ancien état des villes de Narbonne et de Carcassonne.* Il y combat le système adopté par un auteur moderne sur la grandeur attribuée à l'enceinte de Narbonne. Il montre que le plan de cette ville, publié dans la Statistique du département de l'Aude (1), lui donnerait environ 29 milles de diamètre, ce qui est absurde. Il décrit le *Pons Vetus*, qui existe encore en partie dans Narbonne, et il annonce que les différens changemens causés par le desséchement ou l'attérissement des marais, les inondations de l'Aude et les ravages auxquels cette ville a été en proie, rendront sans doute toujours impossible la détermination de l'enceinte romaine de cette antique et célèbre capitale. Plus heureux à Carcassonne, M. Du Mège a reconnu qu'une partie des murs de la seconde enceinte de la *Cité* était due aux Romains. Neuf tours, bâties par ces maîtres du monde, y subsistent encore. Il suffit de les indiquer; leur construction les fera sans doute toujours remarquer. Les revêtemens des murs sont formés de petites pierres carrées, et de distance en distance des assises en briques coupent l'uniformité de cette maçonnerie élégante, pareille à celle que l'on voit à l'ancienne Porte peinte à Toulouse sur la place de Saint-Pierre, aux bains antiques dans le faubourg Saint-Cyprien de cette ville, à une partie des remparts de *Lugdunum Convenarum*, etc.

Notes sur l'ancien état de Narbonne et de Carcassonne.

(1) Pag. 266.

Des dessins coloriés offrent deux vues de ces antiques fortifications, et un autre représente la *Porte Narbonnaise*, avec l'image de *Carcas*, fondatrice de Carcassonne, selon les ignorans romanciers qui, avant le P. *Bouges*, avaient écrit l'histoire de cette ville.

Camps romains.

Des ouvrages de castramétation et de fortification passagère, établis aussi par les Romains, et qui, ainsi que les murs de Carcassonne, ont sans doute été attaqués avec fureur et défendus avec courage, subsistent encore dans la Gaule narbonnaise et dans l'Aquitaine. C'est à quelques lieues de la capitale des *Ausci* que M. Dayrens a trouvé un petit camp, qu'il a décrit dans une *Notice* (1) communiquée à l'Académie. Ce monument militaire existe à l'extrémité septentrionale de la commune de *Vic-Fezensac*, à 300 pas du chemin qui de *Vic* se dirige vers Condom. Il a la forme d'un parallélogramme, et a 48 toises dans une dimension et 22 dans l'autre. Il est défendu par un fossé profond de 12 pieds et large de 21. A l'extrémité du camp, vers le sud-ouest, s'élève une terrasse qui a 2 toises de haut et 13 de diamètre. Rien n'indique l'époque précise de l'établissement de cette fortification de campagne; l'auteur rend compte seulement de la découverte faite, non loin du camp, en 1758, d'une caisse renfermant des médailles romaines en grand bronze, parmi les-

(1) *Notice sur un Camp romain, situé dans le département du Gers, commune de Vic-Fezensac. MSS.*

quelles il y en avait quelques-unes en argent, et de celle d'autres médailles, trouvées en 1810, à environ 180 pas des retranchemens. La suite de ces médailles remonte jusqu'à Trajan et se termine à Philippe le père.

Dans le *Fragment d'un ouvrage sur les antiquités du département de la Haute-Garonne* (1), M. Du Mège a décrit un autre camp qui existe près de *Pont-Lat*, dans l'arrondissement de Saint-Gaudens. On en voit un autre vers le confluent du Tarn et de la Garonne, et une tradition constante l'attribue aux Vandales. Son nom latin, *Castrum Vandalorum*, traduit par le mot *Gandalou*, semble en effet indiquer cette origine; néanmoins, dans une *Dissertation* sur ce sujet, M. Du Mège montre le peu de probabilité de cette opinion, et il n'hésite pas, d'après la forme et la position de ce camp, à avancer que les Romains en furent les auteurs.

Tous les peuples anciens ont honoré les morts, et ont voulu que les sépulcres fussent environnés de respect et de deuil. Les Égyptiens déposaient les restes de leurs pères dans des catacombes magnifiquement décorées. Les Grecs ne furent pas MONUMENS SÉPULCRAUX.

(1) Ce fragment n'a pas été publié; mais l'ouvrage dont il était tiré, et dont l'auteur l'a retranché, a été donné sous le titre de *Monumens religieux des Volces-Tectosages, des Garumni et des Convenæ, ou Fragmens de l'Archæologie pyrénéenne, et recherches sur les antiquités du département de la Haute-Garonne*. Un vol. in-8.°, planch. Paris, 1814.

moins pieux; ils crurent que si l'on devait être toujours juste à l'égard des dieux et des citoyens, il fallait l'être aussi envers les morts. « Si quelque » voyageur trouve un cadavre, qu'il lui rende les » derniers devoirs, disait une loi d'Athènes. Que » personne n'outrage les morts, s'écriait Solon, » car il y a de la religion à les regarder comme » sacrés! » A Rome, les lois, après avoir sanctifié le champ du repos éternel, condamnaient aux plus rigoureuses peines l'impie qui osait violer ce dernier asile.

Anciens cimetières de Toulouse.

Toulouse posséda divers cimetières pendant qu'elle fut soumise à la domination romaine. L'un d'eux a été entièrement bouleversé il y a peu de temps; il existait à la droite du chemin de la Colombette, dans l'ancien faubourg des Augustines ou de Saint-Albin. On y a découvert quelques urnes, des vases en verre, et beaucoup de tombeaux en grès rougeâtre. On a en vain demandé que quelques-uns de ces monumens fussent conservés et placés dans la galerie des antiquités (1). Quelques découvertes ont eu lieu aussi dans les autres cimetières : celui de *Feretra*, placé sur le côté droit de la voie militaire qui de Toulouse conduisait à Narbonne, a fourni en 1816 quelques objets précieux, et dans le nombre on distingue une bague en argent ornée d'une pierre, sur laquelle est représentée une femme ailée tenant un

(1) Cette galerie, formée par M. Du Mège, dans le cloître de l'ancien couvent des religieux Augustins, fait partie du Musée de Toulouse; elle renferme près de 500 monumens.

papillon, symbole de *Psyché* ou de l'âme. Une *Notice* sur ce monument a été présentée à l'Académie par M. Du Mège (1).

Rapport sur un ouvrage intitulé : Dissertation sur un tombeau antique.

On sait que *Scaliger* a parcouru la Novempopulanie, et qu'il a recueilli un grand nombre d'inscriptions antiques dans cette partie de la France. *Gruter* profita des travaux de *Scaliger*, et inséra dans son immense recueil (2) les inscriptions dont le célèbre critique lui avait remis des copies. Alors furent publiés, mais d'une manière très-inexacte, les monumens tauroboliques de Lectoure. *Vinet* (3), *Oihenart* (4), *Montgaillard* (5), *Nicaise* (6), *Montfaucon* (7), *Venuti* (8), et *d'Orbessan* (9), ont aussi parlé des antiquités de la Guienne; et à l'instant où nous écrivons, l'archœologie est encore en honneur dans les contrées possédées autrefois par les *Ausci* et les *Elusates* (10). Un homme de lettres, bien connu

(1) *Notice sur une bague antique découverte dans le cimetière de Feretra.*

(2) *Inscrip. Romanor. Corp. absol.*

(3) L'*Antiquité de Bordeaux et de Bourg*, etc.

(4) *Notit. utriusq. Vascon.*

(5) *Vasconiæ descrip. MSS.*

(6) *Dissertation*, etc., 1689.

(7) *Antiquité expliquée.*

(8) *Antiquités de Bordeaux.*

(9) *Mélanges historiques. — Variétés littéraires.*

(10) M. Sentetz, auteur d'une *Notice historique et descriptive de l'église de Sainte-Marie d'Auch*, et Inspecteur des antiquités du département du Gers, a recueilli plusieurs monumens précieux, et en a expliqué d'autres avec toute la sagacité d'un

par ses travaux et ses succès, et auquel nous devons entre autres ouvrages estimables *les Antiquités de la ville de Saintes*, M. le baron Chaudruc de Crazannes, que l'Académie compte au nombre de ses correspondans, s'est aussi occupé des monumens de cette ancienne province. Dans une *Dissertation sur un tombeau antique* (1), il explique un monument sépulcral conservé à Mazères, dans l'ancienne maison de campagne des Archevêques d'Auch. M. Du Mège a été chargé par l'Académie de lui présenter un rapport sur cet opuscule.

Le monument est orné de bas-reliefs, et porte une inscription qui nous apprend qu'il fut consacré aux *Dieux Mânes* et à *Ædunie Hermione*, femme d'un rare mérite (*feminæ rarissimæ*) et incomparable épouse (*conjugi incomparab.*), par *Æmilius Fronto*, son mari, et *Pompeius Lepidus*, son fils. M. Du Mège remarque d'abord que ce monument était connu dès les premières années du 17.[me] siècle, et que ce n'est sans doute que

---

savant profondément versé dans les recherches les plus difficiles. M. Beraut de Cologne a formé à Auch un riche cabinet de pierres gravées, de médailles, de figurines, de bustes, de statues, d'inscriptions, de monumens de tous les genres découverts dans les ruines de l'antique *Climberris*. M. Vidailhan, membre distingué du conseil-général du département du Gers, a réuni des médailles et des inscriptions. M. Dayrens, habitant d'Auch, a aussi complété une belle suite de médailles, et possède quelques monumens. Nous avons parlé du *Mémoire* dans lequel il décrit un petit camp qui existe encore près de Vic-Fezensac.

(1) In-8°., 1808.

d'après des notes inexactes qu'on a dit qu'il avait été trouvé à *Elusa* vers la fin de ce même siècle, c'est-à-dire en 1690, 1695, ou même plus tard, tandis qu'il paraît prouvé, par l'examen d'un passage de la *Description de la Vasconie*, par le P. *Montgaillard*, que l'inscription d'*Ædunie* avait été découverte bien antérieurement à cette époque. En effet, *Montgaillard* naquit dans la petite ville d'Aubiet en 1550 : il écrivait encore en 1612; mais on ne peut supposer qu'il fût vivant en 1690 ou 1695 : il le faudrait cependant si la découverte de l'inscription avait eu lieu vers la fin du 17.me siècle, puisqu'il la rapporte dans son ouvrage. L'abbé *Nicaise* a donné le premier ce monument, en 1689, et *Montfaucon* le publia de nouveau en 1724(1). L'explication des emblèmes sculptés sur le tombeau d'*Ædunie* est très-ingénieuse, et les notes placées à la suite de cette *Dissertation* de M. Chaudruc de Crazannes font connaître divers monumens que possède encore le département du Gers.

Notice sur une inscription sépulcrale.

Lugdunum, antique capitale des *Convenæ*, offre encore aux regards des voyageurs quelques restes des monumens précieux qu'elle possédait autrefois. M. Du Mège a décrit avec soin son amphithéâtre, ses bains, ses aqueducs, ses arcs triomphaux. Le sol qu'elle couvrait recèle des objets qui jetteront peut-être quelque clarté sur l'histoire de cette ville importante : chaque jour

(1) *Antiq. expl.* V. 107. Pl. 44.

on découvre dans les champs de Saint-Bertrand et de Valcabrère des bas-reliefs, des statues, des chapiteaux, des colonnes, des vases en bronze, des urnes et des sépulcres. Les lieux voisins de cette antique capitale conservent aussi un grand nombre de monumens. Celui que M. Du Mège a rapporté dans une *Notice sur une inscription sépulcrale*, couvrait un tombeau dans lequel on a trouvé des ossemens, une *olla* en terre cuite, et une fiole en verre.

Les quatre premières lignes de cette inscription ont été lues ainsi par l'auteur de la notice : ANDOSTEN*us*, LICINI *Filius*, SIBI, ET LEXEIAE, OMBEXONIS *Filiæ*, VXORI.

La dernière ligne commence par un theta Θ, lettre grecque qui annonce que la personne dont le nom est placé ensuite a cessé de vivre. *Isidore de Séville* (1) dit que sur les listes des soldats la lettre Θ, mise à côté des noms, désignait les morts. Cette lettre est en effet l'initiale du mot θάνατος, qui en grec signifie *la mort*. Chez les Romains, on se servait de cette lettre pour opiner lorsque l'on condamnait à mort un criminel. De là vient sans doute que *Martial* (2) l'appelle :

.... *Mortiferum theta,*

Et Perse (3) : *Nigrum theta.*

Une femme nommée *Julie*, dont le nom est gravé près de cette lettre, avait cessé d'exister

(1) I. 23.
(2) 7. 36. I.
(3) *Sat.* 4. 13.

lorsque le monument fut élevé. Elle était fille d'une autre *Julie*, ainsi que l'indique l'inscription.

Andostenus, fils de *Licinus*, éleva donc ce monument pour lui, pour *Lexeia*, fille d'*Ombexonis*, son épouse, et pour *Julie*, fille de *Julie*, qui était déjà morte.

Explication de deux inscriptions sépulcrales.

Dans son *Mémoire sur les antiquités du Conserans*, M. Pagès a donné l'explication de deux monumens sépulcraux provenant de quelques fouilles faites dans le lieu où existait la capitale des *Consoranni*. Le premier porte une inscription consacrée à *Hannarus*, Questeur, par *Aldenia*, fille de *Donnus*, son épouse. Les mots *magistratus quater*, qu'on lit sur ce marbre, engagent l'auteur dans une discussion grammaticale. Il recherche ensuite quelles étaient les fonctions des Questeurs provinciaux, et par conséquent celles qui furent exercées par *Hannarus*. Le second monument a été élevé à une femme nommée *Serana*, par *Primulus*, son fils. Deux pilastres sont sculptés sur ce marbre, ainsi qu'un vase d'où s'échappent deux branches de vigne chargées de raisins qui sont becquetés par des colombes. « Tout sur ce monu-
» ment annonce la tristesse et le deuil, dit M. Pagès.
» Les raisins, symbole de la maturité et de la fin
» de la vie, les colombes plaintives, emblèmes de
» la douleur, sont une preuve que cette inscription
» date d'une époque où les parens étaient sacrés
» pour des enfans pieux, et où les larmes du fils
» mouillaient la tombe de la mère. »

Gouvernement politique, législation et usages des anciens peuples.

Après avoir contemplé les monumens religieux, historiques et sépulcraux des peuples de l'antiquité, les formes de leurs gouvernemens divers, leur législation et leurs usages ont tour à tour occupé les membres de la classe des belles-lettres.

Recherches sur le gouvernement des Gaulois.

M. Du Mège a lu un *Mémoire sur le gouvernement des Gaulois.*

L'auteur, considérant d'abord en masse la nation gauloise, trouve qu'elle formait une république fédérative composée de divers peuples, qui envoyaient des députés à l'assemblée générale qui était convoquée lorsqu'il s'agissait d'intérêts communs à tous les habitans de la Gaule. Cette assemblée était présidée par le chef des Druides. Chaque cité formait aussi une assemblée, dans laquelle on délibérait sur les alliances à former avec les peuples voisins, sur la paix ou sur la guerre. Passant au gouvernement particulier de ces cités, M. Du Mège néglige ce que l'on trouve dans les écrits du faux *Berose*, de *Manethon*, d'*Annius de Viterbe*, de *Bertrand*, de *Noguier*, et de quelques autres écrivains qui, ne trouvant rien sur les premières époques historiques des Gaulois, ont inventé des faits, et donné les noms d'une foule de rois celtes qui n'ont jamais existé. Il avoue cependant que les Gaulois furent d'abord gouvernés par des chefs ou *Reguli*, parmi lesquels il en est qui parvinrent à une grande puissance. *Ambigat* et *Bituitus* sont comptés parmi les plus illustres. Dans les derniers temps de l'existence de la nation gauloise, ces rois n'étaient en quelque

sorte que les premiers des nobles, des chefs militaires dont l'autorité n'était pas étendue et que l'on pouvait révoquer. On ne saurait donc affirmer que les divers états qui composaient la Gaule fussent essentiellement monarchiques : on sait même que chez quelques peuples la royauté était abhorrée, et que l'on vouait à la proscription ceux qui osaient y prétendre. Le *Vergobret* des Eduens jouissait d'un grand pouvoir; mais la haute magistrature dont il était revêtu ne durait qu'une année : des Druides formaient son conseil, et un sénat, chargé du soin de conserver les droits et la liberté des peuples, veillait sur ses démarches, et aurait su le punir s'il avait voulu prolonger le temps de sa puissance et enfreindre les lois. Chaque peuple avait aussi un sénat, et cette institution dura même pendant la domination romaine. Quelques monumens, et entre autres ceux de Lectoure, en ont conservé le souvenir. A l'époque où *César* entra dans les Gaules, il paraît que la nation était divisée en trois ordres : les Druides, dont la puissance était plus respectée et plus étendue que celle des Rois, les Chevaliers ou la noblesse, et le Peuple. Les deux premiers ordres étaient seuls admis dans les assemblées de la nation; les travaux et une sorte de servitude étaient le partage du troisième. Cependant il n'était pas entièrement rejeté du corps politique; s'il ne participait pas au gouvernement, il répandait son sang dans les combats, et la crainte de le voir tourner ses armes contre des oppresseurs avides, lui avait fait accorder

quelques priviléges. Il était commandé par un chef militaire qu'il choisissait, qui participait à toutes les résolutions prises par le sénat, et qui devait protéger le peuple contre la tyrannie des riches et des grands. S'il négligeait ce devoir sacré, s'il laissait opprimer un seul de ses cliens, il était déposé par le peuple qui nommait de suite un autre chef.

Mémoire sur la loi *Æris confessi*, etc.

L'histoire de la législation des peuples de l'antiquité est encore imparfaite, et, malgré les volumineux commentaires dont nos bibliothèques sont remplies, le sens de beaucoup de lois est un sujet fertile en controverses. Celle des Douze-Tables, « ce monument fameux de la législation romaine, » et qui portait le caractère d'antique et de vénérable du temps même de *Cicéron*, ne nous est » connue que par des fragmens plus ou moins » imparfaits. La sagacité de plusieurs savans s'est » exercée à rechercher tout ce qui pouvait en » exister, et à remplir, autant que possible, les » grandes lacunes que présentaient ces augustes » débris. Mais quelque louables qu'aient été les » efforts de ces hommes laborieux, ils n'ont pu » procurer que des notions incomplètes, et ce » code si renommé, n'est plus pour nous qu'un » ouvrage tronqué, dont les formes sont à peine » reconnaissables, et dont le peu de parties qu'on » a pu restaurer présentent encore à l'examen des » doutes majeurs, et ne laissent même que peu » ou point d'espoir à des solutions satisfaisantes. » Une autre difficulté se présenterait si nous posse-

dions le texte entier de cette loi. En effet, le langage dans lequel elle fut écrite, n'était qu'un jargon barbare, et déjà presque inintelligible, vers la fin de la république. « *Cicéron* qualifie les termes » dans lesquels était conçue la loi Décemvirale, de » *prisca verba*, avec l'intention manifeste de dire » quelque chose de plus que le mot *antiqua*. Il » ne s'était guère écoulé que quatre cents ans de- » puis la confection de la loi jusqu'à l'époque où » *Cicéron* écrivait. *Aulu-Gelle*, qui vivait sous » *Adrien*, assigne un intervalle de sept cents ans » entre l'époque de la loi et celle où il s'en occupait, » et il reconnaît que le texte présente des *obs-* » *curités*, qui sont, dit-il, l'effet naturel de ce long » cours d'années, ce qui est cause qu'on a oublié » la valeur des termes et l'état des mœurs et des » usages de ces premiers temps. » Ces aveux prouvent, selon M. Jouvent, qui a présenté un *Mémoire sur la loi* Æris Confessi, *et sur la condition des débiteurs dans la législation romaine*, qu'*Aulu-Gelle* a pu se tromper en interprétant les expressions de la loi qui déterminait la manière dont on devait poursuivre les débiteurs. Suivant *Aulu-Gelle*, elle porte qu'après les formalités préalables, s'il ne survenait pas un accommodement entre le débiteur et les créanciers, *capite pœnas dabat; aut venum ibat trans Tiberim*, etc., et que dans le cas où le même débiteur aurait affaire à plusieurs créanciers, et se trouverait à leur égard dans un état absolu d'*insolvabilité*, ceux-ci pourraient mettre *en pièces le corps* de leur débiteur,

et *en partager les lambeaux*.................. *Secari si vellent, atque partiri corpus addicti sibi hominis permiserunt. Aulu-Gelle* veut si bien en être cru sur le sens qu'il attribue à la loi, qu'il en rapporte les prétendus termes : *Tertiis nundinis, parteis secanto, si plus minusve fecerunt sine fraude esto.* M. Jouvent pense que, quoi qu'il en puisse être de la fidélité de cette citation, il vaut mieux se fixer sur les expressions de la loi que sur celles d'*Aulu-Gelle*, car celles-ci sont d'une précision désolante, tandis que celles de la loi permettent quelques doutes. Il observe ensuite que, bien que le sentiment de l'auteur latin ait été adopté presque sans examen par la plus grande partie des jurisconsultes, il en est cependant plusieurs qui n'ont pas voulu sacrifier à cette opinion. Parmi ces derniers, on distingue le célèbre *Bynkershoëck*, et M. Jouvent fait connaître les motifs qui ont déterminé ce jurisconsulte hollandais à rejeter le sens proposé par *Aulu-Gelle*. Il n'adopte qu'une faible partie de ces motifs et des corrections que le savant critique fait du texte de la loi, et il en combat d'autres avec beaucoup d'avantage. Cette discussion remplit la premiere partie du mémoire. Dans la seconde, l'auteur expose son opinion sur le sens formel de la loi *Æris Confessi*. Il ne se dissimule pas qu'on peut lui dire, qu'il n'appartient pas à un moderne de prétendre connaître la loi des Douze-Tables mieux que ne l'ont fait d'anciens auteurs, tels qu'*Aulu-Gelle* et autres. Mais il répond que, relativement à la loi décemvirale,

Aulu-Gelle était lui-même un moderne, et que cet écrivain avoue que les termes de la loi des Douze-Tables étaient *obscurs* et *inintelligibles* pour le temps où il vivait. S'emparant ensuite du texte allégué, et du commentaire, il montre qu'*Aulu-Gelle* ne pouvait trouver dans les mots *partes secanto* un sens si étendu et si déterminé que celui qu'il a cru y rencontrer. « *Partes* signi-
» fie-t-il donc *corpus debitoris secanto?* Veut-il
» dire *partiri?* etc. On dit *partes corporis*, mais
» on dit aussi *partes fundi*, *partes assis*, *partes*
» *hæreditatis*, etc.; et le mot *partes* n'est dans
» tous ces exemples qu'une expression générique,
» propre à faire supposer la division, ou réelle ou
» mentale, d'un objet quelconque en plusieurs
» portions. »

Nous ne suivrons pas l'auteur dans la discussion du texte de la loi et des explications d'*Aulu-Gelle;* M. Jouvent a donné de grands développemens à son opinion personnelle dans ce savant mémoire. Il repousse, avec force, l'horrible explication proposée des termes de la loi *Æris Confessi*, et il n'y voit que l'obligation où se trouvaient les débiteurs qui n'acquittaient point leurs dettes, d'être livrés à leurs créanciers jusqu'à ce que la pleine libération fût intervenue. Il croit qu'on pouvait les charger de liens, les vendre au delà du Tibre, etc. Les mots *capite pœnas dabat* ne lui paraissent pas contredire son explication. En effet, selon lui, *capite pœnas dare*, signifie simplement *être assujetti par l'addiction* au pouvoir du créancier,

car la perte de la liberté, ou du droit de cité, était regardée comme une peine capitale (1).

Loi *Visellia*. Une inscription découverte à Rome, et qui fut donnée à l'Académie par M. l'abbé *Capmartin de Chaupy* (2), l'un de ses correspondans, a fourni à M. Du Mège le sujet d'un mémoire (3), dans lequel il donne de nouveaux détails sur les *Curatores Viarum*. L'inscription fut trouvée au pied du Mont-Cœlius, dans la partie qui était appelée *Clivus Scauri*, et qui regarde le mont Palatin. Il paraît par la forme de la pierre, dont les côtés sont grossièrement taillés, et dont le derrière est brut, qu'elle était incrustée dans un mur, et ce devait être du côté d'une rue qu'on avait fait réparer ou reconstruire. Cette rue, selon le plan de Rome dessiné par *Ligorius*, d'après les historiens, les monumens et les ruines, conduisait à l'espace qui se trouve entre le Mont-Cœlius et le Mont-Palatin, et qui aboutit du *Septizonium* à l'arc de triomphe de *Constantin*. Sept lignes ont été gravées sur la pierre. Il ne reste que trois lettres de la première. La seconde fait mention des *Curatores Viarum*; la troisième indique la loi *Visellia*, comme ayant

---

(1) *Lex. Calv. verb. Pœna capit.* — Paul Manut., *De Leg. Cap.*

(2) Auteur de plusieurs écrits, et entr'autres de la *Découverte de la maison de campagne d'Horace*, ouvrage utile pour l'intelligence de cet auteur, et qui donne occasion de traiter d'une suite considérable de lieux antiques. Trois vol. in-8.°, fig. Rome, 1767-1769.

(3) *Mémoire sur une inscription découverte à Rome.*

ordonné qu'ils seraient au nombre de neuf, et pris dans le sénat; les quatrième, cinquième et sixième lignes, contiennent les noms de ces officiers; la septième, enfin, énonce la somme que l'ouvrage a coûté. Avant de passer à l'explication de l'inscription, M. Du Mège fait l'histoire des *Curatores Viarum*. Dans le temps de la république, leur nombre n'était point limité. Dans la suite, le sénat en créa quatre en titre d'office; *Auguste* en fit des magistrats perpétuels, auxquels il attribua les plus grandes marques de distinction. Ces *Quartumvirs* ne pouvant suffire aux travaux dont ils étaient chargés, obtinrent d'agréger, dit *Rosinus* (1), cinq autres commissaires des voies publiques à leur corps. Ainsi le nombre des *Curatores Viarum* fut porté à neuf; mais on ignorait à quelle époque cette augmentation avait eu lieu. Sous le règne de *Claude*, et sous le consulat de *Visellius Varro* et de *Fonteius*, on publia une loi appelée *Visellia*, du nom de son auteur. Elle est indiquée dans le code (2). D'après cette loi, l'empereur prononce certaines peines contre les affranchis qui, cachant la vérité, chercheraient à obtenir des charges publiques avant d'avoir acquis le droit de porter l'anneau d'or. Cette loi est évidemment différente de celle énoncée dans l'inscription, ou bien cette loi avait plusieurs chapitres, dont l'un, relatif aux *Curatores Viarum*, n'était pas connu. *Suétone* (3)

(1) *Antiq. Rom. Lib. VII, cap. 29.*
(2) *Lib. IX, 21. Ad legem Viselliam.*
(3) *Lib. III, cap. 48.*

nous apprend que, vers la fin de la douzième année du règne de *Tibère*, il y eut un incendie considérable à Rome, au quartier du Mont-Cœlius, et que ce prince avare ne donna que mille sesterces pour réparer le dommage causé par les flammes. *Tacite* (1) rapporte le même fait, et dit que cet événement arriva immédiatement après la chute du théâtre de *Fidènes*, lors de laquelle il périt 20,000 Romains. En rapprochant ce fait historique de la circonstance prise du lieu où l'inscription a été découverte, c'est-à-dire au pied du Mont-Cœlius, de la date que l'on peut assigner à la loi *Visellia*, qui n'existait pas sous *Auguste*, et qui a été sans doute promulguée pendant le règne de *Claude*, ou les douze premières années de celui de *Tibère*, et du nombre des neuf *Curatores Viarum* qui, avant, et sous *Auguste*, était fixé à quatre, M. Du Mège pense que ce monument a été érigé vers l'an 779 de Rome, ou la treizième année du règne de *Tibère*, ou, au plus tard, sous l'empire de *Claude*, et qu'il fut destiné à consacrer la mémoire des réparations faites au quartier du Mont-Cœlius par les soins des magistrats établis en vertu de la loi *Visellia*.

Expliquant ensuite les caractères numériques tracés à la fin de l'inscription, M. Du Mège établit que la réparation de la rue où le monument fut placé coûta la somme de onze mille soixante-douze petits sesterces.

---

(1) *Annal., lib. IV, cap. 64.*

Exposition des enfans; étymologie du mot *élève*.

Dans une *Dissertation sur l'usage d'exposer quelquefois les enfans nouveau-nés*, M. JOUVENT a cru pouvoir avancer que le mot *élève* était dérivé de cette coutume barbare, établie chez plusieurs peuples de la Grèce ainsi que chez les Romains. La conclusion de ce mémoire annonçait que, dans les usages de ces différens peuples, les enfans *nouveau-nés* étant déposés aux pieds de leurs pères, ceux-ci, pour manifester la résolution de les conserver et de les admettre dans leur famille, les relevaient et les serraient dans leurs bras; tandis que s'ils les laissaient sur le sol, ils étaient censés exprimer l'abandon formel qu'ils faisaient de ces mêmes enfans, et les dévouaient ou à une mort prompte ou à une exposition dangereuse.

Telle était l'origine que M. JOUVENT avait assignée au mot *élève*, lors de ses premières observations, et il avait pris l'engagement de mettre en ordre les matériaux qu'il avait déjà rassemblés, et d'y ajouter ceux que de nouvelles recherches pourraient lui fournir encore pour présenter un travail complet sur la coutume que nous venons de rappeler, et qui faisait la base de ses conjectures. C'est cette promesse que M. JOUVENT a voulu remplir, lorsqu'il a présenté à l'Académie un second mémoire sur le même sujet.

Dans ce nouveau travail, l'auteur a confirmé les documens qu'il avait déjà recueillis, et les conséquences qu'il en avait déduites. Après avoir rappelé la coutume, il ajoute que l'action de relever de terre les enfans nouveau-nés était ex-

primée en latin par le mot *tollere*, et que cette expression, étendue aux conséquences morales qui résultaient de cette opération purement physique, signifiait également l'admission de l'enfant dans la famille du père, et la participation à tous les avantages et à toutes les prérogatives de la filiation légitime. Ainsi *tollere pueros*, *suscipere pueros*, signifiait reconnaître et adopter les enfans nouveau-nés, à l'effet qu'ils prissent place dans la famille pour y être soignés, entretenus, etc........ De là, M. Jouvent conclut que, soit dans la cérémonie qui consistait à lever de terre l'enfant (*tollere*), soit dans les effets moraux de cette première action (*suscipere*), on peut trouver assez de garantie pour justifier les conjectures qu'il a exprimées dans son premier mémoire.

L'auteur ne se borne point à prouver la coutume et à examiner les effets moraux qu'elle produisait, il établit que son opinion est celle de la plupart des savans, et cette démonstration il la fournit amplement en citant les autorités les plus imposantes. *Turnèbe* (1), *Rosin* (2), l'*Écossais Demster*, après *Pline*, *Sénèque*, *Ovide*, et plusieurs autres écrivains de l'antiquité, attestent tous la coutume de déposer à terre les enfans nouveau-nés, et l'usage où étaient les pères de les relever lorsqu'ils voulaient les adopter, ou de les laisser sur le sol lorsqu'ils voulaient les abandonner. Quelques-uns de ces auteurs parlent aussi de *Levana*, divinité

(1) *Adversariorum.*
(2) *Antiq. Romanor.*

qui était censée présider à l'action de relever de terre les enfans aussitôt qu'ils étaient nés. Cette déesse avait ses autels à Rome, où on lui offrait des sacrifices. Suivant un auteur cité par M. Jouvent, la cérémonie de *relever l'enfant* que l'on avait posé sur la terre, était de la plus grande nécessité, puisque sans cela l'enfant n'était pas reputé légitime. Saint Augustin (1) a fourni des détails assez remarquables sur cet usage, ainsi que *Suétone* et *Macrobe*, après lesquels M. Jouvent indique aussi M.me *Dacier*. Elle observe, d'après un passage de *Térence*, dans son *Andrienne*, que le mot *tollere* signifie proprement lever de terre; « et cela, ajoute-t-elle, est pris de la » coutume de ce temps-là. Dès qu'un enfant » était né, on le mettait à terre : si le père vou- » lait l'élever, il commandait qu'on le levât, et » s'il ne disait rien, c'était signe qu'il voulait » qu'on allât l'exposer, ou qu'on s'en défît. » En finissant, M. Jouvent invoque en faveur de son opinion trois autres autorités. Elles sont prises dans les écrits du célèbre *Corneille Bynkershoëk*, ancien premier président de la cour suprême de Hollande, et jurisconsulte d'une grande renommée; dans ceux de *Neupoort*, savant anglais, et dans les notes de l'auteur profond et judicieux du *Voyage du jeune Anacharsis*.

Dissertation sur la formule *Sub Ascia dedicavit*.

Une question qui occupe les antiquaires depuis plus de deux siècles, et qui était peut-être encore indécise, la signification de la formule *Sub Ascia*

(1) *Civit. Dei.*

dedicavit ou *dedicaverunt*, a été agitée avec beaucoup d'étendue dans une *Dissertation* que M. le baron Caila, correspondant de l'Académie, a lue dans une des séances de cette compagnie.

Personne n'ignore que quelquefois cette formule est gravée simplement sur la pierre des tombeaux, et que souvent aussi on a sculpté près de la formule un objet que les uns ont pris pour un polissoir de marbrier, un rabot, une scie, une gâche à faire du mortier, une truelle, un marteau de maçon, une bêche, une houe, tandis que d'autres ont cru y voir une hache, une doloire, une coignée, une erminette, un ancre. Ainsi, d'après « la » figure qu'ils en avaient adoptée, et d'après l'em- » ploi dont elle leur paraissait susceptible, ils ont » établi leur opinion, et ils ont fait accorder la » figure avec la formule. » *Alde Manuce*, *Mazochius*, *Spon*, *Fabretti*, *Fasciolatus*, *Menestrier*, *D. Martin*, *Gruter*, *Maffei*, *Gutherius*, *Pierius*, *Grofferius*, *Guichard*, *Saumaise*, *Muratori*, *Gronovius*, *Mabillon*, *Bartoli*, *Montfaucon*, *Lebeuf*, *Valbonnais*, et beaucoup d'autres, ont écrit sur cette formule et sur le symbole qui l'accompagne quelquefois. Ce symbole affecte quarante-deux formes différentes, et, par une singularité qui doit être remarquée, on ne trouve guère de monumens qui en soient chargés que dans la Gaule lyonnaise. En effet, « on en a découvert » plus de cent à Lyon, avec la formule et le sym- » bole désigné sous le nom d'*Ascia*; six à Bor- » deaux, deux à Vienne en Dauphiné. On n'en

» a découvert qu'un seul dans chacune des villes » de Grenoble, Metz, Langres, Nîmes, Turin, » Padoue, Genève, Copet, Soleure, Périgueux » et Mâcon. »

M. le baron Caila rapporte d'abord les explications de tous les savans qui ont, avant lui, énoncé une opinion sur la formule et sur l'*Ascia*. Il annonce ensuite que feu M. l'abbé de Tersan, archœologue aussi savant que modeste, lui ayant communiqué ses idées sur ce point de critique, il n'a eu qu'à les étayer de preuves. Les autorités dont il s'environne sont nombreuses, et il n'hésite pas à reconnaître dans l'*Ascia*, quelle que soit sa forme, le *Tau* des Hébreux, des Samaritains et des Phéniciens. Il remarque ensuite que, selon *Sulpice-Sévère*, la première persécution des chrétiens date de l'an 177; que l'on regarde saint *Pothin* comme le premier évêque de Lyon, à qui saint *Irénée* succéda l'an 175. Le sang des fidèles fut répandu alors dans cette ville, et M. le baron Caila pense que tous ceux qui professaient la nouvelle doctrine cherchèrent à conserver, jusque dans leur dernier asile, le signe le plus éclatant de cette nouvelle religion, et que pour en dérober la connaissance à leurs persécuteurs, ils le représentèrent sous la figure du *Tau*, qui avait la forme de la croix. Cette lettre tirait d'ailleurs son nom, dit M. Caila, d'un mot hébreu qui signifie *marque*, *signe*, et c'est par ce dernier mot que les septante ont traduit le passage d'*Ézéchiel*, en disant : *Mettez une marque, un signe au front de ceux*

qui sont dans la douleur, et qui gémissent de voir toutes les abominations qui se passent dans la ville.
« Quelle plus heureuse application, dit M. Caila,
» les chrétiens de Lyon, persécutés, pouvaient-ils
» faire de ce passage qui leur faisait adopter un si-
» gne susceptible de plusieurs formes, sans perdre
» le caractère essentiel qui était celui de la croix? »

Dans la suite de sa *Dissertation*, M. le baron Caila décrit plusieurs monumens sur lesquels il croit reconnaître, soit le *Tau*, soit des symboles qui ont quelques rapports à cette figure emblématique. Il y retrouve de nouvelles preuves de la solidité de son opinion sur l'*Ascia*, et sur la formule qui l'accompagne; ainsi, selon ce savant, un monument dédié *Sub Ascia*, est consacré sous le signe de la rédemption.

Monumens du moyen age.

Les peuples du Nord, qui envahirent l'empire romain au 4.me et au 5.me siècles de notre ère, renversèrent une grande partie des monumens pompeux élevés par les maîtres du monde. Convertis au christianisme par ceux qu'ils avaient vaincus et subjugués, ces peuples voulurent construire des édifices avec quelque magnificence; mais les arts avaient fui à l'approche des barbares. Un goût faux et mesquin remplaça les compositions élégantes et simples des disciples de *Vitruve*, et le genre *Gothico-lombard* fut créé. Les Sarrasins établis en Espagne apportèrent de l'Orient un autre système d'architecture : la mosquée de Cordoue fut bâtie, et l'on imita bientôt ses formes

élégantes dans cette partie de la France qui avoisine la Péninsule; mais on ne les adopta pas alors dans les autres contrées de l'Europe. Cependant les croisades ayant mis les guerriers qui entreprirent de délivrer les saints lieux en rapport avec un grand nombre d'hommes et de monumens, ils se rappelèrent, en voyant les élégans minarets, les voûtes élancées des mosquées, des tours lourdes et massives, et des voûtes surbaissées des temples où le Dieu-Sauveur était adoré. A leur retour de l'Orient, ils firent construire des églises, des monastères et des palais d'après le système arabe, et ce genre fut bientôt en honneur dans tous les états chrétiens.

Architecture européenne.

Un *Mémoire sur l'origine de l'architecture européenne, depuis le* 13.me *siècle jusqu'à la fin du* 15.me, par M. DE VIADO, correspondant, renferme tout ce que les monumens nous apprennent sur l'origine de cette architecture, que nous désignons si improprement par l'appellation de *Gothique*, comme nous nommons, si mal, *Gaulois*, le vieux français de *Villon* et de *Ronsard*.

Description de l'église de Saint-Étienne de Toulouse.

M. MALLIOT a donné une *Notice descriptive de l'église de Saint-Étienne de Toulouse.* Il rappelle d'abord l'origine de cet édifice religieux. Le comte *Raymond* VI faisait construire la nef à l'instant même où il était assiégé par les croisés. Le portail, bâti en 1440, par *Pierre du Moulin*, était orné de la statue de cet archevêque, de celle de son frère, évêque de Paris et patriarche d'Antioche, et de celles de saint Étienne et des douze apôtres.

Le clocher fut achevé en 1331. Le baptistère ne le fut qu'en 1555. On construisit la voûte du chœur en 1610. Le retable de l'autel de la paroisse était orné d'un groupe considérable, représentant la mort de la sainte Vierge. Ce beau morceau était de *Bachelier,* élève de *Michel Ange*. Le retable du chœur est décoré d'un autre groupe sculpté par *Gervais Drouet*. On voit dans cette église plusieurs tombeaux ornés de statues et de bas-reliefs. Huit archevêques sont ensevelis dans le chœur. C'est devant la porte de cette église que se faisait anciennement, trois fois chaque année, la cérémonie pendant laquelle on donnait un soufflet à un Israélite. On dressait dans le même lieu un échafaud, sur lequel l'inquisiteur de la foi faisait monter ceux qui avaient des erreurs à abjurer. *Jean de Boyssoné*, docteur régent de l'université de Toulouse, l'un des plus savans jurisconsultes de son siècle, fut soumis à cette humiliante formalité.

Notice sur la même église.

M. Du Mège a présenté à l'Académie une autre *Notice sur l'église de Saint-Étienne*. Cet opuscule est accompagné de dix-huit dessins d'une grande dimension, tous relatifs à cette église métropolitaine. Il y donne aussi la vue des ruines de l'édifice antique découvert lors de la démolition de la chapelle de Sainte-Anne, située dans le cloître de Saint-Étienne.

Notice sur l'église de la Dalbade.

Suivant M. Malliot (1), le nom de l'église de la Dalbade, en latin *Dealbata*, vient de ce qu'elle

(1) *Notice sur l'église de la Dalbade.*

avait toujours été blanchie, ou bien de ce qu'elle fut bâtie près d'une prairie complantée de saules, qu'on nomme en langage toulousain *Albaredo*. *Alba* signifie un saule. Cette église est dédiée à la Vierge. Elle fut donnée à l'abbé de Cluni vers le commencement du 12.me siècle, et ce fut une dépendance de la commanderie de l'hôpital de la Daurade. Le recteur de l'hôpital de Saint-Remi de Jérusalem s'en étant emparé, le prieur de la Daurade s'en plaignit au pape *Adrien*, dont les commissaires assemblés dans le cloître de Saint-Saturnin, le 13 septembre 1178, ordonnèrent que l'église lui serait rendue. Le clocher était l'un des plus beaux et des plus élevés de la ville. On en a démoli une partie pendant la révolution. Dans la galerie, on voit la figure d'un maçon qui, s'étant chargé de placer la croix et la girouette au sommet, demanda à être enseveli dans ce lieu s'il avait le malheur de tomber et de périr.

Notice sur le couvent des Augustins.

La *Notice sur le couvent des Augustins de Toulouse*, par M. Malliot, nous apprend que ces religieux qui, dans les premiers temps, étaient connus sous le nom de *Frères hermites de saint Augustin*, furent d'abord établis vers le point où l'on voyait naguères la porte de Villeneuve. L'air étant très-insalubre dans cette position, et leur local trop étroit et bordé de tous côtés par des chemins, ils demandèrent au pape *Clément V* l'autorisation de transférer leur couvent dans la ville. Ils l'obtinrent, et *Gaillard de Preissac*, dernier évêque de Toulouse, y consentit aussi, le 28 octobre 1310,

et leur donna la chapelle de N. D. de Pitié qui était bâtie depuis long-temps. Elle fut seulé conservée, en 1462, lorsqu'un incendie réduisit en cendres le monastère et l'église. Celle-ci ne fut entièrement rétablie qu'en 1504. *Louis*, roi de Sicile, contribua par ses bienfaits à cette construction. Le F. *Ambroise Fredeau*, auquel M. Malliot a consacré une *Notice* particulière, avait décoré presque toutes les chapelles de l'église des Augustins de quelques morceaux de peinture et de sculpture, notamment celles de saint Joseph et de saint Thomas de Villeneuve.

Dissertation sur les couvens de Repenties.

Il y avait à Toulouse plusieurs communautés de religieuses sous le titre de *Repenties*. Celles de saint Saturnin durent leur origine au zèle et à l'éloquence de *Vital du Four*, cordelier, qui dans la suite fut évêque de Bazas (1). Ayant converti quelques femmes de mauvaise vie, il les rassembla dans une maison de la paroisse du Taur qui dépendait de l'abbaye de Saint-Saturnin. Plusieurs demoiselles, dont les mœurs étaient irréprochables, voulurent leur être associées, et prirent par humilité le nom de *Repenties*. *Raymond Aton*, abbé de Saint-Saturnin, édifié de leur ferveur, donna le voile à trente-sept d'entre elles qui se soumirent à la règle de saint Augustin, et auquel il imposa le titre de *Chanoinesses de Saint-Saturnin*. Le pape, en confirmant cet établissement, l'an 1328, accorda le titre d'abbesse à la supérieure.

(1) *Dissertation sur les Couvens de Repenties, dans la ville de Toulouse.*

Les *Repenties de la Magdelaine* furent établies en 1216, dans la rue des Couteliers. Les capitouls achetèrent pour elles l'ancien hôpital de la Cité, fondé sous l'invocation du Saint-Esprit. Cette communauté s'éteignit, et elle fut remplacée par des religieuses du couvent de Saint Magloire.

Le monastère des *Religieuses du Refuge* fut fondé en 1634, par *Charles de Montchal*, archevêque de Toulouse. Elles furent placées dans le local qu'avaient occupé peu de temps auparavant les Bénédictins réformés. Ces religieuses étaient divisées en deux classes. La première était composée de dames irréprochables; la seconde était formée de personnes qui, après avoir donné l'exemple d'une vie licencieuse, s'étaient repenties de leurs fautes.

La communauté des *Filles du Bon-Pasteur* fut établie à Toulouse en 1715, par l'abbé *de Tournier,* prieur de Clairvaux. Leur maison était située dans le faubourg de Saint-Cyprien. Elle fut détruite par une inondation, et cinquante-deux religieuses y périrent, avec le P. *Badou*, prêtre de la doctrine chrétienne, qui avait été les exciter à ne pas violer leurs vœux en allant chercher ailleurs un asile. En 1770, cette communauté fut transférée dans la maison des chanoines de Sainte-Croix ou de Saint-Orens, qui avaient obtenu leur sécularisation.

M. Malliot a encore lu, dans une de nos réunions, une *Notice sur la Communauté d'Andoin*, et une autre *sur la chapelle de Saint-Antoine du T.* Notice sur les Dames d'Andoin.

La dame d'Andoin, fondatrice de la congrégation de ce nom, donna, en 1638, tous ses biens pour l'entretien de douze veuves qui devaient se consacrer au service des pauvres. Elles servirent pendant quelque temps ceux de l'Hôtel-Dieu, mais leur petit nombre ne suffisant point à tant de travaux, elles durent se borner à donner des leçons gratuites à des jeunes personnes de leur sexe. M. Malliot dit, en terminant sa notice, que leur maison avait été possédée autrefois par la famille du chancelier *Guillaume Nogaret.*

Dans le local où existe encore l'église et la maison de Saint-Antoine du T, il y avait, en 1327, une chapelle et un hospice, dont le chapitre de Saint-Étienne avait cédé la propriété aux chanoines réguliers de Saint-Antoine de Vienne. La chapelle fut donnée aux chevaliers de Saint-Jean de Jérusalem en 1777, ainsi que la maison des chanoines, lorsque ceux-ci furent réunis à cet ordre religieux et militaire.

M. Malliot n'est pas le seul membre de l'Académie qui se soit occupé de nos monumens religieux. M. Du Mège a présenté une *Notice sur l'église cathédrale de Saint-Bertrand,* et une autre sur celle de Sainte-Cécile d'Albi.

Description de la cathédrale de Comminges.

Lugdunum, capitale des *Convenæ,* n'était plus qu'un monceau de ruines lorsque *Bertrand de l'Ile* vint s'y établir. On y voyait encore les traces de la fureur des soldats qui avaient réduit cette cité en cendres, à l'époque où l'infortuné *Gondevald* vint y chercher un asile. Plein de zèle pour la

prospérité de son diocèse, *Bertrand de l'Ile* releva les murs de *Lugdunum*, et y rassembla de nouveaux habitans. Bientôt la reconnaissance vint donner à cette ville le nom du saint évêque qui en était le second fondateur. Ses successeurs concoururent à l'envi à la construction de l'église cathédrale, et ce bâtiment fut entièrement achevé par les soins généreux d'*Hugues de Chatillon*, évêque de Comminges, mort l'an 1352.

Pierre de Quercus ou *Du Chêne*, habitant de *Lugdunum*, légua la somme de mille florins pour la construction du grand autel de cette église.

Cet édifice religieux est placé sur la partie la plus élevée de la montagne de *Lugdunum*. Un portail, orné de colonnes et d'un grand bas-relief en marbre blanc, occupe le centre de la façade. Ce portail rappelle le style d'architecture adopté en Europe avant les croisades. L'intérieur est dans le genre arabe, et l'on peut comparer cette partie du bâtiment à la grande église des Cordeliers de Toulouse.

Deux inscriptions romaines, très-bien conservées, sont placées dans le mur de la façade.

Des vitraux mutilés couvrent encore quelques-unes des fenêtres, qui toutes sont dessinées en ogives.

Une boiserie remarquable forme le chœur de l'église. Cette boiserie est chargée d'ornemens et de figures en bas-reliefs, et en marqueterie, de très-bon goût et d'une exécution savante. On n'en sera point sarpris lorsque l'on saura que la plus grande

partie de cette boiserie a été sculptée sous le règne de *François* I.er, époque où les arts dépendans du dessin étaient cultivés avec succès.

Le tombeau de saint *Bertrand* s'élève au fond du chœur. Il est chargé de peintures curieuses que l'on a malheureusement fait retoucher, il y a peu d'années, par un peintre ignorant.

On remarque dans l'intérieur de cette église des inscriptions consacrées à la mémoire de plusieurs évêques recommandables par leurs vertus. Le portrait de *Bertrand de Got*, évêque de Comminges en 1295, créé ensuite archevêque de Bordeaux, couronné souverain pontife à Lyon, et célèbre par l'anéantissement de l'ordre des Templiers, est placé dans une chapelle. On trouve aussi dans cet édifice les épitaphes de plusieurs grands dignitaires du diocèse de Comminges.

Le mausolée d'*Hugues de Chatillon* est le monument le plus remarquable de l'église de Saint-Bertrand. La statue couchée de cet évêque est posée sur la partie la plus élevée du tombeau. Un long bas-relief en marbre blanc en couvre les principales faces.

A droite de l'église, en entrant, on voit un crocodile appendu au mur de la chapelle de la paroisse.

On trouve près de cette chapelle une petite porte qui conduit dans le cloître. Des tombeaux, des inscriptions sépulcrales ornent cette partie de l'édifice.

Quelques écrivains ont dit que le cloître de Saint-

Bertrand renfermait les tombeaux des comtes de Comminges, et ceux des principaux seigneurs du pays : c'est une erreur. M. Du Mège fait remarquer que les comtes de Comminges n'ont jamais été ensevelis à Saint-Bertrand. Le lieu ordinaire de leur sépulture était l'église de Bonnefont. Il n'y a dans le cloître de la cathédrale de Comminges qu'un seul tombeau de chevalier. Peut-être a-t-on pensé que ce monument renfermait les restes de l'un des comtes; mais on ne voit sur ce mausolée aucune inscription qui puisse justifier cette idée, et d'ailleurs l'écusson sculpté sur le principal côté du tombeau et sur la cotte d'armes du guerrier dont la statue orne la partie supérieure du monument, annonce qu'il n'appartenait point à la famille des comtes.

On ne peut attribuer les autres tombeaux existans dans le cloître de Saint-Bertrand aux souverains du Comminges, parce que tous ces sépulcres sont chargés d'inscriptions qui nous apprennent les noms des personnages qui y sont renfermés, personnages obscurs, et qui n'ont jamais régné sur la contrée.

Une ouverture pratiquée dans l'un des murs du cloître offre une des vues les plus pittoresques de toute la chaîne des Pyrénées. A droite, le mont Sacon élève sa cime souvent blanchie par les neiges. En face, des montagnes couvertes de forêts présentent leurs pentes verdoyantes et sillonnées par des ruisseaux. Sur la gauche et dans l'éloignement, le sommet grisâtre et escarpé du pic de Gar con-

traste avec l'azur des cieux. La riante vallée qui entoure *Lugdunum* offre au voyageur l'image de la vie, de la fertilité et d'une nature toujours renaissante; mais s'il se retourne vers l'intérieur de l'édifice où il est placé, les colonnes de ce cloître antique, les figures mutilées qui ornent les chapiteaux, les débris qui recouvrent le sol, tout se réunit pour lui rappeler son inévitable destinée: des tombeaux entr'ouverts, des inscriptions funéraires multiplient devant lui les images de la mort.

La destruction des monumens des arts fut trop souvent la conséquence des désordres religieux ou politiques. Pendant le 16.me siècle, les sectaires renversèrent, dans tous les lieux que le sort des armes livra à leur fureur, les divers objets qui rappelaient le culte des images et les anciennes traditions de l'Église. Durant les troubles, qui trop long-temps ont agité la France, des mains sacriléges ont aussi porté la dévastation dans nos anciens monastères, dans nos vastes basiliques. Cependant, grâces aux soins de plusieurs hommes courageux, quelques-uns de ces monumens furent conservés : ainsi les départemens méridionaux peuvent montrer encore avec quelque orgueil les églises de Sainte-Marie d'Auch, de Saint-Just de Narbonne, de Saint-Saturnin de Toulouse. Mais, parmi les édifices religieux que l'on possède encore dans cette partie de la France, on doit surtout distinguer la cathédrale d'Albi : M. du Mège a lu, dans une des séances de l'Académie, une

Notice historique et descriptive de ce beau monument. Suivant l'auteur, l'église épiscopale d'Albi était d'abord dédiée à la sainte Croix, et avait été bâtie dans l'espace qui existe entre l'ancien palais des comtes et l'église actuelle. Le 15 août 1282, l'évêque *Bernard de Castanet* posa solennellement la première pierre de la nouvelle cathédrale, et pour en hâter la construction, il voulut que chaque bénéficier du diocèse y contribuât d'une partie de ses revenus. Malgré cette mesure, l'église ne fut terminée qu'en 1512, 230 ans après sa fondation. *Bernard de Fargis* et *Jean de Saya*, successeurs de *Castanet*, firent continuer l'édifice. *Dominique de Florence* construisit le premier portail. On dut à *Guillaume de la Volta* la dernière arcade du côté du couchant, et pendant son épiscopat, le clocher s'éleva jusqu'au niveau de la toiture. Le cardinal *Joffredi* dédia l'église à sainte *Cécile*, et fit peindre une partie des chapelles. *Louis d'Amboise* est l'auteur des constructions intérieures, et particulièrement de celle du chœur. Par ses soins, la tour fut élevée de 64 mètres au-dessus des voûtes de l'église, ce qui lui donna une hauteur totale de plus de 94 mètres ou d'environ 290 pieds. L'église fut consacrée le 23 avril 1496, par *Louis d'Amboise*. Le neveu de ce prélat lui ayant succédé, appela, en 1502, des artistes italiens qui furent chargés du soin de peindre la voûte. Cette magnifique décoration ne fut terminée qu'en 1512. La longueur de l'église, en y comprenant la profondeur des chapelles si-

Description de la cathédrale d'Albi.

tuées aux extrémités, est de 92 mètres 5 centimètres, ou d'environ 284 pieds; la largeur, en y comprenant la profondeur des chapelles latérales, est de 27 mètres 28 centimètres, ou de 73 pieds 2 pouces. La hauteur de la voûte au-dessus du pavé est de 30 mètres. La plate-forme octogonale et vaste du clocher est à 130 mètres au-dessus du niveau ordinaire du Tarn, dont les flots baignent le tertre sur lequel l'église est bâtie. La tour était massive jusqu'à une très-grande hauteur : l'archevêque *Charles Legoux de la Berchère* fit tailler dans la maçonnerie une chapelle qu'il dédia à saint Clair, premier évêque d'Albi. Cette forte excavation ne paraît pas avoir porté atteinte à la solidité de l'édifice, mais, pour la pratiquer, il fallut détruire une partie des peintures qui ornaient cette partie de la nef. L'entrée de l'église est placée au midi. On trouve d'abord le premier portail bâti par *Dominique de Florence*. Un escalier majestueux, composé de 42 marches, conduit à une plate-forme sur laquelle s'ouvre la principale porte de l'église. Des piliers s'élèvent sur cette plate-forme, et supportent à une grande hauteur des arcs décorés dans le style arabe : les pierres qui les forment sont découpées avec une grande délicatesse. Les ornemens sont du meilleur goût. Le ciseau de l'ouvrier a triomphé des difficultés que présentait ce travail. Des pierres extraites des carrières voisines d'Albi ont été transformées en feuillages, en rinceaux, en ogives. Considéré en masse, ce monument est l'un des plus hardis et

des plus beaux de cette architecture nommée vulgairement *Gothique*, et qui cependant ne fut connue qu'après les premières croisades. L'église elle-même présente l'une des masses les plus colossales que l'on ait construites en briques. Elle est divisée en deux parties, la nef et le chœur. M. Du Mège décrit chacune de ces parties, ainsi que les peintures qui recouvrent les murs et les voûtes, et les nombreuses pierres tumulaires qui forment le pavé. Les bornes de ce rapport empêchent de donner ici ces descriptions minutieuses, peu susceptibles d'analyse, et qui offrent des détails que l'on doit d'ailleurs retrouver dans un grand ouvrage que M. Du Mège a annoncé.

De nombreux dessins accompagnent la *Notice sur l'église de Sainte-Cécile*; on distingue surtout ceux qui représentent les tourmens des damnés, d'après une fresque qui existe encore dans la nef, et le tableau dans lequel on voit le célèbre cardinal *Joffredi*, accompagné de ses frères.

Notice sur la chapelle sépulcrale des Comtes de Toulouse.

Nous avons dit que tous les peuples de l'antiquité honoraient les morts. La Religion chrétienne ajouta au respect qu'inspiraient les sépulcres. Elle les plaça sous la sauve-garde de la croix, et souvent même dans les enceintes sacrées destinées au culte. Aussi, jusqu'à l'époque désastreuse de 1793, on révéra généralement les tombeaux. La piété filiale, l'amour conjugal, la reconnaissance élevèrent dans les temples un grand nombre de mausolées. On a vu le fanatisme ré-

volutionnaire y porter une main sacrilége, et tandis que, non loin de la capitale, une troupe effrénée souillait les cercueils des Rois et insultait à leur mémoire, des hommes égarés brisaient dans Toulouse les tombes de l'infortuné *Duranti* (1), du savant *Dufaur* (2), et de l'immortel *Fermat* (3). Alors on mutila presque tous les objets de la vénération publique, et l'on crut bien mériter de la patrie en effaçant ce qui naguères en faisait la gloire.

Au milieu du désordre universel, un heureux hasard préserva les sarcophages des comtes *Guillaume-Taillefer* et *Pons*, et de quelques princes de leur famille. L'Académie était rassemblée depuis peu de mois, lorsqu'un de ses membres, M. Du Mège, lui présenta une *Notice sur la chapelle sépulcrale des comtes de Toulouse*. Elle apprit ainsi que les mausolées de plusieurs des anciens souverains de cette ville existaient encore.

La chapelle sépulcrale des comtes est située à l'extrémité du bras droit de la croisée de l'église de Saint-Saturnin, entre deux piliers boutans.

Après avoir rappelé l'état de ce monument funéraire à l'époque où *Catel* (4) écrivait, M. Du

(1) Premier président du parlement de Toulouse, assassiné par les ligueurs le 10 février 1589.

(2) Premier président, auteur de plusieurs ouvrages estimés. Il était enseveli dans l'église des Augustins.

(3) Son tombeau était dans l'une des chapelles du cloître des Augustins.

(4) Auteur de l'*Histoire des Comtes de Tolose* et des *Mémoires sur l'histoire du Languedoc*.

Mège décrit les réparations qui y furent faites, en 1648, par les ordres des capitouls : une inscription placée alors au-dessus de la porte annonçait que *la piété de ces magistrats municipaux réédifia les tombeaux des comtes, recueillit leurs cendres et leurs ossemens, qu'un long espace de temps avait arrachés des sépulcres entr'ouverts* (1). L'auteur prouve ensuite que l'un de ces tombeaux était celui du comte *Guillaume Taillefer;* que le second appartenait au comte *Pons;* que dans le troisième reposent les restes d'un autre *Pons*, fils du comte *Guillaume*, et ceux de son frère; et enfin que le quatrième contenait les cendres de *Raymond Bertrand.* M. Du Mège s'attache ensuite à démontrer que deux de ces tombeaux furent faits long-temps avant l'existence des comtes de Toulouse : il les met au nombre des monumens sur lesquels *Bosio* (2) et *Arrighi* (3) ont écrit, et qui proviennent des premiers chrétiens. Il y retrouve en effet le monogramme de Christ formé d'un *X Chi* et d'un *P*, et l'*Alpha* et l'*Omega*, les figures des apôtres, la multiplication des pains, etc. Le style du dessin du mausolée qui est placé au fond de la chapelle annonce d'ailleurs qu'il appartient à une époque bien antérieure à celle où les

(1) *Calcatos comitum cineres convulsaque claustra*
Et quæ longa dies tumulis violârat apertis,
Octovirum instaurat pietas, meliusque reponit:
Felices operis, etc.

(2) *Roma sotteranea.*

(3) *Roma subterranea.*

comtes de Toulouse furent institués. Outre les autorités que l'auteur fournit en faveur de son système, il s'appuie aussi du témoignage de MM. MILLIN et de CAMBRY, savans archœologues, qui ont adopté son opinion.

En terminant cette *Notice*, l'auteur fit entendre le vœu de voir bientôt les tombeaux des comtes dégagés des débris et des immondices qui les recouvraient, et réparés avec soin. L'Académie accueillit favorablement cette idée. Une commission (1) dut solliciter à ce sujet les secours de l'administration. Les magistrats accueillirent cette demande, et bientôt la main de l'art effaça les traces que le temps avait imprimées sur le *Sacellum* funèbre des comtes de Toulouse.

Croix placées sur le sommet du mont Saint-Vallier.

Dans son voyage au mont Saint-Vallier, M. PAGÈS, de Seix, a réuni quelques notions sur les monumens français qui existent encore dans cette partie des Pyrénées.

Il décrit d'abord les deux croix chargées d'inscriptions qui sont placées sur le sommet du mont Vallier. Suivant la tradition, l'une d'entre elles y fut portée par saint *Vallier*, premier évêque de Conserans, qui, si l'on en croit *Grégoire de Tours* et les auteurs de la *Gallia christiana*, vivait avant l'an 506. L'autre croix porte la date de 1678. L'inscription, très-fruste maintenant, est restituée par M. PAGÈS. Il prouve, en l'expliquant,

(1) Cette commission était composée de MM. MALLIOT et DU MÈGE. Elle fit à l'Académie un *Rapport sur l'état de la chapelle sépulcrale des Comtes de Toulouse*, le 5 mai 1808.

que l'évêque du Conserans assista à la plantation de cette croix, ou que cette cérémonie eut lieu par ses ordres. L'évêque qui occupait alors le siége de Saint-Lizier était M. *De Marmiesse*, né à Toulouse, et qui, ayant succédé au célèbre *Pierre de Marca*, en 1663, ne mourut qu'en 1680.

Couvent des Templiers à Salau.

M. Pagés donne ensuite la description du *Couvent des Templiers*, situé dans la vallée de Salau, au delà du village de Couflens. On y voit encore les armoiries et les devises des chevaliers. Ce monastère avait trois cloîtres. Il n'existe plus qu'une partie de la colonnade de l'un d'entre eux. La porte d'entrée est surmontée du monogramme de Christ, formé d'un *X Chi* et d'un *P Rho*, et cantonné des lettres *Alpha* et *Omega*. C'est le signe qu'on retrouve sur tous les édifices bâtis par les chevaliers du Temple.

Mémoire sur la ville de Montpezat et sur son église.

On doit à M. Du Mège un *Mémoire sur la ville de Montpezat, en Querci, et sur son église collégiale*. L'histoire ne commence à faire mention de Montpezat que pendant la seconde moitié du 12.me siècle. Cette ville portait alors le titre de châtellenie, et dépendait des comtes de Toulouse, et elle fut donnée en fief par *Raymond V*, l'un d'entre eux. En 1214, *Simon de Montfort* en fit raser les murs et les habitations. Lorsque les troubles furent appaisés, le château, ou le bourg de Montpezat, fut rebâti. En 1236, ou vers le commencement de 1237, les inquisiteurs arrivent à Montauban. Leurs satellites se répandent dans les campagnes voisines. Tous les seigneurs loyaux

envers leur suzerain, tous ceux qui ont combattu les croisés, ou qui n'ont pas livré aux soldats de *Montfort* les malheureux sectaires, sont traînés devant le tribunal. *Arnaud de Montpezat* est du nombre de ces infortunés. Il s'est opposé à l'usurpation de *Montfort*, il a été fidèle à ses sermens; il a été humain et tolérant : ces crimes doivent être expiés. Les inquisiteurs le condamnent à être *bâti entre quatre murailles*, c'est-à-dire à passer le reste de ses jours dans un cachot dont la porte est remplacée par un mur épais : sa châtellenie est adjugée à l'évêque de Cahors. Dans la suite, en 1254, le comte *Alphonse* obtint qu'il aurait en toute propriété la terre de Montpezat. On peut croire qu'elle fut rendue alors, ou peu de temps après, à ses anciens maîtres. *Bonne*, sœur et héritière de *Gaillard de Montpezat*, porta, vers l'an 1286, cette seigneurie dans la maison de *Desprès*, qui a donné de grands hommes à l'Église et à l'État. L'un d'entr'eux, *Pierre Desprès*, fut archevêque d'Aix et cardinal. *Jean Desprès* fut évêque de Castres, et *Raymond Desprès* monta sur le siége épiscopal de Clermont. La seigneurie de Montpezat fut dans la suite unie à celles que possédait la maison de *Lettes*. *Antoine de Lettes de Montpezat*, fait prisonnier à la bataille de Pavie, avec François I.er, eut le bonheur de plaire à ce monarque, qui avait *tout perdu, fors l'honneur*, et l'amour de ses soldats. Distingué par sa valeur et par ses talens militaires, *Antoine de Lettes* obtint le titre de maréchal de France. M. Du

Mège, après avoir tracé l'histoire des seigneurs de Montpezat, décrit les monumens de cette petite ville. L'église fut bâtie, à ce que l'on croit, par le cardinal *Desprès*, qui y établit un chapitre collégial, sous l'invocation de saint Martin. Le tombeau du cardinal, surmonté d'une statue en marbre, est placé dans le chœur de l'église de Montpezat. En regard est le tombeau d'un prélat, représenté aussi par une statue couchée. M. Du Mège recherche quel est cet évêque, et il croit que ce ne peut être que *Raymond Desprès*, évêque de Clermont, mort en 1340, ou *Jean Desprès*, son frère, évêque de Castres. L'auteur nous apprend ensuite que le tombeau du maréchal *Desprès* est aussi dans le chœur de l'église de Montpezat, et il finit son mémoire par la description d'une ancienne tapisserie qui orne cette église, et qui représente la vie et les miracles de saint Martin. Chacun des sujets est surmonté d'une inscription en vers français, dont le style annonce que ce monument curieux date de la première moitié du 15.me siècle.

Ici se termine la série des mémoires relatifs aux *Antiquités religieuses*, aux monumens de la piété de nos pères. En décrivant les pompeuses basiliques dont les voûtes retentirent si souvent des hymnes adressés au Seigneur, et dont le sol recèle les tristes débris des générations auxquelles nous avons succédé, les membres de la classe des inscriptions ont cru acquitter une dette sacrée. Ils ont vu des ruines amoncelées autour d'eux par

l'ignorance et par un nouveau fanatisme, et ils ont voulu conserver des documens à l'histoire, et de longs et précieux souvenirs à la postérité.

Autres monumens du moyen-age, inscriptions, villes, chateaux, etc.

Si les restes de l'antiquité sont les objets d'une vénération religieuse pour tous les hommes qui cultivent les lettres et les arts, les monumens du moyen-âge ne doivent pas moins les intéresser. Les vastes basiliques, dont le pavé couvert d'épitaphes ressemble au rouleau d'Ézéchiel, *qui était écrit d'un bout à l'autre;* les cloîtres, dont le silence n'était troublé que par les accens de la prière fervente; les champs de repos, parsemés de symboles funéraires, tous ces objets, qui attestent la piété de nos aïeux, ajoutent aussi à la masse des connaissances humaines. On peut étudier dans ces monumens et l'histoire des arts et celle des coutumes, des sentimens et des croyances des générations qui ne sont plus; et quelques-uns de ces marbres, échappés aux coups des iconoclastes modernes, nous révèlent, bien mieux que les écrits des cénobites et les récits des annalistes, les systèmes scientifiques professés dans les cathédrales et dans les monastères.

Mémoire sur un bas-relief symbolique.

L'église de Saint-Saturnin est sans doute l'un des monumens les plus remarquables du midi de la France. Sa vaste étendue, ses doubles collatéraux, ses formes pittoresques arrêtent les regards de l'architecte et de l'archœologue. Les images singulières qui en décorent les chapiteaux, et les bas-reliefs que l'on y voit encore, offrent de nombreux

sujets d'étude. Mais on s'aperçoit bientôt que ces bas-reliefs ont fait partie d'un autre édifice, et que lors de la construction de l'église actuelle par le chanoine saint *Raymond*, ces monumens, qui provenaient d'une église bâtie pendant le 8.me ou le 9.me siècle, furent placés avec peu d'ordre dans les nouvelles constructions. Ainsi l'on avait mis dans l'intérieur de ce temple, à l'un des piliers de la chapelle du Baptistère, un monument qui devait être primitivement environné de quelques autres qui existaient à la *Porte* dite *du Peyrou*, ou que l'on remarque encore au portail placé dans l'axe de la rue du Taur. Ce bas-relief, déjà décrit imparfaitement par *Bertrand* (1), *Noguier* (2) et *Daydé* (3), a été le sujet d'un mémoire lu par M. Du Mège (4), dans une des séances de l'Académie. Il représente deux femmes assises. L'une tient un belier, et l'on voit au-dessus d'elle ces mots : SIGNVM ARIETIS; son pied droit est nu et appuyé sur une tête de lion; cette tête est ceinte d'un bandeau ou diadème; le gauche est couvert et posé sur la partie supérieure d'un tombeau. L'autre femme tient un lion : les mots SIGNVM LEONIS sont gravés au-dessus d'elle; son pied gauche est nu et repose sur une tête de

(1) *De gest. Tol.*

(2) *Hist. tolosain.*, pag. 52.

(3) *Histoire de Saint Sernin et de son insigne Église abbatiale de Tolose*, pag. 280..... 289.

(4) *Mémoire sur un bas-relief provenant de l'église de Saint-Saturnin, conservé maintenant dans le Musée de Toulouse.*

lion sans diadème, et dont la crinière est peu apparente; le droit est chaussé et placé sur le tombeau. On lit entre les deux figures cette inscription : HOC FVIT FACTVM TEMPORE JVLII CÆSARIS. Le style du dessin annonce, ainsi que la forme des caractères, que ce monument date de la fin du 8.me ou du commencement du 9.me siècle. *Bertrand, Noguier* et *Daydé* ont publié sur ce bas-relief des fables ridicules, que M. Du Mège a cru devoir rapporter avant d'énoncer son opinion. S'attachant à ne chercher l'explication de cet objet que dans ce qu'il représente, il y trouve d'abord l'image du Soleil du printemps ou d'*Horus,* empruntant les formes du *Belier,* qui marche à la tête de l'armée céleste et de la série des signes du zodiaque. Les mots SIGNVM ARIETIS, gravés au-dessus de cette image, prouvent, suivant l'auteur, la justesse de cette explication. Il croit que la femme qui tient le *Belier* sur ses genoux est *Isis,* ou la Nature, mère d'*Horus* ou du Soleil printanier. Dans presque tous les monumens qui représentent cette déesse, on la voit, en effet, tenant sur ses genoux l'image du jeune *Horus,* et c'est ainsi qu'on remarque, sur la femme placée à la gauche du bas-relief, le *Belier,* symbole du Soleil, peint sous la forme du premier Signe. On caractérisait, dit un auteur, la néoménie d'un certain mois ou d'un autre, en accompagnant l'*Isis* qui annonçait cette fête de la vue de l'animal représentant le Signe céleste où le Soleil entrait alors. Le Lion placé sur les genoux de la femme qui oc-

cupe la droite du monument, indique le Signe zodiacal dans lequel entre le Soleil après avoir parcouru les autres Signes ascendans; ou plutôt, selon M. Du Mège, il représentait le Soleil lui-même revêtant les formes du *Lion* céleste. La femme qui le porte est encore *Isis*. On ne peut suivre ici l'auteur dans la série de citations qu'il entasse en faveur de son opinion. Après avoir traduit et commenté les autorités qu'il a recueillies dans une foule d'ouvrages, il dit : « Selon les antiques croyances, le Soleil, après avoir atteint le plus haut point de sa course, s'abaisse vers les Signes inférieurs; alors les ténèbres commencent à reprendre leur funeste empire. Mais leur triomphe est lent; la Nature paraît craindre l'absence du dieu qui, parcourant les Signes de l'été, avait répandu la vie sur la terre fécondée. Mais enfin l'astre de la lumière ne jette plus que des rayons languissans; le Génie du mal, ou l'hiver, poursuit le Génie bienfaisant et le plonge dans le cercueil. Les Égyptiens voulant, sous le nom d'*Horus*, consacrer une statue au Soleil, le représentèrent la tête rasée, à l'exception d'un bouquet de cheveux qu'ils lui laissèrent du côté droit. Ils désignaient par-là le temps où le jour est d'une médiocre durée, le Soleil étant parvenu au terme le plus court de sa carrière diurne, ou au solstice d'hiver; mais ensuite cet astre sortant de la prison étroite et obscure dans laquelle il avait été renfermé, s'achemine vers le solstice d'été, accroît sans cesse les jours et regagne son empire. » M. Du

Mège croit que c'est ce que l'on a voulu représenter dans ce bas-relief. « Le Soleil, qui avait » emprunté, au plus haut de sa course, les formes » du Lion céleste, et dont la crinière ondoyante » descendait majestueusement sur son corps, n'offre » plus, dans la partie inférieure, qu'une tête privée » en grande partie de cet ornement qui désigne les » rayons de l'astre modérateur des années : il pa- » raît presque entièrement plongé dans les téné- » bres. La capsule sur laquelle reposent les pieds » chaussés des deux *Isis* rappelle la caisse dans » laquelle *Osiris* fut enfermé par *Typhon*, ennemi » de la lumière et du bien. Ce symbole a aussi de » grands rapports avec les sépulcres que l'Égypte » consacra à son dieu tutélaire. Le bandeau qui » orne la tête du Lion placé à la droite du bas- » relief, et sous le *signe du Belier*, annonce, dit » encore l'auteur, que lorsque le Soleil est sorti du » cercueil il reprend son empire et les attributs » qui doivent distinguer celui que le poète *Nonnus* » appelle *Roi des astres* et *Père du monde.* » Il paraît, dit M. Du Mège, que ce monument était placé autrefois au-dessus de la principale porte de l'église de Saint-Saturnin, et qu'il était alors environné des douze signes du zodiaque, et de plusieurs tableaux allégoriques qui tous avaient rapport à la marche apparente du Soleil dans les cieux. Il paraît donc qu'il faisait partie d'un calendrier religieux et symbolique. Cette idée a fourni à l'auteur l'explication de l'inscription HOC FVIT FACTVM TEMPORE JVLII CÆSARIS.

« On sait, dit-il, que le calendrier romain, établi » par *Romulus*, réformé par *Numa*, réformé en- » core par *Jules César*, prit le nom de celui-ci, » et que l'Europe s'est servie pendant plusieurs » siècles de cette distribution systématique du » temps. D'après quelques bas-reliefs de l'église de » Saint-Saturnin (1), on voit que l'on avait placé » les signes (il nous reste encore ceux des *Gémeaux* » et du *Sagittaire*), au-dessus ou près des figures » des saints dont les fêtes se célébraient sous ces » signes. » Cette circonstance tend à prouver que ces bas-reliefs faisaient partie d'un calendrier religieux et allégorique : ce calendrier avait été tracé suivant la méthode ou le système de *Jules César*.
« Il n'est donc pas étonnant que l'on ait gravé sur » le bas-relief conservé actuellement dans le Musée, » et qui sans doute était placé au centre du calen- » drier figuré, l'inscription HOC FVIT FACTVM » TEMPORE JVLII CÆSARIS. Ces mots servaient » d'explication non-seulement à ce bas-relief, mais » encore à tous ceux dont il était environné. » L'usage de tracer des calendriers symboliques et » religieux sur les portes des temples, et dans » leurs enceintes sacrées, remonte à une haute » antiquité. Nous avons suivi cet usage, et on en » voit encore, soit sur les portes, soit dans le sein » des églises de Notre-Dame de Paris, de Saint- » Denis, de Sainte-Geneviève, de Saint-Germain-

(1) Les bas-reliefs, en marbre blanc des Pyrénées, placés sur le grand portail, ont été couverts, il y a quatre ou cinq ans, d'un badigeonage épais.

» des-Prés, de Strasbourg, de Mimizan et de » Bazas. »

Mémoire sur un autre bas-relief symbolique.

Le portail de l'église de Saint-Saturnin, du côté de la rue du Peyrou, était décoré de plusieurs bas-reliefs placés avec peu d'ordre (1). Dans le nombre, on en voyait un qui représentait le *Signe du Sagittaire.* Sur un autre, paraissait *un épervier,* ou un oiseau de proie, à tête humaine : une auréole ou cercle lumineux environnait cette tête ; une crinière de lion descendait jusque sur les ailes et la poitrine de l'épervier... il était placé sur un monstre ailé dont les formes fantastiques rappelaient les *dragons* que l'on a figurés dans les anciennes églises, et particulièrement dans celle de Saint-Saturnin. Le mot *cocodrillus* était gravé près de ce monstre. Au-dessus de l'épervier à face humaine, on lisait ce vers :

Corpus avis, facies hominis, volucri manet isti.

M. Du Mège a lu un mémoire sur ce monument (2). Il remarque d'abord que le groupe qui le forme est entièrement composé dans le goût égyptien, et il cherche ensuite à trouver le sens de l'allégorie qu'il présente. Suivant l'auteur, on doit y reconnaître le triomphe de la lumière sur

---

(1) Il est à remarquer que ces bas-reliefs n'étaient point encastrés dans la maçonnerie, et étaient seulement retenus par des fiches en fer. Il en est de même de ceux qui existent encore au grand portail, situé en face de la rue du Taur.

(2) *Mémoire sur un bas-relief provenant de l'église de Saint-Saturnin, et conservé dans le Musée de Toulouse.*

le Génie du mal ou des ténèbres. On sait, dit-il, que, lors de la métamorphose des dieux, *Apollon* prit la figure de l'*accipiter* ou de l'épervier. *Plutarque* nous apprend que cet oiseau était un des symboles sous lesquels on désignait *Osiris*. Cet écrivain croit trouver des raisons d'analogie entre ce dieu et l'*accipiter*, dans la vue perçante de celui-ci, dans la rapidité de son vol, et dans l'adresse avec laquelle il échappe à l'activité du crocodile, image des ténèbres. Selon *Élien*, les Égyptiens avaient consacré l'*accipiter* comme une image vivante d'*Horus*. *Zoroastre* donnait une tête d'épervier à la divinité. *Horus Apollo* voyait dans le même oiseau, outre l'emblème de la divinité, celui de l'élévation et de la victoire. M. Du Mège croit retrouver dans ce bas-relief la copie d'un groupe égyptien. Le *Bon principe*, le *Dieu-Soleil*, y est représenté, dit l'auteur, sous la forme d'un épervier à tête humaine : « Cette » tête est environnée de l'*auréole* ou du *nimbe*, » éclatante marque de la divinité ; la crinière de » lion, qui descend sur le col et sur la poitrine » de l'épervier, est l'emblème de la force du Soleil. » L'*accipiter* est placé sur un monstre terrassé » qui, d'après l'inscription, est un crocodile » : on désignait par cet animal *Typhon*, principe des ténèbres, ennemi de la lumière et du bien, parce qu'il prit la forme du crocodile pour se soustraire aux poursuites d'*Horus*. On doit donc, suivant l'auteur, voir dans ce bas-relief, qui, ainsi que celui du calendrier, appartient à la fin du 8.me ou

au commencement du 9.me siècle, le triomphe du Principe de la lumière, ou du Soleil, sur le Principe des ténèbres, ou sur *Typhon.*

Juifs du Languedoc. Inscriptions hébraïques, traduites par M. Du Mége.

L'histoire des Juifs dispersés dans l'Italie, l'Espagne et la France était peu connue. L'Académie royale des inscriptions et belles-lettres vient de remplir cette lacune, et les divers ouvrages qui lui ont été présentés sur ce sujet répandent une grande clarté, non-seulement sur les annales politiques et religieuses des Israélites européens, mais aussi sur leurs mœurs et leur littérature pendant le moyen-âge. Néanmoins, il reste encore à cet égard quelques découvertes à faire, quelques notions, quelques monumens à recueillir. L'Académie a entendu la lecture d'un *Mémoire sur trois inscriptions hébraïques* que M. Du Mège a retrouvées dans le Languedoc. Avant de donner le sens de ces inscriptions, de restituer les phrases qui paraissaient autrefois sur ces marbres, et qui ne subsistent plus, l'auteur trace l'histoire des Juifs dans le midi de la France, et plus particulièrement dans les contrées qui formèrent la province de Languedoc. Il recherche l'époque précise où l'on commence à trouver des Israélites dans cette partie de l'Europe. Suivant lui, il paraît que du temps de *Sidonius Apollinaris*, c'est-à-dire vers l'an 456, il y avait des Juifs à Narbonne. Le concile d'Agde, assemblé l'an 506, règle la manière d'administrer le baptême à ceux d'entre eux qui se convertiraient. Les Israélites qui habitaient le diocèse d'Usez, en 558, et qui ne vou-

lurent pas embrasser la religion chrétienne, furent bannis de la contrée : M. Du Mège rappelle tous les décrets des conciles relatifs aux Israélites. Chassés de la Septimanie par celui de Tolède, rappelés par *Hilderic*, gouverneur de Nîmes, exilés par le roi *Wamba*, protégés enfin par *Witiza*, ils acquirent des domaines sous le règne de celui-ci, et ils les conservèrent sous les premiers princes de la seconde race, principalement sous *Pepin*, *Charlemagne* et *Louis-le-Débonnaire*. En 898, *Charles-le-Simple* donna à l'église de Narbonne toutes les terres, les vignes, les maisons que les Israélites possédaient dans le comté de Narbonne. M. Du Mège présume que, malgré la confiscation de leurs biens, les Juifs étaient encore nombreux dans Narbonne vers le milieu du 11.me siècle, et il le prouve même par quelques chartes. L'un d'eux, si l'on en croyait les manuscrits de l'abbaye de la Grasse, prenait même le titre de *Roi des Juifs*, et une rue de cette ville portait encore il y a peu de temps le nom de *rue du Roi juif*. Narbonne vit naître, pendant le 11.me siècle le célèbre rabbin *Moyse*, disciple de *Gerson*, et qui a laissé un ouvrage intitulé *Bereschit Rabba*. Ce fut avant l'année 1073 que le juif *Benjamin*, de Tudela en Espagne, voyagea pour examiner l'état des différentes synagogues. Il donne, dans son itinéraire, des détails précieux sur les Juifs établis dans le Languedoc, et surtout à Narbonne. Il dit que cette ville était *maîtresse pour la loi*, et que de là elle se répandait dans toutes les provinces.

Il ajoute qu'il y trouva des docteurs fameux, et entre autres le rabbin *Kalonime*, fils du grand prince et rabbin *Théodore*, issu de la race de *David*, qui possédait, sous la protection des seigneurs du pays, des domaines immenses. Vers la même époque, les Juifs étaient nombreux à Toulouse, et ils habitaient cette partie de la ville où l'on voit encore la rue *Jouts-Aigues* (*Aquæ Judeæ*). Protégés par les souverains et par les seigneurs dont ils administraient les domaines, les Juifs furent persécutés vivement lors des croisades contre les Albigeois, et les inquisiteurs de Carcassonne les firent souvent comparaître devant eux. Ceux de Narbonne conservèrent des propriétés jusqu'au règne de *Philippe-le-Bel*. M. Du Mège rapporte le texte de quelques actes de vente de leurs maisons, situées dans *la Grande-Juiverie*, dans *la rue du Roi juif*, etc. Il passe ensuite à l'examen des inscriptions. L'une est formée de quatre lignes : les deux premières n'ont pas souffert ; quelques mots manquent à la troisième et à la quatrième. L'auteur les restitue, et traduit ensuite toute l'inscription. Elle nous apprend que, l'an du cinquième millénaire, et au mois de *Tebheth*, l'édifice sacré était fini, ainsi que l'arche et le mur oriental. La suite montre les sentimens touchans qui animaient alors les Juifs de Narbonne : en élevant un édifice sacré, une Synagogue dans la terre de l'exil, ils ne croient pas habiter toujours ce lieu de douleur ; ils ne l'ont fait que provisoirement jusqu'à leur retour dans les champs de la patrie,

et dans l'espérance de les revoir un jour. Ce n'est pas cette Synagogue, mais le Temple même qui sera, suivant eux, rebâti à Jérusalem, qu'ils appellent *Lieu très-saint.* L'inscription est terminée par un passage du *Deutéronome* (1), qui contient la promesse qu'*Adonaï*, le dieu d'Israël, fit à son peuple, de le retirer un jour du milieu de toutes les nations où il l'aurait auparavant dispersé.

Le mois de *Tebheth*, qui était le dixième de l'année religieuse des hébreux, et le quatrième de leur année civile, répondait à la fin du mois de décembre et au commencement de janvier. L'année du cinquième millénaire des Juifs correspond, selon les calculs de M. Du Mège, à la fin de l'an 1239, ou au commencement de 1240; c'est donc à cette époque que la Synagogue, dont ce monument conserve le souvenir, fut entièrement achevée.

La seconde inscription est beaucoup plus fruste que la première; cependant l'auteur du mémoire trouve qu'elle commence par cette invocation de *Salomon* lorsqu'il consacra le temple : *Si les cieux des cieux ne peuvent te contenir, ô Seigneur, combien moins cette maison que j'ai bâtie!* Par une combinaison de divers passages des saintes Écritures, imitées dans cette inscription, M. Du Mège a pu la rétablir en entier. Elle ne fixe aucune époque historique, et il paraît seulement qu'elle avait rapport à la consécration de la Synagogue dont on a déjà parlé.

---

(1) *Cap.* 10, ℣. 3.

Le troisième monument hébraïque est moins important que les deux précédens : il provient d'une fouille faite à Toulouse. C'est le fragment d'une inscription sépulcrale qui ne contient que trois mots, dont voici la traduction : *Le Rabbi Jacob, fils de.... (Rabbi Jacob Ben......)*

Cette inscription sépulcrale fut découverte non loin des murs de la ville, près de l'ancienne sénéchaussée, dans une position rapprochée du Palais de Justice.

Notice sur le palais de Toulouse.

On sait que ce palais fut bâti sur les ruines d'une forteresse, connue sous le nom de *Château Narbonnais*, et qui devint, dans le moyen-âge, l'habitation des comtes de Toulouse. *Noguier* a publié une gravure en taille de bois qui représente l'une des parties de cet antique édifice. La construction de celui où siégeait le parlement fut achevée en 1492. M. Malliot a lu à l'Académie une *Notice* sur ce monument (1). Il rappelle d'abord l'origine du *Château Narbonnais*, les divers changemens qu'il a subis, les événemens dont il fut le théâtre, les grands hommes qui y ont exercé les hautes fonctions de la magistrature. Passant à la partie descriptive, il fait connaître, en détail, les divers bâtimens dont le palais était composé, la *Tour de l'Aigle* où l'on renfermait les prisonniers, les objets d'art que l'on remarquait dans quelques salles, et les projets conçus pour l'embellissement de l'édifice.

---

(1) *Notice sur le palais ou s'assemblait le parlement de Toulouse.*

M. le baron Caila a communiqué à l'Académie une *Dissertation sur la ville de Castillon en Périgord, sur deux batailles qui se sont livrées sur son territoire en 731 et 1453, et sur le château de Michel Eyquem de Montaigne, situé à une lieue de cette petite ville.* L'auteur détermine d'abord la position de Castillon sur la rive droite de la Dordogne, là où se termine la plaine qui en porte le nom, et où commence celle de Sainte-Foi. Un titre du 6 juillet 1355 désigne Castillon sous le nom de *Castrum.* M. Caila rapporte ensuite les observations qu'il a faites en parcourant le territoire de Castillon. Il croit retrouver dans les lieux voisins la place où l'émir *Abderame* attaqua le duc *Eudes.* Il place le champ de carnage entre Castillon et la Motte-Montravel. Les étymologies des noms actuels des diverses parties de ce territoire appuient ses observations : il croit y retrouver en effet le *Castrum Abdalense*, le *Passus Saracenorum*, le *Pons Arabum*, etc. On sait que les Aquitains, accablés par le nombre, furent vaincus, et que ceux qui purent échapper au cimeterre des barbares se rallièrent sous les étendards de leur duc, et vengèrent, quelque temps après, la mort de leurs compagnons, dans les plaines de Tours, où *Charles Martel* triompha des Arabes et arracha la vie au valeureux *Abderame.*

Notice sur la ville du Castillon et sur le château de Montaigne.

M. Caila parle avec encore plus de certitude du lieu où fut livrée, le 18 juillet 1453, près de Castillon, une bataille « qui fait époque dans nos » fastes. Les Anglais y furent complètement bat-

» tus, et n'éprouvant dans la suite que des pertes, » ils furent obligés d'évacuer la Guienne. » La bataille eut lieu dans la *plaine de Coli*, sur la rive droite de la Dordogne. On y remarque encore quelques traces des formidables retranchemens que les Français y avaient élevés. *Talbot*, l'un des plus vaillans capitaines de son temps, y perdit la vie, et il fut enseveli sur le champ de bataille même. On y érigea une chapelle sous l'invocation de *Notre-Dame de Coli*, dont il ne subsiste aujourd'hui que de faibles vestiges; la tombe où reposait le corps de *Talbot* a été enlevée.

Nous avons dit que M. le baron CAILA avait joint à sa *Notice sur la ville de Castillon* des détails *sur le château de Montaigne*, qui en est peu éloigné. Les lieux où l'illustre auteur des *Essais* a écrit, pour la postérité, ces pages que l'on voudrait relire sans cesse, ne devaient pas demeurer inconnus. La tour que *Montaigne* appelait *sa tour chérie* subsiste encore, ainsi que sa chambre à coucher, et celle où était placée sa bibliothèque. On montre et son cabinet d'étude et son oratoire: celui-ci était situé au rez-de-chaussée, et n'offre rien de remarquable. Les tableaux et les ornemens ont été enlevés. La chambre à coucher est grande et éclairée par trois croisées qui donnent sur la campagne. Une ouverture, pratiquée dans l'épaisseur du mur de l'alcove, permet de voir l'autel de l'oratoire, qui est placé au-dessous. C'est là que *Montaigne* se livrait à des exercices de piété. On sait qu'il mourut dans cette chambre, le 13 sep-

tembre 1592. Ses meubles n'ont pas été conservés. Sa bibliothèque même est dans le plus grand abandon : les livres ont été dispersés. Les vents et toutes les intempéries des saisons ont exercé leurs ravages dans cette partie du château ; il n'y reste que quelques tablettes éparses : les inscriptions dont les soliveaux étaient chargés sont effacées. Mais le souvenir d'un grand homme embellit encore cette demeure, et l'on aime à y chercher en quelque sorte la trace de ses pas.

Notices sur des manuscrits; voyages littéraires, etc.

Les églises et les monastères de Toulouse renfermaient des richesses littéraires presque entièrement inconnues à leurs possesseurs. L'Académie avait senti la nécessité de retirer de l'oubli ces trésors enfouis depuis long-temps, et elle avait nommé une commission qui devait examiner avec soin les bibliothèques des couvens, leurs archives et celles de l'abbaye de Saint-Saturnin. Il nous reste quelques traces des travaux de cette commission (1) ; mais ils furent malheureusement interrompus, et depuis, la révolution a dispersé les manuscrits précieux qui existaient encore dans cette ville. L'un d'eux avait cependant été conservé avec soin dans l'une de nos bibliothèques publiques ; il était connu sous le nom d'*Heures de Charlemagne*. C'était un *Évangélistaire* ou *Livre des Évangiles*, écrit en caractères d'or et d'argent sur des feuillets teints en pourpre ; plusieurs tableaux décoraient

Évangélistaire de Charlemagne.

(1) *Mémoires de l'Académie des sciences de Toulouse*, tom. I, pag. 109.

le commencement de ce livre précieux, et faisaient connaître l'état de la peinture vers la fin du 8.me siècle. Une capsule en argent, ornée de bas-reliefs, servait d'enveloppe à ce livre : cette capsule n'existe plus. En 1811, le conseil municipal fit offrir ce manuscrit au monarque qui régnait alors sur la France, et il paraît, qu'après avoir été placé pendant quelque temps dans la bibliothèque de Fontainebleau, il est passé dans celle du Roi. Un monument si important ne devait pas être négligé par l'Académie, et M. Du Mège avait déja publié une notice sur cet *Évangélistaire* (1). M. l'abbé Jamme s'est chargé du soin de le décrire avec plus d'étendue (2). Des vers placés à la fin du manuscrit indiquent parfaitement son âge. *Catel* a parlé de ce précieux monument (3) : « J'ai veu et leu, dit-il, un ancien et vénérable livre qui est dans le thrésor de Saint-Sernin de Tolose, escrit du mandement de *Charlemaigne* et *Hildegar* sa femme, en lettres d'or sur du parchemin teint en pourpre, contenant les Évangiles des principales festes de l'année, couvert d'un petit coffre d'argent doré, sur lequel sont relevés les mystères de la passion de notre Sauveur. Sur la fin de ce livre sont escrits des vers en lettres d'or, contenans comme *Charlemaigne* et sa femme *Hildegar* commandèrent d'escrire ce livre lorsqu'ils allèrent à Rome. »

(1) *Monumens religieux*, pag. 376-378.

(2) *Dissertation sur le manuscrit connu à Toulouse sous le titre d'Heures de Charlemagne.*

(3) *Histoire des Comtes de Tolose*, pag. 169.

Catel rapporte ensuite trente-deux vers placés à la fin du manuscrit; mais ces vers sont précédés de seize autres que cet auteur a négligés. Ils expliquent cependant les motifs qui engagèrent à tracer le texte des Évangiles en caractères dorés et argentés sur des feuillets teints en pourpre. On voulait indiquer par-là les cieux ouverts par le sang précieux que Dieu lui-même a daigné répandre pour nous; « ils nous annoncent d'avance » la béatitude céleste, » selon ces vers traduits par M. Du Mège; « et la parole du Tout-Puissant, » revêtue d'un éclat digne d'elle, est le garant des » immortelles récompenses. Les préceptes divins, » par ce fond couleur de pourpre qui les fait » briller à nos yeux, doivent exciter notre ardeur » pour les palmes du martyre. La couleur écla- » tante de l'or nous rappelle combien il nous im- » porte de garder notre virginité, si estimée par » les habitans des cieux; et la blancheur éblouis- » sante de l'argent indique le précieux mérite » d'une vie conjugale et chrétienne, que chacun » de nous peut embrasser. C'est ainsi que la divine » doctrine, gravée sur les métaux les plus rares, » conduit au vrai bonheur ceux qui pratiquent » les préceptes de l'Évangile avec un cœur soumis » et pénétré, et que les élevant au-dessus des » astres, elle leur assure pour l'éternité une place » distinguée dans le palais du Père céleste (1). » Suivant les autres vers, *Godescal* écrivit cet *Évan-*

(1) *Monumens religieux des Volces-Tectosages*, etc.; par M. Du Mège, pag. 376, 377 et 378.

gélistaire, par les ordres de *Charlemagne* et d'*Hildegard*, son épouse : l'année 780 de notre ère était déjà terminée. « *Charles*, dit l'auteur des vers, » *Charles*, ce pieux monarque, de concert avec » la belle *Hildegard*, son épouse, ordonna que » cet ouvrage serait tracé. On était alors au commencement de l'année, où quatorze faisceaux » précédèrent notre auguste monarque. Daigne le » Roi des Rois, le Souverain des cieux, prolonger » leurs jours sous les plus heureux auspices ! » *Godescal*, le plus soumis et le dernier de leurs » serviteurs, a accompli leurs ordres et terminé » ce travail important au printemps de l'année, » où, après avoir passé les Alpes, ce grand Roi » s'est rendu à Rome, dont il était déjà le premier magistrat, pour y vénérer Pierre et son » siége, et pour déposer les plus riches dons aux » pieds de Jésus-Christ. Il fit distribuer aussi aux » pauvres pélerins, qui s'y étaient rendus de toutes » les parties du monde chrétien, des aumônes abondantes, et il y célébra la fête de Pâques. *Adrien* » occupait alors le trône pontifical. Ce digne successeur du Prince des Apôtres purifia, dans les saintes » eaux du baptême, le jeune *Carloman*, leur fils, » et lui donna, sur les fonts, le nom de *Pepin*. »

Quelques journalistes avaient avancé que *Charlemagne* étant venu à Toulouse, donna, lui-même, à l'abbaye de *Saint-Saturnin* cet *Évangélistaire*, qu'ils désignaient par le nom d'*Heures de Charlemagne*. M. l'abbé Jamme réfute cette opinion, et prouve que ce monarque n'est jamais

venu dans cette ville. Mais comme *Louis-le-Débonnaire,* son fils, tint sa cour à Toulouse, pendant son règne sur l'Aquitaine, notre confrère est porté à croire que ce fut celui-ci qui fit présent à l'abbaye de Saint-Saturnin de ce manuscrit précieux.

Manuscrit composé par ordre du Roi Philippe-le-Hardi.

Un autre monument bibliographique d'un haut intérêt a occupé pendant quelque temps la classe.

M. Beguillet, l'un de nos confrères, a présenté à l'Académie une *Notice sur un manuscrit qui a appartenu au Roi Philippe-le-Hardi.* On lit les mots suivans vers la fin de ce volume : « *C'est* » *liure compila et parfist uns freres de l'ordre des* » *Prescheors, à la requeste du Roi de France* » *Phelippe, en l'an de l'incarnation Jhū-Crist,* » *mil deux cens et soixante et nuef. Deo* » *gratias.* » Cette date paraît offrir quelques difficultés. En effet, *Louis IX,* père de *Philippe,* mourut devant Tunis le 25 août 1270; comment aurait-on pu donner le titre de Roi à *Philippe* en 1269? La flatterie ne pouvait aller jusque-là. Pour concilier la date du manuscrit avec les époques historiques, il faut supposer que *Philippe,* n'étant encore que prince, ordonna de composer cet ouvrage pieux; que ce travail fut achevé en 1269, que la date ne fut pas alors écrite, et que, voulant réparer dans la suite, et après la mort de *Louis IX,* cette omission, on traça celle que l'on voit actuellement, et dans laquelle on ne pouvait, sans manquer au respect et aux convenances, donner à *Philippe* un autre titre que celui de Roi, puisqu'alors il occupait le trône.

Le texte de ce manuscrit, qui appartient à notre confrère, n'offre en général que des réflexions morales sur les Commandemens de Dieu, le Symbole des Apôtres, l'Apocalypse, etc. M. Beguillet pense que *Philippe-le-Hardi* emporta ce livre en Afrique. On sait que ce prince mourut à Perpignan, et c'est dans Narbonne que le manuscrit a été conservé jusqu'en 1817. Il est enrichi de quatorze miniatures d'un travail exquis et d'une conservation parfaite.

Ouvrages encore inédits de trois troubadours.

Le moyen-âge vit naître une littérature qui ne devait rien aux écrivains de l'antiquité. L'Europe était plongée dans les ténèbres de la barbarie; les immortelles productions d'*Homère* et de *Virgile* étaient reléguées dans les monastères; les monumens des arts tombaient sous la massue de l'ignorance : l'esclavage pesait à la fois et sur la terre et sur la pensée : la religion seule offrait des consolations aux peuples opprimés. Tout à coup, des poètes aimables apparaissent dans le midi de la France. Un idiome, formé des débris des langues classiques, offre ses syllabes sonores aux troubadours : des règles sont inventées, un autre art poétique est créé, et l'Italie imite bientôt les chants des menestrels de la Provence. L'extinction de la noble dynastie des comtes de Toulouse enleva, peut-être, des protecteurs à l'art des vers; mais l'amour des lettres ne s'éteignit point dans l'Occitanie. La compagnie des sept troubadours de Toulouse se forma : en 1323, elle promit une violette d'or au poète vainqueur dans les jeux

qu'elle venait d'instituer. Une ère de gloire commença pour la ville de Toulouse.... Ses magistrats, unis aux *Mainteneurs du gai savoir,* décernaient depuis plus d'un siècle des couronnes aux troubadours, lorsque *Antoine de Jaunhac, Denis Andrieu* et *Bertrand de Roaix* prétendirent à ces brillantes récompenses. M. Du Mège a donné une *Notice* sur les ouvrages, encore inédits, de ces trois troubadours toulousains (1).

Antoine de Jaunhac était curé de la paroisse de Saint-Saturnin. Il obtint le prix de la violette d'or, le 3 mai 1455. L'ouvrage qui lui valut ce triomphe est un hymne à la Vierge (*Canso de Nostra-Dona).* Cet hymne est un monument précieux de la langue romane. Les idées, assez singulières de l'auteur, sont exprimées en vers qui ne sont point dépourvus de grâce et d'harmonie.

Denis Andrieu exerçait la profession de négociant, à Toulouse. Il reçut le prix de la violette d'or en 1460. Son hymne à la Vierge est remarquable et par les idées, et par le mélange et la contrainte des rimes. En lisant cet ouvrage, on sent tout ce qu'il a dû coûter à son auteur.

Bertrand de Roaix naquit à Toulouse d'une famille qui a produit un grand nombre de magistrats et de guerriers célèbres. Ses talens poétiques méritaient les plus hautes distinctions. Il présenta aux *sept Mainteneurs*, en 1461, une *Canso d'amors*. Cette pièce est remarquable par l'agrément

---

(1) *Notice sur les ouvrages d'Antoine de Jaunhac, de Denis Andrieu et de Bertrand de Roaix, troubadours toulousains.*

du style, et par l'harmonie de la phrase poétique. Beaucoup plus tard, *Bertrand de Roaix* reçut, des mains de *Clémence Isaure* (1), *l'Églantine nouvelle* que cette noble restauratrice des jeux de la gaie science offrait elle-même aux poètes.

M. Du Mège rapporte un hymne ou *Canso* de chacun des troubadours qui sont l'objet de sa *Notice* (2). Ces pièces sont extraites du *Manuscrit de Gaillac*, conservé dans les archives de l'Académie des Jeux floraux.

D'autres recherches sur nos anciens écrivains ont encore occupé le même auteur, et il a lu, dans une des séances de l'Académie, une *Notice sur les poésies de Clémence Isaure*, imprimées à Toulouse en 1505.

Notice sur les poésies de Clémence Isaure.

M. Du Mège rappelle d'abord que, d'après les découvertes consignées dans plusieurs ouvrages, il est prouvé qu'*Isaure* distribuait des prix aux poètes en 1496. Remplaçant ainsi *les francs et libéraux patrons de la fête du* 3 *mai* (3), elle fournit souvent, pendant sa vie, aux frais de l'institution que les poètes devaient *aux sept troubadours*. En mourant, elle fonda le *Collége de poésie française*, érigé ensuite par *Louis XIV* en Aca-

(1) En 1498.

(2) Le même auteur a donné, dans la *Biographie toulousaine*, tom. I, pag. 14, 331, et tom. II, pag. 319, des détails historiques sur *Jaunhac*, *Andrieu* et *de Roaix*.

(3) C'est ainsi que les *Capitouls*, ou magistrats municipaux de Toulouse, sont nommés dans les anciens registres de la ville et dans ceux de l'Académie des Jeux floraux.

démie. Son amour pour les lettres était donc bien connu; mais on ignorait que cette généreuse bienfaitrice avait elle-même cultivé la poésie avec succès. Dans sa *Bibliothèque française*, *du Verdier de Vauprivas* dit qu'il *ignore que dame Clémence ait écrit ou composé aucune chose*. Mais *du Verdier* est souvent inexact lorsqu'il parle des écrivains qui vécurent loin de la capitale. *La Croix du Maine* ignora aussi que des manuscrits authentiques renfermaient les poésies de cette dame, et que ces mêmes poésies avaient été imprimées à Toulouse, en 1505, chez *Jean Granjean*, libraire établi dans la rue de la Porterie.

M. Du Mège avait trouvé, dans une bibliothèque, riche en ouvrages composés par des Toulousains (1), un exemplaire des poésies de *Clémence*; mais le frontispice de ce livre avait été arraché, ainsi que plusieurs feuillets, et l'on ne savait à qui attribuer ces ouvrages, très-remarquables d'ailleurs, lorsqu'un heureux hasard en procura un exemplaire complet. Quelques vers français, placés au *verso* du frontispice, semblent annoncer que *Clémence* avait cessé de vivre lorsqu'on imprima les productions de sa muse élégante et facile. La première pièce est une ode ou *Canso* au printemps, déjà connue par plusieurs manuscrits, et qui a été publiée en 1814 (2). Après ce morceau, où l'on trouve une douce mélancolie,

(1) Cette bibliothèque avait été formée par M. *de Méja*. Vid. *Biographie toulousaine*, tom. II, pag. 44 et 45.

(2) *Journal de Toulouse*, n.° 28.

caractère distinctif des poésies d'*Isaure*, on a placé deux *Pastorellas* ou idylles. Un hymne adressé à la Vierge montre ensuite toute la piété de *Clémence*. Deux *Cansos* fixent aussi l'attention du lecteur. La dernière pièce est intitulée *lo Planh d'Amor*, ou *les Plaintes de l'Amour*. Cette élégie, en stances régulières, offre un modèle de cette poésie douce et sentimentale que les troubadours ont créée, mais à laquelle *Isaure* a su donner de nouveaux charmes. Suivant M. Du Mège, cette dame, dont l'illustration doit s'accroître d'âge en âge, mérite plus d'estime que tous les autres troubadours toulousains. Plus habile, en effet, elle sut donner à la langue romane, qui déjà avait perdu une grande partie de ses formes grammaticales, une douceur, une harmonie que l'on ne saurait comparer qu'à la douceur, à l'harmonie de la langue immortalisée par *Pétrarque* et le *Tasse*.

Notice sur les bibliothèques publiques de Toulouse.

Les bibliothèques publiques de Toulouse ont fourni à M. Malliot le sujet d'une *Notice* (1), dans laquelle il ne s'occupe que de l'époque de leur fondation, et non des manuscrits ou des livres rares qu'elles renferment. La première, connue maintenant sous le nom de *Grande bibliothèque de la ville*, fut d'abord formée, en partie, des livres légués au collége des Jésuites par M. *de Colbert*, archevêque de Toulouse. D'autres personnes contribuèrent à augmenter cette collection. On y comptait vingt-cinq mille volumes; mais

(1) *Notice sur les deux Bibliothèques publiques de la ville de Toulouse.*

on en vendit beaucoup, dit M. Malliot, lors de la destruction de la société. Les parties les moins nombreuses étaient celles des belles-lettres et des sciences exactes. Pour augmenter cette série, on acheta dans la suite les bibliothèques de MM. de *Garipuy* et de *Le Franc de Pompignan*, et on la porta à plus de trente mille volumes. L'autre bibliothèque, nommée *du Clergé*, reconnaît pour fondateur l'abbé d'Heliot, membre de la classe des inscriptions et belles-lettres de l'Académie. Cet homme généreux ayant projeté d'établir une bibliothèque publique, offrit la sienne au corps de ville, avec un fonds dont le revenu servirait à l'augmenter. Sa proposition fut acceptée, et les membres du conseil de ville lui en témoignèrent leur reconnaissance. Une commission fut chargée de choisir un local dans l'hôtel-de-ville pour placer cette bibliothèque; mais cette commission ne s'étant jamais assemblée, l'abbé d'Heliot s'adressa à M. *de Brienne*, archevêque de Toulouse. Ce prélat sentit toute l'utilité de l'établissement proposé; il en parla à son clergé; des fonds furent accordés, et la belle salle de la bibliothèque fut bâtie. M. de *Brienne* ayant fait remarquer ensuite à l'abbé d'Heliot que la collection qu'il donnait n'était pas assez considérable, celui-ci prit l'engagement d'acquérir d'autres livres. Il acheta en effet, peu de temps après, la bibliothèque de l'abbé de *Faramond*, et la série qu'il plaça dans celle qui prenait alors le nom de *Bibliothèque du Clergé* s'éleva bientôt à quinze mille volumes. M. *de Brienne* en

donna six mille autres, M. *de Chelan* deux cents, et M. *de Jean* un nombre pareil.

Réfutation de l'un des chapitres du Voyage dans les départemens du Midi.

L'utilité des voyages littéraires est généralement reconnue; mais il faut que leurs auteurs apportent à ce travail, et l'amour de la vérité, et la patience nécessaire pour recueillir des observations exactes, et des faits incontestables. De grands talens, des connaissances profondes ne suffisent pas toujours à l'écrivain voyageur : il doit se méfier des demi-savans qu'il rencontre sur sa route, et n'employer qu'avec réserve les mémoires qui lui sont présentés. M. Millin, dont les ouvrages occupent une place si distinguée parmi ceux des archœologues français, et dont la mémoire sera long-temps honorée, a, malheureusement, écrit avec trop de promptitude son *Voyage dans les départemens du Midi de la France*. De graves erreurs déparent ce livre, précieux cependant sous beaucoup de rapports. Tout ce que dit l'auteur sur la ville de Toulouse est inexact, et M. l'abbé Jamme en a donné la preuve dans ses *Observations critiques* sur le chapitre cxxiii de ce Voyage (1).

La recherche des monumens était le but que se proposait sur-tout M. Millin; mais, en faisant le *Recueil des inscriptions antiques*, il a négligé, et de les considérer avec soin, et de s'informer de quels lieux elles provenaient. Ainsi, dans le cabinet de M. *F. Lucas*, ancien dessinateur de

(1) *Observations critiques sur le chap.* cxxiii, *art. Toulouse, du Voyage dans les départemens du midi de la France*, par M. Millin.

l'Académie, M. Millin aurait pu s'apercevoir qu'on lui présentait un bloc de plâtre au lieu d'un marbre antique; il aurait pu s'assurer que deux inscriptions sépulcrales inédites, qui existaient dans ce cabinet, n'avaient pas été découvertes à Toulouse, ainsi qu'il l'annonce, mais bien à Rome, d'où M. *Lucas* les avait apportées.

M. l'abbé Jamme suit pas à pas le célèbre voyageur dans Toulouse, et il rapporte la description que cet auteur a donnée de l'église cathédrale de cette ville. Dans ce passage, M. Millin déplore « le délire des agens révolutionnaires, qui ont brisé les figures *bizarres* qui décoraient le portail de l'église de Saint-Étienne. » Mais, dit M. l'abbé Jamme, « ce portail, bâti en 1440, par la muni- » ficence de *Pierre Du Moulin*, archevêque de » Toulouse, n'avait sans doute rien de *bizarre* » dans sa décoration. Au côté droit était la statue » de *Pierre Du Moulin*; de l'autre paraissait celle » de son frère, qui, de l'archevêché de Toulouse » était passé à l'évêché de Paris. La figure de » saint Étienne occupait le milieu du pilier qui » soutient l'imposte. Dans les petites niches, au- » tour de l'arc ogive, étaient les figures des douze » Apôtres : et dans tout cela on ne découvre rien » de *bizarre*. »

« Si M. Millin s'avance dans le chœur, ajoute » M. l'abbé Jamme, ce n'est pas pour voir le groupe » exécuté par *Gervais Drouet*, en 1670, et qui » représente la lapidation de saint Étienne. Les » ouvrages d'art occupaient alors bien peu notre

» voyageur, parce qu'il travaillait à une décou-
» verte très-importante, et qui avait échappé aux
» recherches de nos antiquaires de province. Il
» trouva donc, sous la voûte de l'autel du chœur,
» des cryptes, et ces cryptes étaient décorées de
» petites colonnes tirées de l'amphithéâtre dont on
» voit encore les ruines sur le chemin de Blagnac.
» Mais ce qu'il a cru apercevoir dans l'église de
» Saint-Étienne, existait réellement à plus d'une
» lieue de là, sous le maître autel de l'église de
» Saint-Michel-du-Touch : ces cryptes ne sont pas
» différentes de celles dont l'abbé *Audibert* et M. DE
» MONTÉGUT ont parlé, et dans lesquelles on voyait
» plusieurs petites colonnes dont les chapiteaux
» étaient ornés de bas-reliefs représentant des gla-
» diateurs. L'église de Saint-Michel étant voisine
» des restes de l'amphithéâtre, l'on a cru, pendant
» long-temps, que les petites colonnes dont nous
» venons de parler avaient été enlevées de cet
» ancien monument, et transportées dans les
» cryptes de Saint-Michel. »

Dans la suite de son mémoire, M. l'abbé JAMME prouve que le célèbre MILLIN n'a écrit que d'après de légers souvenirs, ou des notes prises à la hâte. Suivant ce voyageur, le mausolée de saint Saturnin, dans l'église de ce nom, est *une construction gothique d'un bon goût*. Mais le tombeau de saint Saturnin est sous un baldaquin, soutenu par six colonnes de marbre griotte d'ordre corinthien ; sur l'entablement sont des figures d'anges, par *Arcis* ; au-dessus du tombeau, dont le devant était en

argent, est un groupe représentant l'apothéose du saint, par *Rossat*. Certes, dit l'auteur, un tel monument n'offre rien de *gothique*. Mais ce qui a pu causer l'erreur de M. Millin, qui n'a considéré sans doute que très-légèrement le sépulcre de l'Apôtre de Toulouse, c'est que dans l'*Histoire générale de Languedoc* (1) on trouve une gravure qui représente l'*ancien mausolée* de saint Saturnin. Ce monument, qui était en effet d'un assez bon goût, subsistait encore en 1733. Il paraît que quelques chanoines conçurent alors le dessein d'y substituer celui que nous voyons aujourd'hui, monument qui ne mérite pas assurément l'épithète de *gothique*, donnée assez improprement à l'autre.

Il faudrait insérer dans ce rapport presque tout le mémoire de M. l'abbé Jamme, pour le faire dignement apprécier. Plein de zèle pour la gloire de sa patrie, il en recueille tous les titres d'honneur négligés ou dénaturés par les écrivains : il rappelle les noms de tous les grands hommes qui ont illustré la *Cité palladienne*, et fait connaître l'importance des établissemens scientifiques et littéraires dont elle s'honore depuis long-temps.

«Il faut l'avouer, disait l'un des membres de la classe (2), notre histoire, écrite d'après des documens souvent fautifs, n'offre point l'intérêt dont elle pourrait être embellie. Le récit de quelques — Histoire.

(1) Tom. II, pag. 292.

(2) M. Tajan, *Résumption des travaux de la classe des inscriptions et belles-lettres*, 10 mars 1821.

combats, la date de quelques mariages, voilà ce que présentent en général nos vieilles annales. Les travaux, les triomphes des Gaulois, nos aïeux, leur amour pour les arts, lorsque devenus en quelque sorte Romains, ils donnèrent à la ville éternelle et au monde des guerriers illustres, et même des empereurs, n'ont pas occupé nos historiens. Les souvenirs de la noble France, les exploits de nos chevaliers, les romances de nos troubadours et les chansons des trouvères, le dévouement religieux des guerriers, la piété des peuples, nos monumens somptueux, tout ce qui eût pu ajouter un charme inexprimable à nos chroniques, tout ce qui aurait donné un intérêt, en quelque sorte romantique, à l'expression de la vérité, a été repoussé par nos écrivains. L'histoire de France manque encore aux Français. Mais bientôt, grâces aux travaux des savans qui recueillent avec un zèle religieux les traditions et les monumens de nos pères, il nous sera permis de mieux connaître et d'étudier les siècles écoulés, et d'apprécier avec plus de justesse les vertus, les opinions, les arts de ceux qui nous ont précédés dans la carrière de la vie. » En s'exprimant ainsi, notre honorable confrère faisait sentir toute l'utilité des recherches archœologiques. Quelques membres de la classe ont, par ce moyen, ajouté aux peintures sévères de l'histoire le tableau des mœurs, des vertus, et même des erreurs des peuples. Mais ils n'ont pas oublié que ce n'était pas assez que de décrire avec élégance de grands événemens; ils

ont senti qu'il faut développer les causes de ces événemens, et que le lecteur doit trouver dans les récits de l'annaliste tout ce qui peut servir à dévoiler les plus secrets replis du cœur humain. Celui qui se dévoue à la profession d'historien doit en sentir toute l'importance, toute la noblesse. L'homme de lettres, digne de ce titre, méprise les vaines clameurs des factions : la vérité est le but vers lequel il s'avance avec courage. Il se rappelle à chaque instant que la postérité viendra puiser des leçons de sagesse dans ses récits, et qu'il faut leur imprimer un grand caractère. L'histoire n'est pour lui que la morale mise en tableaux. Contemplateur des actions des hommes, il n'oublie jamais qu'il ne doit point distribuer au hasard la louange et le blâme, et que de lui seul dépendent ou l'infamie ou la gloire. Semblable à ces juges de la mystérieuse Égypte, qui admettaient dans une honorable sépulture ceux qui pendant leur vie avaient été pieux envers les immortels et envers les hommes, ou qui rejetaient, loin de la paix du mausolée, ceux qui s'étaient souillés par les vices.

Essai sur la philosophie de l'histoire.

Pénétré de ces sages principes, M. l'abbé SAINT-JEAN les a développés avec force dans un *Essai sur la philosophie de l'histoire, et sur la manière de l'envisager.*

L'auteur recherche d'abord si c'est aux lecteurs ou aux historiens qu'il faut attribuer le peu de fruit qu'on retire de l'étude de l'histoire. On doit en accuser, dit-il, la manière dont les fastes des nations nous ont été transmis, et il en fournit la

preuve. Il donne ensuite une définition claire et précise de la philosophie de l'histoire, qui doit être une école de politique et de morale. Il détermine, après cela, le genre de mérite des historiens les plus célèbres : parmi les Grecs, *Thucydide* est l'objet de son admiration et de ses éloges ; chez les Romains, il s'arrête avec complaisance sur *Tacite*, et le venge des injustes inculpations qu'on a dirigées contre lui ; venant aux modernes, *Montesquieu* et *Robertson*, *Condillac* et *Mably*, *Hume* et *Gibbon*, sont les seuls, suivant lui, qui aient répandu par intervalle, dans leurs productions, une partie des connaissances philosophiques qu'on doit exiger d'un historien. *Bossuet* l'étonne dans son *Histoire universelle* ; ce n'est qu'un tableau, mais il est conçu et exécuté par le génie. *Voltaire* et *Raynal* sont appréciés à leur tour, sans aigreur et sans enthousiasme. L'auteur termine enfin son *Essai* en indiquant la marche qu'on doit suivre pour écrire des annales, et pour réunir en un même foyer les lumières et les instructions que la philosophie, la politique et la morale doivent fournir à l'histoire.

Essai sur les moyens de mettre l'histoire en action.

M. l'abbé SAINT-JEAN a lu aussi, dans une des séances de l'Académie, un *Essai sur les moyens de mettre l'histoire en action, en lui donnant une forme dramatique.*

L'auteur, après avoir présenté quelques considérations générales sur les travaux académiques, et spécialement sur ceux qui ont pour objet les recherches historiques, offre des vues nouvelles

sur la manière de rendre cette étude plus agréable et plus facile. Il propose de mettre l'histoire en action. Il pense que cette forme inusitée aurait le double avantage d'animer les faits, de dessiner les caractères, de signaler les grandes époques, et de fixer l'attention des lecteurs sur les causes des révolutions des empires.

L'auteur joignant ensuite l'exemple au précepte, a tracé les portraits d'un bon Roi et d'un mauvais prince. C'est dans l'histoire de l'Égypte qu'il a puisé ces deux sujets, et *Ptolémée Soter*, et *Ptolémée Philopator* sont les deux personnages qu'il a choisis parmi les Rois qui ont régné sur cette contrée.

Le même académicien a présenté un *Essai* sur cette question : *Jusqu'à quel point l'historien doit-il cacher ou dévoiler les vices des grands hommes?* Le sujet de cet ouvrage paraît avoir été inspiré à M. l'abbé Saint-Jean par cette pensée de *Voltaire :* « Que nulle vérité ne soit cachée, » c'est une maxime qui peut souffrir quelques » exceptions; mais en voici une qui n'en admet » point : *Ne dites à la postérité que ce qui est* » *digne de la postérité.* » L'auteur s'élève contre les historiens qui ont osé dévoiler les vices des hommes illustres, et qui par-là, dit-il, ont méconnu la philosophie et la moralité de l'histoire. « Qu'importe, ajoute-t-il, qu'ils aient su donner » la peinture exacte des faits, qu'ils ne les aient » point moulés sur leurs intérêts ou leurs passions; » je leur reproche l'indécence ou l'injustice avec

Essai sur la question de savoir si l'historien doit cacher ou dévoiler les vices des grands hommes.

» laquelle ils ont parlé des grands hommes. Ils
» pouvaient les apprécier, sans doute; mais il ne
» fallait point les insulter. C'est peu de faire con-
» naître les vices qui ont influé sur le sort de
» l'état, ou qui ont fait le tourment de leurs
» propres destinées; ils ont fouillé dans les hon-
» teuses archives de la turpitude humaine pour
» publier avec scandale des anecdotes dégoûtantes
» qui souillent notre imagination sans nous ins-
» truire; comme si l'homme privé pouvait jamais
» être soumis au jugement de l'histoire!...... »

Mémoire sur les Rois fabuleux de Toulouse.

Les origines de chaque peuple sont enveloppées de nuages que la critique la plus exercée ne peut quelquefois dissiper. La fable a d'ailleurs trop souvent usurpé la place de l'histoire. Lorsque des recherches faites avec soin, avec persévérance, n'ont produit aucun résultat satisfaisant, l'écrivain doit avouer son impuissance. S'il adopte au contraire des récits mensongers, il imprime à ses travaux un ridicule indélébile. On sourit de pitié en lisant, dans les livres de *Besse*, que le Roi *Narbon* fut le fondateur de Narbonne; que l'on peut attribuer l'origine de Carcassonne, soit à l'eunuque *Carcas*, soit plutôt à l'héroïne de ce nom. Les fables entassées dans les écrits de *Ganno*, de *Bertrand*, de *Noguier*, historiens de Toulouse, ne sont pas moins ridicules. Mais ce qui doit le plus étonner dans ces ouvrages méprisés, c'est l'assurance avec laquelle leurs auteurs rapportent des faits dénués de toute vraisemblance, et des généalogies de princes qui n'ont jamais existé. M. le

baron de Lamothe-Langon a fait connaître une partie de ces récits mensongers, dans un *Mémoire sur les Rois fabuleux de Toulouse.* Le premier fut *Tolus.* « *Japhet* eut *Tubal* pour fils; celui-ci » devint père de *Lemosin*, qui donna le jour à » *Tolus.* Selon *Ganno*, *Lemosin* aurait fondé » Toulouse. *Noguier* attribue cette gloire à *Tolus.* » L'auteur anonyme des *Antiquités et singularités* » *de Toulouse* avance un troisième système, et » prétend que cette cité eut un *Anthonius* pour » premier Roi, tant il y a d'incertitude entre les » chroniqueurs, qui ont été même jusqu'à pré- » tendre que le géant *Polyphème* édifia les murs » de Toulouse. » M. de Lamothe-Langon trace l'histoire des successeurs du premier prétendu Roi de cette ville. Il trouve d'abord *Toloneus*, *Anthonius* ou *Antomis*, *Isauret-Torsin*, à la naissance duquel une source nouvelle sortit de la terre, et, divisant ses eaux, en porta une moitié vers l'Océan et l'autre vers la Méditerranée. *Aquarius-Belletus* lui succéda : il régnait à l'époque de la seconde guerre punique, et il voulut combattre *Annibal.* *Cepion* vient après. On voit paraître ensuite *Goffrarius*, *Gallateus*, *Leocadius*, *Thabian* ou *Thabor*, et *Marcellus-Antonius.* Enfin, *Natham* fut le dernier Roi de Toulouse. Après sa mort, disent nos vieux romanciers, la forme du gouvernement changea; les Romains se déclarèrent les maîtres du pays, ou pour mieux dire, ajoute M. de Lamothe-Langon, l'histoire des temps, bien connue et plus récente, n'a

plus permis aux chroniqueurs de la défigurer à leur gré.

Le *Mémoire sur les Rois fabuleux* manquait aux recherches faites sur Toulouse. Il dévoile l'ignorance et peut-être même la mauvaise foi des prétendus historiens qui écrivirent ces fables ridicules.

Nomenclature et histoire des gouverneurs du Languedoc.

La classe des inscriptions et belles-lettres de l'Académie de Toulouse ayant été spécialement chargée d'écrire l'histoire de cette ville, et celle des contrées voisines, a toujours été fidèle au mandat qu'elle avait reçu, et les plus anciens membres de la classe se sont constamment livrés à des recherches relatives aux monumens et à l'histoire de la province de Languedoc, et des comtés de Comminges et de Bigorre. M. Jamme père, qui conservait parmi nous les traditions de nos prédécesseurs, présenta, peu de temps après la nouvelle réunion de l'Académie, un *Mémoire sur l'histoire et la nomenclature de tous les gouverneurs du Languedoc, depuis les premiers temps de la domination des Romains jusqu'à nos jours.* Après quelques considérations générales sur les services que la classe a essayé de rendre à la science archœologique, l'auteur fait remarquer ensuite que la Province romaine, ou plutôt la réunion des diverses régions dont elle fut composée, a été gouvernée par des hommes illustres dont nous n'avons pas cependant une liste chronologique. Il a rempli cette lacune, et le premier nom qui paraît dans cette série est celui

de *Quintus Cepio.* On voit ensuite ceux de *Quintus Martius Narbo*, de *Siconius*, de *Marius*, de *Lucius Crassus*, de *Marcus Fonteius.* Parvenu au moyen-âge, M. Jamme place, au nombre des gouverneurs de la province, les comtes de Toulouse, qui, d'abord chargés de commander pour les souverains de la France, usurpèrent dans la suite les droits régaliens, et devinrent presque aussi puissans que leurs maîtres. Après la réunion du comté de Toulouse à la couronne, les rois disposèrent à leur gré du gouvernement du Languedoc, et M. Jamme compte, depuis l'an 1338 jusqu'en 1713, trente gouverneurs de cette province. Il donne l'histoire abrégée de chacun d'eux, et rappelle ce qu'ils ont fait pour la prospérité des peuples, et pour le service de leurs Rois.

Recherches historiques sur les Capitouls.

Après les gouverneurs de la province, les magistrats particuliers des villes, et principalement de Toulouse, devaient fixer l'attention de ceux des membres de la classe qui s'occupaient de recherches historiques. *Lafaille* a publié un *Traité de la noblesse des capitouls.* Lui-même avait obtenu ce titre, et il exalte la haute antiquité de cette magistrature municipale, désignée sous le nom de *Capitoulat.* Dans les temps reculés, les capitouls étaient confondus avec les consuls, les échevins, dont ils remplissaient les fonctions. Des écrivains, trop crédules sans doute, ont dit que le nom de ces officiers venait du lieu où ils tenaient leurs séances, du *Capitole* bâti à Toulouse par les Romains; mais il est démontré par

l'acte de 1202, appelé *Usaticum*, que la cour civile des comtes de Toulouse portait le nom de *Capitulum*, et cela est confirmé par beaucoup de chartes anciennes. Les officiers de cette cour, ou ceux qui étaient chargés des affaires publiques, étaient appelés *Capituli*, ou *Capitulares*, ou *Capitularii.* En langue romane, on les nomma *li Senhors de Capitol*, c'est-à-dire, *les seigneurs, les membres du chapitre* ou *du conseil.* Dans plusieurs chartes de *Raymond VI*, de *Philippe-le-Bel*, etc., ils sont nommés Consuls, *Consules Tolosæ.* Dans le 16.me siècle, on commença à croire que les capitouls étaient les successeurs des *Duumvirs* et des *Décurions* qui gouvernaient la ville à l'époque où la Gaule était soumise à la domination romaine, et que leur nom venait, comme nous l'avons dit, d'un *Capitole* existant alors à Toulouse. Cependant, vers la même époque, les consuls de Montauban et ceux de Moissac prenaient aussi le titre de *Capitouls*, et donnaient le nom de *Capitolium* à l'édifice où ils s'assemblaient. Les consuls de Muret, petite ville située à trois lieues de Toulouse, voulurent imiter cet exemple; mais un arrêt, rendu en 1520, leur défendit de prendre cette qualité. M. Malliot a lu, dans une des séances de l'Académie, des *Recherches historiques sur les Capitouls, sur le droit d'image* (*jus imaginis*) *dont ils jouissaient, et sur le temps où l'on peut croire qu'ils commencèrent à prendre le titre de nobles.* Ce mémoire est plein de faits curieux, d'anecdotes piquantes. On y voit entr'autres choses

que plus de dix-huit cents familles ont été honorées de cette magistrature municipale nommée *Capitoulat*, et que dans le nombre de ces familles plus de douze cents ont ainsi acquis la noblesse.

Rapprochemens historiques sur l'hospitalité, etc.

Un mémoire intitulé : *Rapprochemens historiques sur l'hospitalité des anciens, sur la formation de nos hôpitaux, la nature de leurs revenus, et les divers systèmes qui se sont succédés dans leur administration*, a été lu par M. Frizac dans nos assemblées particulières. « Il » nous a paru utile et touchant, dit l'auteur, » de présenter en peu de pages tout ce que la » succession des temps, l'esprit de la morale et » l'intérêt de la société ont suggéré aux diver- » ses nations pour venir au secours des infor- » tunés.

» Les peuples anciens, chez qui la circonstance » de n'être plus sous la protection de leurs Pénates » était regardée comme une chance de malheur, » nous donnèrent l'exemple d'une piété généreuse, » et construisirent des bâtimens pour y accueillir » tout individu éloigné de sa famille.

» C'est à ces premiers asiles qu'il nous a été » donné de faire remonter l'origine des établisse- » mens connus, parmi nous, sous les noms d'*hô- » pitaux* et d'*hospices*.

» Nous avons porté notre attention sur toute » l'histoire de ces établissemens..... Nous avons » divisé notre travail en deux parties.

» La première a pour objet de présenter les » différences et les modifications des établissemens

» hospitaliers, depuis les temps anciens jusqu'à
» nos jours.

» La seconde fait connaître la nature de leurs
» revenus, avec les divers systèmes qui se sont
» succédés dans leur administration. Cette partie
» de la législation des hospices, que nous n'avons
» trouvée réunie nulle part, nous a paru la plus
» utile : nous l'avons prise à sa naissance, et nous
» l'avons suivie dans ses développemens jusqu'au
» terme où elle s'est arrêtée. »

Après avoir ainsi tracé le plan de ses recherches, l'auteur entre en matière. Il nous montre l'hospitalité exercée avec le plus noble empressement chez les peuples de l'antiquité. *Télémaque* et son compagnon s'offrent à *Ménélas*, et ce Roi s'indigne qu'on puisse hésiter à les recevoir (1). « *N'ai-je pas*, s'écrie-t-il, *mangé le pain de l'hospitalité avant que le maître des dieux eût mis un terme à mes peines !* » *Ulysse*, à peine échappé aux horreurs du naufrage, est conduit dans la demeure d'*Alcinoüs*. Le Roi assemble les chefs du peuple : « *Je ne connais point*, leur dit-il, *cet étranger ; mais il nous demande les moyens de retourner dans sa patrie : que jamais malheureux abordé dans nos états n'ait vainement réclamé nos secours* (2) ! » *Pindare* (3) nous apprend que Jupiter *hospitalier* était adoré dans l'île d'Ægine. Nous ne suivrons pas l'auteur dans ses recherches sur les

(1) *Odyss., lib.* XIV, *v.* 57.
(2) *Odyss., lib.* VIII, *v.* 26.
(3) *Olymp., od.* VIII.

Xenodochia, sur la *Gérusie* de Sparte, etc. Il retrouve dans presque toute la Grèce des marques de la plus touchante compassion pour l'infortune. Il en reconnaît aussi des exemples chez les Romains. Mais c'est sur-tout depuis l'établissement du christianisme qu'on voit la charité publique offrir aux malheureux des secours abondans. Les premiers fidèles, mettant en commun leur fortune pour donner des soins plus efficaces aux pauvres, aux malades, aux voyageurs, offrent un tableau sublime, et qui n'eut pas de modèle dans l'antiquité. Les chefs des églises durent se charger du soin des pauvres de leur diocèse. L'Apôtre de Damas, dans son Épître à *Tite*, avait dit : « Que tout » évêque étant le dispensateur des grâces de Dieu » sur la terre, devait par-dessus toutes choses être » hospitalier. » Les cloîtres furent pendant longtemps les lieux où les pauvres allaient chercher leur nourriture, et faire soigner leurs plaies et leurs infirmités. Les cathédrales étaient en quelque sorte le refuge des malheureux, des pélerins et des malades. Les ordres militaires et religieux établirent aussi des hospices. Les chevaliers de la milice du Temple en firent construire sur les diverses routes qui conduisaient à la Cité sainte. L'auteur suit, dans tous les siècles, les progrès des institutions consacrées à l'enfance abandonnée, à la vieillesse et à l'infortune, et il célèbre les vertus de l'illustre *Vincent de Paul*, qui appartenait à une province voisine de celle que nous habitons, et qui vint à Toulouse préluder par d'heureuses

études à cette éloquence douce et persuasive avec laquelle il parvint à assurer des secours au malheur.

Dans la seconde partie de son ouvrage, M. Frizac présente tous les documens qui peuvent servir à former la législation des hôpitaux : mais ce n'est point une compilation indigeste; ces matériaux sont coordonnés d'une manière utile et savante, et l'on reconnaît l'administrateur distingué dans l'historien des établissemens consacrés à la bienfaisance.

Essais historiques sur le Bigorre.

M. d'Avezac-Macaya, correspondant de l'Académie, a composé des *Essais historiques sur le Bigorre, accompagnés de remarques critiques, de pièces justificatives, de notices chronologiques et généalogiques*. L'auteur a divisé son ouvrage en sept livres. Le premier est consacré à des recherches sur l'origine, les mœurs, la religion, l'état politique des *Bigerrones* avant l'arrivée des Romains. Le second renferme le précis des événemens, depuis la conquête des Gaules par les Romains, jusqu'à l'établissement des Visigoths dans le Bigorre. Le troisième offre le tableau historique des événemens qui eurent lieu dans ce pays depuis l'invasion des *Vascones* jusqu'à l'érection du Bigorre en comté héréditaire. Dans le quatrième, l'auteur raconte les événemens depuis cette époque jusqu'aux dissensions relatives à la succession de la comtesse *Pétronille*. Dans le sixième, M. d'Avezac-Macaya s'occupe de l'histoire du Bigorre, depuis les dissensions dont nous venons de parler, jusqu'à la levée du séquestre mis sur le comté.

Dans le suivant, on trouve le précis des événemens, depuis la levée de ce séquestre jusqu'à la réunion du comté à la couronne de France. Enfin, dans son septième livre, l'auteur rappelle tout ce que l'histoire du Bigorre offre de traits intéressans depuis qu'il fut placé sous le pouvoir immédiat des Rois, et jusqu'à l'organisation de cette petite province en Département des Hautes-Pyrénées. Tous les faits, rapportés par l'auteur, sont étayés de preuves, ou discutés dans des remarques savantes. Une foule de chartes ont été recueillies et analysées dans cet ouvrage. Elles forment en quelque sorte des *notes perpétuelles* au bas des pages, et offrent ainsi un faisceau de documens incontestables, intéressans, non-seulement pour le Bigorre, mais aussi pour les provinces voisines. Des observations sur les mœurs, les coutumes et les lois des différentes contrées dont le Bigorre était composé, et sur quelques monumens antiques qui y furent découverts, ajoutent puissamment à l'intérêt que cet ouvrage inspire (1). On peut le comparer, et pour le plan et pour l'exécution, aux excellentes histoires de Languedoc et de Bretagne, par les savans D. *Vaissette* et D. *Lobineau*. Avant de livrer son travail à l'impression, M. d'Avezac-Macaya l'avait présenté à l'Académie, et M. le baron de Lamothe-Langon a lu, dans une de nos séances, un rapport étendu, dans lequel il fait sentir tout le mérite des *Essais historiques sur le Bigorre*.

(1) Il a été publié à Bagnères en 1823, en 2 vol. in-8.°.

Biographie. Suivant quelques écrivains, dont l'opinion diffère un peu de celle de notre confrère, M. l'abbé Saint-Jean, on étudie rarement avec succès, dans les vastes tableaux de l'histoire générale, la physionomie des hommes illustres. C'est dans les détails privés de leur vie domestique qu'on apprend à dessiner leurs traits. On se plaît, dit *Montaigne*, à guetter les grands hommes aux petites choses, et les faits particuliers qu'un esprit superficiel affecte de mépriser, deviennent pour l'esprit observateur un sujet d'étude; il les préfère même aux plus brillans récits de l'histoire : ici on voit l'homme, là, on n'aperçoit qu'un acteur. Une Biographie anecdotique, bien faite, sert plus la philosophie, que des annales écrites avec emphase. *Louis IX* se dévoile mieux sous le chêne de Vincennes, et dans l'intérieur même de son palais, que dans les champs de Taillebourg; et on admire encore plus *François I.*er, protégeant les sciences et accueillant les gens de lettres, que lorsqu'il met en fuite, à Marignan, les vieilles bandes helvétiques. Ce n'est pas, d'ailleurs, toujours dans leurs actions publiques, ou au temps de leur puissance, qu'on peut juger les grands hommes.

Sylla. L'un des caractères les plus remarquables de l'histoire romaine est sans doute celui de *Sylla*. Cet homme trop fameux n'apparaît d'abord que souillé de sang et couvert de crimes; on ne peut le contempler sans effroi. Mais le dictateur renonçant à la suprême puissance, et trouvant le repos dans les douceurs de la vie privée, offre un spec-

tacle qui frappe d'étonnement. On cherche à démêler dans l'homme, réduit à la qualité de simple citoyen, le vainqueur de *Marius*, le tyran qui, déclarant infâmes les fils et les petits-fils des proscrits, fut le seul, dit *Salluste*, qui ait eu l'idée de préparer des supplices à ceux mêmes qui n'étaient pas encore nés. L'auteur de l'*Esprit des Lois* a dévoilé tous les replis de cette âme extraordinaire. M. l'abbé Saint-Jean a essayé aussi de peindre ce personnage célèbre, et dans sa *Notice historique sur Sylla*, il a réuni tous les linéamens dont l'ensemble compose le portrait du vainqueur d'Orchomène. Cet opuscule est écrit avec force, avec élégance : la concision du style le fait autant remarquer que l'éclat des pensées.

Il y a loin sans doute d'un dictateur farouche à une courtisane qui ne dut sa renommée qu'à ses charmes; mais cette courtisane vivait à une époque où les mœurs, moins sévères en apparence que chez les peuples modernes, ne marquaient pas toujours du sceau d'une réprobation absolue les femmes sans pudeur. Celle-ci occupe d'ailleurs un rang dans l'histoire, et l'on a vu quatre des plus illustres Romains s'attacher à elle. On la nommait *Cytheris*; ce nom semble annoncer qu'elle était née dans la Grèce. Elle fut esclave de *Volumnius*, qui, ayant suivi *Brutus*, refusa de tuer ce dernier des Romains, après la bataille de Philippes, et qui, témoin du trépas de son ami, ne put y survivre, et se donna lui-même la mort. Il avait, depuis plusieurs années, affranchi *Cytheris*. Elle Cytheris.

suivit d'abord deux comédiens célèbres, qui l'instruisirent dans l'art des mimes. *Marcus Brutus* la ravit au théâtre, et en fit sa maîtresse; mais, entraîné bientôt par son zèle pour la liberté, cet homme illustre, luttant avec les débris de la république contre les armes heureuses du jeune *César,* oublia *Cytheris*. Elle passa dans les bras du poète *Gallus*. M. Pagès, auquel nous devons une *Notice sur Cytheris*, a rassemblé en même temps les principaux traits qui nous ont été laissés sur *Gallus*. « *Virgile* lui avait consacré le quatrième livre des *Géorgiques*; mais lorsque *Gallus* eut perdu la confiance de l'heureux *Octave*, le grand poète substitua, dit-on, à ses vers sur le courtisan disgracié, l'épisode d'Aristée. » *Gallus* fut l'ami de *Catulle*, qui lui dédia plusieurs de ses pièces. *Ovide* parle souvent des amours et des malheurs de cet amant de *Cytheris*. Elle lui fut enlevée par *Antoine*, qui l'amena dans les Gaules : *Cicéron* et *Plutarque* attestent ce fait. « Il faisait, dit » ce dernier, en parlant d'*Antoine*, il faisait porter » la courtisane *Cytheris* dans une litière, qui » était suivie d'un train aussi magnifique que » celui de sa propre mère. » Selon le même auteur, *Cytheris* était logée, pendant ce voyage, chez les hommes les plus sages et chez les femmes les plus vertueuses des villes où *Antoine* passait. La douleur que la perte de *Cytheris* fit éprouver à *Gallus* fournit à *Virgile* le sujet de sa dixième églogue. On sait que *Gallus* obtint la préfecture de l'Égypte, qu'il fut accusé de concussion, et qu'au lieu

de revenir à Rome pour se justifier, il se donna la mort. *Cytheris*, déjà négligée depuis l'union de *Fulvie* avec *Antoine*, fut oubliée lorsque ce dernier devint l'amant de *Cléopatre*. Il est à remarquer qu'*Antoine* se tua, ainsi que *Volumnius*, *Brutus* et *Gallus*. Pour *Cytheris*, quand l'âge lui eut enlevé sa beauté, elle vieillit inconnue, et mourut sous le règne d'*Auguste*. La *Notice* sur cette courtisane célèbre est semée de discussions critiques. M. Pagés soutient, contre le sentiment de l'abbé *de Souchay*, que la *Cytheris* qu'*Antoine* amena dans les Gaules est la même que l'amante de *Gallus*. Il fait connaître aussi l'opinion des anciens sur les courtisanes, et il montre combien elle différait de la nôtre.

Bernard IV, comte de Comminges.

On doit à M. Du Mège une *Notice historique sur Bernard IV, comte de Comminges*. En rassemblant toutes les particularités de la vie de ce prince, on voit que l'objet de l'auteur a été de rechercher l'origine de la célèbre abbaye de Bonnefont : ce monastère était situé à douze lieues de Toulouse. Deux cents colonnes en marbre blanc formaient le pourtour du cloître; des sculptures élégantes décoraient l'intérieur de l'édifice : tous ces objets ont disparu, et ce lieu, consacré jadis à la piété, n'offre plus au voyageur que des monceaux de ruines. Le mausolée du comte *Bernard IV* était placé vers l'extrémité de la croisée de l'église, du côté gauche. Ce monument était recouvert par la statue, armée et couchée, du

comte. Plusieurs historiens (1) ont attribué la fondation de cette abbaye à *Bernard IV*; mais M. Du Mège combat cette opinion, et s'appuie du témoignage de D. *Martenne* (2), et de celui des auteurs de la *Gallia christiana* (3). Ils assurent tous, en effet, que cette maison religieuse fut bâtie par une dame *de Montpezat* et par ses trois fils. Un acte authentique rapporté dans la *Notice* confirme ce fait. *Bernard IV* n'a donc point fondé cette abbaye; mais sa piété connue, dont il nous reste encore plusieurs monumens, peut faire conjecturer qu'il en devint le bienfaiteur. Ce prince ayant été tué près de Saint-Gaudens, en 1150, on porta son corps à Bonnefont, où presque tous les comtes de Comminges choisirent leur sépulture (4).

Raymond VI, comte de Toulouse.

L'histoire d'un souverain bien plus célèbre que *Bernard IV* a occupé M. le baron de Lamothe-Langon; c'est le fameux *Raymond VI*, comte de Toulouse, qui, père de son peuple, ne voulut pas en devenir le bourreau. Toujours supérieur à la mauvaise fortune, ce héros parut plus grand dans l'exil que sur le trône. Aimé de ses sujets, il chassa de ses vastes domaines un usurpateur appuyé de toute la puissance que lui donnait le titre de vengeur de l'église. L'histoire des Albi-

---

(1) *Histoire généalogique des Pairs*, etc.; *Histoire générale de Languedoc*, tom. II, pag. 467.

(2) *Voyage littéraire*, part. II, pag. 15.

(3) *Gallia christiana*, tom. I.

(4) *Histoire générale de Languedoc*, tom. II, pag. 467. — Simplicien, *Histoire générale*, tom. II, pag. 630.

geois, à laquelle M. de LAMOTHE-LANGON travaille depuis long-temps, a fourni les principaux traits de cette *Notice*. On y voit les excès du fanatisme, « la courageuse résistance de *Raymond VI*, qui » vainquit, mais ne lassa point la haine de ses » ennemis. N'ayant pu le dompter pendant sa vie, » ils voulurent se venger sur son cadavre : il ne » fut pas inhumé dans une terre sainte. Vaine- » ment le comte *Raymond VII*, son fils, voulut » lui rendre les derniers devoirs ; l'autorité ecclé- » siastique demeura inflexible ; les restes de cet » illustre comte de Toulouse ne reposèrent jamais » dans un tombeau, et l'on montrait encore, avant » la révolution, dans la chapelle de l'hôtel de » Malte, ses ossemens frappés d'anathème. »

Distingué par son attachement à *Raymond VI*, le troubadour *Pierre Vidal* mérita, comme auteur, d'occuper une place distinguée dans l'histoire littéraire du moyen-âge. Il fut comblé de bienfaits par le comte *Raymond V*, et se montra reconnaissant. En apprenant la mort de ce prince, il commanda à ses domestiques de laisser croître leur barbe et leurs ongles, et il leur fit raser la tête ; puis, poussant ses sentimens jusqu'à l'exagération, il fit couper la queue et les oreilles à ses chevaux, et voulut renoncer au monde. *Alphonse*, Roi d'Arragon, put seul le rendre à la poésie. M. de LAMOTHE-LANGON a lu, dans une des séances de l'Académie, l'histoire de ce troubadour (1). « Au-

Pierre Vidal, troubadour.

(1) *Notice historique sur Pierre Vidal, troubadour né à Toulouse.*

» teur habile, dit notre confrère, *Pierre Vidal*
» fut un amant digne de pitié. Pour prouver son
» amour, il poussa la folie jusqu'à l'excès : on con-
» naît les détails de sa passion pour *Étiennette*,
» femme du sire de Pennautier. Nous devons
» croire que cette dame valait mieux que sa répu-
» tation. Les malins du pays l'avaient surnommée
» *la Louve de Pennautier;* qualification qui, peu
» honorable, voulait beaucoup dire. *Vidal* n'en
» fut pas effrayé; au contraire, il imagina, pour
» plaire à la dame, de prendre lui-même le nom
» de *Loup*. Jusque-là, il n'était que ridicule; mais
» poussant plus loin son délire, on le vit un jour
» dans la Montagne-Noire, près des tours de Ca-
» baret, revêtu d'une peau de loup, marchant à
» quatre pattes, et se faisant poursuivre par les
» bergers et les mâtins de la contrée, qui ne
» le ménagèrent point. On l'arracha du milieu
» d'eux, à moitié mort des blessures qu'il avait re-
» çues. Le châtelain de Pennautier et sa femme,
» éclatant de rire d'une si inconcevable folie, le
» firent cependant transporter dans le château,
» où la *belle Louve* le soigna de ses mains. » Mais
si l'amour rendait quelquefois *Pierre Vidal* in-
sensé, on le voyait en d'autres circonstances dé-
ployer un beau caractère et de nobles sentimens.
Il fut toujours fidèle aux généreux princes de la
maison de Toulouse. A l'époque de leur infor-
tune, il embrassa hautement leur défense, et
cette conduite n'était pas sans dangers. Les ou-
vrages de *Pierre Vidal* lui assurent l'un des pre-

miers rangs parmi les poètes de l'Occitanie, et M. de Lamothe-Langon en fait connaître toute l'importance, tout le mérite. Il illustra son pays, et cependant il n'y a pas reçu les honneurs de l'apothéose, prodigués pendant le dernier siècle à des hommes médiocres et maintenant entièrement inconnus.

Après avoir écrit la vie du poète qui brilla le plus à la cour des comtes de cette ville, M. de Lamothe-Langon a fait des recherches sur *Guillaume de Puylaurens*, historien et aumônier du dernier de ces princes (1). Il naquit sans doute dans la ville dont il portait le nom, au commencement du 13.me siècle, et poussa sa carrière jusqu'à près de cent ans. Admis dans la familiarité de *Raymond VII*, ayant passé sa vie au milieu de ceux qui avaient eu part aux grands événemens qui signalèrent l'époque de la guerre des Albigeois, il pouvait, mieux que personne, les écrire avec exactitude. La chronique qu'il nous a laissée contient des choses fort curieuses, racontées dans un grand détail. Il est sincère dans tout ce qu'il avance; aussi D. *Vaissette*, ce savant historien du Languedoc, ne balance pas à dire que, de tous les auteurs contemporains, *Guillaume de Puylaurens* est celui auquel il accorde le plus de confiance. Guillaume de Puylaurens.

M. de Lamothe-Langon, infatigable dans ses recherches littéraires et biographiques, a fait con- Pons Naugasien.

(1) *Notice historique sur Guillaume de Puylaurens.*

10.

naître un auteur cité dans nos vieilles chroniques, mais dont l'âge n'est pas déterminé, et dont les ouvrages sont inconnus ou perdus depuis long-temps. Il se nommait *Pons Naugasien*, et si l'on en croyait *Bertrand*, *Noguier* et quelques autres, il aurait été professeur dans une école célèbre établie sur les côteaux de Puy-David, et aurait vécu peu de temps avant l'entrée des Romains dans les Gaules. Cherchant à substituer à ces absurdités quelque chose de raisonnable, M. de Lamothe-Langon pense qu'il a pu exister, à une époque rapprochée de celle où *Bertrand* et *Noguier* écrivaient, un historien nommé *Pons Naugasien*, auquel ils empruntèrent une partie de leurs récits. Il conjecture qu'ils ont reculé à dessein le temps où vivait cet auteur, dans l'espoir de donner par-là à leurs assertions et à leurs rêveries le poids d'une autorité respectable. C'est ainsi que les mêmes auteurs ont placé, dans un siècle très-éloigné, *Guillaume de Cap-Denier*, célèbre professeur, dont le nom indique qu'il vivait, au plus tard, pendant le 12.me ou le 13.me siècle.

Guillaume de Nogaret.

Un chancelier de France, qui fut à la fois grand guerrier et grand politique, a aussi occupé le même académicien; et si dans sa *Notice sur Guillaume de Nogaret*, M. de Lamothe-Langon n'a pas eu à discuter des faits, à déterminer des époques, il a raconté avec rapidité une vie pleine d'actions qui annoncent de l'intrépidité et une grande fermeté de caractère. Né à Saint-Félix de Caraman, vers l'an 1260, *Nogaret* était, en 1295, profes-

seur en droit à Montpellier. En 1294, il fut juge-mage à Nîmes. Ses travaux le firent distinguer de *Philippe-le-Bel.* Anobli et élevé au rang de chevalier, en 1299, il fut mis à la tête de l'ambassade envoyée à *Boniface VIII*, l'année suivante. Ce pape voulait soumettre à son autorité temporelle tous les princes de l'Europe. *Nogaret* déploya en cette occasion les plus grands talens, et soutint avec force les droits du souverain sans insulter au saint-siége. Enfin, *Boniface* ne gardant plus de mesures, excommunia *Philippe-le-Bel.* Pour se venger, le monarque résolut de s'emparer de la personne du Pape et de le faire conduire à Lyon, où un concile universel l'eût déposé. *Nogaret* fut chargé de ce soin; il força le palais du Pape à Agnanie, et pénétra jusqu'à lui l'épée à la main; cependant il le sauva des mains de *Sciarra Colonne*, qui voulait le tuer. Forcé de fuir devant tout le peuple d'Agnanie, armé pour défendre et venger *Boniface*, il revint en France, et fut comblé de biens et d'honneurs par le Roi, qui n'avait point de serviteur plus dévoué. Exécuteur aveugle des ordres de son maître, il fit saisir tous les Juifs établis dans le royaume. Un an après, étant déjà chancelier de France, il eut la plus grande part au jugement des Templiers, et lui-même arrêta le grand maître de cet ordre. Ainsi *Nogaret* attacha son nom aux actes odieux dont la mémoire de *Philippe* est souillée.

Paule de Viguier.

Une dame, qui naquit à Toulouse environ 15 ans après la mort de *Clémence Isaure*, et qui fut

célèbre par ses talens poétiques et par sa beauté, *Paule de Viguier,* plus connue sous le nom de *la Belle Paule,* a été l'objet d'une *Notice* présentée aussi à l'Académie par M. DE LAMOTHE-LANGON. Dès sa plus tendre jeunesse, *Paule* fut un objet d'admiration pour les Toulousains. « Elle » avait quatorze ans, lorsqu'en 1533 *François I.*er » honora leur ville de sa présence. Les capitouls » choisirent *Paule* pour offrir à l'aimable monar- » que, au premier des chevaliers, les clefs de la » cité. Le prince, aussi galant qu'il était brave, » demeura frappé à la vue de cette jeune personne, » qui, vêtue en nymphe, prononça devant lui » une harangue en vers français, avec toute la » grâce possible. Il crut voir l'un des modèles de » ces statues grecques, chefs-d'œuvre de l'anti- » quité, qui, nouvellement découvertes en Italie, » charmaient alors les yeux des connaisseurs. » *François I.*er, en admirant cette personne, la » nomma dans son enthousiasme *la Belle Paule,* » et ce titre ne lui fut pas disputé. » M. DE LAMOTHE-LANGON a rassemblé, sur cette femme célèbre, tout ce que les écrivains du 16.me et du 17.me siècle nous ont transmis. Mariée d'abord au sire de *Baynaguet,* elle épousa, après la mort de celui-ci, *Philippe de la Roche,* baron de Fontenille, qui avait eu ses premières affections. *Catherine de Médicis* ayant accompagné *Charles IX,* son fils, à Toulouse, en 1563, demanda avec empressement que *Paule* lui fût présentée. Quoique la belle Toulousaine eût alors 45 ans, elle parut si

éblouissante aux yeux de la Reine, que celle-ci demeura stupéfaite à l'aspect de tant de perfections réunies en une seule personne. Le connétable de *Montmorency*, qui accompagnait *Médicis*, dit alors, étonné de tant de beautés, qu'on pouvait hardiment placer la baronne de Fontenille au nombre des merveilles de l'univers, et qu'elle était l'orgueil de Toulouse et de son siècle. Un parent de la *Belle Paule*, *Gabriel de Minut*, baron de Castera, écrivain distingué par ses talens poétiques et par sa profonde érudition, montra toujours une vive admiration pour sa belle cousine. Il a laissé un monument singulier de sa passion pour elle, dans un de ses ouvrages intitulé : *De la Beauté, discours divers pris sur deux belles façons de parler, desquels l'hébrieu et le grec usent : l'hébrieu* TOB, *et le grec* CALON CAGATHON, *voulans signifier que ce qui est naturellement beau est aussi naturellement bon ; avec la* PAULEGRAPHIE, *ou Description des beautés d'une dame tholosaine, nommée la Belle Paule.* Ce livre extraordinaire, qui fut publié en 1587, du vivant de la baronne de Fontenille, par *Charlotte de Minut*, sœur du baron de Castera, qui se qualifie *de très-indigne abbesse du pauvre monastère de Sainte-Claire de Tholose*, fut dédié à *Catherine de Médicis.* Dans son ouvrage, *Minut* ne craint pas de décrire, très-exactement, toutes les perfections physiques de *Paule*, et n'en omet aucune. M. DE LAMOTHE-LANGON n'imite pas cet auteur, et prend seulement quelques traits d'un tableau auquel

Minut, moins réservé, a donné les derniers coups de pinceau. *Paule* véeut près d'un siecle, car elle ne mourut qu'en 1610. Elle fut ensevelie près de sa mère, qu'elle avait tendrement aimée, dans le tombeau des *Lancefocs*, situé dans l'église des Grands-Augustins. M. DE LAMOTHE-LANGON donne les preuves de ce fait; ainsi est détruite la fausse tradition accréditée par les Cordeliers de Toulouse, qui, avant la révolution, montraient dans leur caveau sépulcral, où les corps se conservaient sans corruption, une momie qu'ils nommaient la *Belle Paule*. « Elle laissa de grands » souvenirs dans Toulouse, dit M. DE LAMOTHE-» LANGON. *Paule*, en qui la nature avait tout » réuni, ne se reposait pas seulement sur sa rare » beauté pour assurer son triomphe; elle voulut » le mériter par de plus aimables succès. Nous sa-» vons qu'elle s'adonna avec beaucoup de fruit à » l'étude; elle lut tous les bons auteurs qui fleu-» rirent de son temps. Chantée chaque jour par » les poètes du Midi, elle toucha également avec » un rare talent la lyre si harmonieuse des anciens » troubadours. Plusieurs de ses ouvrages existent » encore. » M. DE LAMOTHE-LANGON en cite un qui donne la plus haute idée des talens poétiques de *Paule*. « C'est un dixain composé par elle pour » servir d'épitaphe à un fils qu'elle avait perdu. » Dans sa douleur, elle demanda aux muses des » expressions pour satisfaire ses regrets, et les » chastes sœurs l'exaucèrent. »

Gratian Dupont. La beauté, les talens de *Paule de Viguier* ne

purent obliger l'un de ses contemporains, habitant aussi à Toulouse, de rendre hommage au sexe le plus aimable. *Gratian Dupont*, écuyer, seigneur de *Drusac*, aigri sans doute par ses infortunes auprès des dames, confia à sa plume le soin de sa vengeance, et ne s'en servit que pour injurier les femmes, ordinaire ressource de ceux qu'elles ont maltraités. Dans une *Notice sur Drusac*, M. DE LAMOTHE-LANGON fait connaître les divers ouvrages de cet auteur, bien oubliés maintenant, et qui ne méritent guères d'être retirés de la poussière des bibliothèques. *Drusac* n'obtint pas même un triomphe momentané. Les dames trouvèrent dans Toulouse des défenseurs aussi zélés qu'habiles. *Dolet* couvrit de ridicule *Gratian Dupont*, et un ecclésiastique même partagea ce galant courroux.

Parvenu aux honneurs par de grands talens, par son activité, et peut-être aussi par sa haine contre les sectaires, *Étienne Duranti*, premier président du parlement de Toulouse, résista aux efforts d'une faction qui menaçait l'autorité royale: loin de s'unir aux séditieux, il leur opposa la fermeté d'un magistrat fidèle à ses devoirs. Il périt victime du plus noble dévouement; et la postérité, oubliant les fautes, les erreurs qui avaient signalé une partie de sa carrière, l'a placé au nombre des hommes qui ont illustré le 16.me siècle par leurs vertus. Le tombeau qui lui avait été élevé dans l'église des Cordeliers de Toulouse a été brisé pendant nos troubles civils. Sa statue, portée d'abord

Étienne Duranti.

au Musée, a été vendue ensuite à un marbrier et entièrement détruite. M. l'abbé JAMME, auquel la gloire des grands hommes nés dans Toulouse est toujours chère, a présenté à l'Académie une *Notice historique sur Duranti.* Dans cet ouvrage, l'auteur rappelle tout ce que ce célèbre magistrat fit en particulier pour sa ville natale, son attachement à la religion, son amour pour le Souverain et pour les lois. Il demande que les cendres de *Duranti* soient retirées de l'enceinte profanée où elles reposent, et que, placées dans un lieu consacré par la piété, elles puissent encore y recevoir de nouveaux hommages.

Gaillard Taillasson.

Après avoir inscrit dans ce rapport le nom d'un grand magistrat, l'ordre chronologique nous force de parler d'un simple musicien. *Gaillard Taillasson*, surnommé *Mathelin*, a été l'objet d'une *Notice* très-curieuse (1), lue dans une des séances de l'Académie par M. le baron DE LAMOTHE-LANGON. Jeune encore, *Taillasson* acquit une réputation brillante : son nom parvint, ainsi que le bruit de ses succès, jusque dans la capitale. « Là, en » 1608, existait noble *Claude-Guillaume Nion*, dit » *La Foundy, violon ordinaire de la chambre du* » *Roi, Roi lui-même et maître des joueurs d'ins-* » *trumens, tant hauts que bas, dans tout le* » *royaume de France*, qui, instruit de la répu- » tation de *Mathelin* (c'est le nom sous lequel » *Taillasson* était connu), consentit à le revêtir

(1) *Notice sur Gaillard Taillasson, surnommé Mathelin, Roi des violons de France.*

» d'une partie de son autorité. Il en avait, ce sin-
» gulier prince, car il ne pouvait être donné lé-
» galement un coup d'archet dans tout le royaume
» sans qu'il l'eût auparavant permis. *Nion*, par
» acte public passé devant M.es Descolermaux et
» Marchevelle, notaires à Paris, le 21 août 1608,
» concéda à *Mathelin* le titre de son lieutenant
» irrévocable : *lui donnant le droit de recevoir*
» *tous maîtres, joueurs d'instrumens, tant audit*
» *Toulouse que dans les villes du ressort du par-*
» *lement de cette cité; comme aussi, de faire*
» *toutes corrections ou punitions qu'il appar-*
» *tiendra contre toute personne qui entreprendra*
» *sur ledit art sans son congé et licence.* Le tout
» fut bien et dûment enregistré comme d'usage...
» En 1639, *Mathelin* lui-même fut créé *Roi des*
» *violons de France*, par *Louis XIII.* »

Les diverses *Notices* dues à M. Malliot, et dont il est parlé dans ce rapport, ont été tirées d'un ouvrage, encore inédit, sur les monumens de Toulouse. A la description des objets d'art qui existaient dans cette ville, l'auteur avait joint des mémoires biographiques sur les peintres et les sculpteurs auxquels on en était redevable. Il a successivement lu dans les séances de l'Académie des *Notices* sur *Ambroise Frédeau*, *Jean Pacquier*, *André Lèbre*, *Jean Michel*, *Subleyras*, *Guillaume* et *François Cammas*. Ces notices font connaître l'histoire des arts dans Toulouse, depuis le commencement du 17.me siècle jusqu'aux dernières années du 18.me.

Ambroise Fredeau.

Ambroise Fredeau naquit à Paris en 1589 : il se livra de bonne heure à l'étude des arts dépendans du dessin, et entra dans l'école de *Simon Vouet*. Il y trouva *Lesueur*, *Lebrun*, *Perrier*, *Mignard*, *Dorigny*, *Testelin*, *Dufresnoy*, qui tous obtinrent dans la suite une grande renommée. Son application et son génie l'auraient mis aussi au nombre des artistes les plus célèbres; mais des revers de fortune l'obligèrent à abandonner l'atelier de *Vouet* et à embrasser la vie monastique. Après avoir été reçu parmi les Augustins, *Fredeau* fut successivement appelé dans plusieurs maisons de son ordre : à la fois peintre et sculpteur, il décorait avec goût les églises des couvens dans lesquels il faisait quelque séjour. La culture des arts et la solitude lui rendirent le bonheur qu'il ne pouvait plus espérer dans le monde. Ces saintes maisons, ces monastères nombreux que nous avons vu détruire, offraient à l'homme, détrompé des prestiges de la grandeur et des biens de la terre, un port assuré contre les orages de la vie. On pouvait y cultiver les lettres et les arts : les révolutions n'altéraient point le régime de ces demeures tranquilles; et si l'envie, si la haine versaient quelquefois leurs poisons jusque dans le sein des cloîtres, c'est qu'il n'existe pas de lieux où les passions ne puissent prendre la place des plus humbles vertus. *Fredeau* vint à Toulouse au commencement de l'année 1640 : cette ville jouissait alors de tous les biens de la paix. Le religieux fut accueilli avec distinction. Bientôt quinze cha-

pelles de la grande église, ou du cloître des Augustins, furent ornées de peintures et de statues par les mains de cet artiste habile. Presque tous les couvens de son ordre, en France, lui demandèrent quelques-unes de ses productions : sa facilité lui fournit les moyens de satisfaire à ces demandes multipliées. Il ouvrit une école dans le couvent qu'il habitait, et beaucoup de jeunes gens, parmi lesquels on remarqua *Jean-Pierre Rivalz*, y vinrent recevoir des leçons. Les personnes les plus distinguées par leur naissance ou par leurs emplois visitaient son modeste atelier, et lui donnaient hautement des marques d'estime. Ses supérieurs furent jaloux de la noble considération qu'il devait à des talens qui leur étaient étrangers; on ferma son atelier, on le bannit de sa cellule, et il fut réduit à la condition de portier; mais il reçut dans sa loge obscure, et presque chaque jour, les personnes qui l'aimaient, et les artistes qui voulaient profiter de ses conseils et de son exemple. Ne pouvant mettre un terme à ces hommages publics, on lui rendit sa palette et son ébauchoir, et il travailla avec une nouvelle ardeur; mais une trop longue application, qui déjà avait affaibli sa vue, lui enleva entièrement ce sens précieux, et ses yeux éteints ne purent plus contempler les prodiges de la nature qu'il savait si bien retracer sur la toile. « Malgré sa cécité, il essaya de mo-
» deler encore. Il fit même son portrait, que l'on
» trouva très-ressemblant. Je l'ai vu, dit M. Malliot, dans la bibliothèque du couvent, où l'on

» conservait une grande quantité de modèles » de sa façon; mais les plus beaux avaient été » enlevés depuis long-temps. Il fit aussi, étant » aveugle, le Christ qui était au haut du jubé. »

André Lèbre.

André Lèbre naquit à Toulouse vers l'an 1629. Ses parens étaient peu fortunés. Ils remarquèrent les dispositions que leur fils annonçait pour la peinture, et l'occupèrent à des ouvrages qui devaient étouffer ses talens, au lieu de lui fournir le moyen de les développer. La mode était alors de décorer par des feuillages et des arabesques les planchers des appartemens : ce fut pendant plusieurs années le travail ordinaire d'*André Lèbre*. Lorsqu'il pouvait se dérober à cette occupation, il se renfermait dans une chambre isolée, où il dessinait avec ardeur. La nature fut son unique guide. Ses parens étant morts, il s'adonna encore plus à l'étude. Il dessinait sans cesse, et s'exerçait à composer sur différens sujets de l'histoire sainte et profane. Déjà il avait fait de grands progrès, et il ne s'en doutait pas. Ses amis montrèrent ses dessins et ses essais de peinture à des connaisseurs, dont les éloges l'encouragèrent. Il profita de leurs avis, et ayant acquis quelques plâtres, moulés sur l'antique, il ne dessina plus que d'après ces morceaux, s'appropria en quelque sorte leurs belles formes, et donna au contour de ses figures une grâce et une pureté peu communes. *Colombe Dulis* l'aida de ses conseils; *Durand*, alors peintre de l'hôtel-de-ville, lui ouvrit son atelier. On plaça l'un de ses tableaux dans le capitole de Toulouse.

Plusieurs maisons religieuses furent décorées par lui. Ses succès, bien loin de l'enorgueillir et de ralentir son ardeur pour l'étude, ne faisaient que l'animer de plus en plus. S'il est vrai que chaque artiste se peint dans ses ouvrages, dit M. Malliot, *André Lèbre* était chaste et pieux; jamais des sujets obscènes ne souillèrent son pinceau. Il gardait presque toujours les originaux de ses tableaux de chevalet, lorsqu'il en était content, et ne donnait aux amateurs que des copies; mais il les faisait avec tant de soin, et y plaçait si à propos des touches hardies, qu'il est impossible aujourd'hui d'indiquer quels sont les ouvrages originaux ou les copies de ce maître.

Jean Pacquier naquit en 1628, à Coursan, près de Narbonne. La vue des monumens antiques qui existent dans le midi de la France frappa vivement l'imagination du jeune *Pacquier*, et il devint sculpteur. Ses parens l'envoyèrent à Toulouse, où il reçut quelques leçons d'*Ambroise Fredeau*. Il fut ensuite à Rome, et y perfectionna ses talens. On dit qu'ayant appris qu'une jeune personne qu'il devait épouser venait d'être accordée à un autre, la peine qu'il en ressentit l'engagea à renoncer au monde. Il entra dans l'ordre des Minimes, et mourut à Béziers en 1676. Jean Pacquier.

Jean Michel était né en 1659, à Luzenac, village du comté de Foix : son père était peintre, et il dut lui-même embrasser cette profession. Il étudia son art à Paris, sous le célèbre *de Troy*, et s'établit à Toulouse en 1682. Il fut nommé peu Jean Michel.

de temps après peintre de l'hôtel-de-ville. Ses ennemis lui suscitèrent une querelle qui lui fit perdre cette place. Il mourut en 1709. Plusieurs de ses tableaux annoncent un vrai talent. Il s'amusait quelquefois à peindre des fleurs; leur touche et leur fraîcheur font attribuer à Baptiste, ou à son école, toutes celles qu'on voit de lui dans les cabinets. Le Musée de Toulouse renferme plusieurs tableaux de ce maître. On distingue dans le nombre *une Bacchanale, et les noces de Cana.* Dans ce dernier, le peintre a représenté sa femme sous la figure de la jeune épouse, et l'un de ses fils dans celle de l'adolescent qui tient l'amphore. *Jean Michel* était l'aïeul maternel de M. Malliot.

Pierre Subleyras.

Pierre Subleyras, né à Uzès en 1699, vint à Toulouse n'étant encore âgé que de seize ans. *Antoine Rivalz* le reçut dans son atelier. Le jeune artiste fit de grands progrès, et exécuta, sous les yeux de son maître, les tableaux qui décoraient le plafond de l'église des Pénitens-Blancs. Il partit pour Paris en 1724, remporta deux ans après le grand prix de peinture, et fut envoyé à Rome, avec le brevet de pensionnaire du Roi. Ce peintre est l'un des plus célèbres de l'ancienne école française.

Guillaume Cammas.

Guillaume Cammas, peintre et architecte, naquit dans le village d'Aignes en 1698. Après la mort d'*Antoine Rivalz*, qui le désigna pour son successeur, il occupa la place de peintre de la ville. Il est l'auteur de la façade du Capitole de Toulouse, monument qui a près de 120 mètres

de longueur. On le compte au nombre des fondateurs de l'Académie des arts de cette ville.

Lambert-François-Thérèse Cammas.

Lambert-François-Thérèse Cammas, fils du précédent, né à Toulouse en 1743, professa pendant long-temps et avec succès l'architecture. Il fut, avec M. Malliot, notre confrère, l'un des fondateurs du *Lycée d'artillerie, de génie*, et *de marine*, et l'Académie de Saint-Luc de Rome l'admit dans son sein en 1770. Il a laissé un *Cours d'architecture civile*, une *Description des principaux ponts du monde*, etc. Il mourut le 31 janvier 1804.

Mélanges littéraires.

Les règlemens de l'Académie ont fixé le genre de travaux de chacune des classes qui la composent; mais ses membres ne se sont point interdit la faculté de présenter des ouvrages purement littéraires, ou qui ne se rattacheraient que faiblement à nos occupations habituelles. La classe a pu s'enrichir ainsi de quelques opuscules qui ont mérité toute son attention, et de nouveaux témoignages d'estime à leurs auteurs.

Mémoire sur les assemblées publiques des Académies.

Dans un *Mémoire sur l'utilité des assemblées publiques des sociétés littéraires et savantes*, M. l'abbé Saint-Jean s'attache d'abord à venger les Académies des déclamations injustes de quelques hommes superficiels ou prévenus, qui pensent qu'une assemblée publique est une cérémonie consacrée plutôt à la vanité qu'à l'instruction; où l'amour-propre, sous le nom spécieux de bien public, se donne en spectacle pour se couronner

de ses propres mains, tandis qu'aux yeux du philosophe ces époques solennelles ont un objet et plus noble et plus grand, celui d'enflammer l'émulation, d'inspirer le goût des connaissances utiles, de propager des vérités nouvelles, de combattre des préjugés et de détruire des erreurs. L'auteur développe ensuite le noble sentiment qui guide l'homme de lettres dans les plus pénibles travaux de l'étude : la gloire est tout pour lui. Méfions-nous, dit M. SAINT-JEAN, des ennemis de la gloire, cette passion des grandes ames, qu'on n'affecte de dédaigner que lorsqu'on se sent incapable de pouvoir l'atteindre. La *mépriser*, dit *Tacite*, c'est mépriser les vertus qui y mènent. L'auteur montre que l'écrivain ne jouit véritablement du prix de ses travaux que lorsqu'il peut éclairer ses concitoyens, en répandant sur eux les lumières qu'il a acquises dans ses profondes méditations, et que c'est sur-tout dans une assemblée publique qu'il doit captiver leur attention et mériter leurs suffrages. M. l'abbé SAINT-JEAN rapporte, en faveur de son opinion, des exemples fameux tirés de l'histoire de la Grèce et de Rome. Il repousse les sophismes de ceux qui pensent que les siècles des grandes découvertes et des hautes conceptions sont déjà loin de nous, et que les assemblées publiques des corps littéraires ou savans ne peuvent plus piquer désormais la curiosité, étendre la civilisation, féconder l'esprit, et donner un nouvel essor au génie. Il déroule le tableau des connaissances humaines à l'époque où

nous vivons, et les progrès toujours croissans des sciences, et il montre que la marche ascendante de l'esprit humain, loin d'avoir été suspendue, paraît avoir acquis plus d'activité. Que serait le génie, dit-il, si sa puissance créatrice pouvait être un instant sans exercice et sans vigueur?

Discours sur l'organisation d'un athénée.

Les assemblées publiques des corps scientifiques n'ont été suspendues à Toulouse que pendant peu d'années, et l'on sait que M. l'abbé Saint-Jean, uni avec un ancien membre de la classe (1), provoqua la création d'une société qui conserva le goût des lettres dans cette ville, à une époque où les dissensions politiques répandaient encore le trouble et l'effroi. Cette société, connue sous le nom d'*Athénée*, cessa d'exister lorsque la France, victorieuse et respectée, rappela dans son sein les institutions littéraires qui jadis avaient fait sa gloire. Les portes de cet *Athénée* s'ouvraient facilement aux jeunes talens, et les prix qu'il décernait faisaient naître une heureuse émulation. Témoin, et en partie auteur du bien produit par cette institution, M. l'abbé Saint-Jean a présenté à l'Académie un *Discours sur cette question : L'organisation d'un nouvel Athénée pourrait-elle contribuer aux progrès des sciences et des arts?*

Essai sur l'histoire des Académies.

L'*Essai sur l'histoire des Académies*, par M. l'abbé Jamme, montre les avantages que la société peut retirer de ces institutions lorsqu'elles sont animées par l'amour du bien public, et par

(1) M. Castilhon.

le désir de conserver les saines doctrines littéraires.

Influence de la musique.

M. l'abbé JAMME a lu aussi des *Observations sur ce principe de Platon : Qu'on ne peut faire de changement dans la musique qu'il n'en arrive un dans la constitution de l'état.* L'auteur recherche d'abord si l'opinion du philosophe athénien est justifiée par des faits authentiques. Soutenu du témoignage de l'histoire et des sentimens de plusieurs auteurs grecs, ainsi que des prodiges opérés par la musique, M. l'abbé JAMME croit pouvoir adopter le principe de *Platon*, relativement aux temps anciens. Quant aux époques plus rapprochées de nous, M. l'abbé JAMME trouve des exemples qui indiquent que si les changemens opérés dans la musique n'ont pas influé d'une manière absolue sur la constitution des états, on peut cependant affirmer que les chants populaires ont concouru puissamment à exalter les passions, et à opérer des troubles politiques.

Recherches sur l'influence prétendue de la musique.

M. BRUAND, correspondant de l'Académie, combattit les assertions de M. l'abbé JAMME, dans un *Mémoire sur la musique, et sur son influence prétendue sur la constitution des états.*

Après avoir rappelé l'origine de la musique et son influence sur la civilisation, l'auteur indique les principaux instrumens dont on s'est servi dans les différens temps, les effets de l'harmonie, soit chez les anciens, soit chez les modernes, ainsi que les dispositions physiques et morales des uns et des autres à recevoir les sensations musicales.

Les faits qu'il avance, les raisonnemens qu'il en déduit, sont appuyés de preuves tirées des monumens et des plus respectables auteurs de l'antiquité et du moyen-âge.

La musique, envisagée chez les anciens comme une étude tenant essentiellement aux institutions politiques, semble avoir moins d'importance chez les modernes, qui n'en font, pour ainsi dire, qu'un art de pur agrément. De là une différence nécessaire entre les effets, et chez les uns et chez les autres. Il reproche d'ailleurs aux écrivains de toutes les époques de trop sacrifier au goût de l'homme pour le merveilleux, et d'environner la vérité de tant de fables qu'elle peut à peine être retrouvée après l'intervalle des siècles. Il détaille les principaux effets réels de l'harmonie et de la mélodie sur les individus, pris isolément, et sur les peuples. Il pense « qu'avec plus de moyens que les anciens, puisque nous avons l'expérience des années, nous produisons moins qu'eux de grands effets en ce genre, parce que notre nature, nos institutions politiques, nos préjugés même s'y opposent. » Il conclut en disant que la proposition de *Platon* est au moins douteuse, relativement aux temps anciens, et ne devra jamais être, pour les temps modernes, l'objet d'une discussion sérieuse.

Fragment d'un voyage dans le département de la Haute-Garonne.

Les mémoires de MM. Bruand et Jamme ont été lus dans une de nos séances publiques. M. l'abbé Jamme avait, quelque temps auparavant, présenté à l'Académie le *Fragment d'un voyage dans le*

département de la Haute-Garonne. L'auteur ne s'occupe dans ce *Fragment* que du Musée de Toulouse, de la manière dont les arts du dessin sont professés dans cette ville, et il s'élève contre la craticulation. On sait que *craticuler* est diviser un tableau original et l'espace qu'on destine pour la copie en un nombre pareil de petits carreaux, observant que pour réduire, il faut que les carreaux de la copie soient plus petits que ceux de l'original. On transporte ensuite, à la vue, tous les objets qui paraissent dans les carreaux de l'original sur les carreaux correspondans de la copie. Cette méthode est très-vicieuse, selon M. Jamme, et elle tend à ne former que des copistes serviles, et non des artistes dont le génie créateur ne doit connaître d'autres bornes que celles qui ont été posées par le goût et la raison.

Retour d'un curé dans sa paroisse.

On doit au même auteur un opuscule intitulé : *Le retour d'un Curé dans sa paroisse*. Le titre de cet écrit semble annoncer qu'il s'écarte entièrement des attributions de la classe, dont les études sont toutes dirigées vers la linguistique et l'examen des monumens de l'antiquité. Néanmoins l'auteur a su le rattacher à nos travaux, en y décrivant des monumens du moyen-âge, et en y insérant des recherches savantes sur l'origine, la destination primitive et l'usage des tours, unies aux églises, ou qui s'élèvent au-dessus des voûtes de ces édifices.

La voix du peuple est-elle la voix de Dieu?

M. l'abbé Jamme a encore examiné dans un *Mémoire* particulier cet adage vulgaire : *La voix du peuple est la voix de Dieu*. Il cherche à en

prouver la fausseté, en parcourant l'histoire de tous les pays et de tous les âges. Suivant lui, « on voit constamment les peuples abandonner les sentiers tracés par la sagesse pour s'engager dans les routes de l'erreur; mépriser tout ce qui est saint, tout ce qui est digne des respects de la terre, et révérer tout ce qui en est ou l'opprobre ou le fléau. » Comment en effet reconnaître l'expression de l'éternelle bonté dans les actes d'une sanguinaire démence, dans les coupables excès d'une tourbe effrénée? « La voix de Dieu ne se fait entendre, dit l'auteur, que pour bénir, que pour inspirer à tous les hommes les sentimens d'une union touchante, tandis que celle du peuple, trop souvent adulatrice, proclame quelquefois des maximes subversives de tous les principes de la religion et de la morale, et, selon ses caprices, voue à la proscription et à la haine les bienfaiteurs des nations, auxquels elle avait auparavant décerné les honneurs de l'apothéose. »

Rapport sur la description des Pyrénées.

Cette immense chaîne de montagnes, qui, depuis trente siècles, porte le nom de Pyrénées, et dont les ramifications s'étendent dans la Péninsule hispanique et dans la Gaule narbonnaise, offre à tous les savans de nombreux sujets d'étude. Les uns considèrent la nature des rochers dont ces montagnes sont formées; d'autres recueillent les plantes qui en recouvrent les pentes rapides; plusieurs y recherchent, dans le langage, l'origine des habitans de ces hautes régions, tandis que ceux qui n'ont pas une confiance entière dans la science

énigmatique des étymologies, ne veulent interroger, sur l'ancien état de ces contrées, que les monumens des peuples qui en furent les possesseurs. L'homme d'état, l'administrateur et l'économe peuvent s'occuper du soin d'améliorer le sort de la population des Pyrénées : pleine de force et d'activité, elle a droit à des bienfaits, à des encouragemens, pour augmenter une industrie qui ferait rejaillir d'immenses richesses sur la France. Quelques forêts y conservent encore de précieuses ressources pour la marine : des mines nombreuses y fournissent le métal le plus nécessaire à l'homme, et des marbres, aussi beaux que ceux de la Grèce et de l'Italie, y attendent le ciseau du statuaire. Nous possédions sur les Pyrénées une foule d'ouvrages d'un haut intérêt. Mais si le géognoste, le disciple de *Linné* et de *Jussieu* retrouvaient dans ces livres des indications suffisantes, si, même, le simple curieux pouvait posséder les tableaux brillantés des sites enchanteurs que présentent les monts qui nous séparent de l'Espagne, il manquait cependant encore une description générale de cette longue chaîne. Cette lacune a été remplie par M. Dralet, l'un de nos confrères, et sa *Description des Pyrénées, considérées principalement sous les rapports de la géologie, de l'économie politique, rurale et forestière, de l'industrie et du commerce* (1), a reçu l'accueil que méritait un ouvrage remarquable, et dont le but est de diriger le voya-

(1) Deux vol. in-8.°, Paris, 1813.

geur dans toute cette ligne de montagnes, de retracer au savant l'histoire des découvertes relatives à leur nature, et de présenter à l'administrateur et à l'économe des vues sur l'amélioration de l'agriculture, des arts et du commerce. M. Tajan a lu, dans une de nos séances, un extrait raisonné de cet ouvrage important, et il en a fait ressortir avec soin tout le mérite, et comme description statistique, administrative, rurale et commerciale, et comme composition littéraire. Il y montre, réunis dans l'auteur, le talent de bien observer, joint à celui de bien écrire.

Réflexions sur la littérature.

Le charme qu'offre la lecture de ce livre nous rappelle l'heureuse influence des lettres sur les sciences, et tous les triomphes que celles-ci doivent à la culture des premières. M. Ducasse en a présenté le tableau dans des *Réflexions sur la littérature, considérée dans ses rapports avec les sciences en général et la médecine en particulier.* Cet ouvrage est divisé en deux parties. Dans la première, l'auteur examine la littérature dans ses rapports généraux avec les sciences, et pour marquer les relations qu'il signale, il jette un coup d'œil rapide sur les anciens auteurs qui ont le plus occupé la renommée, et qui ont fait servir les fleurs et les richesses de la littérature à couvrir les épines et les austérités de la science. *Homère, Hésiode, Lucrèce, Virgile,* sont envisagés tour à tour comme ayant revêtu des couleurs de la poésie les préceptes les plus utiles. Les

deux premiers ont réuni dans leurs œuvres immortelles toute la science de l'archœologue, du géographe, et de l'historien. Les détails descriptifs contenus dans le troisième livre de l'*Énéide*, offrent un chef-d'œuvre en ce genre : « Et quel » charme ces détails ne devaient-ils pas avoir, dit » notre confrère, pour ces Romains qui parcou- » raient constamment les mers de la Grèce, ou » comme négocians, ou comme guerriers, ou com- » me vainqueurs, et qui y retrouvaient partout » les merveilles de la fable, les monumens de » l'histoire, les souvenirs de leurs triomphes et » le berceau de leurs dieux. La magie entraînante » d'un style enchanteur ne nuit en rien à la vérité » des détails, et le feu brillant d'une imagination » inépuisable ne lui fait rien perdre de son impo- » sante sévérité. Si *Quinte-Curce* nous fait con- » naître l'intérieur de l'Asie, *Tacite* celui de la » Germanie, *César* celui des Gaules, la lecture » de *Virgile* ne nous donne-t-elle pas des notions » géographiques sur la Troade, sur les côtes de » l'Asie mineure, de l'Afrique, de l'Archipel, de » la Sicile et de l'Italie? On croit revoir encore les » lieux que décrit le poète; les villes même renais- » sent sous son magnifique pinceau. Ici c'est l'heu- » reuse et paisible *Délos*, consacrée à *Apollon*, » et que *Callimaque* comparait si ingénieusement » à une fleur jetée au sein de l'onde; là, le pro- » montoire d'*Actium*, dont le nom fameux rap- » pelait à *Auguste* le souvenir de la grande ba- » taille qui lui donna l'empire du monde. Tantôt

» c'est la mer de Sicile et ses gouffres dévorans;
» tantôt l'épouvantable *Etna*, vomissant dans les
» airs des torrens de flamme et de fumée : partout
» la vérité trouve un interprète digne d'elle, et le
» lecteur étonné suit le guerrier fugitif emportant
» sur les eaux son père, ses pénates et les restes
» infortunés d'*Ilium*. »

C'est par ce morceau que M. Ducasse termine la première partie de ses *Réflexions*. Dans la seconde, il s'occupe de l'application des lettres à la médecine en particulier. Il ne se dissimule point que les théories, ou, pour parler plus exactement, les termes de cette science, se prêtent difficilement aux grâces du langage et aux couleurs de la poésie; mais il reconnaît que les lettres peuvent triompher de ces difficultés. Peu d'écrivains sans doute ont pu se flatter de ce triomphe; mais il en est qui se sont fait distinguer par la pureté de leur goût et l'éclat de leur succès dans la littérature. *Fracastor* était de ce nombre : né avec une imagination brillante, doué d'une pensée forte et hardie, il cultiva avec la plus haute distinction les belles-lettres, où un pressentiment secret lui faisait placer le dépôt de sa gloire. Ici notre confrère examine les diverses compositions littéraires qui ont attaché au nom de *Fracastor* la célébrité dont il jouit. Il faudrait peut-être le suivre dans les détails intéressans qu'il fournit sur cet homme extraordinaire, qui réunissait à un profond savoir, et aux doctrines de la science qu'il professait, le goût de l'éloquence et de la poésie; mais obligés de nous renfermer

dans des bornes étroites, nous devons négliger ces particularités.

M. Ducasse cite *Antoine Petit*, chirurgien de Lyon, comme ayant associé le culte des muses à celui de la science. Moins profond que le premier, mais avec une âme plus sensible et plus expansive, il fit parler à la médecine un langage digne de son origine céleste. La plus douce philantropie lui dicta ces épîtres charmantes où son cœur s'est peint tout entier, et où il a su réunir les conseils d'une prudence sévère aux sages leçons de la plus tendre amitié.

Après avoir développé les preuves à l'appui de sa seconde partie, M. Ducasse termine ainsi son intéressant mémoire :

« C'est sur de semblables récits, c'est sur d'aussi » grands exemples que j'ai dû m'appuyer pour » soutenir mes principes, et remplir, du moins » en partie, la tâche que je m'étais imposée. J'ai » voulu démontrer que la littérature était une » mine féconde où les sciences pouvaient puiser » d'immenses matériaux; que les formes élégantes » dont elle revêt leurs préceptes, bien loin d'em- » pêcher leurs progrès, facilitent au contraire leur » intelligence; que l'esprit agréablement frappé » s'attachait avec plus de profondeur à l'objet chéri » de ses sensations, et que les lettres enfin étaient » le plus heureux véhicule des sciences. L'art de » guérir lui seul en serait-il exclu? Le médecin » doit-il rester étranger à ces formes gracieuses » du langage, à ces productions ingénieuses de la

» pensée, à ce brillant coloris du style que nous
» devons aux poètes? N'a-t-il pas assez de ses pri-
» vations sans y ajouter encore celle des lettres,
» qui charment ses loisirs, le délassent de ses tra-
» vaux, et le consolent souvent de l'ingratitude
» des hommes, en lui offrant l'image du bonheur
» et de la vertu qu'il ne trouve plus sur la terre?
» Eh pourquoi ne lui serait-il pas permis de consa-
» crer ses veilles au commerce aimable des muses,
» et d'aspirer au laurier qui croît sur le sommet
» du Parnasse? *Apollon*, qui l'inspire, n'est-il
» pas à la fois le dieu de la médecine et le dieu de
» la poésie? »

Discours sur les avantages de la culture des sciences, etc.

Parmi les productions qui semblaient appartenir à l'Académie entière, mais que la classe des belles-lettres doit revendiquer, puisqu'elles sont dues à l'un de ses membres, nous placerons quelques dissertations lues par M. le baron DE MALARET, et qui pendant plusieurs années ont ouvert nos assemblées publiques. Dans le premier de ces opuscules (1), M. DE MALARET développe *les Avantages qui résultent de la culture des sciences unie à celle des lettres.* « Tandis que les savans s'occupent, dit-il,
» à agrandir le domaine de nos connaissances et
» à perfectionner celles qu'ils ont acquises, le lit-
» térateur vient porter le tribut de ses veilles dans
» le sanctuaire des sciences, adoucir leur austérité
» par le commerce des muses, et faire admirer,

(1) *Discours d'ouverture,* prononcé dans la séance publique du 31 août 1819.

» dans les monumens que le temps a respectés;
» l'histoire des nations qui ont paru tour à tour
» sur la scène du monde. Les aspérités de la science
» sont adoucies par l'attrait d'une élocution claire,
» élégante et facile : en se conformant aux règles
» du goût, on ajoute un nouveau prix aux con-
» ceptions du génie. Les sciences à leur tour exer-
» cent sur la littérature une heureuse influence.
» Des idées plus exactes, plus précises, viennent
» embellir les productions de l'esprit, et leur don-
» ner un caractère d'utilité dont elles ont été long-
» temps dépourvues. Si le savant doit connaître
» les événemens de l'histoire, les ouvrages de ces
» hommes rares dont la gloire remonte aux an-
» ciens jours, l'homme de lettres ne doit pas res-
» ter étranger aux diverses révolutions que les
» sciences ont successivement éprouvées, aux cau-
» ses qui ont accéléré ou retardé leurs progrès
» chez les différens peuples. »

Influence des souvenirs de l'antiquité.

Dans un autre discours (1), M. de Malaret examine l'*Influence des souvenirs de l'antiquité sur la littérature en général, et sur les destinées des peuples.* « Quelle reconnaissance ne devons-
» nous pas à nos archœologues, dit l'auteur, lors-
» qu'ils signalent exactement à nos yeux l'état
» des arts et des lettres à des époques où elles
» n'étaient cultivées que par un petit nombre
» d'hommes estimables, qui avaient à lutter sans

(1) *Discours sur les souvenirs de l'antiquité,* prononcé le 26 août 1820.

» cesse contre les ténèbres qui les environnaient
» de toutes parts. Aussi les palmes académiques
» brillent-elles toujours d'un plus vif éclat, lors-
» qu'elles sont la récompense de travaux qui ont
» pour objet les souvenirs des siècles écoulés; plus
» on remonte vers l'antiquité, plus ils inspirent
» de vénération. L'âme s'agrandit pour ainsi dire
» par les hautes méditations que lui suggère le
» tableau des peuples qui ont cultivé jadis avec
» succès les sciences et les arts. Nous considérons,
» avec une admiration mêlée d'effroi, l'élévation
» et la chute des peuples qui ont tour à tour
» conquis, civilisé, ou ravagé le monde; les vertus
» austères qui ont le plus souvent présidé au dé-
» veloppement de leur puissance, la corruption
» qui l'a renversée; les monumens élevés à la voix
» du génie, effacés ensuite par le temps et les ré-
» volutions, ou ne subsistant en débris que pour
» attester la vérité de l'histoire et la vanité d'une
» grandeur qui n'est plus. Dans cette continuelle
» alternative de puissance et de faiblesse, de vertus
» et de vices, chaque peuple conserve le caractère
» particulier qui lui est propre, et le sceau qui
» le distingue. Ainsi nous reconnaissons partout,
» dans les divers périodes de leur existence,
» l'austérité des Égyptiens, l'élégance des Grecs
» et la grandeur des Romains. . . . .
» . . . .
» Les plus glorieux souvenirs agitent, dit M. de
» Malaret, l'âme généreuse de ces jeunes Grecs,
» qui viennent dans nos universités connaître les

» titres de leur illustre origine, revendiquer l'hé-
» ritage littéraire que nous ont transmis leurs
» aïeux, et préparer la restauration de leur mal-
» heureuse patrie. Semblables aux nobles enfans de
» *Pélage*, réfugiés dans les Asturies après l'invasion
» des Maures, ils conservent la haine pour leurs
» oppresseurs, le courage et l'espérance. Puissent-
» ils, comme eux, repousser loin de leur belle
» patrie ces farouches Musulmans, qui ont me-
» nacé à diverses reprises l'Europe entière de
» leur joug odieux ! Puissent-ils, animés par
» la tradition de leur ancienne gloire, retrou-
» ver un jour, dans les champs de Platée, sur la
» cendre de leurs pères, un nouvel *Aristide*,
» et leur indépendance ! . . . .
» . . . . »

Causes qui ont retardé les progrès des sciences.

Les causes qui ont retardé les progrès des sciences (1) ont fixé, dans un autre discours, l'attention de M. de Malaret. « S'il est un objet
» digne d'occuper les hommes studieux, c'est sans
» doute la différence qui existe dans les dévelop-
» pemens qu'ont successivement reçu les connais-
» sances humaines. L'auteur rappelle d'abord que
» quelques nations ont rendu leurs noms à jamais
» célèbres, en cultivant avec un succès prodigieux,
» au milieu des combats et des discordes civiles,
» la poésie et l'éloquence, tandis que ce n'est
» qu'à une époque bien plus rapprochée de nous

(1) *Discours* prononcé dans la séance publique du 10 mai 1821.

» qu'on peut remarquer l'avancement des études » qui ont pour but la recherche des secrets de la » nature. » M. DE MALARET présente ensuite les causes qui ont provoqué le développement rapide des arts qui tiennent à l'imagination, ou qui en sont le produit. Il prouve que les grands bouleversemens politiques, les combats et l'ivresse des succès ont dû enflammer le génie et faire naître des chefs-d'œuvre de poésie et d'éloquence. « Mais, » dit-il, les sciences, toujours amies du repos et » de la paix, ne pouvaient prospérer sur un sol » exposé à toutes les vicissitudes. Ce ne fut que » lorsque les sociétés eurent reçu une organisation » plus régulière, par l'ascendant que surent pren- » dre les premiers législateurs, qu'elles sentirent » le besoin d'acquérir des notions plus exactes sur » les objets dont l'examen devenait de jour en » jour plus nécessaire. Enfin, la civilisation vint » agrandir le cercle des idées, et fit apprécier à » l'homme les ressources immenses que l'Auteur » de tout ce qui existe avait laissées à sa disposi- » tion. Admirons le courage et la force qui ont » été nécessaires pour dégager successivement les » sciences des entraves qui les retenaient captives. » Il a fallu pour cela lutter contre les superstitions » de la multitude, renverser de fausses doctrines, » souvent accréditées par l'opinion générale, tracer » de nouvelles routes dans un champ inculte et » désert, et avoir pour guides, dans cette pénible » entreprise, l'amour de la vérité, le désir de la » gloire et le flambeau du génie. Tels se présen-

» tent à nos yeux ces illustres philosophes, dont
» les noms révérés exciteront toujours l'admira-
» tion et le respect. Au-dessus d'eux s'élève encore
» le célèbre *Aristote,* qui sut embrasser dans ses
» vastes méditations tout ce qui était du ressort de
» l'intelligence humaine, dicter des lois aux poètes
» et aux orateurs, dévoiler des secrets inconnus
» jusqu'à lui, et former par ses leçons le héros le
» plus étonnant de l'antiquité.

» C'était assez sans doute de l'impulsion donnée
» aux sciences par ces grands hommes, pour ins-
» pirer le désir de les perfectionner, si des causes
» particulières ne se fussent encore opposées à
» leurs progrès. Les troubles qui succédaient ra-
» pidement aux prospérités passagères des peuples
» venaient trop souvent interrompre les études
» sérieuses, et donner aux esprits une direc-
» tion toute différente. Lorsqu'*Hippocrate* établit
» l'art de guérir sur des bases inébranlables, la
» Grèce était heureuse et puissante. Ce ne fut plus
» dans les fictions de la mythologie qu'on chercha
» la divinité bienfaisante qui adoucit les maux de
» l'humanité; elle était descendue sur la terre,
» et la postérité décerna au fondateur de la mé-
» decine le surnom de *divin,* honneur qu'elle n'a-
» vait encore accordé qu'au prince de la poésie.

» Les sciences ne pouvaient prospérer alors
» qu'au sein d'un bonheur pur; et si, comme de
» nos jours, de rares exceptions nous les montrent
» s'avançant vers la perfection dans les momens
» de troubles, on peut comparer ces succès à ceux

» qu'un navigateur habile obtient quelquefois » contre la force des courans et la violence des » tempêtes. »

Les sciences et les lettres ont tour à tour servi à la civilisation et à l'instruction des peuples ; mais ont-elles une égale influence sur la prospérité publique ? Telle est la question que M. DE MALARET a voulu résoudre. L'auteur remarque que les sciences morales ont une telle affinité avec les lettres, qu'elles se confondent pour ainsi dire, et qu'on devrait nécessairement leur donner la priorité, puisque la morale est le fondement de plus solide de toutes les associations humaines; mais il n'envisage la question que relativement aux lettres, considérées dans leurs rapports avec la poésie et l'éloquence profane, et aux sciences physiques. Il montre la poésie et l'éloquence apparaissant avec tout leur éclat, et exerçant sur les peuples anciens un pouvoir absolu : mais il trouve les élémens d'une grandeur durable et d'un bonheur immense dans les secours que les sciences physiques et mathématiques assurent aux sociétés. Suivant lui, les sciences ont sur les lettres le double avantage d'offrir des moyens de prospérité plus assurés, et de ne pas présenter les mêmes écueils. « Leurs succès sont plus lents, mais plus » certains. Ils sont, ajoute-t-il, le fruit des plus la- » borieuses recherches, tandis que ceux de la » poésie et de l'éloquence sont produits par des » impressions vives et instantanées. Il existe entre » elles la même différence que l'on remarque entre

Influence des sciences et des lettres sur la prospérité publique.

» la jeunesse et la maturité de l'âge. L'une, sujette » à mille écarts, brille d'un éclat qui séduit; » l'autre est l'époque de la sagesse. »

Influence de la morale sur les connaissances humaines.

L'influence de la morale sur les connaissances humaines a fourni à M. DE MALARET le sujet d'une autre dissertation. « Si les premiers philosophes de l'antiquité n'eurent, dit-il, pour » guides dans leurs recherches que leur imagina- » tion ou leur génie, leurs successeurs ont eu » d'autant plus de ressources pour éclairer les » hommes, qu'ils ont vécu à des époques plus » rapprochées de la nôtre, et qu'ils ont pu profiter » des travaux de leurs devanciers, de l'expérience » des siècles, et des progrès successifs de l'intel- » ligence humaine. » L'auteur développe ensuite les causes qui portèrent les philosophes de l'antiquité à s'occuper à la fois des sciences morales et des sciences physiques. Il prouve l'influence fatale que des systèmes divers, et tous plus ou moins erronés, exercèrent en divers temps sur les peuples. « Si *Socrate* et *Platon* n'eussent point existé, » dit M. DE MALARET, la philosophie n'aurait ja- » mais pu inspirer le respect dont elle fut envi- » ronnée. La postérité n'aurait accordé ses hom- » mages ni aux rêveries de Pythagore, ni aux » matérielles voluptés d'Épicure; et si elle a con- » fondu sous la même dénomination des hommes » dont les principes étaient si différens, c'est que » l'objet de leurs travaux fut le même, et qu'ils » eurent tous de nombreux sectateurs. » Après avoir montré que quelque pernicieux qu'aient pu

paraître les systèmes de quelques-uns de ceux qui furent décorés du nom de philosophes, ils ont toujours été combattus par des adversaires dont la dialectique éloquente assura le triomphe des bonnes doctrines, il établit que Cicéron, le plus grand philosophe de l'ancienne Rome, comme il en fut le premier orateur, a proclamé dans ses admirables traités presque toutes les vérités de la morale éternelle, et que si les principes de ce grand homme, « ou plutôt si l'autorité de la loi nouvelle » avait pu réunir les opinions qui avaient divisé » l'antiquité, on aurait vu se former entre la re- » ligion et la philosophie une alliance qui aurait » essentiellement influé sur les progrès des con- » naissances humaines. Qui pourrait calculer, dit- » il, le temps perdu en recherches inutiles ou » dangereuses sur la morale? Qui pourrait décrire » les extravagances de toute espèce qui ont occupé, » pendant une grande partie de leur vie, des » hommes doués d'ailleurs des qualités les plus » précieuses de l'esprit?.... » Passant ensuite aux reproches dirigés avec tant d'amertume contre les philosophes du 18.me siècle, il ne dissimule pas leurs erreurs; mais il rend à leurs travaux, lorsqu'ils ont été utiles à la société, la justice qui leur est due. « La postérité n'oubliera pas, dit M. de » Malaret, que l'immortel auteur de l'*Esprit* » *des Lois* excita plusieurs fois l'admiration de » l'Europe savante, par la profondeur de ses vues, » par l'élévation de ses pensées; que nul publi- » ciste avant lui n'avait fondé sur des bases plus

» solides les droits des Souverains et ceux des » nations. Elle pensera sans doute que, seul, ce » grand homme suffirait à la gloire de son siècle, » et à celle de la philosophie. » L'auteur présente enfin le tableau de l'époque actuelle, les progrès constans et rapides de toutes les sciences, et la morale exerçant une influence marquée sur tous les grands travaux scientifiques et littéraires, ou repoussant avec mépris les systèmes contraires aux vérités éternelles.

Travaux généraux de la classe.

Rétablie à une époque où une heureuse impulsion ramenait vers tout ce qui avait fait la gloire de la France, où l'on réparait les monumens mutilés pendant les troubles civils, et où le génie des arts en créait de nouveaux, la classe devait nécessairement être consultée par les magistrats qui voulaient rétablir ce que la main des malveillans avait effacé, ou consacrer d'une manière durable le souvenir de ce que la génération actuelle faisait pour honorer la mémoire des grands hommes. En 1808, elle composa des inscriptions latines destinées à être placées sous les bustes de *Fermat*, de *Furgole*, de *Bastard* et de *Rivalz* (1), et une autre pour la chapelle sépulcrale des comtes de Toulouse. D'après le vœu du conseil général de la ville, elle s'occupa aussi de la composition

Inscriptions destinées à des monumens publics.

(1) Ces inscriptions, demandées par l'administration, n'ont pas été gravées, M. le maire de Toulouse en ayant fait composer d'autres, qui sont actuellement placées dans la *galerie des illustres*.

d'une médaille, pour perpétuer le souvenir des bienfaits contenus dans le décret du 27 juillet 1808. Médaille pour la ville.

En proposant des sujets de prix, la classe a, depuis son rétablissement, suivi dans le choix des questions les exemples qui lui avaient été légués par l'ancienne Académie, et elle a essayé d'enrichir par ce moyen les annales du midi de la France. Voulant seconder le zèle des savans qui s'occupaient d'une manière spéciale à fixer la géographie, et à éclairer dans toutes ses parties l'histoire de la Gaule; convaincue que de tous les pays que renfermait cette vaste région il en est peu d'aussi fertiles en monumens antiques encore existans, et la plupart ignorés, que ceux qu'habitèrent les *Volcæ-Tectosages,* dont Toulouse était la capitale, et quelques autres peuples voisins, elle annonça, dans son programme de l'année 1810, qu'elle proposait, pour sujet de prix de l'année suivante, de *Déterminer l'étendue et les limites des diverses parties de la Gaule habitées par les Tectosages, les Garumni, les Consoranni, les Ausci, les Elusates, les Lactorenses et les Nitiobriges; de Fixer les positions de leurs villes; de recueillir et de présenter des notions exactes sur le culte, les mœurs et les coutumes de ces peuples, jusqu'à l'époque de l'établissement des Visigots à Toulouse.* Aucun des mémoires présentés au concours n'ayant paru digne d'être couronné, l'Académie délibéra que le même sujet serait proposé pour Sujets de prix.

l'année 1812. Le prix, consistant en une médaille d'or de la valeur de mille francs, fut alors décerné à M. Abolin fils. En 1814, la classe demanda l'*État des sciences, des lettres et des beaux-arts, depuis le commencement du règne de Charlemagne jusqu'à la fin de celui de saint Louis, dans les contrées qui formèrent la province de Languedoc.* Les mémoires qu'elle reçut n'ayant point rempli son attente, cette question fut de nouveau présentée pour 1817; mais ensuite, donnant une plus grande extension à ce sujet, la classe demanda l'*État des sciences, des lettres, des beaux-arts, depuis le commencement du 8.me siècle jusqu'à la fin du 13.me, dans les contrées méridionales de la France.* Elle proposa en outre, pour sujet d'un prix extraordinaire, cette question : *Quels sont les monumens littéraires et scientifiques qui, depuis dix-huit siècles, ont fait donner à Toulouse le surnom de Palladienne ?* Enfin, elle a donné, pour sujet du prix de 1822, et ensuite de 1824, ce sujet : *Déterminer l'état politique, civil et religieux de la Gaule, avant l'entrée des Romains dans cette partie de l'Europe; Fixer, d'après les auteurs et les monumens, les connaissances que les Gaulois avaient déjà acquises dans les sciences et dans les arts.* Ainsi, elle a cherché constamment à diriger les recherches archœologiques et les méditations du génie vers tout ce qui pouvait ajouter à l'illustration de la Gaule, et à la gloire de nos aïeux.

Louis XVI fut le protecteur de l'Académie. « Les sentimens d'amour et de vénération de cette » société pour le plus juste et le plus infortuné » des Rois, l'engagèrent à proposer, en 1814, un » prix extraordinaire pour un éloge de ce monarque. » Ce prix était un lis d'or d'une valeur de six » cents francs. » Deux concours successifs n'ayant pas satisfait aux vœux de l'Académie, elle proposa le même sujet pour 1817. « Cette année elle ac- » quit la conviction que le zèle des auteurs s'était » refroidi, que tous avaient donné la mesure de » leurs forces, que de nouveaux efforts de leur » part étaient peut-être impossibles, et elle re- » connut que s'il ne lui était pas possible d'adjuger » le prix, il était de son devoir d'honorer le ta- » lent, de l'encourager, et de signaler les orateurs » qui, restés à une trop grande distance du but, » s'en étaient néanmoins approchés le plus près; » elle considéra aussi que deux discours avaient » mérité, dans les trois concours, l'honneur d'un » second examen, qu'ils en avaient soutenu l'é- » preuve, qu'ils s'étaient constamment maintenus » au premier rang, et que les imperfections qu'on » y avait remarquées étaient compensées par les » traits saillans, les beautés nombreuses qui y » sont répandues. En conséquence, elle décerna » une médaille d'or de la valeur de trois cents » francs à M. Pech, conseiller à la cour royale » de Toulouse, auteur de l'éloge inscrit sous le » n.° 6; et une autre médaille d'or de la valeur » de deux cents francs à M. P. C. Amilhau fils,

Éloge de Louis XVI.

» avocat à la même cour, auteur du discours ins-
» crit sous le n.° 12 (1). »

RÉSUMPTIONS ACADÉMIQUES.

Les rapports des travaux annuels de la classe annoncent que ceux qui la composent, pénétrés de leurs devoirs, ont voulu agrandir par leurs recherches le domaine des sciences historiques. Ces rapports, faits par MM. JAMME (2), JOUVENT (3), TAJAN (4), DE LAMOTHE-LANGON (5) et DU MÈGE (6), contiennent l'histoire de la classe, depuis l'année 1807 jusqu'en 1822, et ils présentent l'analyse de tous les mémoires lus dans nos séances.

NOTICES NÉCROLOGIQUES.

QUELQUES-UNS des auteurs de ces intéressans opuscules ont cessé de vivre, et celui de nos confrères qui ouvre la liste nécrologique de l'Académie est M. DE GOUAZÉ (7). Il naquit à Lescure, près de Saint-Girons, en 1729. L'étude des lois occupa toute sa vie. Reçu avocat au parlement de Toulouse en 1745, il fut nommé professeur à la faculté de droit en 1762, et il exerça cette hono-

M. GOUAZÉ.

(1) Extrait du *Rapport sur les trois Concours qui ont eu lieu pour l'Éloge de Louis XVI*, par M. le baron PICOT DE LAPEYROUSE.

(2) En 1810, 1811, 1812.

(3) En 1813.

(4) En 1818 et en 1820.

(5) En 1822.

(6) En 1809.

(7) *Jean-Joseph* DE GOUAZÉ, professeur en droit, Capitoul et Chef de consistoire.

rable charge pendant vingt-neuf années. Chacune de ses leçons était une savante dissertation sur des textes, souvent obscurs, et dont le sens était le sujet de longues controverses entre les interprètes du droit romain. Une critique judicieuse dictait ses décisions, recherchées souvent par des jurisconsultes étrangers, qui rendaient ainsi un solennel hommage à l'érudition de M. Gouazé. Ses talens lui méritèrent l'estime de l'Académie, et il y remplit avec une haute distinction une place d'associé dans la classe des belles-lettres. Nommé *Capitoul* en 1762, et en 1768, 1769 et 1770, il exerça les fonctions de *Chef de consistoire* pendant trois années. La ville de Toulouse a eu peu de magistrats plus attachés à sa gloire et à sa prospérité. Il mourut en 1809, âgé de près de quatre-vingt-un ans.

M. Malliot (1) naquit à Toulouse le 10 mai 1735. M. Malliot.
Il reçut une excellente éducation dans le collége dirigé par les Jésuites, et après avoir soutenu avec éclat des thèses générales de philosophie, il s'appliqua pendant deux années à l'étude des lois : mais un penchant irrésistible l'entraîna vers la culture des arts dépendans du dessin. *Jean Michel*, son aïeul maternel, était peintre; ses deux tantes s'appliquaient de même aux arts. En 1763, M. Malliot fut nommé professeur au collége de Sorèze. En 1778, l'Académie de peinture l'admit dans son

(1) *Joseph* Malliot, ancien directeur de l'Académie royale de peinture, sculpture et architecture.

sein, et peu de temps après il fut nommé directeur de cette compagnie. Pendant dix années, il fit un cours gratuit de costumes et un autre de fortifications. Dans son ouvrage intitulé *Recherches sur les antiquités de la ville de Toulouse, et sur les Monumens qui y existaient ou que l'on y possède encore*, ouvrage dont nous avons analysé plusieurs passages dans ce rapport, il a rassemblé beaucoup de faits intéressans, et des notes précieuses sur les artistes nés à Toulouse ou dans les lieux voisins. Il devra sans doute une renommée durable à une autre composition qui, par sa nature, doit inspirer un intérêt général aux artistes. On a demontré que, quoique la connaissance des costumes ne soit qu'une partie bien circonscrite de la science de l'antiquité, elle est encore immense, et que ni les travaux des savans infatigables qui nous ont précédés, ni les découvertes nouvelles et fréquentes de monumens, n'ont pu faire cesser entièrement l'obscurité qui en dérobe une partie à nos recherches. Présenter cette science dans son ensemble, la suivre dans tous ses détails, la développer graduellement, l'expliquer, l'enseigner enfin avec la précision, la clarté indispensable à son intelligence, était la tâche réservée à la sagacité, au jugement, à l'étude assidue : M. MALLIOT l'a parfaitement remplie. Avant lui, on ne possédait aucun recueil complet sur les costumes, et son livre (1) occupe maintenant dans toutes les biblio-

---

(1) *Recherches sur les costumes, les mœurs, les usages religieux, civils et militaires des anciens peuples, d'après les*

thèques une place distinguée. Malgré les infirmités qui accablent trop souvent la vieillesse des gens de lettres, il conserva jusque dans un âge très-avancé beaucoup d'ardeur pour le travail. Nous le perdîmes en 1811, et M. Du Mège prononça l'éloge de ce savant académicien.

Cinq ans après, la mort nous enleva un autre confrère, dont les travaux avaient été constamment dirigés par le désir de soulever le voile épais qui recouvre encore une partie de l'antiquité. M. de Labroquère (1) naquit à Toulouse en 1725; il reçut aussi les premiers élémens de l'éducation dans le collége des Jésuites de cette ville. En 1748, n'étant encore âgé que de 23 ans, il obtint le titre d'agrégé à la faculté de droit de Toulouse; mais dans la suite, lorsqu'il se présenta pour obtenir la place de professeur, il fut repoussé deux fois par ses ennemis. Son mérite, bien reconnu, obtint cependant un triomphe complet en 1766. Quatre ans après, la classe des inscriptions et belles-lettres l'admit dans son sein, et il lui présenta successivement cinq *Mémoires sur les révolutions qu'ont éprouvées les arts de la magie, des aruspices et de l'astrologie dans l'empire romain, pendant le 4.me siècle de l'ère chrétienne.* Il communiqua aussi à l'Académie un *Mémoire sur les*

M. de Labroquère.

auteurs les plus célèbres et les monumens de l'antiquité. Trois vol. in-4.° ornés de 300 planches.

(1) *François-Raymond-Luc* de Labroquère. Son père, coseigneur de Saint-Léon et de Caussidières, médecin célèbre, fut élu capitoul en 1754.

noces des Romains, un autre sur les *Différens peuples placés entre l'Armorique et l'Aquitaine, pendant les premiers siècles de l'empire romain*, et deux *Dissertations sur la municipalité de Toulouse*. M. DE LABROQUÈRE termina ses jours en 1816, âgé de 91 ans. M. le baron DE LAPEYROUSE a consacré à ce savant confrère une *Notice historique*, lue dans une de nos séances publiques.

M. LE C.te PRIMAT.

Lorsque l'administration institua de nouveau l'Académie, le nom de M. le comte PRIMAT, archevêque de Toulouse, fut inscrit parmi ceux des *Associés honoraires*. Si cet homme vénérable n'eût été qu'un simple particulier, son goût, son éloquence, et sur-tout ses profondes recherches sur les antiquités religieuses de la France, l'auraient appelé dans la classe des inscriptions. Nous le considérions même comme appartenant beaucoup plus à cette classe qu'à la section dans laquelle on l'avait placé. Sa perte excita des regrets noblement exprimés dans la *Notice historique* consacrée à sa mémoire, par le digne interprète de l'Académie (1). Né à Lyon, en 1746, M. *Claude-François-Marie* PRIMAT étudia les lettres et la théologie avec beaucoup de succès. Entré dans les ordres sacrés, « il » s'abandonna trop, peut-être, aux idées flatteuses » qui séduisirent tant d'honnêtes cœurs au com- » mencement de la révolution. » Il fut nommé évêque constitutionnel de Cambray, en 1791, et sept ans plus tard, le *Concile national* lui donna

(1) Feu M. le baron *Philippe* PICOT DE LAPEYROUSE.

le titre d'évêque métropolitain de Lyon. Le concordat ayant rendu la paix à l'Église, « M. PRIMAT » passa, en 1802, à l'archevêché de Toulouse, » vacant par la libre renonciation de M. DE FONTANGE, qui avait accepté le siége d'Autun. Le » nouveau prélat ne parut dans son diocèse que » pour y conquérir tous les cœurs. On le vit, le » jour de l'Ascension, en 1803, monter en chaire, » et faire amende honorable de ses erreurs, se » montrant le premier à les déplorer. Tout le » temps de son épiscopat fut employé à l'exercice » des bonnes œuvres. » Il établit et dota de nouveaux séminaires. Par ses soins, les temples dépouillés reprirent en partie leur ancien éclat. Les infortunés étaient l'objet constant de sa sollicitude. Il aimait à propager lui-même, dans les campagnes, l'amour de la Religion et des vertus. « La » mort le surprit dans le cours d'une visite pasto- » rale, à Villemur, le 17 octobre 1816. Il fut » frappé d'une apoplexie foudroyante à l'instant » où, retiré dans son appartement, il priait, à » genoux, se préparant à la célébration des saints » mystères. » M. le comte PRIMAT aimait les lettres, et se délassait en les cultivant de ses travaux multipliés. « Nous le pleurons tous les jours, disait » un de nos collègues (1); mais les pauvres, les » opprimés, le pleurent encore plus. »

M. DE FURGOLE (2), fils du célèbre juriscon- M. DE FURGOLE.

---

(1) M. le baron DE LAMOTHE-LANGON, *Biographie Toulousaine*, tom. II, pag. 207.

(2) *Pierre-François* DE FURGOLE.

sulte de ce nom, était né à Toulouse en 1740. Il ne fut membre de l'Académie que lors de la nouvelle institution de ce corps scientifique. Distingué par ses talens, on le considéra d'abord comme l'un des meilleurs orateurs du barreau de Toulouse; mais il se retira bientôt dans son cabinet, et le public reçut ses décisions avec confiance, avec estime. Il fut nommé professeur à la faculté de droit en 1804, lorsque le gouvernement voulut donner de la considération à cette importante école. Ses élèves le chérissaient comme un père, et pendant plusieurs années il eut, malgré la faiblesse de sa voix, l'avantage d'être environné de nombreux auditeurs, qui recueillaient avec empressement ses savantes explications. Son érudition a paru plusieurs fois avec avantage dans nos réunions : mais il fut trop tôt séparé de l'Académie et de la faculté de droit. Une philosophie religieuse, dont il avait toujours professé les principes, lui donna la force nécessaire pour endurer avec patience les maux qui accablèrent sa vieillesse. Plein de jours et de vertus, regretté de ses élèves, de ses concitoyens et de ses confrères, il cessa de vivre le 11 juillet 1818, âgé de 78 ans. Interprète de l'Académie, M. le baron Picot de Lapeyrouse traça une *Notice historique* sur M. de Furgole, et dans cet écrit, lu dans une séance publique, il peignit avec beaucoup de charmes les vertus et les talens de celui dont nous honorions la mémoire.

Nos pertes se multiplièrent cette année, et M. Jamme père (1) nous fut aussi enlevé. Né à Toulouse en 1736, élevé dans le collége dirigé par les pères de la Doctrine chrétienne, il annonça de bonne heure des talens distingués. Créé *Chevalier ès-lois* par l'université, il fut admis, bien jeune encore, dans l'Académie des Jeux floraux, après avoir remporté un grand nombre de prix de poésie. Lorsque M. Jamme parut au barreau de Toulouse, sa réputation était déjà faite, et il n'eut qu'à la soutenir. Les causes célèbres de *Lamaure*, de *Catherine Estinés*, « les droits du comte de » Provence, depuis Louis XVIII, soutenus avec » chaleur, esprit et sagesse, firent apprécier » tout le talent de M. Jamme. Plus tard, ayant » prêté sa plume éloquente à son ordre pour en » soutenir les droits, les avocats firent graver, en » son honneur, le 26 septembre 1788, une mé- » daille, avec cette inscription flatteuse et bien » méritée : *Orator Patriæ.* » En 1809, le comte de *Fontanes* le nomma recteur de l'Académie de Toulouse. Il fut l'un des sept *mainteneurs* qui, en 1805, rétablirent l'Académie des Jeux floraux. Lors de sa nouvelle institution, l'Académie des sciences le choisit pour la présider, et pendant dix ans consécutifs il remplit cette honorable fonction. M. Jamme jouissait de l'estime attachée aux grands talens et aux vertus, et il reçut, durant le long cours

M. Jamme père.

(1) *Alexandre-Auguste* Jamme, *chevalier ès-lois*, mainteneur des Jeux floraux, professeur du Code français, et recteur de l'Académie de Toulouse.

13

de sa vie, les témoignages flatteurs de cette estime de la part des personnages les plus illustres. « Il » passa, entouré de ses amis et de sa famille, une » vieillesse honorée, et la mort qui nous le ravit, » le 13 octobre 1818, fit couler les larmes de tous » ceux qui l'avaient connu. » M. TAJAN a prononcé, dans l'une de nos assemblées publiques, l'*Éloge* de ce savant confrère.

M. DASTARAT. Deux ans après, nous eûmes à regretter la perte d'un autre collègue (1), bien connu par son amour pour les lettres et pour les arts. Mais il ne fit que paraître un instant dans l'Académie, et le neveu du médecin habile auquel la reconnaissance et l'amitié ont consacré un monument public, ne nous a laissé que des regrets, le souvenir de sa profonde connaissance de la langue des Hellènes, et de sa constante sollicitude pour le soulagement de l'infortune.

M. JOUVENT. L'âge peu avancé de M. JOUVENT (2) devait nous faire espérer de le posséder long-temps encore. Né à Montpellier en 1763, destiné à la profession d'avocat, il ne l'exerça cependant qu'à de longs intervalles avant l'époque terrible où la terreur et la mort régnèrent sur la France. « C'est » ici que se présente, disait M. le baron DE MALARET dans l'éloge de M. JOUVENT, une des cir» constances les plus honorables de la vie de notre

---

(1) M. *Auguste* DASTARAT, ancien officier du génie, maire de Cadours.

(2) M. JOUVENT, professeur en droit, chevalier de l'ordre royal de la légion d'honneur.

» confrère. Le spectacle du crime émeut son âme.
» Ce n'est plus le jeune avocat, plein de réserve
» et de modestie, qui craint de n'être pas en état
» de justifier la confiance qu'on lui témoigne; il
» sollicite celle des détenus qu'on va juger; il ne
» calcule aucun péril lorsqu'il peut espérer de
» ravir une victime à la hache révolutionnaire; sa
» voix s'élève avec force dans le temple autrefois
» consacré à la justice, maintenant profané par
» tant de cruautés : habile à profiter des moindres
» circonstances, il invoque des lois injustes pour
» fléchir des hommes plus injustes encore; il
» cherche tour à tour à exciter leur pitié, à re-
» veiller dans leur âme les sentimens d'humanité,
» les principes de cette justice éternelle que Dieu
» même a gravé dans les cœurs les plus durs et les
» plus abjects; et quelquefois le succès couronne
» ses efforts. » Le courage que M. Jouvent déploya dans ces circonstances terribles fut récompensé par l'estime publique. Après le 9 thermidor, il fut nommé accusateur public, et ce choix reçut l'assentiment de tous les gens honnêtes. Appelé au conseil des cinq-cents, il entra, après le 18 brumaire, dans le corps législatif. Il obtint ensuite une chaire de professeur en droit dans l'université de Toulouse. On sait qu'il ne bornait pas ses travaux à l'étude du droit : il cultivait aussi les lettres, et l'Académie des Jeux floraux le reçut dans son sein. Membre de celle des sciences, il lut dans nos réunions plusieurs savans *Mémoires* sur la législation romaine. De violens chagrins

ayant altéré sa constitution, épuisèrent en lui les sources de la vie. Il mourut en 1821, presqu'à l'instant où, pour prix de ses services et de ses talens, il venait d'obtenir la décoration de l'ordre royal de la légion-d'honneur. Dans la séance publique du 22 août 1822, M. DE MALARET prononça l'éloge de M. JOUVENT, et offrit à sa mémoire le tribut de nos regrets.

NOTICES NÉCROLOGIQUES DES MEMBRES DE LA CLASSE, MORTS AVANT LA NOUVELLE INSTITUTION DE L'ACADÉMIE, ET DE CEUX QUI NE FURENT PAS COMPRIS DANS SA FORMATION.

EN s'appliquant à conserver religieusement le souvenir des membres qu'elle a perdus depuis l'année 1807, époque de sa réunion, la classe n'a pas oublié qu'elle devait un témoignage public de son estime à ceux de ses membres morts avant la restauration de l'Académie, ou qui ne furent point compris dans sa nouvelle organisation. Eux aussi avaient bien mérité des lettres, eux aussi avaient des droits à l'estime publique : honorer leur mémoire, c'est acquiter à la fois la dette de la science et celle de la patrie. Des orateurs rendront à ces collégues, distingués par leurs talens et leurs vertus, un hommage mérité : nous ne pouvons ici leur consacrer que quelques lignes; mais les nommer et rappeler leurs travaux, c'est déjà tracer leur éloge.

M. DE MONTÉGUT.

M. DE MONTÉGUT (1) naquit à Toulouse en 1726. Sa mère, célèbre par ses succès poétiques, fut son premier instituteur. Envoyé ensuite à Paris pour perfectionner ses talens, il fut accueilli par les gens de lettres et les artistes, et il puisa

(1) *Jean-François* DE MONTÉGUT, conseiller au parlement de Toulouse, membre de l'Académie des Jeux floraux.

dans la société des hommes les plus célèbres de ce temps cette fleur de goût, cet atticisme qui le firent toujours remarquer. L'étude de la littérature moderne ne fut pas l'unique occupation de M. DE MONTÉGUT, il rechercha les monumens historiques : le cabinet placé près de la bibliothèque du Roi lui montra tous ses trésors. *Caylus*, qui l'estimait, lui communiqua son enthousiasme pour les arts et pour les vénérables débris de la savante antiquité. Il assista plusieurs fois aux séances de l'Académie des inscriptions, et commença dès-lors à rassembler les élémens des nombreux mémoires qu'il a consacrés à la science archœologique. En 1752, il fut admis dans l'Académie des Jeux floraux; celle des sciences, formée depuis peu d'années, lui ouvrit ses portes, et l'on connaît les nombreux mémoires qu'il a lus dans les assemblées de cette compagnie. L'histoire de Toulouse, devenue la proie de quelques annalistes ignorans ou craintifs, et de quelques déclamateurs sans génie, méritait par son importance d'attirer l'attention d'un écrivain du premier ordre. Les temps les plus anciens semblent, il est vrai, se dérober à nos regards, et ce n'est qu'à l'aide des monumens qu'on pourrait restituer les premières pages de cette histoire; mais la science des antiquités, autrefois peu connue en France, était particulièrement dédaignée à Toulouse. *Catel* avait plus recherché les anciennes chartes que les monumens. En vain M. le président de Caulet, disciple de Rollin, avait rassemblé une magnifique collection de bronzes,

de médailles et de marbres; loin d'exciter le goût des connaissances archœologiques, il n'avait éveillé qu'une vaine curiosité. Plus heureux, M. d'Aignan d'Orbessan, l'un des fondateurs de l'Académie, avait commencé à faire connaître l'importance de cette étude, qui embrasse tous les temps et tous les peuples. Plus heureux encore, M. de Montégut se distingua par une plus longue suite de découvertes. Il éprouva des obstacles; il essuya des critiques amères de la part des ennemis de toute clarté, de la part de ces nains spirituels et légers dont l'*Edda* peupla les froides contrées de son olympe; de la part encore de savans estimables, mais qui ne connaissaient que la Grèce et l'Italie, et qui n'étaient accoutumés à adorer le soleil des sciences qu'en se tournant vers l'Orient. Les idées adoptées à l'époque où M. de Montégut écrivait, lui présentèrent aussi des difficultés qu'il eut le bonheur de vaincre. Ces travaux ne l'empêchèrent pas de remplir les devoirs de la magistrature : le parlement de Toulouse s'honorait de le posséder. Il donna souvent des marques de son attachement à cette compagnie, dont il partagea toutes les disgraces sous le règne de Louis XV, et sous celui de son successeur. On se rappelle encore les éloquentes diatribes qu'il improvisait contre le faible ministère d'un prélat, que Toulouse doit honorer comme un bienfaiteur, mais qui, entraîné sans doute par des conseillers imprudens, ébranla les antiques bases de la constitution qui régissait la France depuis quatorze siè-

cles. La révolution vit M. DE MONTÉGUT fidèle à ses sermens, et peut-être apporta-t-il quelquefois un zèle trop ardent dans l'exercice de ses fonctions sénatoriales; aussi fut-il forcé de chercher un asile contre les fureurs populaires et la vindicte des lois nouvelles. L'Espagne lui offrit un refuge: là, il trouva de nouvelles consolations dans les lettres, et la terre de l'exil devint pour lui le champ d'une nouvelle gloire. La société espagnole de Biscaye possédait un médailler précieux, mais en désordre. M. DE MONTÉGUT, dont le nom était avantageusement connu au delà des Pyrénées, fut chargé par la société, qui déjà l'avait admis dans son sein, du soin de fixer la place de ces monumens numismatiques. Les savans espagnols saisirent cette circonstance pour célébrer les talens de M. DE MONTÉGUT, et presque toutes les Académies de la péninsule s'empressèrent de l'associer à leurs travaux. Son opuscule sur les *Cæsars* fut traduit en espagnol, et imprimé successivement à Vittoria et à Madrid. L'auteur de cette notice a parcouru les lieux que ce magistrat habita pendant sa proscription, et il a entendu répéter avec attendrissement le nom DE MONTÉGUT par tous les gens de lettres, par tous les savans qui l'avaient connu. Les personnes pieuses parlaient de ses vertus, et les archœologues de ses intéressans travaux. Cependant une amnistie fut proclamée; les fugitifs purent rentrer dans leurs foyers, et M. DE MONTÉGUT, qui ne s'était éloigné qu'à regret du sol de la patrie, s'empressa de revenir à Toulouse:

fatale confiance, loyauté qui devait être bientôt horriblement trahie!... Depuis son retour d'Espagne, notre confrère ne s'occupa plus que du soin de rédiger ses mémoires; il les communiquait chaque semaine à l'Académie, et l'on doit remarquer qu'en 1793, peu de temps avant la suppression de tous les corps scientifiques, M. DE MONTÉGUT fut le dernier qui fit entendre sa voix dans les séances de cette société. Son mémoire était relatif à la prétendue *Colonne de Pompée;* et l'on doit remarquer que dans cet ouvrage M. DE MONTÉGUT devança en quelque sorte les découvertes faites, cinq ans plus tard, au pied de ce monument célèbre, pendant la glorieuse expédition qui rendit la France maîtresse de l'Égypte. Nous avons dit qu'une amnistie avait permis aux proscrits de revoir leur patrie; mais M. DE MONTÉGUT et ses malheureux collégues comptaient en vain sur la bonne foi de ceux qui gouvernaient la France. Cet acte, proclamé en 1791, fut déclaré nul en 1794. Des fers chargèrent les innocentes mains des magistrats du parlement de Toulouse. M. DE MONTÉGUT et son fils furent presque en même temps conduits au tribunal révolutionnaire de la Seine, et tous deux, comme leurs collégues, furent déclarés coupables par les monstres qui avaient usurpé le titre de juges. M. DE MONTÉGUT fut ainsi ravi aux lettres et à la patrie, le 20 avril 1794 (1).

---

(1) L'éloge de ce savant académicien a été prononcé par M. DU MÈGE, dans une séance publique de l'Académie.

Quatre ans après la mort affreuse de M. de Montégut, le secrétaire perpétuel de l'Académie, M. Castilhon (1) cessa de vivre. Il était né à Toulouse en 1720. A peine âgé de vingt-deux ans, il obtint plusieurs prix de poésie, et en 1751, l'Académie des Jeux floraux l'admit au nombre des *mainteneurs*. Ami de *Marmontel*, et comme lui sans fortune, il le suivit à Paris, et dans cette ville immense, il ne dut qu'à ses travaux une existence honorable. Le comte *de Turpin*, officier distingué par ses talens, conçut pour notre confrère une vive affection. Ils publièrent ensemble l'ouvrage intitulé : les *Amusemens philosophiques et littéraires de deux amis*. M. Castilhon écrivit ensuite la préface de l'*Essai sur l'art de la guerre*, préface qui fit la réputation de ce livre composé par le comte *de Turpin*; celui-ci, reconnaissant envers son ami, lui fit obtenir la place de secrétaire-général de l'inspection de la cavalerie légère, et M. Castilhon suivit les armées en Allemagne pendant deux ans. Mais le tumulte des camps est trop ennemi du repos qu'exige l'étude, et M. Castilhon, renonçant à toutes les perspectives que l'ambition pouvait lui offrir, rentra dans son cabinet, et composa plusieurs ouvrages. Dans le nombre, on distingue les *Anecdotes littéraires de France, d'Espagne et d'Italie*. Ami de *d'Alembert* et de *Diderot*, ils le choisirent pour leur collaborateur, et lui confièrent la rédaction de plus de

M. Castilhon.

(1) M. *Jean* Castilhon, bibliothécaire de la ville.

trois cents articles de l'*Encyclopédie*. Rappelé dans sa patrie par M. de Brienne, on le nomma, en 1784, bibliothécaire du collége royal, et cet établissement fut bientôt enrichi de plus de quinze mille volumes. L'Académie le choisit pour son secrétaire perpétuel, et l'on sait qu'il s'acquitta avec un rare talent de cette charge honorable. Le premier, il présenta un projet pour la formation d'un musée de tableaux, et il fut en outre le fondateur d'une société littéraire, qui, dès l'année 1797, rappela dans cette ville, et le souvenir de ses antiques Jeux floraux, et les bienfaits des sciences et des lettres. Poète aimable, écrivain distingué, habile critique, M. Castilhon jouissait de l'estime générale. Des revers inattendus lui enlevèrent le fruit de ses longs travaux; « mais les soins affectueux de son épouse prolongèrent son existence » jusqu'à l'âge de soixante dix-neuf ans. » Il mourut au commencement de l'année 1799, heureux de n'être pas témoin de la guerre civile qui, peu de mois après, ensanglanta tous les lieux voisins de sa ville natale !

M. de Turle-Larbre-Pin.

« M. de Turle-Larbre-Pin (1) était né à Toulouse le 26 novembre 1716, de *François de Turle-Larbre-Pin* et d'*Anne de Cirol*. Sa famille était alliée aux maisons les plus distinguées; elle était ancienne dans cette cité, et plus recommandable encore par les vertus éminentes

---

(1) *Jean-François* de Turle-Larbre-Pin, docteur agrégé à la faculté de droit dans l'ancienne université de Toulouse.

» qui y étaient héréditaires que par la noblesse de
» ses aïeux. Les exemples domestiques fortifièrent
» dans le jeune Turle les germes précieux de
» toutes les vertus qui firent le caractère domi-
» nant de sa vie, de cette modestie si naturelle,
» de cette loyauté, de cette franchise à toute
» épreuve, de cette douceur, de cette aménité de
» mœurs, de cette générosité si féconde en bien-
» faits, de cette philantropie éclairée et chrétienne,
» et sur-tout de cette probité antique, si pure et
» si délicate, qui imprimèrent un sceau particulier
» sur sa personne, et rendirent son commerce et
» son amitié si sûrs et si féconds en traits dignes
» d'être conservés pour l'instruction et l'honneur
» des hommes.

» Jeune encore, il disputa et obtint au concours
» une place de docteur agrégé à la faculté de droit.
» C'était à cette époque un pronostic presque cer-
» tain, un premier échelon pour arriver un jour
» à une chaire. M. de Turle a toujours rempli les
» devoirs d'agrégé avec cette sévère exactitude
» qu'il apportait à tout ce dont il était chargé.
» D'autres soins le détournèrent des études qu'il
» eût approfondies, s'il eût persévéré dans le des-
» sein de poursuivre jusques à son dernier terme
» la carrière dans laquelle il était entré; mais l'in-
» fortune et les infirmités humaines s'étaient em-
» parés de toutes ses affections : sa charité, sa phi-
» lantropie avaient eu plusieurs occasions de se
» signaler. Elles fixèrent les suffrages des adminis-
» trateurs des hospices; ils s'empressèrent de l'as-

» socier à leurs utiles travaux. Dès ce moment, il » en fit son occupation principale.

» De si honorables devoirs n'empêchèrent pas » M. de Turle de continuer avec zèle les recher- » ches dont il s'était long-temps occupé sur l'his- » toire ancienne. Il leur consacrait tous ses loisirs : » il porta les lumières d'une saine critique sur » plusieurs points intéressans et obscurs de celle » de Toulouse (1). Il obtint, par leur mérite, » d'être associé un des premiers à la formation de » notre Académie. Son nom est inscrit dans la liste » annexée aux lettres-patentes du Roi, du 24 juin » 1746, qui portent l'établissement de l'Académie » royale des sciences, inscriptions et belles-lettres.

» M. de Turle eut l'avantage d'être le confrère » et de participer aux bienfaits de ces hommes » vraiment académiques, qui disputaient entr'eux » de générosité, pour procurer à l'Académie nais- » sante les secours nécessaires pour l'élever à ce » haut degré d'illustration qui devait la faire re- » marquer un jour de l'Europe savante, et les » dons, les bienfaits de tout genre étaient prodi- » gués. C'est à un de ses membres qu'elle dut une » belle collection de livres choisis; d'autres firent » les fonds d'un capital dont les revenus devaient » servir à ses dépenses ordinaires. Ce capital était » fixé à 12,000 livres. M. de Turle fut nommé

(1) Outre plusieurs *Dissertations* du plus haut intérêt, M. de Turle a écrit l'*Histoire de Toulouse, pendant les années* 1611, 1612, 1613 et 1614, pour servir de suite aux *Annales* de cette ville, par *Lafaille*.

» commissaire pour recevoir, secrètement, séance » tenante, les soumissions des académiciens. Il » n'avait pas achevé de parcourir un des côtés des » tables, qu'il déclara la souscription remplie. Il » s'était arrêté à 11,000 livres, parce qu'il avait » résolu de souscrire pour 1000. Ce capital fut » réalisé le lendemain. Un grand nombre d'acadé- » miciens présens, notamment M. l'abbé d'Héliot, » qui depuis a fait de si utiles et de si beaux établis- » semens, se récrièrent contre une mesure qui les » privait de concourir à l'utilité publique. Leur » zèle fut loué, et leurs bienfaits réservés pour » une autre occasion : elle ne tarda pas à se pré- » senter. Un hôtel avec un grand jardin étaient » devenus nécessaires : les académiciens firent en- » core un nouveau fonds de 12,000 livres, la ville » fournit le reste..........................

» M. de Turle a rendu de longs et importans » services à l'Académie dans l'administration de » ses revenus. Il fut nommé son trésorier, après » la mort de M. de Saint-Amans, qui en remplit » le premier les fonctions. L'ordre, la ponctualité, » le zèle furent les bases immuables de la direction » que M. de Turle donna aux affaires de l'Acadé- » mie. Aussi, ses finances furent-elles toujours » dans un état prospère, et lors même que, par » diverses causes, elles éprouvaient quelque em- » barras, il se serait reproché d'avoir arrêté un » seul instant la marche des études, et les travaux » des savans. Dans ces occasions sa bourse était » celle de l'Académie. Consulté dans des circons-

» tances difficiles, il encourageait toutes les dé-
» penses utiles; ce n'était qu'à la clôture de ses
» comptes qu'on acquérait, malgré lui, des preuves
» de sa générosité. Il eut la douleur de voir ren-
» verser ce corps scientifique, à la création duquel
» il avait coopéré. Il partagea le sort des hommes
» de bien à cette époque désastreuse, où la France
» fut couverte de prisons, d'échafauds et de ruines.

» Il passa sa longue vie dans le célibat; mais
» son âme aimante et sensible sut trouver des
» objets d'une vive et tendre affection dans des
» neveux dignes de lui. Il soigna leur enfance, il
» pourvut à leur établissement; il les dota avec
» générosité, avec toute la tendresse d'un bon père.
» A sa mort ils ont hérité de son patrimoine : il
» l'avait compromis plus d'une fois, en obligeant
» avec une excessive bonté ses parens ou ses amis.

» Il mourut le 24 février 1799, environné de
» la douleur de tous les siens, accompagné de
» l'estime profonde de tous ceux qui l'avaient
» connu, et des regrets de ceux qui avaient su
» obtenir son amitié. C'est à elle qu'il appartenait
» de jeter quelques fleurs sur la tombe de cet
» homme de bien (1). »

M. Floret. M. Floret (2) naquit à Marseille. « Élevé sous
» les yeux de *Lebeau*, les progrès rapides qu'il

---

(1) Cette *Notice*, dont nous ne donnons ici qu'un extrait, a été lue dans une de nos séances, par M. le baron *Philippe* Picot de Lapeyrouse; secrétaire perpétuel de l'Académie.

(2) *Jacques* Floret, avocat, membre de l'Académie des Jeux floraux, et de celle de Marseille.

» fit dans ses premières études, la vivacité de son » esprit, la profondeur de son jugement, lui mé» ritèrent les soins de ce savant historien, qui » conserva toujours pour lui la plus grande es» time (1). » Son discours sur cette question : *A quels caractères distingue-t-on les ouvrages de génie des ouvrages d'esprit?* lui valut un prix décerné par l'Académie de Marseille et son admission dans cette société. « *Invention, énergie et » chaleur, voilà le génie*, dit-il; *il crée, il peint, » il anime. Sagacité, grâces, légèreté, voilà » l'esprit; discuter, polir et badiner, voilà son » partage; qu'il s'y renferme : il échoue s'il ose » en sortir.* » M. Floret était déjà avancé en âge lorsqu'il vint à Toulouse. En 1789, il fut reçu dans l'Académie des Jeux floraux. L'année suivante, il prononça *la Semonce*, ou le discours d'ouverture des séances de cette société; il termina cet opuscule par l'éloge de l'étude, et jamais cet éloge ne fut mieux placé que dans sa bouche. « Etude, s'écrie-t-il dans son enthousiasme, sous » ton empire l'homme devient tout ce qu'il peut » être; sans ton secours, de quelque talent que » l'ait doué la nature, il ne présente qu'une faible » ébauche de lui-même, il ne remplit jamais en » entier sa destinée; le politique erre sans prin» cipes, le navigateur s'agite sans boussole, le » médecin tâtonne sans guide, le magistrat, le

(1) M. *Henri* Boileau, marquis de Lacaze, *Recueil des ouvrages lus dans la séance publique du Lycée de Toulouse*, le 30 germinal an 7.

» jurisconsulte marchent en aveugles. Privé de » toi, l'historien ne montre que des préjugés, la » poésie des écarts, l'éloquence des lueurs, la phi- » losophie des chimères, la physique des systèmes. » Seule, tu rectifies les erreurs de l'histoire, tu » maîtrises la fougue de l'orateur et l'ivresse du » poète; tu ramènes le philosophe à l'observation » et le physicien à l'expérience. La puissance du » génie est immense, mais sans l'étude il se con- » sume en efforts malheureux; ou, semblable aux » volcans, il vomit par intervalles, à travers une » épaisse fumée, des jets de lumière dont l'éclat » intermittent et passager fait ressortir l'horreur » des ténèbres au lieu de les dissiper. » M. Floret a empreint du sceau d'un vrai talent ses éloges de *Pibrac*, de *Dugué-Trouin* et de *d'Aguesseau.* Sa traduction en vers des tragédies de *Sophocle*, ouvrage encore inédit, fut présentée à la classe des inscriptions et belles-lettres, et l'on y reconnut le savant helléniste et le versificateur habile. Il porta dans les assemblées de l'Académie des mémoires pleins de recherches curieuses. On distingua sur-tout sa *Dissertation sur cette question : La noblesse, chez les Grecs, formait-elle un corps de citoyens distinct et séparé?* — Des *Recherches historiques et philosophiques sur les libelles* furent lues par M. Floret dans une assemblée publique de l'Académie, et ce mémoire important a été inséré dans l'un des volumes des actes de cette société. On y remarque ce passage, qui seul pourrait faire ressortir toute la rapidité, toute l'énergie

du style de l'auteur. « Au nom de libelle, le mo-
» raliste fronce le sourcil; la malignité humaine
» sourit et prête l'oreille. Un libelle dévoile des
» vices secrets, des atrocités commises dans les
» ténèbres, et que l'on crut y ensevelir : il reçoit
» aussi de la calomnie des tableaux infidèles, des
» accusations exagérées, des faiblesses présentées
» comme des crimes. Un libelle irrite la sensibilité
» de l'homme innocent, empoisonne quelques
» instans de la vie de l'homme vertueux, trouble
» même quelquefois la sérénité du sage; mais il
» fait pâlir d'effroi le méchant, démasque ses
» complots, traverse ses projets, déconcerte son
» audace; mais il présente aux tyrans de toute
» espèce d'utiles vérités, des leçons nécessaires
» que lui seul peut leur donner..... Arme terrible
» et redoutable, l'honneur en défend l'usage à la
» vengeance, la morale l'interdit à la malignité;
» mais la patrie et la vertu publique la confièrent
» plus d'une fois à leurs défenseurs : instrument
» de bassesse entre les mains de la calomnie, et de
» prudence dans celles du patriotisme; armure de
» lâcheté d'individu à individu, d'égal à égal;
» mais armure souvent unique du faible contre le
» puissant, de l'opprimé contre l'oppresseur, du
» citoyen contre la tyrannie! » M. Floret avait
traduit avec beaucoup de succès l'*Enfer* du *Dante*.
Son ingénieux *Voyage dans les planètes* est connu
par quelques fragmens lus dans les assemblées
publiques du *Musée de Toulouse*. A l'époque où
les talens et les vertus étaient des titres pour mé-

riter une honorable proscription, M. FLORET fut jeté dans un cachot, et il paraissait destiné à partager le sort de tant d'innocentes victimes immolées par les tyrans de la France; mais le 9 thermidor le rendit à la liberté. Quelque temps après, une société littéraire, formée à Toulouse (1), compta M. FLORET au nombre de ses fondateurs. Agé de plus de 76 années, il termina sa carrière en 1799. Privé depuis long-temps de presque tous les objets de ses plus chères affections, il avait supporté de nombreux revers avec toute la fermeté d'un philosophe, et il vit approcher la mort avec la foi vive et pure d'un chrétien. On doit regretter peut-être que ses ouvrages n'aient pas été recueillis et publiés : en le faisant, ses héritiers auraient élevé un monument durable à la mémoire de ce laborieux académicien.

M. D'ORBESSAN.

M. D'AIGNAN D'ORBESSAN (2) naquit à Toulouse le 16 février 1709. « Son père, magistrat distingué, et issu d'une longue suite d'aïeux qui » avaient marché avec gloire dans la même carrière, se plut à donner au jeune D'ORBESSAN » une éducation qui le préparait aux fonctions » importantes auxquelles il était destiné. Il entra » étant encore bien jeune dans le parlement de » Toulouse, et devint président à mortier en 1738, » après la mort de son père, qui était pourvu

(1) Le *Lycée* ou *Athénée*.

(2) *Anne-Marie* D'AIGNAN, marquis D'ORBESSAN, président à mortier du parlement de Toulouse, mainteneur de l'Académie des Jeux floraux.

» de cette charge. » Ses talens le firent admettre dans la Société des sciences, et, plus tard, il obtint pour cette compagnie les lettres-patentes qui l'érigèrent en Académie royale des sciences, inscriptions et belles-lettres. Il partageait tous ses instans entre les graves occupations de la magistrature et les lettres, la physique et les arts. En 1749, M. d'Orbessan partit pour l'Italie, et il écrivit son voyage. « Cette relation, dit M. le » comte de Lavedan (1), est un modèle : une » marche géographique admirable, un mouve- » ment de narration rapide, transportent le lecteur » dans les différens états dont l'Italie est composée. » Dans cette course, une légère esquisse du sys- » tème politique, un aperçu des mœurs, un court » tableau de la manière dont on y vit, identi- » fient avec l'ordre social de ce petit empire; vous » n'y paraissez que pour le parcourir, et vous le » connaissez comme si vous y aviez passé votre » vie. » On doit à M. d'Orbessan beaucoup d'autres ouvrages qui ont été rassemblés dans deux recueils (2) : on y trouve une foule de dissertations archœologiques d'un haut intérêt, et il y explique plusieurs monumens découverts, soit dans le pays des *Ausci*, soit dans les Pyrénées. Le chancelier *Meaupou* avait nommé M. d'Orbessan premier président du parlement de Toulouse; mais notre collégue repoussa ce funeste présent. Retiré dans la

---

(1) *Éloge de M.* d'Orbessan.

(2) *Mélanges historiques et critiques*, 3 vol. in-8.°, figures. *Variétés littéraires*, 2 vol. in-8.°.

terre dont il portait le nom, à une médiocre distance d'Auch, il y devint l'arbitre, le premier magistrat de la contrée. Défendu par le respect et l'amour de ses concitoyens, il put braver en quelque sorte la haine des méchans, et il ne partagea pas l'horrible destinée de ses anciens confrères. La science des *Collumèle* et des *Caton* l'occupa presque exclusivement pendant ses dernières années, et il contribua, par son exemple, à l'amélioration des méthodes agricoles. Environné des heureux qu'il avait faits, et des monumens de l'antiquité qu'il avait rassemblés dans le château d'Orbessan, il mourut, en 1801, âgé de plus de 92 ans. Il avait conservé dans cet âge avancé toutes les grâces d'un esprit cultivé, toute la force d'une âme grande et généreuse.

M. Jougla de Paraza.

L'Académie comptait depuis long-temps M. de Paraza au nombre de ses associés, lorsqu'elle fut arrachée à ses paisibles travaux. Né à Toulouse, en 1744, d'une famille qui avait produit plusieurs magistrats distingués, M. de Paraza marcha dignement sur les traces de ses ancêtres. « Après » avoir reçu une éducation soignée, il entra dans » le corps des mousquetaires. Aimable, spirituel, » il attira sur lui l'attention des hommes instruits. » Le duc de Choiseuil voulut voir M. de Paraza, » et lorsqu'il l'eut entendu, il lui proposa de » quitter le service pour suivre la carrière de la » diplomatie. Lancé dans cette nouvelle route, il » sentit que pour la parcourir avec gloire il fallait » étudier les langues des peuples chez lesquels il

» irait défendre les intérêts de la France. Mais,
» en cherchant à étendre ses connaissances, il
» sentit décroître son ambition, et il renonça à la
» diplomatie pour se livrer tout entier à la culture
» des idiomes divers qu'il voulait fixer dans sa
» mémoire. Ce fut, dit-on, en seize langues que
» M. DE PARAZA écrivit à l'auteur de la *Henriade*.
» L'ingénieux vieillard lui dit dans sa réponse,
» que depuis les Apôtres, le miracle de la Pente-
» côte ne s'étant pas renouvelé, il était contraint
» de lui écrire en français; et dans cette lettre
» il exprima l'admiration la plus vraie pour les
» profondes connaissances du jeune savant (1). »
La mort lui ayant ravi et son père et son frère aîné, M. DE PARAZA entra, en 1769, en qualité de conseiller, dans le parlement de Toulouse. L'Académie des sciences s'empressa de l'associer à ses recherches; en 1789, celle des Jeux floraux lui donna une place de *Mainteneur*. Plus heureux que la plus grande partie de ses confrères, il évita leur sort affreux. Éloigné de Toulouse, il fut soustrait aux persécutions qui auraient pesé sur lui s'il était demeuré dans sa ville natale. Il ne vint l'habiter de nouveau qu'après la révolution du 18 brumaire. « Une épouse adorée, des enfans chéris,
» une bibliothèque considérable, les matériaux
» littéraires, fruit de ses immenses recherches,
» une fortune qu'avaient ébranlée de violentes

(1) *Notice* sur M. DE PARAZA, par M. le baron DE LAMOTHE-LANGON.

» secousses, mais dont le raffermissement prochain
» était assuré, un parfait contentement d'esprit,
» tout enfin, jusqu'aux apparences d'une heureuse
» santé, semblaient réunir autour de lui les gages
» d'un bonheur durable......... Une fin aussi subite
» qu'inattendue vint le frapper au milieu de tous
» ces biens d'un moment. Il passa de la vie à la
» mort dans la nuit du 12 au 13 août 1801, sans
» que la moindre appréhension de maladie eût
» précédé cette terrible catastrophe. Il fut impos-
» sible d'en dérober la connaissance à M.me DE
» PARAZA, et l'impression qu'elle en ressentit fut
» irrémédiable. Les premières atteintes de sa dou-
» leur brisèrent sans retour les liens qui l'atta-
» chaient à la vie; elle ne put y être rappelée ni
» par la force de son âge, ni par les élans de son
» cœur maternel vers les fruits de l'hymen trop
» tôt dissous. Le troisième jour n'était pas écoulé,
» et le tombeau de son époux se rouvrit pour la
» recevoir (1)! »

M. MAGI. M. MAGI était né à Aurillac en 1722. Un de ses oncles, qui était curé d'Avignonet, l'attira près de lui, et le fit élever dans le collége des Jésuites de Toulouse. Il aimait les lettres et les cultivait en secret : lorsque le premier volume des *Mémoires* de l'Académie fut publié, il fit imprimer, sous le titre de *Remarques d'un Russe sur la colonie et le Capitole de Toulouse*, un opuscule où l'érudition la plus profonde et la critique la plus dé-

(1) M. PINAUD, *éloge de M.* DE PARAZA.

licate avaient pris des formes si aimables, que l'académicien dont le système était attaqué dans cet écrit, loin d'en être offensé, voulut en connaître l'auteur, et le présenta peu de temps après à l'Académie. M. Magi justifia par ses importans travaux l'estime inspirée par son premier essai. Il lut successivement des *Remarques sur les tombeaux découverts dans l'église de la Daurade*, des *Recherches sur les nations monstrueuses*, une *Dissertation sur deux roues de char antique, en bronze*, un *Mémoire historique sur l'inquisition de Toulouse, au sujet de quelques registres originaux de ce tribunal, au moyen desquels on établit des faits inconnus aux historiens*, etc.; ce dernier ouvrage, imprimé dans les recueils de l'Académie, est dû à la découverte faite par M. Magi de plusieurs registres de l'inquisition, et il renferme beaucoup de choses neuves et piquantes. Toujours heureux dans ses recherches, M. Magi avait aussi procuré à l'Académie des Jeux floraux un manuscrit cité par les historiens du Languedoc, mais que l'on ne trouvait plus, et qui contenait des indices de la fondation des prix par Clémence Isaure. M. *de Ponsan*, auquel M. Magi fit d'abord connaître sa découverte, crut que l'Académie des Jeux floraux ne pouvait témoigner sa gratitude à M. Magi qu'en l'admettant dans son sein. Le récipiendaire méritait d'ailleurs cette distinction par ses talens littéraires. Pendant les troubles civils, il se retira dans la petite ville de Grenade, à trois lieues de Toulouse:

il y avait transporté son médailler, son laraire et sa bibliothèque. Appelé à des fonctions publiques, il se servit du pouvoir dont il était revêtu pour empêcher des injustices et des crimes, et il mourut le 2 septembre 1802, âgé de 80 ans.

M. Gez. M. Gez était né en 1741. Ses premiers travaux littéraires lui valurent des récompenses flatteuses. « Il » avait long-temps réfléchi sur la théorie du goût; » il en développa les principes devant l'Académie » de Rouen, dans un discours qui, selon *Voltaire,* » supposait un goût infini dans celui qui avait » écrit avec tant de supériorité. » La profession d'avocat n'empêcha point M. Gez de cultiver les lettres, mais son esprit se tourna vers les recherches de l'érudition. Cet attrait particulier d'un esprit avide de connaître, s'accrut encore lorsque l'Académie l'eut admis au nombre de ses associés dans la classe des inscriptions et belles-lettres. Attaché à tous ses devoirs, et jaloux jusqu'au scrupule de les remplir fidèlement, M. Gez passa vingt ans de sa vie ne connaissant que l'Académie des sciences, le Palais et son cabinet, évitant de se répandre dans le monde, et de former des liaisons étrangères à l'accomplissement de ses différens devoirs. En 1805, il fut l'un des sept *Mainteneurs* auxquels on dut le rétablissement de l'Académie des Jeux floraux. La classe des inscriptions et belles-lettres de celle des Sciences a souvent applaudi aux *Mémoires* qu'il apportait dans les assemblées. L'un de ses ouvrages est intitulé *Dissertation sur cette question : Démosthène a-t-il reçu*

en présent, d'Harpalus, vingt talens et une coupe d'or? Dans cet opuscule, il cherche à venger l'orateur athénien des calomnies avancées contre lui. Un autre *Mémoire* de M. Gez, et non moins intéressant que celui dont nous venons de parler, a été aussi publié par l'Académie; il contient des *Recherches sur l'époque de l'établissement, les fonctions et l'origine du ministère public en France.* La mort de ce savant estimable, arrivée le 12 avril 1807, affligea profondément l'Académie des Jeux floraux, dont il était alors *Modérateur,* et les membres enfin réunis de celle des Sciences, qui déjà s'occupaient du soin de rétablir cette noble institution.

Parmi les plus anciens membres de l'Académie de Toulouse, on comptait, il y a quarante ans, M. *Jean* Raynal. Il naquit dans cette ville en 1723. Son père le destinait au sacerdoce, et il commença un cours de théologie; mais il abandonna bientôt cette étude pour celle du droit. Reçu avocat au parlement en 1755, il plaida pendant quelques années avec beaucoup de succès. Son érudition était vaste. Plusieurs dissertations sur l'histoire et les coutumes des provinces méridionales de la France, lui ouvrirent les portes de l'Académie. Il y trouva MM. de Turle-Larbre-Pin et de Bousquet occupés à la continuation des *Annales* de *Lafaille,* et il partagea leurs travaux. Il fit plus, il publia, en 1759, une *Histoire de Toulouse.* Les magistrats municipaux, auxquels il dédia cet estimable ouvrage, l'accueillirent avec

M. Raynal.

reconnaissance. M. RAYNAL fut nommé capitoul en 1767. Peu de temps après, il obtint la charge de subdélégué de l'intendant du Languedoc. En 1772, il présenta au Roi le cahier des doléances de la province. Dès les premières années de nos troubles civils, il fut chercher un asile dans le village d'Argellier, près de Narbonne. Échappant ainsi aux fureurs de la révolution, M. RAYNAL prolongea, jusqu'à l'âge de quatre-vingt-quatre ans, une carrière entièrement consacrée à la pratique des vertus et à l'étude. Il mourut le 28 juillet 1807, un peu plus de trois mois avant la nouvelle institution de l'Académie.

M. DE GARDOUCH DE BELESTAT.

M. le marquis DE GARDOUCH DE BELESTAT naquit à Toulouse en 1725. Il sortait de la famille des *Varagne*, aussi ancienne que célèbre dans le Languedoc. « Après avoir fait ses études à Paris, » dit M. le marquis F. DE VILLENEUVE (1), il » entra fort jeune dans la maison du Roi : il fit » les campagnes du maréchal de Saxe, et s'y » distingua assez pour être, dès l'âge de trente » ans, mestre-de-camp de cavalerie. »

« Une débilité extrême dans l'organe de la vue » l'obligea, malheureusement trop tôt, à renoncer » à une carrière où sa naissance, sa fortune, sa » bonne volonté, et une expérience déja acquise, » lui présageaient un avancement rapide. »

« Rentré dans la condition privée, il ne songea » plus qu'à étendre et développer ses connaissances.

(1) *Éloge de M. le marquis* DE GARDOUCH DE BELESTAT.

» La nature l'avait doué d'une curiosité excessive.
» Ce ne fut point un défaut : il en fit une qualité :
» il s'en servit comme d'un aiguillon pour acquérir
» une instruction très-variée. Il usait le reste de
» sa vue à la lecture : on ne publiait pas un ouvrage
» de politique ou de littérature qu'il ne voulût
» connaître et apprécier par lui-même. » Les livres relatifs à l'histoire de France étaient surtout l'objet de ses méditations; et ayant été admis dans l'Académie des sciences, il lui présenta plusieurs mémoires dans lesquels il cherchait à éclaircir des faits obscurs ou controversés. En 1769, l'Académie des Jeux floraux lui donna une place de mainteneur. Il était connu et estimé des gens de lettres; et parmi ceux qui ont eu avec lui des liaisons très-étroites, on doit distinguer *Voltaire*. Dès l'année de la bataille de Fontenoy, ils s'étaient vus aux eaux de Plombières, et dans la suite ils entretinrent une correspondance assez suivie. Un événement littéraire troubla, en 1768, ces relations qu'entretenaient l'amour des lettres et l'estime pour le génie. M. DE BELESTAT avait lu à l'Académie des sciences, et ensuite à celle des Jeux floraux, un *Examen critique de l'histoire de Henri IV*, par BURY. Cet ouvrage fut imprimé sous les lettres initiales de M. DE BELESTAT, quoique généralement attribué à *Labeaumelle*. Il y avait dans cette brochure une allusion assez évidente et dangereuse, un portrait satirique du président *Hénault*, et une critique très-vive de la *Henriade*. *Voltaire* la lut d'abord avec peu d'at-

tention, et il écrivit à M. DE BELESTAT pour lui demander des éclaircissemens sur une citation; mais lorsqu'une lecture plus attentive lui eut fait remarquer le passage auquel il devait être si sensible, il ne regarda plus la brochure que comme un libelle, et il écrivit de nouveau à M. DE BELESTAT pour lui témoigner son mécontentement sur deux articles. En même temps, il lui déclarait que l'ouvrage passait pour être de *Labeaumelle*. M. DE BELESTAT assura dans sa réponse qu'il ne souffrirait pas que qui que ce fût abusât de son nom, et qu'il croyait que M. *de Labeaumelle* le ferait moins qu'un autre. C'était se déclarer en quelque sorte l'auteur de l'*Examen critique*, et M. DE BELESTAT ne pouvait agir autrement, puisqu'il avait lu cet ouvrage dans les deux Académies, et qu'il l'avait fait transcrire sur les registres de celle des sciences. Le gouvernement en fit saisir 600 exemplaires, et *Voltaire* en a donné une nouvelle édition, avec des notes, dans la collection intitulée l'*Évangile du jour*.[1]

« En 1773, M. DE BELESTAT fut adjoint au se-
» crétaire perpétuel de l'Académie des Jeux flo-
» raux; mais il ne put occuper cette place que
» pendant quatre années. Les infirmités les plus
» graves s'étaient accumulées sur sa tête : ses yeux,
» si débiles depuis long-temps, s'étaient entière-
» ment fermés au jour, et il avait perdu aussi en
» partie le sens de l'ouïe. Dans cet état pénible, il
» voulait encore n'être étranger à rien; il voulait
» tout savoir en dépit de la nature, et un lecteur

» était près de lui tous les matins pour porter avec » violence, jusqu'à son esprit, la connaissance des » gazettes, des écrits remarquables et des événe- » mens qui, se pressant de jour en jour, allaient » bientôt frapper et le rang et la fortune et l'âge, » et, chose inouie, le malheur même! » La révolution ne l'épargna point : il fut plongé dans les cachots; mais il eut le bonheur de survivre à l'époque la plus désastreuse de nos troubles civils, « et il prolongea sa carrière jusqu'à l'âge de 82 ans. » Heureux de précéder dans le tombeau son fils » unique, l'objet de ses affections et de ses sollici- » tudes! Il vécut assez long-temps pour le rece- » voir des contrées lointaines : il mourut assez tôt » pour ne pas pleurer sur sa fin violente et ino- » pinée. »

M. DE BELESTAT est mort en 1807, peu de temps avant la nouvelle institution de l'Académie. Il possédait une nombreuse suite de médailles romaines dans les trois métaux, une riche collection de tableaux des plus grands maîtres, et une bibliothèque de livres rares, et dont le nombre s'élevait à 24,000 volumes.

M. SERMET.

Le P. SERMET (1) naquit à Toulouse en 1732. Entré de bonne heure dans l'ordre des Carmes-Déchaussés, il professa avec beaucoup de distinction la philosophie et la théologie aux novices du couvent de Toulouse. Chargé ensuite des emplois les plus importans, il parcourut l'Espagne et l'Italie.

(1) *Antoine-Pascal-Hyacinthe* SERMET, provincial de l'ordre des Carmes-Déchaussés, prédicateur du Roi.

Appelé à Paris pour prêcher dans une maison de son ordre, il attira la foule, et la cour voulut aussi l'entendre. Une station de carême, remplie à Versailles devant Louis XV, lui valut le titre de prédicateur ordinaire du Roi. « Émule de son » confrère le P. *Élysée ;* doué, comme lui, d'une » élocution brillante, il le surpassait par un débit » plein de feu, et sur-tout par cette simplicité su- » blime dont on trouve le modèle dans les livres » sacrés. » Évêque métropolitain du Sud, en 1791, il ne put cependant se soustraire aux persécuteurs des talens, et fut pendant long-temps retenu dans les fers. A l'époque du concordat, il s'empressa de donner sa démission. Il mourut à Paris le 24 août 1808, peu de mois après la nouvelle formation de l'Académie, dans laquelle il ne fut pas compris. On lui doit un savant *Mémoire sur une inscription de Tholus,* des *Recherches historiques sur l'inquisition de Toulouse,* des *Recherches étymologiques sur les rues de cette ville,* etc., et un grand nombre d'autres ouvrages, qui montrent à la fois son érudition et son attachement à sa patrie.

D. d'Olive. Ainsi que quelques autres anciens membres de la classe, D. *Denys* d'Olive ne fut point appelé à partager nos recherches historiques et littéraires, lorsqu'en 1807 l'administration institua de nouveau l'Académie. Peu d'écrivains méritaient cependant mieux que D. d'Olive l'honneur de faire encore partie de ce corps scientifique. Ce religieux naquit à Toulouse en 1725,

d'une famille ancienne, et qui a produit plusieurs jurisconsultes célèbres. Il entra, bien jeune encore, dans la congrégation des Bénédictins de Saint-Maur, association aussi distinguée par la piété que par l'érudition. L'Académie de Toulouse, qui n'admettait pas facilement des religieux dans son sein, s'empressa néanmoins de placer D. d'Olive au nombre de ses associés, et il occupa, pendant plusieurs années, la chaire de grec et d'hébreu, que D. Pont avait remplie avec un grand éclat. Il s'attacha d'abord à expliquer et à analyser les Prophètes : les tragiques grecs l'occupèrent ensuite, et ses leçons sur *Euripide* pourraient être mises au nombre des livres classiques, si nous en possédions la collection toute entière. L'Académie de Nîmes compta aussi D. d'Olive au nombre de ses membres, et il professa pendant quelque temps le grec et l'hébreu dans le sein de cette savante société. En 1770 son ordre l'appela à Paris, pour travailler à une édition des Pères grecs et latins. Il fut d'abord chargé de l'édition de saint *Théodore Studite*. Il travailla, peu de temps après, sur saint *Grégoire de Nazianze*. Le premier volume a été publié, « les suivans » n'auraient pas tardé à paraître, mais à cette » époque deux confrères de d'Olive (D. *Clé-* » *mencet* et D. *Labat*), firent imprimer, à l'insu » du général de la congrégation de Saint-Maur, » une préface des œuvres de saint *Grégoire* » *de Nazianze*. Cette entreprise, qui compro- » mettait l'autorité du général, sans la permission

» duquel les religieux ne pouvaient pas faire im-
» primer un ouvrage, devait nécessairement con-
» trarier D. d'Olive, que ses supérieurs avaient
» seul chargé de l'édition. » La préface latine qu'il avait composée, pour être mise en tête de l'ouvrage, était d'ailleurs écrite avec un goût, une méthode qui la rendaient préférable à celle que les deux Bénédictins venaient de donner. Fâché de ce contre-temps, et ne voulant lutter contre personne, il laissa tous ses manuscrits à l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés et revint à Toulouse, où il fut bientôt après élu prieur de la Daurade. Il fit bâtir, pendant son administration, la façade et une grande partie de l'église de ce monastère. Il assista, en 1781, au chapitre général tenu à Marmoutiers, et il fut nommé Définiteur de l'ordre. Opposé aux principes de la révolution, il composa, en 1791, un *Mémoire historique sur l'origine des grands fiefs en France, sur les Princes et les Seigneurs qui les avaient possédés, enfin sur la réunion de ces fiefs à la couronne.* Cet ouvrage, qui avait pour but d'établir et de faire connaître les droits du monarque, à une époque où l'assemblée nationale s'attachait à les détruire, fut présenté aux princes français alors à Coblents. Ils accueillirent avec intérêt cette production du savant religieux, ils en ordonnèrent l'impression, et ils firent parvenir à l'auteur des témoignages touchans de leur gratitude. « Plu-
» sieurs Toulousains, qui avaient suivi les princes,
» furent félicités au sujet de l'écrit de leur com-

» patriote, qui, après avoir consacré ses talens » à la gloire de la religion, avait fait un si noble » usage de sa plume pour défendre, dans des » temps orageux, les droits de son Souverain. » Invariablement attaché à l'ancien ordre de choses, D. d'Olive refusa son adhésion à la constitution civile du clergé, et fut long-temps retenu dans une prison. Rendu à la liberté, il vécut dans la plus profonde retraite, recevant uniquement quelques anciens confrères et sa famille, et formant des vœux pour la splendeur de la religion et la prospérité de la France. Il mourut âgé de 88 ans, le 27 avril 1814, laissant plusieurs ouvrages estimables, et le souvenir de son érudition et de ses vertus.

OUVRAGES

PRÉSENTÉS A L'ACADEMIE

Par les Membres et les Correspondans (1) *de la Classe des Inscriptions et Belles-Lettres.*

Essais historiques sur le Bigorre, accompagnés de remarques critiques, de pieces justificatives, de notices chronologiques et généalogiques ; par M. A. d'Avezac-Macaya*. 2 vol. in-8.° Bagnères.

Note Bibliographique, par M. Beguillet. In-8.° Toulouse.

(1) Ces derniers sont distingués par un astérisque * placé près de leurs noms.

Annuaire de la Préfecture du Département du Jura, pour l'an 1813, contenant des détails historiques et statistiques; par M. A. J. Bruand * (1) Lons-le-Saulnier, 1813, in-8.°

Annuaire de la Préfecture du Département du Jura, pour l'an 1814, contenant des détails historiques et statistiques; par le même. Lons-le-Saulnier, 1814, in-8.°, avec carte et figures.

Dissertation sur une Mosaïque découverte près de la ville de Poligny, département du Jura; par le même. In-8.°, Paris, 1815.

*Tombeaux découverts à Bordeaux et gravés par M. Lacour *, avec un texte explicatif et des notes,* par M. le baron Caila *. In-fol., fig.

Notice sur une Médaille celtibérienne; par le même, in-8.°, Paris, 1809.

Recherches sur les Mœurs des habitans des Landes de Bordeaux; par le même. In-8.°, Paris, 1809.

Notice sur les Monumens, Usages et Traditions du département de la Gironde; par le même In-8.°, Paris, 1809.

Éloge de Clémence Isaure, discours en vers, par M. Carré. In-8.°, Toulouse, 1812.

La Bataille d'Austerlitz, ou La Campagne de 1805; par le même. In-8.°, Toulouse, 1806.

---

(1) M. Bruand est mort à Belley, où il remplissait les fonctions de sous-préfet, en 1821.

L'Urbanité Française, discours en vers; par le même. In-8.°, Toulouse, 1807.

De l'Unité dans la composition d'un ouvrage; par le même. In-8.°, Toulouse, 1818.

Caractère distinctif de la Poésie et de l'Éloquence; par le même. In-8.°, Toulouse, 1821.

La Gloire, ou *Pindare aux Jeux de la Grèce, ode;* par le même. In-8.°, Toulouse, 1812.

Éloge de M. DE LALO; par le même. In-8.°, Toulouse, 1817.

Éloge de M. l'abbé REYNIÉS DE ROSIÈRES; par le même. In-8.°, Toulouse, 1819.

Nouvelles Recherches sur la ville gauloise d'Uxellodunum, assiégée et prise par César; rédigées d'après l'examen des lieux et des fouilles récentes, et accompagnées de plans topographiques, et de planches d'antiquités; par M. CHAMPOLLION-FIGEAC*. Paris, Imprimerie royale, 1820, in-4.°

Dissertation sur un Tombeau antique, par M. le baron CHAUDRUC-DE-CRAZANNES*. In-8.°, 1808.

Discours prononcé devant la Société des Sciences et d'Agriculture d'Orléans, à sa séance publique du 28 novembre 1810; par le même. In-8.°, Orléans, 1810.

Mémoire sur quelques Antiquités de la ville d'Agen (Aginnum *des Nitiobriges*); par le même. In-8.°, Paris, 1820.

Antiquités de la ville de Saintes et du Département de la Charente-Inférieure, inédites ou nouvellement expliquées, avec figures; par le même. In-4.°, Paris, 1820.

Odes et Poésies nationales; par M. Damin *. In-8.°, Paris, 1812.

Antiquités et Monumens du département de Vaucluse; par M. le comte de Fortia-d'Urban * In-12, Paris, 1808.

Rapprochemens historiques sur l'hospitalité des Anciens, sur la formation de nos hôpitaux, la nature de leurs revenus, et les divers systèmes qui se sont succédés dans leur administration; par M. Frizac. In-8.°, Toulouse, 1820.

Discours prononcé le 2 novembre 1807, jour de la rentrée de l'École spéciale de Droit de Toulouse, et de son inauguration dans le bâtiment de l'ancienne Université; par M. Jamme. In-4.°, Toulouse, 1807.

Éloge de Louis *XVI, Roi de France et de Navarre;* par le même. In-8.°, Toulouse, 1815.

Discours prononcé dans la séance publique de l'Académie, le 21 janvier 1815; par le même. In-8.°, Toulouse, 1815.

Éloge de M. Dillon, archevêque de Narbonne, président des États de Languedoc, etc.; par M. l'abbé Jamme. In-8.°, Toulouse, 1810.

Origine du nom de Magada, *déesse des Saxons;*

de celui de Magdebourg, ville de Saxe, et de plusieurs autres noms de lieux qui proviennent du nom et du culte de cette déesse; par M. Éloi Johanneau *. In-8.°, Paris, 1809.

Notice sur l'Origine étymologique, mythologique et historique de quelques noms de lieux et de peuples d'un canton de l'ancien évêché de Léon, et, par suite, sur la situation du Paradis des Gaulois; par le même. Paris, in-8°, 1809.

Notice sur la Vie et les Ouvrages de J. le Brigant; par le même. In-8.°, Paris, 1812.

Observations sur les Travaux qui doivent être faits, pour les recherches des objets d'antiquité, dans le département du Puy-de-Dôme; par M. Lacoste *, de Plaisance. In-8.°, Clermont.

Troisième chant du Poëme de Constantin, ou *Le Triomphe de la Religion chrétienne;* par M. le baron de Lamothe-Langon. In-8.°, Toulouse, 1821.

Chrestomathie hébraïque, ou *Choix des plus beaux morceaux, en prose et en poésie, tirés de la sainte Bible;* par M. Fl. Lécluse. (A la suite du texte hébreu, se trouvent des imitations en vers et des notes critiques.) Paris, Éberhart, 1814, in-8.°

Dissertation sur la Langue basque, lue à l'Académie des Sciences, Inscriptions et Belles-lettres de Toulouse; par le même. In-8.°, Toulouse, 1826, Vieusseux.

Manuel de la Langue basque. — 1.re *Partie, Grammaire basque;* — 2.e *partie, Vocabulaires,* par le même. Un vol. in-8.°, Toulouse, 1826, J.^n^-M.^eu^ Douladoure.

Lexique français-grec, avec le mot latin, ouvrage entièrement neuf (1), par le même. In-8.°, Paris, 1823.

Notice historique sur l'ancienne Peinture sur verre, sur les moyens pratiqués dans cet art, depuis l'époque de son invention jusqu'à nos jours, et par suite, sur Jean Cousin, *qui a excellé dans ce genre de peinture;* par M. le chev.^er^ Lenoir *. In-8.°, Paris, 1809.

Notice sur le Tombeau de Dagobert, *et sur les chapiteaux de l'église de l'abbaye d'Austremoine;* par le même. In-8.°, figures, Paris, 1809.

Considérations générales sur les Sciences et les Arts; rapports qui existent entre les beaux-arts

---

(1) M. *J. V. L.* a dit, en parlant de ce *Lexique* (*Revue Encyclopédique*, tom. XVII, p. 159), qu'on doit à M. Lécluse l'*immense avantage de pouvoir mettre* enfin *entre les mains des élèves de nos écoles, un ouvrage qui leur permet de faire des thèmes grecs, seul moyen d'apprendre avec succès la plus belle des langues.* Il ajoute que *l'auteur, déjà connu par des travaux du même genre, méritait bien la gloire de rendre,* le premier, *ce service à l'instruction publique, etc.* On voit, par cette citation, que notre honorable collègue est *le premier* qui ait eu l'idée de donner aux élèves un *Lexique français-grec.* Les avantages qu'on a déjà retirés de cette entreprise ont mérité à l'auteur et des suffrages illustres, et l'estime de tous ceux qui s'intéressent aux progrès des bonnes études.

et ce que chacun d'eux emprunte ou prête à l'imagination; par le même. In-8.°, Paris, 1816.

Observations sur le refus de sépulture aux suicides; par le même. In-8.°, Paris, 1817.

Dissertations sur quelques Divinités romaines qui ont passé dans les Gaules; par le même. In-8.°, Paris, 1817.

Travaux de Saint-Denis; — Observations sur l'origine du Carnaval; par le même. In-8.°, Paris, 1817.

Observations sur les Offrandes que les Anciens faisaient de leur chevelure, soit aux dieux, soit aux morts; par le même. In-8.°, Paris, 1818.

Description d'une Tapisserie faite à Bruges, représentant, sous des formes allégoriques, le mariage du Roi de France CHARLES *VIII avec la Princesse* ANNE DE BRETAGNE; par le même. In-8.°, Paris, 1819.

Discours de réception à l'Académie des Jeux Floraux; par M. le baron DE MALARET (1). In-8.°, Toulouse, 1807.

---

(1) Nous n'avions pas en nos mains tous les *Discours* prononcés par M. DE MALARET dans les Séances publiques de l'Académie, lorsque les premières feuilles de cette *Notice* ont été imprimées; plus heureux maintenant, nous pouvons présenter l'analyse de ceux qui ne nous avaient pas encore été remis.

L'un de ces ouvrages est une *Dissertation sur les Devoirs des Académies, et sur l'utilité des Sciences* (*). Nous en

(*) Lu à la Séance du 22 avril 1819.

Sur la Gloire littéraire. — Dicours ou *Semonce pour l'ouverture des Jeux Floraux ;* par le même. In-8.°, Toulouse, 1808.

---

citerons ici quelques passages : « Les Sociétés, spécialement
» chargées de conserver le précieux dépôt des sciences et des
» lettres, viennent, à des époques déterminées, rendre compte
» au public de leurs travaux ; une sorte de responsabilité morale
» pèse sur elles, jusqu'au moment où l'opinion publique, dirigée
» par les hommes éclairés, applaudit à leurs efforts, et rend
» justice à leur zèle. Ce n'est point assez que, dans leurs séances
» particulières, ces Sociétés reçoivent le tribut des membres qui
» les composent, qu'elles correspondent avec les savans qui con-
» sacrent leurs veilles aux progrès des sciences, qu'elles profitent
» de leurs découvertes, et que, dans le silence qui convient aux
» profondes méditations, elles cherchent, par tous les moyens
» qui sont en leur pouvoir, à presser le développement des
» connaissances humaines ; elles ont encore d'autres obli-
» gations à remplir. Elles doivent inspirer aux jeunes gens
» l'amour de l'étude et le goût des occupations sérieuses, exciter
» l'émulation par la perspective des palmes académiques, et
» diriger leurs recherches vers les objets qui se lient d'une ma-
» nière directe à l'utilité publique. C'est là sans doute le but de
» toutes les sciences. Mais il en est plusieurs dont l'application
» influe plus particulièrement sur le bonheur de l'homme, parce
» qu'elles tendent à le conserver, à multiplier ses jouissances,
» à lui découvrir les secrets importans cachés dans le sein de la
» nature. Ainsi, tandis que la médecine s'enrichit chaque jour
» des découvertes de la chimie et de l'histoire naturelle, l'agri-
» culture et les arts trouvent, dans les sciences physiques et
» mathématiques, de nombreux élémens de prospérité. Elles
» viennent chaque jour éclairer l'homme sur de nouveaux
» moyens de fournir à ses besoins, de suppléer à sa faiblesse,
» et de vaincre les obstacles qui semblaient avoir été placés
» comme les limites éternelles de sa puissance. Mais le génie
» les renverse successivement, et signale à l'admiration des
» siècles cette succession de savans de tous les âges, qui, selon

Éloge de M. DE RAFFIN, *conseiller honoraire au parlement de Toulouse, l'un des Mainteneurs des Jeux Floraux;* par le même. In-8.°, Toulouse, 1810.

» la magnifique pensée de Pascal, composent l'homme universel, » qui apprend continuellement, et fait de nouvelles découvertes » à mesure que l'univers avance vers la vieillesse.

» Ce n'est sans doute qu'à de grands intervalles qu'on voit » briller ces hommes extraordinaires qui agrandissent le do- » maine des sciences par de sublimes conceptions; mais ceux » qui s'appliquent à déduire de ces principes créateurs des con- » séquences utiles à la société, lui rendent aussi d'éminens ser- » vices : semblables à ces artistes habiles qui font paraître dans » tout leur éclat les précieux métaux que l'intrépide mineur » arrache, mêlés de substances étrangères, du sein de la terre, » ils perfectionnent, ils élaborent les inspirations du génie, et » mettent, pour ainsi dire, à la portée de tout le monde toutes » les richesses des sciences.

» Honneur aux savans qui consacrent leur existence à ces » nobles travaux! Honneur à ceux qui cultivent le vaste do- » maine de la littérature ancienne, dont les productions seront » toujours considérées comme les modèles les plus dignes de » notre admiration. C'est dans ces sources antiques qu'il faut » chercher ces beautés du premier ordre qui brillent dans les » ouvrages de nos écrivains les plus illustres; c'est dans les » monumens de l'antiquité que l'homme studieux peut trouver » les moyens de confirmer la vérité de l'histoire, de fixer les » incertitudes qu'elle présente quelquefois, de donner des idées » précises sur l'état progressif, stationnaire ou rétrograde des » sciences et des arts aux diverses époques : il recueille avec » avidité ces restes précieux échappés à la rouille des siècles, » dans l'espoir de porter une clarté certaine sur des temps si » éloignés de nous, et qu'il est néanmoins si important de » connaître.

» Si l'histoire des peuples anciens exige de profondes médi-

Éloge de Clémence Isaure, *prononcé dans la Séance publique de l'Académie des Jeux Floraux;* par le même. In-8.°, Toulouse, 1810.

» tations, si elle fait goûter à ceux qui l'étudient les plus douces » jouissances, l'histoire de la nature n'offre ni moins d'attraits » ni moins de difficultés aux savans que leur goût entraîne vers » cette branche des connaissances humaines. Ici ce ne sont plus » les fragiles monumens de l'homme qu'il faut interroger, ce » sont ceux qu'éleva le Créateur lui-même.......

» L'Académie jouissait du bonheur de posséder dans son sein » un de ces hommes rares que de grands talens, de profondes » connaissances avaient signalé depuis long-temps comme un » digne successeur des Tournefort et des Linné. Il a été enlevé » aux sciences et à la patrie dans un âge où l'espoir de le con- » server pouvait encore être permis. Chacun de vous, Mes- » sieurs, a déjà nommé M. Picot de Lapeyrouse, dont la » réputation, comme savant, avait franchi les limites de la » France, et dont les talens, comme administrateur, devront » toujours exciter la reconnaissance des habitans de cette ville...

» L'Académie avait éprouvé, peu de temps auparavant, deux » autres pertes, dont elle apprécie également toute l'étendue. » M. Furgole, digne héritier d'un nom célèbre dans la science » du droit; M. Jamme, qu'une longue carrière, marquée par de » brillans succès, avait désigné à ses concitoyens comme poète, » orateur et jurisconsulte : tous deux, adonnés à l'étude des » lois, se firent remarquer par leur zèle pour l'instruction de la » jeunesse qui se destine aux redoutables fonctions de la magis- » trature, et par leur goût pour les lettres.

» Mais je ne dois pas anticiper sur les droits des orateurs » spécialement chargés de retracer à vos yeux l'expression de » nos regrets, et les titres qui recommandent les confrères que » nous avons perdus à l'estime publique.......

» L'Académie cherchera toujours à suppléer, par des travaux » assidus, à ceux dont elle sera privée désormais. Elle ne peut » honorer plus dignement la mémoire de ses confrères, qu'en

Réponse au Remercîment de M. de Carney, *prononcé à la Séance publique de l'Académie des Jeux Floraux ;* par le même. In-8.°, Toulouse, 1816.

» portant ses recherches sur les moyens de contribuer à la pros-
» périté d'une ville (*) qui leur fut toujours chère, et dont ils
» furent l'ornement par leurs talens et leurs vertus....... »

Dans un *Discours sur les avantages de l'étude*, lu dans la Séance publique du 13 avril 1820, M. de Malaret montre toutes les ressources qu'offre la culture des sciences :

« Lorsque les savans et les hommes de lettres consacrent leurs » veilles à d'honorables travaux, ils trouvent dans ces nobles » occupations un attrait qui les dédommage des privations aux- » quelles ils semblent s'assujettir. Il leur serait plus pénible de » renoncer à leurs méditations habituelles, qu'il ne pourrait en » coûter à ceux qui vivent dans la dissipation et dans l'oisiveté » d'adopter un genre de vie plus utile. Le désir d'acquérir une » gloire solide, une curiosité sans cesse renaissante de pénétrer » les secrets de la nature, les découvertes dues au génie, qui » en font toujours espérer de nouvelles, telles sont les princi- » pales causes d'émulation qui tendent à favoriser le dévelop- » pement des connaissances humaines. Mais, indépendamment » de ces motifs, l'homme studieux trouve, dans la culture des » sciences et des lettres, de grandes ressources, trop souvent » négligées parce qu'elles sont peu connues. L'étude convient » à tous les états, à toutes les conditions de la vie.

» Quand on réfléchit attentivement sur cette alternative » presque continuelle de prospérités et de douleurs, de joies et » d'afflictions dont se compose notre existence, sur les accidens » qui viennent en troubler le cours, sur les félicités passagères

---

(*) Dans la Séance du 22 avril 1819, où ce *Discours* fut prononcé, on rendit compte de l'important travail de M. Magués, sur les moyens de dériver les eaux de la Garonne à Muret, et de les amener à Toulouse pour y établir des fontaines.

Influence de l'Agriculture sur les mœurs et sur le bonheur de la vie. — Discours d'ouverture de la Séance de la Société royale d'Agriculture du département de la Haute-Garonne ; par le même. In-8.°, Toulouse, 1819.

» qui l'embellissent à de longs intervalles, on sent qu'il est » indispensable de chercher, en soi-même, des moyens d'atté- » nuer ces vicissitudes, et de conserver, autant qu'il est pos- » sible, cette paix, ce calme délicieux de l'âme, sans lequel il » ne peut exister de bonheur.

» L'étude est un des plus puissans moyens d'y parvenir. » C'est un bouclier qu'on oppose avec un égal succès aux pres- » tiges de la fortune, aux adversités de la vie : elle est, pour » l'homme qui sait l'apprécier, ce qu'est la boussole pour le » navigateur. Elle le guide dans sa route, le rassure contre les » tempêtes, et le conduit au port à travers mille écueils qu'elle » lui fait éviter. Avec l'étude, les illusions de la prospérité se » dissipent comme de vains fantômes créés par une imagination » en délire, les douleurs de ce monde ne sont considérées que » comme une des coñditions de notre existence, et l'adversité » n'est plus que le creuset où s'épure la vertu. Sans l'étude, » l'homme, abandonné à toutes ses passions, à toutes ses er- » reurs, marche sans guide et sans soutien. Il néglige d'exercer » la plus noble faculté qui lui ait été donnée : il en est aussitôt » puni. Il ressemble à un faible enfant : il succombe également » sous le poids des biens et des maux.

» Voyez cet homme entouré de tous les élémens du bonheur. » Richesse, considération, rien ne lui manque, pour être heu- » reux, que de savoir user avec sagesse de ces avantages. Il les » tient de ses pères, et cependant il devient orgueilleux ; la » flatterie, l'oisiveté l'entourent ; l'ennui l'accable bientôt ; son » opulence même le fatigue et l'oppresse ; il est rassasié de tout » parce qu'il ne connaît pas les véritables jouissances ; sa vie » s'écoule péniblement ; il s'éteint sans espérance au milieu » des plus tristes souvenirs.

Sur l'alliance de l'Agriculture avec les Sciences. — Discours d'ouverture de la Séance publique de la Société royale d'Agriculture ; par le même. In-8.°, Toulouse, 1820.

» Quelle est différente la destinée de l'homme studieux ! Il » emploie son crédit et ses richesses à hâter les progrès des » sciences ; il recule leurs limites ; il encourage ceux qui les » cultivent ; il répand autour de lui les lumières et les bien- » faits ; sa demeure est l'asile des hautes méditations ; on n'en » approche qu'avec une sorte de respect ; et lorsqu'il a cessé de » vivre, son nom, consacré par la reconnaissance publique, » se perpétue dans la mémoire des hommes. Tel, de nos jours, » parut l'illustre Lavoisier, qui sut employer une grande for- » tune et de grands talens à la réforme de la chimie, imprima » à cette science une impulsion étonnante, et périt au milieu » de sa course, victime de nos discordes civiles.

» Les sciences physiques et naturelles nous découvrent des » richesses d'un ordre tellement supérieur à celles dont nous » pouvons jouir, qu'elles nous font apprécier à leur juste va- » leur les avantages que nous recherchons avec tant d'empres- » sement. Qu'est-ce, en effet, que la prospérité d'un individu, » sujette à tant de vicissitudes, auprès de la magnificence iné- » puisable de la nature ? Lorsque l'homme compare son exis- » tence physique à celle des objets qui l'entourent, il ne paraît, » à ses propres yeux, que comme un point imperceptible dans » l'espace. Il n'est grand que par l'étude, qui, développant » son intelligence, lui révèle les lois qui régissent l'univers, » lui découvre les moyens de déployer sur toute la surface de » la terre sa merveilleuse industrie, et de pénétrer jusque dans » son sein pour lui arracher ses secrets, ses métaux et l'histoire » de ses révolutions.

» Mais ce n'est point assez pour lui d'explorer le globe qu'il » habite : lui seul, parmi les êtres animés, peut contempler les » cieux. Ses regards s'élèvent jusqu'aux astres les plus éloignés. » Il calcule leur course, mesure leur distance, apprécie leur

Sur l'Encouragement le plus nécessaire à l'Agriculture. — Discours prononcé à la Société royale d'Agriculture; par le même. In-8.°, Toulouse, 1821.

» volume; il détermine les lois de leur mouvement, et par » une sublime inspiration, présage de ses hautes destinées, il » s'élève par la pensée jusqu'à cet immense héritage, objet de » ses vastes désirs et de ses plus nobles espérances.

» Et remarquez, Messieurs, que les peuples anciens paraissent avoir particulièrement dirigé leurs premières recherches » vers les connaissances astronomiques. D'après les traditions » qui sont parvenues jusqu'à nous, elles avaient fait de grands » progrès chez les Egyptiens, tandis que rien ne nous porte à » croire qu'ils eussent des notions exactes sur la constitution de » notre planète; comme s'il était plus naturel à l'homme de » porter ses regards sur un monde inaccessible, mais brillant » de tout l'éclat d'une éternelle majesté, que sur la terre sujette » à mille changemens. Dans tout ce qui est à notre portée, » nous ne voyons en effet qu'une suite continuelle de destruc- » tion et de reproduction, de prospérités et de désastres. Ne » soyons donc pas surpris si nous éprouvons la même alter- » native, puisque nous sommes dans la nature le premier » anneau de la chaîne immense des êtres qui la composent.

» Que l'étude vienne donc aussi nous prémunir contre les » adversités de la vie. Les objets qu'elle soumet à nos médita- » tions, nous fortifient contre des rigueurs inévitables. Si la » terre que nous habitons nous retrace à chaque instant l'image » de nos vicissitudes, sachons trouver dans les considérations » morales un remède à nos maux.

» Mais lorsque de grandes vicissitudes inattendues viennent » fondre sur nous, est-il possible de ne pas en ressentir le poids? » Non, loin d'affaiblir la sensibilité, qui est un des plus nobles » attributs de l'homme, l'étude la dirige et l'épure; elle ne » cherche pas à nous soustraire à cette première impression qui » absorbe toutes nos facultés, mais elle en diminue peu à peu

Sur l'Emploi des machines en Agriculture. — Discours prononcé à la Séance publique de la Société royale d'Agriculture, le 24 juin 1822 ; par le même. In-8°, Toulouse.

Sur les différences principales qui existent entre l'Agriculture ancienne et l'Agriculture moderne. — Discours lu dans la Séance publique de la Société royale d'Agriculture du département de la Haute-Garonne, le 24 juin 1823 ; par le même. In-8.°, Toulouse.

Sur la Division des propriétés. — Discours d'ouverture de la Séance publique de la Société royale d'Agriculture, le 24 juin 1824 ; par le même. In-8.°, Toulouse.

Sur les Causes de la détresse actuelle de l'Agriculture. — Discours lu à la Séance publique de la Société royale d'Agriculture, le 24 juin 1824 ; par le même. In-8.°, Toulouse.

Discours sur cette question : Doit-on, malgré les circonstances défavorables qui pèsent sur l'Agriculture, adopter les nouvelles méthodes, qui, en augmentant la masse des productions territoriales, ont pour résultat nécessaire de maintenir le taux si peu élevé de leur valeur ? Par le même.

» la force par ses consolations. Comme une fidèle amie, elle » abandonne momentanément ses travaux habituels pour s'as- » socier à nos douleurs ; elle nous fait apprécier ses secours, » en retraçant à nos yeux ceux qu'elle a si utilement offerts, » dans les circonstances les plus pénibles, aux grands hommes » de tous les siècles.................. »

In-8.º, Toulouse, 1826. (Ce Discours a été lu à la Séance publique de la Société royale d'Agriculture, le 24 juin 1824.)

Discours sur cette question : Les Sciences physiques ne peuvent-elles prospérer sans porter atteinte au développement des Sciences morales? Par le même. In-8.º, Toulouse, 1825 (1).

Dissertation sur le prétendu Bouclier de Scipion ; par M. Malliot. In-8.º

Notice historique sur le peintre Antoine Verrius, *élève de Pietre de Cortone ;* par le même. In-8.º

Recherches sur les costumes, les mœurs, les usages religieux, civils et militaires des anciens Peuples, d'après les auteurs les plus célèbres et les monumens de l'antiquité ; par le même. 3 vol. in-4.º, ornés de 300 planches. Paris, 1804.

Monumens religieux des Volces-Tectosages, des Garumni et des Convenæ, ou Fragmens de l'Archæologie pyrénéenne ; par M. Du Mège. 1 vol. in-8.º, figures. Paris, 1814.

Eloge de M. Malliot, auteur des Recherches sur les costumes des anciens ; par le même. In-8.º, Toulouse, 1813.

---

(1) Ce *Discours* a été lu dans la Séance publique de l'Académie, le 25 août 1825. M. le baron de Malaret réfute, dans cet opuscule, les opinions de ceux qui, de nos jours, ont avancé que l'étude des sciences peut nuire aux progrès de la morale.

Notice historique sur M. F. Lucas, professeur de sculpture; par le même. Deux éditions; Toulouse et Paris, 1813, in-8.°

Notice historique sur M. Raymond, membre de l'Institut, architecte des palais du Gouvernement; par le même. In-8.°, Toulouse, 1813.

Instruction pour la mise en défense des villes murées et des villes sans enceinte, des villages, des châteaux et des ponts; avec des notes sur la manière de détruire ces derniers à l'approche de l'ennemi, et sur celle de les rétablir pour le passage des troupes et des voitures d'artillerie; par le même. (Imprimée par ordre supérieur.) In-8.°; figures, 1815.

Questions adressées à MM. les Maires du département de l'Aude, sur les Antiquités de leurs communes; par le même. In-4.°, Carcassonne, lithographie de Saurin, avec une planche, 1821. (Ces Questions ont été réimprimées, en partie, dans les Recueils des actes administratifs des départemens du Tarn et de Tarn-et-Garonne.)

Notice historique et descriptive de l'Eglise de Sainte-Cécile d'Albi; par le même. In-8.°, 1823.

Notice sur la Vie et les Ouvrages de M. Pierre Magi-Durival, membre de l'Académie des Sciences de Toulouse; par le même. In-8.°, Toulouse, 1825.

Lettre à M. de Fleury, sur les Antiquités de Rennes et sur l'ancienne Rheda; par le même. In-8.°, Toulouse, 1819.

16

Notice sur un Autel dédié au Soleil et à la Lune, à Isis victorieuse, et Isis reine; par le même. Paris, 1820, in-8.°

Notice sur les Poésies de CLÉMENCE ISAURE, *imprimées à Toulouse en* 1505; par le même In-8.°, Paris, 1821.

Notice sur la Vie et les Écrits de M. Philippe PICOT, *baron* DE LAPEYROUSE, *correspondant de l'Institut (Académie des sciences), ancien maire de Toulouse et chevalier de la Légion-d'honneur;* par le même. In-8.°, Toulouse, 1822.

Mémoire sur la Constitution physique des Cagots et l'origine de cette caste (1); par M. PALASSOU *. Inséré dans les *Mémoires pour servir à l'histoire naturelle des Pyrénées et des pays adjacens.* In-8.°, Pau, 1815.

Recherches relatives aux anciens Camps de la

---

(1) On trouve des familles qui appartiennent à cette caste dans les départemens du Gers et de la Haute-Garonne, et dans ceux des Hautes-Pyrénées, des Basses-Pyrénées et des Landes. D'après les observations rapportées dans son *Mémoire*, M. PALASSOU croit, 1.° qu'elle n'est affectée d'aucune maladie qui lui soit particulière; 2.° qu'elle ne diffère des autres habitans ni par la constitution physique, ni par les mœurs; 3.° qu'il ne paraît pas vraisemblable qu'elle tire son origine des Visigots, ni des autres peuples qui ravagèrent la Novempopulanie vers le commencement de la monarchie française, et que de grandes probabilités autorisent à penser, avec *M. de Marca*, qu'elle descend des Sarrasins défaits par *Charles-Martel* à la bataille de Tours.

Novempopulanie; par le même (1). Inséré dans le *Supplément aux Mémoires pour servir à l'histoire naturelle des Pyrénées et des pays adjacens.* In-8.°, Pau, 1821.

Notice historique sur la ville et le château de Pau, depuis leur fondation jusqu'au milieu du 18.me siècle; par le même. In-8.°, Pau, 1822. — *Seconde édition*, avec une carte. Pau, 1824.

Principes de Droit politique; par M. PAGÉS *, ancien magistrat. In-8.°, Paris, 1817.

Système de l'Université de France, ou *Plan d'une éducation nationale;* par M. *Ambroise* RENDU *. In-8.°, Paris, 1816.

Essai sur l'Instruction publique, et particulièrement sur l'Instruction primaire; par le même. 3 vol. in-8.°, Paris, 1819.

---

(1) Les monumens décrits par M. PALASSOU affectent ordinairement une forme elliptique; quelquefois aussi leur tracé offre celle d'un cercle. L'espace que chacun d'eux occupe est circonscrit dans des bornes assez étroites; « de manière, dit l'auteur, » que le plus considérable que j'aie vu, ne pourrait guères » contenir au delà de douze ou quinze cents hommes. Des terres » amoncelées forment leur enceinte, qui partout est couronnée » d'un parapet, auquel on a pris soin de donner une grande » élévation du côté où l'ennemi aurait pu trouver un accès plus » facile. »

On donnera, dans l'*Archæologie pyrénéenne*, les plans et les vues de la plus grande partie de ces monumens, ainsi que de tous les ouvrages de fortifications de campagne qui existent encore, non-seulement dans la Novempopulanie, mais aussi dans la Gaule Narbonnaise.

Précis de la législation qui régit l'Université de France ; par le même. In-12, Paris, 1822.

Glossaire de la langue Romane, rédigé d'après les manuscrits de la bibliothèque impériale, contenant l'étymologie et la signification des mots usités dans les 11.ᵉ, 12.ᵉ, 13.ᵉ, 14.ᵉ, 15.ᵉ, 16.ᵉ *siècles, avec des exemples ;* par M. DE ROQUEFORT *. 2 vol. in-8.°, Paris.

Mémoire sur la nécessité d'un Glossaire général de l'ancienne langue française ; par le même. In-8.°, Paris, 1811.

Observations sur quelques Monnaies anciennes trouvées dans la commune de Casteleulier, près d'Agen ; par M. BOUDON DE SAINT-AMANS *. Agen, in-8.°

Seconde Notice sur quelques Monnaies anciennes trouvées aux environs d'Agen ; par le même. In-8.°, Agen, 1812.

Troisième Notice sur les Monnaies anciennes trouvées aux environs d'Agen ; par le même. In-8.°, Agen, 1812.

Rapport sur un Manuscrit de Beaumenil, *intitulé : Antiquités de la ville d'Agen ;* par le même. In-8.°, Agen, 1812.

Essai sur les Antiquités du département de Lot-et-Garonne (1.ʳᵉ Notice) ; par le même. In-8.°, Paris, 1821.

Codices sancti. — *Les Livres saints, ode en*

latin et en français; par M. l'abbé SAINT-JEAN. In-8.°, Toulouse, 1812.

Hommage à l'amitié, ou *Discours à M. BAOUR-LORMIAN, lors de sa réception à l'Académie des Jeux floraux*; par le même. In-8.°, Toulouse, 1822.

Essai sur cette question : L'extrême sévérité des peines diminue-t-elle le nombre et l'énormité des crimes? par le même. In-8.°, Toulouse, 1822.

Discours de réception à l'Académie des Jeux Floraux; par M. TAJAN. In-8.°, Toulouse.

Eloge de CLÉMENCE ISAURE; par le même.

Semonce ou *Discours d'ouverture des Jeux Floraux*; par le même. In-8.°, Toulouse.

Plaidoyer pour M. Didier FUALDÈS, partie civile intervenante dans le procès contre Bastide-Grammont, etc.; par le même. Un vol. in-8.°, Toulouse, 1818.

Mémorial universel de Jurisprudence des Cours royales; par le même. 14 vol. in-8.° de texte, et un vol. de tables.

Eloge de M. P. L. CARRÉ, professeur de littérature française et latine, membre de l'Académie des Sciences de Toulouse, et de celle des Jeux Floraux; par le même. In-8.°, Toulouse, 1826.

Rapport fait à l'Académie royale des Sciences, Inscriptions et Belles-Lettres de Toulouse, dans

la Séance publique du 25 août 1825, sur le Concours de cette année; par le même. In-8.°, Toulouse (1).

Éloge de CLÉMENCE ISAURE; par M. le marquis F. DE VILLENEUVE. In-8.°, 1811.

Eloge de M. DE BELESTAT DE GARDOUCH; par le même. In-8.°

Eloge de M. le comte DE PÉRIGORD, *commandant de la province de Languedoc, et membre de l'Académie des Jeux Floraux;* par le même. In-8.°, Toulouse.

Discours prononcé à la Société royale d'Agriculture de Toulouse; par le même. In-8.°, Toulouse.

---

(1) La question proposée était celle-ci :

Peut-on se flatter, sans l'étude des langues anciennes, d'être mis au rang des bons écrivains;

Et dans le cas où l'on soutiendrait la négative, l'étude de la langue latine peut-elle suppléer à l'étude de toute autre ?

Le prix fut décerné à M. DELPON, *de Livernon,* nommé depuis correspondant, et une mention très-honorable fut accordée à M. *Charpentier de Saint-Prest,* professeur d'humanités.

FIN.

TABLE

DES NOMS ET DES MATIÈRES.

*A*BDALENSE (*Castrum*). Voyez CAILA.

Abdérame. Page 109.

Abellion. — *Scaliger* découvre plusieurs autels votifs qui font connaître ce Dieu gaulois. 12. — M. DU MÈGE retrouve cinq autres monumens consacrés aussi à Abellion. 13.

ABOLIN (M.) fils, avocat. — L'Académie lui décerne, en 1815, une médaille d'or. 184.

Académie des Inscriptions et Belles-lettres (Institut royal). — Rapport fait à cette Académie, sur un mémoire de M. DU MÈGE. 56, 57, 58.

Académies. — Leurs assemblées publiques. — Mémoire de M. l'abbé SAINT-JEAN sur ce sujet. 161, 162, 163.

Académies. — *Essai sur leur histoire;* par M. l'abbé JAMME. 163.

Académie royale des Sciences de Toulouse. — Objets qui occupèrent d'abord cette Société; — elle joint, à la culture des sciences physiques et mathématiques, l'étude de l'histoire et de l'antiquité. 1. La classe des Belles-lettres, formée dans son sein, recherche les monumens de tous les âges; — travaux de ses membres; — leurs succès. *Ibid.* et 2, 3, 4. Les sujets de prix proposés par elle sont tous relatifs à l'histoire nationale. 5, 6. Elle est dispersée. *Ibid.* Dès son rétablissement, en 1807, elle cherche à faire renaître dans le midi de la France le goût de la littérature classique et de l'étude des monumens. *Ib.* et 7. Inscriptions rédigées par elle; — la ville lui demande le dessin d'une médaille. *Ibid.* et 183. Questions qu'elle propose; — prix qu'elle décerne. *Ib.* et 184, 185, 186.

Achille. 5

Accipiter ou Épervier. — Apollon prend les formes de cet oiseau. 103. On le voit sur un bas-relief symbolique provenant de l'église de Saint-Saturnin de Toulouse. 102, 103, 104. Dissertation de M. DU MÈGE, sur ce monument. *Ib.*

Ad Cedros. — Mutation sur la route ou voie militaire qui, de Toulouse, conduisait en Espagne. 49.

Ad Nonum. — Autre mutation sur la même voie. 48.

Adonaï. 107.

Adrien, Empereur. 65.

Adrien, Pape. 79, 114.

Ædunie Hermione. — Son tombeau. Dissertation sur ce monument par M. le baron CHAUDRUC-DE-CRAZANNES, correspondant. 58, 59.

Æreda, Dieu gaulois découvert par M. DU MÈGE. 14.

Aeris Confessi (Loi). — Dissertation sur cette loi; par M. JOUVENT. 64, 65, 66, 67, 68.

Affranchis. — D'après la loi *Visellia,* indiquée dans le Code, on devait imposer des peines à ceux d'entr'eux qui cherchaient à obtenir des charges publiques avant d'avoir acquis le droit de porter l'anneau d'or. 69.

Agrariæ ou *Privatæ* (*Viæ*). 52.

Agrippa entre dans le collége des *Curatores Viarum.* 51.

Aguesseau (D'). — Son éloge par M. FLORET, membre de l'Académie. 208.

Agustino (Antonio), savant espagnol. 33.

Aherbelste, Dieu gaulois découvert par M. DU MÈGE. 12.

Ajax. 31.

Aigle (Tour de l'). 108.

Aiguesvives. — Village du département de la Haute-Garonne. — M. du Mège y découvre une colonne milliaire consacrée à l'un des Valentiniens. 48.

Aignan (M. d'). *Voy.* Orfessan.

Albi. — Notice sur la cathédrale de cette ville, par M. du Mège. *Voy.* Sainte-Cécile.

Albin (Saint-). — Faubourg de Toulouse. — On y retrouve un cimetière romain. 56.

Alcinoüs. 136.

Alde Manuce. — Cité, 74.

Aldenia, fille de *Donnus*, élève un monument à *Hannarus*, son époux. — Dissertation de M. Pagès, sur cette inscription. 61.

Aldrette. — Ses *Antiquités d'Espagne et d'Afrique*. 33.

Alpha et *Oméga*, caractères qui accompagnent le monogramme du Christ sur les tombeaux des premiers fidèles, et sur les édifices bâtis par les Templiers. 91 et 93.

Alphonse, Roi d'Aragon. 145.

Alphonse, frère de Louis IX et comte de Toulouse, obtient en toute propriété la terre de Montpezat. 94.

Ambigat, Roi des Celtes. 62.

Ambitus, nom que portait une espèce particulière de chemins. 52.

Amboise (Le cardinal d'), évêque d'Albi, fait construire le chœur de son église cathédrale, et terminer le clocher ; — sous l'épiscopat de son neveu, les voûtes de l'église sont peintes par des artistes italiens. 87.

Amilhau (M.r P. C.), avocat à Toulouse. — Son éloge de Louis XVI obtient, en 1814, une médaille d'or. 185, 186.

Amphithéâtre de Toulouse. — Les capitouls le font démolir en partie, en 1563 ; — l'Académie prend des mesures pour la conservation des restes de cet édifice ; — notice de M. du Mège, sur ce monument. 43, 44.

Amphithéâtre de *Lugdunum Convenarum*. 59.

Ancyre, ville de l'Asie mineure, bâtie par un Roi de Phrygie, est occupée par les *Volcæ-Tectosages*, qui y portent le culte druidique. 19. Médailles et inscriptions grecques d'Ancyre, expliquées en partie par l'abbé Belley, expliquées de nouveau et traduites par M. du Mège ; — Ancyre est ornée par Auguste, qui l'élève à la dignité de Métropole de la Galatie ; — elle consacre un temple à ce Prince, et prend le titre de *Sébaste* ; — ses médailles représentent Auguste avec les attributs du Dieu *Lunus* ; — elle fait graver l'histoire d'Auguste sur des tables de marbre, et les place dans le temple de cet Empereur. 20.

Andli. — Déesse gauloise découverte par M. du Mège. 13.

Andostenus, fils de Licinus, élève un monument sépulcral pour lui, pour son épouse, et pour une femme nommée Julie. 60, 61. Notice de M. du Mège, sur ce monument. *Ibid.*

Andouin (Les Dames d'). — Communauté religieuse établie à Toulouse par une dame de ce nom. — Recherches historiques sur cette maison ; par M. Malliot. 82.

André de Suréda (Saint-). — Commune du département des Pyrénées-Orientales. — Marca y découvre un fragment d'une inscription romaine ; — M. Puiggari retrouve le monument entier, et l'explique. 42.

Andrieu (Denis), négociant de Toulouse et troubadour, obtient la Violette d'or en 1460. — Notice sur cet auteur ; par M. du Mège. 117.

Anne (Sainte-). — Chapelle placée sous l'invocation de cette sainte, et dans laquelle M. du Mège retrouve les restes d'un édifice antique. 78.

Annius, de Viterbe. 62.

Anthonius, Roi de Toulouse, selon quelques romanciers. 131.

Antiquité. — Inflence de ses souvenirs sur la littérature en général, et sur les destinées des peuples ; — sujet d'une dissertation de M. le baron de Malaret. 174, 175, 176.

Antoine. — Il s'attache à la courtisane Cythéris, et l'amène dans les Gaules. 142. Il se donne la mort,

comme Volumnius, Brutus et Gallus, autres amans de Cythéris. 143.

Antoine du T (Saint-). — Hospice et chapelle de ce nom, à Toulouse; — les chanoines de Saint-Antoine de Vienne en sont possesseurs; — notice de M. Malliot sur cet établissement. 82.

Antomis, Roi fabuleux de Toulouse. 131.

Apollon. — Selon quelques écrivains, ce Dieu avait un temple à Toulouse, et cet édifice était placé sur le sol où existe actuellement l'église de la Daurade. — D. Martin croit que le lac de Toulouse formait seul ce temple. 18. Mémoire de M. Malliot à ce sujet; — autel dédié à Apollon et à Diane, découvert par M. Puiggari, correspondant de l'Académie. 21. Autre autel du même Dieu, trouvé chez les *Convenæ*, par M. du Mège. 22. Le temple d'Apollon, sur le mont Nerveva, près d'Auch, est détruit par saint Orens. 27. Monumens représentant Apollon, découverts à Auch par M. du Mège; — Apollon prend les formes de l'Accipiter ou de l'Epervier. 103. Est à la fois le Dieu de la médecine et celui de la poésie. 173.

Appia (*Via*). 51.

Aquarius-Belletus. — Roi fabuleux dont on place le règne vers le temps de la seconde guerre punique. 131.

Aquæ Convenarum. — M. du Mège fixe cette position à Cap-Vern. 45.

Aquæ Judeæ. — Nom d'une rue de Toulouse, nommée en patois *Jouts-Aigues*, et où les Juifs de cette ville habitaient. 106.

Aquæ Siccæ. — Mutation sur la voie qui, de *Tolosa*, conduisait à *Beneharnum*. 45.

Aqueducs antiques de la ville de Toulouse. — Recherches sur ces aqueducs; par M. Laupies. 42, 43, 45. Mémoire de feu M. de Saget, sur les mêmes objets. *Ibid.*

Aquitaine. — Était d'abord resserrée entre la Garonne, l'Océan et les Pyrénées. 26, 27. Auguste étend jusqu'à la Loire les bornes de l'Aquitaine, et les anciens Aquitains prennent le nom de *Novempopuli*; — on donne le titre de *Tertia* à l'Aquitaine primitive; — Elusa en devient la Métropole. *Ib. Les Ibères peuvent-ils être considérés comme les premiers habitans de l'Aquitaine?* Question résolue négativement par M. du Mège. 39, 40, 41. Camps romains dans l'Aquitaine. 54.

Arabes. — Adoraient le soleil. 23.

Arabum (*Pons*). Voy. Castillon.

Aratus, cité, 22.

Archæologie. — Divisions établies entre les divers objets que cette science considère. 8. Travaux archæologiques de plusieurs savans français; — de quelques membres de l'Académie. 10. *Voy.* Chaudruc, Dispan, Lenoir, Mège (du), Millin, Pagés, Puiggari. L'archæologie est encore en honneur dans les contrées possédées autrefois par les *Ausci* et les *Elusates*. 57, 58. Cette science offre les plus puissans secours à l'histoire. 125, 126. Ceux qui la cultivent signalent exactement l'état des arts et des sciences aux époques les plus reculées; — reconnaissance que méritent leurs travaux. 174.

Arche de la synagogue de Narbonne. 106.

Architecture arabe. 76, 77.

Architecture européenne (Mémoire de M. de Viado, correspondant, sur l'). 77.

Arcis, sculpteur de Toulouse. 124.

Arécomiques (Volces). 39.

Argent. — Sa blancheur, selon Godescal, indique le mérite d'une vie conjugale et chrétienne. 113.

Ariége (Département de l'). — Recherches sur l'origine des peuples qui habitent une partie de ce département, et sur les monumens qu'il renferme, par M. Pagés, correspondant. 23, 24, 61.

Arietis (*Signum*). Voy. Calendrier, — Zodiaque.

Aristote. — Son éloge. 178.

Armastoni, Dieu gaulois découvert par M. du Mège. 12.

Arrighi, cité. 91.

Artémidore, géographe grec, place, par rapport à nous, l'Ibérie au delà des Pyrénées. 40.

Ascia. — Dissertation sur la formule *Sub Ascia dedicavit*, ou *dedicaverunt*, et sur le symbole qui l'accompagne le plus souvent ; — opinion de M. l'abbé de Tersan à ce sujet ; — M. le baron Caila, correspondant, l'adopte, et n'y voit qu'un signe, une marque de christianisme. 73, 74, 75, 76.

Asie mineure. — Les *Volcæ-Tectosages*, unis aux *Trocmi* et aux *Tolistoboï*, y fondent un empire qui prend le nom de Galatie. 18, 19. Mémoire de M. du Mège, sur les antiquités religieuses des *Volcæ-Tectosages* établis dans l'Asie mineure. *Ibid.* et 20.

Astoillunus. — Autel consacré à ce Dieu, et publié par M. Millin ; — donné de nouveau par M. du Mège. 13.

Astres (Culte des), ou Sabéisme. 22, 23.

Athènes. — Le sénat de cette ville porte son attention sur l'entretien des routes. 50. Loi d'Athènes, qui ordonne à celui qui trouve un cadavre de lui rendre les derniers devoirs. 56.

Athénée de Toulouse. 163.

Athon (Raymond), abbé de Saint-Saturnin. 80.

Aubiet. — Petite ville du département du Gers, patrie du savant P. Montgaillard. 59.

Auch. — Portait autrefois le nom de *Climberris* ; — prit celui d'*Augusta Ausciorum* lorsque Auguste revint des Espagnes. 26. Elle jouissait alors du droit latin ; — elle était comprise dans la Novempopulanie ; — les Vandales, les Vascons et les Normands la ravagent ; — on croit qu'il y avait un temple dans le lieu où fut bâtie l'église de Saint-Orens ; — l'évêque qui portait ce nom fait renverser un temple consacré à Apollon, sur le mont Nerveva, près d'Auch. 26, 27. Mémoire de M. du Mège, sur les monumens religieux d'Auch. — Tête, en marbre blanc, représentant Jupiter ; — statuette et tête d'Apollon, buste d'Hercule, etc., etc., trouvés par cet auteur à Auch ; — il y voit aussi un autel consacré à Tutèle. 28. Voie militaire de Toulouse à Auch. 45. Notice historique et description de l'église de Sainte-Marie d'Auch ; par M. de Sentetz. 57. Campagne des anciens archevêques d'Auch ; — tombeau antique qui y est conservé. 58.

Aude, rivière. — Ses débordemens. 53.

Aude (Département de l'). — Notice sur les voies militaires qui traversaient ce département ; par M. du Mège. 48, 49. Statistique du département de l'Aude, réfutée. 53.

Audibert (L'abbé), cité, 124.

Auguis (M.), cité, 30, 31.

Augusta Emerita. — Ville d'Espagne, aujourd'hui *Merida*. — Ses antiquités mesurées, dessinées et expliquées par M. du Mège. 32.

Auguste. — Epithète donnée à la Fortune, sur un autel antique, découvert chez les Consoranni. 24.

Auguste. — Il réduit la Galatie en province ; — il augmente et embellit Ancyre, et lui donne le titre de Métropole ; — cette ville, par reconnaissance, lui consacre un temple, prend le nom de *Sébaste*, et représente Auguste sur ses médailles avec les attributs du Dieu *Lunus* ; — l'histoire d'Auguste, gravée sur une plaque de bronze et placée devant son tombeau, est copiée sur des tables de marbre attachées au mur intérieur du temple de ce Prince, à Ancyre, où on les voit encore. 20. Signe de la Balance est introduit dans le Zodiaque sous le règne d'Auguste, selon M. Dispan et quelques autres. 21, 22. Auguste donne son nom à la ville de *Climberris*, maintenant Auch. 26. Il ajoute à l'éclat du collége des *Curatores Viarum*, en y faisant entrer son gendre Agrippa. 51. Il déclare les *Curatores Viarum* magistrats perpétuels. 69.

Augustin (Saint), cité, 73.

Augustins (Couvent des religieux) de Toulouse. — Devient le Musée

de cette ville. 56. Notice sur ce monastère; par M. MALLIOT. 79, 80. — Quinze chapelles de l'église ou du cloître des Augustins étaient ornées de tableaux et de statues par Ambroise Fredeau. 157.

Aula (Le marquis de la). — Son interprétation d'une inscription en caractères celtibériens. 37.

Aulu-Gelle, réfuté. 65, 66, 67.

Aurelia (*Via*). — Plusieurs parties de cette voie, décrite par M. FRIZAC, d'après ses propres observations. 51.

Ausci. — Ce peuple jouissait du droit latin. 27.

Ausone, cité, 1.

Averanus, Dieu gaulois découvert par M. DU MÈGE. — *Julia Paulina*, fille de *Sergius*, consacre un autel à ce Dieu. 14, 15.

AVEZAC-MACAYA (M. D') présente à l'Académie le manuscrit de ses Essais historiques sur le Bigorre, accompagnés de remarques critiques, de pièces justificatives, de notices chronologiques et généalogiques. — Rapport sur cet ouvrage; par M. le baron DE LAMOTHE-LANGON. 138, 139.

Azille, ville du département de l'Aude. — Une voie antique en traverse le territoire. 49.

Bachelier. — Habile sculpteur, élève de Michel-Ange. 78.

Bacchus. — Tête ou masque représentant ce Dieu. 28.

Badera. — Mutation située à quinze milles romains de Toulouse; — est fixée à Basiége; — colonne milliaire que l'on y découvre, et qui est chargée du chiffre XV. 46, 47, 48.

Badou (Le P.). 81.

Bague antique trouvée dans le cimetière de *Feretra*, à Toulouse. 56, 57.

Baicorrix, Dieu gaulois découvert par M. DU MÈGE. 12.

Bains antiques. 59.

Balance. — Selon quelques auteurs, la figure de la *Balance*, placée dans le Zodiaque, est une invention moderne, et l'ouvrage des flatteurs d'Auguste. — Mémoire de M. DISPAN, sur le signe de la Balance. 21, 22.

Barbeira, — village du département de l'Aude. — La voie romaine en traverse le territoire. 49.

Barça, Déesse gauloise. — Son autel découvert par M. DU MÈGE. 13.

Bartoli, cité, 74.

Bary. — Son cabinet. 34.

Bascejandossus, Dieu gaulois. — Monument qui lui est consacré, découvert par M. DU MÈGE. 12.

Basert, Dieu gaulois. — Son autel découvert par M. DU MÈGE. 12.

Bastard. — Inscription composée pour le buste de ce magistrat. 182.

Basses-Pyrénées (Département des). — Enceintes fortifiées que l'on y retrouve. 51.

Baynaguet (N. de), premier mari de la *Belle Paule* de Viguier. 150.

Bazas. — Zodiaque de l'église cathédrale de Bazas. 102.

Beaumenil. 37.

BEGUILLET (M.), membre de l'Académie. — Est l'un des commissaires chargés de l'arrangement du médailler. 4. Sa notice sur un manuscrit qui a appartenu au Roi Philippe le Hardi. 115, 116.

Belier (Signe du). *Voy.* Calendrier, — Zodiaque.

Belles-lettres (Classe des). *Voy.* Inscriptions et Belles-lettres.

Beel-Samin. — Nom donné au soleil par les habitans de la Phénicie. 22, 23.

Belisama. — Epithète donnée à Minerve, sur un monument découvert chez les Consoranni. 24.

Belley (L'abbé). — Son mémoire historique sur Ancyre. 19.

Berons, peuple celte. 41.

Besse, historien de Carcassonne. 130.

Beneharnum. — Voie qui y conduisait. 45.

Benjamin, de Tudela, écrivain juif, cité, 105, 106.

Beraut de Cologne (M.), habitant d'Auch. — Son cabinet d'antiquités. 58.

Berose (Le faux). 62.

Bernard IV, comte de Commin-

ges. — Notice sur ce Prince, par M. du Mège; — son tombeau; — sa statue. 143, 144.

Bertrand (Saint-). — Ville qui a succédé à *Lugdunum Convenarum*. — Description de son église cathédrale; par M. du Mège. 82, 83, 84, 85, 86.

Bertrand de l'Ile (S.), évêque de Comminges, fait bâtir une ville sur les ruines de *Lugdunum* des *Convenæ;* — tombeau de ce saint évêque. 82, 83, 84.

Bertrand, historien de Toulouse. 10, 97, 98, 130, 148.

Beziers. — Route antique qui y conduisait, retrouvée par M. du Mège. 49.

Bibliothèques publiques de Toulouse. — Leurs fondateurs et bienfaiteurs. *Voy.* De Brienne, d'Héliot, de Chelan, de Jean. — Notice sur ces établissemens; par M. Malliot. 120, 121, 122.

Bigerrones. — Anciens habitans du département des Hautes-Pyrénées. 13.

Bigorre. — Essais historiques sur cette province; par M. d'Avezac-Macaya, correspondant. 138, 139.

Biographie. *Voy.* Sylla, Cythéris, Bernard IV, Raymond VI, Pierre Vidal, Guillaume de Puylaurens, Pons Naugasien, Guillaume de Nogaret, Paule de Viguier, Gratian Dupont, Etienne Duranti, Gaillard Taillasson, Ambroise Fredeau, Jean Pacquier, André Lèbre, Jean Michel, Pierre Subleyras, Guillaume et F. Cammas. — Notices biographiques sur les membres de la classe. 186 et suiv.

Bituitus. 62.

Boccus, Dieu gaulois. 12.

Boilleau (M. H.). — Sa notice sur M. Floret. 207.

Bon-Pasteur (Filles du). — Leur couvent à Toulouse. 81.

Bon-Principe. 103.

Bonne de Montpezat. 94.

Boniface VIII, Pape. 49.

Bonnefont. — Ancienne abbaye. — Sa description; par M. du Mège. 145, 146.

Bordeaux. — On a trouvé dans cette ville, selon M. le baron Caila, six tombeaux chargés de l'*Ascia*. 74.

Borouch. — Leur hymne cosmogonique, recueillie par M. Pagés. 12.

Bosio, cité, 91.

Bossuet. 128.

Bouges (Le P.), historien de Carcassonne. 54.

Bousquet (M. de), membre de l'ancienne Académie, travaille aux Annales de Toulouse. 4. Retrouve l'enceinte romaine de cette ville. 42.

Boyssoné (Jean de), savant jurisconsulte, est forcé d'abjurer ses erreurs religieuses devant la grande porte de l'église cathédrale de Toulouse. 78.

Bram. — L'ancien *Hebromagus*. 49.

Brienne (M. de), archevêque de Toulouse, membre honoraire de l'Académie, donne six mille volumes à la bibliothèque du clergé. 121, 122. Toulouse doit honorer la mémoire de ce prélat. 198. Il nomme M. Castilhon bibliothécaire du Collége royal. 202.

Brigant (Le) faisait dériver toutes les langues du bas-breton. 34.

Bruand (M.), correspondant de l'Académie; — analyse de son mémoire sur la musique et sur son influence prétendue sur la constitution des états. 164, 165. Ouvrages imprimés présentés par lui. 226.

Caila (M. le baron), correspondant; — son mémoire sur la formule *sub ascia dedicavit* ou *dedicaverunt*. 73, 74, 75, 76. Sa Dissertation sur la ville de Castillon, sur deux batailles qui se sont livrées sur son territoire, et sur le château de Montaigne. 109, 110, 111.

Calagorris. — Ville des *Convenæ*. 45.

Calendrier religieux et symbolique. *Voy.* Zodiaque.

Callis. 52.

Camps établis par les Romains. 31, 54, 55.

Cammas (Guillaume), architecte. — Notice sur cet artiste; par M. Malliot. 155, 160, 161.

Cammas (L. F. T.), peintre et architecte. — Notice sur cet artiste; par le même. 161.

Cambry. — Ses découvertes. 10. Son opinion sur les tombeaux des comtes de Toulouse. 92.

Cap-Denier (Guillaume de). 148.

Capitulum. — Nom de la cour civile des comtes de Toulouse. 134.

Cap-de-Creux. 10.

Capitole de Toulouse. 134.

Capitouls. — Recherches historiques sur ces magistrats; par M. Malliot. 133, 134, 135.

Capmartin de Chaupy (L'abbé), correspondant de l'Académie, fait don à cette compagnie d'une inscription trouvée à Rome au pied du mont Cœlius; — elle est expliquée par M. du Mège. 68 et suiv.

Caractères celtibériens, ou inconnus des peuples de la péninsule hispanique. — Mémoire de M. du Mège sur un monument qui offrait, selon une circulaire adressée à plusieurs savans, des caractères de ce genre. — Jugement de l'Académie royale des Inscriptions (Institut) sur cet opuscule. 36, 37, 38.

Carcas. — Prétendue fondatrice de Carcassonne; — M. du Mège dessine le buste de cette héroïne fabuleuse. 54, 130.

Carcassonne. — Son ancien état; — M. du Mège retrouve et dessine l'enceinte romaine de cette ville. 53.

Carloman, fils de Charlemagne. 114.

Carré (M.), membre de l'Académie. — Ouvrages présentés par lui. 226, 227. — Son éloge. 245.

Carte qui offre en entier le système des voies militaires tracées dans la péninsule hispanique; par M. du Mège. 32.

Carthaginois. — Leurs routes. 50, 51.

Castillon. — Ville du Périgord. *Voy.* Caila.

Castilhon (M. Jean), secrétaire perpétuel de l'Académie. — Notice sur sa vie et sur ses écrits. 201, 202.

Castrum Vandalorum. 55.

Catel. — Ses ouvrages. 90. Cités, 112, 113. A plus recherché les anciennes chartes que les monumens. 197.

Catulle. 142.

Caturix. — Nom d'un chef gaulois représenté sur une médaille inédite des Consoranni. 23.

Caucoliberris ou Coullioure. 21.

Caurium, aujourd'hui *Coria*, ancienne ville d'Espagne. — Ses antiquités, dessinées et expliquées par M. du Mège. 52.

Causes qui ont retardé les progrès des sciences. — Dissertation sur ce sujet; par M. le baron de Malaret. 176.

Caylus. — Estimait M. de Montégut. 197.

Cécile (Sainte-). — Eglise cathédrale d'Albi, placée sous l'invocation de cette sainte; — elle fut d'abord dédiée à la *Sainte-Croix*, et bâtie dans le local qui existe entre l'ancien palais des comtes et l'église actuelle; — l'évêque B. de Castanet pose la première pierre de l'église de Sainte-Cécile; — B. de Fargis, Jean de Saya, Dominique de Florence, G. de la Volta, font continuer la construction; — Joffredi ou Joffroi en fait la dédicace; — Louis d'Amboise fait bâtir le chœur et terminer la tour; — le neveu de ce prélat lui succède, et fait peindre les voûtes de l'église; — description de ce beau monument, par M. du Mège. 86, 87, 88, 89.

Celtibériennes (Médailles). — Recherches sur ces monumens par Agustino, Lastanoza, Wormius, Rudbeck, Spanheim, Rajas, Uztarros, Huerta, Fabro, Mahudel, Marti, Aldrette, Rhenferd, Velasquez, Erro, Zuñiga et du Mège. — Ce dernier traduit en français l'ouvrage de Velasquez, et essaie d'appuyer, par de nouvelles découvertes, le système d'explication adopté par ce savant. 32, 33, 34, 35, 36.

Celtiques (Antiquités) et druidiques découvertes par M. Johanneau, correspondant. 18.

Cépion. — Se rend maître de

Toulouse, pille les trésors conservés dans le lac sacré de cette ville. 15, 133.
Cercueil d'Osiris. 99, 100.
Ceretani. — Recherches sur leurs antiquités; par M. Puiggari, correspondant. 21.
César (Jules). 15, 98, 100, 101.
Chabanel, antiquaire toulousain. 16.
Charles-Martel. 109.
Charlemagne. — Sous son règne les juifs conservent les propriétés qu'ils avaient acquises dans la province. 105. *Heures* ou *Evangélistaire* de ce Prince, conservé pendant plus de neuf siècles dans le trésor de l'abbaye de Saint-Saturnin, à Toulouse. — Dissertation sur ce manuscrit; par M. l'abbé Jamme. 111, 112, 113, 114, 115.
Charles le Simple donne à l'église de Narbonne toutes les terres, les vignes et les maisons que les Israélites possédaient dans le comté. 101.
Chanoines de Saint-Antoine de Vienne. — Le chapitre de Saint-Etienne de Toulouse leur cède la propriété de la chapelle et de l'hospice de Saint-Antoine du T; — ils sont réunis, en 1777, aux chevaliers de Saint-Jean de Jérusalem. 82.
Chanoinesses de Saint-Saturnin, à Toulouse, sont instituées par Raymond Aton, abbé de Saint-Saturnin; — elles se soumettent à la règle de saint Augustin; — le Pape confirme cet établissement religieux en 1328, et accorde le titre d'abbesse à la supérieure; — dissertation de M. Malliot sur ce monastère. 80.
Charpentier de Saint-Prest. 246.
Château Narbonnais. — Nom d'une forteresse romaine qui existait à Toulouse. 46. Les comtes de cette ville établissent leur résidence dans ce château; — il est transformé en palais de justice; — gravure en taille de bois qui en représente une porte; — *Tour de l'Aigle* qui en faisait partie et où l'on renfermait les prisonniers; — notice sur ce bâtiment; par M. Malliot. 108.
Chatillon (Hugues de), évêque de Comminges, termine la construction de l'église cathédrale de Saint-Bertrand; — Son tombeau. 83, 84.
Chaudruc de Crazannes (M. le baron), correspondant; — auteur des *Antiquités de la ville de Saintes*; — sa dissertation sur un tombeau antique; — éloge de son érudition. 57, 58, 59.
Chelan (M. de) donne deux cents volumes à la bibliothèque du clergé de Toulouse. 122.
Choses (Origine des) rapportée dans l'hymne des *Borouch*. 11.
Chemins publics. *Voy*. Routes ou Voies militaires.
Chrétiens de Lyon persécutés. — adoptent le symbole de l'*Ascia* sur leurs tombeaux, selon M. le baron Caila. 76.
Christ. — Son monogramme sur les tombeaux des fidèles des premiers siècles de l'église. 91. — Sur les édifices bâtis par les Templiers. 93.
Christianisme. — C'est sur-tout depuis son établissement qu'on voit la charité publique offrir aux malheureux des secours abondans. 137.
Cicéron, cité, 64, 65. Le plus grand philosophe de Rome comme il en fut le premier orateur. 181.
Cité de Toulouse. — Limites de son territoire d'après l'Itinéraire; — Inscription expliquée par M. du Mège, et qui prouve que ce territoire s'étendait à dix-neuf milles vers la route qui conduisait en Espagne. 48.
Clair (Saint), premier évêque d'Albi; — sa chapelle. 88.
Claude (L'Empereur). 69.
Clémence Isaure; — ses poésies retrouvées. 118, 119, 120.
Clémencet (Dom). 223.
Clément V, Pape. 79, 84.
Clergé (Bibliothèque du), à Toulouse; — notice sur cet établissement et sur ses bienfaiteurs; par M. Malliot. 121, 122.
Climberris. — Nom primitif de

la ville d'Auch ; — ses monumens retrouvés et décrits par M. du Mège. 26 et suiv.

Clivus-Scauri. 68.

Cloîtres. — De Saint-Bertrand de Comminges ; — sa description ; — tombeaux qui y sont placés. 84, 85, 86. Les comtes de Comminges n'y furent point ensevelis. *Ibid.* — De l'abbaye de Bonnefont ; était soutenu par 200 colonnes en marbre blanc. 143, 144. — Du couvent des Augustins de Toulouse ; est transformé en Musée d'antiquités. 56. Les chapelles qui y existaient, décorées de tableaux et de sculptures par le F. Ambroise Fredeau. 156, 157. Les pauvres furent pendant long-temps dans les cloîtres, pour y chercher leur nourriture et faire soigner leurs plaies. 137.

Cœlius (mont). 68, 70.

Colbert (M. de), archevêque de Toulouse, lègue une partie de sa bibliothèque aux Jésuites de cette ville. 120.

Coli (plaine de) sur le bord de la Dordogne ; — les Anglais y sont battus. 110.

Comminges. — Ancienne contrée possédée par les *Convenæ* ; — mémoire sur des inscriptions découvertes dans cette petite province par M. du Mège. 14, 15.

Commission des Antiquités de la France. — Son rapport sur un mémoire de M. du Mège. 36 et suiv.

Comtes de Toulouse. — Leur chapelle sépulcrale ; — notice sur ce *sacellum* ; par M. du Mège. 89, 90, 91, 92.

Comtes de Comminges. — Leurs tombeaux n'ont jamais été placés dans le cloître de la cathédrale de Saint-Bertrand. 84, 85. Le lieu ordinaire de leur sépulture était l'abbaye de Bonnefond. *Ibid.* et 144.

Condillac, cité, 128.

Concile national. 190, 191.

Consoranni. — Peuples du Conserans, dans le département de l'Ariége. — M. Pagés, correspondant, recherche et décrit leurs monumens. 23, 24, 183.

Constance Chlore (L'Empereur). — Colonne milliaire où son nom est inscrit. 47, 48.

Constantin le Grand, fils de Constance Chlore. — L'inscription d'une colonne milliaire, découverte près de Toulouse, et traduite par M. du Mège, ne lui donne que le titre de *très-noble César* ; — il prend celui d'*Auguste*. 47, 48. Son arc de triomphe. 68.

Constantinus (*Flavius*), fils de Constantin le Grand et de *Fausta*. — Colonne milliaire trouvée près de Toulouse, et élevée pendant que *Constantinus* était *Prince des Gaules* et *très-noble César* ; — interprétation de cette inscription, par M. du Mège. 47, 48.

Consuarani. — Peuple gaulois. — M. Puiggari, correspondant, recueille et explique les monumens de cette tribu. 21.

Consulares (*Viæ*). 52.

Convenæ. — Peuple qui occupait la contrée nommée depuis *Comminges.* — Son origine ; — ses monumens religieux et sépulcraux, recueillis et expliqués par M. du Mège. 14, 22, 25, 59, 60, 61.

Copet. — On y trouve un monument chargé de l'*Ascia*. 75.

Cordoue. — Sa mosquée. 76, 77.

Coullens. — Village où il existe quelques restes d'un couvent de Templiers. 93.

Crassus. 26, 135.

Craticulation. — M. l'abbé Jamme condamne cette manière de copier. 166.

Création des Dieux, selon l'hymne des *Borouch*. 10.

Crocodile de l'église de Saint-Bertrand. 84.

Croix placées sur le pic du Mont-Vallier. — Leur description, par M. Pagés. 92, 93.

Cromlech. — Sortes de monumens attribués aux Celtes. 10.

Cucurus élève un autel au Dieu Æreda. 13, 14.

Curatores Viarum. — Magistrats chargés de l'entretien des routes. 51. Importance de leurs fonctions ; — César obtient ce titre ; — Agrippa

entre dans leur collége ; — on leur donne des adjoints sous le nom de *Mancipes ;* — inscription découverte à Rome, au pied du mont Cœlius, et qui fournit de nouvelles lumières sur les *Curatores Viarum ;* — explication de ce monument, par M. du Mège. 52, 68, 69, 70.

Curé (Le retour d'un) dans sa paroisse. — Opuscule présenté à l'Académie, par M. l'abbé Jamme. 166.

Cyprien (Saint-). — Faubourg de la ville de Toulouse. 45. Bains antiques qui y existaient. *Ib.* et 53.

Cythéris, courtisane célèbre. — Notice sur cette femme; par M. Pagès, correspondant. 141, 142, 143.

Dacier (M.me), citée, 73.

Dalembert. — Ami de M. Castilhon, secrétaire perpétuel de l'Académie. 201.

Dalbade. *Voy.* Notre-Dame de la Dalbade (Eglise de).

Dastarat (M.). — Notice sur cet Académicien. 194.

Daurade. *Voy.* Notre-Dame de la Daurade (Eglise de).

Daurade (Port de la), à Toulouse. 42.

David (Race de). *Voy.* Kalonime.

Daydé. — Auteur de l'*Histoire de l'abbaye de Saint-Saturnin, et de son insigne église abbatiale,* cité, 97, 98.

Dayrens (M.), habitant de la ville d'Auch. — Son cabinet. 58. Il présente à l'Académie une notice sur un camp romain. 54, 55.

Débiteurs. — Leur condition, dans la législation romaine. — Recherches de M. Jouvent à ce sujet. 65, 66, 67, 68.

Découverte de la maison de campagne d'Horace, ouvrage de l'abbé Capmartin de Chaupy, correspondant. 68.

Décumans. — Ils élèvent un monument à l'Empereur Gordien III. — M. Puiggari le fait connaître en entier. 42.

Déités locales ou topiques. 13.

Delos, île consacrée à Apollon. 170.

Delpon (M.), de Livernon. 246.

Demster, savant écossais, cité, 72.

Denon, archœologue et voyageur célèbre. 10.

Desaix. 10.

Desprès. — Cette famille devient propriétaire de la seigneurie de Montpezat ; — elle donne quelques grands hommes à l'Etat et à l'Eglise. 94.

Desprès (Pierre), archevêque d'Aix et cardinal. — Fait bâtir l'église de Montpezat ; — son tombeau, décrit et dessiné par M. du Mège. 94, 95.

Desprès (Jean), évêque de Castres. 94, 95.

Desprès (Raymond), évêque de Clermont. 94, 95.

Desprès-Montpezat (Le maréchal). *Voy.* Lettes-Desprès (De).

Deucalion. 30.

Deutéronome (Passage du) rapporté dans une inscription hébraïque de Narbonne. 107.

Diane. — Autel qui lui est commun avec Apollon, retrouvé par M. Puiggari, correspondant. 21. Tête en marbre qui représente cette déesse, découverte à Auch par M. du Mège. 28. On voit sa tête sur quelques médailles celtibériennes. 53.

Diderot. — Etait ami de M. Castilhon, secrétaire perpétuel de l'Académie. 201.

Dieu. — La voix du peuple est la voix de Dieu, adage populaire examiné dans un mémoire présenté par M. l'abbé Jamme. 166, 167.

Dieu-Soleil. 103.

Dieux. — Création des Dieux, selon l'hymne des *Borouch.* 12.

Dieux gaulois découverts par Scaliger, Sirmond, Millin, du Mège. 12, 13, 14.

Dieux Mânes. 58.

Dii Viales. 50.

Dioclétien (L'Empereur). — Son nom, inscrit sur une colonne milliaire, trouvée à *Badera,* par M. du Mège. 47.

Dion, cité, 51.

Dispan (M.), membre de l'Académie. — Son mémoire sur l'expli-

cation du zodiaque; — examine les systèmes des divers auteurs qui ont écrit sur le zodiaque; — réfute les opinions de Dupuis. 21. Présente à l'Académie un mémoire sur le signe de la Balance; — combat les assertions de Dupuis sur la prodigieuse antiquité que cet auteur avait donnée à ce signe; — croit, avec beaucoup d'écrivains recommandables, que la figure de la Balance n'a été introduite dans le zodiaque que sous le règne d'Auguste. 21, 22.

Divortia. — Nom d'une sorte de chemins. 52.

Dolet. 153.

Donnus, père d'*Aldenia*. 61.

Dordogne. — Gondevald est forcé de repasser cette rivière. 25.

Dormans (Chapelle des 7), dans l'église de Saint-Saturnin de Toulouse. 17.

Douero (Le), fleuve de la péninsule hispanique. 11.

Douze Divinités présidaient aux divisions du zodiaque. 21.

Douze tables (Loi des). — Travaux des savans sur ce fragment précieux de la législation romaine; — Mémoire de M. Jouvent sur cet important sujet. 64, 65, 66, 67, 68.

Dralet (M.), membre de l'Académie. — Sa *Description des Pyrénées*; — éloge de cet ouvrage, et rapport de M. Tajan. 167, 168, 169.

Drouet (Gervais), de Toulouse, sculpteur statuaire. 78, 123.

Druides. — Le chef des Druides présidait l'assemblée de la nation; — le conseil du Vergobret des Eduens, était composé de Druides; — ils formaient le premier ordre de l'état; — leur puissance était plus respectée et plus étendue que celle des Rois. 63.

Druidique (Culte), conservé par les *Volcæ-Tectosages* et les autres peuples gaulois établis dans l'Asie mineure. 19.

Druidiques (Antiquités) découvertes par M. Johanneau, correspondant. 18.

Drynemeton. — Temple où s'assemblaient les chefs des Galates. 19.

Ducasse (M.), membre de l'Académie. — Ses réflexions sur la littérature, considérée dans ses rapports avec les sciences en général, et la médecine en particulier. 166, 167, 168, 169, 170, 171, 172, 173. *Voy*. Littérature.

Duchêne (Pierre), lègue mille florins pour la construction du grand autel de l'église cathédrale de Saint-Bertrand de Comminges. 83.

Dufaur, de Saint-Jory, premier président au parlement de Toulouse. — Ses ouvrages; — son tombeau est détruit. 90.

Dufour (Vital), cordelier, depuis évêque de Bazas. — Il convertit plusieurs femmes de mauvaise vie, et les rassemble en corps de communauté religieuse. 80.

Duguay-Trouin. — Son éloge, par M. Floret. 208.

Du Lis (Colombe), peintre de Toulouse. 158.

Du Moulin. *Voy*. Moulin (Pierre du).

Dunsion, Dieu gaulois. — Son autel découvert par M. du Mège. 12.

Dupont (Gratian), seigneur de Drusac. — Ses écrits contre les femmes; — notice sur cet auteur par M. le baron de Lamothe-Langon. 152, 153.

Dupuis. — Son système; — il donne quinze mille ans d'antiquité au signe de la Balance. 21, 22.

Durand, peintre de l'hôtel-de-ville de Toulouse. 158.

Duranti (Etienne), premier président du parlement de Toulouse. — Meurt victime de son dévouement au Roi; — son tombeau est brisé, et sa statue vendue à un marbrier; — notice sur ce magistrat, par M. l'abbé Jamme; — l'auteur demande que les cendres de Duranti soient retirées de l'enceinte profanée où elles reposent. 153, 154.

Eaux vives. — Système des eaux vives conduites dans Toulouse pendant la domination romaine. 42, 43, 44, 45.

Eduens. — Leur Vergobret. 63.
Eglises. — De Saint-Orens, à Auch. 27. De Saint-André de Suréda. 42. De Basiége. 46. De Notre-Dame de la Daurade. 17, 18. De Saint-Etienne, de Toulouse. 77, 78. De Notre-Dame de la Dalbade. 78, 79. Des Augustins. 80, 157. De Saint-Bertrand de Comminges. 82, 83, 84, 85. De Saint-Antoine du T. 82. De Sainte-Marie, d'Auch. 57, 58, 86. De Saint-Saturnin, de Toulouse. 17, 18, 85, 96, 97. De Sainte-Cécile, d'Albi. 85, 86, 87, 88, 89, 90. De Montpezat, en Quercy. 93, 94, 95. De Notre-Dame de Paris, de Sainte-Geneviève, de Saint-Denis, de Saint-Germain-des-Prés, de Strasbourg, de Mimizan, de Bazas. 101, 102, 103, 111, 137.
Egyptiens. 23, 50, 55.
Elève — Etymologie de ce mot, selon M. Jouvent, 71, 72, 73.
Elien, cité, 103.
Elusa ou *Elusaberris,* Métropole de la troisième Aquitaine. 27. Tombeau trouvé à *Elusa*. 59.
Elusates. 57.
Elusio. — Mutation sur la voie qui, de Toulouse, conduisait à Narbonne. — Nouvelles fixations de cette position, par M. du Mège. 49.
Emerita. Voy. *Augusta Emerita*.
Emporia. — Ses médailles Bilingues. 33.
Enéide. 170.
Enfer du Dante (Traduction de l'); par M. Floret. 209.
Epicure. 180.
Erminette. — Quelques savans croient reconnaître la figure d'une erminette dans l'*Ascia* des monumens funéraires. 74.
Erreurs de M. Millin, sur Toulouse, réfutées par M. l'abbé Jamme. 122, 123, 124, 125.
Erro y Aspiros (Don Juan de), écrivain espagnol. — Son alphabeth de la langue primitive d'Espagne; — croit retrouver toute l'ancienne histoire de sa patrie dans l'idiome basque; — réfutation de son système. 34, 35.
Escolano (Gaspard), historien de Valence. 30.
Espagne. — Recherches sur les antiquités de l'Espagne; par M. du Mège. 10, 11, 13, 31, 32, 33, etc. Autres, par les savans Lastanoza, Olaus Wormius, Rudbeck, Rajas. Huerta, etc., etc. *Ibid.* et 34, 35, 36, 37, 39, 40, 41.
España primitiva, ouvrage de Huerta, cité, 33.
Estinés (Catherine). *Voy*. Jamme.
Estrade (L'). — Lieu où passe une voie romaine. 49.
Eteioi, Dieu gaulois jusqu'à présent inconnu. — Son autel retrouvé par M. du Mège. 12.
Etienne (Eglise de Saint-), de Toulouse. — Notice descriptive de ce monument religieux; par M. Malliot. 77, 78. Autre, par M. du Mège. 78. Son portail; — M. Millin indique dans cette église des cryptes qui n'y ont jamais existé. 123, 124.
Etiennette, femme du seigneur de Pennautier, et surnommée *la Louve*. — Le troubadour Pierre Vidal en devient amoureux, et prend le nom de *Loup* pour lui plaire. 146.
Etna. 171.
Etude. — Son éloge; par M. Floret. 207, 208. — Par M. le baron de Malaret. 235-239.
Etymologies des noms des Divinités découvertes dans les Pyrénées, présentées sous la forme du doute. 13, 14. Etymologies des noms actuels des champs où Abdérame et Eudes combattirent. 109. La science des étymologies est une science énigmatique; — recherches étymologiques sur les noms des rues de Toulouse par le P. Sermet. 222.
Eudes, duc d'Aquitaine. 109.
Euripide. — Leçons sur Euripide par D. d'Olive. 223.
Evangélistaire de Charlemagne. — Dissertation de M. l'abbé Jamme, sur ce manuscrit. 111, 112, 113, 114, 115.
Expercennius, Dieu qui était inconnu, et dont l'autel a été découvert, dans les Pyrénées, par M. du Mège. 12.
Exposition des enfans nouveau-

nés. — Dissertation sur cet usage; par M. Jouvent. 71, 72, 73.
Eyquem de Montaigne. *Voyez* Montaigne.
Ezéchiel, cité, 75, 76, 96.

Fabretti, cité, 74.
Fargis (Bernard de), évêque d'Albi. 87.
Faramond (L'abbé de). — Sa bibliothèque, acquise par M. l'abbé d'Héliot, fait partie de celle du clergé, à Toulouse. 121.
Fasciolatus, cité, 74.
Fatidique. — Epithète donnée à Minerve, dans une inscription trouvée chez les Consoranni. 24.
Feretra. — Cimetière romain qui porte ce nom. 56. On y trouve une bague antique. *Ibid.* et 57.
Fermat. — Le tombeau de ce célèbre mathématicien est brisé, en 1793. 90. — L'Académie compose une inscription, destinée à être placée sous le buste de ce grand homme. 182.
Fidènes. — Chute de son théâtre. 70.
Filles du Bon-Pasteur. 81.
Fines des *Tolosates*. 47, 48.
Flatteurs d'Auguste, introduisent la Balance dans le Zodiaque. 21, 22.
Florence (Dominique de), évêque d'Albi. 88.
Floret (M. Jacques), membre de l'Académie. — Elève de Lebeau; — obtient un prix à l'Académie de Marseille; — est reçu mainteneur de l'Académie des Jeux Floraux; — ses éloges de Duguay-Trouin, de Pibrac et de d'Aguesseau; — sa dissertation sur la noblesse chez les Grecs; — ses recherches sur les libelles; — il traduit l'*Enfer* du Dante; — son *Voyage dans les planètes*; — sa traduction en vers des tragédies de Sophocle; — notice sur sa vie. 206, 207, 208, 209, 210.
Floure, — village du département de l'Aude. 49.
Fontanes (Le comte de). 193.
Fontaine. — Mémoire relatif au projet de construction d'une fontaine sur la place de la Daurade; par M. Laupies. 42, 43.
Fontaines dont les eaux étaient amenées à Toulouse pendant la domination romaine. 44, 45.
Fonteius (*Marcus*). 153.
Fontenoy (Bataille de). 219.
Fontiés, — village sur l'ancienne voie dans le département de l'Aude. 49.
Foundy. *Voy.* Nion (Cl. G.).
Fortia-d'Urban (M. de), correspondant. — Ses Antiquités du département de Vaucluse. 228.
Fortune Auguste. — Autel qui lui est consacré. 24.
Fracastor. — Eloge de son génie. 171.
Fragment d'un voyage dans le département de la Haute-Garonne; par M. l'abbé Jamme. 165, 166.
François I.er 140. Ce Prince entre dans Toulouse, en 1533; — une jeune personne nommée *Paule de Viguier*, vêtue en nymphe, lui adresse une harangue en vers. 150.
Fredeau (Ambroise), religieux augustin, peintre et sculpteur. — Ses travaux; — notice sur sa vie. 80, 150 et suiv.
Fréret. — Ce savant croit que les Ibères furent les premiers habitans de la Gaule méridionale; — qu'ils ont bâti Toulouse, etc., etc.; — réfutation de ce système. 39, 40, 41.
Frizac (M.), membre de l'Académie. — Son mémoire sur la voirie des anciens; — il recherche d'abord tout ce que l'antiquité nous a laissé relativement aux routes, et s'attache sur-tout au système d'administration qui, chez les Romains, présidait à la création et à l'entretien de ces utiles monumens; — il montre combien les fonctions des *Curatores Viarum* étaient honorables, puisque le peuple crut flatter César en le faisant entrer dans leur collége, qui admit dans la suite Agrippa au nombre de ses membres; — observations faites par l'auteur sur plusieurs points de la *Via Aurelia*; — noms que les Romains donnaient aux différentes sortes de chemins, etc., etc. 49, 50, 51, 52. Mémoire du même Académicien sur

l'hospitalité des anciens, sur la formation de nos hôpitaux, la nature de leurs revenus et les divers systèmes qui se sont succédés dans leur administration ; — considérations sur ces établissemens pieux aux différentes époques de l'histoire ; — preuves de l'influence salutaire que la religion chrétienne a exercée sur la charité publique ; — documens qui peuvent servir à former la législation des hôpitaux. 135, 136, 137, 138.

Fronto (Æmilius) élève un monument sépulcral à Ædunie Hermione, son épouse. 58, 59.

Fulvie, épouse d'Antoine. 143.

Furgole, jurisconsulte célèbre. — La ville lui consacre un buste ; — l'Académie compose une inscription qui devait être placée sous ce monument. 182.

FURGOLE (M. de), membre de l'Académie. — Fils du précédent, est nommé professeur à l'école de droit ; — son érudition profonde ; — notice sur sa vie par M. le baron PICOT DE LAPEYROUSE. 190, 191, 192.

Gaillac (manuscrit de), conservé dans les archives de l'Académie des Jeux Floraux. 118.

Galatie. — Empire fondé sous ce nom par les *Volcæ-Tectosages*, les *Trocmi* et les *Tolistoboï* ; — Auguste réduit la Galatie en province. 19, 20.

Galerius (L'Empereur). — Son nom, inscrit sur une colonne milliaire, retrouvée par M. DU MÈGE. 47.

Gallateus, Roi fabuleux de Toulouse. 131.

Gallia Christiana, citée, 92.

Gallus. — Amant de Cytheris ; — cette femme lui est enlevée par Antoine ; — il obtient la préfecture de l'Egypte ; — accusé de concussion, il se donne la mort. 142, 143.

Ganno, historien de Toulouse. 130.

GARDOUCH DE BELESTAT (M. le marquis de), membre de l'Académie. — Entretient des rapports particuliers avec Voltaire ; — causes de la rupture de cette liaison ; — éloge de M. DE GARDOUCH par M. le marquis DE VILLENEUVE. 218, 219, 220, 221.

GARIPUY (M. DE), membre de l'Académie. — Sa bibliothèque est jointe à celle du Collége royal. 121.

Garonne. — Ce fleuve était une des anciennes limites entre l'Aquitaine primitive et les contrées voisines. 26, 27.

Gar ou Garri, Dieu gaulois découvert par M. DU MÈGE. 12.

Garumni, peuple gaulois. 24, 25.

Garunius, Dieu gaulois inconnu, retrouvé par M. DU MÈGE. 12.

Genève. — On y découvre un monument sépulcral qui porte l'*Ascia*. 75.

Gers (département du). — Ses monumens. 26, 27, 28, 29, 54, 57, 58, 59.

Gerson, rabbin célèbre. 105.

Gérusie, de Sparte. 137.

GEZ (M.), membre de l'Académie. — Remporte un prix à Rouen en traitant un sujet relatif à la théorie du goût ; — Voltaire accorde des éloges à cet ouvrage ; — attachement de M. GEZ aux occupations académiques ; — ses mémoires ; — il contribue au rétablissement de l'Académie des Jeux Floraux ; — sa mort. 216, 217.

Gibbon. 128.

Godescal est chargé par Charlemagne et par l'impératrice Hildegarde, d'écrire un *Evangélistaire* ; — traduction des vers qu'il a placés à la fin de ce manuscrit. 113, 114.

Gondevald, — aventurier qui s'annonce comme le fils de Clotaire I.er ; — ses succès ; — est forcé de se retirer vers les Pyrénées ; — va chercher un asile dans les murs de *Lugdunum Convenarum* ; — est trahi par les chefs de son armée. 25.

Gontran. — Ses troupes poursuivent Gondevald ; — assiégent *Lugdunum Convenarum* ; — s'en emparent par trahison ; — massacrent les habitans et détruisent la ville. 25, 26.

Gordien III, Empereur. — Monument élevé à ce Prince par les Décumans de Narbonne; — ce marbre est retrouvé par M. Puiggari, correspondant. 41, 42.
Gothico-Lombard. — Genre d'architecture. 76.
Gots. — On leur attribue, mal à propos, les médailles espagnoles chargées de caractères inconnus. 33.
Gouazé (M. de), membre de l'Académie. — Notice sur sa vie. 186, 187.
Gouvernement des Gaulois (Recherches sur le). 62, 63, 64.
Grande bibliothèque de la ville. 120.
Grand-Jean (Jean), libraire de Toulouse, habitant dans la rue de la Porterie, imprime, en 1505, un petit volume de poésies en langue vulgaire, portant le nom de Clémence Isaure. 109.
Grégoire de Tours, cité, 92.
Grenoble. — *Ascia* sculptée sur un monument sépulcral trouvé dans cette ville. 75.
Grofferius, cité, 74.
Gronovius, cité, 174.
Gruter, cité, 28, 74.
Guadiana, fleuve d'Espagne. 11.
Guasco (L'abbé de). — L'Académie lui décerne un prix en 1749. 5.
Guichard. 74.
Gutherius. 74.

Halys, fleuve. 19.
Hannarus, questeur romain. — Son monument sépulcral. 61.
Haute-Garonne. — Ouvrage sur les antiquités de ce département; par M. du Mège. 55. Fragment d'un voyage dans cette contrée par M. l'abbé Jamme. 165, 166.
Hébraïques (Inscriptions) traduites par M. du Mège. 104, 105, 106, 107, 108. Cours public d'hébreu, par les membres de l'Académie. 5.
Hébreux. — Leurs chemins. 50.
Hebromagus, aujourd'hui *Bram*. — Mutation sur la voie de Toulouse à Narbonne. 49.
Héliot (M. l'abbé d'), membre de l'Académie. — Fondateur de la bibliothéque du clergé. 121.
Heliougmouni, Dieu gaulois découvert par M. du Mège. 12.
Hénault (Le président). 219.
Henriade. 219.
Hercule (Buste d') découvert à Auch. 28. Son image sur les médailles espagnoles. 33.
Hermites de S.-Augustin (Frères). — Leur établissement à Toulouse. 79, 80.
Hésiode. 169.
Heures de Charlemagne. Voyez *Evangélistaire*.
Hiéronyme ou Jérôme (Saint), cité, 25.
Hildegar ou Hildegarde (L'Impératrice), épouse de Charlemagne. 112, 114.
Hilderic rappelle les Juifs, qui avaient été exilés. 105.
Hippocrate. 178.
Histoire. — Notre histoire n'offre point l'intérêt dont elle pourrait être embellie; — ce qu'il faudrait faire pour la rendre plus digne de son objet; — philosophie de l'histoire; — essai sur les moyens de la mettre en action. 125, 126, 127, 128. Histoire de Toulouse par M. Raynal, membre de l'Académie. — Dissertations sur l'histoire de cette ville par M. Turle-l'Arbre-Pin. 204, 217.
Histoire des Académies. 163, 164.
Histoire (L') de la législation des peuples de l'antiquité est encore imparfaite. 64.
Historien. — Ses devoirs. 126, 127. Doit-il cacher ou divulguer les vices des grands hommes? 129, 130.
Homère. 116, 169.
Hôpitaux. *Voy*. Hospitalité.
Horus, Dieu égyptien. 98, 99, 103.
Horus-Apollo, cité, 103.
Hospitalité. — Rapprochemens historiques sur l'hospitalité des anciens, sur la formation de nos hôpitaux, etc.; par M. Frizac. 135, 136, 137, 138.
Huerta, cité, 33.

Ibères. 38. Peuvent-ils être considérés comme les premiers habitans

de la Celtique et de l'Aquitaine? 39, 40, 41.

Ibérie. — Etait placée au delà des Pyrénées. 31, 40.

Ilixoni ou *Lixoni*, Dieu gaulois. 12.

Illiberris. — Ville antique du département des Pyrénées-Orientales. 21.

Inquisition de Toulouse. — Registres de ce tribunal, découverts par M. Magi. 215.

Irénée (St.), évêque de Lyon, 75.

Iscitus, Dieu gaulois découvert par M. du Mège. 12.

Isauret Torsin, Roi fabuleux de Toulouse. 131.

Isidore de Séville, cité, 50, 60.

Isis Victorieuse et Reine. — Autel qui lui est consacré, retrouvé par M. du Mège. 22, 23. Culte de cette Déesse dans les Gaules; — est représentée sur un bas-relief provenant de l'église de Saint-Saturnin. 98, 99, 100.

Iter. 52.

Jacob, rabbin. — Son épitaphe trouvée à Toulouse. 108.

Jamme (M.), membre de l'Académie. — Son mémoire historique sur les gouverneurs du Languedoc. 131, 133. Est créé *chevalier ès lois*; — ses succès poétiques; — paraît avec distinction au barreau du parlement de Toulouse; — causes célèbres dont il est chargé; — médaille qui lui est offerte par les membres de son ordre; — il contribue au rétablissement de l'Académie des Jeux Floraux; — est pendant dix années président de celle des Sciences; — ouvrages présentés par lui. 228. Sa mort; — son éloge, par M. Tajan. 193, 194.

Jamme (M. l'abbé), fils du précédent et membre de l'Académie. — Sa dissertation sur l'*Evangélistaire* de Charlemagne. 111, 112, 113, 114, 115. Ses observations sur le chap. cxxiii du Voyage dans les départemens du midi de la France, par M. Millin. 122, 123, 124, 125. Sa notice sur Duranti. 153, 154. Son essai sur l'histoire des Sociétés littéraires. 163, 164. Ses observations sur la musique. 164, 165. Fragment de son Voyage dans le département de la Haute-Garonne. 165, 166. Son opuscule, intitulé : Le Retour d'un curé. 166. Son mémoire sur un adage vulgaire. 166, 167. — Son éloge de M. Dillon. 228.

Japhet. 132.

Jaunhac (Antoine de), curé de la paroisse de Saint-Saturnin, à Toulouse, obtient le prix de la violette d'or, le 3 mai 1455. — Notice sur ce troubadour par M. du Mège. 117.

Jean (M. de) donne 200 volumes à la bibliothèque du clergé. 122.

Joffredi ou Joffroi, cardinal, évêque d'Albi, dédie son église cathédrale à sainte Cécile, et fait peindre une partie des chapelles. 87. Tableau qui le représente accompagné de ses deux frères. 89.

Johanneau (M.), correspondant. — Ses découvertes de monumens celtiques et druidiques. 18.

Jouvent (M.), membre de l'Académie. — Son mémoire sur la loi *Æris Confessi*. 64, 65, 66, 67. Sa dissertation sur l'usage d'exposer quelquefois les enfans nouveau-nés. 71, 72, 73. Sa *Résumption* des travaux de la classe. 186. Sa mort; — son éloge par M. le baron de Malaret. 194, 195, 196.

Juifs de la province de Languedoc. — Leur histoire; — étaient soumis à l'humiliation de présenter, trois fois chaque année, l'un d'entre eux, qui recevait un soufflet devant la porte de l'église cathédrale de Toulouse. 78. Un membre de cette nation prenait, à Narbonne, le titre de *Roi des Juifs*; — une rue de cette ville portait, naguère encore, le nom de *Rue du Roi Juif*; — synagogue de Narbonne; — inscriptions qui en proviennent, traduites de l'hébreu par M. du Mège; — les Juifs habitaient une rue de Toulouse nommée Jouts-Aigues (*Aquæ Judeæ*); — inscription hébraïque trouvée dans cette ville. 104, 105, 106, 107, 108.

Julia Paulina, fille de *Sergius*,

consacre un autel au Dieu Averan. 14, 15.

Julia. — Ce nom paraît dans une inscription trouvée près de Saint-Bertrand de Comminges. 60, 61.

Julitte (Sainte), martyre. 28.

Junon. 24.

Jupiter. — Tête en marbre blanc trouvée à Auch, et qui représente ce Dieu. 28. — Portait le surnom d'*Hospitalier* dans l'île d'Egine. 136.

Just (Saint-), église cathédrale de Narbonne. 86.

Kalonime, juif de Narbonne, fils, selon Benjamin, de Tudela, du « grand Prince et rabbin Théodore, » *issu de la race de David.* » 106.

Laborde (M. le comte de), membre de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. 44.

Labroquère (M. de), membre de l'Académie. 4. — Est agrégé à la faculté de droit, puis professeur; — ses mémoires sur les révolutions qu'ont éprouvées les arts de la magie, des aruspices et de l'astrologie dans l'empire romain pendant le quatrième siècle de notre ère; — autres mémoires de M. de Labroquère sur les noces des Romains, et sur les peuples placés entre l'Armorique et l'Aquitaine; — ses dissertations sur la municipalité de Toulouse; — Notice sur sa vie et sur ses ouvrages par M. le baron Picot de Lapeyrouse. 189, 190.

Labeaumelle (De). 219, 220.

Lac de Toulouse. — Cépion en retire les trésors qui y avaient été jetés par les Gaulois; — les Romains font écouler les eaux du lac; — Bertrand et Noguier assurent que l'église de Saint-Saturnin a été bâtie sur le lac de Toulouse; — M. de Montégut adopte cette opinion; — d'après la demande de M. Laupies on fait des recherches dans l'église de Saint-Saturnin; — on n'y trouve qu'un puits dont l'existence était déjà connue; — D. Martin place le lac sur le sol où s'élève actuellement l'église de Notre-Dame de la Daurade. 17, 18.

Lactora ou Lectoure. — Ses antiquités. 27, 28, 29. Voie qui, de Toulouse, se dirigeait vers *Lactora.* 44, 54.

La Faille. — Ses Annales; — la ville demande à l'Académie la continuation de cet ouvrage; — MM. de Bousquet, Turle et Raynal, s'acquittent de ce soin. 4, 217. Le Traité de la noblesse des capitouls, par La Faille, exalte mal à propos la haute antiquité et les priviléges de ces magistrats. 133.

Lagane (M. de) obtient, en 1761, un prix quadruple sur une question proposée par l'Académie. 5, 6.

Lahe, Déesse gauloise. — M. du Mège retrouve quelques autels consacrés à cette déité, 14.

Lamaure. 193.

Lamothe-Langon (M. le baron de), membre de l'Académie. — Son mémoire sur les Rois fabuleux de Toulouse. 131, 132. Ses notices historiques sur Raymond VI, comte de Toulouse. 144, 145. Pierre Vidal, troubadour. 145, 146, 147. Guillaume de Puylaurens. *Ibid.* Pons Naugasien. 147, 148. Guillaume de Nogaret. 148, 149. Paule de Viguier, surnommée *la Belle Paule.* 149, 150, 151, 152. Gratian Dupont, sieur de Drusac. 152, 153. Gaillard Taillasson, ou Mathelin, Roi des violons de France. 154, 155. Son rapport sur les *Essais historiques sur le Bigorre.* 159. Sa *Résumption* des travaux de la classe des Inscriptions en 1822. 186. Son article biographique sur le comte Primat, archevêque de Toulouse, cité, 191. Sa notice sur M. de Paraza. 213.

Languedoc. — Nomenclature des gouverneurs de cette province par M. Jamme. 132, 133.

Lapeyrouse. *Voyez* Picot de Lapeyrouse (Le baron).

Lastanoza, cité, 53.

Laupies (M.), membre de l'Académie. — Son mémoire sur les recherches à faire dans l'église de Saint-Saturnin, pour constater l'existence du lac de Toulouse. 17.

Ses recherches sur les anciens aqueducs de la ville. 42, 43.

Lavedan (M. de). — Son éloge de M. d'Orbessan, cité, 211.

Lavernose, autrefois *Vernosolem*. 45.

Lavolta (Guillaume de), évêque d'Albi. 87.

Lebeau, historien. 206.

Lebeuf (L'abbé), cité, 74.

Lèbre (André), peintre, né à Toulouse. — Notice sur cet artiste, par M. Malliot. 155, 158, 159.

Lebrun, peintre célèbre. 156.

Lécluse (M. Fleury), membre de l'Académie. — Son *Lexique français-grec*; — éloges mérités que cet ouvrage a obtenus. 230. Dissertations et traités présentés par lui à l'Académie. 229, 230.

Lefranc de Pompignan. — Sa bibliothèque. 121.

Legoux de la Berchère (Charles), archevêque d'Albi. 88.

Leherennus, Dieu gaulois découvert par Sirmond. 12. M. du Mège trouve quelques monumens ignorés qui furent consacrés à ce Dieu, et prouve que *Leherennus* est le nom gaulois ou aquitain de Mars. 13. Erreur de M. Millin, sur Leherennus, qu'il confond avec le Dieu Lahran de la Thuringe, avec la Déesse Lahe, etc., etc. 14.

Lemosin. 131.

Lenoir (M. Alexandre), correspondant. — Ouvrages qu'il a présentés à l'Académie. 230, 231.

Lepidus (*Pompeius*). 58.

Leonis (*Signum*). — Mots gravés au-dessus d'une femme qui tient un lion sur ses genoux. 97 et suiv. *Voyez aussi* Zodiaque.

Lesueur, peintre français, élève de Vouet. 156.

Lettes (La famille de) devient propriétaire de la seigneurie de Montpezat. 94.

Lettes-Desprès de Montpezat (Antoine de), est fait prisonnier, avec François I.er, à la bataille de Pavie; — obtient la faveur de son maître; — est fait maréchal de France; — son tombeau. 94, 95.

Lettres archæologiques adressées à M. du Mège, par M. Puiggari. 21.

Levana, Déesse qui présidait à l'action de relever de terre les enfans aussitôt qu'ils étaient nés. 72, 73.

Lexeïa, fille d'*Ombexonis*, épouse d'*Andostenus*, qui fit faire un monument sépulcral pour elle, pour lui, et pour une femme nommée *Julia*. 60, 61.

Libelles. — Recherches historiques et philosophiques sur ce genre d'écrits; par M. Floret. 208, 209.

Licinus, père d'*Andostenus*. 60, 61.

Lieu très-saint. — Titre donné, par les Juifs de Narbonne, au temple de Jérusalem. 107.

Ligorius. — Son plan de Rome, cité, 68.

Linné. 168.

Lion (Signe du). *Voy*. Zodiaque.

Lobineau (Dom), historien. 139.

Louis le Débonnaire. — Sous son règne, les Juifs conservent leurs domaines dans l'Occitanie. 105. — A peut-être donné à l'abbaye de Saint-Saturnin l'*Evangélistaire* qui y était conservé. 115.

Louis XIII nomme Mathelin *Roi des violons de France*. 155.

Louis XVI. — L'Académie propose, en 1814 et en 1817, un prix extraordinaire pour l'éloge de ce Monarque. — MM. Pech et Amilhau obtiennent chacun une médaille d'or dans le dernier concours. 185, 186.

Lucas (François), professeur de sculpture, ancien dessinateur de l'Académie. — Son cabinet. 122, 123.

Lucrèce. 169.

Lugdunum Convenarum. — Monumens que l'on retrouve en grand nombre dans les lieux voisins de cette ville antique. 13, 59, 60. Fondation de cette ville; — Gondevald s'y réfugie; — elle est prise et incendiée par les troupes de Gontran; — Saint Bertrand la reconstruit; — voie militaire qui conduisait vers cette ville. 25, 26, 45, 82, 83, 84, 85, 86.

Lune. — Autel consacré à la Lune

et au Soleil, découvert par M. du Mège. 22, 23, 24.
Lunus. — Les Galates donnent, sur leurs médailles, les attributs de ce Dieu à Auguste. 20.
Luzenac, — village du département de l'Ariége. 159.
Lycée ou Athénée de Toulouse, 210.
Lyon. — On y découvre plus de cent sépulcres avec la marque de l'*Ascia*. 74. — Le sang des premiers fidèles est répandu dans Lyon. 75. M. le baron Caila attribue aux chrétiens de cette ville l'invention du signe nommé *Ascia*. 75.

Mabillon (Le P.), cité, 74.
Mably. 128.
Maffei, cité, 74.
Magdelaine (Repenties de la). — Leur établissement à Toulouse, en 1216. 81.
Magi (M.), membre de l'Académie. 5. Ses remarques d'un Russe sur la colonie et le capitole de Toulouse; — ses observations sur les tombeaux découverts dans l'église de la Daurade; — ses recherches sur les nations monstrueuses; — sa dissertation sur des roues de char antique; — son mémoire historique sur l'inquisition de Toulouse, au sujet de quelques registres originaux de ce tribunal qu'il avait retrouvés; — il découvre un manuscrit précieux pour l'histoire des Jeux Floraux; — il est admis dans cette Compagnie; — sa mort; — notice sur cet Académicien. 214, 215, 216.
Mahudel, cité, 33.
Malaret (M. le baron de), membre de l'Académie. — Ses discours : Sur les avantages qui résultent de la culture des sciences unie à celle des lettres. 173, 174. Sur l'influence des souvenirs de l'antiquité, sur la littérature en général, et sur les destinées des peuples. 174, 175, 176. Sur les causes qui ont retardé les progrès des sciences. 176, 177, 178, 179. Sur cette question : Les sciences et les lettres ont tour à tour servi à la civilisation et à l'instruction des peuples, mais ont-elles une égale influence sur la prospérité publique? 179, 180. Sur l'influence de la morale sur les connaissances humaines. 180, 181, 182. Sur les devoirs des Académies et sur l'utilité des sciences. 231-235. Sur les avantages de l'étude. 235-239. Son éloge de M. Jouvent. 194, 195, 196. Ouvrages imprimés présentés par lui. 231-240.
Malliot (M.), membre de l'Académie. — Ses dissertations, mémoires et notices : sur l'église de Saint-Etienne de Toulouse, 77, 78; — sur l'église de Notre-Dame de la Dalbade, 78, 79; — sur le couvent des Augustins de Toulouse, 79, 80; — sur les couvens des Repenties, dans la ville de Toulouse, 80, 81; — sur les Dames d'Andouin, 81, 82; — sur la chapelle de Saint-Antoine du T, *ibid.*; — sur le Palais de justice, 108; — sur les bibliothèques publiques de Toulouse, 120, 121, 122. Ses recherches historiques sur les capitouls, sur le droit d'image dont ils jouissaient, etc. 134. Ses notices biographiques sur Ambroise Fredeau, Jean Pacquier, André Lèbre, Jean Michel, Subleyras, Guillaume et François Cammas. — Notice sur la vie de cet Académicien. 187, 188, 189. Ses ouvrages. 188, 189. Son éloge, prononcé par M. du Mège. 189.
Mancipes, magistrats adjoints aux *Curatores Viarum*. 52.
Mânes (Dieux). 58.
Manethon. 62.
Marboré, montagne des Pyrénées. 10.
Marca, — ne voit qu'une partie d'une inscription, que M. Puiggari découvre en entier et explique. 41, 42.
Marcellus Antonius, Roi fabuleux de Toulouse. 131.
Marcien, d'Héraclée, cité, 39.
Marie, d'Auch (Sainte-), église cathédrale de cette ville. 80. Sa description, publiée par M. Sentetz. 57.
Marius. 15, 141.
Marmiesse (M. de), évêque de

Conserans, place une croix sur le pic du mont Vallier. 93.
Marmontel. 201.
Marmoutiers. 224.
Marseille. — Son Académie. 206, 207.
Martenne (Dom), savant bénédictin, cité, 144, 211.
Marti (Manuel), cité, 33.
Martial donne à Toulouse l'épithète de *Palladienne*. 3.
Martianus Capella, cité, 23.
Martin (Dom), cité, 17, 18, 41, 74.
Martius Narbo, gouverneur de la province romaine. 133.
Mas-Saintes-Puelles, autrefois *Recaudum*, lieu sur la voie de Toulouse à Carcassonne. 49.
Maximien (L'Empereur). 47.
Mazochius, cité, 74.
Médailler de l'Académie. — A été formé par M. DE SAINT-AMANS. — Commission qui est chargée de son classement. 4.
Médailles grecques de la Galatie, et particulièrement d'Ancyre. 19, 20.
Médailles celtibériennes ou chargées de caractères inconnus. 32, 33, 34, 35, 36.
Médaille composée par l'Académie, d'après la demande de la ville. 182, 183.
Médicis (Catherine de) demande, lors de son passage à Toulouse, que la *Belle Paule* lui soit présentée. 150, 151.
MÈGE (M. DU), membre de l'Académie, — est chargé de parcourir les Pyrénées dans toute leur étendue, ainsi que les diverses parties de l'Espagne où des colonies gauloises ont pénétré. — La guerre n'interrompt pas les travaux archæologiques dans cette partie de l'Europe. 10, 11. Mémoires, dissertations et notices de M. DU MÈGE : sur des monumens religieux découverts dans les Pyrénées françaises, 12, 13; — sur le culte rendu à Abellion, Astoillunus, etc., 13; — sur trois autels votifs, 13, 14; — sur quelques inscriptions trouvées dans le Comminges, 14, 15; — sur les monumens antiques des Pyrénées espagnoles, 15; — sur les antiquités religieuses des Volcæ-Tectosages établis dans l'Asie-mineure, avec la traduction des inscriptions grecques d'Ancyre, 18, 19, 20; — sur un autel consacré au Soleil et à la Lune, à Isis Victorieuse et Reine, 22, 23; — sur les monumens religieux des Garumni et des Convenæ, pendant la domination romaine, 24, 25, 26; — sur les monumens religieux des villes d'Auch et de Lectoure, 26, 27, 28, 29, 30; — sur les monumens historiques découverts dans les Pyrénées et en Espagne, et particulièrement sur les antiquités de *Caurium* et d'*Augusta Emerita*, 31, 32; — sur les médailles celtibériennes, avec une traduction de l'ouvrage de Velasquez sur ces monumens, 32, 33, 34, 35, 36; — sur un monument celtibérien supposé, 36; — sur les premiers habitans de la Gaule méridionale, 39, 40, 41; — sur l'amphithéâtre de Toulouse, et sur les autres monumens romains placés sur la rive gauche de la Garonne, 44, 45; — sur la voie militaire de Toulouse à *Beneharnum*, 45; — sur quatre colonnes milliaires, 45, 46, 47, 48; — sur la voie qui traversait les contrées formant actuellement le département de l'Aude, avec des notes sur l'ancien état de Carcassonne et de Narbonne, 48, 49; — sur le camp de Pont-Lat, et sur le *Castrum Vandalorum*, 55; — sur une bague antique trouvée dans le cimetière de *Feretra*, 56, 57; — sur le gouvernement des Gaulois, 62, 63, 64; — sur une inscription découverte à Rome, et sur une loi *Visellia*, différente de celle qui est énoncée dans le Code, 68, 69, 70; — sur l'église Saint-Etienne de Toulouse, 78; — sur l'église cathédrale de Saint-Bertrand de Comminges, 82, 83, 84, 85, 86; — sur l'église cathédrale d'Albi, 87, 88, 89; — sur la chapelle sépulcrale des comtes de Toulouse, 89, 90, 91, 92; — sur la ville de Montpezat, et sur son église, 93, 94, 95;

— sur un bas-relief symbolique provenant de l'église de Saint-Saturnin de Toulouse, 96, 97, 98, 99, 100, 101, 102; — sur un autre bas-relief provenant de la même église, 102, 103, 104; — sur trois inscriptions hébraïques trouvées dans le Languedoc, et traduites par l'auteur, 104, 105, 106, 107, 108; — sur les vers latins placés à la fin de l'*Evangélistaire* de Charlemagne, 113, 114; — sur les ouvrages d'Antoine de Jaunhac, de Denis Andrieu, et de Bertrand de Roaix, troubadours toulousains, 117, 118; — sur les poésies de Clémence Isaure, imprimées à Toulouse en 1505. 118, 119, 120. Sa *Résumption* des travaux de la classe, en 1809. 186. Ses éloges de MM. Malliot et de Montégut. 189, 196, 197, 198, 199, 200. Ouvrages imprimés présentés par lui à l'Académie. 240, 241, 242.

Mélanges littéraires. 8, 9, 161-182.

Melles, village du département de la Haute-Garonne. 14.

Ménard, historien de Nîmes. — Son opinion sur les premiers habitans de la Gaule méridionale, réfutée. 39, 40, 41.

Ménélas. 136.

Menestrier, cité, 74.

Menhirs. — Monumens en pierres brutes. 10.

Mercure. — Autel consacré à ce Dieu, découvert par M. du Mège. 24.

Michel (Jean), peintre. — Notice sur cet artiste, par M. Malliot. 159, 160.

Michel du Touch (Eglise de St-). — Ses cryptes. 124.

Michel du Touch (Château de St.-). — Charles IX ordonne de mettre ce fort en état de défense. 44.

Millin (M.), correspondant. — Ses intéressans travaux. 10. Ses erreurs; — il confond le Dieu *Leherennus* avec le Dieu *Lahran* de la Thuringe et la Déesse *Lahe*. 14. Il indique dans l'église Saint-Etienne de Toulouse des cryptes qui existaient dans celle de Saint-Michel du Touch, qui est éloignée de la première de plus d'une lieue. 124. Il se trompe, et sur les inscriptions qu'il copie dans le cabinet de François Lucas, et en décrivant le mausolée de saint Saturnin; — il est réfuté par M. l'abbé Jamme. 122, 123, 124, 125.

Mimizan, petite ville du département des Landes. — Zodiaque de son église. 102.

Minerve, surnommée *Belisama*, adorée chez les *Consoranni*. 23, 24.

Minerve *Fatidique* était révérée par les *Consoranni*. 23, 24.

Minut (Gabriel de), baron du Castera, écrivain du seizième siècle, compose un ouvrage sur la Beauté, et y joint « la *Paule-graphie*, ou description des beautés » d'une dame tholosaine nommée la » Belle Paule. » — Ce livre est publié par Catherine de Minut, sœur de l'auteur, et abbesse de Sainte-Claire. 151, 152.

Mongez (M.). 10.

Montagne-Noire. 166.

Montaigne (Michel Eyquem de). — Description de son château, par M. le baron Caila, correspondant. 109, 110, 111; cité, 140.

Montchal (Charles de), archevêque de Toulouse, fonde le couvent des *Religieuses du refuge*. 81.

Montégut (M. de), membre de l'Académie. 5. A cru que l'on pourrait retrouver le lac de Toulouse sous la nef de l'église de Saint-Saturnin. 16, 17. Ses travaux; — son éloge par M. du Mège. 196, 197, 198, 199, 200, 201.

Montesquieu. 128. Eloge du génie de ce grand homme. 181, 182.

Montfaucon, cité, 57, 74.

Montgaillard (Le P.), savant religieux, auteur de la Description de la Vasconie. 57, 59.

Montirat, village du département de l'Aude. 49.

Montmorency (Le connétable de). 151.

Monumens. — Divisés, en antiquités religieuses des peuples gaulois, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20; — en antiquités religieuses romaines, 21, 22, 23, 24, 25, 26, 27, 28, 29, 30; — en monumens

historiques, 30, 31, 32, 33, 34, 35, 36, 37, 38, 39, 40, 41, 42, 43, 44, 45, 46, 47, 48, 49, 50, 51, 52, 53, 54, 55; — en monumens sépulcraux, 55, 56, 57, 58, 59, 60, 61.

Monumens du moyen âge partagés en deux sections. — Monumens pieux, 77, 78, 79, 80, 81, 82, 83, 84, 85, 86, 87, 88, 89, 90, 91, 92, 93, 94, 95, 96; — Monumens historiques, 96, 97, 98, 99, 100, 101, 102, 103, 104, 105, 106, 107, 108, 109, 110, 111.

Moulin (Pierre du), archevêque de Toulouse, fait bâtir le portail de l'église Saint-Etienne, et y place sa statue et celle de son frère, évêque de Paris et patriarche d'Antioche. 77, 123.

Moux, — village du département de l'Aude. 49.

Moyse, célèbre rabbin, né à Narbonne, auteur du *Bereschit Rabba*. 105.

Musée, ou Galerie de tableaux. — M. Castilhon conçoit, le premier, l'idée de former un établissement de ce genre à Toulouse. 160, 202.

Musée, ou Galerie d'antiquités de Toulouse. 37.

Musée de Toulouse; — Société littéraire qui a existé dans cette ville pendant quelques années. 109.

Musique. — Principe de Platon sur l'influence que les changemens dans la musique peuvent avoir sur la constitution de l'état. — Mémoires de MM. l'abbé Jamme et Bruand à ce sujet. 164, 165.

Narbon, prétendu fondateur de Narbonne. 130.

Narbonnais (Château). *Voyez* Château Narbonnais.

Narbonnaise (Porte), à Carcassonne. 54.

Narbonne. — Notes sur l'ancien état de cette ville, par M. du Mége. 53.

Natham, Roi fabuleux de Toulouse. 131.

Naugasien (Pons). — Recherches sur ce personnage, par M. le baron de Lamothe-Langon. 147, 148.

Nerveva, — montagne près d'Auch. 28.

Neupoort, cité, 73.

Nicaise (L'abbé). — Sa dissertation sur le tombeau d'Ædunic Hermione, citée, 57.

Nitiobriges. 183.

Nîmes. 75.

Nion (Claude Guillaume), dit la Foundy, Roi des violons de France. 154, 155.

Nogaret (Guillaume de). — Sa maison devient le monastère des dames d'Andoin. 82. Notice sur sa vie, par M. le baron de Lamothe-Langon. 148, 149.

Noguier, historien de Toulouse. 97, 98, 131.

Nonnus, de Panopolis, cité, 23.

Notre-Dame de Paris. 101.

Notre-Dame de la Daurade, église de Toulouse. 17, 18.

Notre-Dame de la Dalbade. — Notice sur cette église, par M. Malliot. 78, 79.

Notre-Dame de Coli. — Chapelle bâtie dans la plaine de Coli, près de Castillon. 110.

Notre-Dame de pitié. — Chapelle du cloître des Augustins de Toulouse. 80.

Novempopulanie. 27.

Novempopuli. 27.

Nymphes des eaux. — Leurs autels chez les *Garumni* et les *Convenæ*. 24.

Obulco. — Médaille de cette ville. 32.

Olive (Dom Denis d'), membre de l'Académie, entre dans la congrégation de Saint-Maur. — Occupe la chaire remplie auparavant par D. *Pont*; — ses explications des Prophètes; — ses leçons sur Euripide; — il donne une édition de saint Théodore Studite, et le premier volume de saint Grégoire de Nazianze; — son mémoire sur l'origine des grands fiefs; — notice sur ce savant. 222, 223, 224, 225.

Ombexon, père de Lexeïa. 60, 61.

Oppidum Novum. — Mutation sur la route de Toulouse à *Beneharnum.* 45.

Or. — Selon Godescal, la couleur éclatante de caractères tracés en or sur des feuillets de pourpre, rappelle combien il importe de garder la virginité. 113.

Oratoire de Montaigne. 110.

ORBESSAN (M. d'Aignan D'), membre de l'Académie. — Ses Mélanges de littérature et de physique; — ses Variétés littéraires. 4, 5. Notice sur cet Académicien. 210, 211, 212.

Orens (Saint), premier évêque d'Auch, fait renverser le temple d'Apollon sur le mont Nerveva. — Son église. 27, 28.

Osiris. 100.

Pacquier, sculpteur. — Notice sur cet artiste, par M. MALLIOT. 159.

Prætoriæ (Viæ). 52.

PAGÉS (M.), de Seix, correspondant de l'Académie. — Son mémoire sur les anciennes Théogonies. 11, 12. Autre sur quelques antiquités du Conserans. 23, 24. Retrouve des monumens consacrés à Minerve Belisama, à Minerve Fatidique, et à la Fortune. *Ibid.* Son explication de deux inscriptions sépulcrales. 81. Son voyage au mont Vallier. 92, 93. Sa description du couvent des Templiers dans la vallée de Salau. 93. Sa notice sur Cytheris. 141, 142, 143. Ses Principes de droit politique. 243.

Palladienne. — Epithète donnée à Toulouse par les anciens poètes latins. 3.

PALASSOU (M.), correspondant de l'Académie. — Ses mémoires sur les Cagots, et sur les anciens Camps de la Novempopulanie. 242, 243.

Papire-Masson, cité, 24.

PARAZA (M. JOUGLA DE), membre de l'Académie. — Notice sur sa vie. 212, 213, 214.

Passus Saracenorum. 109.

Paul (Saint Vincent de) étudie les lettres à Toulouse. 137, 138.

Paule (La Belle). *Voy.* Viguier (Paule de).

Ferrier, peintre, élève de Vouet. 156.

Perse, cité, 60.

Pétrarque. 120.

Petit (Antoine). — Ses épîtres. 173.

PETIT-RADEL (M.), cité, 36 et suiv.

Pétronille, comtesse de Bigorre. 138.

Pharaons. — Leurs monumens. 10.

Philippe le Bel. 134, 149.

Philippe le Hardi. — Notice sur un manuscrit qui lui a appartenu. 115, 116.

Pibrac. — Son éloge, par M. FLORET. 208.

PICOT DE LAPEYROUSE (M. le baron), membre et secrétaire perpétuel de l'Académie. — Son rapport sur le concours pour l'éloge de Louis XVI. 185, 186. Ses notices sur MM. DE LABROQUÈRE, Comte PRIMAT, archevêque de Toulouse, DE FURGOLE, et DE TURLE-L'ARBRE-PIN. 190, 191, 192, 202, 203, 204, 205, 206.

Pierius, cité, 74.

Pinaud (M.). — Son éloge de M. DE PARAZA, cité, 213, 214.

Pindare, cité, 136.

Platon. 164, 180.

Pline, cité, 26, 72.

Podalire. 51.

Polybe, cité, 40.

Polyphème. 131.

Pompée. — Il rassemble les débris des légions de Sertorius à Lugdunum. 25.

Pomponius Mela, cité, 26.

Pons, comte de Toulouse. — Son tombeau. 90, 91.

Pons, fils du comte Guillaume. — Son sépulcre. 91.

Ponsan (M. de), membre de l'Académie des Jeux Floraux. 215.

PONT (Dom), savant helléniste et hébraïsant, membre de l'Académie. 5, 223.

Port-Vendre. 10.

Possidonius, cité par Strabon. — Ce qu'il nous apprend sur le lac de Toulouse. 15.

Pothin (Saint), premier évêque de Lyon. 75.
Preissac (Gaillard de), dernier évêque de Toulouse. 79, 80.
Prætoriæ (*Viæ*). 52.
Primat (M. le comte), archevêque de Toulouse, membre de l'Académie. — Son éloge. 189, 191, 192.
Privatæ (*Viæ*), ou *Agrariæ* (*Viæ*). 52.
Prix (Sujets de) proposés par l'Académie. 5, 6, 183, 184.
Prudentius. — Son hymne sur saint Romain. 29, 30.
Ptolomées. — Leurs monumens. 10.
Ptolomée Philopator. 129.
Ptolomée Soter. *Ibid.*
Publicæ (*Viæ*). 52.
Puiggari (M.), correspondant. — Ses recherches sur les antiquités des Consuarani et des Sardones; — il découvre un autel consacré à Apollon et à Diane. 20, 21. Sa notice sur un monument élevé à l'Empereur Gordien III. 20, 21, 41, 42.
Puylaurens (Guillaume de), aumônier de Raymond VII, et historien. — Notice sur cet écrivain par M. le baron de Lamothe-Langon, 147.
Pythagore. 180.

Quartumvirs, magistrats chargés des voies publiques. 69.
Quercus (Pierre de). *Voy.* Duchêne.
Quinte-Curce, cité, 170.
Quirice (Sainte). 28.

Rajas, cité, 33.
Raymond V, comte de Toulouse. 93, 145.
Raymond VI, fils du précédent, et comte de Toulouse, fait construire la nef de l'église cathédrale. 77. Meurt excommunié. 134. Notice sur ce prince, par M. le baron de Lamothe-Langon. 144, 145.
Raymond VII, comte de Toulouse. 147.
Raynal (M.), membre de l'Académie. — Travaille aux Annales de la ville; — publie une *Histoire de Toulouse*. — Notice sur cet écrivain. 217, 218.
Recaudum, ancien nom du bourg de Saintes-Puelles. 49.
Refuge (Religieuses du). 18.
Regiæ (*Viæ*). 52.
Régine Pédauque. — Son pont, à Toulouse. 44.
Reinesius, cité, 24.
Remuzat (M. de), préfet de la Haute-Garonne. 57.
Rendu (M.), correspondant. — Ouvrages présentés à l'Académie par ce savant. 243, 244.
Repenties. 80, 81, 82.
Résumptions, ou Comptes rendus des travaux de la classe. 125, 186.
Rhenfert, cité, 33.
Rivalz (Jean-Pierre), peintre. — Reçoit des leçons d'Ambroise Fredeau. 157.
Rivalz (Antoine), fils du précédent. — Admet Subleyras au nombre de ses élèves. 160. Son buste; — inscription qui devait être placée au-dessous. 182.
Roaix (Bertrand de), troubadour toulousain. — Notice sur ses ouvrages. 117, 118.
Robertson. 128.
Ronsard. 77.
Roquefort (M. de), correspondant. — Son glossaire de la langue romane; — son mémoire sur la nécessité d'un glossaire général de l'ancienne langue française. 244.
Rosinus, cité, 69.
Rossat, sculpteur toulousain. 125.
Roudil de Berriac (M.). — L'Académie décerne un prix à ce savant, en 1767. 6.
Rudbeck, cité, 33.
Ruscino, ancienne ville. 21.

Sacon, montagne des Pyrénées. 85.
Saget (M. de), membre de l'Académie. — Ses travaux. 4. Son mémoire, intitulé : *Toulouse souterraine*. 43.
Saget (M. de), fils du précédent, et comme lui membre de l'Académie, dans la classe des sciences. 43.
Salluste, cité, 141.
Saintes. — Antiquités de cette ville, publiées par M. le baron Chau-

DRUC DE CRAZANNES, correspondant. 58.

SAINT-AMANS (M. DE), membre de l'Académie, forme un médailler précieux, que la Compagnie possède encore. 4, 205.

SAINT-AMANS (M. BOUDON DE), correspondant. — Ses notices sur les monnaies anciennes trouvées dans les environs d'Agen: — son rapport sur le manuscrit de Beauménil; — son essai sur les antiquités du département de Lot-et-Garonne. 244.

SAINT-JEAN (M. l'abbé), membre de l'Académie. — Ses essais sur la philosophie de l'histoire; — sur les moyens de mettre l'histoire en action; — sur la question de savoir si l'historien doit cacher ou dévoiler les vices des grands hommes. 127, 128, 129, 130. Sa notice historique sur Sylla, 140, 141. Son mémoire sur les assemblées publiques des Académies. 161, 163. Son discours sur l'organisation d'un nouvel Athénée. *Ibid.* Ouvrages imprimés présentés par cet Académicien. 244, 245.

Sanchoniathon, cité, 22.

Sardones. — Recherches sur leurs antiquités; par M. PUIGGARI, correspondant. 41.

Saturnin (Eglise de Saint-), à Toulouse. — On assure que cette basilique est construite sur l'ancien lac de cette ville; — recherches à ce sujet; — elles ne produisent que la découverte d'un puits. 16, 17 et suiv.; 86. La chapelle sépulcrale des comtes est adossée à cet édifice. 90, 91, 92. Bas-reliefs qui proviennent de cette église. 96, 97, 98, 99, 100, 101, 102, 103, 104, 111 et suiv.; 124, 125.

Saumaise, cité, 74.

Saxanus (*Antonius*) élève un autel au Dieu *Teotani*. 13.

Scaliger. — Ses découvertes. 12. Il copie plusieurs inscriptions avec peu d'exactitude. 13.

Sciarra Colonne. 149.

Sciences. — Avantages qui résultent de leur culture. 173, 174. Causes qui en ont retardé les progrès. 176, 177, 178, 179. Leur influence sur la prospérité publique. 179, 180.

Scylax. 39.

Sébaste. — La ville d'Ancyre prend ce nom pour honorer Auguste. 20.

Seigneur des Cieux, épithète donnée au soleil. 22.

Semita. 52.

Senèque. 72.

Sentetz (M.), inspecteur des antiquités du département du Gers, conservateur de la bibliothèque publique d'Auch. — Sa notice historique et descriptive de l'église de Sainte-Marie. 57, 58.

Septizonium. 68.

Serana. — Son fils *Primulus* lui consacre un monument sépulcral. 61.

Sergius, père de *Julia Paulina*. 14, 15.

SERMET (Le P.), membre de l'Académie. — Ses travaux. 5. Mémoires présentés par lui. — Notice sur sa vie. 221, 222.

Sertorius. 25.

Sex-Arbor. — Autels élevés à cette déité, retrouvés par M. DU MÈGE. 12.

Seysses, village du département de la Haute-Garonne, qui, suivant quelques géographes, n'est pas différent des *Aquæ Siccæ* de l'Itinéraire. 45.

Siconius. 133.

Sidonius-Apollinaris, cité, 3, 104.

Simon de Montfort fait raser les remparts et les habitations de Montpezat. 93.

Sirmond (Le P.). — Ses découvertes. 12.

Socrate. 180.

Soleure. — On y trouve un monument chargé de l'*Ascia*. 75.

Sostomagus. — Mutation sur la voie de Toulouse à Narbonne. 49.

Souchay (L'abbé de), réfuté. 143.

Spanheim, cité, 33.

Strabon. — Ce qu'il nous apprend sur le dessèchement du lac de Toulouse. 15-26. Ce qu'il dit sur les limites de la Gaule et de l'Ibérie, et sur les habitans de cette dernière contrée. 39, 40, 41-45.

Subleyras (Pierre). — Notice sur ce peintre célèbre, par M. Malliot. 160.

Suétone, cité, 70, 72.

Sulminis, aujourd'hui Salvasa. — Station ou mutation sur la voie de Toulouse à Narbonne. 49.

Sulpice Sévère, cité, 75.

Sylla. — Remporte une victoire sur les *Volcæ-Tectosages*. 15. Notice historique sur ce grand capitaine, par M. l'abbé Saint-Jean. 140, 141.

Taillasson (Gaillard), ou *Mathelin*, Roi des violons de France. — Notice sur ce musicien, par M. le baron de Lamothe-Langon. 154, 155.

Tajan (M.), membre de l'Académie, fait la *Résumption* des travaux de la classe. 125, 126. Son rapport sur la *Description des Pyrénées*. 167, 168, 169. Son discours de réception à l'Académie des Jeux Floraux. 245. Ses éloges de Clémence Isaure et de M. Jamme. 194 et 245. Sa *Semonce* ou discours d'ouverture des Jeux Floraux. 245. Son plaidoyer pour M. Didier Fualdès, et son Mémorial de jurisprudence. 245. Son Eloge de M. Carré et son Rapport sur le concours de 1825. *Ibid.* et 246.

Talbot. — Sa tombe, près de Castillon, est enlevée. 110.

Tau. — MM. de Tersan et Caila croient y retrouver l'origine de l'*Ascia* des tombeaux. 75, 76.

Tauroboles. — Description de ces sacrifices. 29, 30.

Tectosages (*Volcæ-*). — Jetaient leurs trésors dans un lac sacré. 15. Sont vaincus par Sylla, lieutenant de Marius. 18. Unis aux *Trocmi* et aux *Tolistoboï*, ils fondent un empire dans l'Asie mineure. 18, 19. Leurs antiquités religieuses. *Ibid.* et 20. Sont les premiers habitans connus de Toulouse, et n'ont point conquis cette ville sur les Ibères; — les lieux qui, dans l'Espagne, portent le nom de *Tolosa*, l'ont reçu des colonies gauloises qui s'y sont établies. 39, 40, 41.

Templiers. — Placent sur tous leurs monumens le monogramme de Christ; — leur couvent, à Salau, dans les Pyrénées, décrit par M. Pagès. 93. Avaient établi des hospices sur les diverses routes qui conduisaient à Jérusalem. 137. Le chancelier Guillaume de Nogaret a la plus grande part à leur condamnation. 149.

Teotani, Dieu gaulois découvert par M. du Mège. 13.

Térence, cité, 73.

Tersan (M. l'abbé de), savant archæologue. — Son opinion sur la formule *Sub Ascia dedicavit* ou *dedicaverunt*. 75.

Thabian ou Thabor, Roi fabuleux de Toulouse. 131.

Thébeth, dixième mois de l'année religieuse des Israélites, et le quatrième de leur année civile. 106, 107.

Théodore Studite (Saint). — Dom d'Olive publie une édition des ouvrages de ce Père. 223.

Théodore, Prince Juif et rabbin, qui, selon Benjamin, de Tudela, était issu de la race de David. 106.

Théogonies (Recherches sur les), par M. Pagès. 11, 12.

Thermes Onésiens. — Doivent être fixés à Bagnères-de-Luchon. 45.

Théta Θ, lettre grecque placée avant les noms des morts. 60.

Tholus, ou *Tolus*, prétendu fondateur de Toulouse. 131, 222.

Tibère, 70.

Tolistoboï, peuple gaulois, allié des *Volcæ-Tectosages* et des *Trocmi*. 18, 19.

Toulouse. — Les poètes *Martial*, *Ausone* et *Sidonius Apollinaris*, lui donnent l'épithète de *Palladienne*. 3. Capitale des *Volcæ-Tectosages*, du royaume des Visigots et de celui d'Aquitaine. *Ibid.* et 4. Ses annales, par La Faille, continuées par MM. Turle-l'Arbre-Pin, Bousquet et Raynal. *Ibid.* Son enceinte antique retrouvée. *Ibid.* et 42. Etat des sciences et des arts à Toulouse sous les Rois Visigots; — lois et mœurs de cette ville pendant la domination de ces

Princes. 6. Ancien lac de Toulouse, desséché par les Romains. 15. Bertrand et Chabanel croient pouvoir assigner la place qu'il occupait. 16. M. DE MONTÉGUT rapporte une anecdote d'après laquelle ce lac existerait encore sous la nef de l'église de Saint-Saturnin. *Ibid.* Mémoire sur ce sujet, par M. LAUPIES. *Ibid.* Recherches pour retrouver ce lac, par MM. LAUPIES et DU MÈGE ; — elles ne font découvrir qu'un puits et deux issues voûtées qui y conduisaient. 16, 17. D. Martin croit que le lac de Toulouse était renfermé dans le lieu où l'on éleva dans la suite l'église de la Daurade ; — M. MALLIOT réfute cette assertion. *Ibid.* et 17. Opinion de Fréret et de Ménard sur la fondation de *Tolosa* ou de Toulouse, qu'ils attribuent aux Ibères. 39, 40. M. DU MÈGE, d'accord en cela avec D. Martin, cherche à prouver que Toulouse n'a pu être fondée que par les *Volcæ-Tectosages*, auxquels on doit accorder aussi l'honneur d'avoir bâti les villes qui, dans la péninsule hispanique, portent le nom de *Tolosa*. *Ibid.* et 41. Système des eaux vives conduites autrefois dans Toulouse ou qui coulaient à sa surface, et recherches sur les anciens aqueducs qu'elle possédait ou qui y existent encore, par M. LAUPIES. 42, 43. Quantité d'eau conduite dans Toulouse lorsque cette ville était sous la domination des Romains. 44, 45. Mémoire de M. DE SAGET à ce sujet. *Ibid.* Amphithéâtre de cette ville ; — les capitouls le font abattre en partie en 1563 ; — notice sur ce monument, par M. DU MÈGE. 43. L'Académie prend des mesures pour la conservation de ce qui reste encore de cet édifice. *Ibid.* En s'établissant à Toulouse, les Romains paraissent avoir affectionné particulièrement la partie de cette ville qui est placée sur la rive gauche de la Garonne ; — voies qui, de Toulouse, conduisaient à *Lactora* (Lectoure) et *Auscius* (Auch). 44. Bains antiques ; — pont de la *Régine Pédauque*. *Ibid.* Mémoire de M. DU MÈGE sur la voie militaire de Toulouse à *Beneharnum*. 45. Autre, du même Académicien, sur la voie qui, de Toulouse, conduisait vers l'Espagne, et, en formant une bifurcation, vers l'Italie ; — colonnes milliaires trouvées sur la partie de cette voie enclavée dans le département de la Haute-Garonne ; — stations qui y existaient, retrouvées ; — explication des inscriptions gravées sur les colonnes milliaires qui y ont été découvertes ; — fixation du *Fines* de la cité des *Tolosates*. *Ibid.* et 46, 47, 48. Mémoire de M. DU MÈGE sur la prolongation de la voie qui, de *Tolosa*, conduisait en Italie, dans les enclaves du département de l'Aude ; — tracé de cette voie. *Ibid.* et 49. Anciens cimetières de Toulouse connus jusqu'à présent. 56. Autre, retrouvé dans l'ancien faubourg des Augustines. — Vains efforts pour en conserver quelques monumens. *Ibid.* Bague antique trouvée dans celui qui porte le nom de *Feretra*. *Ibid.* et 57. Description de l'église Saint-Étienne de Toulouse, par M. MALLIOT. 77, 78. Autre description de cet édifice, par M. DU MÈGE. *Ibid.* Porte-peinte de Toulouse. 58. Notices sur l'église de la Dalbade, sur le couvent des Augustins, sur celui des Repenties, et sur la maison des dames d'Andoin, à Toulouse, par M. MALLIOT. *Ibid.* et 79, 80, 81, 82. Chapelle sépulcrale des comtes de Toulouse ; — sa description ; — tombeaux qui y sont renfermés ; — notice de M. DU MÈGE, sur ce monument ; — sur sa demande, l'Académie sollicite et obtient la restauration de ce *sacellum*. 89, 90, 91, 92. Bas-relief symbolique, ou zodiaque de l'église Saint-Saturnin, décrit et expliqué par M. DU MÈGE. 96, 97, 98, 99, 100, 101, 102. Autre bas-relief symbolique provenant aussi de Saint-Saturnin, et expliqué par le même auteur. *Ibid.* et 103, 104. Juifs de Toulouse, habitaient la rue nommée *Jouts-*

Aigues. 106. Inscription hébraïque trouvée à Toulouse. 108. Palais de Justice de cette ville, bâti sur les ruines d'une forteresse romaine; — les comtes de Toulouse l'ont habité; — notice de M. MALLIOT, sur ce monument. 108. Richesses littéraires que possédaient les églises et les monastères de Toulouse. 111. *Evangélistaire* de Charlemagne conservé dans le trésor de l'abbaye de Saint-Saturnin; — description de ce précieux manuscrit, par M. l'abbé JAMME. 112, 113, 114, 115. Troubadours de Toulouse; — notices sur plusieurs d'entr'eux, par MM. DU MÈGE et le baron DE LAMOTHE-LANGON. 116, 117, 118, 119, 120-145. Bibliothèques publiques de Toulouse; — leur origine, par M. MALLIOT. *Ibid*. et 121, 122. Erreurs de M. MILLIN sur Toulouse, réfutées par M. l'abbé JAMME. 122, 123, 124, 125. Rois fabuleux de Toulouse; — mémoire à ce sujet, par M. le baron DE LAMOTHE-LANGON. 130, 131, 132. Capitouls de Toulouse; — recherches historiques sur ces magistrats, par M. MALLIOT. 133, 134, 135. Artistes nés à Toulouse auxquels on doit les ouvrages qui ont embelli cette ville. *Voy*. Fredeau (Ambroise), Lèbre (André), Pacquier (Jean), Michel (Jean), Subleyras (Pierre), Cammas (Guillaume), et Cammas (L. F. T.).

Trocmi, peuple gaulois, allié des *Tectosages* et des *Tolistoboï*. 18, 19.

Troubadours. — Leur langue; — la compagnie des Sept Troubadours se forme à Toulouse; — prix qu'elle distribue. 116, 117, 118, 119, 120.

TURLE-L'ARBRE-PIN (M. DE), membre de l'Académie. — Travaille aux annales de Toulouse. 4. Notice sur ce savant, par M. le baron PICOT DE LAPEYROUSE. 202, 203, 204, 205, 206.

Turnèbe, cité, 72.

Turons des Maures. 51.

Turpin (le comte de), auteur de plusieurs ouvrages. 202.

Tutèle. — Autel consacré à ce Dieu. 28.

Typhon. 100, 103, 104.

Uztarros, cité, 33.

Vaissette (Dom), historien. 139.

Valbonnais, cité, 74.

Valentinien (L'Empereur). 48.

VALCKENAER (M.), membre de l'Académie des Inscriptions. 36.

Vallier (Mont Saint-), montagne du Conserans. 25. Croix placées sur son sommet. 92, 93.

Varagne, ancienne famille du Languedoc. 218.

Varron, cité, 22.

Vascones. — Leur invasion. 138.

Velasquez (Don Joseph). — Son essai sur les alphabets des caractères inconnus qui se trouvent sur les monumens de la péninsule, traduit et commenté par M. DU MÈGE. 35, 36.

Venuti (L'abbé), cité, 57.

Vetus (*Pons*), à Narbonne, décrit 53.

VIADO (M. DE), correspondant. — Son mémoire sur l'architecture européenne. 77.

Vic-Fezensac, petite ville du département du Gers. 54.

Vicinales (*Viæ*). 52.

Vidal (Pierre), troubadour. — Notice historique sur ce poète, par M. le baron DE LAMOTHE-LANGON. 145, 146, 147.

Viguier (Paule de), plus connue sous le nom de *Belle Paule*. — Notice sur cette dame, par M. le baron DE LAMOTHE-LANGON. 149, 150, 151, 152, 153.

VILLENEUVE (M. le marquis DE), membre de l'Académie. — Ses éloges de M. DE GARDOUCH-BELESTAT, et de Clémence-Isaure. 218, 219, 220, 221. Son discours à la Société d'agriculture. 246.

Villon. 77.

Vinet, cité, 57.

Virgile. 142, 169, 170.

Visellia. — Loi différente de celle qui est indiquée sous ce nom dans le Code, ou chapitre inconnu de cette loi sur les *Curatores Viarum*. 68, 69, 70.

Visellius Varro, consul. — Loi qui porte son nom. 69.

Visigots. — Recherches sur l'état des sciences et des arts, à Toulouse, sous les Rois Visigots. 5, 6.

Vitruve. 76.

Voies antiques. 44, 45, 46, 47, 48, 49.

Volta. *Voy*. La Volta (Guillaume de).

Voltaire. 128, cité, 129. — Ses différends avec M. de Belestat. 219, 220.

Volumnius, ami de Brutus. 141, 143.

Wamba. — Ce Prince chasse les Juifs. 105.

Witiza. — Protége les Israélites. 105.

Zodiaque. — Mémoire sur le zodiaque, par M. Dispan. 21.

Zodiaques ou calendriers symboliques de la basilique Saint-Saturnin de Toulouse, et de quelques autres églises. 96, 97, 98, 99, 100, 101, 102, 103, 104.

Zuñiga (Don), son opinion sur la langue basque. 34.

FIN DE LA TABLE DES NOMS ET DES MATIÈRES.

ERRATA.

Page 20, ligne 30,	Puigarri, *lisez* Puiggari.
— 21, ligne 8,	
— 41, ligne 31,	
— 42, ligne 10,	

